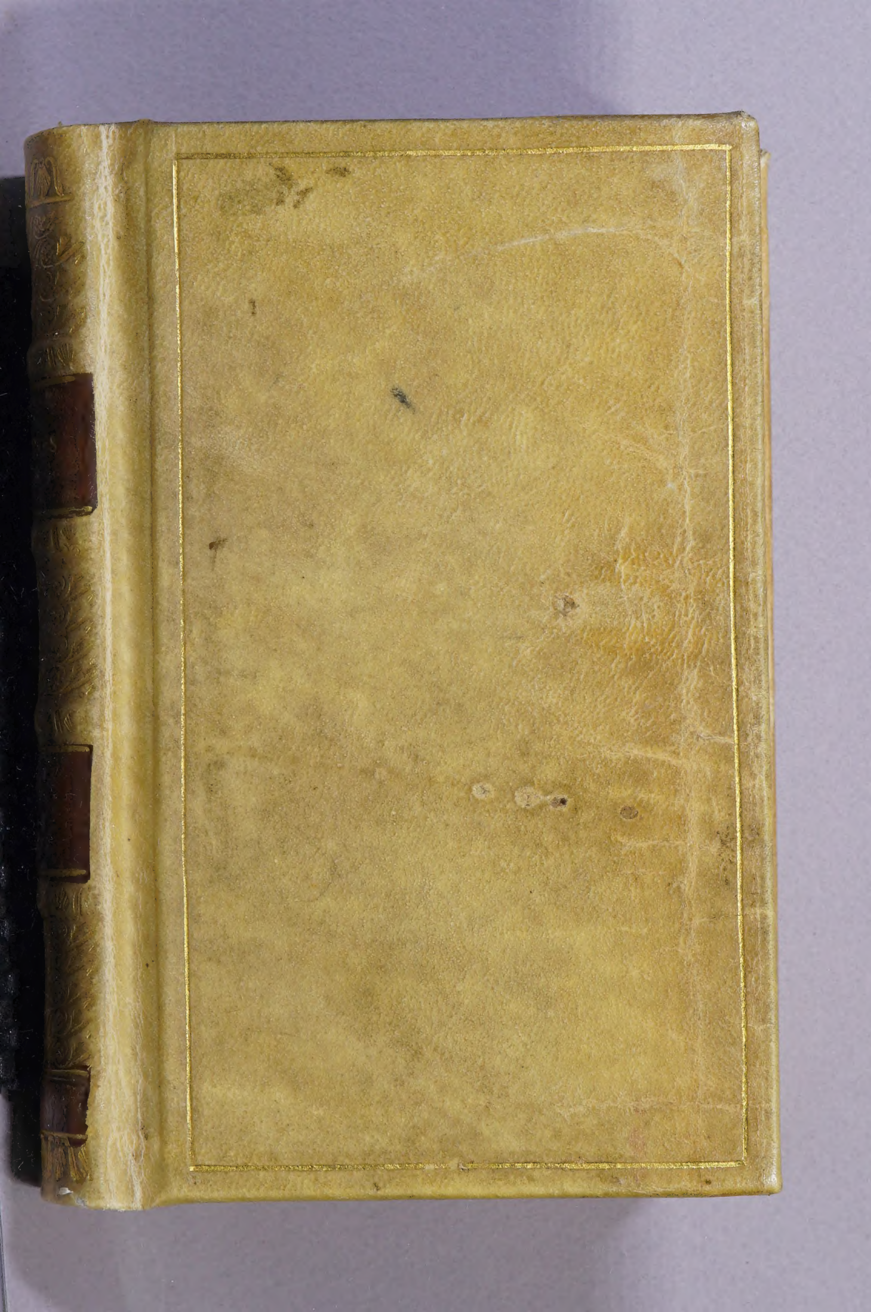




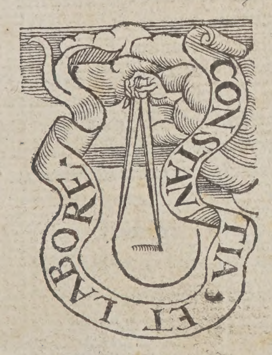




HISTORIALE DESCRIPTION DE L'ETHIOPIE,

Contenant vraye relation des terres, & païs du grand Roy, & Empereur Prete-Ian, l'aſſiette de ſes Royaumes & Prouinces, leurs coutumes, loix, & religion, auec les pourtraits de leurs temples & autres ſingularitez, cy deuant non cogneües.

Auec la table des choſes memorables contenues en icelle.



EN ANVERS,
De l'Imprimerie de Chriſtofle Plantin, à la licorne d'or.
1558.
AVEC PRIVILEGE ROYAL.

Iule
ron.

ami-
oes.

EXTRAIT DV PRIVILEGE.


A Majesté Royale a donné Priuilege à Christofle Plantin, de pouuoir imprimer, ou faire imprimer, vendre & distribuer lés liures cy dessous nommés, assauoir:

Lés recettes diuerses de plusieurs auteurs:

Les Secrets de Reuerend Signeur Don Alexis Piémontoys, tous bien experimentés:

Theologia germanica: &

L'historiale Description de l'Ethiopie.

Defendant à tous autres Imprimeurs, & Libraires, de faire les semblables deuant quatre ans acomplis, sus peine de confiscation desdits liures, & de vint Carolus d'amende: ainsi que plus amplement est declaré en l'original. Donné à Brusselles le VI. *Iour d'Octobre.* M. D. LVII.

P. de Lens.

DISCOVRS SVR LA PREMIERE, ET SECONDE LETTRE DE ANDRE CORSAL FLORENTIN.

ESTANS paruenues en mes mains deux lettres de Andre Corsal, desduisantes la narration d'vn voyage sur mer, entreprins et drecé pour conduire aux ports d'Ethiopie, vn Armenian nommé Mathieu, Ambassadeur de Preste-Ian, auec vn nommé Odoard Galuan semblablement Ambassadeur du Roy Emanuel de Portugal. Et ayant en deliberation de les faire mettre sur la presse pour les imprimer. La bonne fortune voulut que je les monstrasse au Magnifique Signeur Iules Speron gentil-homme Padoan, personnage non moins aorné de bõnes lettres & doctrines, que de souueraine courtoisie et humanité. Lequel sur ce me dit auoir entẽdu d'vn honeste cheualier Pourtugallois, autresfois estudiant à Padoüe, nommé S. Damian Goés comme le voyage que firent les deux Ambassadeurs dessusdictz à la Cour de Preste-Ian grand Roy d'Ethiopie : auoit esté particulierement descript par

S. Iules Speron.

S. Damian Goes.

vn Dom Francisque Aluarez, qui fut en leur com paignie. Et que en faisant imprimer ces deux lettres d'Andre Corsal, au deuant dudict voyage d'Aluarez, elles pourroient seruir d'vn beau proheme, qui donneroit grande lumiere & intelligence à ceux qui liront la suycte en apres. Pour ce que plusieurs choses precedentes, l'expedition du voyage d'Ethiopie, passées en silence par ledict Dom Francisque Aluarez, sont narrées amplement esdictes lettres. Et que la copie d'vn tel voyage se trouueroit vers le susdict Signeur Damiam Goes, sur les denieres marches de Hollande: disant iceluy Sperone sauoir pour certain la gentillesse & courtoisie du Signeur Damian Goes estre telle, que liberallement la donneroit, qui la luy enuoiroit demander. Pour laquelle cause, & affin que a si bon œuure ne s'entreposast dilation, Messire Thomas Giunte (lequel pour faire plaisir aux gens studieux, n'a onques espargné, & n'espargnera jamais, ne ses deniers ne ses labeurs) delibera mander querir celle histoire de la peregrination Ethiopique, laquelle apres lauoir obtenue, & leüe, luy fut dit que le liure d'vn tel voyage se retrouuoit imprimé en la cité de Lisbonne par ordonnance du Serenissime Roy de Portugal. Dond de rechef luy conuint necessairement mander encore querir, & prendre c'est exemplaire Portugallois. Et ayant bien voulu conferer auec ceste copie, trouua y defaillir le proheme

Thomas Giunte.

heme faict par le susdict Francisque Aluarez, & en plusieurs lieux maintes regles defaillantes des choses dignes de cognoissance, oultre les fautes des noms de plusieurs lieux, places, & dignitez des personnes, comme pourra plus particulierement cognoistre & juger quiconque voudra lire ceste nostre traduction en langue Italienne, & la conferer auec la description Portugalloise. Et afin que le droict fil de telle histoire ne fût entrerompu, ains se peût lire par continuelle teneur en toutes ses parties, Meßire Thomas Giunte, outre les lettres de Corsal apposées (comme est dict) pour probeme à l'histoire, à voulu adiouster à la fin en maniere d'epilogue l'obedience que le prenommé Fracisque presta, & presenta au grand Pontife Rommain Pape Clement septiesme en la cité de Boloigne l'an 1532. au nom du Roy & Empereur d'Egypte Preste-Ian auec les lettres, par ce grand Signeur escriptes à la Beatité Pontificalle. Et encore pour ne defaillir à rendre plus clair & plus ouuert (autant que faire le pourront les debiles forces de nostre esprit) le principe, & la cause de ce voyage, nous sommes pourpensez qu'il ne seroit mal agreable aux lecteurs si en faisant ce discours estoit renouuellée la memoire de maintes choses memorables appartenantes à celle narration, & par plusieurs ans en leur endroict succedées, extraictes de l'histoire Portugalloise, ou est parlé de la vie & des faicts de leurs

Lettres de Preste-Ian au Pape Clement.7.

Roys & Princes, en partie außi retirées d'vn liure dudict Signeur Damiam Goes.

Il est donc a entendre que le premier qui commença à descouurir la marine autour de l'Aphrique fut le tresillustre Dom Henry enfant de Portugal. Lequel y enuoya en bon equipage de mer ses carauelles, qui luy viuant arriuerent quasi aupres des terres subiacentes à la ligne equinoctialle. Depuys par ordonnance des autres Roys, principalement du Roy Dom Ian secōd de ce nom, oultrepasserent iusques au lieu dict le Cap de bonne esperance. Lequel fut ainsi appellé de ce nom. Pource que tous ceux qui auoient les années precedentes nauigé au long, & à l'endroict de celle coste, tenoient pour tout certain & asseuré qu'elle s'estendoit vers le mydi jusques à l'autre pole antartique, & desperoient d'y pouoir trouuer voye pour passer en l'Indie orientalle: mais abordez & joinctz qu'ilz furent audict Cap ou promontoire, & eurent veu son contour se reuolter vers le soleil leuant, prindrent cueur à passer outre, & pour ce le nommerent Cap ou Chef de bonne esperance.

Henry de Portugal.

Dom Ian second.

Cap de bonne esperance.

Ce Roy fut le premier à qui fut portée la monstre de certain poyure prins, au Royaume de Benim, au dessus de l'Ethiopie, & qui premierement fît habiter l'Isle Sainct Thomas, par auant inhabitée, solitaire, & pleine de boscages, ou il ennoya vn grand nombre de Iuifz pour là demeurer

Benim Royaume. Isle Sainct Thomas.

Colonie Iuiue.

meurer & y cultiuer les ſucres. Ce noble Prince eſtant de treshault & ſublime eſprit, & n'ayant autre penſement pluſgrand ſinon à chercher & trouuer le moyen comme il pourroit faire flotter ſes carauelles & nauires de guerre en l'Inde orientalle, delibera de mander & enuoier par terre ſes meſſagers pour deſcouurir les pays maritimes de l'Ethiopie, Arabie, & Indie: de la grandeur immenſe, & opulente richeſſe, deſquelles il eſtoit ia bien informé tant par diuerſes perſonnes qui là auoient eſté, que par pluſieurs liures des anciens, & meſmement par celluy du magnifique Miſsire Marc Paul gentil-homme Venitien, qui luy fut apporté en Lisbõne par le treſilluſtre infant Dom Pierre, alors qu'il fut en la cité de Venize, & diſent les hiſtoires Portugalloiſes que le volume luy fut donné pour vn treſsingulier preſent. Et que depuys que cedict liure fut traduit en leur langue en aduint ſi grande cauſe d'admiration, que tous les ſereniſsimes Roys de Portugal s'enflammerent en ardent deſir de vouloir faire deſcouurir les parties de l'Indie Orientalle, & meſme ſur tous y fut affectionné le Roy Dom Ian. Qui pour telle deliberation mettre en effect, trouua deux hommes Portugallois qui ſauoient parler & entendoient la langue Arabeſque, & donna charge à l'vn d'iceux d'aller Ambaſſadeur à celluy grand Prince des Noirs appellé en tiltre Preſte-Ian: & à l'autre de deſcouurir premirement les coſtes

Marc Paul Coſmographe.

Dõ Pierre infant de Portugal.

Dom Ian Roy de Portugal.

marines de l'Ethiopie, & puys d'aller voir l'Isle d'Oremus, & les Royaumes & citez de la coste de l'Indie, ou prouient le poiure, & le gingembre. Alphonse de Paiua, qui estoit l'vn des deux estant paruenu à la Cour de Preste-Ian, mourut incontinent. Et en son lieu y alla vn autre nommé Pierre de Couillan. Lequel au parauant estoit allé descouurir la terre de Calicut, et de toutes ses parties marines puys de là estoit passé sur l'Ethiopie, & en fin arriué à Cesale ayant tousiours donné aduis, & mandé aduertissement au susdict Roy Dom Ian de tout ce qu'il auoit veu & descouuert, comme plus amplement, & particulierement se peut lire au voyage que en à escript le preallegué Dom Francisque Aluarez. Et pour ceste cause je n'en veil dire autre chose. Estant donc icelluy Pierre de Couillan en ladicte cour de Preste-Ian, & depuys plusieurs ans passez (d'ond la cause estoit, que jamais il ne peut obtenir licence de se departir) mourut ledict Roy de Portugal Dom Ian second, & luy succeda le Roy Dom Emanuel, qui fit flotter ses carauelles & ses armées de mer à l'entour de toute l'Ethiopie, & se ioignirent à l'Indie, ou par la vertu, proësse & vaillance de ses bons Capitaines hommes tresexcellens au faict de la guerre, & tresexpers en l'art militaire, obtint plusieurs victoires es parties de la mer rouge, des goulphes de Perse, & de l'Indie: tellement que plusieurs Isles & citez se rendirent

rm⁹ no e Isle.

lphonse Paiua.

ierre de Couillan

Retenue d'estrangiers es terres de Preste-Iã

Conquestes Portugalloises.

rent

rent à ſon obeiſſance : & furent mandez plu-ſieurs & diuers Ambaſſadeurs à la Cour du grand Roy Preſte-Ian, qui en ce temps eſtoit encore jeune adoleſcent en l'age de dixeſept ans, nommé Dauid. D'ond aduint que la renommée de ces glorieuſes victoires fut de telle, & tant grande efficace, qu'elle eſmeut la Royne Helene mere grand du jeune Roy Dauid Preſte-Ian (laquelle gouuernoit luy & tout le Royaume) en ſorte qu'elle delibera à toute fin d'enuoier vn ſien Ambaſſadeur en Portugal. Si trouua vn Chreſtien d'Armenie nommé Mathieu, homme practic, & de grand faict, & qui ſauoit parler & entendoit diuerſes langues. Et affin de luy donner plus grand credit, elle voulut que auec luy allât vn jeune noir Abiſſin Ethiopien. Donc ces deux embarquez en vn port de la mer rouge firent voile, & allerent en Indie, en la cité de Goa, en laquelle eſtoit le Signeur Alphonſe d'Alburqueque Viceroy. Qui les receut en gracieux accueil, & les ayant faict monter ſur ſes nauires, les manda à Liſbonne, ou paruenuz à la preſence du Roy Emanuel de Portugal, expoſerent la charge, & la commiſsion de leur Ambaſſade & furent interpretées les lettres que mandoit la Royne Helene. D'ond telle eſtoit la teneur.

Dauid jeune Roy.

Mathieu Armeniā

Ambaſſade Ethiopique.

LETTRE DE LA ROYNE HELENE MERE-GRAND DV ROY DAVID PRESTE-IAN EMPEREVR DES NOIRS.

ECRITE À EMANVEL ROY de Portugal : en l'An, 1509.

Innocaion.



V NOM DE DIEV le Pere, le filz, & le sainct esprit, Qui est vn seul en trois personnes, le salut, la grace & la benediction de Nostre Signeur & redempteur IESVSCHRIST, filz de Marie vierge, né en la maison de Bethleem soit sur nostre trescher & treschrestien Roy Emanuel Roy de Portugal, dominateur de la mer, & vainqueur des cruelz & incredules Mores.

Salutation et benedictiõ.

Nostre Signeur Dieu te doint toute bonne fortune, & te doint victoire de tous ennemis, & que par les deuotes prieres des annunciateurs du Redempteur nostre Signeur IESVSCHRIST, c'estasauoir les quatre Euangelistes, Sainct Iean, S. Luc, S. Marc, & S. Mathieu tous tes Royaumes, & païs de

de toutes pars & de tous costez soient esten duz & prolonguez & par leurs sainctes oraisons conseruez.

Nous te faisons sauoir (Nostre Trescher & tresbien aimé frere) que de la part de ton grand Capitaine Tristan de Cugna, sont vers nous venuz deux messagiers, l'vn nommé Ian, qui se dict estre prestre, & l'autre semblablement Ian, surnommé Gomez, nous demandans viures, & gens de guerre. Pour laquelle cause ie ne me suis espargnée de vous enuoyer cestuy nostre Ambassadeur nommé Mathieu, frere en nostre seruice, auec congé, & licence du Patriarche Marc, qui nous donne la benediction quand nous enuoyons aucun prestre en Hierusalem. A cause que iceluy est nostre pere spirituel, de nous, & de tous nos païs, Colomne de la foy de IESVSCHRIST, & de la tressainte Trinité. Narratio

Cestuy nostre Ambassadeur Mathieu, par nostre ordonnance & commandement a fait entendre à celluy vostre grand Capitaine (qui pour la foy de nostre sauueur IESVSCHRIST, combat en Indie) comme nous sommes promptz & apparillez à luy enuoyer viures & gens de guerre autant que besoin luy sera. A cause que nous auons entendu, que le Souldan Prince du Le Turc ou Souldan de Mammelucz.

Caire aſſemble & met ſus vne grand, armée pour venir & ſe ruer contre vos exercites. Et ce non pour autre cauſe, ſinon ſe venger des dommages qui luy ont eſté faicts (comme bien nous le ſauons) par les Capitaines des gens de guerre que auez en Indie. Leſquelz bons Capitaines voſtres, le Signeur Dieu par ſa ſaincte bonté daigne & veille faire proſperer touſiours de plus en plus & de mieux en mieux, affin que finalement tous ceux qui ne croyent en luy ſoient du tout en tout mis ſoubz le ioug. Et pource, contre les aſſaux de telz infideles ennemis, nous ſommes preſſez d'enuoyer bon nombre de genſdarmes qui feront eſtance aux deſtroicts de la mer ou eſt le paſſage à la Meſque, c'eſtaſauoir à l'Isle de Bebbelmandel, ou bien (ſi plus cōmode vous ſemble) marcheront au port de Zidem, ou au Tor affin que finalemēt, et totallement ſoit miſe en ruine & exterminée de deſſus la face de la terre, ceſte vermine de Maures infideles, & que les deuotz preſens, & dons ſacrez qui ſont enuoiez & portez au ſainct Sepulcre ne ſoient par les chiens deuorez.

[Z]ele de la [F]oy Chre[st]ienne.

[P]romeſſe

Or à preſent eſt aduenu le temps promis, auquel (comme ilz diſent) Noſtre Signeur IESVSCHRIT, & ſa Saincte mere & vierge MARIE ont predict, que es derniers temps,

[A]cōpliſment de [P]rophe[ti]e.

es païs de Francquie viendroit à naiſtre vn Roy qui en peu de temps deſtruiroit & oſteroit de deſſus la terre l'vniuerſe nation des Barbares, & Maures. Et maintenant à la verite nous voyons que ce eſt le temps preſent, auquel IESVS CHRIT promit à ſa Benoite mere cela deuoir auenir

Toutes les parolles que de par nous vous portera Mathieu noſtre Ambaſſadeur eſtimez les eſtre dictes comme de noſtre propre perſonne, & y adiouſtez foy comme à nous meſmes. Car il eſt vn des principaux perſonnages de Noſtre Cour, & pource l'auons éleu pour vers vous le man der. De ceſte credence nous euſsions bien baillé la charge à vos meſſagiers, que deuers nous auez tranſmis: mais nous auons faict doubte que nos affaires ne vous fuſſent par eux aſſez bien expoſées entierement ſelon noſtre vouloir. Credence

Par ceſtuy noſtre Ambaſſadeur Mathieu, nous vous enuoions vne croix, laquelle ſans aucune doubte eſt faicte d'vne piece du bois auquel noſtre Sauueur IESVSCHRIT fut crucifié en Hieruſalem. Dont ceſte piece de bois a eſté apportée, et d'icelle auons faict tailler deux croix: deſquelles l'vne eſt reſtée en nos mains, & l'autre pour la vous preſenter auons baillée à noſtre Ambaſſadeur,

attachée à vn annellet d'argent.

Reſqûête 'aillance

En oultre. S'il vous venoit à plaiſir de donner & ioindre par mariage legitime vos filles à nos filz ou bien vos fils à nos filles, ce ſeroit choſe treſagreable à nous, & à tous deux tres-vtile, & heureux commencement d'alliance fraternelle. Parquoy à la verité nous deſirons treſaffectueuſemét nous ioindre à vous par affinité nuptiale, ou à preſent, ou à l'auenir.

Benediction.

Au reſte le ſalut, & la grace de noſtre ſauueur, & redempteur IESVS CHRIST, & de noſtre treſſaincte dame la virge MARIE ſoit eſtendue ſur vous, ſur vos enfans filz & filles, & ſur toute voſtre maiſon.

Bon vouloir & grand pooir.

Oultre les choſes ſuſdictes nous vous faiſons ſauoir, & vous aduiſons, que ſi prenons deliberation de coniondre & vnir nos forces, & puiſſance d'armes enſemble, pour faire la guerre aux ennemis infidelles, nous aurons (moyennant l'ayde de Dieu) forces baſtantes, & ſuffiſantes pour preſtemét deſtruire, & aneantir tous les ennemis de noſtre ſaincte foy. Mais nos Royaumes & païs ſont ſituez tant auant en terre ferme, & tant eſtrangez de la marine, que par nul coſté ne poüons mettre armée ſur mer, ſur laquelle n'auons aucune puiſſance: pour ceſte cauſe nous ſeroit neceſſaire la con

ion-

ionction & alliãce de vous, qui estes (dond Loüange & grace en soit a Dieu) trespuissant sur tout autre en faict de guerre marine. Le Signeur Iesus Christ soit en vostre ayde comme tousiours il a esté. Car à la verité les grandes choses par vous faictes en Indie sont certainement plustost miraculeuses que humaines. Et si vous voulez armer mille nauires de guerre, nous vous donnerons à force viures, & vous fornirons toutes choses necessaires à telle armée, en tresgrande abondace.

Roy de Portugal puissant sur mer.

La teneur & interpretation de ceste lettre oûye, & entendue par le Roy Dom Emanuel, & l'assistãce des Signeurs de son conseil, ilz demourerent quelque temps en suspens. Pource que les choses proferées au recit & exposition de ladicte lettre leur sembloient estre trop grandes, & pour autant auoient quelque suspicion qu'elles ne fussent bien vrayes. Et encore faisoient ilz doubte que c'est Ambassadeur ne fût point venu par mandement de la Royne Helene. De laquelle doubtance incontinent fût remplie toute la Cour. Non obstant depuys le Roy Emanuel desirant de retenir, & accroitre le plus que possible luy seroit l'amytie de ceste Royne, pour se poüoir seruir des forces, puissances, faueurs & commoditez d'vn tel,

Offre tre grande.

Ambassa de suspecte.

Entretien d'alliance necessaire à Princes.

tel, & tant puyſſant Royaume, pour la reputation & entretien des affaires ſiens en l'Indie & en la mer rouge: il eleut vn ſien Ambaſſadeur nomme Odoard Galuan, lequel enſemble auec l'Ambaſſadeur Mathieu il expedia, & auec grandz & riches preſens le mãda auec vne ſienne armée en Indie ſoubz le Capitaine Loupes Souares. Arriué que fut ledict Capitaine à Cochin, & donné ordre à ſe fournir de victuailles, il delibera de reprendre volte vers la mer rouge pour mettre en terre Mathieu, & Odoard Galuan Ambaſſadeurs d'Ethiopie, & de Portugal. Par ce meſme temps Andre Corſal ſe trouua d'auenture à Cochin, & monta en mer auec ladicte armée. Lequel Corſal a eſcript tout ce qu'eſt contenu en la ſeconde lettre, ou il ſe lît que larmée ne peut jamais faire ſcale ne prendre terre au port d'Erroe en l'Ethiopie au deſſus de la mer rouge, ains qu'ilz retournerent à l'Isle de Cameran, ou mourut Odoard Galuã Ambaſſadeur du Roy Emanuel de Portugal, & ainſi pour celle année, fut entreposée l'expedition de l'Ambaſſadeur Mathieu. Et plus n'en eſcript le ſusdict Andre Corſal. Es deux lettres de luy extraictes ſi aucunes fautes ſont trouuées, reiectez en la cauſe ſur le mauuais & corrompu exemplaire que nous en auõs peu recouurer.

Odoard Galuan.

Ambaſſadeur de Portugal Loupes Souares.

André Corſal.

Mort de Odoard.

Excuſe.

LETTRE D'ANDRE CORSAL FLORENTIN, A TRESILLVSTRE SIGNEVR IVLIAN DE MEDICIS:

ECRITTE EN COCHIN, *Ville des Indes, le sisiéme Iour de Ianuier, en l'An M. D. XV.*

Touchant ses Voyages faitz es dites parties.



Onsigneur, ne voulant faillir à la promesse que je vous feis en prenãt congé de vous, i'ay bien voulu vous enuoyer ce petit discours touchant le Voyage que i'ay fait aux Indes, lequel s'il ne sera si long comme vous voudriez, ie m'asseure toutes-fois que vous prendrez en gré la bonne volonté, que j'ay tousiours eüe de vous faire seruice. Monsigneur, vous deuez entendre que apres que partismes de Lisbone, nous eusmes tousiours le vent propice, & passant la ligne equinoctiale, arriuâmes en la latitude de trente sept degrez en l'autre Hemisphere à trauers du Cap de bonne esperance, qui est vn climat froit & fort subeict aux vents: & mesmes qu'en ce tẽps Premier voyage au pol antartic.

la

là le ſoleil ſe trouuoit parmy les ſignes Septentrionaux, ou nous trouuâmes que la nuict eſtoit auſſi de quatorze heures. Nous vîmes audit lieu pareillement vn merueilleux ordre d'eſtoilles, leſquelles à l'oppoſite de noſtre nort ſans nombre ſe voyoyent virer ça & là, & apres auoir bien cherché le pol antartic par la hauteur des degrez, primmes le jour par le Soleil, & menſurâmes la nuict



auec l'aſtrolable, ou vîmes deux petites nuées de moyenne grandeur, qui ſe voyoyent à l'entour du pole tantoſt bas, tantoſt haut, auec vne eſtoille au mylieu, qui pareillement ſe viroit loing du pol vn-

vnze degrez, & au dessoubs d'icelle se monstroit vne croix merueilleuse au my-lieu de cinq estoilles, qui l'enuironnoyent (comme le Charoit fait nostre pol) auec d'autres estoilles toutes virantes autour du pol, & loing d'iceluy enniron trente degrez, faysans leurs cours par lespace de vingtquatre heures, auec vne si grande beauté & clairté, qu'il ny a signe celeste qui se puisse accomparer à cestuy, & pour mieux donner le tout a entendre, nous auons icy deuant mis la figure dudict pol.

Nous primmes apres nostre chemin vers septentrion, ayants desia commencé voir le Cap de bonne esperance, & arriuasmes à Monzambiqui, qui est vne Isle fort sterile & non trop grãde, mais ioignante à la terre ferme, & ayant quinze degrez de latitude. En icelle habitent des Mahommetistes, combien qu'elle soit soubs l'obeissance du Roy de Portugal: ny est autrement profitable sinon pour la commodité du port, qui est assés bien assis & acommodé au voyage d'Inde. La terre ferme est habitée d'hommes brutaux, & semblablement toute la coste iusques à la mer rouge: & au Cap de bonne esperance ont vn mesme langage, & du Cap de bonne esperance iusques au Cap vert parlent differemment des Monzambiques. Toute ceste coste depuis le Cap vert iusques à la mer rouge est copieuse d'or, que l'on porte vendre a la mine de Cefalla, qui est vne terre subiecte au Roy de Portugal, prochaine à Monzambiquy, là

Second voyage aux Indes & la proprieté des lieux.

ou lon trouue quelque peu d'ambracan & quantité d'iuoire. Estans à Monzambiquy trouuâmes deux petites nauires Portugalloises, qui venoyent de l'Isle de Saint Laurent qui est dedans la mer vis avis de Monzambiquy, laquelle Isle est des plus grandes, que l'on aye découuert de nostre temps, & remplie de toutes sortes d'animaux sauuages, de ris, & autres semences, desquelles viuent les habitans d'icelle. Elle est aussi copieuse d'argent, d'ambracan, de gingembre, de melegiette, & cloux de girofles, mais non pas si bon que ceux des Indes. Il y a grande quantité de miel, de saffran, & de succre, mais ils n'en sauent point vser, & n'est pas si bon que celuy des Indes, citrons, cedres, orenges, plusieurs riuieres & eaux douces, auec tout plein de beaux ports de mer. Les hõmes sont fort sauuages, parlants autrement que ceux de Monzambiquy, mais ils ne sont pas du tout si noirs, combien qu'ils ayent les cheueux frisez: comme tous ceux de ceste coste. Les portz de mer sont tenus par les Maures, lesquelz auec draps de cotton & autre marchandise viennent acheter celles de ceste Isle, comme ilz font aussi en la coste de Monzambiquy. Lon dit encores que pres d'icy il y a vne autre petitte Isle appellée Oetacamban, que les Portugallois n'ont encores découuerte, là ou il y a grande quantité d'argent: ce qu'est vray semblable, attendu que lon en voit beaucoup manier à Monzambiquy, duquel lieu apres que nous

Isle de S. Laurent.

Oetacamban Isle.

fûmes

fûmes partis ſans nous élonger du vent Nort & grec, & ayants touſiours le vẽt en pouppe, Car il y a icy ſix Moys vent de Ponant & de Libecio, & les autres ſix Moys Grec et Leuant, qui ſeruent à reuenir des Indes, comme à y aller les deux autres (nous arriuâmes à Goa en vingtcinq jours: lequel chemin peût eſtre enuiron demille cinq cens lieuës. Icy paſſâmes la deuzième fois la ligne equinoctiale, ayants le Soleil par zenit ſans aucune ombre: & eſtants deſia retournez en noſtre Hemiſphere, trouuâmes ſix degrez de latitude, q̃ d'en voir dauãtage n'eſt poßible, à cauſe d'aucunes nuées prochaines à l'orizon, qui empêchẽt la veuë. En ce lieu des Indes enuiron cent cinquãte lieuës, l'eau de la mer eſt blanche comme lait: ce que peût aduenir à cauſe de ſon fond, là ou le ſable eſt blanc: mais là ou il eſt plus parfond il ſe monſtre de diuerſes couleurs, cõme celeſte, & tantoſt blanc, tantoſt noir. Depuis trouuâmes außi grande quãtité de ſerpens, qui nous donnerent à congnoiſtre que nous eſtions en la coſte des Indes, leſquels ſerpens ſont aportez en Hyuer par la pluye de terre iuſques dãs les riuieres. Ceſte Iſle de Goa à de circuit enuiron ſept lieuës & demye, & d'eleuation ſeize degrez, ſe ioignant auec la terre ferme appellée Paleacate, dont ſort vne riuiere, qui ſe va rendre à la mer, comprenant ladite Iſle au my-lieu, de laquelle ſont maiſtres les portugallois depuis cinq ans en ça, pour auoir eſté par le Signeur Alfonce

Mer de couleur de lait.

Iſle de Goa.

Dalbuquerque prinſe par force, & grand nombre de Maures tuez, & les autres chaſſez en terre ferme. Et apres il y feit faire vne fort belle ville de la grandeur d'vne demye lieuë, enuironnée de bonnes murailles & foſſez, remplie de maiſons, auec les rues ordonnées comme les noſtres, & vne fortereſſe, laquelle me ſemble la meilleure place que les Portugallois ayent es Indes. Ceſte terre eſt habitée de Gentils, qui eſtants mieux traictez des Portugallois, que des Maures, ſont amys des Chreſtiens, & ont beaucoup d'orfeures les meilleurs des Indes. Le Signeur du lieu eſtoit au parauant vn nommé Idelcan del Sabaio Roy Mahommetiſte, & de nation Turc, homme hardi & Signeur auſsi de la terre ferme ou eſt Paleacate, auec lequel s'en alerēt pluſieurs autres Capitaines de Turquie. Mais les hommes naturels de ce Royaume ſont Gentils, de belle apparence & de couleur tannée, leurs habillements ſont tous faicts à la Turque, & meſmes ceux des marchants, mais les autres à l'apoſtolique. Ils ont vne eſpece de preſtres appellez Bramyni, & autres, qu'ils nomment Nayci, qui couuertes leurs parties honteuſes d'vn drap de cotton vont la reſte du corps tout nu. Ils ſont gens de guerre, portants lances, arcs, eſpées & targues, & pour combatre ſont eſtimez les milleurs des Indes. Ils ont la terre fort fertile, & pleine de fruicts comme les noſtres, mais de la ſorte qu'ils ſont aux Indes. Les animaux autant

Fortereſſes des Portugallois.

Brāmyni preſtres.

priuez

priuez que sauuages y sont en grande abondance, & dans terre ferme Tigres & Serpens d'incroyable grandeur. Lon voit aussi parmy les riuieres plusieurs crocodiles ayants vint pieds de longueur, qui bien souuent sortent de l'eau, & se nourrissent des bestes qu'ils rencontrent au long des riuieres. L'Isle est de tresgrand aport, & tous les iours s'augmente, par la grande quantité des cheuaux, qui viennent d'Ormus, & de la mer de Perse, qu'ils vendent à ceux de Paleacate, et au Roy de Narsinga, et abordent tous en ladicte Isle, par ce que s'ils aloyent ailleurs descendre, les Portugallois, qui sont Signeurs de la mer, en seroyent marris, & prendroyent leurs biens & leurs nauires. Mais parauanture Monsigneur, vous serez esbahy d'entendre que l'on vende vn cheual ordinairement à la mode de nostre païs, quatre cens, cinq cens, & iusques à sept cens ducats, & bien souuent en passant l'ordinaire neuf cens, mille, & deux milles. Et de la vient que le peage est grand, car pour l'entrée d'vn cheual en l'Isle, ils payent quarante ducats de gabelle, tellement que cestuy an le Dace a vallu trente milles ducats, ce que a esté cause que l'année passée le Capitaine maieur passa en l'Isle d'Ormus auec vingtcinq voiles & trois milles hommes de guerre: laquelle Isle est située en la mer de Perse, & l'ayant prinse d'acord, tua le gouuerneur d'icele, par ce qu'il auoit voulu trahir le Roy d'Ormus, & ordonné de tuer le susdict

Pris des cheuaux ès Indes.

dit Capitaine, lequel apres y fît vne fortereſſe, là ou il faut que tous marchans abordent, ſoyent Perſiens, Arabes, ou Armeniens, & ne peuuent mener cheuaux des Indes, ny aporter épiſſeries, s'ils ne paſſent a Ormus, payans le dace au Roy de Portugal: laquelle choſe vient toute en augmentation du reuenu de Goa, en laquelle Mõſigneur, j'ay veu tout plein de vieux edifices des Gentils, & cogneu que les Portugallois pour y baſtir la ville de Goa, ont deſtruit vn temple fort ancien, appellé Pagode, en vne petite Iſle qu'on nomme Dinary, bien pres d'icy, lequel temple deuoit eſtre magnifique, & enuironné de belles ſtatues anciennes faictes d'vne fort belle pierre noire, a ce que j'en ay peu cognoiſtre par icelles qui ſont ruinées & tombées par terre, dont je ne faudray de faire toute diligence d'en recouurer quelqu'vne, & la vous enuoier, pour vous faire voir en quel honneur ont tenu par tout les anciens l'art de ſculpture.

Temple antique.

Le quatrieme voyage aux Indes

En partant donc de Goa, nous allâmes toujours au long de la coſte vers midy, & arriuâmes en vne ville nommée Batticala, ou lon prend le tribut, que lon paîe au Roy pour aler ſeurement par la mer, qui luy rend obeiſſance. De ce lieu eſt Sigñr le Roy de Narſinga de loy Gentile. Icy & en deux autres lieux voiſins l'vn appellé Onor, & l'autre Braxabor, ſe trouue grand nombre de gingembre, myrabolans, ſuccre, & riz, leſquelles marchandiſes ſont chargées par la mer rouge,

par

par Aden, & par Ormus, & a ladite terre treize degrez de latitude, ayant du costé de Ponant la mer, du costé de Leuant la terre, & la coste dedeuers midy & septentrion. Ils ont quasi vn mesme langage & nature comme ceux de Goa, & au dessus de Batticala lon voit deux montaignes, desquelles sortent deux ruisseaux, qui vont tomber vers la mer, & par la ou ils passent tout au long de la montaigne, ils ressemblent estre deux chemins fort blancs, qui est chose merueilleuse. Lon appelle Concon & decans en ce lieu tous ceux qui sont natifs du païs, & en Balagat & Commari, pres de Baticala commence le païs de Malabari, ou s'engendre le poiure: & ceux qui y demeurent ont vn langage diuers à ceux de Commari, & de Goa: lequel païs est limitrophe vers midy à Commari, que Ptolomée a nommé Pelura: & deuers Septentrion aux marez faits par le Gange appellé Curmuma, & anciennement Messolli. Ledit lieu de Commari ha huit degrez de latitude, mais de Curmuma, je n'en say rien encores. En partant donc de Batticala nous allâmes à Canonor, ou les Portugallois ont fait vn fort chasteau, & bien garny de toutes sortes d'armes, & de là, le Roy vint visiter le nouueau Capitaine Maieur auec deux milles hommes Nairi ou plus, armez selon la coustume de Goa, portant audict Capitaine vne chaine d'or remplie de rubis, et de perles, que lon estimoit enuirõ mile escus.

Cinquiéme voyage aux Indes.

Ce païs de Canonor ha douze degrez & demy de latitude, duquel lieu alâmes en Calicut, terre principalle & chef de tout le Royaume de Malabari. Le Roy en ce lieu s'appelle Can Murin, qui vaut autant a dire comme Empereur: & pour le vray ayant égard aux merueilleux edifices publicqs, temples, & palais Royaux, & les maisons particulieres de pierre, (non de paille commme aux autres lieux) l'on peut cognoistre que ce ha esté le membre principal de toutes les Indes, ou abordoyent tous les marchans de la mer Oceane, pour charger épisseries & autres marchandises, mais depuis que les Portugallois sont venuz aux Indes, ilz ont tousiours chargé en Cochin & Canonor, par ce que du commencement ils furent chassez & tuez en Calicut, là ou en Cochin ils furent bien receus par le Roy, lequel ils ont faict depuis le premier Roy des Indes. Ce Roy de Calicut iusques à deux ans passez a faict la guerre aux Portugallois à la requeste des Mahommetistes, lesquels comme le Roy veid aller en ruine, appointa auec le Capitaine Maieur, & luy permît de poüoir bastir quelques forteresses en ses terres, lesquelles sont auiour-dhuy aux Portugallois. Ce mesme Roy ala aussi visiter le Capitaine auec plus de quatre milles Nairi, ou gẽtils-hommes armez de lances, arcs, & targues, & luy donna vne chaine d'or semblable à l'autre, mais de plus grande valeur. Le païs de Malabary est fort temperé sans froid ou

Descriptiõ de Calicut.

chaud

chaud,fors deux heures du iour, estant le demeurant refroidi par le vent de la nuict, & du midy, en maniere qu'il ny eut iamais peste: comme par le Nairo,qui a mené l'Elephant par dela,aura assez sufisamment entendu vostre Signeurie.

Les Indes commencent depuis le destroict de la mer rouge,& vont iusques aux extrêmes regions Sinares. En icelles habitent & dominent les Maures, les Gentils, & les Portugallois, qui sont aujourd-huy Signeurs de la mer Oceane, cõmençant de Lisbonne, iusques aus Indes & des mers particulieres dicelles comme du grãd goulphe de Ganges, du golphe Persique & du destroict de la mer rouge et mer Atlantique,esquels lieux vont tousiours augmẽtans moyennãt leur trauail et peine: car ilsfont tous vnis ensemble,affectionnez à leur Roy,hardis en tous affaires, et sans crainte de pouuoir rien perdre,tellement que estans fort redoutez en ce païs,il est quasi impossible qu'on leur face dõmage:mesmes que sans leur congé lon n'oseroit voyager par la mer,ayans tousiours l'armée preste & forte,qui court par tout,tant deça que de la,& quant & quãt ayans puissance sur tous ports, & forteresses,que le defunct Signeur Alfonce d'Alburquerque Capitaine hardi,vaillant,bien fortuné & homme excellent pour la plus part a faict faire. Or la forteresse de plus importance est celle d'Ormus dernierement bastie, de sorte que tous marchans de Perse, Turquie, Arabie, & Armenie,

Confins & limites des Indes

voulants venir traffiquer en ces païs tant pour amener cheuaus, que pour remener épisseries: d'icy sont tenuz de surgir a Ormus pour y paier le dace & prēdre asseurance de nauiger. Ladite ville d'ormus est située à vingtsept degrez de latitude, enuironnée deuers midy, & Ponant de l'arabie heureuse, ou est le destroit de Baharem', & ou lon pesche les perles, estant diuisée de ce costé la du païs de Perse prochain à Ormus, du costé de Septentrion par le fleuue nōmé Tigris, & de Tauris auec le païs de Perse, & d'autre regions iusques à la mer, duquel païs est Signeur & Maistre Siech Ismael, que nous appellons Sophi, lequel dans terre ferme ha sont païs limitrope à celuy du Roy Sammacante, region à mon aduis des Parthes: & en ces terres de Perses lon trouue le lapis azuli, & les Turquoises. Deuers le Soleil leuant y a la prouince de Carmanie deserte, qu'on dit maintenant Rasigut, pleine de larrons & de coursaires. Et entrre Goa, & Rasigut, ou Carmanie, y a vne autre terre appellée Cambaïa par ou le fleuue Indo entre dans la mer, laquelle est habitée des Gentils appellez Guzerrati, qui sont quasi tous marchans, & s'abillent vne partie à L'apostolique, & l'autre à la mode de Turquie, & ne mangent chose qui face sang, & ne consentent point que lon face mal à quelque chose que ce soit qui ait vie. Mais leurs viandes sont de lait & de riz, & autres choses qui n'ont point ny d'esprit ny da-

Siech Ismael.

Lapis azuli Turquoises.

Guzerrati

me

ne, à l'occasion dequoy ils ont esté prins & subiuguez des Maures, sus lesquels domine vn Roy Mahommetiste: qui ha vne pierre de telle vertu, que en la mettāt en l'eau, ou la tenant en la bouche, elle oste la force a toute poison. Dauātage lon trouue en ce païs force Indaco, storax liquide, cornalines & chalcedoines, desquelles lon faict de belles pongnées de dagues, car les hommes (qui sont oliuastres) ont fort bon esprit en semblable exercice. La region de Cambaye ha la mer deuers midy, Razigūt deuers ponant, Paleacate à Soleil leuant, & vers Septentrion le Roy de sainct Marcant. Et le Royaume de Paleacate ha du costé de terre ferme le Roy de Narsinga premier & le plus riche de tous les autres Signeurs des Inde. Il y a aussi trois vutres forteresses au païs de Malabary, assauoir Canonor, Calicut, & Cochin, ou les Portugallois maintenant chargent les poiures & gingembres pour enuoyer en Portugal, ne voulans qu'ils soyent chargez pour ailleurs, & mesmes par Adem & par la Mecca afin qu'elles ne passent en Alexandrie, enuoyant tous les ans pour ce faict vne armée au destroict de la mer rouge, afin qu'il n'y passe point d'autres nauires, de manire que lon sera contraint de s'aler fornir d'épisseries de Venise à Lisbonne. Les Signeurs de Malabary sont tous Gentils, & la plus grand part des habitans Maures, aucuns autres Iuifs, et d'autres Chrestiens de Sainct Thomas, comme tesmoignent aucunes

Cambaye regiō Hanzigut.

cunes

cunes egliſes fort belles, l'vne deſquelles eſt prochaine à cinq lieuës de Cochin, & à neuf lieuës d'vn lieu nommé Elongallor, & l'autre eſt aßiſe en Colon, & ſont ſeruies par certains Armeniens, qui viennent des Indes. Vne autre de ces egliſes eſt en Coromandel plus grande de toutes, ou lannée paßée fut Pierre d'Andre Strozzi, qui ma dit que là eſt enterré Sainct Thomas en vn vieux ſepulchre de Pierre, aupres duquel en a vn autre d'vn Chreſtien d'Ethiopie ſubiect de Preſte-Ian, lequel aloit en ſa compaignie, diſant encores auoir veu certaines lettres grauées en la meſme egliſe, qu'il ne ſeut oncques entendre, & la forme d'vn pied caué en vne pierre de merueilleuſe grandeur, faicte par Sainct Thomas. Aupres de Coromandel y a vne autre ville appellée Paleacate, & autrement Salaceni, là ou lon trouue grande quantité de pierres precieuſes de toutes ſortes, qui viennent partie de Pigu, ou s'engendrent les rubis, & partie d'vne Iſle qui eſt contre au cap de Commari appellée Zeilan, là hauteur de laquelle deuers midy eſt de ſix degrez & deuers Septentrion d'huit: auquel lieu s'engendre quantité de pierres precieuſes, plus qu'en tout le demeurant des Indes: comme ſaphiz excellens, rubis, balais, topaſſes, iacynthes, chriſolites, & grenats, que les Maures eſtiment beaucop. Aucuns diſent que le Roy de ce lieu ha deux rubis ſi beaux qu'ils reſſemblent à vne flambe de feu combien

Sepulchre de S. Thomas.

bien

ien que ie pense pour la rarité diceux qu'on les oit plustost nommer écarboucles. Il y croist aussi e la canelle , & y a grand nombre d'elephans, ui sont vendus à diuers marchans des Indes, tan is qu'ils sont ieunés, affin de les apriuoiser plus fa ilement, & se vendent à la mesure de la palme a- roissant le pris selon la grandeur. Ptolomée toute- ois ne faict aucune mention de ceste Isle ni de dou e Isles, qui sont à costé de Monzambiquy, allans ousiours vers Malacca soubs l'equinoctial. Par- uoy l'on a cogneu par la nauigation des Portu- allois, qu'il a grandement failli en ses longitu- les, commençant depuis les regions Sinares , iusques aux Isles, qu'il appelle de bonne fortune: fail- ant aussi à la situation de Taprobane, comme vostre Signeurie aura veu par la carte marine, que l'Ambassadeur du Roy Dom Michel de Sel- ua a porté à Rome. Plusieurs diamans aussi & ambracan s'engendrent au païs de Paleacate, nais non pas si bons comme ceux de Narsinga, car ceux icy sont iaunes , nonobstant que les Mau res les prisent plus que les autres , auquel lieu le- dict Pierre Strozzi en acheta vn qui pesoit ving- trois caras beau & net qu'il portera à Lisbonne. Mais quant aus émeraudes ie ne say ou ils s'en- gendrent, & sont autant prisez en ce païs, comme au nostre.

Fortunatę insulæ.

Le dernier château des Portugallois aux In- des est Malacca, terre autant ou plus grande qu'il s'en

Terre de Malacca.

s'en trouue au monde, là ou vont les nauires d
Bengala, partans de la mer qui est pres de Gang
en ce lieu de Bengala entre le fleuue du Gang
qui est a vingtrois degrez soubs le tropic de Can
cer. Ici viennent encores ceux du païs de Pegu, le
quel cõfine par la coste auec le Royaume de Ben-
gala & de Liqui. Et au Pegu lon trouue plu
sieurs rubis, Benzui & Lacha, tenant de la par
tie de la coste Malacca, et par terre ferme Disurici
qni est Signeur en terre ferme jusques à la Cina.

La derniere terre deuers midi est Malacca, si-
tuée au dessus de la ligne equinoctiale deux de-
grès, appellée Aurea Cersonesus, & Bengala &
Pegu sont dominées par les Maures, & Ma-
lacca, par les Portugallois, lesquels Maures ont
tousiours guerre auec les Gentils de terre ferme:
car combien que lon aille depuis Malacca à l'Isle
de Sumatra, qu'ils disent estre Taprobane, tou-
tesfois elle n'est pas encore toute découuerte, à
cause de sa grandeur. Là s'engendre grande quan
tité de poiure que lon porte à la Cina, païs froid
situé au dedans de sino magno, & là ou vient
encores le poiure long, le benjoin, & l'or, que les
habitans portent en Sumatra par Malacca, lequel
lieu deuers midi regarde ceste Isle située soubs la
ligne Equinoctiale, & du costé de Leuant se trou
Isles Molucques. uent les Isles appellées Molucques, ou s'engen-
drent les cloux de girofle, les noix muscades, &
macis, & en d'autres le bois de l'aloé, & le sandal.

Et

t prenant le chemin deuers Orient lon trouue s hõmes bien petits eſtans aucuns d'opinion que ſte terre s'aille ioindre du coſté de Leuant & de Aidy auec la coſte du Breſil, laquelle eſt ſi grande ue on ne l'a pas encore toute decouuerte, ains di- nt aucuns que deuers Ponant ceſte terre ſe va oindre aux Iſles appellées les Anthilles du Roy e Caſtille, & auec la terre ferme dudict Roy. Lon a encores deuers Septentrion, paſſant par le ſino agno audit païs de Malacca querir les épiſſe- es: lequel voyage ont acouſtumé de faire les mar- hants de la Cina, portans auec eux muſc, rubar- e, perles, eſtain, porcelaines, ſoyes, & draps ou- rés de toutes ſortes, damas, ſatin, draps d'or, & utres choſes de grand pris, par ce que là les hom- nes ſont fort ingenieux, mais ont le viſaige laid, r les yeux petits, eſtans habillez & chauſſez com e nous ſommes. Et combien qu'ils diſent eſtre hreſtiens, toutesfois ie croy qu'ils ſont Gentils. 'année paßée noz Portugallois allerent à la Ci- a, toutesfois les autres ne les laiſſerent décendre n terre, diſants que leur couſtume eſt telle, que ul eſtranger entre en leurs maiſons, mais nonob- ant les noſtres firent bien leur proffit, vendans ur marchandiſe: & diſent qu'il y a autant de roffit à porter les épiſſeries à la Cina, comme a ortugal, eſtant là le païs froid & les épiſſeries equiſes: en ſorte que depuis Malacca iuſques à la ina, alant vers Septentrion, il n'y ſauroit auoir

Iſles Anthilles.

que

que cinq cens lieuës. Le Roy de ce païs ne se la
Façõ da-uoir au-dience du Roy des Indes. se iamais voir, ny parler, sinon à vn homme se
& si aucun demande quelque chose, l'vn le di
l'autre, & l'autre à l'autre, iusques au cinquanti
me, qui est celuy qui parle au Roy. Quant aux f
teresses de ce païs, le Capitaine Alfonse susdict
a toutes basties à la mode des nostres, lequel no
trouuâmes aux Indes & en Ormus auec tout ple
d'Ambassadeurs des regions circonuoisines, ent
lesquels celuy du Sophy luy donna de beaux che
uaux, grand nombre de Turquoises, & vne cime
terre fort riche, auec vn foureau d'or couuert d
perles & de pierres precieuses, monstrant que so
maistre desiroit grandement l'amytié du Roy d
Portugal, & de tous les Chrestiens. Plusieurs d
de noz gens passerent en Perse, & furent en s
court honorablement receus, & emporterent d
beaux presens, apres qu'ils eurent, auant qu'estr
arriuez, cheminé trois mois par terre, ce pendan
que Don Garzia de la Gorgnia neueu du capi-
taine Maieur, faisoit son conte de passer le de-
stroict de la mer rouge, pour combattre l'armée du
Suachen. Sultan, & faire vne forteresse ou en Dalacia, ou
en Suachen, qui est vne Isle soubs le dixhuitiéme
degré, ou s'embarquent les Religieux, qui passent
d'Ethiopie en Hierusalem. Mais apres que le-
dict Capitaine, eut laissé Ormus, & qu'il sen re-
tournoit par les Indes auec mille hommes & seize
voiles, il receut lettres de Melchias de Diupatam

terre

rre de Cambaia, par léquelles lon luy mandoit
'il s'en retournât en Portugal, par ce q'uil y
oit vn autre Capitaine Maieur en sa place, &
tres Capitaines des chasteaux, par léquelles
uuelles il cogneut que son seruice n'auoit esté
reable au Roy de Portugal, puis qu'il auoit
uoyé aux Indes aucuns prisonniers, que le-
Capitaine luy auoit enuoyé, & print de ce
t si grand desplaisir, qu'il retomba malade &
urut en sortant de la barque pour entrer en
a, apres auoir trauaillé dix ans aux Indes &
eué de belles entreprinses. Il y a maintenant
quatre mille Portugallois, déquels dans vn
is partiront mille pour aller à Ormuz, & de là
mer rouge, pour empêcher & garder que les
tres nauires ne passent à la Mecca, & nous de
uy an n'acheuerons ja nostre voyage, atten-
t que le Capitaine Maieur l'année qui vient,
era auecques toute l'armée pour recontrer le
tan, & faire vne forteresse en la mer rouge,
ttant en terre aux ports d'Ethiopie les ambas-
eurs de Preste-Ian & du Roy, & nous en irons
court dudit Preste-Ian, là ou je prie à Dieu
il nous vueille conduire.

Monsigneur, mon intention est de m'arrester
lque temps en ce lieu, et d'enuoyer à vostre Si-
urie la situation, noms, & diuisions des terres
entales, autant de Preste-Ian, comme du de-
rant des Indes, marchant en terre ferme pre-

nant lahauteur desvilles,& terres antiques m
rées par Ptolomée. Laquele chose pour mieus
complir, i'ay tou-jours auec moy l'astrolabe,&
tres instruments à ce fait necessaires. Qui sera
l'endroit ou je prieray nostre Signeur me
faire la grace, que à mon retour je
trouue vostre Signeurie en ice-
le prosperité qu'elle desire.
De Cochin aus In-
des, le sixie-
me
de Ianuier,
mil cinq cens &
quinze.

SECONDE LETTRE D'ANDRE CORSAL FLORENTIN, A TRESILLVSTRE PRINCE LE DVC LAVRENT DE MEDICIS.

Ecrite le XVIII. jour de Septembre. M. D. XVII.

Touchant la nauigation de la Mer rouge, & de Perse, jusques à la Ville de Cochin, au païs des Indes.

MOnsigneur, vous pourrez auoir veu par le contenu de ma premiere lettre, écrite à la bonne memoire du Signeur Iulien, comme la puissance des Portugallois aloit de jour en jour
us augmentant aus Indes. Parquoy voulant
ntinuer mon propos, (selon l'obeissance que ie
is à vostre Seigneurie, même par les lettres,
'il luy a pleu m'écrire de si loing, elle m'en don-
encores plus grand courage) je vous auertis
nme l'année passée Raysalmon & Amyrasen,
pitaines generaus de l'armée du Sultan, étans Capitaine du Sultan.
tiz de la mer rouge, étoient entrez dedans le

port d'Adem, auecques vingt galeres, & gran nombre de soldats pour passer aus Indes, & no faire laguerre. Parquoy le Signeur Lopes Soar nostre Capitaine Maieur (qui auoit esté empêch jusques alors à faire faire nouueaux nauires & g leres) fut contraint partir de Cochin le propre jou de Noël, auec quarante voilles bien equipées d'ar mes & d'artilleries, entre léqueles auoit ving grosses nauires, huit galeres, & douze carauel les auec deux milles soldats Portugallois & sep cens Chrestiens de Malabary. Parmi laquelle ar mée arriuâmes à Goa, là ou primmes des viure pour vn an: & en partant de là le huitiéme iou de Feurier mil cinq cens & seize, trauersâmes l la mer des Indes jusques à l'Isle de Soquotora e vingt & deux journées, qui sont enuiron troi cens lieuës à la mode de Ponant. La-dite Isle h treize degrez de latitude, & ha la mer du costé d de Leuant & de Midi, & deuers Ponant le Ca de Guardafuni, laquele est la derniere terre d'E- thiopie au commencement de la mer Arabique loingtaine de l'Isle trente lieuës, & ayant de lati- tude douze degrés. Lequellieu les Anciens on appellé & appellẽt encores toute ceste coste le pro- montoire de Zinghi: mais deuers Septentrion le confins de la-dite Isle sont la coste de Fratacchi, à quarante lieuës de l'Arabie heureuse. Ceste Isle de Soquotora ha de circuit quinze lieuës: & me semble que du temps de Ptolomée elle fût inco- gnuë;

Armée des Portugallois.

Isle de Soquotora & sa nature.

gnuë: ce que n'eſt pas grand merueille, conſiderant que les Anciens ne ſe élongnoyent guerres de la terre. Elle eſt habitée des bergers Chreſtiens, qui viuent de lait & de Beurre, de quoy ils ont grande abondance: & en lieu de paim ils mangent des dattes, & quelque peu de riz, que lon y aporte de dehors. Ils ſont naturellement Ethiopes, comme les Chreſtiens du Roy Dauid, ayants toutesfois les cheueux plus longs, noirs, & friſés. Leurs habillemens ſont fais à la Moreſque, a-ſauoir vn drap ſeulement à lentour des parties honteuſes à la mode d'Inde & d'Arabie. Il n'y a aucun Signeur naturel, mais ſont les villes prochaines à la mer commandées par les Mores de l'Arabie Felice, léquelz l'oſterent petit à petit aus Chreſtiens qui hantoyent auec eux. La terre n'eſt point fertile, mais deſerte, comme toute l'Arabie: & là ſont montaignes de merueilleuſe grandeur, auec pluſieurs ruiſſeaux d'eau doulce, & ſang de dragon, qui eſt vne gommme d'vn arbre (engendré en ces montaignes) non trop hault, mais gros aiant l'eſcorce dèliée, & montant iuſques la cime comme vne piramide pointue, auec quelques fueilles en haut taillées comme celles d'vn chêne. Et d'icy vient auſsi l'aloé Soterinum, prenant le nom de la meſme Isle. Mais en la côte de la mer ſe trouue beaucoup d'ambracan, tout ainſi comme en l'Ethiopie, & depuis Cheffala juſques au cap de Guardafuni, & de ceſte Isle de la mer Oceane. Ce

Sang de dragon.

Descri-ption du Camele-on.

pendant, Monsigneur, que nous étions en terre j'ay veu vn animal, que les Auteurs nommen Cameleon, disants qu'il vit seulement d'air, & n marche gueres viste, combien que à le voir il sen ble fort joieux. Sa grandeur est semblable à cell d'vn Lezart verd, mais il á le corps vn peti plus grand & les jambes plus hautes, fait à la semblance d'vn bras d'home, & tout au long de léchine taché comme vne truitte excepté qu'elles sont releuées comme boutons. Il a les yeus fort beaus & la queuë asses longue & vn peu tournée, étant par conclusion rouge, bleu, & blanc, & mêmes sous le ventre: & n'y a point de faute qu'il change de couleur bien souuent, sans que autre cou leur si aproche. Ce que j'ay fort bien obserué & fait jugement que ce vient de la propre nature de l'animal selon le plaisir ou déplaisir qu'il prent de pres ou de loing. En cetté Isle sont plusieurs villes & maisons tissues de rameaus de dattes, & Eglises basties comme celle des Mores, auec autels comme les nôtres. Et n'y a pas long temps que les Portugallois y firent vne forteresse, tuans & chassans tous les Mores de l'Arabie heureuse, Mais par ce que le païs étoit sauuage & sans aucun proffit, ladite forteresse fût abandonnée & mise par terre par les Mores, qui y retournerent, léquels maintenant que sommes arriués s'en sont tous foüis aus montaignes: parquoy ie n'ay peu sauoir n'y entendre chose de grande importance,

sinon

sinon que les premiers habitans de ceste Isle furent iadis conuertis à nôtre foy par vn Apostre de nostre Signeur, & qu'ils ont en grande reuerence la croix, le dimanche, & les autres festes, alans à l'eglise auec leurs femmes & enfans, combien qu'ils n'entrent dedans, se laissans gouuerner par vn prétre, qu'ils appellent Abunna.

Apres que nous eumes en ce lieu fait prouision d'eau, le quatriéme jour de Mars nous reprimes nôtre chemin, & passâmes le dit Cap de Guardafuni à veuê d'Ethiopie, trauersans de là à l'autre côte de l'Arabie heureuse, iusques à ce que le quatorziéme de Mars arriuâmes en Aden, qui est loing de Soquotora cent vingt lieuês, & a treize degrez de latitude. Ce lieu est le port principal d'Arabie & d'Ethiopie, d'assez grande étendue, & à mon aduis le plus noble, riche, fort, & beau selon l'apparence de dehors, et ornê de grans edifices de pierre ayant la situation merueilleuse, & de telle forteresse, que jamais n'en ay veu, ni espere voir le semblable. Car du côté de l'Arabie heureuse, à la-quelle il est conjont du côté de Septentrion, au milieu d'vn belle plaine, s'éleue vne montaigne, qui dedans la mer s'étent deux lieuës de long, de laquelle apres elle est enuironnée la plus grande partie, tellement qu'elle resemble à vne Isle, estant si droite du côte de Leuant, ou est vn port fort seur & beau, qu'il semble estre quasi impossible d'y poüoir

Cap de Gardafuni.

 monter.

monter. Au pied de ladite montaigne, vers orient est vne plaine garnie de deux murailles tréfortes qui commencent du mi-lieu de la su-dite montaigne, & a la forme de deux éles décẽdent iusques a la mer, de sorte que la distance d'entre icelles est lors de demie lieuë. En la sudite plaine est aßis le port d'Aden garny d'vn côté de la montaigne, de deux autres des su-dites murailles, du quatriême d'vne autre fort large commençante au pied de l'vne des deux, & trauersant par le mi-lieu de la plaine iusques au pied de l'autre. Or combienque ce côté de la muraille trauersante la plaine soit le plus fœble à défendre contre les ennemys, il est toute-fois bien fort non seulement à cause de plusieurs grosse tours, dont icelle muraille est garnie mais außi a raison que pour venir de terreferme à la porte de la ville (à lẽtrée de laquelle sont deux forts chasteaus) faut neceßairement passer par vn déstroit entre deux montaignes, de sorte que peu de gens peulent aisément garder & defendre le passage à plusieurs. Quand aux autres côtez, a-sauoir vers occident, la roideur & hauteur de la montaigne sert de suffisante fortification: & toutes-fois outre ce sont encore xxv. chasteaus au sommet si bien situez, découurans, & bâtans la ville, que de la auec pierres ou autres instrumens se peult facilement & defendre & ruiner. Dauantage au bort de la mer ioingant la muraille y a vn rocher garny de quatre grandes tours

Afsieté de de la ville & port d'Aden.

ours auec force artillerie, lequel defend le port & a muraille de la ville. En ce port situé entre la-lite muraille & le rocher reposent les nauires réseuremeut, & sans aucun danger ou crainte de tempeste de mer. En cette cité, il ny a point d'eau douce non plus qu'es autres d'Arabie & d'Ethiopie, prochaines à la mer: car il n'y pleut sinon au bout de cinq ou six ans vne fois: & nonobstant lon y trouue de bons fruits de toutes sortes, car les arbres se conseruent par l'humeur radical de la terre, & par la rosée qui y tombe du ciel en grande quantité: mais l'eau doûce est aportée de terre ferme loing de la ville quatre lieuês. Auant que les Portugallois fussent maistres de la mer des Indes, il souloit aborder en ceste ville grand nombre d'épisseries, drogues medicinales, senteurs, herbes de taneurs, pierres precieuses, draps de soye & cotton, & toutes autres marchandises que lon porte de leuant: & d'yci passoyent en Arabie, en Surie. & Asie mineur, jusques dans les ports de Damas, & d'Aleppo, & de là lon les distribuoit par l'Ethiopie. Toutefois la plus grande quantité estoit portée par la mer à Ziden, qui est vn port de la Mecche, à Suese, & autres ports du Caire prochains au mont Sinay, duquel lieu elles passoyent en Alexandrie, & de là en nostre Europe: tellement que ceste region de Malacca, Calicut, Ormuz, & Aden, ou telles marchandises abordoyent, estoit reputée la plus noble & riche d'Orient: com

me en noz quartiers sont maintenant Venise, de deça, le Caire. Mais depuis que les Portugallois y arriuerent, estant failli le proffit & commerce des-dites villes, les marchans Indiens aussi se retirerent à la terre ferme & es autres quartiers équelz abordent les Portugallois: ce que aporte grand prejudice au païs d'Inde, à Venise, & au Caire, puis qu'il faut que tout passe par les mains des Portugallois.

Incontinent que fûmes icy arriuez, nôtre Capitaine en signe d'amytié salua le port auec son artillerie: par-quoy les Ambassadeurs de Amirmirigian Gouuerneur de la ville, luy vindrent faire la reuerence & remontrer qu'ilz ne desiroient sinon la paix auec les Portugallois, en luy offrant viures & tout ce qu'il vouloit pour refraichir son armée. Quantetquant luy dirent des nouuelles, que Amyrasen, l'vn des deux Capitaines du Sultan étoit entré en terre ferme d'Arabie auec mil huit cens hommes blans, entre lequels y auoit sept cens Harquebusiers & trois cens Archiers, qui auoient ja prins Zibi & Taësa, villes principales du Royaume d'Aden, & pillé innumerables richesses, déqueles il payoient grand nombre d'autres soldats d'Arabie, & qu'il sétoit conjoint auec vn Signeur naturel d'iceluy païs grand ennemy & rebelle au Roy d'Aden, auec le-quel étoit ja entré si auant en terre ferme, qu'ils étoyent ja prochains à Almacharana, forteresse remplie des tre-

sors

urs de plusieurs Roys d'Aden, & de si grande valeur, que afin de n'estre reputé menteur, je ne l'ose écrire. Et combien que le Roy même y fit aler pour defendre son bien quatre vint mil homes de guerre: toute-fois il ne pouuoit resister à l'armée du Sultan, à cause des Harquebusiers & de l'artillerie. Ils di-rent encores comme Rayssalmon, autre Capitaine du Sultan étoit entré dans le port d'Aden auec son armée, la-quele il auoit mené de l'Isle de Cameran dans la mer rouge, & auec mil deus cens personnes auoit combattu quinze jours la ville, & rompu vne partie de la muraille, toute-fois que à la fin les Mameluches s'étoyent retirés & retournés à Ziden, sans faire autre chose. Le Capitaine adonc ayant honorablement receu ces Ambassadeurs, leur fit entendre, qu'il estoit fort marry de n'auoir rencontré la-dite armée: mais qu'il auoit deliberé de l'aler trouuer iusques à Ziden, n'ayant à faire d'autre chose que d'vn bon pilot ou Gouuerneur bien expert en la mer, pour le conduire à Ziden: & que quant à la paix, le Roy de Portugal ne faisoit la guerre sinon à ceus qui la vouloyent, n'y denioit la paix à personne qui la luy demandoit: & que touchant ce point il en parleroit plus au long vn autre foys. Les ambassadeurs ne furẽt si tôt partis & retournés en terre, qu'ils reuindrent presentans au Capitaine quatre pilots, grande quantité de chair, de pain, & de fruits Et ainsi partîmes, & en

Tresorts des Roys d'Aden.

en vn iour & demy fimes trente lieuës, jusques
ce qu'arriuâmes au destroit de la mer rouge, situ
au treiziéme degré de latitude: la ou trouuâme
vne Isle appelée Bebel asßés haute, mais sterile &
sans aucunne verdure comme sont toutes ces au
tres côtes d'arabie. Cette Isle a de circuit deu
lieuës, & est vne lieuë loing de la terre d'Arabi
& semblablement d'Ethiopie. Lon dit qu'il
auoit anciennement icy deux chaines de fer à trã
uers, qui empêchoyent l'entrée & sortie de la me
rouge: dans laquelle entrâmes le dix septiéme iou
de Mars, & primmes vne nauire de Cambaye
laquelle venoit de Zeila chargée de Turcs, Mam
meluches, marchandises & viures: mais la fortu-
ne voulut que la mesme nuit nous fûmes surprin
d'vne tresgrande fortune de mer, tellement qu
perdimes ledit nauire, auec d'autres Indiens, qu
estoyent en nostre compaignie, chargez de Chre-
stiens de Malabari, & vne fûste en laquelle estoy-
ent soixante hommes Portugallois. Et allan
ainsi par la mer rouge à veuë de plusieurs grande
Isles inhabitables pour faute d'eau tirant vers la
Mecca, mimes xxv. jours jusques au port de Zi-
den, & ce à cause des vents contraires: lequel che-
min fut enuiron de deux cens lieuës. Et estant ja
pres à huit lieuës du port, & pres à entrer dedans
& combattre la ville & l'armée, la fortune de re-
chef voulut que le vent se tourna de poupe à
proüe, de sorte qu'il ne fût jamais poßible de passer
plus

Latitude du destroit de la mer rouge.

Fortune & perte des Portugallois.

lus outre : ce que nous porta grand dommage, stant en ce temps là l'armée du Sultan depourueuë. Ce malheur causa encores que les Ambassadeurs, de Preste-Ian ne passerent plus outre. Et insi menés par la fortune deux jours, le vendredi saint perdîmes vne grand'nauire de Malacca, u'ilz appellent en ce païs Giunco, ayans premierement fait sauter dans le nostre vn grãd nombre e Chrestiens, qui venoyent de la Cina, & à la fin rouuâmes par la hauteur du Soleil auoir détourné nostre voyage de trente lieuës : de maniere que 'ayant guerres d'eau, & ne sachant ou en prenre & nous voyans beaucoup de gens primmes le hemin vers l'Isle de Cameran, comme le vent ous portoit: là ou le pilot faillant le chemin, nous mena en la côte d'Ethiopie, lointaine de l'autre Arabie trente lieuës, ayans deliberé d'entrer en Isle de Suachem, qui est en vn bras de mer, ou les hrestiens d'Ethiopie s'embarquent pour aller Ierusalem, & estans ja soubs la latitude de dixuit degrez sous lesquels l'Isle est située jamais ne seumes cognoistre. Pendãt lequel temps vîmes n nauire de Mores, qui y aloient aussi, lesquels ous assaillîmes, mais ils s'en fuirent, & donnent en terre laissans la nauire abandonnée: lors ous décendimes en terre pour chercher de l'eau, quelle, apres auoir fait plusieurs fossez & puys, ous trouuâmes salée: dont retournâmes fort marz & fâchés au nauire.

Necessité de l'armée des Portugalois.

Ayans

Ayants ainsi perdu toute esperance de trouue[r] l'Isle de Suachen, deliberâmes passer à Dalacie qui est vne autre Isle en la mesme côte, ou étoyen[t] autre-foys abordez les nauires de l'autre Capitai-ne, qui étoit entré en la mer rouge, mêmes qu[e] l'Ambassadeur de Preste-Ian nous solicitoit à c[e] faire, nous asseurant que de là nous pourrions ale[r] jusques au païs de son maistre, là ou nous serion[s] secourus de tout ce, qui nous étoit necessaire. To[u]tefoys en ce voyage nous ne trouuâmes rien, combien que souuent nous allâmes en terre pour trouuer de l'eau. Etant en ceste misere, alâmes long temps comme perdus & desesperés, sinon dela misericorde de Dieu, Vous asseurant, Monsigneur, que ce étoit vne grande petité que de voir mourir de soif si grand nombre de gens, & mesme ceux de Malabary, comme de plus petite complexion: d'autres mouroyent beuuans de l'eau salée, dautres du tont desesperés se jetoyent dans la mer esperants arriuer en ces Isles inhabitables, d'autres deuenoyent aueugles, & les autres mouroyent comme chiens enragés. De ce malheur nous tombâmes encores en vn autre plus grand, car ayant laisé le droit chemin, qui étoit au long de la terre, nous primmes la haute mer pour plus seure nauigation toute vne nuit: & au bout du jour nous trouuâmes enuironnés & bien empéchés parmi tout plein de rochiers & des Isles: telement que ne sachant le chemin, ny pouuans retourner en ar-

Grãde misere des Portugallois.

rie-

ere à cause du vent qui nous chassoit, & l'eau
eja nous étans quasi du tout faillie, pensâmes
ans aucune esperance être perdus. Finable-
ent apres auoir icy demeuré plusieurs jours (car
n'estoit poißible de cheminer la nuit, & le jour
ailloit que le bateau allât au deuant du nauire
our sonder le fond de l'eau, & luy faire la scor-
)nous trouuâmes certaines Isles plus grandes,
u la mer étoit encore plus large: & ayant là
rouué quelques autres nauires venũs de Dala-
ie pour pécher des perles, primmes quelque peu de
ourage, pensans être prochains à la-dite Isle,
oyennant la latitude de seize degrez que nous
rouuâmes. Et ainsi cherchans d'aborder au-
its nauires, ils s'enfuyrent en vne Isle aßés gran-
e, & nous fûmes contraints, â cause de la nuit,
ous élongner de terre jusques à lendemain au
atin, que nous en trouuâmes loing quatre lieuës.
endant lequel temps l'Ambassadeur nous mon-
a Dalacie, auec tout plein d'autres Isles, pro-
aines à la terre, & le lieu ou est le port du Pre-
e-Ian en la coste d'Ethiopie au pied d'vne gran-
montaigne, appellée Bisan ou Vision, là ou est
n hermitage de Religieus & vne église dediée
Abraam, en la-quele demeure vn Euesque de
sainte vie, appellé Abbuna Gebbra Cristos,
semble d'autres Religieus Obseruatins, &
ria nôtre Capitaine d'aler là pour refraichir
n armée: ce qu'il ne voulut onques faire, mais
enuoya

enuoya le bateau en l'Isle de Dalacie pour cher
cher de l'eau douce, lequel alé & reuenu tout joy
eux, ayant prins vn petit nauire de Mores, qu'il
appellent Gelfa, nous porta nouuelles comme i
auoit trouué en vne autre petite Isle ioignante
celle de Dalacie, grande abondance d'eau & d
beſtial. Par-quoy le premier jour de May nou
primmes terre enuiron quatre cens hommes, ren-
dant le païs ſeur, par ce que les Mores s'enfuiren
treſtous à Dalacie. Or eſtoit il aduenu que dans
la dite Gelfa lon auoit prins vn More homme
ſage, lequel, apres luy auoir donné habillemens &
draps de pluſieurs ſortes, enuoyâmes en Dalacie
pour parler au Roy, et l'auertir que nous n'eſtions
là décendeuz pour luy faire dommage, mais pour
prendre de l'eau, & luy païer à ſa volunté, et auſſi
pour attendre là noſtre Capitaine Maieur, qui s'e-
ſtoit égaré de nous par fortune de mer. Le Roy aſ-
ſeuré par ce More, nous enuoya ſes Ambaſſadeurs
leſquels ayans recognu Mathieu Ambaſſadeur du
Roy Dauid, luy firent grand feſte, nous offrant
que le tout eſtoit à noſtre commandemēt: de quoy
noſtre Capitaine les remercia bien fort, & les pria
de nous enuoyer quelques viures, de maniere que
le jour enſuiuant le Roy reſcriuit à l'Ambaſſa-
deur & au Capitaine, ſe rejouiſſant de leur venuë
par-my tout plein de grands preſens qu'il nous en-
uoya, comme lait, chair, & miel, monſtrant d'a-
uoir grande enuie de parler à nous, ce qu'il feit au
bout

bout de trois jours, qu'il vint vers nous, accompagné de cinq cens hommes de pié, armez de certains dars, écus, & arcs non guere bons, & quelques épées comme les nôtres : entre léqueles gens, les plus apparens étoyent ſus dés chameaus & dromadaires, & cheuaus legers d'Arabie, auec plusieurs inſtrumens, & ſons à la mode du païs. Le Roy étoit habillé à la Moreſque, auec vne robe d'or, & de ſoye de diuerſes couleurs, & au deſſus de ſa robe auoit vn drap à trauers à l'apoſtolique. Son eage ne paſſoit vintcinq ans, la couleur de ſa chair étoit tanée bien obſcure, comme la plus grande partie dés Mores de l'Arabie heureuſe, juſques à la Mecche, & sés cheueus fort lons & frizez. A cête venuë du Roy nous décendîmes à terre auec nôtre Capitaine, & tous ſans armes en ſigne de plus grande amytié : toutefois lés bateaus faiſoient tou-jours le guet prés du bort, de peur de quelque traïſon, couſtumée dés Arabes. Et aprés plusieurs cerimonies, le Capitaine & l'Ambaſſadeur prierent le Roy d'enuoyer à Suachen, ou par mer, ou par terre, pour ſauoir nouuelles de nôtre armée, & luy en donner dés nôtres : ce que le Roy promit, & ayant enuoyé querir noz létres aus nauires, s'en retourna en ſa terre. Par-my ce colloque nous ſeumes quelques nouuelles de l'état du Roy Dauid, que nous appellons Preſte-Ian, & lés Mores Sultan Aticlabaſci, & trouuames que l'étendue de ſon Royaume comprend quaſi

Habillément du Roy de Dalacie.

D tou-

Royaume, richesses, & vie du Préte-Ian.

toute l'Ethiopie interieure, & la basse Egipt[e]. Lés autres sont d'opinion, que son domaine ail[le] bien prés de Manicongo, qui est vne terre à co[te] de Ghinea du Roy de Portugal: & quand il mar[che] en campagne, il loge sous dés pauillons & tentes de soye, & de draps de diuerses sortes, étan[t] accompaigné d'vne quantité innumerable de gen[s] tant à pié, comme à cheual, telement qu'il ne peu[t] demeurer en vn païs plus de quatre moys, à cau[se] dés viures, ny retourner au même lieu dont [il] part, sinon au bout de dix ans, à cause de la chert[é] dés viures. Il se tient maintenant à Chaxum[o], terre qu'autrefois a été appellée Auxuma, mai[s] le vocable est corrompu, comme celuy de Mero[e] Ile dans le Nil, qu'on dit maintenant Guegue[r]re. Ils disent que le-dit Signeur est jeune de dix huit ans, beau, la couleur de sa chair est oliuatre, & ne le peut on voir au visage, sinon vne foi[s] l'an, ayant tout le reste du temps la face couverte, ny moins veut que personne luy parle, sinon pa[r] le raport d'vn à autre truchement jusques [à] trois ou quatre personnes. Lés hommes naturel[s] de la terre ont tous vne marque de feu, ainsi qu[e] lon lés voit à Rome, le-quel signe ne font ja e[n] lieu de batême, etans baptisez auec l'eau comm[e] nous, mais seulement pour obseruer la coutum[e] de Salomon, qui marquoit ainsi sés ésclaues: de l[a] lignée du-quel lon dit qu'est venu ce Roy d'Ethiopie, à çause d'vne Royne, la-quele passan[t]

Ile de Merœ.

pa[r]

ır là deuint grosse, et accouchà d'vn fils, du-quel ! venuë céte generation, qui obserue la loy anti- ue & moderne, comme sortie de la maison d'If- ël, acoutumant la circoncision, & le batême, & seruant lés fétes dés Apostres, dés Saincts mo- rnes, dés patriarches, & prophetes du viel nouueau testament. Aucuns disent que là vn aneau de Salomon, auec vne coronne, & ie chaire du Roy Dauid, tenuë en grande re- uerence. S'il plait à Dieu de m'amener jusques je vous en diray à mon retour plus certaines uuelles. En céte Ile donc (qui a seize de- ez de latitude, vingt lieuës de circuit, & pro- aine sept lieuës à la terre d'Ethiopie) nous de- urames vn moys tout entier. Et combien e l'air y soit bon, l'Ile basse, ayant certaines col- ies, & valées pleines de pruniers, & autres bres: toute-fois elle est telement sterile, qu'elle porte ne fruit, ne grains, parquoy la plus gran- partie de leur victuailles (qui sont miel, milet, urre, & quelque peu de blé) s'apporte d'Ethio- . Elle est abundante d'eau douce (chose rare en quartiers) & pourtant si trouuent de beaus pa ages de maniere qu'en toute l'Ile y a grande undance de cheures, chameaus, & beufs. Cette nmodité d'eau douce à été cause, qu'elle est aim- requentée: auec lés perles qu'on y pêche, qui t toutes au Roy. Lon lés va pêcher au fin d de la mer auec vn filet trainant, le-quel

Comme lon péche lés perles.

aprés qu'il est plein, il se tire dehors par le contre-pois d'vn nauire. Et ainsi ils ont de coutume a faire en Cephala, au long de la cote d'Ethiopie dont lon porte l'or de terre ferme non loing d Monzambiquy. Et le semblable font en Bahaten, qui est vne Ile en la mer de Perse, du-quel lieu viennent lés plus precieuses perles, & en plus grande quantité, que d'autre-part. Et ainsi fon ils en l'Ile de Zeilan, au desous de Calicut cen lieuës, ou s'engendrent encores lês topases, lés hia cyntes, lés rubis, lés sapphis, balaces, quelque carboucles, grenas, crisolites: & la milleure canel le. Céte Ile de Zeilan me semble être la Tapro bane, et non Sumatra, combien que l'année passée j'ay écrit le contraire : mais je conois qu'en c temps là Sumatra n'étoit encores découuerte. Lo péche lés perles aussi par-de-la Malacca, a païs de Cataio, ou de Cina, en certaines Iles de la mer grande, & toutes en vn même maniere. Mai rerournant à nôtre propos, vous deuez entendr Monsigneur, que durant nôtre demeure en Dalacie, l'Ambassadeur pria souuent le Capitain d'enuoyer le batteau en l'Ile de Mazuê, loing (nôtre jugement de veüe) de nous cinq lieuës seulement au pié de la sudite montaigne de Vision pour être informez de nôtre voyage, & de l'armée d'aucuns Religieus, qui là demeurent en l'hermitage de la vision. Ce que le Capitaine ne voulut faire, craignant quelque inconuenient, alant & venant

Isle de Zeilã anciénemẽt nommée Taprobane.

ant d'vn côté & d'autre: sous le-quel propos ay-it finablement deliberé de partir, pour aler en Ile de Cameran, & de là aus Indes, lés Mores Dalacie nous auertirent, que l'armée étoit en -dite l'Ile de Cameran: & se voyans asseurez u'elle ne viendroit point en leur qnartier, com-encerent à ne faire grand conte de nous, ny de ôtre amytié. Mais bien tôt aprés arriuerent us carauelles dés nôtres, ennoyées vers nous par Capitaine Majeur, qui se doutoit que nous ne ßions perdus, & encores pour découurir quel-ues pors dés Chretiens: & ainsi eûmes nouuel-s, que le jour même que nous nous separâmes l'armée, étans prochains de la terre de ziden, il orda vne guelfe au nauire de nôtre Capitai-auec dixhuit Chretiens de Grece, Corfu, Can-e, & Chio, & quelques Geneuois, tous bom-rdiers & maitres à faire galeres, disans que au mmencement, que le Sultan commença à dreßer armée, ils furent prins dans lés pors de Sirie, enuoyez à Suez, pour faire & armer lés gale-s, mais qu'ilz s'en étoyent en-fuis, donnans ntendre au Capitaine More qu'ils retourne-yent à Suez, ayans deliberé de prendre vn and nauire, auant que passer aus Indes, ou en rmus aus forteresses dés Chretiens, & que main nãt ayans veu nôtre armée, ils étoient là venuz ur luy donner nouuelles, que la terre de Ziden oit aßez mal pourueüe, car il ny auoit plus que

trois cens Mammeluches, & que Rayßalmon l'vn dès Capitaines du Sultan, qui auoit tué l'autre, auoit mis en ordre deus galeres, pour passer du Caire vers le grand Turc, que lon dit maintenant être Signeur de l'Asie mineur, & de la Syrie: & que tous lés autres Turcs, & mameluchiens étoyent égarez ça & là pour faute d'être payez, ayans laißé lés galeres, & artilleries au long de la mer, comme ceus qui ne se doutoyent de nôtre venuë. Et que sur cés nouuelles le Capitaine Maieur desirant d'arriuer à Ziden fut quinze jours voultigeant par la mer sans poüoir jamais prendre port, à cause du vent contraire. Et de fait du tems que nous vimes la terre de Ziden à l'entrée de l'armée dans le port, Rayßalmon ayant été auerti de nôtre venuë, eût loisir de pouruoir la ville d'artilleries et de gens de la Mecche, qui passerent en nombre plus de dix milles, de diuerses regions, là venuz en pelerinage: car de la Meche jusques à Ziden il n'ya que douze lieuës. Et incontinent qu'ils veirēt nôtre armée comparoitre, ils ne cesserent jour ny nuyt de leur tirer l'artillerie contre. Par-quoy fut deliberé par le conseil du Signeur Lopez Soarez de ne tenter la fortune plus outre, mettant en hazard toute l'armée dés Portugallois, & le païs des Indes: mêmes qu'en ce tems s'en-fuit vn ésclaue valet de chambre dudit Rayßalmon et Chrétien natif du Mont-deuis, qui auertit le Capitaine comme la ville étoit de toute

par

rs fortifiée, auec plusieurs autres secrets, & cho
d'importance: & que la étoit venu vn Am-
ssadeur du Roy de Cambaye, par le conseil d'vn
urc nommé Melquias, Signeur de l'Ile de Diu
tan & subjet audit Roy, le-quel étant home fin
cauteleus entretenoit d'vn coté lés Portugal-
is, & de l'autre le Sultan, desirant toute-fois la
struction dudit Signeur, à laduantage dés Por-
gallois, lés solicitant de passer le plus tôt qu'ils
urroyent à Diupatan, car là il lés ayderoit
viures, d'artilleries, de nauires, de boys, & d'ho-
es, et se viendroit joindre à leur armée, Léque-
chοses seuës par le Capitaine Majeur, donna
dre de s'en aler, faisant premierement bruler
ois gros nauires, auec vn galion de deus cou-
ertes, jadis armées par lés Mammeluches, quand
furent en Aden: & ayant ainsi tout depê-
é se vint rendre en l'Ile de Cameran, dont
omme j'ay dit) auoyent été depêchées le-dites
rauelles, pour nous venir trouuer en Dalacie.

Le Ziden (comme disent aucuns) est vne ville l'Arabie deserte, ayant vint-deus degrez & my de latitude, ou est le port de la Mecche, fort nommé entre lés Mores, le-quels l'appellent ter- sainčte, tout ainsi que la Mecche & Medina alnabi, là ou est enterré Mahommet, au-quel eu vont en pelerinage de tous côtez ceus qui suy- ent sa loy & en nulle de cé-dites villes ny peut trer nulluy, s'il n'est Mahumetain. La-dite

Descripti ondel'Isle de Ziden.

ville n'est pas trop grande, mais bien murée, & pleine de batimens de pierre: bien est vray que du côté de la mer elle souloit être sans murailles, mais ils commencerent à lés y faire depuis que lés Portugallois furent premierement à la mer rouge. Le païs est fort sterile & desert, comme lés autres d'Arabie: on n'y boit autre eau sinon celle que lon porte de dehors chargée sus dés chameaus, comme en Aden, en Zeilan, & par toutes lés autres villes prochaines à la mer. Ainsi depuis le Ziden jusques à la Mecche, a xij. lieuës par terre, depuis la Mecche à Medina lx. talnabi de Suez à Toro où s'aßembla larmée lx. außi par mer: de Toro au mõt Sinay prochain de Ziden cc: & de Ziden à Cameran c. lxx. Or voulant le Capitaine Majeur donner ordre à faire cête entreprinse, auoit enuoyé dé couurir lés pors de Préte-Ian, laissant l'Ambassadeur auec lédites carauelles: & nous autres alames à Mazuë, vers vn port dés Chretiens appellé Ercoco, ennoyãs de la vn méssager à vn Roy Chretien appellé Bernagas, vassal du Roy Dauid, loin du port quatre journées, & autant de la Vision, pour luy faire entendre la venüe de leur Ambassadeur, & d'vn autre enuoyé audit Sieur par le Roy de Portugal, l'auertissans de ne se fier point dés Mores de Dalacie, par ce qu'ils étoyent traitres, desirans de se venger du dommage, qu'ils auoyent receu, & auec cête resolution partimes par Cameran vers l'autre côte d'Arabie heureuse, qui est

loin

in cinquante lieuës de Dalacie, paſſant à veuë
plusieurs Iles, juſques à ce que au bout de qua- Deſcripti
-jours arriuâmes en Cameran, ou fumes joieu- on de l'Ile
nent receuz de nôtre armée. Céte Ile de Came- de Came
n, (comme j'ay dit) n'a de Circuit que quatre ran.
uës: elle eſt prochaine à demye lieuë de la terre
rme, ayant quinze degrez de latitude. Il y a
uiron quatre ans, qu'elle fut pillée lors que nô-
armée entra la premiere fois dans la mer rou-
auec le Signeur Alfonſe Dalburquerque, qui
demeura quatre moys: & par faute de viures
erent tout le beſtial, & couperent tous lés arbres
s dattes: & à la fin partans de là brulerent vne
ille aſſez grande, peuplée, & bien riche, à cau-
que lés nauires, qui paſſoyent d'Aden à la Mec-
e, prenoyent tous de l'eau en ce lieu, le-quel j'ay
ouué le plus chaut, que pas vn dés autres, te-
nent qu'il y mourut plusieurs de noz gens. Ce
ndant retournerent lés carauelles de l'Ile de Da
cie ſans auoir accomply nôtre deſein, à cauſe
leur mal gouuernement. Car auſsi tôt qu'ils
us veirent départir, étans bien prês au port
Ercoco, ils retournerent par Dalacie, & enuoye
nt le More de Grenade à terre pour parler au Traiſon
oy, & luy dire qu'ils étoyent là venuz par com d'vn Mo-
andement du Capitaine Majeur, pour traiter re.
pais auec ceus de l'Ile, mais il fit bien autre-
ent, car le méchant promit de donner l'Am-
ſſadeur, & lés carauelles au Roy de Dalacie:

& lés carauelles au Roy de Dalacie: et dautrepar arriué deuers nous fît acroire qu'il auoit apoint auec ledit Roy, & que lon pouuoit aler & veni seurement, priant le Capitaine d'aler à terre: & mener l'Ambassadeur pour ratifier la païs qu'il demandoyent, sous lequel propos voulant le Capitaine amener l'Ambassadeur auec luy, il luy fî réponse qu'il nétoit la venü pour aler en Dalacie entré lés mains dés Mores, ny moins pour se fier d'vn More de Granade, qu'il congnoissoit mieux que luy, & que quant à luy il ne bougeroit dés carauelles. Ce nonobstant les Capitaines mal conseillez, croyans aus paroles du More s'aprétoyent pour y aler, lors que le-dit Ambassadeur lés auertit de ny aler point s'ils nétoyent bien armez, & en bon equipage, commandant de faire acte, de tout cecy par le Grefier, ou secretaire du nauire. De quoy lés Capitaines ne fîrent aucun conte, ains s'aprocherent à terre auec le batteau sans armes, & attendans que le Roy deut décendre en bas, leur faillit le flot de la mer qui va & vient de six en six heures, telement que le batteau demeura là ce pendant que lés Mores y arriuerent, & ayant entendu que l'Ambassadeur ny étoit point, cõmencerent à tirer force fléches contre lés nôtres, & prindrent lebatteau, ou ils tuerent vn dés Capitaines auec deux autres, tandis que d'autre part aucuns qui auoyent leurs epées commencerent ruer sus eux, et fîrent tant qu'ils reprindrent leurs bat-

*tteaus s'en retournans deuers lés carauelles blé-
z, & mal en point, & auec tel desordre s'en re-
urnerent par Cameran, ne se souciant point de
ire autre voyage. Le Capitaine Maieur fut
rt marry de ce cas aduenu, & étant en doute en
uele part il deût prendre son chemin, suruint la
ort d'Odoard Galuan Ambassadeur pour le Roy
Portugal vers Preste-Ian, ce que fut cause que
n ne parla plus d'acheuer nôtre entreprinse.
Vous fûmes en Cameran jusques au douziéme
ur de Iuin, pendant le-quel tems abbatîmes la
rteréße faite par lés Mammeluches fort grande
bâtie à la mode de nôtre païs, aupres de la mer,
la ou le Sultan auoit dépendu dix milles saraffi,
u'est vne monnoye d'or qui vaut enuiron trois
uarts d'vn écu & à cours par toute l'Arabie &
artie de Perse étant marque de diuers coings se-
n la diuersité dés païs. En ce tems même j'ay
u de quel-ques Chrêtiens, qui s'enfuirent de Zi
en, comme il y auoit huit ans paßez que le Sul-
an auoit commencé de faire son armée dans les
orts de Suez, prés du Caire à trois journées par
erre, & que en tout ce temps là, il n'auoit seu fai-
e que six galeres bâtardes, & quatorze royalles
faute de bois qu'il luy faloit faire amener du
aïs subjet au Turc, & du goûfre de Scandaloro
uprés de Rhodes, de la en Alexandrie, & au Cai-
e par le fleuue du Nil, au-quel lieu lon le met en
euure, & aprés le portent sus dés chameaus jus-
ques*

Saraffi monnoye du Sultã.

ques au-dit port de Suez, disant que, quand lon i-
ra de la mer sês galeres auec leurs gens, artillerie,
et viures payez pour quatre moys, le Sultan auoit
dépendu huit cens milles saraffi, mêmes que leans
étoyent trois milles hommes, & chacune dés six
galeres batardes portoit à la prouë vn fort gros
canon appellé Bazilisque auec deus coleurines, &
à la poupe deus autres, & à chacun coté du mas vn
canon: & chacune dés quatorze galeres Royales
auoit à la prouë deus coleurines, & vn canon, &
autant à la poupe, & à côté vingtrois autres pe-
tites pieces d'artilleries apellees berses: et que quãt
aus hommes il en y auoit jusques au nombre mil-
le trois cens, léquelz étoyent Turcs, & autres mil
Africains, & dauantaige sept cens Mamelu-
ches reniez, entre léquels étoyent seulement mil-
le harquebuziers. Etant ainsi l'armée préte, le
Sultan enuoya Rayssalmon natif de Turquie
vers Suez, homme fort hardi & expert à la guer-
re, le-quel étant banni du grand Turc auoit long
temps éte coursaire en noz mers, luy ordonannt
qu'il fût en compaignie de Amyrasen, pour étre
de sés Lieutenans generaus, donc Rayssalmon
print charge dés soldats, et l'autre de pouruoir ce
qu'étoit necessaire pour l'armée. En cét accord
ils partirent de Suez, & en huit jours arriue-
rent à Tauro, & dela à Ziden, où ils prindrent
force viures, & à la fin se fermerent à Came-
ran, au-quel lieu le Sultan commanda qu'on
fit

Armée du Sultan.

Lieutenans du Sultan.

la ſudite forteresse, & leur commanda de ne ſſer plus outre ſans ſon congé. Mais il aduint ue en faillant lés viures & argent aus ſoldats, s'en alerent enuiron ſept cens homes, & s'en- irent en vne montagne de l'Ile, faiſant ënten- e aus Capitaines, qu'ils vouloyent étre payez, & uoir de-quoy viure, ou qne autrement ils mour- yent tretous pluſtôt que de retourner. Lés Ca- taines firent tout leur éfort de lés rapaiſer, & chans pour certain que le Roy d'Aden ne laiſ- it rien paſſer par terre ferme, où il étoit Signeur, myraſen couclut auec Rayſſalmon de paſſer au oyaume d'Aden auec vne partie dés harquebu- iers & archers, déquels Rayſſalmon auoit déja naſſé plus de deus mille, par ce qu'il lés payoit en, & auoit fait prouiſion de beaucoup de har- uebuzes. Ainſi paſſa Amyraſen au Royaume Aden en vn port, qui eſt entre le détroit de la er rouge, & Cameran, auec mille huit cens ho- es: léquels ayants défait auec l'artillerie grand ombre de Mores, entrerent par force dans Zibid, ui eſt vne cité du Royaume, grande, riche, & bundante de tous biens, de la-quele ils demeu- nt maitres, & en aporterent grandes richeſſes, mmes, & cheuaus, aprés y auoir tué vn frere du oy. Partans de là ils alerent à Taëſa, la-quele t vne autre aſſez bonne ville, toute-fois ils la rindrent aſſez facilement, par ce que lés Mores enfuirent craignans lés harquebuzes. Et ainſi

Mutination dés Mores.

qn'ils

qu'ils étoient là faisans grand chere, ils se mutinerent, demandans payes nouuelles au Capitain[e] le-quel se voulant excuser fut par eus menâsé d'étre mis en pieces. Sus céte occasion il récriui[t] à Rayssalmon tout ce que luy étoit aduenu, qu[i] ne luy fît aucune réponce, sinon qu'ils seroyen[t] tous payez, mais qu'ils fussent de retour à Came[ran]: mais ils répondirent tre-bien qu'ils ne vou[loyent] autre Cameran que la ville de-quoy i[ls] étoyent maitres: de sorte qu'Amyrasen fut con[trait] de s'enfuir & rétourner vers Rayssalmon: le-quel voyant de jour en jour faillir lés viures sortit du détroit de la mer rouge, & se retira à Zeilan, qui est vne ville située en la côte d'Ethiopie. Lés habitans d'icelle craignans qu'il ne leur aduint comme aus autres, donnerent aus Capitaines dix milles sarâfi, viures & gens pour fournir lés galeres: léquels incontinent aprés partirent de là, prenant le chemin d'Aden, & étans au mylieu du goûfre d'Arabie, virent vn grand nauire de Malacca, à la-quele Rayssalmon donna la chasse, & l'ayant prins chargé dinnumerables richesses, & marchandises, l'enuoya en Diupatan à Melchias, luy ordonnant de vendre tout, & renuoyer les nauires au detroit chargez de viures, de bois, de fer, & détouppes: le priant außi de se tenir tout prét pour donner à dos aus Chrétiens außi tôt que l'armée seroit là. D'autre côté Amyrasen passa auec l'armée en Aden, & arriué à

terre

re commença à battre la ville, mais sortans lés ns d'Aden dehors, luy oterent par force la gran-piece d'artillerie qu'il auoit amenée ce pendant e Raysalmon comparut. Et aprés auoir ab-tu vne partie dés murailles de la ville, décendit terre, & reprint son artillerie auec d'autres 'il y trouua : toute-fois ceus de la ville se de-ndirent si bien, qu'il fut contraint de s'en retour-r auec son armée en Cameran, & de là à Ziden: sachant lés nouuelles de la reuolte du Caire, Capitaines eurent question ensemble, & Amy sen s'enfuit à la Mecche, là ou il fut prins & nuoyé à Rayssalmon, qui luy faisant acroire de nuoyer au Caire vers le grand Turc, le fit jet-r & noyer dans la mer, & luy s'en ala vers le and Turc auec deus galeres : comme j'ay deja t vne autre-fois. Nous adonc partant de Ca-eran pour aler aus Indes le treziéme jour de in, & passant par le détroit de la mer rouge, (ain nommée je ne sc'ay pour quoy, n'étant en rien dif rente à la couleur dés autres) alâmes tou-jours toyant l'Ethiopie jusques à Zeilan, là ou arriuez ie nous fûmes la veille de sainte Marie Mag-lene, trouuâmes quelle étoit toute deporueuë, en étant enfuie la plus grande partie dés habi-ns, quand au reste qui fut enuiron cinq cens ho-es lés plus vieus furent par nous tuez & lés au-es prins pour ésclaues, combien que nôtre butin fut pas grand, ayans deja lés habitans du lieu caché

Batterie de l'Ile d'Aden.

Mort d'Amyrasen General de Sultan

caché, ou emporté le milleur de leurs bagues a
leurs. Et y ayans se-journé vn jour brulames to
te la ville sans laisser vne maison, qui ne fût d
truitte. La-dite ville a onze degrez & demy
latitude, & est bâtie en lieu bas & sablonne
sans aucunes murailles : toute-fois elle est as
grande & abondante en blé, béstial, & fruits to
diuers aus nôtres, telement que de là, & d'vne I
située au dessus de Zeila en la même côte appell
Barbara se porte si grande quantité de viure
qu'Aden & Ziden en sont pourueuës. Elle est au
si lointaine du détroit enuiron trente lieuës, au
quel lieu souloyent aborder plusieurs nauires d'A
den, & dés Indes chargez de plusieurs marchan
dises, & principalement d'encens, que lon aport
de Dufar, terre d'Arabie entre la mer de Perse
et d'Aden, auec poiure & draps, qui vont d'icy en
Cafila parmy lés trains dés chameaus jusques en
Ethiopie, & où sont lés eglises dés Chretiens. E
combien qu'entre Zeila, et lés Chretiens ait conti-
nuele guerre à feu & à sang: toute-fois ils ne
font point de dommage aus marchans, qui vont
et qui viennent. De Zeila & d'autres grandes ter
res du Royaume d'Adel est Signeur vn Roy Mo
re appellé Salatru, le-quel on dit étre sorty de la li
gnée du Roy Dauid, à cause d'vne fille du Roy de
Zeila, jadis mariée à son pere, le-quel fut frere du
Roy d'Ethiopie. Nous seumes dés Mores par
nous prins, que le-dit Roy Salatru s'en étoit fuy
en

Descripti on del'Ile de Zeilan.

vne guerre dernierement faite contre lés Chre-
ns, & que vn sien Capitaine nommé Masudez
uoit été tué, aprés qu'ils eurent brulé & pillé
t plein d'églises & de monasteres. La-quele
ose entenduë par le Roy Dauid, vint le trouuer
ec vne grosse armée, Et ce fut la cause, que, s'en
nt le More enfuy, nous ne trouuames à Zeila
sonne qui fit téte. Dé-queles nouuelles l'Am
ssadeur de Préte-Ian fut grandement joyeus,
étant aduis que le Roy n'y trouueroit plus per-
ne pour luy contredire, & que facilement il
lieroit auec lés Portugallois pour détruire en-
rement lés Mores: léquels disent auoir vne pro-
etie, que la Mecche & Medina doiuent étre
batues & desolées par lés Chretiens d'Ethiopie. Prophetie des Mores.
rtans de Zeila pour aler vers Aden à l'autre
e d'Arabie, & trauersans la mer Arabique,
is y arriuames en huit journees, là où demeura-
s cinq jours sans deliberer ny de pais ny de guer
par ce que lés Mores, qui y étoyent bien pour-
s, sauoyent que nous auions perdu vne par-
de noz gens, & l'autre étoit malade. Ce pen-
t vindrent vers nous plusieurs Mores pour
heter aucuns de leurs esclaues, que nous auions
is à Zeila, & mémes certains Scirifi & Scirifé,
si nommez à cause d'vne lignee de Mores sortie
Mahommet, estimans grand peché s'ils fussent
eurez entre noz mains : & ainsi en furent
sieurs changez en moutons, en eau douce, &

en fruis. Il y auoit pareillement en ce port qu-
tre nauires chargez de plusieurs marchandi
comme d'eau roze, raisins de Damas, amand
& d'vne autre drogue medicinale dés Indes, a
pellée Amfian, de la-quele lés Mores font gra
conte, & même lés Gentils: le-quel simple vie
en Ethiopie, & Arabie, & me semble que no
Oppium Thebati-cum. *l'appellons opium Thebaicum, qui est venimeu*
mais on le prent en petite quantité, & souuen
Et Combien que lon charge cés marchandises da
le port d'Aden pour lés porter aus Indes, tout
fois le Capitaine Majeur n'en voulut autreme
prendre. Mais le propre jour de Saint Laure
partimes en intention de passer à l'Ile appellée B
bara en la cote d'Ethiopie, pour refraichir l'a
mee: & ainsi passames de rechef par la mer Ara
bique deuers l'autre coté, combien que n'y aborda
mes point, à cause dés mariniers, léquels ne nou
y voulurent amener, ou ne seurent connoitre
lieu: par-quoy deliberames d'aler prendre de l'ea
au Cap de Guardafuni, mais le vent contrai
nous enuoya ailleurs: dont le Capitaine Majeu
fut contraint retourner encores vn coup à la co
d'Arabie, ou aucuns de noz nauires prindrent l
chemin d'Ethiopie au long de la cote pour cher
cher de l'eau. Finablement auec grand peine pa
sans de la mer Arabique en la mer Oceane, &
estans ja prochains de Socotora et prez pour pren-
dre port, le vent nous laissa, & fumes contrain

de

*e prendre autre chemin auec deliberation de paſ-
r en Ormus. En ce voyage nous eumes ſi gran-
faute d'eau, que pluſieurs de noz gens y mou-
rent, toute-fois il pleut à Dieu de mettre fin à
oz trauaus, & de nous conduire à Calayate, qui
vn port de l'Arabie heureuſe prochain à la
er de Perſe, & à l'Ile d'Ormus cent lieuës, ou* Deſcripti on du port de Calayate.
*poſames quinze jours. Ce port de Calayate à 22.
grez de latitude, & n'eſt guerres plus grand que
ila. Lés maiſons y ſont baties de chaus & de
erres, mais la ville n'à point de murailles, & lés
tifs d'icelle ſont Arabes en paroles, meurs &
bilemens, ayans vn drap à l'entour dés parties
nteuſes, & en la tête vn turban fait à la Tur-
e: combien que lés plus nobles ſont habillez
vne chemiſe ceinte aſſez longue, auec lés man-
es larges comme lés ſurplis dés prêtres: & vn bo
long de gros feutre tané & pointu, comme la
tre d'vn Pape. Lés femmes ont le viſage
uert d'vn drap de cotton non guerre éſpés, azu
& couppé au deſſus dés yeus comme vne maſ-
e, & le demeurant de leurs habilemens eſt fait
nme vne robe ouuerte, & deuant longue juſ-
es au genouil, ayant lés manches larges, auec dés
uſſes à la marine juſques aus talons de diuer-
couleurs, & ſous le nez d'vn côté vne petite
nme d'or enchaſſee dans la chair, & plus bas
aneau atachê comme lés buffles de nôtre païs.
tte terre de Calayate eſt fort ſterile, comme le*

demeurant de l'Arabie : toute-fois il y â quelq raisins, & grande quantité de dattes, & bien p d'autre semence. Lês hommes plus riches se nou rissent de riz mellé auec quelque peu de frome qui vient d'ailleurs, et lés autres de dattes qui le sont aussi communes, comme est le pain en no païs, & de cecy s'entretient la plus grande part de l'Arabie heureuse, n'ayans toute-fois faute a si de beurre & de lait, à cause du bêstail, qui s trouue en grande quantitê. De ce port passe gra nombre de cheuaus venans aus Indes, par ce qu ils ne peuuent aborder ailleurs, comme j'ay de dit vne autre-fois. Et d'ici enuoya le Capita ne Majeur vn sien neueu aus Indes, auec quat nauires pour donner ordre aus épisseries, qui do uent cettuy an passer en Portugal : & luy méme s'en ala en Ormus auec son armée : & moy en v nauire dês Mores m'en alay voir aucunes terre d'Arabie, passant par la cote de Mascat et Corfu can, qui sont pors renommez en ce lieu, jusques à qu arriuâmes à Ormus quatre jours, auãt que l'a mée. Cétte Ile â vint sept degrez de latitude, cin lieuës de circuit, & est lointaine à la terre de Per deus lieuës, païs sterile et sec, de forme triãgulaire sans arbre, fruis, ou herbes d'aucune sorte, ayan d'vn coté certaines montagnes assez hautes, où se trouuent grandes pierres de sel de couleur de christal luisant, & quelques vermeilles, & le demeurant est païs plat, & la cité sus l'vne dês poin-

Descripti on del'Isle d'Ormus.

tes

du triangle deuers terre ferme ſans aucune mu
lle, mais eſt bien peuplée, même d'étrangers de
rſe, d'Arabie & d'Indie, de couleur oliuatre, &
tus de chemiſes longues ceintes par le milieu
n drap de ſoye, ou de cotton, & la tête enui-
nee de turbans blans, & d'autres couleurs.
s femmes ont la tête couuerte & le viſaige auec
drap de ſoye ou de cotton, de diuerſes couleurs,
ſi grand qu'il va iuſques en terre, & deſſous
vne chemiſe, & pluſieurs d'icelles ont la bal-
e et anneau au nez, comme celles de la cote d'A
ie: auec lés ornemens de la tête fais de voil
s lés cheueus comme burellez ſemblables à ceus,
nous voyons en notre païs parmy lés figures
iques. L'air de cette Ile eſt fort ſain en tout
s & temperé, comme le notre au printans
en l'automne: mais en hiuer il eſt froid plus
en autre lieu de ce païs, pour être découuert, &
jet au pole Septentrional, comme pareille-
nt en été il eſt fort chaud, de maniere qu'il faut
uyt dormir tout nud ſus dés galeries: où ils ont
ué vn certain engin fait comme la gueule
ne cheminee, par la-quele le vent entre par
t cotez en leurs maiſons, & refraichit le lieu
r peu qu'il tire d'vn coté ou d'autre. De cette
nous paſſames aprés en terre ferme, qui eſt aſ-
copieuſe d'arbres & d'eaus douces, & là où ils
pluſieurs maiſons de plaiſance, pour ſe refrai-
& faire grand chere. Et deuez entendre

Monſigneur, que cette ville d'Ormus étoit jadis plus noble & excellente que Aden: car ancienement la traite dés épiſſeries y étoit vniuerſele passant de là par Balſera, qui eſt port & cité d Perſe auprés de la riuiere d'Eufrates, & de Balſera alant à Baggadat (cité de Meſopotamie) toujours par la-dite riuiere, & aprés par terre en l'Aſie mineur, en Damas & à Leppo: déquelz lieu à la fin arriuoyent en Europe, auant que lon prin le chemin d'Alexandrie. De cette Ile auſsi lon paſſoit en Armenie, Turquie, & par toutes lés prouinces de Perſe. Et combien que le port d'Alexandrie empécha quelque peu cetuy paſſage toute-fois cette Ile á toujours juſqu'aujourd-huy tenu bon & gardé ſon priuilege. Il eſt bien vray que la grande ignorance & auarice dés Gouuerneurs d'icele (comme il aduient ſouuent en pluſieurs autres lieus, là où lés Princes trop adonnez à leurs plaiſirs, ne venlent entendre quelque-fois à leurs affaires, ſe confians du tout ſus la ſufiſance et loyaulté de leurs miniſtres, qui n'en ſont guerres pourueuz ny de l'vne ny de l'autre) donnerent occaſion à tout plein de marchans de s'en aler ailleurs, & ny retourner point, à cauſe dés grandes pilleries qu'ils faiſoyent: & ont fait depuis deus cens ans en ça, juſques à la venuë du Signeur Alfonſe Dalburquerque: léquelz Gouuerneurs ayans retiré, acheté & acensé du Roy toutes cés traites, daces & gabelles, étoyent deuenus ſi riches

&

puiſſans,qu'ils entre-prindrent la guerre con-
leur Prince, vendans & donnans à leur plai-
(pour ſatisfaire à leur inſatiable appetit,) tous
tz & offices à leurs mignons, parens, & per-
nes indignes: telement que le Roy fut con-
int y enuoyer le-dit Signeur Alfonſe, le-quel
rés auoir rendu l'Ile tributaire de quinze mille
aſsi au Roy netre Sire, & mis en pieces le Gou
neur d'icelle, y fit la ſu-dite forterеſſe, & en-
ya à Goa douze Roys, ou Gouuerneurs de cette
priſonniers & aueugles, leur ayant premiere-
nt fait creuer lês yeus auec vn fer chaut. Ce
(comme j'ay dit,) eſt fort abondant en pain,
ir, fruis, & herbages, déquels ſont remplies tou
lés places & tauernes, ou lés viandes ſe trou-
t comme lon veut, toutes cuites ou cruës: mais
iure eſt vn peu cher, pour ce qu'il vient de loin
s pais, comme d'Arabie, Perſe, & Meſopo-
& pour la multitude dés gens qui y trafi-
nt. Lon y trouue auſsi dés confitures, con-
es, compoſtes, & eaus diſtilées de toutes ſortes,
c medicines dés ſimples à la mode d'Italie: &
hommes mémes Perſiens & Armeniens ſont
liberaus, diſcrez, gracieus, vertueus & ſa-
s: aucuns en aſtrologie & pluſieurs en la do-
ne du viel teſtament, ſur le-quel eſt fondée la
Mahumetane, auec toute-fois additions nou-
les faites par le-dit mahumet.

Quant au Sophi, qui eſt Signeur de Perſe &

La cause du debat entre le Sophy & le Turc.

d'aucunes terres d'Arabie, Turquie, & Tartarie il eſt, comme j'en ay peu entendre, du tout Mahom metiſte, ſans auoir aucune conformité auec notr foy. Et tout le debat, qui eſt entre lés Turcs et Mo res d'Arabie & d'Afrique, vient à cauſe dés com pagnons jadis de Mahõmet, qui étoyent en gran nombre, léquels lés Mahommetiſtes diſent auoi été tous ſauuez & gens de bien: & le Sophy à l'op poſite dit quil n'y à que Haly gendre de Mahom- met Ambaſſadeur & Prophete de Dieu, comm Mahommet mais point ſi grand, qui s'éſt ſauu comme luy, & que tous lés autres ſont prophete faus: & pource font la guerre le Turc & luy l'vn contre l'autre, chacun pour ſa foy, qui eſt bien aſ- ſez pour nous faire rougir, en nous admonétan cõme nous deurions chercher d'augmenter non dé- truire la notre. Le-dit Sophi eſt fort incliné à l'a- mitié dés Chretiens, lés connoiſſans gens d'eſprit, encores que lés Perſiens ſont de bõne nature entre lés mains déquels j'ay veu toute l'hiſtoire du Grãd Alexandre, mais comme choſe rare, & entre lés mains dés grans Signeurs, je n'ay oncques ſeu en retirer la copie. Lés monnoyes d'Ormus ſont ſara- ſi & demy ſaraffi d'or qu'ils appellent azar, auec vne autre ſorte de monnoye d'argent, qu'ils nom- ment ſadi, déquels 20. valent vn ſaraffi, & 10 vn azar. Ils ont encores vne autre maniere de mon noye ſi fine & ſi bonne, quelle court tant en Inde et Arabie, comme en Perſe: ſix pieces de la-quele

d'ar-

rgent en forme longue redoublee & frappee de
ıs cotez dés lettres Persienes, font vn ducat: &
ppellent thangus. Or arriué que fut notre Ca-
aine, le Roy d'Ormus accompagné dés princi-
us de la ville, & de sa garde, le vint receuoir à
narine, étant habillé à la Persiene, auec vne
be longue à la Turque de velous noir, auec quel-
es passemens d'or, & en la téte vn turban de
ie àlentour d'vn bonnet d'or tiré en forme ron-
, & fait à quarres, comme la moitié d'vn melon:
quel bonnet le Sophi, (appellé Sciebt Ismaël)
le coutume enuoyer aus Signeurs qui sont sés
bjets & tributaires en signe d'amitié: Et en Or-
ıs lés seruiteurs du Roy ont quasi tous vn bon-
t de laine rouge sur la téte, & lés plus nobles de
lous, on de damas de Perse, on de drap d'or,
nme il me souuient en auoir veu, l'an mil cinq
ıs quatorze, à certains marchans Persiens à Flo
ıce. Le Capitaine Majeur auec grand joye
t receu & bien traité du Roy: & par toute l'Ile
ı fit féte generale de notre venuë. La forteresse
Ormus est assez grande & bien fondee & enui-
nnee de fortes murailles, auec quatre quarres
huit grandes tours, qui ont chacune sa canon-
ere. La moitié est enuironnee de la mer, & au
ilieu à vn chateau fort bien garni de toutes mu-
tions, entre léqueles sont quatre cisternes tou-
urs remplies d'eau douce, que lon porte de Per-
. Le Roy quatre jours aprés la venuë du Ca-

Habillement du Roy d'Ormus.

Descrption de la forteresse d'Ormus.

Presens fais au Capitaine dés Portugalois.

pitaine,,l'alla voir en sa forteresse, & luy donn vn fort beau cheual Persien,le-quel auec son harnois fut estimé mille saraffi, & outre plus luy fi present d'vne cimeterre damasquinée auec so fourreau & garniteures d'or, rempli de perles & pierres precieuses,& de plusieurs pieces de damas de Perse pour lés Capitaines venus auec l'armee. Le lendemain ils monterent à cheual, & le Roy accompagné de cent cinquante cheuaus legers,& six cens hommes de pied,s'en alerent ébatre par l'Ile, ou fumes fétoyez quinze jours tous entiers, pendant le-quel tans y arriuerent plusieurs nauires de Baharem(qui est vne Ile lointaine d'Ormus six journées dans la mer de Perse, deuers le desert d'Arabie,léquelz se terminent à cette mer) & porterent grand nombre de perles, déqueles lon fait principale trafique en ce lieu, étant Baharem subjette au Roy d'Ormus, le-quel depuis lés enuoya aus Indes par l'Arabie, & par la prouince de Perse, jusques en Turquie, telement que je suis en doute, si elles sont plus cheres en ce païs que au notre. Nous eumes aussi nouuelles, qu'en vn port de terre ferme à dix lieuës d'Ormus étoyent arriues lés carauanes de Syras & de Tauris terre de Perse, pour leuer soyes, taffetas, damas,eau-roze, cheuaus & autres choses qui vienent de Perse pour lés Indes:& aucuns marchans vindrent en Ormus, & acheterent plusieurs dras rouges nouueaux & vieus, pour faire dés bonez

à la

a mode su-dite. Auec cette carauane fut a-
nee vne lonze de chasse que le Roy d'Ormus
lla au Capitaine Majeur, pour l'enuoyer au
y de Portugal, qui la demandoit pour le Pape.
prés lé-queles choses ayant le Capitaine laißé
forteresse bien garnie, nous partimes de là, &
ns suiuy par le détroit la cote de Perse, entra-
s en la mer d'Indie, où primmes port en l'Ile
Goa, à quatre cens lieuës d'Ormus: le-quel che-
n fimes en trente journees. Icy eumes nouuelles
dix gros nauires arriuez de Portugal auec
s mil hommes, paßez deja aus forteresses de Ca
ut & Cochin. Ce que nous donna gran joye,
primmes incontinent le chemin de Cochin, où
iuames au mois de Decembre vn an aprés que
us en étions partis par-mi lés trauaus & pei-
, qu'auez entendues: déqueles je remercie notre
gneur qui m'a sauué & deliuré, attendu que
it de més compagnons y sont demeurez mors,
quelz il ne sera jamais autre memoire.

Depuis le retour du Capitaine Majeur lón ne
autre chose que donner ordre à six nauires, qui
iuent partir par tout le mois de Ianuier pour
r en Portugal: deus dé-quelés portent chacun
us mille bottes, & tous lés autres huit cens, neuf
ns, & mille, portans au Roy cinquante mille
intaus de poiure, grand nombre de zingembre,
nelle, clous de girofles, gomme, lacque, soye de la
na, & sandal rouge, auec plusieurs autres riches
ses

ſes apartenans à gens particuliers. Plaiſe à Die de leur donner bonne fortune. Et aprés cette expedition partira bien tot vn Capitaine pour ale à la mer rouge, juſques au Cap de Guardafun auec ſix ou huit nauires pour paſſer aprés en l'Il d'Ormus. Vn autre auſſi ſera depêché pour la cot de Cambaye auec quatre nauires, & vn autre e la mer du Gange à découurir le Royaume & por de Bengala, où il y à long tans que ne furent aucuns de noz nauires, & vn'autre s'en ira Malacca, & à la Cina, là où lon dit que le Capitaine Majeur ſe trouuera luy méme en perſonne Dieu laiſſe ſuiure ce que plus nous ſera neceſſaire: car quant à moy j'ay deliberé de chercher & voir diligemment tout ce païs, paſſant cette annee auec Pierre Strozzi, juſques à la maiſon de Saint Thomas à deus cens cinquante lieuës d'yci: & de là au port de Paleacate, au Royaume de Narſinga, au-quel lieu arriuent du Royaume de Pegù gran nombre de Rubis. Depuis auec certains Armeniens Chretiens més amys, ay deliberé de chercher la terre ferme, et là employer cinq ou ſix moys pour voir toutes lés prouinces d'vn ſi grand Royaume, tant renommé par sés richeſſes. Et à la fin par le-dit Pierre Strozzi (le-quel l'année qui vient veut retourner à la patrie) donneray plus amplement nouuelles à votre Signeurie de tout ce que j'auray peu connoitre en cés lieus.

FIN DES LETTRES D'AND. CORS.

PREFACE EXCVSATOIRE DE M. IAN BAPTISTE RHAMVSIO,

ur le Discours par luy reduit en la déscription du Voyage fait en Ethiopie par Dom Francisque Aluarez.

CELVY meriteroit bien vne louënge singuliere, qui se voudroit mettre en deuoir de discourir amplement sus ce voyage fourny, & écrit par Dom Francisque Aluarez, le-quel á penetré sques aus païs & court d'vn tant renommé, & issant Pince, communement nommé Préten: pour-autant que jusques á present on ne lit cune chose dés païs d'Ethiopie, écrite par lés recs, Latins, ou autre auteur, quel qu'il soit, -quel on se doiue arréter: sinon de cetuy cy, i par sés écris nous en á laißé vne trégrande nnoissance. Ioint außi, que le sujet en est tant tile, & admirable, qu'il meriteroit l'œil, & digence de tout gentil ésprit, qui, par tel moyen, urroit donner ouuerture á plusieurs choses, léeles ne sauroyent tourner, si non au grand profit Vtilitez de cette histoire,

fit de la République Chretiene. En quoy fa
ſant, il connoitroit auec quele grande comm
dité on pourroit trafiquer par tout le domaine
ce grand Signeur, par quel moyen on paruie
droit en sés regions, & lés grans profis qu'on
pourroit tirer. Oſant bien dire & afermer, qu'i
ne cederoyent en rien, & ne deuroyẽt étre en mo
dre éſtime, que ceus, déquels nous aurons été joü
ſans par le moyen du decouurement fait par le S
gneur Dom Chriſtofle Colomb. Toute-fois ve
qu'on ne ſauroit paſſer la ſuite du diſcours de te
matiere, ſans toucher quelque poins quant à l'éta
dés Princes (qui ne ſont choſes dêqueles més ſem
blables ſe doiuent empécher) j'ay éſtimé étre moin
dre mal m'en paſſer legerement, & quiter cett
charge à vn autre, qui par-auenture s'en pourroi
trop mieus aquiter, que moy, & qui ne lairoit, a
pourſuiure ſon deſein pour aucun réſpet, ny égar
qu'il eut aus perſonnes: en me reſeruãt ſeulement
l'office de faire ſauoir à tout beniuole Lecteu
que cét écrit eſt vn ſommaire d'vn ample Volu-
me, fait par iceluy Dom Franciſque Aluarez, ſe
retrouuant en Ethiopie: comme il m'á été acerte-
né par perſonne digne de foy, qui á veu, & leu te
Volume, du-quel á été tiré ce, qui á ſemblé bon au
jugement de celuy, qui auec ſi grande confuſion
s'eſt mis à le tranſcrire: obmetant infinies parti-
cularitez dés choſes natureles par cét Auteur men
tionnées. Et qu'ainſi ſoit, j'en ay fait léſſay par
lés

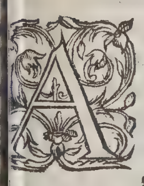
copies, qui me furent enuoyes du Signeur Da-
an Goês, que je trouuay en plusieurs endrois
uerties, & contraires à l'original imprimé à
bonne par le commandement de ce Serenißi-
Roy: De sorte que il m'a conuenu tous lés
s liures imparfais, & corrompus reduire en
entier, & bien ordonné. Dond grandement
à plaindre le désastre, qui n'á laißé entre-pren-
ce labeur, d'abreger vn tant copieus volume,
ersonnes doctes, et de sain jugement, qui eussent
faire vne élite de tout ce qui meritoit étre pu-
é, & venir en lumiere, pour releuer tous Le-
urs de peïne, léquels n'auroyent maintenant
asion de souhaiter en vain la lecture de plu-
rs choses obmises par negligence, & faute de
oir. Neanmoins je desirerois bien fort, que le
ement depraué de l'autre seruît d'excuse à mon
puissance, à l'endroit de ceus, qui se delecte-
t de lire cés fragmens: qui (encore que tels) mé-
ent bien d'étre veuz depuis le commencement
ques à la fin: veu que par le moyen d'iceus ils
rront paruenir à tele, & si ample connoissan-
le l'Ethiopie, que peuuent porter lés tans, au-
els nous sommes. Et à la miene volonté, que
tes lés autres parties du monde nous fussent au-
t communes, comme nous sommes au vray a-
tenez de céte cy par lés écris de notre Auteur: le-
el eut encore laißé vn contentement fort grand
n chacun, s'il eut voulu employer quelque dili-
gence,

gence, & trauail, à découurir lés sources incert[…] nes du Nil, auec le premier cours d'icelny, qui[…] au Royaume de Bagamidri, & (moyennant l'e[…] perience de l'Astrolabe, dont vsent tous lés Port[…] galois) prendre l'eleuation de l'vn & l'autre Po[…] sus l'orizon de tous lés lieus, au-quels il s'est […] trouué (comme il en auoit bien le moyen) je ne […] point de doute, qu'il n'eût grandement acreu […] merite de sés labeurs par vne gloire, qui ne l'e[…] rendu moindre à la posterité, qu'eût été grande […] tilité, qui par son moyen en fût venuë aus surui[…] uans. Mais, qui sait, si ce defaut viendra à ét[…] recompensé par la curiosité de quelque grand Pr[…] ce de Chretienneté, qui eguillonné par la lecture […] ce Liure, & de la commodité facile, qu'il trouue[…] au voyage dés terres de ce puissant Signeur a[…] Noirs, & Indes Orientales, ne prenne enuie d[…] transméttre quelque vaillant & sufisant person[…] nage, le-quel prendra lés circonferences, pour par[…] uenir à la connoissance dés fontaines du Nil, e[…] de la cheute d'iceluy, au-moyendequoy il pourr[…] écrire infines particulairitez dés choses naturele[…] & auec milleur ordre (peut étre) que n'à pas fa[…] notre Auteur: Si que par ce moyen, lés secrez d[…] monde si longuement enseuelis, viendront à étr[…] de plus en mieus découuers, auec l'immortel re[…] nom de ceus, qui par leur diligence seront cau[…] d'vn tel heur, & bien, & au grand contentemen[…] & plaisir de tous amateurs dés lettres.

IN[…]

INTENTION, ET PROPOSITION DE L'AVTEVR, DOM FRANCISQVE ALVAREZ:

Sus la Description du voyage fait en Ethiopie.



AV NOM de notre Signeur IESVCHRIT. Amen. Ie Francisque Aluarez prétre celebrant messe, qui par exprez commandement de mon Signeur et Roy Dom Emanuel qui Dieu face pardon) alay en compaie de Dom Odoard Galuan gentil-hom- de sa maison, & de son Conseil (le-quel loard fut Secretaire de Dõ Alfonse, et du y Ian son fils jusques à sa mort, puis par le y Dom Emanuel delegué Ambassadeur s Préte-Ian) ay proposé de rediger par it tout ce, qui m'est suruenu en ce voya- lés terres, que j'ay trauersees, lés qualitez, coutumes d'icelles, & ce, en quoy elles nt conformes à notre religion Chretie- : sans toutefois que je me veuille de tant ncer, ny ingerer que de reprendre, ou a- ouuer en sorte que ce soit, lés façons de e dês habitans: mais laissant le tout à la

F di-

discretion, & jugement de tous prudés L
cteurs(déquelz je pourrois par-auanture
ceuoir enseignement)de corriger,reprend
blâmer,ou louer,ce qu'ils reprouuerõt po
le pire,ou aprouueront pour le meilleur.
pourautant qu'il sembleroit, que je vin
confondre l'ordre dés regions, parlant ta
tot d'vne, & maintenant d'autre contr
je vous veus bien auertir, que j'ay sejour
en cés païs par l'épace de six ans continue
pendant léquels j'ay été curieus de paruer
à la connoissance de la plus grãde partie d
terres, Royaumes, & Signeuries du Prét
Ian, & dés coutumes d'icelles: Ce qu'ay e
fectué partie par ma presence, & partie au
si par le raport de personnes de foy, qui m'e
acertenoyent. Au moyen de-quoy, je vou
presente(amis Lecteurs) ce mien grand tra
uail,en petit volume: vous donnant ce qu
j'ay veu,pour veu, & ce que j'ay ouy, pou
chose entẽdué n'vsant en més écris de moi
dre conscience pour vous informer de la p
re verité, que si j'etois en presence méme d
celuy, qui seul peut lire dans le plus pro
fond, & obscur dés cœurs humains: étan
par trop asseuré, que vser de mensonge à so
prochain n'est autre chose, que vouloi
dissimuler, & celer la verité à celuy, qui es
le vray tyge, & source viue d'icelle.

Protestation de Foy histo riale.

HISTOIRE DE L'ETHIOPIE, DECRITE PAR DOM FRANCISQVE ALVAREZ, EN SON *Voyage fait é-dites parties.*

Comme Diego Lopez de Sechiere, ſucceſſeur au gouuernemēt dés Indes, aprés Lope Soarez mena au port de Maczuë, Mathieu Ambaſſadeur de Préte-Ian.

CHAPITRE PREMIER.

DOM ODOARD *Galuan Gentil-homme de la maiſon d'Emanuel Roy de Portugal homme de ſon Conſeil, fut par ſa Majeſté delegué Ambaſſadeur vers Préte-Ian Roy d'Ethiopie. En la Compagnie de cét Odoard m'étoys mis (comme je vous ay par cy deuant recité.) Or aduint qu'il fut preuenu de mort, & trépaſſa en Cameran Ile de la Mer rouge: à cauſe dequoy le moyen de pouuoir fournir la teneur de ſon Ambaſſade luy fut oté. Ce*

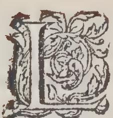
que aduint du tans,que Lope Soarez étoit gra
Capitaine dés Indes, ainsi que j'en ay déja ass
amplement écrit, ce que je laisse à ramener en je
pour ne me sembler venir trop bien à propo
Mais continuant seulement le fil de mon histo
re, & de ce, que je trouueray étre requis à la ma
tiere d'icelle, je dy, que, succedant Diego Lopez
Sechiere au gouuernement de l'Inde, aprés Lo
Soarez, feit sortir entierement éffet à ce, que so
predecesseur n'auoit jamais attenté: qui étoit
conduire Mathieu, delegué Ambassadeur par Pr
te-Ian vers le Roy de Portugal, au port de Ma
zuê prochain d'Ercoque, qui est pareillement v
port au domaine de Préte-Ian: Ce Diégo Lope
dressa vne belle, & grosse armee, qu'il feit flot
sus la mer rouge, auec la-quele nous nauigeame
& singlames à la volte de cette Ile de Maczuë,
où nous vimmes surgir le Lundy de l'octaue
Paques, au sizieme du moys d'Auril, l'an m
cinq cens & vingt: & icelle trouuames toute vu
de, & dépeuplee de gens, à cause, que cinq, o
six jours au-parauant, on y auoit senty le ven
de notre venuê: & est ce lieu distant enuiron de
trais d'arbalétre de terre ferme, où lés Maures ha
bitans de là s'étoyent retirez auêc tout leur baga
ge. E'tant donques l'armee paruenuë entre cett
Ile, & terre ferme, le Mardy ensuiuant vn Chre
tien acompaigné d'vn Maure de la terre d'Erco
que nous vint aborder, disant, que cette terre étoi

Nauigation vers Maczuë.

Chre

*retiene, & ſous la puiſſance d'vn grand Si-
ur nommé Barnagas, vaſſal de Préte-Ian : &
lés Turcs donnoyent ſouuent la chaſſe à ceus
Macҫuë, & d'Ercoque, léquels gagnoyent in-
tinent lés montagnes : ce qu'ils n'auroyent fait
tte foys, étans bien auertis que nous étions
etiens. Ce qu'ayant entendu le grand Capi-
e, il ſe meit ſoudainement à rendre graces au
neur, de voir ſon ſaint nom étre reueré en cés
ies. Au moyen de-quoy il commença à fai-
illeure chere à Mathieu, & l'auoir en milleu-
ſtime, qu'il n'auoit eu par-auant. Puis or-
na qu'on deliurât vne riche robe à ce Chreti-
& au Maure, montrant par ſemblant de rece-
contentement fort grand : & leur dit, qu'ils
oyent fait, que leur deuoir, de ne déplacer d'Er
ue, puis que là ils étoyent Chretiens, & méme-
t ſous le domaine de Préte-Ian: ſe diſant n'e-
arriué en cés marches, ſinon pour faire ſeruice
grandeur, & plaiſir à tous lés ſiens, en tout ce
l ſe pourroit employer. Ainſi leur donna con-
retourner quand bon leur ſembleroit, ſans
nte d'étre moleſtez aucunement.*

omme le Capitaine d'Ercoque vint viſi-
er le Capitaine Majeur. Du monaſtere &
eligieus de la Viſion. CHAP. II.



E jour ensuyuant, qui étoit le M. credy, le Capitaine d'Ercoque vint presenter deuant celuy de not armee, le bienueignant auec gra acueil & jointement luy feit present de quat beufs. Au moyen de-quoy on l'honnora fort, luy furent faites de grandes caresses, auec a cunes pieces de dras de soye, qui luy furent offe tes par le commandement du grand Capitain le-quel, par son moyen, fut plus amplement ace tené, que lés habitans de ce païs obseruoyent l commandemens de la Loy Chretiene : & que Barnagas Signeur de cette terre auoit deja e nouuelles de notre arriuee. Ce Capitaine vi bien monté à cheual, portant vne chemise à l Mauresque, acompagné de trente cheuaus, & deus cens fantes: dont aprés vne grande & gra tieuse familiarité, qu'ils prindrent ensemble p le moyen dés truchemens, auec ce que le grand Ca pitaine entendoit, & sauoit parler la langue Ara bésque, ce Signeur d'Ercoque s'en partit fort sa tisfait comme il nous sembla. Il se trouue vn haute montagne distante de ce lieu par l'espace vint, ou vint & quatre miles, sus la-quele est fo dé vn fort beau Monastere nommé Bisan cét à di re Vision, dont Mathieu parloit souuentefoi Les religieus de ce monastere ayans entend le bruit de notre venuë, eleurent sept d'entre eu pour nous venir trouuer. De ce étant auerty l

Bisan monastere.

gran

nd Capitaine, leur ala au-deuant jusques sus
plage, acompaigné de tous sés gens, auec léquels
s receut d'vn trébon visage, gratieus acueil,
remellé d'vne joye & alegresse nom pareille:
montrans d'autre coté en leur endroit moindre
tentement, qu'étoyent grandes lés caresses de
gens. Et disoyēt que la descente dés Chretiens
it été par eus piéça affectueusement desiree:
r-autant que leurs Propheties chantoyent
mme il nous dirent) que lés Chretiens deuoyent
rder à ce port, prés le-quel se trouueroit vn
s, qui ne seroit pas plus tot découuert, que lés
ures seroyent contrains de vuider le païs: auec
sieurs propos à cetuy-cy conformes, qu'ils nous
guerent. A toutes cés choses se trouua present
thieu, le-quel fut receu en grand honneur par
moynes, qui luy baisoyent lés mains, & épaules,
n leur coutume: ce qui luy causoit vne joye in-
ible. Cés moynes icy solennisent la féte de Pa-
es, auec lés octaues: durant le-quel tans ils ne
eroyent mettre en voyage, ny faire autre œu-
quelconque. Mais ayans été auertis de notre
riuee (chose, qu'ils auoyent tant desiree) ils ob-
drent licence de leur Prieur, de prendre la route
ce port, pour s'y acheminer, & faire seruice à
ieu: dont y étans paruenus, ils nous dirent, que
rnagas auoit été semblablement acertené de
tre arriuee: mais qu'il ne se partiroit pour rien
sa maison sinon huit jours aprés Paques. Ce

Prophetie de moyens d'Ethiopiens.

Solennisation paschale.

propos, & plusieurs autres mis à fin, le grand Capitaine voulut faire retour dans son galion auec cés religieus, quand nous rencontrames lés nostres, qui venoyent au deuant d'iceus, auec sourpelis & crois, qu'ils leur feirent baiser en grande reuerence: puis leur fut donnee la colation, auec fort conserues et confitures, ainsi que l'auoit ordonné le grand Capitaine: en quoy faisant, on lés entretint de plusieurs propos, & joyeus deuis: & mémement de ce, qu'ils voioyent étre auenu & acomply tant à leur souhait, & contentement de nous: de qui en fin ils prindrent congé, suiuans le chemin d'Ercoque, où ils alerent au gite.

¶ Comme le grand Capitaine feit celebrer la messe en Maczuë, et du raport que luy feirent sês gens touchant le monastere de Vision. CHAP. III.



E Vendredy aprés l'octaue de Paques, qui fut le vintieme d'Auril, le matin à bonne heure, cés religieus retournerent sus la plage, au deuant déquels fut enuoyee vne honorable compagnie: & le grand Capitaine, auec lés siens s'en passa en l'Ile de Maczuë, dans la Mosquee majeur, là où il feit celebrer la Messe dés cinq playes, à cause que c'étoit au jour du Vendredi, laquele paracheuee il ordonna, que le lieu se nommeroit de là en auant Sainte

Messe celebree en Maczuë

Ma-

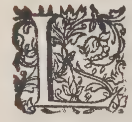
arie de la Conception, où nous celebrames tou-
urs la Meſſe, tant que nous y demeurames: et s'e
ns retirez cés religieus dans lés vaiſſeaus, lés vns
ec le grand Capitaine, & lés autres auec Ma-
ieu, on leur feit preſens (tant aus vns, cõme aus
tres) d'habillemẽs de groſſes toiles de cotton: dé-
eles leur coutume eſt ſe vétir, et d'aucunes pieces
ſoye, pour lés ornemẽs du monaſtere, auec quel-
es tables d'autel, tableaus dépeins, & petites
mpanes. La coutume de cés moynes eſt, de porter
ujours dés crois faites de bois noir, en main, lés ſe
liers au col, déqueles pluſieurs dés notres voulu-
it acheter, qu'ils pourtoyẽt ſemblablemẽt au col,
ur leur étre vne choſe nouuelle, & entre nous
ſitee. Ainſi que cés moynes pratiquoyent par-
nous (comme vous auez entẽdu) le grand Capi
ne s'auiſa d'ẽuoyer au monaſtere Ferrãd Diaz
ui entendoit fort bien la langue Arabéſque)
mpagné du licẽcié nommé Pierre Gomez Theſ
a Auditeur dés Indes Orientales pour luy don-
r plus d'autorité, & à celle fin qu'il fut mieus
rtené du tout pour en récrire au Roy de Portu
l: léquels raporterẽt, chacun à partſoy au grand
pitaine, que c'étoit vne choſe ſumptueuſe &
gnifiques, et la-quele nous deuoit inciter à ren
louẽnges immorteles au Signeur Dieu, pour
us auoir fait la grace de trouuer monaſteres &
us, au-quels nous pouuions adorer & celebrer
ſaint nom en ſi lointaines regions, aprés auoir

De puis appellee S. Marie de la conception.

Magnificence du Monaſtere de Viſion.

trauersé tant de mers, & entre si grand nombr d'ennemis de notre sainte Foy. Iceluy Auditeu raporta vn liure de parchemin de ce monaster écrit en lettres d'iceluy païs pour enuoyer au Ro de Portugal.

¶ Veuë, & parlement Barnagas, et du granc Capitaine. Delegation de Dom Rodrigue de Luna pour ambassadeur vers Préte-Ian, auec Mathieu. CHAP. IIII



E Mardy vint & quatrieme d'Auril le Signeur Barnagas se transporta au lieu d'Ercoque, nous faisan entendre sa venuë: dont le grand Capitaine, pensant qu'il deût acheminer jusques su la plage, ordonna dresser en ce lieu tentes et pauillons y tendre tapis, & mettre tables & sieges, le mieus qu'il seroit poßible. Ce qu'etant diligemment mis en effet, nouuelles vindrent, qu'il ne se vouloit transporter jusques en ce lieu: Au-moyen-dequoy il enuoya incontinent vers sa grandeur Antoine de Saldange, le-quel fut auerty en Ercoque, qu'on se deuoit afronter à my-chemin: dont il feit rapport, selon le-quel nous nous meimes en ordre pour acompagner le grand Capitaine, et le cõduire jusques à la moytié du chemin sus terre, là où il étoit arrété, qu'on se deuoit afronter auprés: au-quel lieu Barnagas ne feit faute de se trou-

uer,

er, mais il ne s'en voulut aprocher. Ce que voy-
nt le grand Capitaine feit porter lés appareilz
us auant, là où il étoit: mais pour encore mainte-
ir plus de grandeur, ne se voulut bouger, auec
s gens, pour se trouuer au lieu ordonné: telement
u'on fut contraint d'y renuoyer iceluy Antoine
e Saldange, acompagné de Mathieu l'Ambas-
deur: léquels conclurent, que le grand Capitaine, Equalité d'orgueil en chefz Chrétiẽs.
r Barnagas se deuoyent bouger tous deus ensem-
le: ce qu'ils feirent, si qu'ils eurent loisir, & com-
odité de parlementer en vne spatieuse campa-
ne, étans aßis en terre sus aucuns tapis: & entre
utres choses, remercierent grandement le Si-
neur Dieu de lés auoir ainsi assemblez à parle-
enter: disant Barnagas, qu'ils trouuoyent par
urs écritures & liures anciens, comme lés Chre-
iens se deuoyent transporter de lointains païs à ce
ort, là où ils parleroyent auec lés gens de Préte-
an, & caueroyent vn puis d'eau viue: au moy-
n de-quoy lés Maures en seroyent expulsez. Ce
ue voyant étre, par la grace de Dieu presente-
ent accomply ils deuoyent confirmer & jurer
ntre eus bonne & indissoluble amytié. Dont ay-
nt prins Barnagas en main vne crois d'argent,
a-quele auoit été là appareillée pour cét effet, com
ença à jurer par ce signe, sus le-quel Iesu-christ
oufrit mort & paßion, qu'il donneroit toujours Cerimonie en con
aueur au nom de Préte-Ian, son Signeur, & em- en confir
loyeroit toutes sés forces, pour ayder & suruenir mation d'aillance
aus

*aus gens du Roy de Portugal, & à sés Capitai-
nes, qui viendroyent ſurgir en ce port, ou à d'au-
tres, là où il verroit, que ſon ſecours, ou ayde leu
ſeroit neceſſaire. Et ainſi prenderoit en ſa prote-
ction l'Ambaſſadeur Mathieu, & tous autres
que ce grand Capitaine voudroit enuoyer par lé
Royaumes & Signeuries de Préte-Ian, auec tou
leur bagage, & gens qu'ils meneroyent en leur com
pagnie. Puis le grand Capitaine feit de ſa part
vne ſemblable proteſtation, de ſe montrer tout te
enuers le Préte-Ian & Barnagas, en tout lieu, où
il ſe troueroit: Ce que feroyent auſsi tous lés
Capitaines, & autres Signeurs, qui tenoyent du
Roy de Portugal.. Aprés qu'ils eurent mis fin à
toutes cés cerimonies, le grand Capitaine preſenta
vne belle armeure, auec quelque piece de dras de
ſoye au Signeur Barnagas, qui luy donna vne mu
le, & vn cheual de belle taille. Et ainſi ſe parti-
rent fort contens, tant d'vn coté, que d'autre. Ce
Barnagas pouoit auoir en ſa compagnie deus
cens hommes à cheual, & ſus mules, auec deus
mille fantes. Or voyant lés notres, comme lés cho-
ſes ſuccedoyent à ſouhait, & que par teles bonnes
nouuelles le chemin étoit ouuert au profit, & exal-
tion de notre religion Chretiene, (choſe, qui au-
parauant nous étoit quaſi ineſperee, ayans ce Ma-
thieu, non en eſtime de vray Ambaſſadeur, mais
d'homme menteur, & de mauuaiſe conſcience, te-
lement qu'on étoit d'opinion le mettre en terre, &*

le

laisser tirer on bon luy eût semblé, si on neût veu succés dés choses venir à notre auantage, & non trement, que nous le souhaitions) plusieurs indrent à se presenter deuant le grand Capitai-, le prians de grace lés dêpécher pour auec Ma-ieu aler en Ambassade vers Préte-Ian: à cause ue, par ce bon commencement, que nous en aui-s veu, on le connoissoit étre vray, & non feint mbassadeur. Et combien-que si grande quan-tê de gens brigassent pour auoir cette charge, anmoins elle fut remise sus Don Rodrigue de una: élisant le Capitaine ceus qu'il luy vouloit nner pour l'acompagner: qui furent George de reu, Lope de Game, Ian Scolare Secretaire de Ambassadeur, Ian Gonsaluez interprete & fa-eur d'iceluy, Emanuel de Mare Organiste, Pier- Lopez, Maitre Ian Medecin, Gaspar Pereira, Etienne Paillarte, tous deus nourris en la mai n de Dom Rodrigue, Ian Fernandez, Lazare Andrade Peintre, Alfonse Mendez, & moy, rancisque Aluarez prêtre indigne. Et auec Ma-hieu étoyent trois Portugaloys, l'vn déquels se ommoit Magaillanes, l'autre Aluarengue, & le ers Diegue Fernandez.

Dom Rodrigue de Luna, eleu vers le Préte-Ian.

Dés presens que Dom Rodrigue porta au Préte-Ian, & de sa venuë à Ercoque.

CHAPITRE. V.

IN-

INcontinent aprés cés choses ainsi o donnees, on choisit lés presens, que l vouloit enuoyer à Préte-Ian: qui (la verité) n'étoyent pas téls, que ceu léquels notre Signeur & Roy luy enuoyoit p Dom Odoard Galuan decedé, pour-autant qu'a auoyent été déja malgoûuernez en Cochin par Lo pe Soarez: et ceus cy étoyent de peu de valeur. Ma on lés enuoyoit, à fin que par iceus on eût ques que couleur d'excuse, pour demontrer & donne à entendre, comme lês choses de grand pris, qu'o aportoit presenter à sa grandeur, étoyent demeure es aus Indes, mais que puis aprés on lés feroit ten à sa maiesté auec milleure commodité. Or ce qu nous luy portames étoit vne fort belle & rich épee, auec le poignal de mémes, quatre pieces de da mas figuré pour seruir à tendre comme tapisserie vne belle coronne couuerte de velous, vn morion doré, deus pieces dartillerie, aucuns boulets, quel ques barils de poudre, vne Napemonde, & vn jei d'orgues: auec toutes léquelles choses nous primmes la route d'Ercoque, là où étans paruenus, nous adressames au Barnagas, qui nous feit loger loin de son habitation enuiron deus ou trois portees d'arballéte, en vne belle planure, là où il nous feit incontinent aporter vn beuf, paim, vin, tel que le produit le pais. Nous sejournames là quelques jours: pour-autant qu'il nous failloit pouruoir de montures, & chameaus pour porter noz hardes.

Presens enuoyez, par le grãd Capitaine à Préte-Iã.

Venuë de Dom Rodrige a Ercoque.

pourautant que c'étoit le Vendredy (a cause en ce païs ils obseruent lancienne & nouuelle y(il nous fut force de reposer le Samedy et Diche, pour solennizer tous cés deus jours : pennt léquels Mathieu se trauailla merueilleusement à persuader Dom Rodrigue, & tous nous res, que ne feissions aucun sejour auec Barna-, combien qu'il fût trégrand Signeur: disant il valoit beaucoup mieus de nous acheminer monastere de la Vision, oû lon nous donneroit lleure expedition, que ne feroit Barnagas : auel ayans fait entendre notre dessein, feit depart, se meit en chemin : qui ne fut toutefois sans us faire premierement deliurer xiiij. montu-, auec dix chameaus pour porter noz hardes.

Coutume d'Ercque touchant sabat Dimēche.

Comme dom Rodrigue & Mathieu partirent & trouuerent en leur chemin vn gentil-homme nommê Framasqual.

CHAPITRE VI.



Ous partimes de cette planure prochaine d'Ercoque le Lundy, trentied'Auril: quand, ainsi que nous reposions, l'armee feit voile, & sortit du rt encore que le contraire nous eût été promis, sques à tant que nous eussions eu notre expedin, & qu'on eût veu quele part nous tirerions. étans déplacez nous n'eumes cheminé deus milles,

milles, que nous nous arrétames ſus le Midy prés d'vn fleuue, qui pour lors étoit à ſec, où trouuoit eau, ſinon dans aucuns gours. Et p autant que le païs, le-quel il nous falloit tra ſer, étoit ſec & ſterile, & lés chaleurs grand n'y auoit celuy de la troupe, qui n'eût ſa gourde bouteille de cuir, pleine d'eau. Cheminans ſur lés riuages de ce fleuue, qui étoyent peuple diuers arbres (entre léquels ſe trouuoyent dés Sa les, Iujubes, & autres, qui étoyent pour lors fruis) enuiron Midy veimes arriuer vn gen homme, nommé Framaſqual, qui ſignifie en no langue ſeruiteur de la crois, le-quel auec ſon te noir, étoit de ſi honorable preſence & belle for qu'il montroit bien par ſon braue port étre extr de noble race: & diſoyent, qu'il étoit couſin du B nagas, à ſauoir frere de ſa femme. Iceluy étãt m té ſus vne belle Mule, auec vn fort bon Cheu deuant ſoy, accompagné de quatre hommes àp auant que nous aborder meit pié à terre, pour ét tele la coutume de ce païs, & la tiennent pour vn grande courtoiſie: Mais Mathieu le voyant app cher, s'écria, que cétoit vn larron, le-quel ne ſe vo loit joindre à nous pour autre effet, ſinon po nous rober & deceuoir : nous enhortant trétou à prendre lés armes, & luy même le premier em poigna ſon épee, & meit le morion en téte. Ce qu voyant Framaſqual, il nous enuoya demande ſeureté pour nous aborder, la-quele choſe nou

luy

y accordames liberalement, & tréuolontiers. t nonobſtant tous lés êfors & reſiſtances de Ma ieu, il ne laiſſa pour-tant de nous approcher: nme perſonne bien nee & courtoiſe, qu'il étoit, qui auoit vsé sés ans en Court.

Comme Mathieu feit fouruoier la compagnie la-quele reuint au droit chemin par l'auertiſſement de Framaſqual, De la nature des pluies, montagnes, fleuues, & chemins d'Ethiopie.

CHAPITRE VII.

E'Tans partis de ce lieu auec ce gentil-homme, il s'acoſta de Dom Rodrigue, auec le Truchement: au moyen dequoy ils feirent vne bonne piece de min, toujours parlementans enſemble: où il ne ontroit moins accort, & ſubtil en sés réponſes, gentil, bien apris, & trécourtois: telement l'Ambaſſadeur demeura fort ſatisfait de ſon néteté. Mais Mathieu ne le pouuoit regar de bon œil, ne diſant autre choſe, ſinon que c'é vn larron: & cheminans ainſi par trébons nins, que tenoyent pluſieurs autres (léquels yent logé au méme lieu, que nous auions fait) thieu laiſſa céte route, nous déuoyant & gui par certains bois toufus, & montagnes de s, ſus léquels n'aparoiſſoit chemin ni ſentier:

par où on eût fait marcher mémes dés chameau[x]
Ce que voyant Framasqual, ne peut retenir [sa]
parole, qu'il ne nous remontrât, comme nous ét[i]
ons fort egarez, & hors de chemin, ne pouua[ns]
imaginer l'occasion, par la-quele Mathieu le fa[i]
soit, le-quel nous commençames à tencer aigr[e]
ment, luy demandans la raison pour-quoy il no[us]
menoit perdre parmy cés montagnes & chemi[ns]
inconneus, pour ensemble ruiner tout ce que no[us]
portions. Dont le pauure homme, étonné par n[oz]
grandes crieries, fut contraint de tourner brid[e]
nous faisant cheuaucher au tour d'vne montag[ne]
pour reprendre noz érres, et retourner sus le gra[nd]
chemin: mais auãt que nous y peußions paruen[ir]
Mathieu fut surprins d'vn afoiblissement, qui [le]
feit demeurer en extase par l'espace d'vne heur[e]
telement que nous le tenions pour mort jusques [à]
ce qu'il reuint à soy: lors priames deus hõmes le t[e]
nir sus la mule: & feimes tant qu'en fin nous r[e]
trouuames noz érres, où rencontrames vne Car[a]
Carauanes d'Ethiopie *uanne de gens qui venoyent d'Ercoque. Car e[n]*
ce païs là on n'oseroit cheminer sinon en grand[es]
assemblees, qu'on appelle Carauannes, & ce de [la]
peur qu'on à dés larons & voleurs. Nous repos[a]
sames cétte nuit en vn bois, où il y auoit de l'ea[u]
qui rendoit le lieu propre à loger Carauannes, [e]n
nous tenant toujours sus noz gardes, pour dou[te]
dés bétes sauuages: puis le matin feimes depart, c[o]
toyans toujours au long dés fleuues, dont lés riu[es]

s étoyent ramparez d'vn coté & d'autre de hau montagnes, auec grans bois & épais, peuplez beaus, & diuers arbres, dont la plus grande rtie étoit sans fruit: mais entre autres j'en y vey cuns qui se nomment Tamarindes, produisans fruit tel que le raisin, le-quel est fort requis tre lés Noirs, à cause qu'ils en font vn vin isq, & en portent parmi lés foires, comme nous sons de raisins de cabas. Lés fleuues & chens, par léquels nous passions se montroyent caz & scabreus: ce qui prouient par la furie de u dés grosses pluyes, tonnerres, & tempétes, lale chose toute-fois n'empêche aucunement lés mins, selon qu'il nous fut dit, & comme nous eimes par experience en plusieurs autres sembles lieus. Le remede est, venans à decouler impetueus tourbillons à grand flos, se retirer quelque cotau jusques à ce que la furie dés s soit passee, qui pour forte & terrible quelle, ne mét jamais que deus heures a decouler dés ntagnes, d'oû entrant en plainure (à cause de treme secheresse dés campagnes sablonneuses) luye et emboit soudainement, de sorte que nonant toute impetuosité deau démesuree lés fleu ne regorgent jamais és campagnes, & ne lent etendre leurs cours jusques dans la mer: t ne peumes oncques apperceuoir ny entendre, ucun fleuue d'Ethiopie peût tant filer, que de venir rendre dedens la mer rouge. Par cés

Nature dés fleuues, montaignes, et chemins d'Ethiopie.

montagnes & rochers se trouuent plusieurs animaus de diuers espece, que nous veimes, comme Lyons, Tygres, Elephans, Tessons, auec vne infinité de Cerfs, & grande quantité d'autres bétes fors de deus especes, que nous n'y peumes aperceuoir: qui sont Ours, & Conils. Il y auoit, outre cela dés oiseaus ramages sans nombre, auec Perdris, Cailles, Poules sauuages, Colons, Tourterelles en grand nombre: & finalement de tous ceus que noz regions produisent: sinon qu'il n'y auoit nuls Cocus. Ie trouuay par-my cés montaignes & rochers grande quantité d'herbes odorantes, déqueles je ne peus auoir aucune connoissance, sinon du Basilic, là croissant à veuë d'œil: & rendant vne merueilleusement bonne odeur, & douce: ayant la fueille diuersifiee.

Basilic.

¶ Comme Mathieu feit de rechef laisser le bon chemin pour aler au monastere de Vision à trauers bois & montagnes.

CHAPITRE VIII.

Venant l'heure de reposer, Mathieu nous feit entendre encore vne autrefois, qu'il étoit besoin de laisser notre chemin, pour prendre la route du monastere de la Vision, & trauerser par boys touffus, & montagnes tréhautes: sur quoy voulans auoir l'auis de Framasqual, il nous dit, que le chemin étoit

t ſi penible & facheus, que n'y pourions con-
re noz bagages, lés portans méme ſur noz é-
les: & que celuy, le-quel nous abandonnions,
t toujours batu par lés Carauannes, & par où
Chretiens & Maures pouuoyent ſeurement
miner, ſans auoir crainte de receuoir le moin-
déplaiſir, que ce fût: & que auec beaucoup
grande ſeureté le pourrions nous ſuyure d'au-
que nous allions pour le ſeruice du Roy. Ne-
moins, quelques remontrances qu'il nous peût
e nous ſuyuimes le conſeil de Mathieu: com-
que le ſoir au lieu, où nous dormions, ſour-
nt entre nous grandes controuerſies pour con-
e quel chemin on prendroit, & étoit la plus
nde partie d'opinion, que mieus vaudroit re-
dre noz premiers erres. Mais Mathieu dit ſus
, qu'il emportoit grandement de paſſer par
onaſtere de la Viſion, d'où partirions incon-
nt aprés y auoir arreſté ſept ou huit jours
is il contoit ſans ſon hote, car il y morut, &
y demeura à jamais) & puis ſuyurions notre
nin. Et ainſi il nous ſceut ſi bien perſuader,
l nous feit ranger à ſon vouloir, puis que c'é-
choſe ſi neceſſaire (comme il nous diſoit) &
tre auantage. Ainſi nous partimes & pri-
vn chemin, le-quel ayans quelque peu con-
é, trouuames ſi apre et difficile païs, auec grãs
& épez qu'il nous falut mettre pié à ter-
r chaſſer lés Mulez deuant nous, qui à peine

pouuoyent cheminer: auec ce que lés Chamea[ux] jetoyent dés cris jusques au ciel, si qu'ils sembloy[ent] ent étre vexez ou tourmentez par quelque fur[ie] infernale : telement que nous n'auions pour lo[rs] occasion de presumer autre chose de Mathieu, [si] non qu'il nous faisoit prendre ce chemin po[ur] nous mener à la boucherie, ou pour nous faire v[o]ler, & rendre entre lés mains dés Brigans: & n'a[u]uions autre espoir n'y recours, si non à inuoqu[er] la misericorde du Signeur Dieu. Car nous trou[u]ions lés Forets si efrayeuses & obscures, que l[és] éspris mémes ne seroient hardiz d'y faire sejou[r.] Ioint ausi que nous voyons par-my cés bois bét[es] sauuages sans nombre, tout au plus beau du jo[ur] errans çà & là, sans étre aucunement effraye[z] par notre presence. Toute-fois, nonobstant [cés] grans trauaus & dangers auec continueles agi[] tations de peur & crainte, dont noz espris trou[] blez & lassez se trouuoyent surpris à toutes hu[r] tes, nous étions contrains de passer outre : do[nt] nous cheminames tant, que nous commençam[es] à trouuer gens du païs gardans leurs chams seme[z] de Millet, qu'ils viẽnent cultiuer de loin sus le d[os] de cés hautes montagnes: & d'autres, qui aloye[nt] gardans plusieurs troupeaus de Vaches & Ch[e]eures, étans tous nus, & ayans quasi toutes lé[s] parties du cors découuertes: dont on pouuoit cle[re]rement aperceuoir qu'ils étoyent fort noirs, & [se] disoient étre chretiens: Ilz auoient leurs femme[s]

Acoutremens & qualitez dés habitans de la Vision

aue

*ec eus, léqueles se couuroyent lês parties hon-
ıses auec vne piece de drap à demy rompuë &
chiree, portans en téte vne coéfe faite en for-
diademe, & noire, comme pois, auec lés che-
us ramassez à l'entour, en maniere de petites
andelles, si que cette coéfe noire, auec cés tresses
cheueus, ainsi mignonnement ajancees, rendoy-
t vn hideus spectacle, & étrange objet à qui-
ıques lés regardoit. Lés hommes tenoyent au
uant dés parties secretes vne piece de peau. Or
eminans ainsi par plusieurs autres bois, qui à
ine se pouuoyent trauerser, & nous étans mis
ié pour soulager lés mules, aprés que nous eu-
s dechargé lés Chameaus, nous apperceumes
: ou douze Religieus de la Vision, entre léquels
yent quatre, ou cinq qui montroyent fort ea-
z, mémes vn sur tous, auquel lés autres fai-
ent grande reuerence, luy baisans lés mains, en
oy nous lés ensuyuimes, pour autant que Ma-
eu nous auoit dit, qu'il étoit Euéque : Iasoit,
e depuis nous fumes acertenez du contraire:
il n'auoit, que le titre de Dauid, qui vaut au-
ıt à dire, que gardien, & en y auoit vn autre
monastere, lequel étoit encore sur cetuy cy, &
ppelloit Abba, comme s'ils vouloyent dire Pe-
que nous appellons Prouincial. Toute-fois,
oy que ce fût, par leurs cors decharnez, & secs,
nme bois, ils sembloyent bien de prime-face
ner vne tres-austere, & sainte vie. Ils s'en*

aloyent parmy cés bois recueillans leurs millet qu'ils y auoyent ſemez, auec lés drois, que le payent ceus, qui ſement parmy cés bois, & mon tagnes: & portoyent peaus de Chieures paree lés autres quelques vieils dras de Cotton jaun & ſans ſoliez. Nous ne bougeames de ce lie que noz Chameaus ne fuſſent aucunement repo ſez: puis ayans cheminé par l'eſpace de demi mill nous arriuames au pié d'vne montagne fort ſca breuſe & difficile, que lés Chameaus ne pouuoy ent monter, & lês mulez mémes déchargez â bie grande difficulté. Et pour ce fumes encore con trains de reprendre la ſeconde halene au pié d'v gros arbre, oú nous dechargeames toutes noz har des, accompagnez de Mathieu, & Framaſqua qui feit le ſemblable, auec lés Religieus, & méme ment lés plus eagez, dont le plus venerable nou feit preſenter vn Bœuf, duquel nous ſoupame Mais nous entrames puis en grande diſpute & & penſement, pour trouuer l'yſſuë de ce lieu, & quel chemin nous deuions prendre: car nous n trouuions aucun remede pour en ſortir: toute-fo ſur cés alteres, nous nous meimes à repoſer aue Mathieu, Framaſqual, & lés moines.

¶ Comme lon celebra la meſſe dans le boi d'où Framaſqual ſe departit, & nous ala mes en vne abbaye, où noz gens deuin drent tous malades & morut Mathie Ambaſſadeur.

CHAP IX

L

E jour ensuyuant (qui fut la sainte Crois de May) nous celebrames la messe au piè d'vn arbre, en l'honneur de la vraye Crois, supplians humble- nt au Signeur Dieu, que si comme la voye de uuer le saint bois, sus lequel il mourut, pour heter tous lés mortels de mort, fut ouuerte à nte Heleine: par même moyen, nous peußions ouurir le chemin, qui étoit tant caché à notre ut. Ayans mis fin à noz prieres, & à notre di- r, Mathieu feit charger son bagage sus lés ules dés Noirs, pour le transporter en vn petit nastere distant du lieu ou nous étions, par l'e- ace de demy lieuë, lequel s'apelloit saint Michel see: & pour accompagner lés hardes, fumes nmis Ian Scolare secretaire, & moy, (qui ala- s à pié, à cause qu'il n'y auoit terre, ny chemin ur lés Mulez) à fin de sauoir si toute la troupe uoit marcher à iceluy monastere, ou bien re- urner arriere. Et à cette heure là Framasqual andonna notre compaignie: & suyuans noz res paruimmes au monastere à demy mors, tant r le trauail, & peine, que nous auions supporté r cés chemins scabreus, & difficiles, comme par extremes chaleurs, léqueles nous étoyent quasi supportables. Et aprés auoir quelque peu re- sé & visité le monastere, le Secretaire retourna ouuer lés autres, auquels il raconta ce qu'il auoit eu, & comme il y auoit aßez de maisons pour

De partie de Framasqual.

nous loger, & retirer noz hardes : & suiuant rapport, la compaignie partit le jour ensuyuan qui étoit le quatriéme de May, pour s'achemin au monastere, auec noz hardes restees au pié la montagne, qu'ils feirent charger sur lés épaul de cés Noirs. Mais la nuit ensuyuant, il s'émeu vn grand & dangereus debat entre noz gen pour autant que notre Ambassadeur dit, qu' conuenoit se conseiller sus ce qu'on deuoit faire, touchant le seruice de Dieu, & du Roy, au s lut de notre vie, & reputation de notre honneur : à quoy lon répondit, qu'il y en auoit en l compagnie, léquels ne s'en soucioyent pas grandement. Et par ce l'émeute commença à croitr jusques à mettre la main aus armes : mais Dieu voulut, que le Scandale n'ala plus auant : don étans paruenus au monastere soubit que je fu auerti du debat, me mis en deuoir de lés accorder, & pacifier : leur remontrant, combien ils s'etoyent oubliez, d'user de teles paroles scandaleuses, friuoles, & ainsi à la volee prononcees contre notre chef, & conducteur : lequel n'auoit mis en auant chose, qui ne tournât à l'honneur du Signeur, & au grand profit du Roy, & de nous autres, si nous étions tant bien auisez, que d'y vouloir entendre. Ce discort appaisé, & nous retrouuans dans ce monastere de saint Michel fort bien logez faisions conte, qu'en dedans sêt, ou huit jours partirions de là : ce que nous asseuroit aussi

Debat entre lés Portugalois.

Mathieu,

athieu, mais aprés quelques jours s'en vint à
us chanter tout au rebours de ce qu'il nous
oit promis au parauant: disant qu'il auoit ré-
t en la court de Préte-Ian & à la Royne He-
ne mere dudit Préte-Ian, & au Patriarche
arc, d'où il ne pourroit auoir réponse deuant le
rme de quarante jours, & sans auoir réponse
us ne pourrions faire depart: pour autant que
ce lieu là nous deuoient étre enuoiees prouisi-
is, & mulez pour nous, & notre bagage. Enco-
s ne luy sufisoit, ains il nous vint dire de rechef,
ie ja nous commencions à entrer en Yuer, qui
prendroit fin deuant trois moys, & pendant
-quel tans il nous seroit impoßible de voya-
r. A cause de-quoy il ne trouuoit rien plus
pedient, que de nous fournir de viures. D'au-
epart, il nous disoit encores, que l'Euéque de la
ision étoit attendu de jour à autre, lequel venoit
la court: & qu'il ne seroit pas plus tot arriué,
ie nous serions incontinent par luy depêchez, &
pediez. Or celuy, qu'il appelloit Euéque, ne
l'étoit pas, mais Prouincial de la Vision, com-
ie je vous ay dit au par-auant. Quand à la ve-
uë de cét Euéque, & du commencement de l'y-
er, lés religieus s'accordoyent aßez bien auec le
ire de Mathieu: car il y a trois moys en l'an,
quels est impoßible de voiager, & sont la my-
uin, Iuillet, Aout & my-Septembre: au-quel
ans renne l'yuer en cés regions. Nous n'eumes
pas

Incõstance & abusion de Mathieu.

Yuer d'Ethiopie.

Dange-reuse maladie dés Portugalois.

pas beaucoup sejourné en ce lieu,que noz gẽs commencerẽt à tomber malades, tant lés Portugalois que lés ésclaues: déquels peu, ou point demourerẽt sans étre touchez: & la plus part, jusques à rendre lés derniers soupirs: de sorte qu'il lés falut saigner, et purger souuẽtefois. Le premier, qui fut attaint, & qui commença se plaindre, fut maitre Ian le medecin, auquel (aprés Dieu) gisoit toute notre ésperance. Toute-fois en fin (par le vouloir, & grace de Dieu) il se reguerit, Au moien de-quoy ce fut celuy, qui aprés, moienant son grand sauoir & experience, nous aida & secourut à recouurer santé. Entre lés autres Mathieu se trouua frapé de maladie, & pour le faire guerir, on s'efforça de trouuer tous lés remedes, qu'on pensoit necessaires à procurer sa conualessence: telement qu'en fin se sentant en milleure disposition, que au parauant, il s'auisa de faire transporter sés besongnes en vn vilage de la Vision, là où demeuroyent aucuns religieus: & s'apelloit Giangargara, qui est situé à my-chemin, entre ce monastere, & la Vision, où ils tiennent leurs Vaches, & troupeaus, pour lés bonnes maisons, & habitations, qui y sont. Ayant donques enuoyé sés hardes en ce lieu là, & y étant luy mémes arriué, deus jours aprés enuoya appeller Maitre Ian, lequel postposant tous lés autres malades à la cure de luy, & pour luy complaire, l'ala trouuer: Ausi feirent vn peu aprés, Dom Rodrigue, et George de Breu, et moy.

Giangargara.

Si

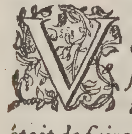
le trouuames fort oppreßé: pour raiſon de-
oy(l'Ambaſſadeur & George de Breu,s'étans
au retour) je demeuray auec ce patient par Mort de
ſpace de trois jours: tant qu'il rendit l'eſprit le l'Ambaſ-
nt & quatrieme de May, l'an de grace, mil ſadeur
q cens & vint aprés que je l'eu confeßé, com- Mathieu.
nié, & écrit ſon téſtament en langue Portu-
loiſe, lequel fut puis aprés mis en langue Abiſ-
e, par vn Religieus d'iceluy monaſtere. Dom
drigue ne fut pas plus tot auerty de ſa mort,
'il ſe tranſporta en ce lieu, accompagné de Ge-
ge de Breu, Ian Scolare ſecretaire, & de la plus
and part dés Religieus de la Viſion: puis fei-
s porter le cors enſeuelir en ce Monaſtere, où
us l'accompagnames tous enſemble honorable-
nt, & luy feimes l'office, celebrans meſſe à no-
mode, & lés Religieus ſelon qu'ils l'entendoy-
. La nuit que Mathieu paſſa de cette vie en
tre, Pereira (ſeruiteur de l'Ambaſſadeur
m Rodrigue) deceda. Et lés funerailles de
thieu accomplies, l'Ambaſſadeur, George de
eu, Ian Scolare, auec quelques vns d'entre cés
ligieus ſe tranſporterent au lieu de ſon decés,
ù étoyent demourees sés hardes, voulans icel-
mettre par inuentaire, pour étre plus droite-
nt & fidelement diſtribuees à ceus là, à qui il
uoit ordonnees par Franciſque Mathieu ſon
uiteur, lequel luy auoit été donné par le bon
y de Portugal, libre, étant au par-auant Mau-

re

re éſclaue . Ce Franciſque Mathieu auoit eu tou tes lés beſognes de ſon maitre en gouuernemẽt, & ne lés voulut jamais montrer, ny permettre qu'o en feit inuentaire: à quoy s'accordoyent lés moy nes, tenans ſon party : ſous éſperance de butine auec luy, ou d'en arracher quelque portion. Ce qu voyant l'Ambaſſadeur, ne lés en voulut autre ment importuner, & ne s'en mella plus outre: la ſant ce Franciſque Mathieu auec lés Religieu qui traſporterent tout ce bagage à la Viſion, l où ils le tindrent juſques à ce, que nous partime pour tirer à la volte de la court de Prête-Ian, o ils enuoyerent le tout preſenter à la Roine Helei ne, à laquele Mathieu auoit tout donné par teſta ment.

La Royne Heleine heritiere de Mathieu.

¶ Prouidence de l'Ambaſſadeur à requeri ayde au Barnagas en défiance de la promeſſe faite par lés Moynes. CHAP. X



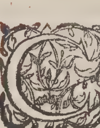
Oyans que nous ſejournions trop en ce lieu là, paſſans pluſieurs jours, ſans auoir aucune réponſe, ou nouuelles du Prouincial, ne ſachans qu'il étoit de faire, pour le mieus nous auiſames en fin, qu'il ſeroit bon d'enuoyer demander au Barnagas quelque ayde pour notre depart : à fin que nous ne demeuriſſions en ce lieu à nous conſommer. Ce que ſachans lés religieus ils en furent fort mal contens: telement qu'ils tirerent à part

Dom

n Rodrigue, auquel ils persuadoyent de tout possible, qu'il ny enuoyat, & qu'il attendît ore vn peu la venuë de leur Prouincial, qui it dans le terme de dix jours, léquels expirez, n'etoit arriué, ils s'offroyent de luy distribuer es choses necessaires pour notre voyage. Et r-autant, que ce sont gens de dure creance, & eu de foy, ils ne se vouloyent fier en nous (enco ue l'Abassadeur leur promît de faire ce, dont e requeroyent) sinon que premierement ils eus le serment de nous tous, sus limage d'un Cru- :nous faisans iurer, que nous attendrions jus- s à la fin dés dix jours: & eus d'autre coté fei- : serment de tenir & accomplir de tous points quoy ils nous êtoyent obligez par promesse. is non obstant teles promesses, pour être asseu- vn coté, ou d'autre: l'Ambassadeur ordonna, Ian Gonsaluez Facteur, & Interprete, ac- pagné d'Emanuel de Marez, auec deus autres tugalois iroyent parler au Barnagas, pour luy entenoir le serment qu'il auoit fait, d'ay- prendre en sa protection, & fauoriser toutes choses du Roy de Portugal, & selon icelle nesse le prier de nous donner ayde pour no- depart. Au bout de dix jours le Facteur uoya l'vn dés Portugallois auec trébonne ré- se, en compaignie du-quel vint aussi vn gentils-hommes d'iceluy Barnagas, qui nous entendre, & asseura comme son Signeur nous four-

fourniroit de Bœufs à porter noz hardes, &
montures pour porter noz personnes. Mais au-
ne chose ne nous fut offerte du coté dés Religie-

De l'asiete, batimens, chants, et offices du monastere de S. Michel. CHAP. X



Asiete.

E Monastere de saint Michel est a-sis sus vn Roc de montagne fort sa-uage, tout auprés le pié d'vn aut-merueilleusement grand: si que hauteur le rend inaccesible: la pierre du-qu Roc, & de l'autre semblablement, est de la cou-leur & grain de celle, de laquele sont leuees lés mu-railles de Porto, cité en Portugal: & sont lés pie-res fort grandes. Tout le contour de cés Rochers e-emplanté de bois, dont lés plus grans & toufu sont Oliuiers sauuages entre plusieurs herbes: plus frequente desqueles en cés parties là est Ba-silic. Tous lés autres arbres nous étoyent incon-neus, & sans fruit. En aucunes valees & comb de ce monastere prouiennent Oranges, Limon Citrons, Péches auec belles treilles de Raisins, & Figues de toutes sortes, tant de l'espece de Portu-gal, que dés Indes. Il y semblablement dés Chou Choriandes, Echalottes, & Mirtes: auec plusieur autres sortes d'herbes odoriferantes, & medicina-les: mais le tout mal en ordre, pour-autant, qu lés habitans ne sont pas gens industrieus: & son

pro-

oduis cés fruis sans main mettre, comme si c'é-
ent choses sauuages: dont on peut presumer,
e le terroir produiroit beaucoup mieus ce qu'on
lanteroit, ou semeroit, s'il étoit cultiué. Le ba-
ent du monastere retient la forme d'vne E-
se, étant edifié en la même sorte, & de tele stru-
re, que sont lés notres: ayant autour vn circuit
açon de cloitre, dont la couuerture dépend de
e de l'Eglise, laquele à trois portes: l'vne en
nt, & lés deus autres en flanc par le my-lieu:
st le couuert d'icelle, & celuy du cloitre fait
aille sauuage, qui neanmoins ne laisse de du-
utant, ou plus, que le cours de la vie d'vn
me. Le comble de l'Eglise est embelly de nefs Batimens
chies d'ouurages tresexquises, auec leurs arcs
serrez & ordonnez: si qu'il semble, que tout
urpris de dedans soit fait & courbé en voute,
i vn petit cœur derriere le grand autel, auec
oisee au deuant, ou sont penduës dés courti-
qui tiennent d'vn bout à autre: & d'autres
nt la porte du my-lieu, léqueles sont de soye,
nuans d'vne muraille à l'autre: & donnent
s courtines entrees par trois lieus, étans ou-
s, ou fenduës par le my-lieu, & se joignans
s l'vne auec l'autre: & ainsi se serrent auprés
urailles. Et en cês trois entrees y à de peti-
ampanes de la grandeur de celles de sainte
oine, attachees à cés courtines, telement que
omme n'y sauroit passer sans leur faire ren-

dre son. Il n'y à que vn seul Autel, qui est e
grande Chapelle, sus le-quel est vn Poile,
sus quatre colomnes, dreßees aus quatre an
de l'autel, qui soutiennent iceluy Poile, ram
quasi comme en voute: & est l'Autel fourn
pierre sacree, qu'ils appellent Tabuto: sus laq
est posé vn fort grand Baßin de Bronze, qu
plat par embas, auec l'orle basse, qui va tou
toutes lés quatre Colomnes de l'Autel: pour-
tant qu'elles sont plantées en dyametre qua
& dans iceluy Baßin, est mis vn autre plus p
Puis par derriere, & dés deus cotez du Poile,
scend vne courtine, laquele couure tout l'Au
jusques au plain: sinon que le deuant dem
Cápanes ouuert. Lés Campanes sont de pierres long
& deliees, pendüés à dés cordes, qui lés trauers
& étans touchees auec vn baton de bois, ren
vn fort étrange son à lés ouïr de loing comm
elles étoyent de metal caßé. Et prend on lés B
sis aus jours de fêtes, que lon frape auec dés bat
tant qu'ils retentissent fort hautement. Ils
encore auec ce dés Campanes de fer qui ne s
pas rondes mais auec deus cotez à plat, com
la gournee d'vn muletier, & son batail, qui fr
à deus cotez, rendant vn tel son, que fait le
d'vn manouurier fossoiant, quand il vient à r
contrer quelqne caillou. Ils en ont encore d'
tres qu'ils portent en main alans en proceßion
tous ensemble lés sonnent aus fêtes, car és aut
jo

urs ils se seruent seulement de celles de pierre, &
fer. Ils sonnent matines deus heures auant Offices.
ur, léqueles ils chantent par-cœur, sans auoir lu-
iere, sinon vne lampe, qui ard deuant l'autel:
ns laquele ils mettent du beurre, par faute
huile. Mais le plus beau du jeu est à lés ouir
anter, car ils dégorgent vne vois la plus dépi-
se & désordonnee, qu'il est poßible: crians &
rlans, comme ceus qui le font sans art: à cause
-quoy ils rendent vne piteuse armonie. Leur
uice ne se chante par couplez, mais comme
prose: & consiste tout en pseaumes: outre lé-
els, és jours de fétes, ils chantent vne prose,
opriee au jour, qu'ils solennisent: & demen-
t toujours sus piez en psalmodiant. A ma- Chant.
es ils ne chantent plus d'vne léçon, d'vne vois
ant armonieuse, & acordante, comme aus au-
choses, & sans aucune maniere d'entonner,
represente le chant à peu prés, du-quel on a
utumé d'vser, en representant & imitant la
ple farouche dés Iuifs: & auec ce que leur vois
e si mauuaise grace, ils vont courans tant,
leur langue se peut hater en prononçant: &
cette leçon par vn clerc, ou religieus deuant
rande porte: laquele finie le jour du Samedy
Dimenche ils font vne procesßion, auec quatre
inq crois, antees sus aucuns batons de la hau-
de bourdons, léqueles ils portent en la main
re, & en la dextre vn encensoir. Ils se reué-

tent, auec ce, de certaines chapes de ſoye, mal f-

Ornemẽs ſacerdotaus.

çonnees: pour autant qu'elles n'ont autre large- que celle d'vne piece de damas, ou de quelque a- tre drap de ſoye, que ce ſoit, qui prend depui- le haut, juſques au bas: & au deuant de l'eſtom- vne étole, à chacun coté de la-quele eſt ajou- vne piece de drap de couleur, encore qu'elle ne c- uienne pas auec le principal, qui traine quaſi p- terre de la longueur d'vne braſſe. Cette proce- ſion ſe fait dans ce circuit, qu'ils ont en lieu de c- tre: laquele proceſsion finie, le jour du Samedy, Dimenche, & dés fétes, celuy, qui doit celebrer meſſe, auec deus autres, entrent dans la chape- d'où ils mettent hors vne image de Notre Dam- qu'ils tiennent ſus vne vieille table (dont il s'- trouue par toutes lés Egliſes) puis ſe met ſus lé I- bé ayans la face tournee vers la porte principa- & celuy qui doit officier, tient cét image en mai- deuant l'eſtomac: ayant de chacun coté lés de- autres, auec chandelles alumees. Puis ceus, q-

Etrange ceremonie à reuerer l'image Notre Dame.

ſont au deuant, commencent à chanter d'v- étrange façon, en maniere de proſe: & vont to- ſautans, & crians, comme s'ils etoyent en vn b- ou danſe de vilage: & ainſi deuant cét image ſ- tans & trepignans, ſonnent leurs petites camp- nelles, & cimbales, faiſans vne reuerence à ch- que fois, qu'aucun d'iceus vient à paſſer par d- uant cette remembrance de Notre Dame: mon- trans bien à leur contenãce, qu'ils n'y vont d'v-

hyp-

ocrifie, & religion dißimulee, mais du milleur
ur cœur & ainsi portent en cette féte crois, &
nsoirs, comme en vne procesßion. Cés ceri-
ies acheuees (qui sont aßez longues) remet-
l'image en son lieu, puis se transportent dans
petite retraite, qui est deuers Tramontane:
e lieu, où se dit l'Euangile (selon notre messe)
ors du circuit couuert, là où ils consacrent l'ho
qu'ils appellent Corbon: portans crois, encen- Pain du
, & campanelles: faisant là vne foyasse auec Sacremēt.
ne de froment sans leuain, passee à l'heure mé-
fort blance & belle, de la grandeur & ron-
d'vne platine seulement (Car peu de gens y
ce monastere) mais aus autres églises, & mo-
eres, où il se trouue assez grand nombre de
nnes, on fait ce pain grand & materiel. Lê-
seur est d'vn doit ou demy doit, selon la gran-
du pain, & est la grandeur selon la multi-
dés gens, à cause qu'vn chacun se communie.
auec crois, encensoirs, & clochettes sonnan-
ortent la su-dite foyasse couuerte d'vn drap
le petit baßin, qui est l'vn de ceus de l'autel.
riere l'église, là où est ce cœur, que iay dit (en
cuit, qu'ils tiennent, comme vn cloitre) ne
entrer aucun, qu'il n'ait été sacré de l'vn dés
ordres: autrement ils doiuent tous demeurer
nt la porte principale, là où il y á vn autre
d circuit tel, que coutumierement est deuant
s lés autres églises, lequel est en forme d'vn

 cloitre,

cloitre, ſinon qu'il n'á point de couuert, & y peu demeurer, qui veut. Incontinent que ceus lé quels ſont dedans l'égliſe, & le cloitre, viennent entendre le ſon dés campanelles de ceus, qui von en proceßion auec cette foyaſſe, ils baiſſent tou la téte, juſques à ce, que lés campanes ceſſent: qu eſt alors qu'on met ce pain dans le petit baßin, le quel eſt mis (comme nous auons dit) dans le plu grand: puis le couurent d'vn drap noir, en maniere d'vn corporal. En ce monaſtere le calice eſ d'argent, comme außi és autres égliſes et monaſteres aucunement riches, & en quelque lieus plu honnorables eſt d'or: mais lés pauures (qu'ilz appellent Egliſes de Balgues ceſt à dire d'ouuriers ne ſont que de cuiure, & létan. Lés vaſes ſon beaucop plus grans, que ne ſont lés notres, mais d laide façon: ſans qu'ils vſent d'aucunes platines & celebrent la meſſe de vin fait de raiſin ſec qu'ils mettent dans le calice en grande quantité car tous ceus qui ſe communient du cors, font le ſemblable du ſang. Celuy, qui doit chãter la meſſ entonne l'Aleluia haut en toute extremité: hurlant plus tot, qu'autrement: puis le cœur répond de méme, et auec nõ moindre harmonie: ce qu'ayant prins fin, le prétre commence à faire la benediction auec vne petite crois, qu'il tient en main & ce pendant ceus, qui demeurent dehors chantent, & pouſſent à l'enuy, à qui mieus, mieus, autant que ceus de dedans, juſques à vn certain paſ

Vin du Sacrement.

Meſſe.

ſage,

e,auquel vn des deux qui sont à l'autel, prend liure, se faisant donner la benediction à ce-,qui fait l'office , & l'autre saisit la crois auec ampanelle, cheminant toujours en sonnant s la grande porte,là où demeure tout le peuple s ce circuit:auquel se lit l'épitre fort à la hate celuy, qui à eu la benediction, comme si on le ssoit: puis se retourne en chantant deuers l'au-et à vn même instant celuy qui celebre la mes-rend vn liure de l'autel,qu'il baise, & le don-à celuy,qui doit dire l'Euangile: le-quel bais-la téte,demande la benediction, qu'il reçoit: e baisent tous ceus, qui sont auprés de l'autel. qu'ayans fait,on luy aporte vne chandelle, & mence à courir & arpenter aussi bien, & le-ment sus l'Euangile, que l'autre à fait sus l'E e,& aussi vite,& haut,que la langue,& vois lent porter : puis au retour commence encore autre chant,étant,ensuiuy par ceus,qui l'acom ment : & quand ils sont arriuez à l'autel, re-tent le liure en son lieu, aprés l'auoir fait bai-à celuy,qui celebre l'office,lequel prend incon-nt l'encensoir pour encenser l'autel, qu'il en-nne par plusieurs fois. Ce qu'ayant fait,il urne en son lieu, ou il donne dés benedictions la crois : découurant la foyasse, qu'il tient uerte en lieu de sacrement: puis la prend auec nains,& leuant la dextre, elle demeure en la stre : & y imprime auec le pouce cinq mar-

ques,

ques, comme poins: dont l'vne est à la cime, la se
conde au milieu, la troysieme au pié, & lés autr
aus cotez. Aprés cela il vient à cõsacrer en sa lan
gue à notre mode, en propre sens, & en méme pro
prieté de paroles, sinõ qu'il ne leue point ce sacre
ment: mais le couure, le prenant auec lés mains
& le ront par le milieu: prenant vn peu de la cim
de la partie, qui reste en la main senétre, qu'il re
tient pour soy, & met lés autres pieces l'vne su
l'autre: ainsi vient à prẽdre par méme moyen par
tie du sacrement du sang, puis prend le bacin aue
le sacrament couuert, le-quel il donne à celuy qu
dit l'Euangile: & d'autre coté, donne le calice à
celuy qui à chanté l'epitre, léquels deus donnent la
cõmunion aus prétres, qui sont auprés de l'autel,
qui prẽnent bien peu du sacrement, que le Diacre
tient en la main dextre: & ce pẽdant le Soudiacre
puise le sacrement du sang dans le calice, auec vne
cuilliere d'or, d'argent, ou de bronze, selon la fa-
culté de l'église: & l'aministre à ceus qui ont receu
le sacrement du cors, en petite quantité. Et d'vn
autre coté y à vn prétre auec vn petit vase plein
d'eau benite, de laquele il met vn peu dans la pau-
me de la main, à celuy, qui s'est communié: le-quel
s'en rinsse la bouche, puis l'auale. Cela fait, ils
marchent tous vers l'autel, auec ce sacrement, au
deuant de la premiere courtine, & de tele sorte
communient ceus, qu'ils y trouuent: & delà, tous
lés autres de l'autre courtine: puis tous lés secu-

Commu-
nion de
Sacramẽt

liers,

*s,qui ſont à la maitreſſe porte, tant hommes,
e femmes,j'enten ſi l'egliſe eſt tele,que lés fem-
s ſoyent preuilegees d'y entrer. Pendant que
y ſe fait,& durant tout l'office, vn chacun de-
ure ſur pié:& lors qu'on veut receuoir le ſa-
ment, tout le peuple vient lés mains hauſſees
ant lés épaules,et lès paumes ouuertes:& tous
s,qui ſe veulent communier auant la meſſe,ſe
ent lés mains,auec de l'eau qu'on tient dans lés
ſes,et monaſteres,expreſſement pour cét effet.
prétre qui à celebré la meſſe, auec ceus, qui
t acompagné à l'autel (la communion finie)
retournent à l'autel,là où ils lauent le baßin,
uel étoit le ſacremẽt auec l'eau, qui étoit dans
aſe, qu'ils diſent être benite: & celle eau ſe
e dans le calice, pour être beuë de celuy, qui à
bré la meſſe. Cés choſes ainſi acomplies, vn
miniſtres de l'autel prend la crois,& campa-
e, & entonnant quelque couplet, marche à la
nd porte,là où ſe d'it l'Epitre, & l'Euangile,
à où lon acheue la communion,à lors tous ceus
ſont dedans l'Egliſe baiſſent la téte, & ſe re-
chacun chez ſoy,diſans,que cela eſt la benedi-
n, ſans laquele perſonne ne peut, ou ne doit
ger,ny partir. Aus jours du Samedy, Di-
che, & dés fétes, le pain benit ſe fait en tou-
lés égliſes & monaſteres. L'ordre que tient
etit icy(dans le-quel ne ſe trouuent plus haut
int, ou vint & cinq religieus) ſobſerue par*

tous lés autres conuens, & églises, tant grandes que petites. L'office de la messe (hors mises lés processions) est court: pourautant que la messe ordinaire de ta semaine n'est pas plus tot commencee, que la fin s'en ensuit incontinent aprés.

❡Du lieu, et maniere de faire la foyasse pour le sacrement. Du pain benit, procession, ornemens de messe, & entree en l'église.

CAPITRE XII.

Foyasse.



A maniere de faire cette foyasse, est tele. Le lieu, où elle se fait, est posé (comme nous auons dit cy dessus) deuers le coté, où se dit l'Euangile, hors l'Eglise, & du circuit couuert, qui est comme vn cloitre par toutes lés églises & monasteres: & de l'autre de dehors se seruent de cimetiere, à cause qu'il n'est pas couuert. Ce lieu donques est ample, comme le cœur derriere le grand autel, ou quelque peu d'auantage: & en toutes lés églises & monasteres ne s'y tient autre chose, sinon ce qui est requis en tel afaire, qui est vn fleau, pour faire sortir le grain dés épis, auec vn instrument, pour moudre la farine: qui est fort blance, comme c'est chose bien conuenante à tel effet. Ils ne soufriroyent pour rien du monde que lés femmes touchassent le froment, ou la farine, dont ils veulent faire iceluy Sacrament. Pour détremper la farine,

,ils ont dés plas de terre, & font la pate plus
, que nous. Puis ont vn forneau, comme
royent étre ceus, où lon distile lés eaus, & sus
ty vne platine de fer (laquele en aucunes égli-
e troune de bronze, & en autres de terre cui-
onde & assez large, sous laquele ils mettent
u: & la voyans étre assez chaude, la nétoy-
auec vn gros drap, ce qu'ayans fait ils met-
dessus vne bonne piece de pate, qu'ils éten-
t auec vne cuiliere de bois, de tele grandeur,
ls la veulent, l'arondissans fort dextrement:
uand elle est cuite, la tirent & mettent à part,
n font encore vne autre en cette méme sorte:
voyans étre bien apretee, reprennent la pre-
re & la joignent auec l'autre, mettant le coté,
étoit dessus, dessous: Par ce moyen, elles de-
rent toutes deus ensemble, en forme de foy-
, sans qu'on y face autre chose, sinon l'arron-
& la tourner sus cette platine deçà, & de là,
qu'elle vienne à se cuire dessus, dessous, &
ous cotez & ainsi en font tant qu'ils veulent.
ce méme lieu se gardent lés raisins de cabas,
uels se fait le vin: & l'instrument pour lés pres
On y fait semblablement le pain benit, qui
onne le Samedy, le Dimenche, & lés jours dés **Paĩ benit**
s: puis aus solenneles, comme à Noël, Paques,
la Notre Dame d'Aout, vont prendre ce sa-
ment du pain auec le poile, lés crois & campa-
en grand deuotion: faisant vn tour par le cir-

cuit

cuit (qui est comme vn cloitre) auant que d'entrer dans léglise: dans laquele ils entrent tout droit, sans autre cerimonie, auenant que ce ne soit vne féte. Le Samedy auant l'Ascencion (auquel jour nous auons coutume de chanter noz Letanies) cés religieus feirent vne procession: & pour-autant que nous étions étrangers, & nouueaus en ce païs, elle nous sembla fort belle, en la maniere qu'il procederent à la faire: qui fut tele. Ils prindrent lés crois, auec vne pierre sacree de l'autel, en grande reuerence, couuerte de dras de soye, étant portee sus la téte d'vn religieus, lequel étoit semblablement couuert de tel drap que la pierre. Lés autres portoyent liures, campanelles, encensoirs, & eau benite: s'acheminans en cet état vers aucunes campagnes, semees de millet: là où ils feirent leurs deuotions, auec grans cris, en maniere de Letanies: & en ce méme ordre feirent retour au monastere: où arriuez, nous nous enquimes d'eus, pour-quoy ils y procedoyent en cette maniere: pour-autant (dirent ils) que la vermine mangent noz millets, au moyen dequoy nous leur sommes alez donner de l'eau benite: suplians le Signeur d'en depétrer le païs. Celuy qui celebre la messe, ne difere en rien au Diacre & Soudiacre, quant aus habillemens: sinon qu'il porte vne longue chasuble, fendüe par le milieu, tant que la téte y puisse entrer, traînant jusques en terre par deuant & derriere. Lés religieus

Procession

Ornemés

ieus de messe portent dés chapeaus, ce que ne font s prétres léquels vont tondus, & toujours de- haus, sans qu'aucun soit priuilegié d'entrer chauf dans léglise, alegans ce qu'anciennement le Si- ıeur dit à Moyse: Dechausse toy, pource que terre, où tu es, est Sainte. Exod. 3.

De la messe dés su-dis religieus, & de leur jeunes. CHAP XIII.

EN ce monastere de saint Michel, où nous étions, ne faillimes à celebrer la messe, par chacun jour: non pas dans le monastere méme, mais au cir- it, qui est comme vn cloitre. Car en ce païs là, ne s'en dit plus d'vne journellement, en chacune lise, ou monastere: & venoyent tous lés reli- eus ouyr la notre auec grand' deuotion, comme le montroyent par semblant: & si nous four- ssoyent d'encens, à cause que nous n'en auions int: estimans étre mal fait de celebrer l'office di- n, sans encenser. Ils se contentoyent fort de utes noz cerimonies, & lés louoyent grande- ent, hors mis qu'ils n'aprouuoyent qu'vn prétre ul dît la messe: Car entre eus, la messe ne se Messe. *ut dire, sinon auec quatre ou cinq prétres, qui meurent toujours, durant icelle, à l'autel. Il ur déplaisoit encore au poßible de nous veoir trer dans l'église sans nous déchausser: & beau-*

coup

coup plus, d'y cracher. A quoy nous leur amen-ons noz excuses, au moins mal qu'il nous étoit p-sible, sus la coutume de noz païs. Tant y á, q-nous celebrames la messe tous lés jours, jusques a Dimenche de la Trinité: le Lundy aprés ils n-nous voulurent plus permettre de la celebrer a matin, de-quoy nous demeurames emerueillez a possible: & nous en fachions grandement: & a-tant plus, pour n'auoir en ce temps aucun truche-ment, par le moyen du-quel nous peußions com-prendre la raison, par laquele ils nous defendoy-ent ainsi telle chose. Mais finablement, nou-nous doutames de ce, que puis aprés l'experienc-nous eclaircit: á sauoir, qu'ils obseruent le vie-testament quant á la maniere de jeuner: car il-gardent la carême fort étroitement: la commen-çans le Lundy aprés la Sexagesime, qui sont di-jours auant notre Mardy gras: & ainsi viennen-á faire cinquāte jours de caréme: prenans cés jours pour auantage, à cause qu'ils ne jeunent pas lés Sa-medys: & est leur jeune de ne manger jusques au soir, se communians tous lés jours: qui est la cause, pour-quoy ils ne chantent point de messe en ce tans là, sinon la nuit: puis aprés l'office se commu-nient, & de là s'en vont souper. Et tout ainsi qu'ils ont cés cinquante jours de caréme, ainsi en prennent ils cinquante autres, aprés Paques & Pentecoute, qu'ils ne jeunent point: & lors qu'il n'est jour de jeune, ils celebrent la messe au matin,

Ieunes.

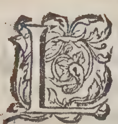
man-

*ngeans de la chair durant ce tans, ſans en ex-
ter vn ſeul jour: & n'eſt pas plus tot finie la
ſe, qu'ils s'en vont mettre à table. Mais la
nité paſſee, tous lés prétres & religieus ſont te-
de jeuner tous lés jours, fors le Samedy, &
nence: ce qui dure juſques à Noël. Et pour
ant qu'ils jeunent, ils ne chantent point meſſe
aut cette abſtinence, ſinon de nuit, à l'exemple
a Cene de Ieſucrhiſt, le-quel conſacra ſon pre-
us corps à jeun, & prés de la nuit. Mais com-
nement lés ſeculiers tant hommes, que fem-
, jeunent depuis la Trinité juſques à l'Auent,
Iercedy & Vendredy de chacune ſemaine: &
uis Noël juſques à la Purificatiõ notre Dame
'ils appellent la féte ſaint Symeon) ils n'ont
un jeune. Trois jours aprés cette féte, ſi le Sa-
ly ou Dimenche n'entreuiennent, lés prétres
geus & ſeculiers font de grandes abſtinences:
ils nous acertenerent qu'ils ne mangent ſinon
fois, durant cés trois jours, qu'ils appellent la
nitence de Niniue. Cés trois jours expirez,
commencement de caréme ils recommencent
rs jeunes, comme au parauant de la Trinité.
is generalement tous lés prétres, religieus,
s lais, hommes, femmes, grans, & petis, ſains,
malades jeunent l'Auent & la Caréme.*

Jeunes de ſeculiers.

De l'aſsiete, batimens, peintures, & ima-
ges du monaſtere de la Viſion. Du traite-
mét, et charité dés moynes. CHAP. XIIII.

Le


E monastere, où nous enseueli[...] Mathieu, est distant de celuy, où n[...] étions, par l'espace de trois mil[...] mauuais chemin: & s'appelle le [...]nastere de la Vision de Iesus: lequel est situé [...] la pointe d'vn roc, fort haut: & de tous co[...] qu'on peut jeter la veüe en bas, on aperçoit [...] profundité tenebreuse et epouuentable, qui ne [...]

Afsiete. semble rien mieus, qu'vn enfer. L'église du m[...]nastere: contient vn grand circuit, & est d'v[...] grande structure, bien dressee, et lés batimens m[...]

Batiment gnifiquement ordonnez: & est le comble d'ice[...] enrichy de trois nefs grandes, et fort industrieu[...]ment compassees: auec lés arcs soutenans lés vo[...]tes, si mignonement ajancees, et tant propremen[...] qu'on lés jugeroit étre de bois, à cause qu'elles so[...] merueilleusement bien peintes: telement qu'on [...] sauroit discerner, si elles sont de maçonnerie, o[...] de menuserie. Il y á deus portiques á se pourm[...]ner, en façon de cloitre, qui ceignent tout le co[...] de l'église, tous deus couuers & peins de figur[...]

Peintures d'Apotres, & Patriarches du vieil testamen[...] auec vn saint George à cheual, qui ne se void l[...] seulement: mais ausi par toutes lés autres églises. Outre ce, il y á vne piece de satin fort grande, su[...] laquele est tiré vn grand Crucifis, vne image d[...] Notre Dame, lés Apotres, Patriarches, & Pro[...]phetes: chacun déquels porte dans vn roleau, qu'i[...] tient en la main, son titre, ou nom en latin: ce qu[...]

donn[...]

une aßez à entendre, que l'ouurage n'est point e païs là. On y voit dauantage plusieurs an- nes images, qui ne sont sus lés autels: pourtant ce n'en est la coutume: mais ils lés tiennent s vne Sacristie, entortillees, & mellees par- plusieurs liures & papiers, Et ne lés tirent s, sinon aus jours dés fêtes. Dans ce mona- e y à vne grande cuisine, fournie de tout ce, qui necessaire, auec vn grand lieu pour refectoire, ous lés religieus mangent & boyuent ensem- rois à trois, dans vn plat de bois, qui n'est e parfond: mais plat & large.

Images

Leur pain est fait de millet & orge, mellé auec autre semence, qu'ils nomment Tafo: laque- petite & noire: & le font rond, de la grosseur e pomme d'Adam: dont ils en donnent trois personne, & autant pour deus nouices: qui eit grandement étonner, comme ils se peu- maintenir pour si peu. Ils mangent sem- lement dés chous sans sel, ny huile, & mal onnez: de laquele viande il enuoyent à plu- s anciens & venerables religieus, léquels ils rent & honnorent grandement: & font ce- urce qu'ils ne vont pas au refectoire. Mais renoit enuie à quelcun de s'enquêter, comme ay: je répondrois, qu'outre ce, que je le vey que nous fumes aus obseques de Mathieu, feimes notre residence la plus grande partie x ans, que nous demeurames en Ethiopie,

Traitement dés moynes.

auprés de cés monasteres. Telement que souu-
tefois je me suis parti de mon logis sus ma m-
au matin, & suis arriué en ce monastere à he-
de Vêpre, là où je passois le tans auec lés religi-
& mémement aus jours de fétes. Au mo-
de-quoy je fu acertené de beaucoup de leurs af-
res, & coutumes. Ils sont ordinairement en
monastere cent moynes: la plus grande partie
quels est de grand aage, étans secs, comme bois:
Charité. *s'en y trouue peu de jeunes, mais ils font nou-*
beaucoup d'enfans, de huit ans en sus: entre
quels en y á beaucoup d'aueugles, & estropi-
Le monastere est ceint de murailles tout auto-
ne donnant entree que par deus portes, léque-
demeurent continuelement serrees.

¶ Comme la Vision est chef-abbayë sus l-
autres: Du nombre, & ornemens dés re-
gieus: De la fette d'vn S. Philippe jac-
abbé leans. CHAP. X

CE monastere de la Vision est chef
six autres qui depēdent d'iceluy: q-
sont situez és cotez de cés montagn-
le plus eloigné déquels est distant p-
l'espace de vint & neuf mille de cetuy cy, auq-
ils rendent tous obeissance: & en chacun d'ice-
y á vn Dauid, c'et à dire gardien y deputé par l'-
bé ou Prouincial: & ainsi lés monasteres, équel-

vn Dauid sont sujez à l'abbé. Or pour-au-
nt que j'auoys souuent ouy dire, qu'en ce Con-
nt se trouuoyent trois mille religieus, je ne le
ois croire: Telement qu'vn jour, pour sauoir, Nombre dés religieus.
qui en étoyt, deliberay de m'y acheminer par
e Notre Dame d'Aout, Ce que je fey: & ne
us saurois exprimer le grand plaisir, que je re-
de contempler la richesse de ce lieu par vne
cessión, qui s'y feit, en laquele ne se trouuerent
s haut de trois cens religieus (selon mon juge-
nt) dont la plus grande partie étoit asséz aagee.
rés cela je me mey à regarder le circuit de ce
en deus endrois, qui sont comme cloitres dé-
uers: mais pour lors ils étoyent tous reuétus
rap d'or, & de velous venus de la Mecque, en Richesses d'ornemens.
es longues, cousuës l'vne auec l'autre, pour em-
ser tout ce circuit, par le-quel ils alerent en
essión, auec vn tel ordre, tous parez de chapes
rap d'or: neanmoins mal façonnees (comme
s auons dit au par-auant) portans cinquan-
ois d'argent petites, & de lourde manifactu-
uec autant d'encensoirs de bronze. Quant
int à celebrer la messe, je vey vn grand calice
, & vne cuiliere de méme, auec laquele ils
noyent la communion: & de trois cens qui re-
ent leur Sacrement, il s'en y troua peu que
usse reconnoitre. De sorte que je me mey à
querir d'aucuns de més amys, par quele rai-
'y auoit là plus de religieus, si le nombre d'i-

ceux étoit ſi grand, que le bruit en couroit: & n
mement, qu'il ne s'en trouuoit d'auantage, au j
de ſi grande ſolennité. A quoy il me fut répo
du, que la quantité excedoit grandement le a
dés perſonnes: mais que le reſte étoit çà & là ép
en d'autres Monaſteres, Egliſes, & Foires, à
que chacun d'iceus trouuât moyen de gagne
vie, pendant qu'ils ſont en jeuneſſe: pour-aut
que le monaſtere ne lés pourroit maintenir, s'il
prouenoit de leur méme induſtrie. Puis éta
abatus par vieilleſſe, & que ils ne peuuent p
trauailler, ils ſe viennent retirer en ce monaſte
où ils demeurent juſques à la mort. A ce jo
là je vey prendre l'habit à xvij. jeunes nouic
en ce monaſtere, au-quel ſe voit la ſepulture d'
Abbé ou Prouincial, qui s'appelloit Philipp
lés œuures duquel furent de ſon tans fort recon
mandees, & principalemẽt pour au-tant que (co
me lon dit) ayant vn Préte-Ian ordonné, que
Samedy ne ſe deût ſolennizer, ny obſeruer p
tous sés Royaumes & Signeuries: ce ſaint homn
eſtant de ce aduerti, s'e partit incontinent av
sés Religieus, chargez de sés liures pour aler trou
uer le Roy, au-quel il montra par viues raiſon
& témoignages d'écritures, comme Dieu auo
expreſſément ordonné le Sabbat deuoir étre ſole
nizé & gardé, & lés contrefaiſans rigoureuſe
ment lapidez: & maintint cét article contre tou
lés Religieus de l'Ethiopie, dont il s'aquit v
gran

Labeur de Moynes pour viure.

nd honneur & renom auprés du Roy: par-
oy ils l'estiment étre Saint: & luy font tous Tascar.
ans au mois de Iuillet vne féte, qu'ils appel-
: Tascar de Philippe, c'est à dire testament, ou
noire de Philippe. Voyla la cause, pour-
oy lés habitans de ce païs sont plus tachez de
e heresie Iudaique, que autre nation, qui soit
out l'Empire de Préte-Ian. I'y ay veu cuire
chous aus autres iours, & faire le pain pour le
nedy: car à tel iour en ce Monastere, il ne se Obseruation du Sabbat.
feu en sorte, que ce soit: mais le Dimence a-
ent bien tout ce qui est necessaire pour leur re-
. Ie me trouuay par deus fois à cette féte de
scar de Philippe, où ils me feirent grand hon-
r. Ils tuent par chacun an à tel iour plusieurs
fs: telement que i'en veiz vne fois tuer tren-
r l'autre fois xxviij, que lés circonuoysins of-
t à ce Philippe par deuotion, distribuans lés
igieus cette chair cruë & sans pain à tous ceus Oblation & distribution de Bœufz.
se trouuent en cette féte: mais iceus Moines
ngent n'y de cette cy, ny d'autre: Ils m'en en-
oient chacun an deus grans quartiers auec for
ain, & vin de miel, du-quel ne leur est per-
de boire dans le monastere, mais dehors ils en
uent vser, & manger chair, étans sans com-
nie dés leurs: ce qu'ils faisoyent auec nous
res Portugalois: mais étans deus Moynes, ils
abstiennent l'vn de peur de l'autre. Tous
Religieus dés monasteres de la dependence de

 cestuy

cetuy cy, auec ceus d'iceluy, tiennent tous inuio-
blement cette regle, qu'ils n'y laissent entrer n
les Femmes, Vaches, Poules, n'y autre animal,
soit du sexe feminin. Ce que j'ay seu par
mémes & veu: pour-autant, que à l'heure,
je y arriuois, on me venoit prendre ma Mu
vne portee d'arbaléte loin du monastere, &
Religieus l'enuoyoient en vne possession, qui l
appartenoit, nõmee Giangargara: là où Math
deceda: & font tuer lés Vaches, & Poules hor
pourpris du Monastere, dans le-quel je ne
jamais sinon vn coq auec deus sonnettes aus p
& sans sa geline, qu'ils tenoyent (comme ils
dirent) pour leur annoncer l'heure dés matin
Si cette regle est si étroitement gardee, & à la
gueur, que lés Femmes n'y mettent jamais le
je m'en rapporterois à eus, qui le doyuent trop n
eus sauoir, que nul autre. D'vne chose vous
seureray-je bien, que ay demandé à quelques
tis enfans, que lon y nourrissoit, de qui ils étoye
fils, ils me nommoyent lés Religieus pour leurs
res: et ainsi je notay vne étrange chose, & mira
leuse en Nature, que lés vieils Religieus, fusse
appellez Freres dés jeunes, qui se nommoye
leurs Fils.

Femelles perhibees d'entrer Monasteres.

¶ De l'agriculture du païs, Et de la façon
garder leurs bétes: Auec declaration
reuenu de l'abaye de la Vision.

CHAPITRE XVI.

LES Religieus icy, & ceus dés autres monaSteres, à eus ſujez auroyent fort bien la commodité de planter arbres, cultiuer jardins, & s'employer à be-oup d'autres exercices: toute-fois ils n'en font , combien que le terroir ſoit bon & propice à duire toute choſe, ſelon qu'on peut juger par u'on y voit de ſauuage & deſert. Mais ils ne onnent à autre choſe, qu'à cultiuer lés terres, ils ſement du millet: & à tenir dés abeilles, ant pas plus tot nuit ſerree, qu'ils ſe retirent errent dans leurs maiſons de peur dés bétes les & ſauuages, qui repairent en ce païs. Ceus demeurent à la garde dés millez, ſe branchent dés arbres, dans de petis cabinez qu'ils y batiſ-, le plus haut de terre, qu'ils peuuent, pour y oſer la nuit. Et autour de ce monaStere, par-lés valees de cés montagnes, y à de grans trou-ux de Vaches, que gardẽt lés Maures Arabes, vont en troupe, juſques au nombre de qua-te & cinquãte, auec leurs Femmes & Enfans, la conduitte d'vn Capitaine, qui eſt Chre-, & au-quel ils prêtent obeiſſance: pour au- que lés Vaches, qu'ils gardent, appartiennent gentilz-hommes Chretiẽs du païs du Barna-, & ne rapportent cés Maures autre gaim de labeur, ſinon le Beurre, & Lait, que rendent es Vaches, dont ils ſe maintienent auec leurs mes & enfans: nous trouuans auprés d'eus

Agricul-ture.

Façon de garder le beſtial.

quelque fois logez, ils nous venoyent demander nous voulions acheter dés Vaches, léqueles nous laissoyent à bon pris, auec ce qu'ils nous me toyent au chois. Et pour-autant qu'on lés à estime dés plus grans & subtils Larrons, qu est possible de trouuer, & fauorisez dés Signeur à qui apartient ce bestial, on ne s'oseroit haza der de passer entre eus, sinon en grosses Carauan nes. Le reuenu de ce Monastere de la Visio est merueilleusement grand, comme je l'ay ve & en ay été acertené: Car la montagne, sus laque le il est assis, contient l'espace de trente mille pais, là où se sement dés Orges, Millez, Siegle & Tafes en grande quantité. Et de tout cés ch ses, ceus qui cultiuent le terroir, en payent lés dro à ce Monastere, voire jusques aus pastis dés bête luy rendent tribut. Dans lés valees de cés mon tagnes sont situez plusieurs bons Villages, dont la plus grande partie répond à ce Monaster loin du-quel vne journee, ou deus, lon vient trouuer vne infinité de lieus & places, qui son du ressort d'iceluy, & lés nommēt Gultus du mo nastere, c'est à dire lieus francz & priuilegiez Nous trouuans vne fois Dom Rodrigue, & mo de compaignie, ainsi que nous allions à la Court aprés auoir fait de chemin enuiron cinq ou six journees loin de ce Monastere, nous arriuame en vne Congregation, qui s'appelle Zama: là o nous sejournames le Samedy & Dimence, en vn

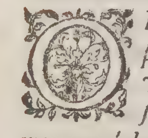
Grād reuenu la Vision.

peti

t lieu, où pouuoit auoir enuiron vint maisons:
ious fut dit, y étans arriuez, que le lieu depen
du monastere de la Vision, sous la jurisdicti-
lu-quel se trouuoyent encore cent autres pla-
qui toutes nous furent montrees: & nous di-
t les habitans, que chacune d'icelles payoit vn
ual de trois en trois ans: qui sont trente trois
uaus, par an. Mais pour en étre mieus acer-
é, je me'en voulu enquerir à l'Alicasin du mo-
tere, qui reçoit le reuenu d'iceluy, & admini-
Iustice, le-quel me répondit cela étre veri-
le. A quoy repliquant, je luy demanday, par
le occasion le monastere se faisoit rendre tant
Cheuaus, veu que lés Religieus ne s'en seruoy-
aucunement. Ils ne donnent pas dés Cheuaus
il) mais la valeur, car en lieu d'iceus ils ren-
t dés Vaches, à sauoir cinq pour Cheual: disant,
ce tribut auoit été exigé du tans dés Roys, lé-
ls douerent le monastere de cés jurisdicti-
: mais lés habitans du païs s'accorderent a-
auec lés Religieus, de leur donner tant de Va-
s, pour lés Cheuaus: outre léquels ils étoyent
ores chargez de plusieurs Tribus & subsides
ils payoient en blé à ce monastere, lés depen-
ces du-quel s'etendent plus de quinze journees
s le Royaume de Tigremahom: tenans si grand
s, qu'il seroit suffisant pour en faire vn Du-
. Et toutes cés terres s'appellent Adetyeste, qui
t tributaires de soisante Cheuaus, & d'vne

infinité de tribus. Plus de mille Religieus s'y transportent ordinairement: pour-autant qu'il y à plusieurs Eglises, et entre cés beaus Peres s'en trouuent d'aucuns, léquels sont de bonne nature, venerables, & déuos: lés autres sont vitieus, mal complexionez, & d'vne vie fort desordonnee. Outre le tribut de cés cheuaus, que leue ce monastere, il y à plusieurs autres lieus, qui sont au Roy, léquels payent tribut de Cheuaus, pour être tel l'ancienne coutume: & confinent aus païs d'Egypte, d'où sortent fort bons Cheuaus, & de belle taille: & d'autres d'Arabie, où y en à semblablement de fors bons, mais non pas si parfais, que ceus d'Egypte.

De notre partement du monastere de S. Michel, & l'empêchement, que nous feirent lés moynes. CHAP. XVII.



R retournant sus més brisees, pour poursuyure la description de nottre voyage, nous étans encore au monastere de saint Michel, arriua vn homme enuoyé de la part de barnagas pour nous conduire, & seruir de guide, accompagné de noz deus Portugalois, qui fut au quatrieme de Iuin: menans auec eus quelques hommes & bœufs, pour trousser & porter noz hardes: mais il ne fut pas plus tot arriué qu'il partit de rechef pour aler querir par cés montagnes plus de gens & bœufs,

qu'il

*'l n'auoit amené. Et ayans déja mis tous no-
as en ordre, ſi que nous étions ſus le point de
rtir, & nous mettré en chemin, lés Religieus
indrent, qui parlamenterent aſſez auec noz
es, & tindrent leurs propos que nous n'enten-
s aucunement. Mais tant y á, qu'ils rompi-
notre deſſein, & empêcherent notre depart:
ment que nous fumes contrains pour céte fois
ous retirer auec noz hardes, qui ne fut ſans
oyer incontinent vers le Barnagas, pour au-
l porter la parole fut expedié Ian Scolare ſe-
aire, auec ſon homme: où ils ſejournerent l'e-
e de ſix jours, puis feirent retour auec bonne
nce: à ſauoir, qu'on nous deliurât Mules, &
ufs, tant qu'il nous en faudroit pour charrier
re bagage, auec gens pour nous cōduire. Non-
ant le-quel mandement lés religieus étoy-
encore reſolus de nous donner empêchement,
me ceus qui ne nous ſouhaitoyent guaire de
n. Mais en fin furent forcez de nous laiſſer
r, & ainſi ayans trouſſé & chargé notre baga-
artîmes de leur Monaſtere de ſaint Michel le
nziéme de Iuin: toutefois pour-autant que lés
fs ne pouuoyent aler par-my lés bois & fo-
joint auſſi que le païs étoyt tout pierreus &
uage, lés artilleries & barrils à poudre demeu-
ent. Or ne pouuions pas encor auoir fait deus
lles de chemin, que arriuant l'Ambaſſadeur,
c ſa troupe, nous trouua & tout le bagage de-
chargé:*

chargé, dequoy s'emerueillant, & ne pouant e
tendre autre raiſon, ſinon que cés Noirs, voula
toujours prolonger la beſongne, faiſoient vn br
entre eus, diſans, qu'il y auoit brigans & Vole
par lés chemins, léquels nous attendoyent de
quoy, ſans s'épouanter de telz propos feit recha
ger bagage & marcher notre train deuant no
par-my cés bois, où le chemin étoit fort étroit:
ce auec vne merueilleuſe conſtance: d'autant q
l'Ambaſſadeur, & nous tous faiſions conte d'e
ployer noz vies, & lés expoſer à tous dangere
hazars, pour faire ſeruice au Roy de Portuga
dont lés Noirs nous voyant ainſi deliberez,
pouuoyent aſſez admirer la grandeur & gener
Magnanimité dés Portugalois. *ſité de noz courages (car nous ne pouuions étre*
nombre, plus que de dix ou douze) de trauerſer
hardiment lés apres & dangereuſes montagne
qu'ils diſoyent étre batues d'vne ſi grande quan
tité de larrons: & toute-fois lés eſtimans peu o
rien, ne differames de paſſer outre, d'vne magna
nimité incroyable: cheminans par terribles &
épouentables montagnes, droites & taillees, aue
vn tré-mechant chemin et tout raboteus. La plu
grande partie dés bois de cés montagnes conſiſt
en Oliuiers ſauuages fort beaus, déquels on pour
roit tirer de fort belles Oliuieres. Au ſortir d
cés montagnes, nous trouuames aucuns fleuues
ſec, qui en tans d'yuer ſe comblent, venans terri-
bles & impetueus, tant que le mauuais tans &

ton-

nerres durent: qui cessans, le cours d'iceus cesſemblablement: étans iceus fleuues remparez n coté & d'autre de tre-hautes et droites mon-nes, non moins ſcabreuſes & difficiles, que lés nieres, puis au long de cés riuieres ſe trouuent fort beaus arbres & haus, mais à nous incon-s: entre léquels, auprés dés riuages, ſe voyent uns Palmïers de l'eſpece de ceus qui ſont en garbo, au Royaume de Portugal, & dormimes prés de cés fleuues, auec le ſon d'horribles ton-res, pluyes, & éclairs, & de tels autres réueils tieus.

De notre paſſage par la montagne aus ſinges, & arriuee à Calote. CHAP. XVIII.

DE jour ſuyuãt, nous retournames trauerſer vne autre montagne fort haute, & demeſurément ſauuage: ſi qu'elle nous étoit quaſi inacceſſible, tant é, que à cheual: où nous trouuames vne gran-uantité d'animaus, d'eſpece diuerſifiee, auec infinité de Sigens par eſquadrons, léquels ne oyoient generalement par tout le pourpris d'i-ſinon en quelques ruines, ou grandes cauer-n'allans à moins de deus ou trois cẽs par trou-& font leur reſidence, où ils trouuent la terre ne ſus icelles ruines, ou creus: ne trouuans pier n'ils ne remuent, ou trou, au-quel ils ne fouillent,

lent, & mettent le nez, cauans la terre, de so
qu'elle semble auoir été labouree. Ils sont de gr
de corpulence, peluz sus le deuant, comme Lyo
& de la hauteur de Moutons. Aprés auoir t
uersé cette montagne, nous alames loger en
Calote. *lieu au pié d'icelle, que lon nomme Calote: le q*
peut étre distant du monastere, d'où nous par
mes, par l'espace de xvi. à xviij. milles: puis pas
mes vn fleuue d'eau courante & bonne & cla
auprés de ce lieu: où nous fumes visiter vn f
honnorable Vieillard, gentilhomme, et Capita
de cette place, qui nous receut auec vn bon vis
ge, & grandes caresses, et nous traita fort huma
nement, & bien, auec dés poulailles aprétees
Beurre & Vin de Miel, en abondance. Puis no
enuoya presenter vne grosse & grasse Vache, d
nous étions logez. Le jour d'aprés, nous alam
celebrer Messe en l'Eglise de ce lieu, laquele s'ap
pelle saint Michel, qui est fort poure, tant en re
uenu, comme en aornemens: & en icelle demeu
rent trois Prétres mariez, auec trois autres ap
pellez Iagonares, c'est à dire de l'Euangile: & c
par necessité, car ils ne sauroyent celebrer la mess
à moins de cinq, ou six personnes. Ie vey, depui
ce vieillard Capitaine au monastere de la Vision
Gentil-homme rédu Moyne. *où il s'étoit rendu moyne, ayant quitté sa Signeu*
rie, & reuenu à sés enfans, qui étoyent bien nees
& moriginees personnes. Ie le vey (dy-je) à la
porte, au debors, sans qu'il voulut entrer dans la
mona-

*nastere: & là receuoit le Sacrement, et se com-
nioit auec lés Nouices: puis l'office accomply,
rendoit toujours auec le Prouincial, au-quel
enoit honnorable compaignie. Nous delogea-
s le Dimenche sus le tard: pour ce qu'il pleut
si aus gens du païs, qui nous seruoyent de Gui-
: & de là commençames à cheminer par terres
ines semees, & labourees à la mode Portuga-
se: étans lés bois, qui se trouuoyent par-my cés
bres, & terres semees, d'Oliuiers sauuages
t beaus, sans autres arbres: & là nous arreta-
s pour reposer la nuit, prés d'vn fleuue courant,
re de trébeaus & bons Villages.*

De notre arriuee au lieu de Barua, d'où
l'Ambassadeur ala faire la reuerence au
Roy Barnagas: Auec declaration de l'état
qu'il tient. CHAP. XIX.

*E dixhuitieme de Iuin, nous arriua-
mes en vn lieu, appellé Barua, qui
peut étre distant de Calote l'espace de
neuf milles: & est le chef du païs &
yaume de Barnagas, au-quel sont sés princi-
s palais, qu'ils appellent Betenegus, c'est à di-
naison Royale: mais le jour méme de notre ar-
ee, Barnagas s'en étoit party, auant que nous
usions étre paruenus: & s'en ala par vn autre
, dit Barra: place d'vn autre ressort, nommé
Cernel.*

Ceruel. Dont nous conjecturames incontin
que ſon depart à tele heure ne tendoit à autre
que pour ne prendre ocaſion de nous receuoir
careſſer. A quoy aucuns contrarians, diſoye
qu'il ne l'auoit fait, ſinon à cauſe du mal dés y
qui le moleſtoit : Ce que trouuames aprés
vray. Neãmoins nous fumes là trebiẽ logez, ſe
la portee du païs, en grandes maiſons à plain
terraſsees par le deſſus, & aſſez bien acommod
là où nous ſejournames juſques au tiers jour,
notre Ambaſſadeur delibera d'aler viſiter le
nagas: où cinq de nous l'acompagnames à che
& tant feimes que nous arriuames, où étoit ice
Signeur, à heure de Vepres: ayans trouué l'eſp
d'onze mille du lieu, d'où nous partimes, juſq
à cetuy cy: au-quel nous ne fumes pas plus tot
riuez, que nous meimes pié à terre deuant cés p
lais, prés la porte de l'egliſe. Là entrez, nous pri
mes le chemin vers ſon palais, penſans bien
deuoir parler incontinent: mais on nous dit, q
repoſoit: dont nous demeurames lon tans, ate
dans ſon réueil, ſans que nous peuſsions pour
jour là étre preſentez deuant luy: & nous meit
loger en vne court à Chieures, où nous étions e
core bien étroitement: puis en lieu de deus co
ches, nous furent donnez deus cuirs de beuf, au
le poil, pour dormir deſus: & à ſouper vn mouto
pain, & vin du païs en abondance. Le lend
main ayans encore aſſez longuement attendu, f
m

en la fin appellez, & entrans à la premiere e,rencontrames de prime arriuee trois hom-en guise de portiers, vn chacun déquels te-vn fouët de courroyes,qui ne nous voulurent nettre l'entree,sans auoir du poiure: & nous rent assez longuement en cés alteres. Fina-nent étans passez, nous arriuames à la secon-orte,où nous fumes afrontez par trois autres iers,qui nous semblerent vn peu plus discrez onnorables: toutefois, il nous feirent demeu-plus d'vne demye heure debout sus vn peu aille en vn lieu,où le Soleil batoit si fort,qu'il consumoit: & y fußions encore plus longue-t demeurez, sans l'Ambassadeur: le-quel leur lire de colere,qu'ils nous laissassent entrer, ou nous retournerions en noz logis. Alors vn lus apparans se vint adresser à nous, disant, 'entree nous étoit permise. Dont nous pas-s outre, & trouuames le Signeur Barnagas ne maison à fleur de terre(par ce qu'on n'use ges en ce païs) gisant dans vne couche(com-étoit sa coutume) tenduë de courtines assez eres: ayant mal aus yeus, & sa femme aupres y. Aprés lés reuerences l'Ambassadeur luy son Medecin pour le gouuerner, mais il rê-lit,qu'il n'auoit que faire de medecine, enco-oins de Medecin. Alors l'Ambassadeur luy anda de grace, qu'il luy pleût nous donner modité de faire notre voyage: luy remontrant

K quel

quel grand plaisir il feroit au Roy de Po gal, & combien il le rendroit sien, vsant de courtoisie en notre endroit, laquele le Sign & le grand Capitaine ne metroyent en ou Et que de sa part, receuant de luy tele cour sie, il ne se montreroit negligent d'en auert Préte-Ian. L'Ambassadeur ayant mis fi sés propos, le Signeur Barnagas luy demanda, quoy nous auions besoin : De beufz, (répondi nous) d'anes pour porter noz hardes, & de m tures pour noz personnes. Mais il nous feit ponce, que pour lors il n'auoit la commodité nous faire deliurer dés mules, & que nous en chetißions: Toutefois qu'il ne faudroit de don bon ordre au reste, & qu'il enuoyeroit en no compagnie vn sien fils, pour nous acompag jusques à la court du Prête-Ian: puis nous don licence de nous retirer.

Du diner, que lon apréta à l'Ambassadeu en la maison du Barnagas. De la manie qu'ils vsent à conter la longueur dés ch mins. De la fertilité de ce païs. CHAP. X



PRE'S que nous eumes prins co gé du Barnagas, & que nous fum hors de sa chambre, nous entram dans la court d'vne autre maison, où nous nous meimes à seoir en terre sus aucun nates, où lon nous aporta vn plat de bois plei

farine d'orge vn peu petrie, auec vne corne de
n de miel. Mais pour-autant que nous n'é-
ns encore déjeunez de teles viandes, elles nous
nbloyent de dure digestion, qui nous otoit tout
etit d'en manger: & de fait, lés laissames là.
ais depuis que nous lés eumes acoutumees,
us en mangions fort voulontiers: combien que
ur cette fois nous lés laissames, sans en vouloir
uter seulement: & retournames en notre logis,
is montames incontinent à cheual deus heures
nt Midy, reprenans notre route: mais nous n'eu
s pas plus tot cheminé deus milles, que nous
rceumes vn homme courant aprés nous, qui
us écria, de si loin qu'il nous veit que nous la-
dissions: ce que nous feimes: & nous ayant
ardé, il dit que la mere du Signeur Barnagás
us enuoyoit à manger: & qu'elle trouueroit
uuais si nous ne le voulions accepter: dont ne
ulans vser d'aucune discourtoysie: & méme-
nt enuers si grand' Dame, nous demeurames là,
lon nous aporta cinq grand pains de froment,
ec vne corne de vin de miel, trédelicat. Et à fin
aucun ne trouue étrange d'ouyr parler d'vne
ne de vin, lés grans Signeurs, & Préte-Ian
me, vsent de cornes de beufs, en lieu de vases, vin en corne.
ur tenir le vin: entre léqueles s'en trouuent, qui
ndront cinq, ou six pintes. Outre ce, elle nous
uoya de cette farine détrempee, nous faisant
e, qu'en ce païs on en vsoit, comme d'vne vi-

ande fort exquise, laquele est composee d'o roty, & pulverisé en farine, & puis détremp auec vn peu d'eau, & se mange en cette for Ce qu'ayans fait, nous reprimmes noz err tirans à la volte du lieu de Barua, au-quel n auions laißé tout notre bagage. En ce païs, en tous Royaumes de Préte-Ian ne se parle miles, ny lieuës: & si lon vient à demander, qu le distance il y á de lieu à autre, ils répondront, q partant à Soleil leuant, on pourra arriuer, qua le Soleil sera en tel endroit, marquans le lieu Ciel, & si on ne se hate pas fort, on arriuera lo que lés vaches se serreront, qui est de nuit: & le chemin est long, on pourra paruenir au lieu vne Sabete, c'est à dire Semaine: & ainsi aßine lés journees selon la distance dés lieus. Ie vo ay bien voulu auertir de cecy, à cause, qu'il m souuient vous auoir dit, que depuis Barua jus ques à Barra y auoit enuiron de dix à douze mi les: ce que nous ne seumes pas par le raport d personnes, mais selon notre auis. Car nous y re tournames depuis plusieurs fois partans de l'v de cés lieus, pour arriuer là, où nous depêchion noz afaires, & retournions encore le soir en notr logis, à Soleil couchant: le-quel chemin ceu du païs content pour vne journee, à cause qu'il ne se hatent pas fort de cheminer. Entre cés deu places se trouue vn païs singulierement beau, tou en terre labouree, dont lés campagnes se voyen

Mesure de chemin.

semees

nees de Fromens, Millez, Orges, Poys, Lentiles, de plusieurs autres diuersitez de semences : lé- les nous sont inconneuës, comme Taffo de gu- & Millet qu'ils appellent Zaburro : & est ce ffo vne semēce entre eus fort estimee, tant pour fort delicate, comme aussi à raison, qu'elle st sujette à étre mangee de la vermine, comme froment, & lés autres legumages. Selon ce min se decouurent & presentent à la veuë plus inquante grans vilages, fort bien habitez, & ez en vne trébelle & verdoyante campagne: ar-my cés terres labourees se voyent lés trou- us de Vaches sauuages paissans : qui s'assem- t cinquante & soissante en troupe, & nous res auions le plaisir de leur donner la chasse, en y faisant nous en mettions aus aboys vne ntité. Mais lés habitans du païs ne se tra- llent pas fort de lés chasser : car ils n'ont pas le yen, ny l'adresse de lés prendre, ny tuer : dont leur font de grans dommages. Taffo semēce exempte de vermine.

Multitude de femmes à Barua, Poligamie lec permise: De leurs épousailles, & ma- iere de gaigner la vie. CHAP. XXII.

EN ce lieu de Barua, au-quel nous étions (& là où nous auons depuis demeuré assez long tans) y à trois cens feus : & est habitee la plus grande p ie de femmes, à cause que ce lieu est quasi com

me vne court pour plusieurs causes: dont l'vn
est, que lés Courtisans du Préte-Ian lés frequen
tent ordinairement, se seruans de cés femmes ic
ceus qui en sont depourueus. L'autre, pour-au
tant que la Court du Barnagas n'en bouge la pl
part du tans, & tient iceluy Signeur ordinaire
ment auprés de sa personne plus de trois cens che
uaus. Ioint aussi que journelement gens s'y tran
sportent pour negotier, & communiquer auec ice
luy Signeur de leurs afaires & procez: & entr
iceus s'en trouue peu, qui se puissent passer de fe
mes. On en trouue là de jeunes & fraiches, le
queles venans sus l'eage, & quitans lés arm
amoureuses ont vne autre maniere de viure: C
là se fait vn marché fort grand tous lés Mecre
dis de la semaine: au-quel s'assemblent de tro
à quatre cens personnes: Ces vieilles donc qu
ne sont plus de mise, portent dés mesures, auec le
queles elles vont mesurant tout le Sel, froment &
autres choses, qui se vendent par-my le marché
Ceus qui se sentent de-quoy, & se voyent étr
riches, en prennent deus ou trois: sans qu'il leu
Polygamie. soit defendu par le Roy, ny par la Iustice: ma
trop bien de l'Eglise: telement que tous ceu
qu'on sait en auoir plus d'vne, ne peuuent entre
dans l'Eglise, qui lés tient pour excommuniez
Du tans q̃ nous sejournames en ce lieu, vn mie
cousin & moy logeames en la maison d'vn, qu
se nommoit Ababytay, le-quel entretenoit tro
fem

*mes, que nous connoißions & aimions pudi-
nent, & nous dit, qu'il s'en étoyt veu sét, &
eles il auoit eu trente enfans sans qu'il en fût
inement reprins de personne, fors de l'église,
ne luy vouloit soufrir de receuoir la commu-
t. Mais auant notre depart, il auoit donné
é à deus: s'en reseruant vne seule, qui étoit
, laquele il auoit dernierement épousee: &
ce il se reconcilia auec l'Eglise, si que tous Sa
ens luy furent administrez, auec licence de
oir entrer dans le temple, ne plus ny moins,
s'il neût jamais tenu, qu'vne femme. Et par
oyē, ce lieu est fort peuplé de femmes. Lés ma-
es, en ce païs, ne tiennent pas: car ils se sepa-
pour la moindre ocasion du monde. I'en ay
faire plusieurs: & me trouuay present à vn,
fût fait hors l'Eglise, en cette maniere. On* Mariages.
*a vne couche en vne court deuant la maison,
s icelle furent aßis l'Epous & l'Epouse. Au-
d'eus trois prétres se vindrēt ranger, qui com-
cerēt à entonner, Alleluya, fort brusquement:
insi tournoyerent trois fois autour d'eus: puis
erēt à l'Epous vn trachet de cheueus sus le som
de la téte, & autant en feirent à l'Epouse au
e endroit, puys le tremperent dans du vin de
: metans ceus de l'Epous sus le chef de l'E-
e, & ainsi par le contraire, au lieu méme
ls auoyent été taillez. Ce fait, lés aspergerent
u benite: & lors chacun commença à deme-*

ner féte, jusques à la nuit, que lés parties fur acompaignees en leur maison : où n'est permi personne d'entrer par l'espace d'vn mois, sino vn homme seul, qui est leur compere, & s'en p incontinent, que le terme est expiré. Et si l' pouse est quelque femme de sorte, ou autorité, demeure cinq ou six mois sans sortir de la mais tenant ordinairement vn voile noir sus le visa le-quel elle ne peut laißer auant le terme de mois, sinon que plus tost elle se trouua encein

¶ De la façon d'épouser en l'église. Dés c tras de mariage, & diuorces. CHAP. X

IL me souuient auoir veu l'Abu Marc (qu'ils appellent Patriarch faire aucunes benissons en l'egli deuant la porte principale, là où font seoir l'Epous & l'Epouse sus vne couche, a tour de laquele il ala auec la crois & l'encens: p s'acostant diceus, leur meit lés mains sus leurs t tes, disant, Prenez garde d'obseruer diligemme
Mariage. *ce que Dieu commande par son Euangile: et pe sez n'étre plus diuisez, mais vnis, & conjoins to deus en vne chair: A ceste raison, vous deu étre dorenauant d'vn méme cœur & vouloir. que leur ayant remontré, ils demeurerent là ju ques à la fin de la messe : laquele finie, aprés l auoir communiez, leur donna sa benedictiō. Ce se feit en vn lieu, qui se nommé Dara, qui est*

Ro

yaume de Xoa. Et en ay veu faire vne autre
vn vilage, parroisse de Coquete, lieu du Roy-
ne de Barnagas. Or quand cecy se fait, lés ma- Contras matrimoniaus.
ges sont fermes & arrétez par contras, qui sont
: que la femme abandonnant le mary & le ma
a femme, sont obligez à vne certaine peine
onnee par lés parties, qui l'enioignent, selon
ils connoissent la qualité, & portee dés person-
: comme, en tele somme d'or, d'argent, tant de
les, Vaches, Chieures, dras, ou quelque me-
e de froment. Et si quelqu'vn se veut separer,
herche tous lés moyens pour le pouuoir faire,
emptant du pact, & condition en payant tele
ende. A cause dequoy il se separent, quand ils
ulent. Et s'il y en á aucuns, qui se maintien-
t ensemble paisiblement, & gardent inuiola-
ment l'ordre de mariage, ce sont lés prétres: á
se que tout le moyen d'en pouuoir ainsi vser,
r est oté, car la Loy leur defend. Semblable-
nt entre lés païsans sont lés mariages ordinai-
ent fermes & stables, à cause de l'amour qu'ils
tent à leurs femmes, á raison qu'elles lés aydent
ourrir leurs enfans, garder le bestial, recueillir
netoyer lés grains: telement qu'ils ne lés aban-
nent jamais, tant qu'ils viuent: & mémes,
r-autant que retournans à la maison ils trou-
t tout leur ménage bien en ordre, & ce qui est
essaire aprêté. Et pour ce que j'ay dit, qu'ils
onnent par leurs contras quelques peines, je

vous en veuil amener vn exemple du premi
Barnagas, que nous conneumes, appellé Dori, l
quel se separa d'auec sa femme, à raison de-qu
il fût contraint de payer cent onces d'or, qui étoy
ent mille perday, c'est à dire, mille ducaz, puis
joignit auec vne autre : & la repudiee épousa v
Diuorces gentil-homme, appellé Aron, frere d'iceluy Ba
nagas : dont tous deux en eurent enfans, déque
nous eumes connoissance. Ceus cy étoyent gra
Signeurs, en tant qu'ils se disoyent étre freres
la mere de Préte-Ian, laquele nous auons sem
blablement connuë, & Romaine Orque, nob
Dame, seur d'iceluy Signeur, qui étoit mari
auec vn jeune, & grand Signeur, d'auec le-qu
elle se voulut separer de notre tans, pour en épou
ser vn autre, eagé de quarante ans : mais homm
de grãd credit & reputation à la court, & se nom
moit Abucher, & son pere Cabeata, qui étoy
vn dés grans Signeurs, qu'on eût peu choisir en
tre tous lés Courtisans. I'en pourrois amen
en jeu vne infinité de tels, que j'ay veu vser d
semblables moyens. Mais ne soyez de rien plu
émerueillez, si j'ay dit que Aron auoit retiré l
femme de son frere Dori, Barnagas: car c'est la co
tume du païs: au-quel on ne trouue étrange, &
n'estime lon étre mal fait, si bien le frere à la com
pagnie de la femme de l'autre, & l'épouse: pour
autant (disent ils) que l'vn sucite la lignee d
l'autre, comme il se lit dans lés saintes Bibles

D

eleur batême, circoncision, & enterre-ent dés mors. CHAP. XXIII.

EVS obseruent la Circoncision, qui veulent, sans aucune cerimonie, disans seulement, qu'ils le trouuent ainsi écrit, & que Dieu commanda, on se deût circoncire. Dequoy il ne se faut : car ils circoncisent lês femelles, encore qu'il soit faite aucune mention dans le vieil testa-. Ceus qui gardent le batême y procedent tte maniere. Ils le donnent aus males ayans ante jours, & aus femelles de soissante : au-eage ne pouuans arriuer lês enfans meurent batême. Ce qu'étant venu à ma connoissan-ne me peu tenir de publier en plusieurs lieus ande faute, & erreur, qui étoit totalement e l'Euangile, où il est écrit. Quod natũ ex e, caro est, & quod natum est ex spiritu tus est. *qui signifie: Ce qui est né de la chair, hair: & ce qui á prins naissance de l'esprit, est t. A quoy ils me répondoyent souuente-fois, cecy la foy de la mere sufisoit, auec la com-ion qu'elle receuoit étant enceinte. Ils font tême en l'Eglise, comme nous : sinon qu'ils sent à la porte, & non sus lés fons, auec vn plein d'eau, qu'ils benissent : mettans l'huile si que nous faisons) sus le sommet de la téte uele, à cét effet, ils razent auant porter l'enfant* au

Circõcision.

Batême.

Ioan. 3.

au batéme)& aus épaules: n'usant point du
me, ny de l'huile d'estreme onction. Cet ofic
Catechisme n'est pas si ample, que celuy de l'A
cheuêché de Bracharense: mais semble reue
sus celuy qui s'use par toute l'Eglise Romai
Lors qu'ils veulent batiser la petite creature a
cette eau, qui aßiste là comme Compere, la pre
entre lés mains de la commere, qui la tie
puis la met sous sés bras, la tenant en haut en pa
chant, & le prétre faisit le pot auec vne main,
de l'autre repandant l'eau sus la téte de l'enfa
le laué: prononçant noz mémes paroles, en le
langue: qui sont. Ie te batise au nom du Pe
du Fils, & du saint Esprit: Et administrent to
jours ce Sacrement le Samedy, ou Dimenche à
messe au matin: donnans außi lors la commun
on, tant aus máles, qu'aus femelles: mais en p
tite quantité, la-quele ils leur font aualer au
de l'eau. Ce que je trouuois fort dangereus, com
me je leur remontray n'étre en rien necessaire. I
n'vsent aucune autre ceremonie en leur batêm
Car quand aus marques léqueles nous voyon
porter à quelques Esclaues Noirs, sus le nez, en
tre lés deus yeus, ou bien sus lés sourclis: elles n
sont pas faites auec le feu, ny pour chose qui con
cerne aucun point de la religion Chretienne (ain
qu'on á fausement presumé) mais se font seule
ment par vne galanterie, auec vn fer froid: disan
que cela est de fort bonne grace; telement qu'il s
trou-

Marques dés Noirs au visage

*ue dés femmes fort expertes en cet afaire, &
ces marques en cette sorte. Elles prenent
grain d'ail épluché, & non par trop frais,
ls mettent auprés de l'œil, ou autre part, là où
veulent imprimer le sine: puis taillent la
r autour, de l'ail auec la pointe d'vn couteau:
it elles elargissent la cicatrice, dans laquele
appliquent vn peu de cire, & sus icelle vn
morceau de páte: bandans aprés cela, la téte
ersonnage, qui ne se doit bouger de toute la
: Ainsi demeure la marque à jamais, &
ble auoir été faite auec le feu, à cause que la
eur de ce sine est plus noire, & obscure, que le
du visage bazané. I'ay veu porter en terre
ersonnes, tant grandes que petites, & de tou-
ualitez en vne méme maniere, sans aucune
ence. Et n'vsent aucunement de chandelle,* Enseuelissemens
*d la personne tire à la fin: mais étant expi-
ils encensent, & lauent le cors, quils enuelo-
puis aprés dans vn linseul, sus le-quel ils
ent vn cuir de beuf, étendu dans la biere,
t quelqu'vn d'autorité, le-quel étant porté
lise, lés prétres chantent quelque office, l'a-
agnans auec la crois, l'encensoir, & l'eau
e toujours en courant, tant que leurs iam-
s peuuent porter: de sorte qu'il n'y à homme
és puisse ataindre. Puis étans paruenus
l'Eglise, ne mettent le cors dans la fosse: mais
ent incontinent auprés sans chanter aucune
chose*

chose de notre ofice dès mors, n'y aucun psea
de Dauid, encore moins de ceus de Iob. D
ayant enuie de sauoir d'eus ce qu'ils disoyent
me répondirent qu'ils chantoyent l'Euangil
saint Ian tout entier: le-quel finy, ils jetoyen
cors dans la fosse, qu'ils encensoyent premie
ment, & arrousoyent d'eau benite, sans qu'ils
lebrassent aucune messe, ny pour le trepassé
l'intention d'aucun suruiuant. Car ce n'est l
coutume d'en celebrer plus d'vne, par jour: ap
laquele ils communient tous ceus qui s'y
trouuez.

Asiete, fertilite, et abondãce de poisso oiseaus, bétail, & tous autres animaus Barua chef du domaine de Barnagas.

CHAPITRE XXIIII.



Asiete de Barua.

'Asiete de Barua est sus vn roc fort haut, à coté du-quel passe fleuue, & sus iceluy sont fabriqu toutes lès maisons du Roy, fort b edifiees : retenans la montre d'vne fortere Tout le reste est plat païs fort beau, & bon: co sistant en tres-amples campagnes, peuplees d'v infinité de vilages, & hameaus, auec ce que (Bétail.) *terroir est tré-fertile, & commode à nourrir* (Poissõs.) *bestial, comme Vaches, Brebis, Chieures, & pl sieurs autres animaus de gibier. Le fleuue* (Oiseaus.) *abondant en Poisson, & se trouuent là dès O sa*

ages, & Canars marins en grande quantité: force sauuagine de toutes sortes: comme sont bes sauuages, & Lieures sans nombre: tele- t qu'il ne se passoit matin, que nous n'en tuis- vint ou trente, sans aide de Chiens, ains au ulement. On y void de trois especes de Per- Perdris. *qui ne diferent en rien aus notres, sinon en deur: Car aucunes sont de la grandeur d'vn pon, & de couleur dés piez, & du col, qui est e: Lés autres sont comme Poules, ayans le bec s piez vermeils. Il s'en trouue encore quel- autres de la nature dés notres, sinon qu'elles e bec & lés piez gris, & la couleur du plu- e differente: mais d'vn méme gout au man- & encore plus delicates. Le nombre dés Gri- ui s'y trouuent, est infini: telement que par vol épais elles viennent à obscurcir la clair- Soleil: étans fort bonnes, & grasses: & y à lablement vne infinité de Quailles, & Pou- Finablement il s'y trouue de toutes especes eaus, qui se peuuent penser, ou desirer: & cop de ceus, qui nous sont conneus: méme- dés Papegays, & grande quantité d'autres, els nous n'auons nulle connoissance. On y ue semblablement dés Oyseaus de proye, com- Aigles, Fauçons, Autours, Eparuiers, Eme- s, Cresserelles, & de toute autre espece, qu'il* Bétes sauuages. *ßible de nommer. Lés montagnes sont plei e Cherfs, Cheureils, Sangliers, Tessons, lous ceruiers,*

ceruiers, Tigres, Chamois, Lyons, Renars,
& de plusieurs autres sortes de bétes sauua
Et s'émerueillant aucun, comme il pourroit
possible, qu'en tel païs se peut trouuer si gra
quantité de Feres, tant de gibier, & vn fleu
fort abondant en Poysson (étant le païs tant p
plé) pour éclaircir le doute, qui le tiendroit susp
je dy, qu'il ne se trouue personne, qui chasse
péche, ny qui tienne aucun engin propice a
efet: à cause que lés habitans ne font conte de t
viandes. Parquoy ce seroit chose tréfacile, à qu
delecteroit de prendre tels animaus, de lés met
aus abois, & en tuer tant qu'on voudroit, à ca
que le païs n'est pas batu, et ne se trouue person
qui leur donne la chasse: & ne sont lés Feres (a
que j'ay entendu) aucunement molestes, ny nui
bles: combien que lés habitans ne s'en tienēnt p
fort asseurez. Et aduint vne fois en vn lieu, q
s'appelle Camarua, distant de Barua par l'espa
d'vn mille qu'vn Lyon se transporta par cas d'
uenture à la porte d'vn étable de vaches, où il tr
ua vn homme dormant, auec vn sien petit fils, l
quel (sans étre aperceu de personne, & sans offe
ser l'enfant aucunement) il estrangla, puis l
mangea le nés & ouurit l'estomac, qui donn
grand épouantement aus gens du païs, craignan
que ce Lion étant ainsi encharné sur lés homm
ne feît grand mal. Toutefois, ainsi qu'il à pleu a
Signeur, on n'à de-puis ouy dire, qu'il en so

auen

nu aucun inconuenient. Cependant, nous ions le plaisir de la chasse, fort prés de ce lieu, jamais rencontrer aucun Lyon: mais bien Pantheres, & Tygres, qui ne nous faisoyent n déplaisir, ne nous à eus.

u titre, Signeurie et domaine du Barnas: Dés Signeurs, et Capitaines, qui sont usluy: Du tribut que luy, & sés gens yent au préte-Ian. CHAP. XXV.

E Barnagas, duquel je vous ay souuente-fois parlé, porte titre de Roy, pource que Nagas signifie Roy: & Bar, mer, Ainsi ce nom composé de eus vocables, emporte autant, comme Roy de er. Et quand aucun vient à cette Signeurie, y pose la coronne d'or sur le chef: mais il faut n obtienne ce domaine de la main, & faueur Préte-Ian: le-quel maintient le Signeur en tat, tant que bon luy semble: & l'en demet néme moyen, quand il luy plait. Car pen- que nous étions en cés regions là (qui à été l'espace de six ans) I'ay veu quatre Barnagas: le premier étoit Dori, lors que nous comen- es à marcher sur lés terres d'iceluy Signeur, nourut en sa dignité: laquele aprés son decez rāsportee à son fils Bulla, eagé de dix, ou dou- ns, qui ayant prins possession de la Signeurie, Barnagas

L fut

fut incontinent appellé à la court du Préte-le-quel l'en demit pour en enuétir vn nobl gneur nommé Arraz Anubiata, qui en fut j sant par l'espace de deus ans : Puis étant éle plus grãd état de la court de Préte-Ian appel leur lãgue Betudete, l'office de Barnagas fut à vn autre Signeur, qui se nõmoit Adibi, for til personage, & en est encore à present joüyss tenant sous sa puissance plusieurs grans Signe

Xuus. *qui s'appellẽt Xuus, qui signifie Capitaine: et cés Capitaines Signeurs trépuißãs, dont l'vn pelle Xuus Cire, ayãt épousé l'vne dés seurs de te-Ian. Nous ne fumes jamais en cette terre*

Xumeta. *en celle de Xumeta, pour étre fort eloignee du c min de la court. Il y à biẽ vne autre Xumeta, s'appelle Ceruil: dont l'aßiete nous fut enseig & la cõneumes pour vn païs fort beau, & fer en toute espece de grains & legumages: & m'à dit, que lés habitãs pourront toujours leuer et m tre en cãpagne quinze mille lances, auec lés arc targues. De sorte que cés deus Signeurs Xuus C ma, & Xuus Burro, étans vnis ensemble (com il m'à été acertené) en vne Signeurie, étoiẽt si p sæns, que Préte-Ian craignant quelque reuo contre le Barnagas, diuisa leur domaine en deu combien que auec cela ils ne laißent d'étre fors grans : & dit on que le païs, dont ils souloye joüyr, étoit jadis le Royaume de la Royne Cand ce: laquele de ce tans là n'auoit autre domaine:*

Candace Royne premiere Chretienne de la terre de Xumeta.

f

la premiere Chretienne de cette terre. Il y utre ce, deus autres Capitaineries, qui sont Daf , & Canfila: léqueles confinent auec l'Egypte, demeurent cés Signeurs & Capitaines sur lés eres, ayans dés Trompettes, qu'ils appellent andas, marchans deuant eus: ce qui ne peut étre retenu sinon par grans Signeurs: & sont tous ſaus du Barnagas, qu'ils seruent aus guerres, il entreprend, & par tout, où il se trouue. Il y á sieurs autres Signeurs sous sa puissance, appel- Arrazes, qui signifie chefz: entre léquels nous nes cõnoissance d'vn, qui s'appelloit Arraz A- ro, c'ét à dire chef d'hommes darme qui auoit nze mille hõmes d'arme sous sa charge, appellez as: & l'ay veu deus fois en court toujours de- t la porte du Roy, sans chemise, ayant seulemẽt piece de drap de soye, ceinte depuis le milieu ors en bas: sur lés épaules vne peau de Lion, en main dextre vne Zagaille, & vne targue en enétre. Dont le voyant en tel equipage, de- nday par quele raison se maintenoit ainsi vn homme, & si grand Signeur, à quoy il me fut ondu, que c'étoit le plus honnorable habit, vn chef d'hommes d'arme eut peu porter. Et uy étoit escorté par vint, ou trente (que nous rrions dire fantes) armez & embatonnez de ailles & targues. Le Signeur Barnagas en á ore deus autres, Arraz Tagale, & Arraz Ia- , Signeurs de grans païs, & plusieurs autres

Vgandas

Arrazes.

Arraz Adero.

Cauas.

Xuus Capitaines, et Signeurs: mais sans titre.
sorte qu'il á sous son gouuernement beaucoup
Signeurs, & pàis, étant auec iceus tributair
Préte-Ian, le-quel leur donne, & ote lés offi
quand bon luy semble, & à qui ils payent le G
Guibre. bre, cet à dire, tribut de leurs terres: & sont to
cés Signeuries situees du coté de l'Egypte, &
l'Arabie, d'où sont amenez lés bons cheuaus, d
d'or, & de soye, déqueles choses ils rendent tri
au Barnagas, qui puis aprés s'en aquite de son
té, et par méme moyen enuers Préte-Ian pour
et lés siens: en luy rendant chacũ an cent cinqua
pieces de cheuaus, auec vne grande quantité
Tribut. soye, & dras d'or. Ils payent semblablement
grand nombre de cottons dés Indes, pour lés da
qui se tirent du port d'Ercoque.

¶ Maniere de garder leur bestial contre bétes sauuages. De deus yuers en ce pa là. De deus églises en Barrue. CHAP. XX

Garde du bestial.



LE'S habitans de Barua, & leurs ci
connoisins ont coutume de se rang
dix, douze, & quinze ensemble da
vne court muraillee, & bien ferme
laquele n'á qu'vne entree: & là enferment lés v
ches, déqueles ils tirent le beurre, & le lait, au
l'autre menu bestial, comme brebis, ânes, & m
lez. Et auec ce qu'ils tiennent toujours la por

serr

ee toute la nuit,ils font encore dés feus à la por
enans dés gens pour faire la garde,de peur que
beſtial ne ſoit ſurpris,& deuoré par lés bétes
ıages,qui cotoyent de loin leurs habitations:
nent que ſi on ne tenoit cet ordre, ils ne ſau-
nt garder vne béte que tout ne fût deuoré:&
ceus cy de Barua,auec leurs voiſins,qui vont
urer lés terres,et ſemer le millet ſur la monta-
du monaſtere de la Viſion, trois mois auant
er general : ce qu'ils font pour deus raiſons,
la premiere,eſt pource qu'ils ſe trouuent pro-
ns de la mer, par où paſſent tous lés viures,
n transporte à la Meque,au Tor, à Ziden, &
toute l'Arabie, & lés Indes. Dont ceus cy,
ıs beaucoup de ſortes de ſemences & grains,
ent à trouuer lieu, pour en auoir deliurance.
ſeconde cauſe eſt,que l'annee aporte deus yuers
païs, qui ſont diuiſez par tans, auec ce que
lez ne peuuēt croitre,ſinon à force d'eau. Par-
lés habitans de Barua laiſſent leur terroir,
aler ſemer lés millez à la montagne de la Vi
,là où eſt l'yuer pour lors,qui dure tout le mois
feurier,Mars,et Auril:rennant ce méme tans
ne terre au domaine du Barnagas, qui ſe
e Lama,loin de la montagne de la Viſion,en-
n buit journees:et ſemblablemēt ſe fait ſentir
yuer en vn autre païs, loin de cetuy cy xxx.
nees,qui s'appelle Dobas. Or pourautant, que
mences de millez requierent la pluye, le plus

Double yuer.

fort de ce tans écoulé, on lés va semer là, où on fa
que le païs est pluuieus : & par ce moyen s'aide
Eglises *de tous cés deus yuers. Il y à deus Eglises en ce li*
Barra. *de Barua, fort grandes, & riches, prés l'vne*
l'autre: dãs léqueles sont entretenus plusieurs P
tres, & en l'vne déqueles (qui s'appelle saint M
chel) demeurent lés hommes: & l'autre, qui pre
son nom dés deus Apotres, est habitee par lés fe
mes. Et dit on, que celle, où demeurent lés Prêtr
fut erigee par vn grand Signeur, qui étoit po
lors Barnagas, lequel ordõna, que nulle femme
entreroit, sinõ celles dés Barnagas auec vne cha
beriere: et ce lors seulemẽt quand elles se voudro
ent cõmunier. Ce que toutefois sa femme refusa
voulant étre plus autorisee en cés matieres là, q
lés autres de son sexe: qui demeurẽt à la porte da
le circuit, qui est deuãt l'eglise, là où elles reçoiue
leur Sacremẽt auec lés gens lais, deuant la porte
l'eglise dés Apotres: Telemẽt que j'ay toujours v
la femme du Barnagas se cõmunier auec lés autr
ne voulant vser du priuilege à elle octroyé, d'al
receuoir son Sacrement en l'Eglise dés hõmes.
deus Eglises n'ont qu'vne seule maisonnette p
faire leur pain sacramentel, & lés deus Me
d'icelles se celebrent en vne seule, seruans lés P
tres de l'vne à toutes deus: à sauoir vne partie
l'Eglise dés hommes, & l'autre en celle dés fe
mes: & font l'office ainsi diuisez. Cés Egli
n'ont aucunes decimes, mais dés possessions seu

m

nt, qui appartiennent aus Prétres qui lés font iuer & labourer: compartissans entre eus le nu, qui prouient d'icelles: & leur fait le Baras deliurer tout ce, qui leur est necessaire au ice de l'Eglise: comme lés paremens, orneis, cyre, beurre, encens, & toutes autres choses requises. Il y à enuiron vint Prétres, & orairement dix, ou douze moynes, & n'ay aue souuenance d'auoir veu Eglise de prétres en narchez, là où il n'y eut dés religieus, ny molleres, où ne se trouuassent dés Prétres. Vous urant, qu'il y à si grand nombre de Moynes, tout en est presque couuert: de sorte qu'on ne t autre chose par lés Conuens, Eglises, Chens, par tous lés marchez, et finablement en tous ieus, auquels lon sauroit mettre le pié.

)u mariage dés prétres : De leurs cerinonies à donner lés ordres : De la garle dés cimetieres, & reuerēce aus Eglises.

CHAPITRE XXVII.

LES Prétres se marient auec vne seule femme, obseruans trop mieus lés lois de mariage, que ne font gens lais: en quoy faisant, ils viuent conticlement en leur maison, auec leurs femmes & fans: & leurs femmes mortes, ne leur est pers d'entrer aucunement en secondes noces: com- Mariage de Prétres.

me il n'eſt ſemblablement loiſible aus femm
ſuruiuantes, d'epouſer autres maris: mais bi
d'entrer en religion,& ſe rendre Nonains, ſi b
leur ſemble. Et s'il auenoit, que le Prétre ma
eut affaire,& compagnie auec vne autre femm
l'entree de l'Egliſe luy ſeroit defenduë, auec
qu'il ne participeroit au reuenu d'icelle : mais
roit tenu au nombre dés gens lays ſeulement.
que je ſay étre veritable: pourautant que j'en v
vn qu'on feit conuenir,& appeller deuant le P
triarche, pour auoir été trouué couché auec v
femme: ce quil ne peut nier, & confeſſa le delit
ma preſence: en punition de-quoy il fut conden
né à ne porter plus de crois en main, de n'entr
dans l'Egliſe,& reprendre l'état ſeculier. Ou
ce auenant qu'vn prétre véue ſe couple auec v
femme, par mariage, il demeure entre lés gẽs la
comme il en print à Abuquer (duquel j'ay pa
cy deſus) qui, aprés le decez de ſa premiere fe
me, r'entra en ſecondes noces: épouſant Romma
ne Orque, ſeur du Préte-Ian. Cétuy donc éta
Prétre,& grand chapelain d'iceluy Signeur, a
ant laiſſé écouler pluſieurs ans, s'étoit marié. Pa
quoy l'Abuna Marc l'auoit degradé, & inſe
entre le nombre dés Lays, & comme iceus, ét
contraint de demeurer à la porte, pour receu
sés Sacremens. La plus grand' partie dés fils
Prétres ſe rangent de l'ordre paternel, à cauſe q
ce n'eſt la coutume en ce païs là de tenir Eco

po

*ur enseigner à lire, ou écrire : pource qu'il ne se
uue personne faisant profession de tele vaca-
n, si que lés Prétres montrent ce peu qu'ils sa-
it à leurs enfans: qui par ce moyen, se rendent
ables pour receuoir l'ordre de Prétrise de l'A-
na Marc leur Patriarche: qui est seul en toute
thiopie, sans aucun Euéque, ny autre person- Ordres.
qui donne lés ordres aus Prétres, & lés reçoy-
it deus fois l'annee, ainsi que je vous feray en-
dre par cy aprés, comme je me retrouuay par
sieurs fois à teles cerimonies. En tous cés païs, Cimetieres.
cymetieres dés Eglises sont enserrez de fortes
railles, pour euiter que lés bétes sauuages ne
enent dans iceus à deterrer lés mors : & por-
t lés habitans grande reuerence à leurs Egli- Reuerēce aus Eglises.
telement que personne n'oseroit passer à che-
l au deuant d'icelles : mais demontent lés pas-
is, incontinent qu'ils s'en voyent prés : mar-
ins à pié, jusques à ce qu'ils ayent outrepassé
bien loin le cymetiere.*

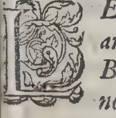
Depart de l'Ambassadeur de Barua, & de son arriuee à Barra. CHAP. XXVIII.

NOVS fumes cōtrains de sejourner en ce lieu de Barua par plusieurs jours, sans que jamais nous peussions trouuer le moyen d'auoir notre depêche. ute-fois, nous sollicitames de si prés, & feimes sorte, qu'à la fin nous fumes expediez: & de-

partimes le vint & huitieme de Iuin, l'an m
cinq cens & vint, aßez joyeus & contens, po
nous trouuer sur lés chams. Mais ceus, qui porto
ent notre bagage, nous abãdonnerent à deus mil
loin de la ville, disans, qu'ils n'étoyent pas ten
de nous seruir plus outre: pour-autant qu'ils eto
ent sur lés confins de leur terre: & de fait, nous la
serent autant fachez par leur lacheté, cõme plei
d'ennuy, pour nous trouuer à la compagne sur
plus fort de l'yuer de ce païs, auec noz hardes cha
gez de grandes pluyes, & eaus. Dont l'Amb
sadeur, & trois autres de compagnie, reprindre
la route de Barua pour parler au Barnagas: lai
sans auec noz besognes, le Secretaire, & le Fa
cteur, accompagnez d'autres Portugalois. Ma
étans arriuez à Barua, bien deliberez d'auertir
Barnagas dés trousses, & outrages, que nous fa
soyent sés vassaus, il nous fut impoßible de parl
à luy par tout ce jour lá, jusques à l'autre, qu'e
nous donna le moyen de nous presenter deua
luy. Ce que nous feimes, luy remontrans si bi
notre affaire, qu'il nous fit porter notre baga
plus outre, l'espace de cinq milles: qui pouuoye
étre deus confins plus, de ce que nous auons dit
desus, à sauoir de chateau à autre: puis fut lai
par ceus, qui le portoyent, au milieu d'vne aut
campagne, là où il demeura par l'espace de qua
tre jours à la pluye, accompagné d'vn merueille
et horrible tonnere, qui nous épouentoit de sort

e nous n'eussions seu prendre aucun repos, pour diligence, que nous faisions d'aler visiter noz rdes d'heure à autre : déqueles nous étions éloiez par l'espace de cinq ou six mille: puis faisions our, & tantot nous acheminions vers le Bargas, le suppliant, que son plaisir fut de nous derer gens & bêtes, pour nous conduire, & por noz besognes, qui étoyent au Roy de Portugal, quel lés enuoyoit au Préte-Ian : ou bien qu'il tout court, s'il auoit enuie de le faire ou non. que ayans seu, nous lés ferions bruler, à fin que us peusions suyure noz erres, sans aucun empêment. Vray est, qu'il se montroit fort prompt promettre, mais fort lent & tardif à executer. ute-fois à la fin vaincu plus par notre imporité, que d'aucune humanité, qui fût en luy, il us ordonna gens pour enleuer noz besognes, au ut de quatre jours.

Comme notre bagage arriua à Barra: Du mauuais ordre, que nous donna Barnagas pour voyager. Maniere de receuoir lés Ambassadeurs du Préte-Ian : Et de la monnoye de ce païs la. CHAP. XXIX.



E troisiéme de Iuillet noz besognes arriuerent en vn lieu, qui s'appelle Barra, auec grandes pluyes, là où nous étions, sous esperance de déplar incontinent. Et ainsi nous transportames de

rechef

rechef vers le Barnagas, le priant tresaffectueus
Barra. *ment, qu'il luy pleût, de grace, nous donner not*
depêche: ce qu'il nous promit de faire: mais le jo
ensuyuant arriua vn gentil-homme de la cou
du Préte-Ian, lequel fut si bien venu & care
Ambassadeur du Préte-Iã. *du Barnagas, qu'il nous mit en oubly. Car il l*
ala au deuant, jusques vers vne petite montag
hors la ville, auec vne grande assemblee popula
re: étant iceluy Signeur Barnagas tout nu, depi
la ceinture en sus: au-quel equipage s'étans ren
contrez, le gentil-homme se mit sur icelle mont
gne en lieu eminent, & dont il pouuoit étre v
& ouy de tous en general: & lâ se print à declar
la teneur de son ambassade, qui fut en cette sort
Le Roy vous enuoye salut: auqueles paroles il n
eut celuy, qui ne s'enclinat de l'vne dés mains
terre, qui est l'honneur & reuerence, dont on v
en ce païs. Puis poursuiuit de reciter ce, que Pr
te-Ian luy auoit enchargé: & ayant mis fin à s
paroles, le Barnagas se vétit d'habis aßez riche
conduisant le gentil-homme en son palais. T
est l'vsance de declarer l'Ambassade du Pret
Ian, le porteur de laquele on doit receuoir à p
hors la maison, & nu de la ceinture en sus: d
meurant ainsi, jusques â tant, qu'on ait ouy la fi
Et si c'est chose, par laquele celuy, qui la reçoi
connoisse n'étre mal voulu du Prete-Ian, il r
prent sés habillemens, sinon, il demeure ain
luy semblant auoir encouru l'indignation de s

S

gneur. Or pendant, que cetuy cy demeura en la urt du Barnagas (qui étoit frere de la mere du éte-Ian) l'Ambassadeur, accompagné de nous tres, aloit souuët parler à luy, à fin d'étre expe- . Mais il répondoit assez farouchement, nous ant de le laisser en païs, à cause qu'il se trou- it mal. Puis vne autre fois on ne nous laissoit rer, sous ombre de dire, qu'il reposoit: & ala te- nent la chose en prolongeant, que ce gentil-hom de-partit, dont l'Ambassadeur indigné, ala uuer le Barnagas, au-quel il dit, que c'étoit -mal se souuenir dés promesses, & que pire- nt il donneroit effet au serment, par le-quel il oit obligé au grand Capitaine, de receuoir tous siens en sa protection: promettant de leur don- toute aide & faueur, puis qu'il s'aquitoit si l du deuoir, au-quel il s'étoit soumis par sa messe, & qu'il tenoit si peu de conte dés beso- es du Roy de Portugal. Mais toutes cés remon- nces seruirent de peu, & ne l'émeurent pas uantage à nous donner notre depêche: rejet- it la faute sur lés occupations dés étrangers, qui uoyent retenu: & sur l'accident de sa maladie. mbien que nous connoißions assez par expe- nce, sés ruses & défaites: car il ne luy étoit sur- u aucun affaire, par le moyen dés étrangers, que nous conneumes par set ou huit Maures, e nous veimes arriuer à cheual, le huitieme moys, qui à leur port, sembloyent bien person-

nages

nages d'autorité : & venoyent de lointains pa
auec fort beaus cheuaus, léquels ils luy vouloye
donner, pour s'aquiter du tribut de l'année
quoy luy sont redeuables, & au Prete-Ian sen
blablement. Et pour-autant que l'arriuee de ce
cy luy aportoit quelque profit, lés afaires dés étr
gers, encore moins lés maladies ne le detenoye
pour lors aucunement: de sorte que, la courtoys
& humanite grande, dont il s'efforçoit d'vser e
uers cés Maures, nous étoit assez prejudiciab
Tant que l'Ambassadeur, pour mettre fin à
chose, luy demanda douze mules à emprunt
mais il répondit tout court, qu'il ne le pouu
faire : & que nous en pouuions bien acheter
Triche- rie du Barnagas. *nous en auions besoin. Ce que voulans faire,*
seruiteurs venoyent menacer lés habitans du li
de lés chatier, & leur oter l'or, qu'ils receuroye
dés mules, léqueles ils nous vendroient (car en
païs ne court aucune monnoye) qui la cause, q
tout le monde s'excusoit enuers nous sus le Ba
nagas, à cause qu'il vouloit vendre sés mules,
Mõnoie. *en auoir la depêche: si qu'ils n'eussent osé entr*
prendre sus luy. La coutume de tous lés Roya
mes de Prete-Ian est de ne prendre aucune mo
noye: sinon l'or, qui se donne au pois: dont le pri
cipal est d'vne once, qui fait le pois de dix pard
puis vient la demie, & parlant par le menu,
vse de dragmes, dix déqueles viennent à fa
vne once: & egale cette dragme icy la valeur

ce

de Portugal: ou bien en Inde reuient à trois rs de ducat d'or, en or, ſi que l'once eſt de ſet us & demy, d'or, en or. Dauantage, ce Bar- us auoit ordonné, qu'autre que ſoy, & sés mi- res n'eût à tenir lés poix à poiſer l'or: telement par ce moyen, luy, & sés Facteurs venoyent uoir, en main de qui aloit l'or, le-quel il enle- à sés vaſſaus, quand bon luy ſembloit: comme nêmes m'en acertenerent.

e l'Egliſe de Barra: & du marché: dés rocesſions: troqueries: habis dés moi- es, prêtres, & religieuſes, qui ſont lés rincipaus marchãs de païs la. CHAP. XXX.

EN ce lieu de Barra eſt vne Egliſe de Notre Dame grande, neuue, embellie de pintures excellentes, & ornée de pluſieurs dras, & toilles d'or, de dras ye cramoſy de velous de la Mecque, & de ca s, qui ſeruent tant en cette cy, comme en l'au- e Barua, de laquele j'ay parlé cy deſus, & entre cés deus autre diference, fors qu'en cy, où l'on fait l'office plus ſolennel à cauſe, 'eſt le lieu de la reſidence du Barnagas: auec 'il y à vne multitude de religieus, & plus d nombre de Prêtres, par léquels l'Egliſe ouuernee: où je me retrouuay vne fois à r faire vne proceſsion autour du plus grand Egliſe de Notre Dame. Proceſsiõ pour auoir de l'eau.

cir-

circuit d'icelle, qui est le cimetiere: & y auoit
grande assemblee de Prêtres, & religieus reu
dés aornemens sunommez, acompaignez dés
mes, & femmes, léqueles se communient en c
Eglise auec lés personnes layes: & enuironne
l'Eglise plus de trente fois, toujours chantan
maniere de Letanies, au son de plusieurs t
bours et cimbales: et obseruent cette coutume c
tans deuant l'image notre Dame: & sonnans
aus jours dés Dimenches, comme à ceus dés f
auquels ils se communient, & me dirent, q
faisoyent cette procession, pour implorer la m
ricorde du Signeur, à fin qu'ils eussent dés plu
pour faire leur semence à lors, qui étoit au m
de Ianuier du tans de leur été. Lés cloches son
Marché. *pierres: comme és autres Eglises, & lés camp*
assez mal façonnees. Là se tient vn grand m
ché, comme au lieu de Barua, & à tous autres,
sont chefs dés parroisses, ou congregations, o
s'en tient vn tous lés Samedis, auquel on à c
tume de troquer, ou changer vne chose pour
tre, comme vache pour vache, donnant de ret
pour la chose de moindre estime, & valeur d
Echãgemens ou troqueries. *ou trois mesures de froment, ou de sel. On y t*
que semblablement dés Chieures contre du p
& pour du pain on achete dés dras, Mules, &
ches: mais sus tout ils ont marché de ce qu'ils v
lent auoir pour sel, encens, poiure, mirre, & p
les menuës, toutes léqueles choses sont fort de

q

rte & grand pris, & dont ils ne font moindre
te que de l'or méme. Telement qu'elles ont
rs par toutes lés terres, qui sont comprinses au
aine du Préte-Ian, & dés Gentils. Pour ce
est de petite consequence on change poules &
ons : & finablement toutes choses, déqueles
besoin, se trouuent en cés marchez en troque.
on n'y vse d'aucune espece de monnoye en
que ce soit: & ne fait on grand bruit en mar
dant, ou trafiquant, car en peu de paroles lés Moynes
chans vienent à s'acorder : ce qui me cau- et prétres marchās.
vne grande merueille. Lés plus grans ne-
iteurs en cés assemblees sont lés moines, Pré-
& religieuses: dont cés beaus peres sont vétus Habis di
étement d'habis, qui leur batent jusques sus uers.
. Lés autres se parent d'ornemens jaunes
ros dras de cotton : mais lés aucuns portent
s de Chieures de méme couleur, & veloutees,
el habit est semblablement particulier aus
ieuses. Quant aus moines, ils chargent outre
capes faites à la mode de celles de noz reli-
de l'ordre saint Dominique de mémes peaus,
as jaunes auec chapeaus. Lés Nonnains ne
nt sinon leur simple habit, ayans la téte rase
onnee d'vne ceinture de cuir, & venans sus
, elles se coëffent de certaines coëffes auec vn
par dessus. Elles ne sont recluses dans au-
onastere, mais demeurent aus vilages. Et
autant que lés conuens obseruent tous vn

méme ordre elles rendent obeiſſance à celuy, a-
quel elles ſont plus prochaines, et dont elles reç-
uent leurs habis. Cés religieuſes n'entrent pa-
en l'Egliſe, non plus, que lés autres femmes:
ſont prés qu'en ſi grand nombre, que lés moi-
On eſtime, que lés anciennes d'icelles menent
ſainte vie: mais la plus grande partie à enfa-
L'habit, que portent lés prétres ne difere pas g-
re d'auec celuy dés gens lays, à cauſe, qu'il eſt
d'vn méme drap, & ſe ceignent aſſez prop-
ment, ſans diferer aucunement d'auec lés aut-
ſinon qu'ils portent toujours vne crois en main
la téte raſe: & au contraire le peuple porte to-
jours longue perruque. Mais lés prétres n-
font abatre la barbe, & lés gens lays la font co-
per ſous le menton, & lés mouſtaſſes. Il s'y tr-
ue encore vne autre eſpece de prétres, léquels ſ-
Debeteras chanoynes. *pellent Debeteras, cét à dire chanoines. Et ceu-*
ſont lés Prétres dés grandes Egliſes, comme p-
roient étre lés Egliſes cathedrales, & collegia-
Ils vont bien honnétement en ordre, telem-
qu'ils donnent bien à connoître par la ſumptuo-
de leurs habis la grandeur de l'etat, du-quel
font profeſsion, auec ce, qu'ils ne frequentent
lés marchez, comme font lés autres.

¶ De l'état de Barnagas: De la façon de court: De la iuſtice qu'il fait: Publicati- d'vn cry qu'il fit faire pour aler alenco- tre ceus de Nubie. CHAP. XX

ENC

ENCORE que ce Barnagas soit vn grand Signeur portant titre de Roy, si est ce qu'il se trouue detenu en plus grande pauureté, que la grandeur de [...]at ne sembleroit meriter. Car toutes & [...]efois que nous luy parlames, nous le trou[...] toujours aßiz, ou gisant sus vne couche [...]rte d'vne couuerture de drap de cotton cot[...],qu'ils appellent Basut, lequel est assez bon, Maintiē domestique du Barnagas [...]t au païs, où on en trouue d'assez grand [...]& au derriere d'icelle couchette se voyent [...] la paroy nuë quatre épees assez riches pen[...] quatre cheuilles de bois: & deus grans li[...]emblablement contre la muraille: puis aude[...]quelques nates étenduës, sus léqueles on fai[...]eoir ceus qui venoyent visiter iceluy Si[...]. Ils ne balient pas trop souuent lés maisons. [...]mme étoit toujours aßise auprés de sa per[...]us vne nate deuers le cheuet: & n'est ja[...], qu'il ne se trouue plusieurs personages de[...]sa chambre aßis sus icelles nates. Au de[...]de la couchette sont continuelement quatre [...]us au ratelier, l'vn toujours sellé, & lés au[...]seulement couuers de petites couuertures. [...]es sés maisons sont ceintes de deus murailles, [...] deus portes: à chacune déqueles demeure [...]airement vn portier, auec vn fouët de cour[...]: & en celle, qui est la plus prochaine de la [...]urance d'iceluy Signeur, sont ordonnez lés

plus nobles portiers: puis au milieu dés deus
est l'entreceint du circuit, sejourne contin
Alicaxy. *ment vn Alicaxy, le-quel aministre ju*
aprés auoir ouy lés parties: & si la cause e
grande importance, il donne audience aus vn
aus autres, jusques à la conclusion: laquele a
diligemment écoutee, va communiquer de l'a
auec le Barnagas, le-quel jette la sentence. M
Forme iudiciale *étant question de chose legere, l'Alicaxy en*
ordonner, mettre lés parties d'acord, & fin à
diferent. Outre ce il est requis, qu'à toutes lés
tences, qui sont donnees par le Barnagas, ou l
licaxy, assiste vn homme de conte & autorit
quel prend son nom de l'ofice qu'il exerce, qui
pelle Mallagana, cet à dire Notaire de Pr
Ian, au-quel lés parties demandent actes de
cause voulans appeller deuant le Préte-Ian
sés Auditeurs: à cause de-quoy iceluy Sign
vient à entendre toute la sustance dés difer
tant dés grans comme dés petis. Suiuant laq
ordonnance, tous lés grans Signeurs, qui sont
son domaine, tienent vn Alicaxy, & Mallag
ordonné par le Préte-Ian. Le semblable
lés Capitaines, qui tienent du Barnagas, &
grans Signeurs, qui sont en sa court, ou autres,
Accés à la court du Barnagas. *se transportent vers luy pour leurs afaires, pr*
dent en cette maniere. E'tans partis de leurs
bitations, ils cheuauchent sus vne mule, acc
pagnez de set, ou huit personnes, qui march

...ant, jusques à la premiere porte, où paruenus, ...mettent pié à terre. Et si c'est quelque grand Si...neur, il va à huit, dix, ou douze mules, ou plus: ...que sa qualité le peut porter: puis aprés étre ...venu au palais du Barnagas, il demonte à la ...miere porte, s'acheminant delà à la seconde, où ...ouuant d'auenture entrer, se sied à l'air, com... ...és abeilles au Soleil, sans aucun entretien ...nt, ou exercice. Tous cés grans & honnorez ...onnages portent dés peaus de mouton autour ...ol, & dés épaules: étans plus reuerez ceus, qui ...ortent de Lyon, ou Tygre: & étans paruenus ...a presence du Barnagas, lés ôtent pour luy ...e honneur & reuerence: tout ainsi que nous ...s du bonnet. Or pendant que nous étions ... lieu de Barra, on feit publier à cry publiq, ...vn jour de Mecredy, que le Barnagas vou... ...faire marcher sa gendarmerie contre les Nu... ...& fut tel l'ordre de la crie. Il y en auoit vn ...aloit premier, portant vn drap en forme d'en... ...ne au bout d'vne zagaille, étant suyui par vn ...e, qui publioit la guerre contre cés peuples: lé... ...s sont (comme il me fut dit) eloignez dés con... ...du domaine de Barnagas par l'espace de cinq ...x journees, du coté de l'Egypte: & confinent ... lés pais de Camfila, et Daffila (ainsi que nous ...s dit par cy deuant) tributaires, & sous la ...sance du Barnagas. Cés Nubes ne sont Iuifs, ...ures, ny Chretiens: ce qu'ils ont été autrefois,

Publication de guerre contre lés Nubiens.

Camfila Daffila contree.

M 3 *mais*

mais par la negligence dés ministres, ils laisser
Nubes. la Foy, se rendans infideles, & sans Loy quelc
que: & tire lon vne grande quantité d'or de le
païs. La cause de cette emotion, étoit, pourauta
que cés Nubes auoyent tué vn fils du Bar
gas, et pour cette ocasion fut incité à leur moui
guerre, pour se resentir du tort qu'il auoit
ceu d'eus: léquels (comme j'en fut acertené)
braues combatans, tenans ordinairement su
lisieres de leurs païs, jusques au nombre de q
tre ou cinq cens cheuaus, fort rusez aus armes
Nubie. merueilleusement bien aguerris. Ioint aussi
leur païs est abondant en toutes sortes de viu
& animaus. Ce que ne peut étre autrement: d
tant qu'il est assis sus lés deus riuages du
qui le trauerse par longu espace de chemin.
auoit été crié, que le Barnagas faisoit conte
bouger, & se mettre aus chams, dans le term
cinq jours: combienque nous n'en veissions
cuns aprez, ny aparence, d'autant qu'il étoit
assorty d'armes, à cause qu'il ne s'en trouue g
pardelà, & n'y auoit en toute sa gendarm
autres mieus embatonnez, ny en milleur equ
ge que lés Cauas, armez d'vne zagaille, vne
gue, & vn arc, auec force fleches: & lés plus d
rens de l'exercite portoyent épees, cimeterres,
jaques de maille: mais peu. Sus cés entrefait
Barnagas trouua ocasion de demander à l'Am
sadeur en don quelque épee, au moyen de q
in

ontinent luy ofrit & donna la ſienne, qu'il
oit en voyage, qui neanmoins étoit aſſez ri-
& belle. Toute-fois, non content de cela, luy
ncore requéte, l'en acommoder d'vne autre,
l luy auoit veuë, aſſez bien garnie et de gran-
valeur: diſant que le grand beſoin, qu'il en
it, le forçoit à luy faire cette requéte. Dont ne
uant l'Ambaſſadeur vſer d'honnéte refus, ny
unement s'excuſer, fut contraint d'en ache-
vne de ceus de ſa cōpagnie, la-quele étoit cou-
e d'vn fourreau de velous, ayant la garnitu-
oree, qu'il luy donna, en lieu de la ſienne. Mais
uit enſuiuant, nous ne peumes faire ſi bon
, qu'vn morion, auec deus épees ne nous fut
bé en la maiſon, où nous auions retiré noz har
, dans la-quele lés Portugaloys dormoyent:-
s la guerre ſinifiee nous fit penſer, que le lar-
n auoyt été fait pour le beſoin d'armes, qu'a-
ent lés gens du Barnagas.

De notre partement de Barra: & arriuee Timei region fort belle & plantureuſe.

CHAPITRE XXXII.

A*VANT que de-partir de ce lieu nous achetames trois mules pour montures, nous ayant Barnagas acommodé de trois chameaus, is à grand' peine nous fut il poßible de dépla- de là, à cauſe dés grans tonnerres & pluyes,*



qui tumberent, léqueles nous molesterent grand-
ment par ce qu'en tel tans étoit la furie, & le pl
Yuer. apre de tout l'yuer, qui commence le quinzieme
Iuin, & finit au quinzieme de Septembre: au
quel tans l'été prend son commencement, lai
sant d'vn coté autant, qu'il en prend de l'autr
Depart de Barra. Et est si vehement cet yuer en cés païs, qu'il
se trouue personne qui oze entreprendre que
que chemin: mais nous autres pospósans tout dan
ger, qui nous eut peu suruenir, à l'enuie, que no
auions de marcher, nous hations toujours not
voyage, de plus en plus: d'autant außi, que no
étions ignorans de la portee du climat, encore pl
du danger, qui nous étoit prochain & eminen
Mais noz hardes causerent ce soudain depar
Arriuee à Timei. partie dé-queles nous laissames à Barra auec no
tre Facteur, puis arriuames en vn lieu, appe
Timei, qui est dés dependences de Maizada:
distant de Barra, d'où nous partimes, par l'espa
de douze milles: pour léqueles cheminer, nous de
meurames trois journees, à cause dés grand
pluyes, & mauuais tans, qui gaterent par lés che
mins tout ce, que nous portions. Or finablemen
aprés que nous fumes paruenus en ce lieu, no
trouuames vn Xuum nommé Prime, qui éto
frere du Barnagas, homme de bien, tréuenera
ble, & qui vsa de grande humanité & courtoi
sie en notre endroit. On disoit, qu'il étoit sem
blablement frere de la mere du Préte-Ian, ayan

meta distante de la Congregation de Mai- trente lieuës, & non plus pour être la plus Congregation, qui soit au Royaume du Bar .Ce lieu est aßis sus vne haute coline de ter- ourable, & plaine de vilages: découurant la de trois cotez, par l'espace de quarante & nilles: & de l'autre coté à la longueur de trois ,prend son commencement vne grande pro- té, ou pente, qui décend vers vn grand fieu- prés du-quel se découurent de trébelles cam- es, toutes fertiles, & cultiuees, auec plus de vilages: Si que je ne me saurois faire à croi- 'on peut trouuer au demeurāt du monde vne terre, autant bien habitee, & abondante tes sortes de grains, comme est cette cy: la- ne peut étre ofensee ny aucunemēt endom- e par l'apreté de l'yuer, encore moins d'inun- ns, ny pluye: qui est le tans qu'on trouue le s à propos pour icelle: telement que lés blez enent à se jetter, & faire plus beaus. Ioint que je ne pense point étre poßible, de trouuer autre contree mieus peuplee d'animaus, tant ges que domestiques, & là où se puisse pren- lus grande quantité de gibier, & sauuagine: il n'y à autres feres, que Tygres & Lyons: vn grand nombre de Renars, qui se trouuent out le païs. Et ne faut que cecy te cause (Le-)aucun ébaissement, si bien tu trouue, qu'en ant peuplé, & habité, y ait si grand' diuersité

Asiete et fertilité de Timei

 d'a-

d'animaus: & mémement de chasse. Car (co
me il me souuient auoir dit) lés habitans n'en
ent aucuns, encore moins lés peuuent ils arré
s'ils n'ataignent quelques perdris auec la flée
ou qu'ils ne lés prennent auec lassez. Et
trouue beaucoup, de la chair déquels ils s'absti
nent de manger: comme Porcs, & Lieures: a
Oyes sauuages, & Canars: pour-autant qu
n'ont le pié fendu, & ne mangeront d'aucun
tre, que premierement ils ne l'ayent egorgeté,
uant qu'ils meure. A cause de-quoy il s'en no
rit grande quantité, qui ne sont molestez, & a
quels on ne donne aucunement la chasse: pou
qu'il n'y à point de Chiens pour tel effet. De s
te que nous transportans aucunefois au gib
sans Chiens, nous prenions le plus souuent plus
vint Lieures dans lés filez, en moins d'vne he
re, & autant de Perdris, arrétees dans lés lass
comme si nous eußions chaßé aus Poules d
vne maison close: car elles n'y sont pas fort sa
uages. Telement que nous en prenions aut
que bon nous sembloit, à cause qu'elles ne s'efra
ent fort par la presence dés persones. Et ma
geyons ordinairement de ce, dont ils faisoy
conscience, & scrupule de gouter: mais c'ét
secretement, & en cachette: afin que par n
ils n'eussent cause d'eus scandaliser.

I

e la grande multitude de cheualettes, u'il y a au païs de Préte-Ian: Du dommage quelles font: Signe de leur venuë. comme par moyen d'vne procesſion conjuration que nous fimes toute cette vermine mourut CHAP. XXXIII.

N CETTE *marche icy, & generalement par tout le domaine du Préte-Ian, le païs eſt afligé d'vne grande e de locuſtes ſans nombre: qui mangent onſument tous lés blez & arbres, étant la ntité de cês animaus ſi grande, qu'elle exce croire raiſonnable. Telement que l'infinie titude d'icelles couure la terre, & remplit ſi qu'il eſt difficile, que lés rayons du Soleil ſent penetrer juſques ça bas, & tranſmettre lumiere acoutumee. De ſorte que, ſi le domre qu'elles portent étoit vniuerſel par tous lés aumes, & Prouinces du Préte-Ian, on y peit de male faim: car il ſeroit impoſsible d'y e ny reſider: mais vn an elles détruiront, & rront ſus vne Prouince ſeulement: comme diroit celle d'Eſpagne, ou Pourtugal: l'autre ee elles ſe trouueront aus parties de Lenteie, utre en Eſtremadure, puis en Beire, ou bien re le fleuue Dore, et Minie: en aprés aus montnes, & de là en Caſtille, en Aragon, ou bien en ndaloſe: aucunefois en deus & trois de cés Pro-*

Prouinces,laiſſans la terre, où elles ſe poſent
pire état,que ſi le feu y auoit paſſé: & ſont d
grandeur de Cygales: ayans lés ailes jaunes. N
fumes auertis de leur venuë, vn jour aua
qu'elles arriuaſſent au païs, où nous étions:
pas que nous lés veiſsions,mais nous le conneu
à la ſplendeur du Soleil, qui tiroit ſus le jau
Indice certain de leur arriuee, en quelque p
que ce ſoit: telement que la terre en réçoit v
couleur jaune,par la reuerberation dés rayons
Soleil contre leurs ailes,qui étonne ſi fort lés ge
qu'ils demeurent comme mors & tranſis: ne f
ſans conte de rien moins que de leur ſalut: duq
ils deſeſperent totalement à cauſe de cés Amba
Et ne veus paſſer outre, ſans vous donner à e
tendre ce, que j'ay veu par trois fois: l'vne déq
les & la premiere fut à Barua, là où nous aui
déja demeuré par l'eſpace de trois ans, pend
léquels il nous fut dit ſouuente-fois: Vn tel pa
ou Royaume à été detruit cette annee par lés
cuſtes. Ainſi donq, étans en ce lieu là nous v
mes la terre toute jaune, où lés rayons du So
étoyent épandus: dont par cela lés habitãs deme
rerent à demy mors. Mais le jour enſuyuan
ſembleroit impoſsible, à qui ne l'auroit veu, de
grande quantité de cés animaus, qui ſe vindre
là poſer, léquels, ſelon mon jugement, ne tenoye
moins de vint & quatre milles de païs, & com
nous en fumes auſsi depuis acertenez. Or éta

ai

[...]t arrriuee cette vermine, lés Prêtres du lieu [...]vindrent trouuer, qui me prierent tresinstam[...]t de leur vouloir enseigner quelque remede, [...]r nettoier le païs de cette peste, & infection, [...]uels je feys réponse, que je ne lês saurois mieus [...]seiller, sinon que d'adresser, & éleuer leurs [...]rs au Signeur, le priant par sa misericorde in[...] lés deliurer d'vn tel peril: & de ce pas m'en [...] trouuer l'Ambassadeur, luy disant, que ce ne [...]it que saintement fait de mener vne proces[...], pour implorer l'aide de celuy, qui est toujours [...] au secours dés afligez, requerans deuotement [...]iuine bonté: & que, par ce moyen, j'esperois [...] ce peuple sentiroit le bien, & soulagement, [...] tel que reçoyuent ceus qui ont mis le but de [...] esperance en luy. Ce que luy pleut, & trou[...]merueilleusement bon: dont le jour ensuyuant [...]s feimes appeller & assembler tout le peuple [...]ieu, auec lés Prêtres: léquels ayans la pierre [...]ee de l'autel, & la vois, selon leur coutume, [...]s autres Portugalois commençames à chanter [...] Letanies, ordonnans à ceus de la ville, qu'ils [...]ssent, comme nous en leur langage disans Zio [...]ina Christos, *qui signifie, Signeur ayez [...]ericorde de nous: et ainsi chantans, nous ache[...]ames en vne campagne, là où étoyent lês fro[...]s, qui tenoyent l'espace d'vn mille jusques au [...]l'vne montagne: où paruenus, je feys prendre [...]z de cés locustes, au-queles je feys vne conju-*

Procession contre lés locustes.

ration

ration que je portois sus moy en écrit, par m
composee la nuit precedēte, lés requerant, amon
tant, & excommuniant: puis leur encharge
que dans trois heures elles eussent à vuider de
& tirer à la volte de la mer, ou prendre la rou
de la terre dés Maures, ou se trasporter sus
montagnes desertes: abandonnans lés terres
Chretiens: en refus de-quoy j'adjurois & conu
quois tous lés Oyseaus du Ciel, lés animaus de
terre, & toutes lés tempétes de l'air à lés dissipe
détruire, & deuorer: & pour cette amonition f
saisir vne certaine quantité de cés locustes, pr
nonçant cés paroles en leur presence: puis lés la
say aler. Le vouloir du Signeur fut de s'ence
ner aus humbles requétes & prieres de nous, pa
ures pecheurs. Car nous n'eumes pas plus t
tourné le pié, pour retourner, qu'vne si gran
quantité de cés animaus nous suiuoyent, que no
pensions iceus nous deuoir rompre la téte, &
épaules, si fort ils nous venoyent à hurter, &
impetueusement, que nous pensions receuoir
cous de pierres ou bastonnades, & nous firent ce
te escaramouche du coté de la mer. Lês homme
femmes, et enfans, qui étoyent demeurez à la vi
le, montoyent sus lés couuertes dés maisons re
dans graces à Dieu, que lés cheualettes vuidoye
le païs. Ce pendant, il se leua vne nuee auec to
nerres deuers la mer, qui lés batoit en face, & d
ra par l'espace de trois heures auec grandes tem
pét

Miraculeuse dispersion dés locustes.

& pluyes, qui remplit tous lés fleuues : tele-
que ce fut vne chose merueilleuse, quand
uye cessa de veoir cés locustes mortes, qui
nt de la hauteur de deus brasses sus lés riua-
és fleuues. Dont en aucuns s'en trouuoyent
égros monceaus : de sorte que le l'endemain
en resta vne viue sus terre. Ce qu'étant ve-
la connoissance dés lieus circonuoisins, plu-
s se transporterent au lieu où nous étions,
entendre & sauoir la cause de cét effait.
: plusieurs de la ville disoyent, que nous
s saintes gens, qui auec l'aide du Signeur
auions donné la chasse aus locustes, lés con-
nans de mourir. Lés autres publioyent (&
ement lés prétres & religieus du contour)
ous étions enchanteurs, qui par vertu de
orceleries auions fait vuider cés animaus:
ue, par tel moyen, nous nous rendions asseu-
e la fureur dés Tygres, Lyons, & autres fe-
Trois jours aprés ce notable fait, vn Xuum
lieu, appellé Coiberia, se transporta vers
, acompagné de religieus, & autres gens, qui
prierent, pour l'amour de Dieu, que notre
ir fut de leur vouloir aider à leur extremité,
se qu'ils étoyent trop vexez de cés locustes:
oit ce lieu vers la mer, distant d'vne journée
tuy cy, où ils arriuerent enuiron Vépres : Et
eure méme je me mis en chemin en la com-
ie de trois Portugalois; auec léquels je che-
minay

minay toute la nuyt, & arriuay à vne heu jour, là où je trouuay que lés habitans de la dés lieus circonuoisins s'étoyent assemblez: e léquels je ne fuz pas plus tot paruenu, que feimes vne procession autour de la ville, qu assise sur vne haute montagne, d'où on décou plusieurs terres & lieus, jaunissans par la gr multitude de cés locustes. Lés cerimonies acc plies, lés habitans d'alentour nous prierent affectueusement d'aler auec eus: pour à q nous induire, ils nous off... de grans pres Mais sur cés entre-faites (comme il pleut au gneur) aprés que nous fumes sortis du diner, n veimes toute la terre nettoyee de cette verm telement, que par miracle, il ne s'y voyoit auc locuste. Ce que voyans lés habitans, ne se cont tans de la grace receuë, nous prierent de don la benediction à leurs possessions, craignans de chef le retour de cés animaus: ce que nous leu cordames, puis retournames vers notre cõpag

¶ Dommage de cheualettes en deus lie

CHAPITRE XXXIIII.



NE fois étans à la court du Pré Ian, nous fumes enuoyez par icel Signeur, pour nous refréchir de v ures, en vne terre nõmee Abugun au Royaume d'Angote, distant du lieu de Bar

nous residions) par l'espace de trente journees.
étans arriuez, je m'en alay auec l'Ambas-
ur Zagazabo (le-quel vint depuis en Portu-
accompagné de cinq Geneuois, vers vn lieu
montagne, qui s'appelle Aguran : & chemi-
es cinq journees durant, par lés desers & dé-
où étoyent semez dés millez Zaburres, ayans
unes fort grosses : qui étoyent toutes foulees
isees, non autrement, que si la tempéte y eût
ce qui auoit été fait par lés cheualettes. Et
ce auoyent mangé tous lés Fromens, Orges,
eigles : telemet qu'on eût dit cés lieus n'auoir
mais labourez, ny semez. D'auantage, lon
it lés arbres sans fueilles, & lés écorces tou-
ngees, sans qu'on peût aperceuoir aucune
par-my la montagne, que tout ne fût raclé.
nous n'eussions été si bien auisez, que de char
s Mules de viures à notre de-part, nous fus-
peris de famine, & noz Mules demeurees
s chemins. Car le païs étoit tout couuert de
stes, ou Cheualettes sans ailes : léqueles (com
isoyent lés habitans du païs) étoyent la se-
e de celles, qui auoyent premierement tout
it & deuoré : qui aprés auoir prins lés ailes,
oyent leur vol pour aler retrouuer lés au-
Mais elles étoyent bien en si grand nom-
ue craignant més paroles n'étre receuës pour
ables, je metray l'infinité d'icelles sous silen-
Tant y à, que nous regardions lés Hommes,

Femmes, & Enfans, seans au milieu de cette mine, comme hors de tout sentiment. Ce que ant, je leurs demandois, pourquoy ils se laisso abbatre si lachement de douleur: & que plu deuoient prẽdre courage d'ensemble tuer tel n bre, qu'ils pourroyent de cés animaus, pour venger du grand dommage, que lés autres auoyent porté. Mais ils me faisoyent répo qu'ils ne se vouloyent formaliser, ny étriuer tre la persecution, que leur ennoyoit le Sig Dieu, par leurs demerites, & pechez. Dont lés habitans abandonnoyent le païs: telement nous trouuions lés chemins tous couuers d'H mes & Femmes à pié, auec leurs enfans s tête, & entre lés bras, se transportans en au contrees, là où ils pensoyent touuer mieus à vi que en leur terre. De sorte, que ce piteus spect eut été suffisant pour émouuoir à pitié ceus, jamais ne veirent la pareille. Nous retrou encores vne autre fois en cette Signeurie d'A guna en vn lieu, qu'on appelle Aquate, sur vn si grand nombre de cés Cheualettes, enu l'heure de tierce, que tout en étoit couuert: ne sans d'aborder à la file, jusques à ce, qu'il fut serree: & selon qu'elles arriuoyent, on lés vo poser: puis le matin ensuyuant commençoye déplacer: telement que à l'heure de Nonne on eut pas veu vne seule: ayans laißé, pour sign leur sejour, lés arbres totalement priuez &

pou

uillez de leurs fueilles. Au même jour & heure, furuint vn autre efquadron, qui ne laiffa rau au bois entier, qui ne fut rongé: & ainsi tinuerent cinq jours durans: recommençans iours à aborder de plus belle. Et difoit on, c'étoyent lés petis, qui aloyent fuyuans & rchans ainfi lés autrés aus dépens d'autruy: & aiffans au poure peuple moindre ocafion de fe lloir, que lés premieres, que nous veimes fans s: prenans toujours pour fe parquer, la largeur leus milles: fans qu'elles laiffaffent dans tout ourpris de tel circuit aucune fueille, ny écorce ur dés arbres: fi qu'il ne fembloit point, qu'ils ent été brulez, mais que tout fut chargé de e: à caufe de la blancheur dés arbres, dépllez, & fecs: de forte, que le païs étoit tout net: s il en print fi bien (comme il pleut au Signeur u) que la recueillie auoit été déja enleuee. us ne peumes jamais fauoir de quel coté auoit cette vermine: combien qu'elle vint du coté mer de Dancali, qui eft terre dés Maures, qui nent ordinairement la guerre: & encore moins eumes nous fauoir le fejour de leur volee.

omme arriuez à Timei l'Ambaffadeur a vers le Tigremahom: laiffant partie de s gés audit Timei. Du fleuue Marabo.

CHAPITRE XXXV



E second jour aprés, que nous fum arriuez au lieu de Timei, auant q noz hardes y peussent étre (qui étoy ent demeurees à Barra) l'Ambassa d e ur se p.ir it auec sés montures, prenant la rou te de la maison du Tigremahom (qui porte tit de Roy: ayant sous son domaine et gouuerneme plusieurs lieus, & grans Signeuries) lequel il pr luy vouloir donner ayde, pour suyure son voyag jusques à ce, que nous fussions arriuez en sés pai Ian Scolare & moy, demeurames auec deus Po tugalois au méme lieu de Timei : auquel, ce pe dant, noz besognes arriuerent conduites par no Facteur, qui étoit demeuré au lieu de Barra : ainsi nous nous assemblames tous en ce lieu. vint & huitieme de Iuilet, en l'an mil cinq ce & vint l'Ambassadeur manda, que nous deuss ons partir auec le bagage, pour l'aler trouuer, il étoit, à la maison du Tigremahom. Mais n'a ans aucunes bétes à porter noz hardes, il nous f lut encores sejourner deus jours en attendant chef déquels arriua vn Xuum, fort bien accõp gné de gens, pour nous ayder. Au moyen de-qu nous partimes de ce lieu, le troisiéme d'Aout, a grans tonnerres, et vn vent merueilleus, qui am noit vne pluye de méme. Toutefois, nous chemi mes par ce mauuais tans l'espace de trois mill parmy la campagne labouree: puis commençan à descendre, suyuans vn chemin fort pierreus

Tigremahom, Roy subiet au Préte-Iã

pa

hant, qui n'étoit de moindre duree, que la
tagne, tant qu'à nuit nous arriuames au cy-
ere d'vne Eglise, & la demeurames pour pas
nuit, non moins surprins de grande crainte
e assaillis dês Tigres, que merueilleusement
illez par lés pluyes, et mauuais tans. Le iour
uant reprimmes noz erres, cheminans par
tagnes couuertes de bois, & arbres steriles,
tous beaus & verdoyans, combien qu'ils
fussent inconneus: puis de là arriuames vers
leuue fort dangereus à trauerser à cause de
r, & s'appelle Marabo: sur le-quel est assis Marabo fleuue.
u de Barua, comme nous auons dit par cy de-
: & de là dresse son cours vers le Nil, où il
e & prend fin: & sur iceluy à sés bornes le
& Royaume du Barnagas: confinant auec
de Tigremahom, qui finit sur l'autre riuage
uue, depuis le-quel, jusques au lieu, où nous
imes, peuuent étre enuiron six milles. Et
ien que lés montagnes soyent fort scabreu-
chargees de bois, neanmoins elles sont assez
habitees: au moyen de-quoy on y trouue plu-
s lieus cultiuez.

omme le Tigremahom enuoia vn sien
apitaine querir lés bagages de l'Ambas-
deur. Dés Edifices d'Abafacem.

CHAPITRE XXXVI.

APRE'S que nous fumes paruen
jusques au fleuue, ceus qui portoye
noz bardes, lés dechargerent incont
nent & sus le point méme, nous ou
mes de l'autre coté vn grand bruit de tambo
& de gens. Dont nous demandames qui
étoyent, & on nous répondit qu'ils étoient so
vn Capitaine de Tigremahom là venus, po
faire porter notre bagage. Nous n'eumes p
plus tot trauersé ce fleuue, que nous trouuan
vne belle assemblee, qui nous venoit au deuar
au nombre de six à sêt cens hommes, entre léque
& lés autres, qui nous auoyent accompagnez, s
meut incontinent vn grand debat, à cause q
ceus de Tigremahom disoyent n'étre tenus de po
ter noz besognes, sinon aprés qu'elles seroye
delà le fleuue: lés autres au contraire allegoye
qu'ils ne lés deuoyent conduire plus outre, q
jusqu'au riuage du fleuue. Et ainsi contestere
longuement, à cause que la riuiere étoit fort gro
se: mais finablement ils vindrent à s'accorder to
ensemble de passer noz bardes, sans qu'il tourn
au prejudice d'aucun: remetans le tout sous l'a
bitre de Iustice: & ainsi passames & suyuin
ceus cy, léquels cheminoyent si brusquement, q
à peine lés pouuions nous suyure auec noz Mul
& par ce peu de jour, qu'il nous restoit, nous tr
uersames dés montagnes fort apres, & rudes,
rencontrames dés porcs Sangliers en plusieu

e

ois, qui n'aloyent point à moins de cinquan-
r bende, auec vne grande quantité de Per-
& autres especes d'oyseaus de plusieurs &
ses couleurs, et tréplaisans à voir, en si gran-
uantité, que la terre, & lés arbres en étoyent
ers: & nous fut dit, qu'en ce lieu y auoit dés
aus de proye sans nombre. Quand la nuit
eut surprins, nous primmes la campagne
logis, entre lieus, qui etoyent enuironnez de
& feus: l'équels étoient fais (comme il nous
it) pour crainte dés feres: & trouuames in-
inent grande diuersité, tant en personnes, ter-
& árbres, comme en la qualité dés païs, &
afiq dés habitans. Or commençames nous
trer dans certaines montagnes tréhautes &
tues, si qu'elles sembloyent toucher au Ciel: le
léqueles étoit de petite étendué, à compa-
on de leur hauteur, étans toutes rangees par
e, & à la file, par mesure, & separees l'vne de
re, tenans vn grand païs. Au sommet de cha
d'icelles, à vne chapelle de Notre Dame, qui
causoit grand ébahissement, comme on auoit
trouuer le moyen de lés aler batir en si hautes,
tranges montagnes, entre léqueles nous ala-
dormir, en vn lieu, au milieu d'icelles, qui se
ame Abafacem: où est vne Eglise de Notre Abafacē.
me, construite fort industrieusement, auec vne
au milieu, releuee plus haut, que lés deus au-
à coté: dont lés fenétrages sont posez sur lés

N 4 autres

autres nefz, ſous le comble du milieu, qui eſt
tout en voute: ſi induſtrieuſement compaſſee,
je n'ay point de ſouuenance d'en auoir veu de p
belle, n'y de plus excellente architecture: Qu
ſemblance imite celle dés Abbayes, qui ſont
tuees entre lés fleuues Dore, & Mine en Port
gal. Tout auprés de cette Egliſe eſt vne t
Tour merueilleuſe. *grande, & belle tour: tant par ſa demeſuree ha*
teur, que auſſi par ſa groſſeur & maçonnerie e
quiſe: mais elle commençoit déja à tomber en ru
ne, combien qu'elle ſoit forte, & de pierre vi
couuerte & enrichie de ſi excellens ouurag
qu'elle ne demontre rien moins, que vne gra
deur Royale, telement que je n'ay encores veu
ſeconde: auec ce qu'elle eſt enuironnee de ta
beaus edifices, imitans de bien prés la maieſté d
celle: tant par leurs ſuperbes murailles, que ſem
blablemēt par lés couuertures de deſus, & le com
ble ſi admirable, qu'on ne ſauroit juger vn tel ch
d'œuure auoir été mis à fin par autres, que p
grans Signeurs. Et de fait, on dit, que la Roy
de Candace auoit éleu ce lieu là pour ſa deme
rance, à cauſe que ſa maiſon n'en eſt pas fort élo
gnee: ce qui ne ſemble point repugner à la verit
Tout le pourpris, & tenement de ce lieu là eſt p
ſé au milieu de cés hautes montagnes, en vne tr
plaine fertilite: *belle & verdoyant plaine, arrouſee de fonta*
nes, qui s'écoulent du pié de cés montagnes: do
lés ſources ſont enuironnees de murailles, et acon

tré

s de belles pierres viues. Les Blez & Legu-res produis en ce lieu, sont Fromens, Orges, s, Chiches, Feues, Lentilles, & Pois blans, qui ur faillent de toute l'annee, auec dés Aux, régros Oignons: puis tout autour dés maisons cueille la Seneue, & sus le courant desdites aines le Cresson, & autres herbes, déqueles t lés habitans de ce lieu: dans l'Eglise du-l y à dés prétres, qui vont fort bien en ordre, portent care de gens de biens. Il nous fut que lés habitans delà edifierent set Eglises, qu'il commencerent à receuoir la doctrine ngelique: dont cette cy en étoit l'une, & selon j'en fus acertené, le lieu, au-quel habitent , qui premierement se rangerent à prendre le de Chretien (qui s'appelle Chassume) n'est fort distant de cetuy cy.

De notre partement d'Abafacem vers S. Michel. Difference entre lés habitans du Royaume de Barnagas & de Tigrema-hom. Description du chemin pour aler au païs de Préte-Ian. CHAP. XXXVII.

NOVS departimes de ce lieu, tous ensemble, comme nous y étions arriuez auec ceus, qui portoyent noz bardes: dont cette voiture, ou maniere de lés ter s'appelle Elfa: puis alames loger en vn au- lieu, qu'on appelle la maison saint Michel, à Elfa S.Michel

cause que l'Eglise est nommee saint Michel: où étans paruenus, nous ne trouuames person qui nous voulut loger: disans lés habitans, qu étoyent priuilegez, & exems de teles facheries sujections: telement que nous fumes contrain par lés grandes pluyes, de nous retirer, au mie qu'il nous fut possible, & loger dans le circuit l'Eglise, mettans noz Mules au cymetiere, cause qu'il y auoit herbe en abondance, pour ra son de la saison, qui étoit d'yuer, & dés pluyes se blablement (& est nommee cette herbe en Po tugal, Panico saluatico) la-quele étoit fort dru pour se sentir de la gresse dés cors mors. En païs lon ne mange sinon vne fos le jour, qui est nuit en certains moys, & léquels sont ordonn pour jeuner: ce qui se obserue pareillement p tous lés Royaumes du Préte-Ian. Or en apr que nous fumes arriuez, si lés habitans se montr rent mal courtois en nous receuoir, ils ne nous fu rent moins negligens à nous donner à mange telement quil nous eussent fait lors bien enten dre, quele peine, ou rage c'étoit, que d'endure fain, si nous en eusions été ignorans. Ce q voyant notre Facteur, se va auiser de deus po les cuites, qu'il auoit, léqueles il presenta vo lontiers, & liberalement à la compagnie. E combien que ce soit chose étrange de manger cha sans paim: toute-fois la faim nous pressa de si pré que fumes contrains de le faire. Et me sembl

Panico saluatico

cett

chair tant sauoreuse, que depuis j'ay voulu
is le plus souuent par contrainte) faire le sem-
le, par plusieurs fois: comme de manger le
sans chair, & la chair sans pain: & bien
ent me suis trouué à tremper mon pain de-
l'eau, ou bien le saupoudrer de sel, & par lé-
es diuerses, & étranges especes de manger, je
n oubly la premiere merueille, que j'en auois
u au commencement. La nuit venuē lés habi-
nous apporterēt à manger & boire à leur mo
puis ayans repeu, nous en alames dormir de-
ce circuit: toute-fois pour étre plus honéte-
t, nous nous retirames au lieu, le-quel est or-
né pour la communion dés gens du païs, là où
s ayans vne chandelle alumee tout au long de
uit, lés Pigeons commencerenr à voleter. Ce
yans veu, courumes serrer lés portes (pour-
ant que par autre lieu ils ne nous pouuoyent
per) dont leur donnans la chasse, nous fimes
t, qu'il n'en y demeura vn seul: car nous tua-
jusques aus petis, qui étoyent encore dans lés
telement que nous en emplimes vn sac. Ce qui
cause, qu'vne autre-fois, aprés quelques ans,
nous retournames en ce lieu, on ne refusa de
s loger: de peur que nous ne fissions comme
utre fois, quand nous primmes lés Pigeons.
en quoy diferent cés gens icy, d'auec ceus du Differēce d'habis.
rnagas, est qu'ils portent certains bocquetons
la longueur de deus palmes, qui leur ceignent le
cors:

cors: & sont de drap, ou de cuir conroyê, pleins plis, à la façon de ceus que portent lés femme pardeçà: & étans debout, leur couurent lés p ties honteuses, mais quand ils sont aßis, ou vent, ils montrent ce que Nature méme s'effo de couurir & cacher. Lés femmes mariees portent plus cours: telement qu'elles montr tout découuert: & lés filles qui sont à marier dépourueues d'amans, portent dés chapelez (lés autres femmes tienent au col) ceins aut d'élles, & sus la nature, auec plusieurs patrenoi de Timaquetes qui sont. Et celles, qui peuu auoir dés sonnettes, ou petites campanes, lés p tent sus ce méme endroit, par galãterie. Lés au nes portent quelques peaus de mouton sus le auec léqueles vienent à se couurir vn coté du c seulement: laissans l'autre à découuert, à ca qu'elles sont déliees, sinon le col, qu'elles lient a vn pié sus le deuant, & l'autre par derriere: si q pour peu qu'elles se remuent, on void tout à pl découuert, & en cette maniere vont vétues femmes populaires: léqueles se lauent tous jours vne, deus, & trois fois, qui lés rend fort n tes: mais celles dés nobles & grans Seigneur couurent entierement toutes lés parties du co

Timaquetes petis fruis rons d'arbres cliquetans par rencontre.

Qui veut aler au païs du Préte-Ian, du coté de mer rouge, au partir d'icelle il faut prendre la ro te de Barua: & qui vient d'Egypte, il faut ter le chemin de Souchen: puis tournant incontine

Chemin aus terres de Préte-Ian.

*vers Tramontane, tirer à la volte du Mi-
oujours cheminant, jusques à ce qu'on arriue
ortes, nommees Badabaxe. Ce qui se fait,
-autant que quelques vns s'adressent icy par
oté, lés autres par vn autre: demandans la
u chemin, pour trouuer la Court du Prête-
vers le Leuant, ou Ponant: selon le païs, par
uel iceluy Signeur va errant. A cés portes
parent lés Royaumes d'Amara & Xoa: Mais
-autant que nous auions sejourné l'espace de
ns en cés païs, nous alames tantot d'vn coté,
ntenant d'vn autre: sortans lés grans che-
s, & puis lés reprenans. Et pour ce je vous
ien voulu auertir de la diuersité d'iceus.*

e la situation, & noblesse de Chaxume.
'vne chronique y trouuee, contenante
venuë de la Royne Saba, & de sés pre-
ens à Salomõ: & sa prophetie touchant
bois de la crois. D'vn fils qu'elle eut de
alomon. Du retour tant d'elle, qu'aprés
e son fils en Egypte. CHAP. XXXVIII.

*CE'S montagnes pointues par léqueles nous cheminions continuelemẽt vers la partie du Ponent, tienent vne merueilleuse étendue de païs, à voir,
amples Signeuries: tant pour lés grandes &
quentes Congregations, qui s'y trouuent,
que*

que pour être lés terres toutes cultiuees, &
plees d'animaus domestiques, au-quels païs,
lés autres, se trouue vn fort bon lieu, & de g
Chaxume. *pourpris, appellé Chaxume, distant de saint*
chel l'espace de deus journees de chemin, qu'il
toujours tenir par le milieu de cés montagnes
y auons demeuré autre-fois huit mois contin
par le commandement de Préte-Ian. Ce lieu
Presens. *jadis la cité & residence de la Royne Saba, le*
pre nom de la-quele étoit Maqueda, elle m
qui mena lés chameaus chargez d'or à Salon
lors qu'il s'ocupoit à l'edification du templ
Hierusalem: & là on void vne fort belle &
ble Eglise, où nous trouuames vne tresanc
Chronique. *Chronique, écrite en langue Abißine: Au c*
mencement d'icelle se lisoit, que premieren
elle auoit été écrite en Hebrieu, puis traduit
Caldee, & de Caldee, en Abißin: dont le cont
du commencement étoyt tel: que ayant été aue
la Royne Maqueda, de la superbe & excelle
structure dês edifices, auquels Salomon a
donné commencement en Hierusalem, se delib
de l'aler visiter: pour la-quele chose fournir a
tel état & magnificence, que la grandeur d
personne le meritoit, fit charger d'or quelque q
tité de chameaus, pour distribuer aus ouuri
Prophetie du bois de la crois. *& étant ja prochaine de la sainte Cité, préte à t*
uerser vn Lac par desus certains pons, éprise
lors de l'esprit Prophetiq, mit incontinent p

e, là où étant à deus genouils, adora le bois, quel iceus pons étoyent fabriquez, disant.
eu ne permette que la plante de mês z viene à toucher lés traues, ſus léquels t endurer le ſaueur du monde. *Puis re-tant sés erres, par vne autre voye, arriua en erusalem où elle pria de faire oter lés traues e pont. Ayant puis veu l'excellence de l'ar-ecture & merueilleuse industrie, auec laque-toyent compaßez et enleuez cés ſumptueus e-ces, aprés auoir ofert lés preſens à Salomon, luy en auant tel propos:* La magnificence & eſſe de tés batimens, diuinement ela-urez, ſurmonte grandement le grand re-m, qui auoit penetré juſques à més oreil-: telement qu'il me ſemble impoſsible, en tout ce, que contient l'vniuers, s'en ſſent trouuer, qui lés ſecondaſſent, tant richeſſe, qu'en beauté. Et me plains ndement de moy-méme de n'auoir ap-rté prêſens dignes de la grandeur de ton ure, Mais je penſe bien recompenſer ce faut étant de retour en més païs, t'en-yant vne infinité d'or & de bois noir.

Ainſi demeurant cette genereuſe & Illustre yne en Hieruſalem s'acosta ſi prés de Salo-n qu'en fin, conceut vn fils de ſa ſemence, du-el étant deliuree, le laiſſa auprés du pere, pour rendre la route de sés païs: où étant parnennê, dis- Naiſſance du fils

diligenta telement, qu'elle s'aquita fort bien d

Retour de la Reyne en Egypte.

promesse: enuoyant à Salomon vne somme d
innombrable, & assez de bois, pour rendre sés e
fices en tele perfection qu'il lés demandoit.
pendant sa petite geniture vint à ataindre l'e
de seze ans, & entre tous lés fils du Roy, ce
cy se montroit le plus superbe, & hautain: te
ment qu'il commençoit déja à tiranniser sus to
la terre de Iudee. A cause de-quoy le peu
se presenta deuant Salomon, disant, qu'il ne s
roit suporter la violence & jeunesse efrenee
tant de Roys: & mémement du fils de la Ro
de Saba, la-quele étoit plus puissante en te
& Signeuries, que non pas luy. Si que, t
pour l'vne que l'autre raison, sa majesté en de

Le fils de Saba renuoié à sa mere.

faire vne fin, & l'enuoyer à sa mere: ne pouu
le peuple plus endurer sés jeunesses Tiranniqu
Ce qu'oyant Salomon, pour satis-faire à leur
ste vouloir, l'enuoya fort honnorablement,
donnãt tele court & état, que la grandeur du li
d'où il étoit descendu, le requeroit (comme je pe
en traiter autrepart plus amplement) & l'emp
de la terre de Gaza, qui est à mi-chemin du d
sert, à l'entree d'Egypte, pour se reposer & r
fraichir en icelle. Et ainsi, étant ce jeune Pr
ce expedié, s'en ala trouuer sa mere: vers laqu
le étant paruenu, se rendit en peu de tans trégra
Signeur: Car la Chronique chantoit (qui ét
fort ample, delaquele ne copiay sinon le comme

cemen

ment) qu'il dominoit d'vne mer à autre, tenant ordinairement sétante nefs sus la mer Indienne.

és liures Abissins, équels se trouue, comment S. Philippe declaira vne prophetie d'Esaie au Maitre d'hotel de la Royne Candace. Au moyen dequoy elle, & tous ceus de son païs furent couuertis à la foy de IESVCHRIST. De la fabrique & edifice de Chaxume. CHAP. XXXIX.

EN CE méme lieu de Chaxume la Royne Candace faisoit encore le plus de sa residence, qui se nommoit proprement Iudith: de la-quele prouint commencement de Chretienneté en cés parties: maison de sa naissance à Chaxume n'y à plus de deus milles, qui est vn petit vilage, habité orfeures, marechaus, & charpentiers: Et fut re la parole de Dieu en ce païs par ce moyen. trouue par leurs liures Abissins (ce que nous s écrit aus Actes dés Apotres) que l'Ange parut à saint Philippe, luy disant, qu'il print ute, qui tire vers le Midy, suiuant le chemin, va de Hierusalem à Gaza: Ce que l'Apotre r ala tant, qu'il rencontra vn homme en son nin, qui étoit Eunuque, & maitre d'hotel de la Royne Candace d'Ethiopie, & retournoit

Liures Abissins contenās la cōuersion de L'ennique par S. Philippe.

deuers la terre de Gaza, que Salomon donn
à son fils. Cetuy cy auoit en gouuernement t
lés tresor la Royne, & s'etoit transporté
Hierusalem pour prier: puis ayant reprins
route de son pour retourner sus vn char
sa maison, saint Philippe l'aborda, sus le po
Isa.53. *qu'il faisoit lecture d'vne Prophetie d'Isaye.*
Act.8. *l'ocasion de-quoy l'Apotre luy demanda, s'il e*
tendoit le sens de ce qu'il lisoit: à quoy il fit
ponse, que non: si quelcun ne luy exposoit. A l
saint Philippe, aprés étre monté sus le char, luy
donna l'intelligence: si bien, qu'il le conuerti
la Foy, & le batiza, puis soudainement l'Esp
enleua l'Apotre, & disparut: laissant l'Eunu
fort satisfait, & bien endoctriné. Et disent q
là fut acomplie la Prophetie, la-quele dit, q
l'Ethiopie s'enleuera, et tẽdra lés mains ve
le Signeur son Dieu. *Voila comment ils*
sent, qu'ils ont été lés premiers reduis à la re
gion Chrétienne. Or l'Eunuque suyuit sés err
tirant à la volte d'Ethiopie, joyeus à merue
les, jusques à tant qu'il paruint à la maison de
Dame: laquele il conuertit & batisa auec tou
sa famille: luy racontant de mot à autre tout
Burro Royaume de la Ethiopie *qui luy étoit auenu. Parquoy elle fit batiser to*
le peuple de son domaine, commençant à vn Ro
aume nommé Burro, qui est situé vers la par
de Leuant, au Royaume du Barnagas, & mai
tenant est diuisé en deus Signeuries: Puis en
li

de Chaxume fit eriger vne belle Eglise, qu'on ...tre la premiere, qui fut jamais construite dans ...hiopie : & s'appelle sainte Mar... de Sion, à ...e que de là fut apportee la pier... ...ree de l'au ...étant la coutume de ceus d... ... nommer lés ...ises du nom de la pierre d... autel, dans laque... voit graué le nom du lieu, d'où elle à été tiree. ...e Eglise est fort grande, ayant cinq nefs as... larges & longues, faites en voute, qui par ...s est terrassee, & par desous enrichie de pein...s : comme sont semblablement lés murailles: ...t le plan de l'Eglise paué de petites pierres ...es, & jointes ensemble d'vne merueilleuse in...rie. Il y à set chapelles, qui regardent toutes ...rs le Leuant, auec leurs autels, fournis de ...s paremens. Le cœur est compassé en la for... ...s notres, fors qu'il est si bas, qu'on touche ... la téte le desus de la voute, laquele soutient ...re vn autre cœur au desus, mais on ne s'en ... en rien. Le pourpris de l'Eglise contient vn ...d circuit, paué de pieces de pierres viues, ...des comme lames de sepultures: & est enui...né de fort hautes murailles : mais découuert ... au contraire de ceus dés autres Eglises du ... . Et outre iceluy, on en void vn autre, de la ...deur d'vn chateau ou ville : dans lequel y à ...ebelles habitations à fleur de terre, dont cha... à sa fontaine, jetant l'eau par certaines figu... ...yonnines, taillees en pierre de diuerses cou-

Quele fut la premiere Eglise erigee en l'Ethiopie.

Grande Eglise.

leurs. On y void semblablement deus beaus [pa]lais, enleuez à étages: l'vn déquels est à main d[roi]te, & l'autre à gauche: & sont à deus Rect[eurs] de l'Eglise, apertenant aus autres chanoines [&] clers le reste dés maisons. Il se trouue encore près de la porte, qui est prochaine de l'Eglise, [vn] champ de terre en diametre carree) jadis p[lein] de maisons, & maintenant vuide) à chaque [an]gle du-quel y à vn pilier carré de pierre viue de merueilleuse hauteur, entaillé d'ouurages exquis, auec lettres grauees: léqueles ne sont [in]telligibles, d'autant qu'on ne sauroit discern[er la] langue, en la-quele elles sont écrites: & se tr[ou]uent plusieurs de tels Epitaphes. Ce lieu s'[a]pelle Ambacabete, à cause qu'au tans passé [on] souloit tenir dés Lyons enchainez. Au der[riere] de la porte du grand circuit y à vne court, o[ù on] void vn arbre fort haut, qui s'appelle Figuie[r de] Pharaon: puis d'vn coté, & d'autre sont posez [au]cuns beaus sieges de pierre viue, bien assis, & [en]taillez d'ouurages fort industrieusement gra[uez:] lêquels l'arbre, par sés racines en s'étendant, [en]dommage quelque peu: & sus iceus se vo[yent] douze chaires de rang, & l'vne aprés l'autre, tant bien elabourees, & d'vn si grand art[ifice] que si elles étoyent de bois, auec leurs piez & [...] par dessous: Combien qu'elles soyent de plus[ieurs] pieces ramassees, léqueles étoyent ordonnées (c[om]me l'on dit) aus douze Auditeurs, ou Iuges

Ambacabete: misons aus Lyons.

Figuier de Paraõ

t aujourd'huy exerçans Iustice en la court de
te-Ian: Au dehors le pourpris de ce circuit
i de tels batimens & si superbes, qu'en toute
hiopie on n'en trouuera, qui se puissent égaler
us, en beauté, ny étoffe: & auprés d'iceus, plu-
rs puys d'eau viue fort beaus & bons, ornez
elles pierres: puis en la plus grande partie de
naisons se trouuent figures antiques, comme
ns, Lous, Chiens, Oyseaus, tous taillez en
re trédure, & fine. Derriere cette grande E-
au pié l'vne petite mantagne á vn viuier ou
d'eau viue, là où se tient maintenaut le mar-
autour duquel se voyent de semblables chai-
embellies de tels ouurages, que sont celles du
it. Ce lieu est situé au bout d'vn beau pré, &
nilieu de deus petites montagnes: étant la
grande partie de cette mõtagne pleine d'an ci
edifices: dans léquels se trouuent plusieurs de
haires auec colonnes et lettres grauees en icel
nais on ne sauroit sauoir, ny auoir la connois
e de la langue, en quoy elles sont écrites: en-
qu'elles soyent merueilleusement bien tail-
Et au desus de ce lieu y á plusieurs ruines
ierres, & masures, partie sus bout, & la plus
étendues contre terre: entre léqueles s'entrou
t de fort hautes & belles, auec plusieurs ou-
ges de frizes, dont il y á encore vne pierre en
soutenue par vne autre, elabouree en maniere
ierre d'autel & comme si elle étoit antee dans

Edifices magnifiques.

Ruines antiques

l'autre: et est si haute, qu'elle contient en longu
Pierre merueilleuse. la mesure de soissante quatre brasses, six en
geur, & trois en flanc: étant fort droite, enri
de beaus ouurages, & cauee en fenétrages,
sont l'vn sus l'autre, depuis le pié jusques à la
me, où elle vient à prendre la forme d'vn cr
sant: au-quel apparoissent cinq clous deuer
partie du Midy, en maniere de crois fichee
la pierre méme, s'ecoulant la rouillure en tan
pluye selon la pierre le long d'vne palme, & s
ble du sang repris, ou congelé. Et pour-au
que quelques vns pourroyent douter de cecy,
mandans, comme il seroit poßible qu'vne pi
de si admirable hauteur, puisse en cet état a
été mesuree: Il me souuient d'auoir dit cy de
qu'elle est cauee en fenétrages, léquels contin
à la file jusques à la sommité, où se void la fo
du croissant, étant le vuide d'entre icelles pro
tionné par egale distance, & lés fenétrages a
méme diametre. A laquele raison aprés a
compassees celles jusques où nous peumes aue
nous vimmes à trouuer (prenans la mesure
autres, auec leurs circonferences au pié de c
cy) qu'elle se jetoit en haut, l'espace de soiss
brasses: & jugeames, semblablement, que l'es
restant depuis lés dernieres fenêtres du som
jusques à la cime du croissant, se pouuoit éte
jusques à la sommité de quatre brasses, qui son
tout soissante & quatre brasses: & void on au

rme d'vne porte du coté du midy, figuree dans éme pierre, auec le cadenas si bien aproprié n la jugeroit être serree. La pierre qui sou- cette cy, & luy sert de vaze, est de l'épaisseur ne brasse, & bien carree: étant semblable- t posee sus d'autres grandes & petites: mais peu sauoir combien profond elle entre dans es, ou bien si elle arriue jusques au plan. Au- de cettes cy, s'en trouue vne infinité de bien s, & grauees, qui semblent y auoir été ame- , pour mettre en œuure & pour dresser aussi grandes dressees sus pié: entre lé-queles s'en uent aucunes de la longueur de quarante ses, lés autres de trente, & dont en la plus de partie d'icelles sont grandes lettres entail- que nul dés habitans de là ne sauroit lire, & s entendre. De trois, qui sont couchees par , il y en á deus d'vne merueilleuse longueur, l'admirable & industrieus labeur: l'vne dé- es est brisee en trois pieces: passant chacune lles la longueur d'octante brasses, & de dix rgeur: & tout auprés s'en voyent trois au- dans lé-queles (à ce qu'on peut juger) on fai- conte de lés enter.

Pierres de grandeur merueilleuse & lettres inconnues.

és edifices qui sont alentour de Chaxu- e & comme lon y trouue l'or. Et de Eglise de ce lieu.

CHAPITRE XI.

PRE'S de Chaxume on void
petite montagne, d'où lon décou
vne grande étendue de païs par
lés cotez : & loin de la cité sont
fiees maisons sous terre, où lon ne sauroit aler
lumiere, & ne sont pas faites en voute : mais
ties de trébelles pierres ouuragees, & égalem
par rang disposees, tant à coté, que par desus,
hauteur de douze brasses, étans lés pierres si b
jointes, & vnies ensemble, que le cors, & m
semble étre tout d'vne piece, qu'on n'en sau
aperceuoir lés jointures. L'vne d'icelles est
uisee en plusieurs étages & chambres : aya
l'entree de la porte deus trous, là où se met la b
re, dont on la ferme : & en l'vne dés cham
sont deus grandes arches, de la longueur de qu
brasses, & larges d'vne & demie : contenans
tant en leur hauteur, à sauoir au vuide de
dans. Et combien qu'elles n'ayent point de c
uercle, si est-ce qu'on peut conjecturer qu'il
ait eu : étant le commun bruit, que la Royn
Saba y souloit tenir sés tresors. L'autre ma
est plus large, n'ayant qu'vne chambre &
portique, de la porte jusques à celle de l'autre
peut auoir le jet d'vne pierre : & sus icelles e
campagne. Il y auoit dés Geneuois en notre co
pagnie lors que nous nous y acheminames,
aucuns Catelans, qui auoyent, été detenus es
ues par lés Turcs. Et disoyent lédis Gene

Maisons sous terranées de batiment merueilleus.

ir veu pluſieurs & diuers edifices, mais non ſi grans, ny de tant ſuperbe ſtructure que ceus e Chaxume. Par cela nous ſouſpeçonnames ntinent, que Préte-Ian ne nous y auoit en- z ébatre, ſinon à fin que nous veißions l'ex- nte architecture de cés batimens: qui ſont en- beaucoup plus grans & merueilleus, que je ne s lés ay deduis. Lors que lés habitans de ce là voyent venir le mauuais tans & grandes es, il n'y à homme, femme, ny enfant, de quel- eage que ce ſoit, qui ne ſorte dehors parmy lés pagnes, qui ſont labourees, & ſemees de toutes es de ſemences en leur ſaiſon, pour y cercher or, que lés pluyes découurent (comme ils di-) & s'en y trouue beaucoup, & ſuyuent ſem- lement toutes lés rues, par où l'eau s'écoule, llans en terre auec dés batons. Ce qu'ayant endu, éguillonné par la conuoitiſe d'auoir de or, qu'ils diſoyent trouuer en ſi grande quan- , je me mey à dreßer vne table, cõme j'ay veu e en Portugal au lieu de Foz de roccha, & au t de Muzelle: puis commençay à lauer la terre, la jeter ſus la table: mais il me fut impoßible trouuer vn ſeul grain. Ie ne ſay ſi c'étoit r ne ſauoir bien lauer la terre, ou ſi je ne pou- s diſcerner le metal d'auec icelle, ou bien s'il en auoit point: combien que le bruit en étoit t grand. L'egliſe de ce lieu (ſelon qu'ils afer- nt) eſt la plus antique de toute l'Ethiopie: ce

Maniere de trouuer l'or.

qu'on peut bien cõjecturer, à cause qu'elle est p
reueree, et en laquele se celebre l'ofice diuin, se
leur coutume, plus solennelement, qu'en nu
dés autres. Il s'y trouue cent cinquãte Debete
cét à dire chanoynes, & autant de religieus :
léquels y à deus chefs, appellez en leur lãgue, N
breti, c'ét à dire maistres pour instruire dont l'
preside sus lés chanoynes, & l'autre sus lés mo
nes: ayans pour leurs logis cés deus palais qui so
dans le circuit de l'Eglise: & loge le Nebrete
chanoynes dãs celuy, qui est à main droite, à ca
qu'il est le plus apparent, & honnoré: ayant a
torité d'aministrer Iustice, non seulement à l'e
droit dés chanoynes, mais encore sus tout le re
du peuple de ce lieu: & l'autre n'à egard, ny pr
eminence sus autres, qu'enuers sés moynes.
deus chefs icy ont journelement en leur court
trompettes, & autres sonneurs d'instrumens
maniere de tambours: ce qu'ils peuuent bien e
tretenir: car ils sont jouyssans d'vn grand reuen
outre le-quel ils ont à chacun jour vne quête
Mambar pain & vin du païs, qui s'appelle Mambar : q
se leue à la fin de la messe : puis la diuisent en d
parties, dont l'vne va aus chanoynes, & l'au
aus religieus: & est quelque fois si plantureu
que lés religieus se peuuent bien passer à cela p
tout le jour, ce qu'ils font ordinairement, sin
le vendredi: car alors ils ne boiuent, ne mange
Lés chanoynes n'ont acoutumé de leuer leur qu

da

s le circuit de l'Eglise, là où ils ne frequen-gaire, sinon quand on celebre le diuin ofice: ne se trouuent aussi pas souuent lés Nebretes s leurs palais, fors que quand ils veulent don- audience, à cause qu'ils sont mariez. Au en de-quoy, ils demeurent auec leurs femmes nfans en leurs maisons, qui sont assez bonnes ituees hors le circuit de l'Eglise, dans le-quel est permis aus femmes d'entrer, tout ainsi que ens lays ne peuuent mettre le pié dans l'Egli- pour léquels en y à vne autre ordonnee, là où e peuuent communier, & lés femmes sembla-nent.

De deus Eglises sus deus petites monta-nes prés de Chaxume, où sont enterrez eus cors sains. CHAP. XLI.

D'VN coté, & d'autre de cette ville y à deus montagnettes, l'vne de la partie du Leuaut, & l'autre deuers Ponent: la-quele dure assez à mon- & sus icelle on trouue vne belle campagne, a longueur d'vn mille & demy, peuplee de sieurs vilages, & de vignes treillees, produi-s raisins blans & noirs, bons en perfection. Et la partie de la montagne, qui regarde la ville coté de la maitresse Eglise, appert vn grand fice, dressé en maniere d'vne Tour, dont la cture est de belles & grandes pierres, mais à demy

demy ruinee & demolie, par l'antiquité: & ruines d'iceluy en ont baty vne Eglise de sa Michel, à laquele acourt vn grand nombre personnes du lieu de Chaxume à se communi ce qui se fait par grande deuotion. Temple S.Michel *Sur l'au montagne, du coté de Leuant, est aßise vne au Eglise, nommee du nom d'Abba Licanos, qu estiment étre Saint: & le-quel ils disent au été celuy, qui baptiza la Royne Candace: & son cors gisant en cette Eglise, dependant de c de Chaxume: dont lés Chanoynes se transport en cette cy pour officier, à cause qu'ils y ont v grande deuotion: qui est la cause, que plusie de la ville pareillement y vont, pour aßiste l'office, & se communier. Il y á encores vn au lieu au pié de la montagne, qui est assez bien p plé: lés habitans du-quel s'acheminent semb blement en cette Eglise. Et plus outre se tro encores vne autre montagne étroite, tant au que à la cime: mais si demesurement haute, qu semble toucher jusques au Ciel: & faut bien m ter trois cens degrez pour paruenir sur le somm là où lon vient à trouuer vne trébelle & deu chapelle enuironnee d'vn circuit, fabriqué de p res fort bien entaillees, de hauteur jusques à stomac d'vn homme: telement qu'en regard par desus, en bas, on vient à veoir vne si g de profondité, qu'elle cause vn merueilleus é uentement. Le circuit de cette Eglise est si am*

Abba Licanos.

Montagne étroite & haute de trois cens degrez.

rois hommes y peuuent ch miner de front:
l mommee du nom d'vn Abba Pantaleon: Abba Pantaleon saint.
fut vn homme de tréſainte vie, dont le cors
n ce lieu, qui à vn grand reuenu, du-quel
entretenus cinquante hommes, tous honno-
s, & bien vétus: étant leur chef appellé Ne-

ês villes & Signeuries ſituees vers Po-
nt Tramontane. Du lieu de Chaxu-
e. CHAP. XLII.

PArtant de cette terre de Chaxume, Nebres
pour tirer vers Ponent, on prend che
min droit au Nil par grandes terres
et Signeuries: & dit on, que de ce coté
trouue la cité de Sabain: de laquele la Royne Sabaï cité
ba à prins nom: & là où elle print le bois
, qu'elle enuoya à Salomon pour paracheuer
ure du Temple: & de ce lieu de Chaxume
ues ſur lés liſieres dês terres de Sabain y à deus
nees de chemin: & eſt cette Signeurie ſous le
aine de Tigremahom, le Signeur & Capitai-
laquele eſt couſin du Préte-Ian: & dit on,
'ét vne fort bonne terre & Signeurie. Du
de Tramontane s'en trouue vne autre, ap-
e Torrate, toute pleine de montagnes: entre Torrate.
eles y en à vne haute, & de grand circuit en
ſur laquele eſt ſituee vne plaine, qui dure l'eſ- Plaine ſur mõtagne.
de deus milles, toute couuerte de bois, peuplee
de

de beaus arbres, & drois: & là auprés est f[...] vn Monastere, le-quel tient vn grand reu[...] d'où sont entretenus beaucoup de Moynes: [...] s'appelle le Monastere de l'Alleluia: le-quel [...] luy à été attribué (comme lon dit) par ce qu[...] commencement, qu'il fut edifié, il y auoit de[...] vn Religieus de sainte vie, qui passoit la [...] grand' partie de la nuit en oraisons: quoy faisa[...] ouit lés Anges au ciel, chantãs Alleluia à voi[...] teree. Dequoy ayant auerti son Superieur, ce[...] nastere fut toujours depuis appellé le Monas[...] de l'Alleluia: & d'autant que ce Saint hõme e[...] de bonne vie, & loüables mœurs, de tant plus [...] qui y sont à present, se montrent étre vitieus [...] de vie desordonnee. Autour de cette mon[...] gne, sus la-quele est aßis ce Monastere, se v[...] ent dés fleuues à sec, qui ne courent sinon en t[...] de grandes pluyes. Or retournant à notre v[...] age, à huit milles de Chaxume, en vne m[...] tagne on trouue vn autre Monastere appellé s[...] Ian: & plus outre six milles y en á encore vn [...] tre, nommé Abba Garimam: retenant ce n[...] d'vn, qu'on dit auoir regné en Grece, qui ay[...] abandonné son Royaume & Signeurie se tr[...] sporta en ce lieu icy, pour faire penitence, la[...] il finit sés ans saintement. Dont le bruit co[...] qu'il fait maintenant miracles: & nous trou[...] mes en ce lieu, au jour que lon solennizoit sa f[...] au-quel nous veimes enuiron trois milles p[...]

sonn[...]

Monaste re de l'Al leluia.

Mona-stere de S. Ian & de Abba Ga rimam.

es, tant d'éstropiees, que d'infectes de messelle-
Ce monastere est situé au milieu de trois mon-
es pointues, tenant quelque peu de la cote de
, où se void la Cauerne, où ce bon Roy faisoit
itence, qui semble vouloir tomber en ruine:
y peut on monter, sinon par vne échelle: ce
lisans ceus du païs, ils prennent de la terre,
t comme craye, qu'ils mettent au col dés ma-
par pieces, ayans ferme opinion, que cela
cause santé & guerison. Voulant sauoir
euenu auoit ce monastere, il me fut dit, qu'il
chacune annee seize Cheuaus, & plusieurs
s choses menues, de rente. Le circuit d'ice-
t de petite étendue, à cause de-quoy il s'y
e peu de Religieus, qui plantent au pié d'i-
vne grande quantité d'Aus & Oignons,
lusieurs herbes de Iardin, pour leur man-
- ont aussi plusieurs Vignes en treilles, dont
isins commencent à meurir auec lés Péches
ys de Ianuier, finissans par tout le moys de
. Il s'y trouue encore tout au long de l'an-
s Raisins de cabas, & secs à vendre, lés
urs que je pense auoir jamais mangé, gros
e Auelanes: n'ayans gaires de grains dedans
me.

notre partement de Saint Michel vers
hinete, & de là à Malue: & dés Mo-
teres qui sont là auprés.

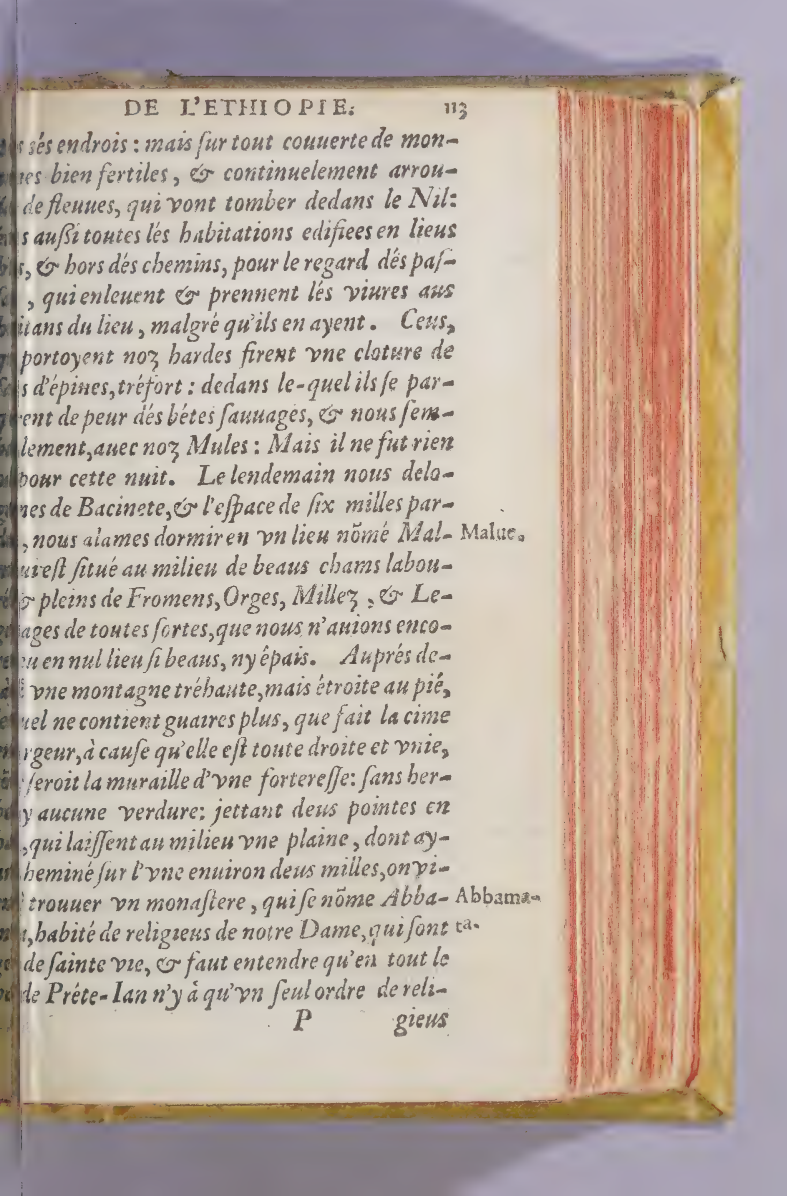
CHAPITRE XLIII.

A-

Angeba.

APRE'S que nous fumes parti l'Eglise saint Michel, accompag dés gens du pais, qui portoyent hardes, nous alames au gite en lieu, qui s'appelle Angeba, en vn Betenegus c dire palais royal: & auions ia en autres lieus dans semblables maisons, déqueles ne se peu seruir autres personnes, sinon lés Signeurs, q font residence, en l'absence du Roy: & reue peuple telement cés habitations, que lés porte sont toujours ouuertes, sans que aucun ose t presumer de soy méme, que d'y mettre le pié, o toucher, sinon alors que le Signeur est dedans le-quel étant party, on laisse lés portes toutes uertes, auec lés lis dedans lés Chambres, & t ce qu'il faut à faire feu, & dresser la cuisine. étans partis de ce lieu, nous cheminames par l pace de quinze milles, & alames loger sur trèhaute montagne, assise auprés d'vn fleu qu'on appelle Bacinette, dont icelle terre en p le nom, & la Signeurie semblablement, qui é en ce tans là entre lés mains de la Tante du P te-Ian qui en fut dessaisie & spoliee, à ca qu'elle traitoit mal son peuple: parquoy on p clairement connoitre, que Préte-Ian ne p point plus de faueur ny amitié, en tel cas, à sés rens, que aus autres, que rien ne luy sont. C terre est sous la puissance, & Royaume de gremahom, qui est fort peuplee, & cultiue

t



s sés endrois : mais sur tout couuerte de mon-
tes bien fertiles, & continuelement arrou-
de fleuues, qui vont tomber dedans le Nil:
s außi toutes lés habitations edifiees en lieus
s, & hors dés chemins, pour le regard dés paſ-
, qui enleuent & prennent lés viures aus
itans du lieu, malgré qu'ils en ayent. Ceus,
portoyent noz hardes firent vne cloture de
s d'épines, tréfort : dedans le-quel ils ſe par-
ent de peur dés bétes ſauuages, & nous ſem-
lement, auec noz Mules : Mais il ne fut rien
pour cette nuit. Le lendemain nous dela-
nes de Bacinete, & l'eſpace de ſix milles par-
, nous alames dormir en vn lieu nõmé Mal- Malue.
ui eſt ſitué au milieu de beaus chams labou-
& pleins de Fromens, Orges, Millez, & Le-
ages de toutes ſortes, que nous n'auions enco-
u en nul lieu ſi beaus, ny épais. Auprés de-
vne montagne tréhaute, mais étroite au pié,
uel ne contient guaires plus, que fait la cime
rgeur, à cauſe qu'elle eſt toute droite et vnie,
ſeroit la muraille d'vne forteresse : ſans her-
y aucune verdure: jettant deus pointes en
, qui laiſſent au milieu vne plaine, dont ay-
heminé ſur l'vne enuiron deus milles, on vi-
trouuer vn monaſtere, qui ſe nõme Abba- Abbama-
, habité de religieus de notre Dame, qui ſont ta.
de ſainte vie, & faut entendre qu'en tout le
de Préte-Ian n'y á qu'vn ſeul ordre de reli-

 gieus

gieus asauoir de Saint Antonie l'hermite, duq en est procedé vn autre, nommé Este farruz: nant plus tot du Iudaisme, que du Christian me: & dit on qu'on brule souuentefois de ce Heresie. *qui viuent sous iceluy, pour ensuyure plusie heresies: comme, entre lés autres choses, ils veulent aucunement adorer la Crois, qu'ils f eus mémes, & que tous lés Prétres & Religi portent en main, & lés gens Lais au col: par ce raison, qu'ils soutienent, que autre que celle la-quele* IESVCHRIST *soufrit pour nous (geant le peché au-quel nous étions submergez doit étre addoree. Car on ne doit porter tele uerence aus autres (ainsi comme ils disent) d'a tant qu'elles sont faites de main d'homme. ensuyuent plusieurs autres damnables opini & heresies, en quoy faisant, ils sont merueill sement persecutez & poursuyuis, & de bien co tenus. Il sembloit à veior ce lieu d'Abbam ta, qu'il ne fut elongné, de là où nous étions, plus que de trois milles, qui me fit venir enuie aler: mais je me desistay de cette entreprinse,* Chemin difficille. *la remontrance qu'on me fit, & qu'on me y auoir plus d'vne journee de chemin, auec qu'il y faloit aler à quatre, qui est s'aider de & mains: car autrement on n'y sauroit paruen Et en la montagne du milieu, là où lon trouu campagne, y à vne Eglise de notre Dame, quele est grandement deuote: puis aprés sur l'au*

po

nte on voit semblablement vne autre Chapel-
ue lon nomme sainte Crois, & encore plus ou-
enuiron quatre milles et demye, on trouue vne
re montagne, qui bien resemble la forme &
ete de celle d'Abbamata, où il y à aussi vn au-
monastere, qu'on nomme saint Ian, situé &
s à la cime d'icelle montagne, qui ne contient
plus que le circuit, & grandeur du Monaste-
sans qu'il y ayt (selon ce qu'on peut juger &
prendere d'embas) aucune verdure: & au pié
lle montagne demeure vn, qu'on nomme le
uid, auec lés Gouuerneurs du Monastere, en
es fort bonnes & delectables, & si bien culti-
, qu'il est impossible de mieus: enuoyans de là
Religieus, qui sont sur la montagne, tout ce
leur est necessaire au long de la journee. On
ue encore vn point en cette terre, qui la rend
differente d'auec celle de Barnagas, où nous
ns veu assez de coquinaille, auec plusieurs a-
gles, perclus, & poures, mendians leur vie:
s en cette cy, ils n'y sont tant frequens. Lés
mes ont semblablement quelque difference,
nt aus habis, auec lés Barnagassiens, & lés
nes mariees, qui autrement s'asulent de quel-
dras de laine noire, ou d'autre couleur, auec
anges de laine, asses longues, sans porter dia-
es sur la tête, cõme sont celles du Royaume du
nagas. Lés jeunes vont mal en ordre, léque-
ans paruenues en l'eage de vint, ou vint &

Habis diuers.

 cinq

cinq ans, se delectent à porter lés Tetins si lo

Tetins longs & pendãs reputés par grand beauté.

qu'il leur batent jusques sur la ceinture: reput
cela pour vne chose, qui lés embellit merueill
sement, & leur donne vn grand lustre: ayan
cors découuert, & orné, de la ceinture en sus, d
tenotres enfilees auec cordes. Lés aucunes
grand' eage & corsage, portent dés peaus de n
tons attachees sur le col, qui leur vienent à c
urir vn coté seulemẽt. En noz quartiers de P
tugal & Espagne lés hommes se marient ordi
rement par amours, & souuentefois alechés
gracieus regard sans qu'ils vienent à voir ce,
cachent lés dras. Mais en cés marches icy,
amans ont cet auantage de choisir leurs fem
à la veuë & cors découuert. Et pour-autant,
lacoutume est, que lés femmes alent ainsi déco
tes, sans cacher aucune partie de leurs cors
hommes n'en tienent non plus de conte, que
veoyent lés piez ou lés mains découuertes. M
cela s'obserue entre le populaire seulement: ca
nobles Dames vsent d'habillemens, & couu
leurs membres entierement.

¶ Dés animaus de ce païs: & de la reuer
ce qu'alames faire à Tigremahom: &
tribus que lon y paye.

CHAPITRE XLIIII.

EN CE païs ſe trouue vne grande quantité de Tygres, & autres animaus fort cruels: léquels encore que lés Vilages ſoyent fermez, entrent ans, & tuent Vaches, Mules, & Anes: ce ls ne font au Royaume de Barnagas. Nous epartimes le ſiſiéme d'Aout, mil cinq cens & , & retornames arriere, pour aler trouuer mbaſſadeur, où il étoit demeuré, par commiſ- du Tigremahom, auec lés autres Portuga- léquels partirent auec luy de Timei, terre Royaume de Barnagas, étans accompagnez grand Signeur, enuoyé pour faire compa- à l'Ambaſſadeur, & aus terres prochaines y t pluſieurs Signeurs, qui tenoyent compa- à iceluy Tigremahom, qui étoit logé en vn negus, à deus milles du lieu, où étoyent noz ,qu'il enuoya querir le jour méme auec l'Am deur, le-quel s'y tranſporta, accompagné de autres: Arriuez que nous fumes en ſon pa- il nous fut dit, qu'il étoit à l'Egliſe auec ſa ne, là où ils ſe communioyent ſur l'heure du qu'ils ont acoutumé de celebrer la Meſſe en ce hors mis le Dimẽche et Samedy. Par ce moy- ous l'alames rencontrer, & l'abordames, ainſi l s'en retournoit de l'Egliſe, accompagné de mme, chacun ſus vne Mule equipee, ſelon leur grandeur le requeroit, en compagnie de eurs grans Signeurs. Ce Tigremahom, étoit

vn vieillard de belle presence, la femme du-q
étoit toute couuerte de drap de Cotton bleu,
lement qu'on n'eut peu aperceuoir aucune pa
sur son cors, découuerte: & lés ayans approch
ce Signeur me demanda vne Crois, que je por
en ma main, qu'il baisa, puis la presenta à sa
me, pour faire le semblable, dequoy elle s'aqu
la baisant sus le drap sans aucunement décou
son visage. Ce Tigremahom tenoit vne gra
cour, tant d'Hommes, que de Femmes, & de
grande magnificence, que celle du Barnagas.
tans dõques arriuez l'Ambassadeur se mit à
reciter lés grandes caresses, & bons traiten
qu'il auoit receu de ce bon Signeur, tant à
enuers soy d'vne humanité non pareille, co
à luy enuoyer dés viures: & y auoit quelque
de tans, qu'il étoit jouyssant de cete Signeuri
laquele il ne s'étoit encore entierement mis en
session. Le Préte-Ian constitue Roys & g
Signeurs, tels personnages de son domaine
bon luy semble, lés emparant dés Royaume
Signeuries, & lés demetant aussi d'icelles, t
& quantes fois, qu'il luy plait: n'ayant éga
tort, ny au droit: sans que pour cela ils en
trent pire semblant, ny plus mauuaise cher
voyans ainsi priuez de leurs étas & honneur
si parauenture ils s'en tristent, ou fachent (
me il est bien à presupposer & croire) c'e
en montrer aucun semblant, ny en donner

Tigremahom et sa femme.

ſtance aucune. Pendant que nous auons de-ré au domaine de Préte-Ian, j'ay veu plu-rs grans Signeurs de,etez,ne laiſſer de frequen-eus, qui étoyent jouyſſans de leurs dignitez, me s'ils euſſent été entierement amis: mais u ſeul, eſt celuy, qui peut iuger de leurs pen- & ont tous generalement cés peuples opi-, que tout ce, qui leur ſuccede bien, ou au raire, ſe gouuerne par la volonté immuable ouuerain Dieu. Lés Signeurs, qui ſont com Roys, & en portent le titre, rendent tribut luy Préte-Ian, qui eſt d'Or, de Cheuaus, de s,de Dras d'or, & de Cotton, *ſelon la portee, ualité dés terres, qui ſont en leur gouuerne-t & regime. Et plus outre, ſur le domaine luy Signeur, ils luy payent lés drois d'Or, de ,de Mules, de Vaches, de Bétes à labourer, & tres choſes: puis aus Signeurs sés Vaſſaus, me eſt le Barnagas, & Tigremahom & au-quy ont titre de Roy combien qu'ils tienent s terres, & ſont ſujez au Préte-Ian, toutefois ur rend encore tribut, qui reuient à ſa ma-*: Or *étant lés terres fort peuplees & habi-, ne ſe peut faire autrement qu'on n'en tire rans reuenus: & ſe trouuans cés Signeurs par , la commune eſt tenue & contrainte de lés ayer.*

Roys tributaires.

¶ Du Partement de Tigremahom Et d
notre dépêche obtenue par moyen d
presens a luy faiz .De notre arriuee au m
nastere S. Esprit où lés moynes nous
rent bon recueil. CHAP. XL

AINSI que Tigremahom voul departir, pour se transporter sus a cunes marches, l'Ambassadeur l'e uoya prier, que son plaisir fut de l'e pedier: Ce qu'oyant il demeura quelque peu s pens, puis fit réponse, qu'il enuoyeroit querir besognes, que le Roy de Portugal enuoyoit au P te-Ian: mais que nous trouuissions puis aprés, porteroit noz hardes, comme habillemens, poi & pain: & fut celle sa derniere resolution: laqu le nous ayant fait entendre, departit, & se mit lés chans. Mais nous voyans, qu'il n'yauoit ord que peussions porter tant de besognes, deliberan luy faire parler derechef, auec presens, par Geo de Breu, & maitre Ian medecin qui luy porter vn riche poignal, auec vne épee couuerte d'vn reau de velous, ayant la garniture doree: auq Signeur ayans presentees céschoses, & parlé, donna incontinent, que notre bagage fut porté que pain, vin, & chair nous fut deliure par to sés terres ou nous passerions. Ayans ouy tel mā ment, qui fut le neuuieme d'Aout, nous délog mes, et vimmes arriuer sus le soir en certains p

vila

gesserrez, cõme lés autres, de peur dés Tigres, ous demeurames: et enuiron lés deus heures de deus hommes sortirent du vilage, pour s'a- iner en vne étable de vaches, mais ils furent emin si viuement assaillis par lés Tigres, que d'eus se trouua blecé en vne iambe: mais voulut, que leur cry paruint jusques à noz les, dont nous acourumes celle part, pour lés rir: car autrementment c'étoit fait deus. ette terre se trouuent plusieurs vilages habi- ar lés Maures, qui sont diuisez d'auec ceus hretiens: lé-quels Maures payent (comme it) grand tribut d'or, & de dras de soye aus eurs du païs: mais ils ne sont außi sujes à be- ip d'autres particularitez, comme lés Chre- :n'ayans aucunes mosquees, à cause qu'il ne st permis d'en eriger. Toutes cés terres sont es, tant en fromens & autre blez, comme en ges & patis: & s'y trouue dés montagnes trop hautes, qui sont cultiuees, labourees, uplees d'arbres fruitiers. Aprés que nous s partis de ce lieu, nous alames loger en vn , distant de cettuy, par l'espace de douze mil- nais étroit, situé en vne haute montagne à gauche, toute verde, & couuerte d'arbres iers, où nous veimes vn monastere de saint bien renté, & plein de religieus, comme il fut dit. Prés du lieu où nous reposames nuit, y á vne Eglise de saint George, aßez,

Sarrazins mélez auec Chretiés

Païs plátureus.

S. George.

bien ordonnee, en la méme maniere, que lés [...] tres, faite en voute, & ornee de belles peint[...] à leur mode: qui sont d'Apotres, & Patriarc[...] comme Noë, & Helie, étans constituez au serv[...] d'icelle douze Prétres, & dis religieus, & n'a[...] ons encore trouvé, jusques à là, Eglise gouuer[...] par Prétres, où il n'y eut dés moines: là où lés r[...] gieus gouuernent. Lés prétres n'y demeurent [...] Et à la verité, lés religieus vont mieus en ordr[...] plus honnétement, que ne font lés Prétres: qu[...] vétent à la mode dés gens lays, hors mis lés c[...] noynes: mais aus foires & aus marchez, lés P[...] tres, & religieus s'adonnent à vne méme ch[...] pourautant qu'ils sont lés plus grans trafique[...] qui se trouuent au Leuant. Auprés de ce saint [...] orge, & au pié d'vne montagne, distante d'[...] luy par l'espace de trois milles, se trouue vn m[...]

Coror. S. Esprit *stere joignant vn fleuue (nommé Coror) qu'on [...] pelle saint Esprit, où sont entretenus vint [...] vint & cinq religieus: et est vne Eglise de gr[...] deuotion, à ce qu'on en peut veoir à l'assiet[...] lieu: là où cés moynes nous ayans veu arri[...] donnoyent loüenges à Dieu: le remercians d[...] qu'il leur auoit fait la grace, qu'ils auoyent [...] dés Chretiens d'autre langue & terre, ce qu[...] leur étoit jamais auenu. A cette raison nous [...]*

Bon recueil de moines. *toyans, auec la milleure chere, & lés plus gran[...] caresses, dont ils se pouuoyent auiser, nous me[...] rent dans leur Conuent, où ils nous montre[...]*

le pourpris, leurs chambres, & l'Eglise, qui
atie en voute, petite, & bien depeinte, auec
itre, & leurs cellules fort bien ordonnees, &
coup mieus, que celles, que nous auions veuës
tres lieus. Puis nous firent entrer dans leurs
ins, que nous trouuames fort bien en ordre,
uez & couuers d'aus, d'oignons, chous, & de
eurs autres herbes, que nous n'auions pas,
eles ils mangent, & sont fort bonnes, selon le
Ils ont plusieurs limons, oranges, citrons,
es, raisins, & figues de même lés notres, de
rses sortes: entre lequeles s'en y trouue dés In-
es, plusieurs cyprés, & autres arbres fort be-
produisans, fruit: & d'autres non, déquels
n'auons eu la connoissance. Lés religieus,
vent vn regret merueilleus, de ce que nous
is ariuez par vn Samedi, au-quel jour ils
oyent cueillir dés fruis, comme ils eussent bien
lu: dont ils s'excuserent bien fort enuers nous,
is, que pour l'heure, ils ne nous sauroyent pre-
er sinon de ce, qu'il y auoit dans le Conuent,
i étans paruenus, il nous seruirent d'aux secs,
imons: puis en fin apreterent à manger pour
s, au Refectoire, de chous en salade & mélez
des aus simplemēt, sinon qu'ils étoyent pour-
ilis en l'eau, auec du Sel, & deus pains: dont
étoit de froment & l'autre d'orge, auec vn
il d'vne liqueur, qu'ils font de millet, selon la Cana.
ume du païs, qui s'appelle Cana, laquele nous
sembla

sembla fort bonne, nous presentans le tout a
vne face tant liberale, & joyeuse chere, que m
ueilles: de-quoy nous rendimes loüenges à D
Derriere le lieu, où nous auions logé, par l'esp
Agro. *de sis milles y á vne vile, qui s'appelle Agro, o*
gremahom à vn Betenegus, là où nous auons
puis logé par plusieurs fois: & là est vne Eglis
Eglise de NotreDame. *Notre Dame, cauee à force de ferremens dans*
roc, fort bien compassee, auec trois nefs & sés
lonnes de la méme pierre. La chappelle maj
& Sacristie, & l'autel, sont d'vne méme piec
étofe, & la porte principale auec sés piliers s
blablement: de sorte qu'elle ne sauroit étre p
belle, ny mieus proportionnee: étant de pi
ajoutees. Il n'y à aucunes portes flanquieres:
le roc enuironne le comble de l'Eglise de cha
coté, laquele retentit si armonieusement,
qu'on y celebre l'office diuin, qu'on y prend
grande consolation & contentement. Il ne
trouue autres cloches que de pierres, comme n
auons dit cy dessus, auec aucunes trompettes
Cloches de pierre. *cimbales, comme il s'use par toutes lés autre*
glises.

¶ Comme nous arriuames a Angugny et
lete, où Balgada Robel maitre du p
nous vint visiter. Du sel, qui se trouue
cette prouince, Et de la grande trafic
qui s'en fait.

CHAPITRE XLVI.

LE tresiéme d'Aout, departimes de ce lieu, là où nous auons sejourné le Samedi & Dimenche: prenans la route d'vn lieu, qui se nõme Angugny, où ...ne Eglise tenãt siege Episcopal, fort grãde & ..., auec sés nefs & colonnes de pierre, fort som...uses: & s'appelle Chercos c'ét à dire S. Quiric ...st joignant vn fleuue, dont l'assiete du lieu en ...rt plaisante. Lés habitãs jouyssent d'vn pri...e, que personne n'y peut entrer à cheual, mais ...ule trop bien. De là nous alames loger en cer...s pauures bourgades, où nous fumes contrains ... sans étre bien fachez) nous retirer sans sou... &, qui pis est, dormir à la pluye, & au vent ...separez, ne se pouuant faire autrement: Le ...emain matin qui fut le quatorziéme jour ...out partimes de là pour nous acheminer en ...ieu, qui s'appelle Belete, il y á vn Betenegus, ...n logis, situé en vn endroit fort delectable, ...bondant en trebonnes eaus, qui nous donna grand' enuie d'y loger: & là étans suruint vn ...eur, que lon nommoit Robel, vassal du Ti...ahom & Signeur d'vne prouince, nommee ...ada: de la-quele retenant le nom, se nom... Balgada Robel, qui auoit vne grande suite ...ns tous à cheual, auec plusieurs cheuaus & ...s, qu'on menoit en main: non pour autre ...on, que pour vne demontrance et ostentation ... pompe & grandeur. Ainsi donques, étant arriué

arriué ce Signeur auec plusieurs tambourin
uant ce palais, il enuoya prier l'Ambassadeu
quel y étoit logé) de sortir pour parlementer e
ble : pour-autant qu'il ne pouuoit entrer, où
étions, en l'absence du Tigremahon. Car (c
me i'ay deja dit) on porte si grand respet & r
rence à cés Betenegus, qu'on ne s'oseroit de
auancer, que dy mettre le pié, sus peine de la
lors que le Signeur du païs en est absent. L'
bassadeur ayant ouy cette semonce, luy fit
qu'il venoit de lointaines regions à plus de q
ze mille milles, qui auroit enuie de luy parle
le voir, il failloit entrer dans son logis.
ce Signeur luy enuoya presenter vn beuf, vn
ton, & vn vase plein de miel, autant blanc
neige, & dur comme vne pierre, auec vne
pleine de fort bon vin: luy faisant entendre q
crainte de la peine ordonnee ne pourroit tan
luy, ny l'intimider si fort, qu'il ne l'alat visit
confiant, que l'excuse egaleroit la faute, c
luy pourroit imputer, d'autant que c'éto
Chretiens, étans logez dans ce Betenegus.
ainsi, s'étant acôté de ce palais, il suruint v
grande pluye, qu'il fut contraint de se jeter in
tinent dedans, où il eut moyen de parler à l'
bassadeur, & auec nous autres: s'enquerant
tre voyage, & de noz païs déquels il n'auoi
mais ouy parler. Puis, de propos à autre, v
nous faire vn discours de la guerre qu'il

prinse contre lés Maures, qui confinoyent
sés terres deuers la mer : disant qu'il ne ces-
: jamais de lés molester & greuer : & en
onna vne belle mule en contrechange d'vne
l'vn de notre compagnie : dont l'Ambassa-
connoissant, par c'ét acte, l'honnéteté &
oisie grande, qui l'acompagnoit, luy pre-
vn armet. Nous le veimes depuis par plu-
fois a la cour, où il nous fut dit qu'il étoit
nt Signeur, braue homme aus armes, &
fortuné en guerre. Suyuans notre voyage
Midi nous laißions sés terres du coté de Le-
et la mer rouge, cotoyans la plus grande par-
icelles. Il nous fut dit semblablement, qu'il
vn grand domaine, abondant en la milleure
handise qu'on puisse trouuer en Ethiopie,
st le Sel, courant pour monnoye, tant par lés Sel.
umes de Préte Ian, comme par lés terres dés
res & Gentils: & se dit, que de là il arriue
es à Manicongo, sus la mer du Ponent. Ils tiẽ
e Sel dés mõtagnes, par carreaus, dont la lon-
de chacun d'iceus, est d'vne paume, n'ay-
lus de quatre dois en largeur, & trois en
ure: puis se charroie sus charettes et animaus,
aniere de buches de bois. Au lieu, où il se
dragme d'or en vaut cent ou six vint pier-
ouuant monter icelle dragme, selon mon iu-
nt jusques à la valeur de trois cens Reaus,
nt trois quars de ducat d'or en or: puis étans
char-

charroyé en vne foire, que nous trouuame notre chemin, en vn lieu, le-quel se nomme cora, à vne journee de là, où il se tire, on en d cinq ou six pierres moins pour dragme: alant diminuant de foire à autre: si bien qu'étant à la cour de Prête-Ian, il n'en va que six pi à la dragme: & ay encore veu, qu'on n'en don plus de cinq, en tans d'yuer: de sorte qu'on en mene de grans negoces, & trafiques, à cause c'ét vne marchandise chere au posible. O que pour trois ou quatre pierres, se peut ac vn bon esclaue au Royaume de Damut: & core plus outre, dans la terre dés esclaues, o troune vn pour pierre: voire, & s'achete quasi au pois de l'or: Nous rencontrames par min trois ou quatre cens bétes en vne troupe gees de tele marchandise, & dés autres à v qui en aloyent querir: apportans (ainsi qu disoit) à grans Signeurs, qui y faisoyent to ans faire vn voyage, pour suporter la dépens traordinaire qu'ils faisoyent en cour. Nous uames encore dés gens, chargez de ce Sel, q portent de foire à autre, là où ils s'en serue faisans courir pour monnoyé. Au moyen quoy ils en achetent ce qui leur est necessaire.

¶ De notre depart d'Angugny & Belet arriuee en Bunace pauure lieu. Et con vn Capitaine de Tigremahom cõduć de notre bagage fut bastonné d'vn mo

CHAPITRE XLVII.

AV ſortir de ce Betenegus, nous alames loger en certains petis vilages aſſez pauures, & mal acommodez ſituez en vne terre, nommee Buna- Bunacé.
'où étans partis le jour d'aprés, nous ſuyuimes gage, qui étoit deuant, ſi le trouuames degé au milieu d'vn pré tout plein d'eau & cageus: dont nous ne fumes moins étonnez achez, le voyans en tel état. Et ſus cés enites, ſe joignirent ſur nous cinq ou ſix hom'aparence, montez ſus mules, acompagnez , ou douze pietons: entre léquels y auoit vn eus, qui ayant mis pié à terre, ſaiſit & emla au colet le Capitaine de Tigremahom, qui Moine baſtomãt vn Capitaine.
uiſoit notre bagage, auquel il donna plu- baſtonnades Ce que voyans, étonnez au poſ le tele noueauté, nous y acourumes trétous, entendre, d'où procedoit l'ocaſion d'vn acte indine. dont l'Ambaſſadeur, voyant ce e Capitaine ainſi mal traité, & mémement par lés mains d'vn moine, entra ſi fort en , qui le print par le froc, auec bonne deuoe l'acoutrer de méme: & ſi l'intelligence dés es ſeruit jamais à homme, il luy fut bien beour lors, de ſauoir iargonner quelque peu en, qui le fit entendre par George de Breu: t été cela, ſon cas n'aloit pas trop bien. Mais

le tumulte cessé, il nous remontra, comme il
venu vers nous par commission du Pré-Ian,
faire porter noz hardes, & que s'il auoit ainsi
stonné ce malheures il l'auoit fait, à cause
s'étoit ainsi mal gouuerné à faire porter notre
gage. L'Ambassadeur luy répondit, qu'il n'
heure de faire, ny emouuoir sedition aucune
mémement en sa compagnie: car il estimoit,
le peu de respet porté à sa presence, & duq
auoit vsé, que l'outrage eut été fait à sa pers
méme. Et ainsi, le tout apaisé, ce moine nous
qu'il vouloit aler vers le Signeur Balgada
bel, qui étoit demeuré derriere, deuers leq
ameneroit mules & chameaus, pour porter
bagage, qui étoit demeuré par faute de gens
que ce pendant nous pouuions prēdre l'auan
& l'aler atendre en vn Betenegus, loin, d'où
étions, enuiron vne demie journee. Ce moi
étoit celuy, lequel fut puis aprés enuoyé auec
par le Préte-Ian pour Ambassade en Port
Or étans partis pour prendre la route du Be
gus, & luy pour se transporter vers Balgad
bel, nous vimmes au soir loger en vn petit
ge au-quel y auoit vne Eglise, fondee en
Tēple de S. Quiric *neur de saint Quiric non sans grande peu*
uoir quelque rencontre dés Tigres: puis le jo
suiuant nous n'eumes pas cheminé la longu
deus milles, que nous abordames au Beten
du-quel le moine nous auoit parlé, qui est

eu appellé Corcora, embelly de beaus logis. Et n ce lieu nous sejournames le Samedi et Dimenhe, toujours atendans ce beau pere, jusques au undi. On dit qu'il y à, de la partie de Leuant, n fort beau monastere & riche, nommé Nazath, douë d'vn trégrand reuenu, qui est bien remis, pour entretenir la grande quantité de relieus qui sont en iceluy: & est le païs tréfertile en ches, raisins, & en autres fruis fort delicas, tant ceus qui son produis en noz regions, que dés aus: dont, entre autres choses, on nous y presenta fort petites nois, en grande quantité. Le bruit que deuers le Nil, au coté de Ponant, se trount plusieurs minieres d'argent, mais lés habins de là ne le sauent tirer, ny le faire venir à elque profit.

Nazareth monastere.

Du beau païs, que trouuames partans de Corcora, et aprés mõtagneus, où fumes en danger dés Tigres. De la Traficque de Manadely, & extortions, qu'y fait le Prére-Ian. CHAP. XLVIII.

VOYANS le Mardy au matin, que le beau pere n'aparoissoit en sorte quelconque, nous departimes, suyuans lés riuages d'vn trébea fleuue: nous trouuames, par l'espace de six milles, vn s fort gratieus, verdoyant, & bien peuplé d'arbres

darbres fruitiers & autres: étant de tous cotéz en-
uironné & borné de tréhautes cotes, qui étoyen
toutes ensementees & couuertes de froment, do
ges, & d'oliuiers sauuages, qui semblent étre je
nes plantis, à cause que ce sont rejettons, qu'
coupe bien souuent, pour pouuoir semer lés ble
Eglise Notre Dame. *Au milieu de cette valee est vne trébelle Eglise*
Notre Dame, & autour d'icelle y à plusieurs m
sons & habitations de Prétres, auec vne infin
de tréhaus ciprez, & gros de méme, & plusie
Fontaine *bois, tous pleins de diuers arbres, déquels nous n*
uons nulle connoissance. Prés la porte princip
de cette Eglise sourd vne fort belle, & claire fo
taine, enuironnant toute l'Eglise: puis vien
s'écouler en vne grande campagne, qui en p
étre tout arrousee par petis conduis. Pour laqu
commodité on y seme par chacun an de toute so
de semence, comme orge, millet, lentilles, fe
pois chiches, & tafe de guza (qui est vne seme
à nous inconnue, mais fort bonne) & de tous a
Fertilité admirable. *tres legumages, qui se trouuent en noz regio*
dont lés aucuns: sont semez à l'heure, lés au
déja en herbe, lés vns meurs, lés autres recuei
& lés autres grenez & batus: chose fort nouu
& qui ne se void en aucune dés parties de n
Europe. Au bout de cette valee est vne a
grande montee, & à l'obiet d'icelle y à vne a
Eglise, assise au milieu de plusieurs habitat
de Prétres, où la terre est fort seiche & ar

:t au milieu d'icelle valee appert vne muraille,
ntant bien fort ſon antiquité, qui retient la
rme d'vne tour auec portes, pour la garde du
u, à cauſe qu'il eſt en ſi apré montagne que de là
oiſſante milles, on ne trouue autre paſſage: &
able bien que cela ait été fait pour la grande
ltitude dés paſſans ordinaires. Aprés que
us fumes paruenus à la cime de la montagne,
us coulames juſques à ce qui nous vimmes trou
vne belle campagne couuerte de toutes ſortes
blez: léquels ſe ſement en telle ſaiſon de l'annee,
e ceus, dont j'ay parlé cy deſſus: & y à vne in-
ité de prez abandonnez au paturage. A l'en-
e de cette campagne on trouue vne trébelle E-
ſe, nommee ſaint Quiric, auec pluſieurs belles Egliſe de S. Quiric
iſons, enuironnees de murailles en forme de
naſteres, où ſe retirent lés Prêtres. Et au de-
d'icelles maiſons y à vn fort beau Betenegus:
nt la montagne, auec la valee, de tele étendue,
elle peut contenir ſis milles en longueur, &
s en largeur: & eſt enuironnee de hautes
ntagnes, au pié dequeles ſe voyent en tous en-
is pluſieurs vilages, & Egliſes, mais petites:
re lés autres vne nommee ſainte Crois, & l'au- S. Crois.
ſaint Ian, toutes deus ſeruies & habitees par
ze moynes. Ayans paſſé cetté valee, nous
nmençames à trouuer tout autre païs, entrans
s certaines apres montagne, non de hauteur,
is de profondité, grande partie déqueles nous

trauersames de nuit: nous perdans l'vn l'autre
telement que l'Ambassadeur se trouua acompa
gné de cinq dés notres seulement, moy de cin
semblablement, & vn autre de notre bande au
deus de noz gens: demeurant le bagage par-m
cés lieus sauuages & inhabitez, auec vne homm
seul, comme Dieu voulut. Or en la partie
mes compagnons, & moy tirames, nous veim
quelque feu qui sembloit être prochain, mais no
en étions encore éloignez par l'espace de trois m
lez: de sorte que voulans prendre cetté route, no
sentimes si grande quantité de Tigres, qui no
suiuoyent, qu'on ne le sauroit estimer: & si n
entrions dans le bois, ils nous cotoyoient de si pr
qu'on lés eut peu ataindre de la longueur d'v
pique: & de malheur ne se trounoit perso
d'entre nous qui en eut, sinon vn, n'étant a
tout le reste que d'épees. Finablement nous c
clumes de nous arréter dedans quelques ch
semez, pour le plus seur: selon le-quel auis n
atachames noz mules, faisans toute la nuit le g
lés armes au poin, jusques au l'endemain, que n
departimes, sans que nous peussions sauoir q
route auoir suyuie l'Ambassadeur, sinon enu
Midy, que nous le trouuames en vn lieu fort
ple, distant de celuy où nous auions dormy
l'espace de plus de sis milles & s'appelle Man
si: le-quel contient milles feus, étans, lés habi
Maures tributaires au Préte-Ian: entre lés

trouuent de quinze à vint ménages de Chre-
ns, qui demeurentlà auec leurs femmes, reti-
ns lés tribus pour iceluy Signeur. Et pour-au-
nt que j'ay dit cy dessus, que nous auions chan-
de païs, il faut entendre, que nous demeurames
is moys à cheminer jusques icy, toujours en tans
uer: mais étans paruenus dans cés montagnes,
ngeans de païs, nous changeames außi incon-
ent de saison: d'autant que nous trouuames de
ndes chaleurs: car l'été rênoit en la region qui
pelle Dobba, qui est l'vne de celles, d'où j'ay cy
uant parlé, là où l'yuer n'y dure qu'en Feurier,
rs, & Auril, au contraire dés autres. Le
me se trouue semblablement depuis le mona-
e de de la Vision jusques sus la mer, & en vne
re terre du Royaume de Barnagas, applé Car-
Lés païs, qui ont en ce point changement
uer, sont fort bas & remplis de montagnes:
tenant cetuy cy l'espace de cinq journees, mais
argeur inconnuë, à cause qu'elle se jette dans
terres dés Maures, & y dure le commun &
eral yuer depuis la my Iuin jusques à la my
ptembre. En ce païs de Dobba se trouuent de
belles vaches, en si grand nombre, que lon n'en
roit tenir conte, & de la plus grande stature et
pulence qu'il est poßible trouuer. Mais par
sieurs milles, auant que nous peußions parue-
en cette terre de Manadeli, nous trouua-
s vne grande multitude de Chretiens parquez

Hyuer au temps de notre été

emmy la campagne , auec leurs pauillons dres
aucuns déquels nous dirent : qu'ils s'étoyent
transportez pour prier le Signeur, à fin qu'il pe
sent auoir de l'eau du Ciel pour le bestial, qui p
soit de soif, & pour semer en terre leurs blez
millez : dont leur priere étoit tele Zio mari
Christos, *c'ét à dire* IESVCHRIST *aye p*
de nous . Or pour retourner sus le discours
lieu de Manadeli, je dy, que dans iceluy se trafi
ne plus ne moins, que si c'étoit quelque gra
cité: Parquoy il s'y trouue vne infinité de m
chans, & de toutes sortes de marchandise, a
dés étrangers de toutes lés langues dés Mau
comme de Giadre, de Maroch, de Fez, de Bu
de Thunes, de Turquie, de Rume, qui sont hō
mes blans de Grece, dés Maures de l'Inde, qui
là comme habitans: d'Ormus, & du Caire : a
nans de toutes cés parties de toutes especes de m
Extortiō du Sigñr. *chandise. Nous n'y fumes pas plus tot arri*
que lés habitans se complaignoyent à nous,
sans que Prête-Ian leur auoit fait prendre
force mille onces d'or, sous ombre de lés leur pr
pour trafiquer: dont ils étoyent obligez d'en r
dre par chacun an autre mille onces de profit:
meurant le principal toujours en son entier .
sorte, que lés habitans naturels mémes, se
mentoyent grandement: & n'étoit le bestial (
me ils disoyent) dont ils se maintiennent, ils
deroyent le lieu: pource que outre ce qu'ils pa

Préte Ian, le Tigremahom encore, comme Si-
r de la terre, veut retirer ses droits. Il s'y Double tribut.
chacun Mardy vn marché, au-quel se porte
oute sorte de marchandise, que lon sauroit
mer, et s'y assemble vne infinité de personnes.

e l'arriuee du moyne a Manadali d'où
ous alames à Dofarse & du pain & du
in duditlieu. CHAP. XLIX.

TANS en ce lieu, sans que nous
fussions plus recors du Moyne, nou-
uelles vindrent, qu'il s'acheminoit
vers nous, auec Mules & chameaus,
porter le bagage. Parquoy il y en eut plu-
s dés notres, qui voulurent aler au deuant de
pour le receuoir auec grandes caresses: ayans
en oubly la premiere rencontre: & ne fut pas
tot arriué, que nous partimes au soir mémes,
rriuames en vn Betenegus, distant de ce lieu
l'espace de cinq millés, edifié sus vne monta-
. Le jour ensuyuant nous paruimmes en vne
nd' ville contenant enuiron mille feus, habi-
par lés Chretiens, & appellee Dofarse, là où il Dofarse.
vne Eglise, où demeurent plus de cent per-
nes, tant Prétres, que Moynes, & autant de
igieuses: qui n'ont aucun monastere, mais
t residence dans lés maisons dés gens Lays:
ns lés Religieus diuisez à part, en deus cours

Q 5 sepa-

separees l'vne d'auec l'autre, où sont plusieurs sonnettes de petite étofe: & sont cés Moynes tres, & Religieuses en si grand nombre, qu habitans ne sauroyent cheuir dans l'Eglise uant laquele vne tente de Soye est dressee, communient lés gens Lays, faisans lés solenn sous icelle, qui ne leur seroyēt permises dans glise: comme de sonner Tabourins, & Cimb pendant qu'ils reçoyuent leur Sacrement. rant deus jours, que nous y sejournames, lés R gieuses vindrēt toutes lés nuis nous lauer lés p ce qu'ayans fait, elles beuuoyent l'eau, qui en restee, & d'icelle se lauoyent encore le vis disans, que nous étions sains Chretiens de Hi salem. Nous veimes en ce lieu vne camp semee, tant de Coriande, que de Froment, & d' semence, qu'ils apellent Nugo, laquele res ble à vne fleur, qui croit coutumierement d lés blez, & dés tétes d'icelle font de L'ehuile, a qu'ils lés voyent étre bien meures & seiches. me souuient, qu'il me fut dit, vne autre fois je y retournay, qu'on y recuilloit dés grains e saison, pour plus de dix ans, n'étoit la verm qui mange leurs Fromens. De-quoy m'emeru lant on me dit, qu'il ne se failloit étonner p cela: car la pire annee, qui pourroit venir, ils royent toujours du grain pour la prouision de t annees. Et me fut acertené, outre ce, que lés Cheualettes, & la tempéte, qui leur porte g

Religieuses beuuans la laueure dés piedz

Nugo.

Vermine.

ois dommage ils ne metroyent en terre la
ié de leurs ſemences, & que le reſte ſe gâte, &
le iette là. Ce lieu eſt ſitué dans vne valee,
ant deus montagnes : & pour-autant que
y demeurames le Samedy, & Dimenche,
montames ſus icelles: où étans paruenus, trou
s de grans troupeaus de Vaches, qui venoy-
ers la ville, en ſi grand' quantité, que ceus
tre compaignie, lés eſtimerent à cinquante Aumaille de cinquante Vaches.
en nombre. Le langage de cette terre eſt
rent d'auec celuy dés autres : pour-autant
n icelle commence la langue du Royaume
ngote, qui prend ſon nom d'vn lieu appellé
gotine: ſitué à l'objet du Royaume de Tigre-
om: & s'étend ce Royaume juſques aus Mau
qui s'appellent Dobas : dont ayant tenu ce
m par deus fois, pendant que nous ſejour-
es en Ethiopie, je vous veus bien décrire ce,
y eſt aduenu de mon tans. Prés de ce lieu,
me j'ay dit, y à deus hautes montagnes, où lés
itans tiennent lés gardes ordinairement, pour-
ant que de la, juſques aus terres dés Maures,
ouuent dés campagnes, contenantes l'eſpace
lus de huit milles, toutes couuertes de boys.
il aduint vne fois, que lés gardes ayans décou-
t lés Maures donnerent incontinent le ſigne,
quel entendu par lés Chretiens, ſe mirent en
te, aprés s'être chargez de ce, qu'ils peurent
porter, & gagnerent le haut, le plus legerement
qu'ils

qu'ils peurent. Dont lés ennemis paruenus
ques dedans la ville, et la trouuans vuide de
la saccagerent à leur plaisir. Ce qui causa
grande honte aus Chretiens, qu'ils delibere
conclurent de vouloir attendre lés Maures
coy, pour lés repousser s'ils se mettoient d'auan
au hazard de lés venir assaillir. Et pour
trouuer plus heureuse yssue à leur project, m
dés gardes sur lés frontieres de leurs terres : c
ayans fait, lés Maures ne tarderent pas beau
de se jeter en campagne : mais ils furent inco
nent decouuers par lés Sentinelles, qui souda
ment en auertirent lés Chretiens: & n'euren
plus tôt le signe, qu'ils se mirent en ordonna
& alerent affronter lés autres, qui lés receu
d'vn merueilleus courage : mais ils furent
uement rembarrez, que enuiron huit mile
leurs demourerent sur le champ, & cinq
Defaite dés Maures. *ment du coté dés Chretiens : en quoy lon con*
manifestement, que le Signeur Dieu y auoit
la main, & bataillé pour eus, qui s'en retourne
victorieus, & triomphans dés dépouilles de
ennemys: comme de Targes, & Zagailles : to
léqueles choses ils enuoyerent presenter au Pr
Ian, aprés auoir trenché lés têtes aus vain
& attachees aus branches dés Arbres, sur lés
mins. Cecy auint, pendant que nous étion
la cour d'iceluy Signeur : de laquele faisans
tour nous veimes encores lés têtes de cés Ma

chees sur lés arbres. Par tout le païs on y
e pain de toutes sortes de grains, comme de
ent, d'Orge, de Millet, de Pois chiches,
blancs, & Faiseus de diuerses couleurs, de
s, de semence de Lin, de Tafe, de Guze: &
ncores du Vin de tout cecy: mais celuy, qui
Miel se trouue beaucoup milleur: & nous
oit ce peuple dés viures, depuis que le Moy-
t arriué en notre compaignie, & nous four-
ient de ce pain qu'ils mangent, par le com-
lement de Préte-Ian: combien que nous n'en
ions aualer, s'il n'étoit de froment: puis on
apportoit à manger aus heures extraordinai-
lon la coutume du païs, qui étoit la nuit: car
y mange sinon vne fois le jour. Leur vian-
de chair crue, auec vne sauce faite de fiel
che: ce que nous ne pouuions regarder, tant
faut qu'il nous print enuie d'en gouter: mais
mangions de ce peu, qu'apprétoyent noz
ues, auec du pain de froment, & véquimes
jusques à ce, que le Moyne vint à connoitre
naturel, & coutume. Alors il nous enuoy-
e la chair, que noz Esclaues faisoyent rotir
ouillir, comme Poules, Perdris, Vaches Mou-
& autres choses.

Pain & vin fait de tous grains.

omment partans de Dofarse il nous fai
it tenir ordonnance, pour étre le paf-
ge suspect & dangereus CHAP. L.

AY-



YANS fait depart de ce lieu
cheminâmes parmy quelques
haus & gros, comme cannes,
au soir, que nous l geames prés
Eglise au pié d'vne petite montagne· car v
la nuit, nous sortions toujours hors de ch
abordans ordinairemẽt prés dés villes pour
nous fournir de viures, & choses necessaire
là fumes auertis, par le Moyne, que doren
nous deuions cheminer serrez ensemble, s
bandonner l'vn l'autre, ny se trouuer desa
noz armes, déqueles il nous conseilloit d'étre
jours emparez, & lés auoir au poin: faisans
cher le bagage deuant, à cause qu'il nous f
passer par lés terres dés Maures, qui sont
dangereus, d'autant que lés habitans sont
nairement en guerre entre eus: & s'appelle
Dobbas. partie, par laquele nous cheminions, Do
qui est deuers le coté de la mer, dont lés hab
sont tous Maures: & n'ét pas vn Royaume
prouince diuisee, sous la puissance de vin
quatre Capitaines, vne partie déquels deme
quelque fois en paix, & l'autre en guerre.
ce pendant, que nous étions pardelà, ils ont
été en continuele guerre & discord. Com
que nous en auons veu douze, ou enuiron,
jours demourans en paix & suyuans la co
Préte-Ian, au-quel ils étoyent venus dem
pardon d'vne nouuelle sedition par eus fait

arriuez prés le pauillon d'iceluy Signeur
demeure ordinairement en campagne) cha-
l'eus print vne grande pierre sur sa téte, qu'il
it auec lés deus mains (indice de venir deman
& requerir misericorde). Au moyen de- Sine de demãder. pardon.
Préte-Ian leur fit vn trébon & gratieus
il: & auoyent amené auec eus plus de cent
aus, & belles Mules en main: mais ils en-
ent en cour chargez de cés pierres, là où ils
rnerent par l'espace de deus mois, ou plus,
étre éxpediez, pendant & durant léquels il
y passoit jour, que on ne leur distribuât quan-
de Vaches, Moutons, Miel, & Beurre. En
erfin le Préte-Ian lés confina, & mit plus
ois cens milles loin de leurs païs, lés faisant
sporter jusques au Royaume de Damute, où
fit demeurer auec bonnes & seures gardes.
e leurs sujés n'eurent pas plus tot entendu,
ls se reuolterent, & éleurent autant de Capi-
es sus eus: commençans à se formaliser, & vo
païs: & nous trouuames en cés parties là par
our d'Epiphanie, où nous fumes auertis, com-
pour cette rebellion Préte-Ian y auoit enuoyé
ieurs Gentilz-hommes & Capitaines, qui
mperent sur lés terres diceus Maures, trois
les dans icelles, sus vne montagne, qui se dé-
uroit du lieu, où nous étions logez: telement
nous pouuions veoir la fumee du camp. Par-
y l'Ambassadeur enuoya vers iceus capitaines
deus

deus Portugalois, pour lés visiter de sa par
iceus ayans conneu sa courtoysie, luy enuoy
presenter six Vaches: & nous rapporteren
Portugalois, qu'il y auoit de tré-grans Sign
pour Capitaines sous la charge déquels éto
plus de quinze milles hommes, tous camp
millieu de certains parquez, enuironnez de g
ses & épaisses épines: & appellent ce circuit
tamar: ne sachans autre inuention pour se
dre de nuit en plus grande seureté. Mais ils
dirent, qu'il y auoit grand' faute d'eau, à c
qu'il ne s'en trouuoit sinon hors lés lisiere
parquet, qui leur otoit la commoité, & n'a
ent la hardiesse de mener abbreuer lés Cheu
sans vne grande escorce de gens, autreme
trouuans mal acompagnez, ils étoyent inco
nent assaillis & accablez par lés Maures: léq
sachans, que ceus cy ne se bougeoyent, den
rans le Samedy & dimenche, sans combatre,
liurerent de grandes allarmes, en quoy ils lés
dommagerent grandement. On dit, que cés g
res & inimitiez ont prins commencement a
Préte-Ian icy: car cés Maures ont été tribut
à sés Ayeuls de toute ancienneté, léquels on
pousé cinq ou six filles dés Roys Maures ont
conuoysins, et non celles dés Gentils: mais bien
Signeurs de Dobas, deus ou trois, se troun
suffisantes d'vn tel party: du Roy de Dan
vne: du Roy d'Aeel, vne: & de celuy d'A

autre : la fille du-quel le Préte-Ian ayant
is d'épouser, la refusa, à cause qu'il la trou- Fille repudiée pour auoir trop grãs dens.
uoir trop grans dens : toutefois pour cela il
voulut renuoyer à son pere, pour-autant
l'auoit déja faite Chretienne : Ains la ma-
uec vn grand Signeur de sa cour : telement
epuis ce tans là, il s'ét abstenu de tels maria-
& à épousé la fille d'vn Chretien, sans qu'il
eille joindre à plus d'vne ; disant qu'il veut
dorenauant selon la Loy de L'euangile : ce
y fait recherçer le tribut dés Roys Maures
uel ils luy sont redeuables. Et eus le luy ni-
refusent, d'autant que leurs predecesseurs
yent exems, & quites totalement : & voy-
ource, d'où sont procedees cés guerres & dis-
Cés hommes de Dobas sont fort braues &
ns gens : ayans vne tele Loy, que person-
ntre eus ne s'y peut marier, sans premiere-
faire foy, & declarer par serment d'auoir
de vie douze Chretiens : qui rend cés che-
ant décriez, et si fort dangereus que person-
ose passer, si ce n'est en Carauanne, qu'ils
ent Negada : & si assemble premierement
rande compagnie, laquele passe deus fois la
ne, pour-autant que l'vne partie va, &
retorne : & ne se fait assemblee qui ne soit
s de milles hommes sous vn Capitaine. Cés
annes se partent de deus Foires : à sçauoir
madely, & Corçora d'Angote : léqueles,

encores qu'elles soyent grosses, n'en eschappe
facilement qu'on penseroit bien, le dange
Maures, qui lés assaillent, & se ruent dessus
sans sus icelles compagnies, le plus souue
Tuerie de Chretiens par lés Maures. grandes boucheries. Ce que je sçay étre v
pour autant qu'il auint à vn mien Cousin,
vn Seruiteur de l'Ambassadeur de passer p
chemins en Carauane, laquele fut assaillie p
Maures, qui tuerent dis hommes de l'auantg
auant que lés autres eussent le pouuoir d'ét
ordre, ny arriuez à tans pour lés secourir. Ce
sage est merueilleusement dangereus, conte
deus journees: durant léqueles il faut tou
cheminer par païs & campagnes toutes cou
d'arbres pleins dépines, & semez si épais, qu'i
semblent à grans boys fort haus & tousus,
léquels on met souuent le feu pour nettoye
élargir le chemin: combien qu'il semble étr
poßible, que par ce moyen on y puisse gaire
fiter: car tant plus on lés taille, & mieus ils
nent à croitre & rejetter. Depuis ce ch
prochain de Dobas, jusques au pié dés monta
y peut auoir enuiron six milles étant toute
le campagne couuerte, & chargee de tels a
épineus, & parmy léquels nous veimes vn
Elephans bre infiny d'Elephans qui passoyent auec
sieurs autres terribles ani-maus, tout ain
aus autres montagnes.

Gi

Guerre ordinaire de ceus de Giannamo-
a contre ceus de Dobas & d'vn orage
uenu pendant que nous dînions ſus
n fleuue. CHAP LI.

*ELVY qui à charge de mener la
guerre à ceus de Dobas, eſt vn grand
Capitaine, nommé Xuum Gianna-
mora, Signeur d'vn grand païs, &
eupl es à luy ſujez nommez Giannamori, ha-
ns vn païs tout montagneus: & dit on, que
la plus belliqueuſe gent, qui ſe puiſſe trouuer
out le domaine de Préte-Ian, à cauſe qu'elle
ſine auec cés Maures, ce qui la rend diligente
re continuelles & ſeures gardes: pour-autant
le plus ſouuent lés ennemis vienent à courir
és marches d'icelle, & montagnes aus queles
ait reſidence: brulans lés Egliſes & habita-
s, enleuans lés Vaches & beſtail. Et me ſou-
t d'y auoir veu vn Prétre, ayant dés fleches
nimees, & auquel je remontray, que cela
it pas veſcu Chrêtiennement: il me dit lors,
e vinſe ſeulement: à contempler ſon Egliſe,
brulee par lés Maures, léquels auſſi luy a-
nt volé cinquante Vaches, & ruiné sés rû-
d'Abeilles, qui luy faiſoyent le Miel, & qui
le principal appuy de ſa pauure vie: & que
m'ebaiſſe aucunement, s'il tenoit auprés de
és fleches enuenimees. Ce que ayant à part*

moy consideré, il me coupa la parole, & ne seu
tre chose luy répondre, si fort faché je l'apper
Aprés que nous fumes partis de lâ, chemin
par cette plaine le long de certaines montag
qui sont sur lés lisieres dés terres Chretiennes,
bitees par cés Giannamores, nous vimmes à
uerser des fleuues, qui prouiennent & s'écou
de cés montagnes, auprés dequeles nous trou
mes dés lieus assez ombrageus, par l'infinit
Saules, qui y étoyent, Dont pour nous reposer
refraichir de la grande chaleur du jour, qui
beau & clair, nous nous mîmes en cét omb
aus riues d'vn petit fleuue, auquel n'auoit
tant d'eau suffisant à faire tourner vn mo
Or ainsi comme nous reposions en ce lieu deu
ensemble, voicy que nous ouymes vn grand
nerre, lequel toute-fois nous sembloit étre
eloigné du lieu, où nous étions: qui nous fit
Tonnerre à sec. *sumer & dire, qu'il auoit tonné à sec: ce que*
auons veu auenir quelque fois en l'Inde, &
fimes autre conte, comme asseurez de n'auoi
cune pluye, & que le tonnerre fût cessé: dont
commençames à trousser bagage, pour repre
noz erres: telement que nous auions déja p
pauillon, sous lequel nous auions repeu, q
maitre Ian (qui auoit suiuy le riuage du f
contremont, pour aler à sés afaires) comme
s'écrier, tant que sa vois se peut étendre. Ga
vous, Sauuez vous, *à paroles d'éfray, & r*

es: auquel son nous retournans, veimes décen-
e l'eau de la hauteur d'vne lance, bruyant si hor Torrent
lement, & d'vn cours tant impetueus, qu'elle subit.
mena partie de noz hardes. Et si par cas d'a-
nture le pauillon n'eut été troußé, nous eußions
emportez auec iceluy, par cette ondee, la furie
laquele voulans euiter, nous fumes contrains
monter le plus habilement que nous peumes
lés saules. Ce torrent icy s'écouloit de certai-
montagnes ou nous auions entendu le son du
nerre, roulant de trégrandes pierres, dont la
cußion rendoit vn si merueilleus bruit, & fra
augmenté par cette admirable furie, & impe-
sité, que la terre méme en trembloit: & eût
lit, que le Ciel deuroit ruiner à l'heure méme.
is tout ainsi que l'eau fut soudaine à venir &
tre, ainsi fut elle ecoulee & perdue en vn rien:
le jour méme, nous trauersames ce fleuue, &
mes auprés de cés pierres qui y étoyent, au
uant, vne infinité d'autres grandes & grosses
tees, qui auoyent été roulees & emportees par
e violence d'eau, qui décendoit de la monta-
. Ayans donques fait depart de ce lieu, nous
nes loger dans certaines pauures maisons, lé-
les voulans aborder, lés habitãs d'icelles com-
cerent à ruer contre nous de grosses pierres,
caillous, de sorte que pour en euiter lés cous Recuil
s fumes contrains de loger à l'air, & demeurer inhumaĩ.
souper: puis sus la pointe du iour nous ouy-

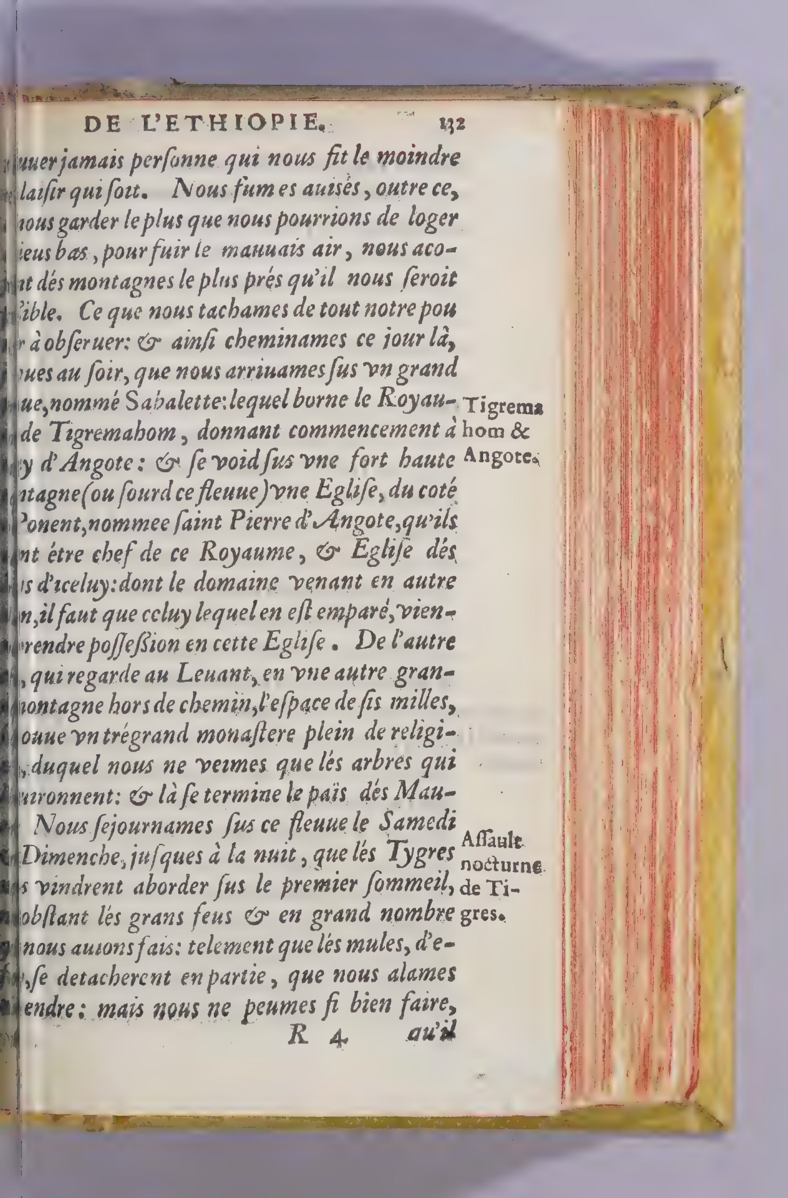


mes vn grand tonnerre, mais beaucoup mieu pluye emmy cette plaine, ou elle tomba, comm jour precedent ſus la montagne.

¶Comment partis de ce poure lieu che nâmes par lieus dangereus & la deſ ption du fleuue de Sabalette. CHAP.

LA fain qui nous tenoit de trop jointe à la miſere de ce lieu, nous traignit finablement de partir: ſans le religieus auec le bagage ne pouuoit ſuyure pour étre detenu à trouuer qui le portaſſent: mais il nous mit en grand f eur, diſant que notre voyage étoit fort dange en ce paſſage, tant par lés Maures, que par lés rons, léquels vſoyent de fleches enuenimees: amonêtant d'aler bien armés, & nous tenir diligemment ſus noz gardes. Le chemin nous tenions étoit tout plain, comme celuy nous auions paßé, mais plus couuert de bo plus large à raiſon qu'on taille tous lés ans les prés dés chemins. Or nous ſuyuimes noz e éloignans le plus qu'il nous étoit poßible lés t dés Maures: & combien qu'on nous eut di ce chemin étoit ſi fort perilleus, par lés grans torrens impetuees, & par lés lieus tous propi exercer voleries & brigandages, neanmoins ne laiſſames depuis y paſſer par pluſieurs fois,

ti



...uuer jamais personne qui nous fit le moindre ...laisir qui soit. Nous fumes auisés, outre ce, ...ous garder le plus que nous pourrions de loger ...ieus bas, pour fuir le mauuais air, nous aco-...nt dés montagnes le plus prés qu'il nous seroit ...ible. Ce que nous tachames de tout notre pou...r à obseruer: & ainsi cheminames ce jour là, ...ues au soir, que nous arriuames sus vn grand ...ue, nommé Sabalette: lequel borne le Royau-... de Tigremahom, donnant commencement à ...y d'Angote: & se void sus vne fort haute ...tagne (ou sourd ce fleuue) vne Eglise, du coté ...Ponent, nommee saint Pierre d'Angote, qu'ils ...nt étre chef de ce Royaume, & Eglise dés ...s d'iceluy: dont le domaine venant en autre ...n, il faut que celuy lequel en est emparé, vien-...rendre possession en cette Eglise. De l'autre ..., qui regarde au Leuant, en vne autre gran-...ontagne hors de chemin, l'espace de sis milles, ...ouue vn trégrand monastere plein de religi-..., duquel nous ne veimes que lés arbres qui ...uironnent: & là se termine le païs dés Mau-...

Tigremahom & Angote.

Nous sejournames sus ce fleuue le Samedi ... Dimenche, jusques à la nuit, que lés Tygres ...s vindrent aborder sus le premier sommeil, ...obstant lés grans feus & en grand nombre ... nous auions fais: telement que lés mules, d'e-..., se detacherent en partie, que nous alames ...endre: mais nous ne peumes si bien faire,

Assault nocturne de Tigres.

qu'il ne s'en perdît vne, auec vn ane, que no
coniecturâmes incontinent auoir été deuorés p
lés Feres, tant que le lendemain au matin no
fumes auertis du contraire, par certains paisa
qu'ils lés auoyent troués, disans que nous alis
ons voir si elles étoyent notres, ce que sacha
ils nous lés rendroyent tréuolontiers. Le Lu
quatriéme de Decembre nous cheminâmes
mille de païs tout plain, & assez plaisant: pui
moine arriua auec notre bagage, qui nous m
loger par certains sentiers sus dés montagnes
hors de chemin: lésqueles étoyent fort sauuage
étranges: disant qu'il n'étoit pas trop bon de pr
dre logis en la cāpagne, et mémement aus lieus
à cause du mauuais air & fut notre bagage l
cette nuit au milieu du chemin, pour ne pou
étre monté: qui nous donna ocasion de nous sc
daliser de ce moine, lequel nous auoit amené
Murmure contre le moine. *chemins tant obliques & desers. Ce que n*
ne luy voulumes celer, luy remontrans qu'i
roit cause de faire tuer & ruiner noz mont
par l'apreté dés lieus, & que nous ne craign
pas fort le mauuais air: & s'il faisoit cela p
le respet dés viures, & épargner quelque c
nous auions tant du notre, que nous ne vou
regarder de si prés aus depens que nous pourr
faire. Ioint außi que notre Roy nous a
donné si grande quantité d'or, qu'il étoit suf
pour nous defrayer & faire lés depens. Au m

de.

*quoy il promit, dés lors, qu'il nous acompagne-
it, sans nous abandonner. Le mardy étans cou-
au bas de cés montagnes, nous reprimmes le
emin la ou nous auions abandonné notre ba-
ge, auprés d'vne Eglise, nommee Notre Dame,
ute enuironnee de haus arbres, déquels proce-
it vn tréplaisant & dous ombrage, ou nous re-
sames la nuit par la grande chaleur. Cette E-
se est seruie par vne grande quantité de Pré-
s, moynes, & religieuses: mais le gouuernement
celle gît entre lés mains dés Prétres: & s'ap-
le ce lieu Corcora d'Angote, à la diference d'vn
tre Corcora de Tigremahon: & là se tient tous
mardis vn grand marché. Nous laissâmes au-
s de cette Eglise quelques chameaus, auec par-
de noz hardes, à cause qu'ils étoyent lassez &
lés: tant par la longueur dés chemins, que par
reté, dont nous lés auions trouués pleins: &
s autres passâmes à grand' peine vne tréhaute
ntagne, si que le plus souuent il nous failloit
mper à quatre piés. Aprés que nous fumes
s de ce chemin, nous en vimmes à trouuer
lques autres, sur la sommité de la montagne,
c dés collines, qui sont certaines valées par ou
oulent aucuns petis fleuues: & entre autres
fort grand, trauersant patis & terres que lon
semente tous lés ans, dont on y recueille de tou
emences. Et n'y passâmes fois qu'il n'y eut
froment semé de frais, & de l'autre dé ja nê,*

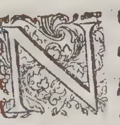
Fecondité merueilleuse

d'autre en herbe, l'autre épié, l'autre sec, & l'au
moissonné: étant au cas pareil de toutes lés aut
especes de grains. Il n'y à aucuns conduis d'é
pour arrouser la terre: à cause que d'elle méme e
se trouue assez abondante & marécageuse: et t
tes lés terres qui se peuuent arrouser, ou qui s
comme cette cy se rendent autant fertiles: car
y seme & recueille par chacun moys de l'an. T
le pourpris de cette contrée se void peuplé,
plein de vilages: à cause que le terroir est gras
abondant, & n'y à vilage qui n'ait son Egl
enuironnée d'arbres, par léquels on vient à c
noitre de loin, l'assiete d'icelle encore qu'on n
voye aucunement.

Enuiron d'arbres signe de temples.

¶ De l'églife d'Ancolie, & comment le
& le fer ont cours au lieu de monno
Et d'vn monaftere qui eft dans vne gro

CHAPITRE LIII.



OVS n'eumes pas beaucoup au
cé chemin que nous commençan
par vn Mercredi cinquiéme de S
tembre, à decendre par vne an
& delectable valée, couuerte de treshaus m
& de feues, par le milieu de laquele s'écouloi
grand fleuue, dont lés riuages étoyent tous e
mentés d'vn coté & d'autre: & s'appelle le fl
d'Ancone. Sus le sommet de cette valée est

Fleuue d'Ancone

vne tresbelle Eglise, nommée sainte Marie Ancone: étant doüée de grand reuenu, pour l'en S. Marie d'Ancone
ien de plusieur chanoines, dont le chef s'appel-
icanate, & outre iceus, il y à assez Prétres &
gieus, & de là en auant lés Eglises Royales
t toutes seruies par chanoines, le chef d'equels
omme Licanate. En cette cy se trouuent deus Licanate.
hes de fer, fort mal fondues: étans au plus prés
erre: vous asseurant que ce sont lés deus seules Cloches de fer.
nous ayons veuës en cés païs. Nous sejour-
nes en ce lieu iusques au Ieudy, à cause qu'a
our s'y tient vn grand marché, qu'ils nom-
it Gabeia: Par tout ce païs, & au Royaume Gabeia.
ngote le fer court pour monnoye, étant en for
le balettes, sans qu'on le puisse mettre en œu- Fer pour
sinon en cette maniere, & le defait on selon mõnoye.
n en à besoin: dont il s'en donne dis onze &
ze pieces à la dragme, qui vient à la valeur
tiers de ducat d'or en or. On vse de sel sem-
lement en guise de monnoye par tout ce païs,
uel on en donne sis ou set pierres pour vne pie-
e ce fer. A l'obiet de cette contrée, du coté
Ponent, il y à vne terre nommée Bugana, la-
le est suiette à grandes froidures, que rendent Bugana,
montagnes treshautes, qui y sont, sus léqueles regiõ froi de.
ouue en grande quantité de cette herbe, d'ont
ait lés cordes appellées Spart: de laquele je Spart.
tray vn jour à aucuns Geneuois, qui la trou-
nt beaucoup plus parfaite, que celle d'Ali-
canti:

canti: telement qu'ils afermoyent n'en auoir mais veuë la milleure. Lés grains que produi cés montagnes sont orges, en quoy elles sont abondantes, & lés valées en froment, lequel innumerable, & le plus parfait qu'il me jou d'auoir jamais veu. Le bestail y est de p corpulence, retirant à celuy de Maia, entre le f ue Minio & Dere en Portugal. Le Signeu

Abunaraz siege d'Ancone

cette marche est nommé Abunaraz, & cont le païs sis journées en longueur, et trois de larg On dit que la terre de Chaxume ne se fut pas tôt rangée à receuoir la doctrine de l'Euan que lés habitans de cette cy se feirent Chret ner, & que lés Roys y eleurent leur sejour, co lés Roynes en Chaxume, encore que lés mo gnes le rendent sterile: entre léqueles s'en tr vne treshaute, ou lon voit vne fort grande uerne auec vn beau monastere & Eglise de tre Dame, non tant par la grandeur, que p gentille proportion dont il est compassé: & s

Icono amelaca:

pelle, Icono Amelaca. *Le pourpris du lie il est situé se nomme Arate, ayant peu de reu combien qu'assez religieuses & moines res en vne colline sus la cauerne, qui est toute en se, n'ayant qu'vn seul chemin pour aler à l'E & lés religieuses demeurent en bas à vn cot cele, sans être enfermées, cultiuans, & labou lés terres qu'elles ensementent de froment, & pour se suuenir, à cause que le monastere leur*

etite prouision. Le plaisant objet de la belle
ête du lieu le rend habité: pource qu'il est fa-
ué en cette grande concauité de montagne
t fait en croix, & bien compassé, & se peut
ironner auec la procession: auec ce que lés
nes pourroyent bien tous habiter dans ce cir-
encore que le nombre d'eus vint à augmen-
e beaucoup. Au deuant de la porte se voit
lieu ceint de murailles, & haucé jusques à
ou bord de la cauerne, qui toute-fois n'ét pas
Eglise: & la demuerent lés religieuses pour
, & aßister à l'ofice diuin, & se communier:
ce lieu situé en tel endroit qu'il regarde vers
idy: pour-autant que l'Eglise est tournée de-
Leuant & Ponent. Du coté droit s'ecoule
etit ruiſſeau de deſſus cette cauerne proue-
de diuerses fontaines, & court continuelle-
: puis étant paruenu sus la sommité de la
ne, se diuise en trois parties, dont l'vne
à tomber de droit fil par le milieu d'icelle:
il fait beau veoir, & lés deus autres coulent
inals, fais à la main aus deus cotés de la ca-
: puis se vont r'assembler vers l'abitation
ligieuses, auprés d'vne muraille qui lés de-
e, & enuoye dans lés jardins qu'ils arrou-
Le cors de cette Eglise est ouuert par trois
, vne principale, & deus cotieres, ny plus
ins, que si elle étoit bâtie en vne plaine. Et
utant que la bouche de la cauerne est spa-
tieuse,

tieuse, il y fait assez clair. Mais pour vous d
ner mieus à entendre comme elle est edifiée : q
conques aura veu la grandeur & forme de
quele est compassée l'Eglise, ou monastere de s
Fructueus, auprés de la cité de Brague en Po
gal, il saura au vray en quele maniere est erig
baty ce conuent icy.

¶ D'vne autre Eglise collegiale qui est d'ans vne Cauerne. CHAP. LI



PRES qu'on est party de ce
nastere ou Eglise, dont je vie
parler, & tirant à la volte du
nent, par l'espace de deus jour
de chemin, on vient à trouuer vne autre gr
& riche Eglise, fabriquée dans vne cauerne
blablement, ou, selon mon jugement, on pou
faire cheuir trois grandes Nauires auec le
bres: mais l'entrée ne sauroit donner place à
chars auec leurs echelles. Et pour saillir sus
montagne, il faut cheminer cinq grans mille
quels je voulu faire, pour le grand desir qu
poignoit de voir cette Eglise, mais je ne pe
jamais étre plus prés de ma fin, tant je trou
chemin âpre & dificile. Toute-fois, auec l
du Signeur, je menay mon entreprinse à fin
le froid étoit grand, auec ce que j'auois vn es
auec moy, le-quel me soulageoit à chemine

Grãde Eglise en vne cauerne.

...nt à mont auec vne corde, & vn autre qui me ...oit auec la mule en main de peur qu'elle ne ... à tomber ſus moy ſi elle eut bronché. Ie ...depart du pié de la montagne auant iour, mais ...nt douze heures auant que je fuſſe paruenu ...ſommité, ou je trouuay par chemin pluſieurs ...es de diuerſes ſortes, déqueles je n'ay nule con...ance, ſinon de genetiers, qui par leurs fleurs ...iſſantes rendoyent vn plaiſant & delectable ... : & y auoit, outre ce beaucoup d'herbe de ...t, dont ſe font lés cordes. L'Egliſe qu'on trou...us cette cauerne, s'appelle Imbran Chri-... & eſt de la grandeur d'vne Egliſe catedra-...uant de belles nefs bien ajencées, & elabou-... toutes à voutes, auec trois ſomptueuſes ...elles. L'entrée de la concauité regarde au ...nt, & ſont toutes lés chapelles deuers icele ...ées: mais paſſée l'heure de tierce, on n'y void ...goute: telement qu'il y faut oficier auec chan...r. Il y à dans cette Egliſe deus cens chanoi-...ui ont leur Licanate, mais il n'y habite au-... religieus. Elle eſt rentée de grans reuenus ...a tire dés poſſeßions: de ſorte que cés chanoi-...ienent état de gentilz-hommes à cauſe de ... grandes richeſſes. A l'entrée de cette ca-...', lés chapelles ſe voyent en face, & à main ...e y à deus chambrettes bien depeintes, léque-... (comme lon dit) ont été edifiées par vn Roy ...la en ce lieu vſer le reſte de sés jours : & l'E-glise

Difficile montée.

Imbram Chriſtos: chemin de Ieſu-Chriſt.

Chanoines riches

glise semblablement. A main gauche, trois h
norables sepultures se presentent en entrant,
leuées auec tele industrie, qu'én toute l'Ethi
ne s'en trouuera d'autres qui lés puissent e
ler aucunement: l'vne déqueles, & la princi
est fort surhaucée, & enceinte de cinq degrez,
te reuetue de chaus blanche, & couuerte d
grand drap d'or, & d'vn autre de velous de la
que, si ample, que de tous cotez il touchoit en
re: mais il n'y fut laissé ce jour la, pour-au
que lon solennisoit la féte de ce Roy, lequel a
habité en ce lieu & s'appelloit Abram, le
gisoit dans cette sepulture. Lés autres deus
de méme forme & étofe qu'est cette cy, fors
l'vne est de trois & l'autre de quatre deg
étans toutes trois posées au milieu de la caue
La plus grande est d'vn Patriarche, qui vi
Hierusalem visiter ce Roy, par la renommée
étoit paruenue jusques à luy de sa sainteté
mourant là y fut inhumé. La petite est
fils d'iceluy, Roy, lequel ils disent auoir été
tre, celebrant la messe par l'espace de plus de q
rante ans, chacun jour en cette cauerne. Ce
je trouuay dans vn liure de cette Eglise, au
étoit décrite la vie de ce saint personnage.
tre lés autres miracles qui luy sont atribué
dit que lés anges luy aministroyent pain &
lors qu'il celebroit: & est pourtrait au comm
cement de ce liure, en état de Prétre, reu
l'a

el, auprés duquel sort vne main d'vne fen-ê tenant vn hostie & vn vase : & est depeint même sorte dans la grande chapelle. D'a-age, il me fut dit que lés chanoines ont été is par plusieurs pelerins de Hierusalem, que rre de laquele est fabriquée l'Eglise, retire ut à celle du temple de Hierusalem, à sauoir & martelee de grains, fort menu. Chemi-par cette montagne, tiré (comme j'ay dit) par claue, je fey tant que je paruins au sommet lle, ou je trouuay la mine de telles pierres, & d'ou elles auoyent été tirees, qui me causa rand' merueille, discourant à part moy, com-auoit été posible que d'vne si dure graine, t peu être tirees tant de pierres par cés gens, ont sauoir, ny moyen de lés polir ny mettre artiers. Ie trouuay encore dans ce liure, e Roy ne print jamais deniers, n'y tribut vassaus, léquels venans à luy en presenter ntairement, faisoit distribuer aus pauures il receuoit: viuant seulement, & se conten le ce que produisoyent sês terres, qu'il faisoit rer & cultiuer. On dit ausi qu'il luy fut re-ue tous sés enfans fussent reclus & enfer-rs l'aisné (comme je raconteray cy aprés) s'il it son Royaume *deimeurer pacifique. Me uant là au jour que sa féte étoit solennisee, lu aller en cette Eglise pour voir s'il étoit e qu'on en disoit, & y vey plus de vingt*

Samet Roy quitant tous tribut.

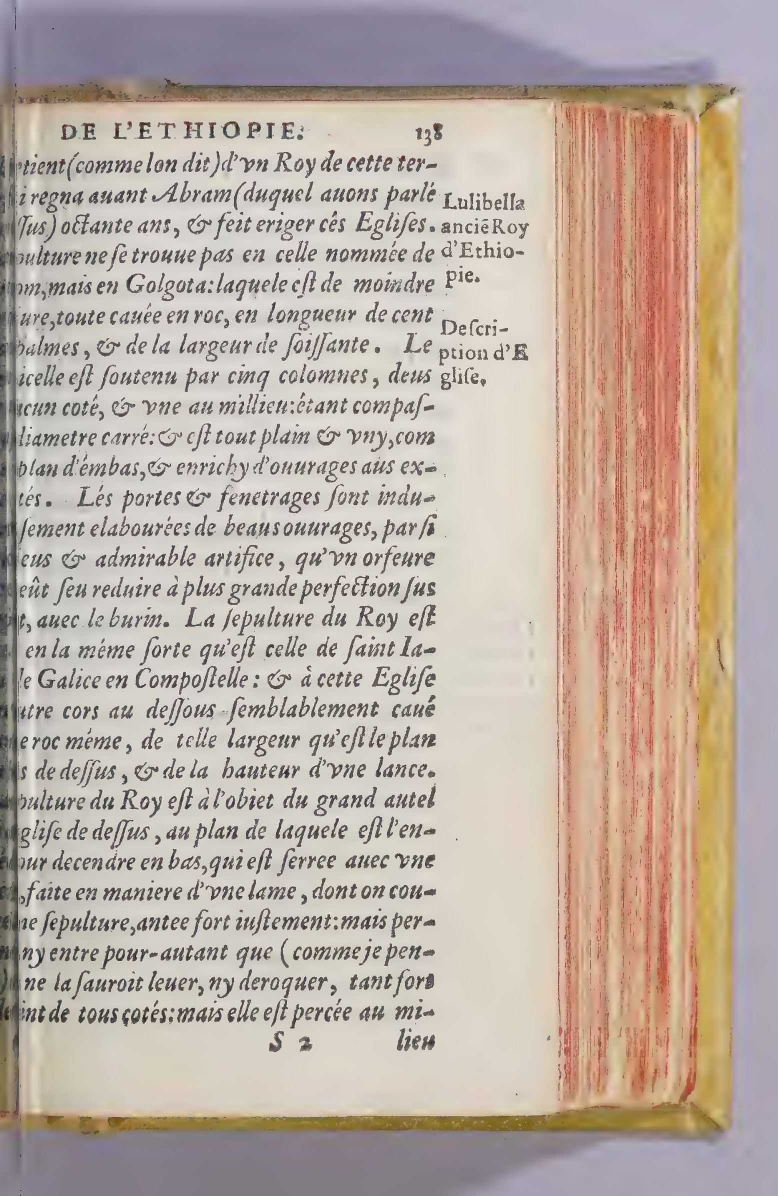
Reuelation.

S *mille*

mille personnes qui s'y étoyent acheminees
deuotion, à fin außi de s'y communier. Cett
Cõmu- *étoit écheuë à vn jour de Dimenche, que la*
nion nõ- *lebra la messe à bonne heure: laquele parach*
breuse. *on commença d'aministrer la communion a*
tes lés trois portes de l'Eglise : ce qui dura ju
au soir: & le vey, car je m'y trouuay dés le
mencement : puis étant retourné d'ou j'eto
prendre mon repas, trouuay cette cerimonie
jours continuant, si bien qu'elle ne print fi
ques à la nuit.

¶ Edifices, & neuf Temples de nompa
le structure, es terres d'Abuguna, fon
par Lulibella ancien Roy d'Ethiop
la sepulture d'iceluy en l'Eglise de G
gota. CHAP

ON trouue dés edifices, distans
Eglises *journée de cette Eglise icy, si m*
taillées en *leus & de si admirable struc*
pierre vi- *qu'il ne m'est point auis qu'o*
ue, & leurs nõs *puisse trouuer de la sorte au demeurant du m*
Ce sont Eglises, toutes entierement cauées
pierre viue, taillée d'vn artifice incroyable :
nomment ainsi lés Eglises, Emanuel, saint
ueur, sainte Marie, sainte Crois, saint Ge
Golgota, Bethléen, Mercure, & lés Ma
dont la principale s'appelle Lulibella, leque



rtient(comme lon dit)d'vn Roy de cette ter-
i regna auant Abram(duquel auons parlé
ſus) octante ans, & feit eriger cês Egliſes. *Lulibella anciẽ Roy d'Ethiopie.*
pulture ne ſe trouue pas en celle nommée de
om,mais en Golgota:laquele eſt de moindre
ure,toute cauée en roc, en longueur de cent
palmes, & de la largeur de ſoiſſante. Le *Deſcription d'Egliſe.*
icelle eſt ſoutenu par cinq colomnes, deus
cun coté, & vne au millieu:étant compaſ-
liametre carré:& eſt tout plain & vny,com
plan d'embas,& enrichy d'ouurages aus ex-
tés. Lés portes & fenetrages ſont indu-
ſement elabourées de beaus ouurages, par ſi
eus & admirable artifice, qu'vn orfeure
eût ſeu reduire à plus grande perfection ſus
t, auec le burin. La ſepulture du Roy eſt
en la même ſorte qu'eſt celle de ſaint Ia-
le Galice en Compoſtelle: & à cette Egliſe
itre cors au deſſous ſemblablement caué
e roc même, de telle largeur qu'eſt le plan
s de deſſus, & de la hauteur d'vne lance.
pulture du Roy eſt à l'obiet du grand autel
gliſe de deſſus, au plan de laquele eſt l'en-
our decendre en bas,qui eſt ſerree auec vne
,faite en maniere d'vne lame, dont on cou-
ne ſepulture,antee fort iuſtement:mais per-
ny entre pour-autant que (comme je pen-
ne la ſauroit leuer, ny deroquer, tant fort
int de tous cotés:mais elle eſt percée au mi-

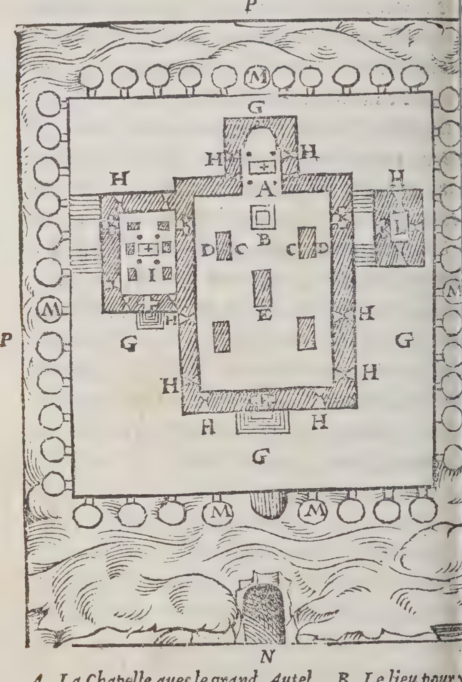
lieu de bande à autre, l'epeſſeur de trois pal
au moyen dequoy lés pelerins y mettent la m
& s'y acheminent en grande quantité, pou
miracles qu'on dit étre fais dans cette Egliſe:
tour de laquele ſe voit vn chemin en form
cloitre, mais plus bas que le plan, de cinq deg
& y à du coté de Leuant trois fenétres, qui
dent clairté à l'Egliſe ſouterraine, dont la hau
arriue juſques à l'egal de l'aire de celle de de
qui ſurpaſſe le chemm, d'autant qu'eſt la dec
dés cinq degrez. Et qui jette ſa veuë en ba
icelles fenétres, on peut veoir la ſepulture, d
à l'obiet dés autres: comme nous auons dit cy
ſus. Au deuant de la grande chappelle e
vne autre, entaillée dans la méme pierre de l'E
ſe laquele ils diſent étre faite à l'imitation de
de IESVCHRIT *en Hieruſalẽ, à laquele ils*
tent grand honneur et reuerence: & du coté d
au méme roc, ſe voyent deus images, graué
vne ſi docte main, qu'autre choſe que la p
n'eſt requiſe en icelles, pour lês faire trouue
ues: & ſont deroquées du roc, dont l'vne re
ſente ſaint Ian & l'autre ſaint Pierre. Et m
rent montrées comme vn chef d'œuure tre
et ſingulier: dequoy je receu vn merueilleuſe
grand plaiſir: & vey qu'on leur portoit g
bonneur & reuerence. On voit encore dans
Egliſe à la partie ſenétre, vne chapelle à par
ſemble étre vne Egliſe, à cauſe qu'elle à sés

Sepulchre à l'imitation de celuy de Ieſuchriſt.

lonnes autour de la méme pierre, fort bien
ıbtilement ouuragees: étant la nef du milieu
ée, et lés portes & fenetrages entaillées d'vne
de induſtrie : à ſauoir la porte principale, &
cotiere : car l'autre tient de la grande Egliſe.
chapelle eſt meſuree en tous endrois par egal
etre, contenant autant en longueur qu'en
ur, qui ſont cinquante & deus paumes de
cotés: ayant de celuy à dextre vne autre
Chapelle, mais tréhaute & étroite, ſe ra-
nt en forme de la pointe d'vn Clocher, em-
d'aſſez beaus fenétrages: & ſe jette en hau-
ar l'éſpace de trente & ſix paumes, & dou-
'elle contient en largeur. Tous lés Autels
es Egliſes ont leurs Poiles, appuyez ſur
nes de méme étoffe, A l'entour y à vn tré-
circuit, caué à force de Piqs, & autres fer-
s, dans le méme roc de la montagne, qui eſt
, & toutes lés parois cauees à pertuis, de
ıdeur d'vne Cuue : & léquels ſont étoupez
ıtes pierres: qui ſont lés ſepultures. Ce qui ſe
ıt croire facilement: car on voit, comme
ela à été fait de nouueau. Lentree du
circuit ſe jette ſus la montagne,
ayant treize paumes de hau
teur, & toute faite à
force de ferre-
mens.



Le Pourtrait du plan de l'Eglise Golgot



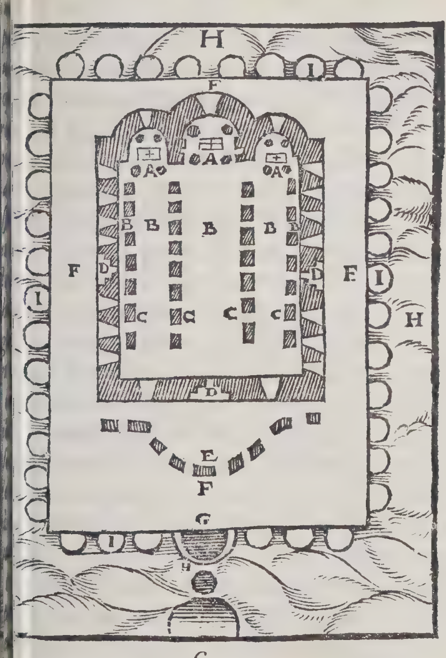
A La Chapelle auec le grand Autel. B Le lieu pour y trer par le bas. C Lès Colonnes. D Lès Nefs. E nef du milieu auec vne Colomne. F La Porte princip G Le cloitre, qui va à lentour. H Lés Fenétres. I chapelle auec lés six colomnes. k La Porte trauersiere. La chapelle à mode de clocher. M Lés sepultures, qui so lentour du Mont. N Le chemin qui va par lentour, & le Mont, au Cloitre. P Le Rocher circuyant le Mont.

'Eglise de saint Sauueur est à part, taillee dans le roc d'vne fort grande montagne, le & cõble de laquele est de la longueur de deus paumes, & de cent & vint de largeur: ayant nefs, chacune dequeles est garnie de set colom arees, à quatre paumes de chacun coté, loin autres du mur principal: & soutienent cés co es leurs arcs sous la voute, fort industrieu- nt fais, léquels se forjettent en bas de l'epes- d'vne paume. Lés voutes de l'Eglise sont des, & mémement celles du milieu, & hautes: rbans toutes lés autres par compas. Sous cés es y auoit de belles figures, & ouurages em s & tirez d'vne grande industrie: cõme mi- fougeres, roses, & autres semblables gentil- de frises, & festons. Lés murs du cors don- clarté par certains fenétrages, lons & étrois dans, sélargissans par dehors, & enrichis de taillis de festons, auec leurs voutes au desus. hapelle majeur est grãde, dont le poile de de- utel est soutenu sus quatre colomnes en carré me étoffe, qu'est le surplus de la structure. Lés s nefs ont leurs Chapelles, Autels, & Poiles émé roc: dont la porte à de tous cotés grãs sup t l'ouurage cõmençant par certains grãs arcs, nt à étrecir jusques à n'auoir que neuf pau- le hauteur, & quatre et demye de largeur: ans toutes lés autres portes flanquieres cette forme, fors qu'elles ne commencent pas

l'Eglise saint Sauueur.

auec leurs arcs, si grans ny spatieus. Au deho
cette Eglise sont dressees set colomnes en cir
qui retiennēt la forme d'vn croissāt, loin de l
raille du cors de l'edifice par l'espace de douze
mes, auec vn arc de colomne à autre: vers lés
arcs, au desus de l'Eglise, y à vne voute comp
auec si grand et laborieus artifice, que si l'ouu
eut été de quatriers de pierre tēdre, il seroit im
ble, qu'on lés eut peu mieus ajancer, ny rēdre
songne plus singuliere, ny plus également cōpa
qu'est cette cy. Cés arcs vienent à la haute
deus lances: & contemplant cette admirable s
ture de tous cotez, elle semble par tout vne
méme, & toute d'vne piece. Le circuit de l'E
qui est découuert, sauoir le cloitre, est caue
méme pierre, en largeur de soixante paumes à
cun coté: & en front de la porte principale v
s'elargir, jusques à cent paumes: puis sus l'egl
où doit étre la couuerture, se voyent deçà &
neuf grans ars, qui se courbēt jusques en bas,
sont lés sepultures à coté, comme celles de l'a
Eglise. L'entree, pour venir dans le cloitre est
uee par dessous le roc, de la longueur d'octante
mes, fort artificielemēt biē faite, & de tele larg
q̄ dis hōmes y pourroyent passer de front étāt
hauteur d'vne lance, et va toujours en se hau
peu à peu receuant lumiere par quatre pertuis
sont au desus. Puis au sommet de cette mōtag
l'entour de l'Eglise est vn champ, dās lequel
plusieurs maisons, & auprés lon y seme lés O

Le Portrait du plan de l'Eglise saint Sauueur.

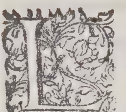


G

La Chapelle auec l'Autel, & couuert d'iceluy, & quatre [...]nnes. B Lés Nefs. C Lés set Colomnes. D La [...] principale. E Lés set Colomnes en façon d'vne Lune, [...]le portique. F Le circuit. G L'entree par desous le [...]er. H L'œil qui baille la lumiere sous le Rocher. I [...]epultures.

La Description de l'Eglise de Nôtre Dame.

De l'Eglise notre Dame.



'EGLISE de notre Dame n
pas si grande, que celle de saint S
ueur, mais elle est beaucoup plus
dustrieusemẽt labouree, & d'vn o
urage plus artificiel, ayant trois nefs: dont celle
milieu est tréhaute, embellie de plusieurs taille
Roses, merueilleusemẽt bien tirees sur la pierre
me. Chacune d'icelles nefs à cinq colõnes, soute
leurs arcs en voute, fort bien liees et y á vne
haute colõne de surcroit vers la croisee, sur laqu
sapuye vn poile. On voit au bout de chacune n
vne chapelle & son autel, ainsi cõme celles de sa
Sauueur: & contient cette Eglise nonante-tr
paumes en longueur, & soixante trois en large
ayant d'auantage, deuant lés trois princip
portes (qui sont de méme forme & grandeur, q
celles de saint Sauueur) quatre colomnes car
par dehors, loin de la muraille enuiron qui
paumes, auec trois autres, qui semblent joindr
la muraille: ayans d'vne à autre leurs arcs en
chis de beaus ourages, & sur iceus dés poiles f
haus, qui vienent en forme de Portiques, ou G
leries: étans tous compassez d'vne méme prop
tion, qui est de quinze paumes en longueur
largeur. Le circuit de l'Eglise est fort large,
plaisant, tant d'vn coté, que d'autre: & apper

mc

tagne d'autour venir à la méme hauteur de lise. Il y à encores en front dés portes prin-les, entaillees au méme roc, vne grande mai-à cinq étages, & vn Portique, soutenu de deus mnes, sous lequel lon donne à manger aus es: & de cette maison méme lon peut sortir rs par deus degrez, d'vn coté & d'autre, en hemin, qui est taillé par desous le roc, fort ieus: & à chaque coté de cette Eglise, par le eu dés deus portes flanquieres, y à deus autres ses, déqueles cette cy de notre Dame est chef, e toutes lés autres semblablablement, étant, ie par vne infinité de Chanoines.

Eglise dés Martyrs.

L'eglise, qui est situee à cote droit, s'apelle lés tyrs, contenant en longueur soixante & qua-paumes, & trente huit en largeur: dont le cors lein, n'ayant plus d'vne Chapelle & vn Au-uec trois nefs, en chacune déqueles y à trois mnes enrichies d'ouurages, & disposees d'vne ide industrie. La principale porte est mer-leusement bien labouree. Au deuant de la e ne se voit aucune place vuide, sinon vne al-qui entre sous ce roc en forme de chemin. Cet-llee commence de fort loin, à l'entree de laque-ult monter quinze degrez grauez dans la pier ant fort obscure au dedans. Du coté, qui est ers l'Eglise de notre Dame, y à vne porte flan ere auec deus fort beaus & somptueus fené-es: puis au derriere & de l'autre coté on ne

voit,



voit, que pierre viue, & terrible, sans aucun
urage.

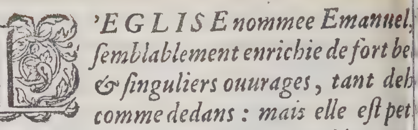
L'eglise, qui est à la partie senêtre, au cir
de celle de notre Dame, se nomme sainte Ci
étant semblablement de la longueur de soixa
& quatre paumes, & de trente huit de larg
sans aucune nef mais ayant trois colomnes au
lieu, qui semblent soutenir le fais de l'édifice,
quel est fort bien dressé, & fut fait par dea
d'ouurage plat. Deuers l'Eglise de notre Da
y á vne porte de coté, auec deus belles fenêtres
vn seul Autel, comme aus autres: étant la p
principale enrichie d'ouurages singulierem
beaus & somptueus. Au deuant d'icelle o
n'y voit place ny court aucune, sinon
vne allee ou chemin, pour se tran-
sporter, et aler dehors par de-
sous le roc, fort long &
obscur.





...és Chapelles. B La colonne auec le couuert. C Lés ... D Lés colomnes. E Lés 3. portes principales. F ...ortique étant par dehors auec lés colomnes, & couuert. G ...rcuit d'alentour. H La maison dés pouures. I Lés de... pour descendre souz le rocher. k Lés 2. colomnes de la ...on. L Le portique deuant. M Lés 4. stances. N l'E... dés Martirs. O l'Eglise de sainte Croix. P Lés porte...rsieres. Q Le chemin souz le rocher. R L entree souz ...cher. S Le rocher circuiant le Mont. V Lés fenétres.

l'Eglise Emanuel



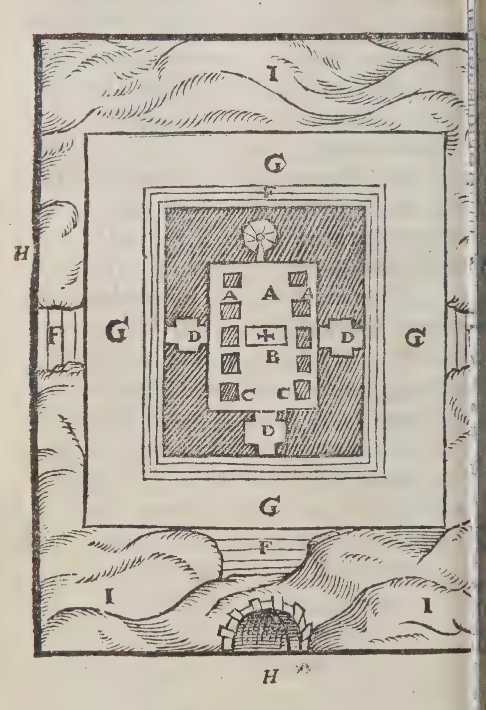
'EGLISE nommee Emanuel,
semblablement enrichie de fort be
& singuliers ouurages, tant deh
comme dedans : mais elle est pet
contenant en la longueur de son comble, quar
te quatre paumes seulement, & quarante en
largeur, garnie de trois nefs: dont celle du mi
est fort haute, dont la voute se ramene en poin
étant de la largeur de vint paumes. Lés nefs
tieres ne sont aucunement voutees, mais aplan
& egales, comme est le plan de l'Eglise: & ch
cun de cés trois nefs à cinq colonnes en grosseur
largeur de quatre paumes de carré à autre: ét
eloignees de la muraille du cors de l'edifice d
longueur de six paumes. Lés portes flanquer
auec la principale, sont enrichies d'ouurages
rares, & exquis: étant toutes de la hauteur de n
paumes, & de quatre & demye de largeur. L
glise est enuironnee d'vne galerie de dix pau
en largeur, auec trois degrez, qui l'enuironnen
tout ce qu'elle cotient, sinon au milieu dés por
où l'entree est plus large, & enleuee de cinq m
ches: de sorte qu'elle est surhaucee de deus marc
plus que le reste: le tout entaillé dans le roc,
aucunes jointures. Cette Eglise est garnie d'
chose dauantage que lés autres, qui est d'vne S
stie, au desus, pour à laquele paruenir, il faut n
ter vn degré fait à vis, combien qu'elle ne soit
fort haute: car vn homme, qui excederoit la co

m

ne stature dés autres d'vne paume, y touche-
de la tête: & est plaine, cõme l'aire par où lon
nine. On s'en sert à tenir lés arches & quef-
pour serrer lés ornemens d'Eglise: & doiuent
dresees & assemblees au méme lieu, à cause
n ne lés y sauroit puis aprés reduire en sorte
ce soit. Le mur de cette edifice à semblable-
t cecy d'auantage, que n'ont pas lés autres.
on y voit vn ordre, ou cours s'auancer hors la
aille par l'epesseur de deus dois couchez, & vn
e entrer deus dois dans icelle, laquele est par
ainsi grauee commençant au bas dés degrez
ues à la sommité de l'Eglise : & semble que le
s, lequel se jete dehors, soit de la largeur de
paumes : & celuy qui est caué, & entre de-
d'vne seulement, étant toute la paroy reuetue
les lisieres de la méme forme de largeur &
ant par paumes se trouuera, que cette pa-
y en à cinquante de hauteur . Cette Eglise
à son circuit par dehors, comme vne
muraille, taillee dans le roc: & vient
on à entrer en icelle par trois
portes, comme seroyent
poternes d'vne vil-
le fermee.

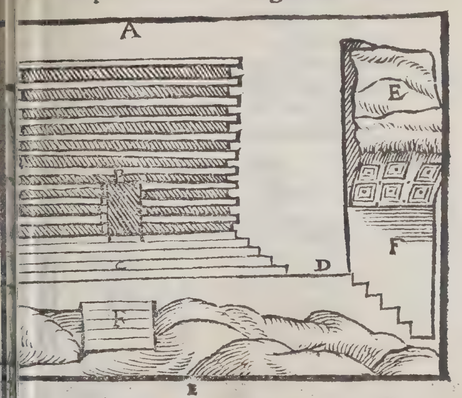


Le Pourtrait du plan de l'E-glise d'Emanuel.



A Lés 3. Nefs. B Le grand Autel. C Lés colom
D Lés portes. E L'œil ou verrier desus. F Lés deg
G Le circuit ou pourmenoir. H Lés 3. portes du mur e
hors le circuit. I Le rocher entournant le Mont.

econd pourtrait de l'Eglise Emanuel.

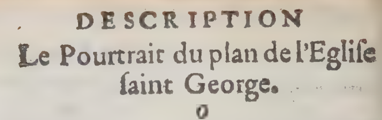


t façon de l'Eglise, le cours haut & bas. B La porte . C
grez. D Le plan du circuit. E Le rocher, lequel à
e mur clôt le circuyt. F Le bourg étant deuant la
uec cinq degrez.

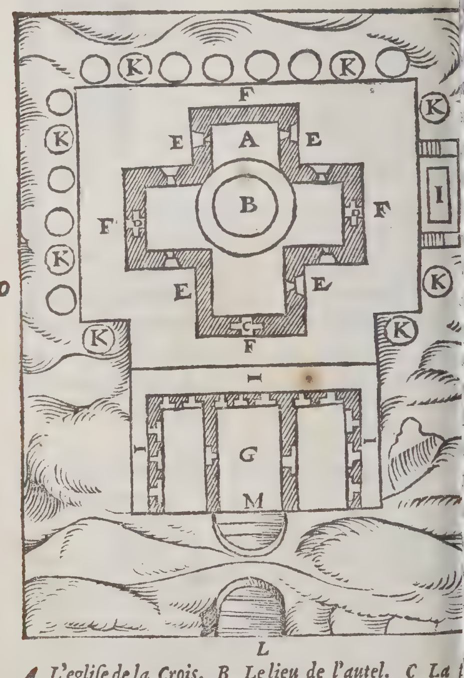
escription de l'Eglise saint George.

Eglise de saint George est situee bien loin au desous désau-
tres, pour à laquele paruenir, il faut passer par vne voye sous
le roc, de la hauteur de huit degrez: léquels montez, on entre
dans vne fort belle & grande maison, enuironnee dvn siege
par dedans deuers le cloitre, car au dehors il ny a sinon pierre
là se donne laumone aus pouures, que lon fait seoir sus ce siege:
ortir on entre dans le circuit de lEglise, qui est fait en Crois: & y
lespace entre la porte principale & le grand autel, que dvne porte
e à lautre: ce qui est tout bien compassé, & elabouré aus portes de
nais du dedans, il ne mest permis den juger, car il me fut imposi-
trer, étant serree lEglise de tous cotez. A la partie dextre du circuit
on voit la forme dvne quesse, de la hauteur dvn homme, taillee
ierre viue: & est toujours plaine deau, quon dit sourdre en ce lieu
ns quelle regorge, ny surabonde: & y faut monter par vn degré tail-
e roc, qui en veut prendre par deuotion: étans lés habitans du païs
, quelle ait la vertu à guerir de toutes sortes de fieures. Le circuit
lein de sepultures, comme celuy de chacune dés autres Eglises: &
de cette cy tant grande, se voit vne crois double, ou deus jointes
s, par entaille, en façon de celle de de lordre de IESVCHRIST. Le
onte par dehors la hauteur de lEdifice, sus lequel verdoyent vne
e Cyprés & Oliuiers sauuages.

Eau 'gue risſãt tou tes fie- ures.



Le Pourtrait du plan de l'Eglise saint George.



A L'eglise de la Crois. B Le lieu de l'autel. C La [...] principale. D Lés portes trauersaines. E Lés fenétres. [...] Le circuit & cloistre à l entour de l Eglise. G La maiso[...] milieu de l'Eglise. H Le siege étant à coté de la maison [...] part du cloitre. I La maison de pierre, où est la fontain[...] Lés sepultures. L L'entree par desous le rocher, M L'en[...] de la maison. O Le rocher circuyant le Mont.

OR pour-autant que j'ay aßés longuement discouru sus la merueilleuse & quasi miraculeuse structure de cés edifices : joint außi que je granpement que més paroles ne soyent re- pour veritables,m'á semblé bon de mettre ette description,de peur que, pensant com- & satisfaire de tout mon pouuoir à l'apetit t curieus Lecteur,je n'encourruſſe le contrai t: luy causant ennuy, & facherie. Toute- i quelqu'vn doutoit aucunement de més ie luy jure la foy,que je tien du Signeur,que ,que j'en ay dit, n'est sinon pure verité, ue j'aye rien ajouté à la grandeur de cét ou- par més paroles : craignant plus tot d'en bmis,que autrèment. Car ayant ouy par- 'aßiete admirable, je voulu m'y achemi- r deus fois, à fin d'auoir la veuë de chose si e & rare : tant étoit grand le desir qui me nnoit de faire connoitre au monde la mer- se aßiete dés batimens admirables de cés E- & delaiſſer vne memoire perpetuelle de l'ex e & somptueuse structure d'icelles à la po-

nques, ce lieu est situé en la côte d'vne mon- & pour se transporter au sommet d'icelle y grande montee,que je ne pense point se pou eminer en vn jour & demy, tant est de- ment haute la sommité de cette montagne,

ſus laquele on voit encore vne autre , mais ſ
ree. Et peut durer la décente de ce lieu, juſqu
la plaine, l'eſpace de quinze milles: puis l'on v
â trouuer de grandes campagnes , qu'on jug
durer vne bonne journee, & plus: qui ſe dreſ
toutes deuers le Nil: & là voit on autant d'
fices, comme au lieu de Chaxume, tréhaus, &
tis de pierre de taille, qui donnent à preſu
que lés Roys y ſouloyent faire leur reſidence
que cette ſuperbe ſtructure de cés Egliſes fut
ſee par Gibetes, c'ét à dire hommes blans: Ca
habitans méme de lâ, connoiſſent bien leur
tee ne pouuoir ataindre à telle perfection: &
ſent que le premier Roy, lequel donna comme
ment: à ſi lobourieus & excellent ouurage,
Balibela miracle, *pelloit Balibela, qui ſinifie Miracle: pour-au*
qu'à ſa naiſſance il fut tout couuert d'abeilles
le nettoyerent entierement, ſans luy faire a
mal: & fut fils d'vne ſeur d'vn Roy, qui de
ſans hoir de ſon cors. Au moyen dequoy cetu
ſucceda à la coronne lequel vſa sés jours ſiju
ment, qu'ils luy atribuët titre de Saint: enuer
quel ce peuple à tant grand' deuotion, que
l'Ethiopie acourt, ou ſon cors eſt giſant, qu'o
faire pluſieurs grans miracles.

¶La Signeurie d'Abugana baillée au mo
par Pré-Ielan. Inhoſpitalité d'habit
qui s'changea aprés en courtoiſie aſſ
de Tygres. CHAP.

CL

CETTE Signeurie d'Abugana, où se trouuent cés edifices, fut donnée par Préte-Ian au moine, qui fut puis transmis auec nous, pour Ambassa-
Portugal. Et pour-autant je repete que
ieus fois en cés Eglises, dont la derniere fut,
l cét Ambassadeur se vint emparer & met-
possession de cette Signeurie, la où étant,
Calacenes arrriuerent, & dirent à c'ét Am- Calcenes messagiers ou parole du Roy.
eur, ou Capitaine, comme Préte-Ian luy
oit, qu'il luy deût enuoyer lés tribus, que
edecesseur luy deuoit, qui étoyent cent cin-
e beufs de charrue trente chiens, trénte za-
, & autant de targues: à quoy il feit répon-
l regarderoit à ce que son predecesseur pou-
oir delaißé: puis qu'il satisferoit voulon-
tout, encore qu'il ne trouuât rien. Mais
etourner sus més brisees, et poursuiure la de-
on de notre voyage, nous feimes depart de
e & foyre d'Ancone, d'où nous ne fûmes
z par l'espace de trois mille, que nous arri-
auec noz hardes à certains vilages, là où
e peumes loger, disans lés habitans que c'é-
lieus dés apartenāces de la mere du Préte-
i ne rendoyent obeïßance à autre, qu'à elle:
ent que sus la chaude, voulurent donner
tonnades au pouure moine, qui nous gui-
core ne peumes nous si bien faire, qu'ils ne
nt vn sien seruiteur. Ce que voyans,

nous laiſſames là notre bagage, pour nous
ſporter en vn lieu, qui ſe nommé Ingabela,
eſt ſpatieus & bien peuplé de maiſons, qu
aßiſes ſus vne colline, au milieu d'vne camp
toute enuironnee de montagnes : au pié de
ſe decouurent tant de lieus habitez, que j
vey jamais d'auantage enſemble : & s'y t
vne infinité de belles fontaines, auec pluſieu
tis fleuues, qui s'écoulent de lieu à autre, ar
vne grande partie du païs, appellé Olaby :
Olaby. *étans paruenus je vey que lon jetoit lés f*
mens d'vne fort belle Egliſe, & y trouuam
trégrande abondadance de Poulailles, dé
nous euſsions peu auoir vne infinité en c
change d'vn peu de poyure, qu'ils eſtimen
pour la rarité, comme peu leurs poulaille
la grande quantité. Il y auoit dés limons, cit
oranges vn nombre nompareil. Nous y ſ
names le Samedi & Dimenche, que lés
ſe ruerent ſus nous, léquels nous ne peumes
rembarrer, qu'ils ne nous deuoraſſent vn
Le Lundy, qui fut l'onziéme de Septembre
feimes retour, où nous auions laiſſé notre ba
vers lequel étans abordez, ceus qui ne nous
ent voulu loger, nous feirent merueilleuſ
bonne chere, & grandes careſſes : auec ce
nous donnerent fort bien à ſouper : puis
enſuiuant nous reprimmes notre chemin, q
ra par l'eſpace de neuf mille juſques à vn li

s dormimes: & le matin retournames arriere, nmans par l'espace de neuf milles de droit che :mais tout montagneus, & plein de valees, l nous falut trauerser. Ce royaume d'An- est quasi tout couuert de montagnes & va- là où lon seme de l'orge en petite quantité, en de froment: auec beaucoup de millet & tafe uza en infinité, dés Pois chiches, Pois blans, es, Aus, Oignons, & Figues, qui croissent ndamment: & fait on seruir le fer en lieu de noye.

omment l'Ambassadeur parti du reli- eus, nous fumes lapidés & du bon trai- ment que nous fit l'Angoteras.

CHAPITRE LVI.

E Ieudy, quatorsiéme de Septembre nous paruimmes, auec notre bagage, à vn fleuue sec, prochain enuiron de trois mille du lieu où étoit le Segneur Royaume d'Angote, nommé Angoteras: auquel ne parler, l'Ambassadeur deuança le age de cinq mille, nous laissant auec le Reli- s: lequel nous conseilla de le suiure en vn vil- hors du chemin, par l'espace de trois mille lais nos hardes au milieu de la voye, auec ceus lés conduisoient. Or ayans prins là route de eu, nous decouurimmes de loin vne grande

Angoteras fleuue.

Declin de parler a vn Signeur.

troupe de gens, qui s'assembloient, pensans q
le feissent pour porter noz hardes, mais nous
mécontâmes pour ce coup: car ils s'étoyent r'
pour nous donner de la fâcherie, nous enuiron
au milieu de trois toufes: sur la sommité dequ
nous lés veimes incontinent ranger, ou ils se t
Circonuention. *uerent plus de deus cens, qui commencerent à*
ruer dés pierres, lés vns auec frondes, & lés a
Iet de pierres pour acueil aus Portugalois. *auec lés mains: telement que sentans tomber*
pluye, tant seiche & furieuse sur noz tétes,
n'estimiõs rien moins, que de pouuoir échape
vn tel dãger, auquel nous faisions déja cõte d'
ser lés vies: car nous ne pouuions étre plus ha
quarante personnes auec ce religieus & lés C
taines, accompagnez de leurs gens, & de nos é
ues, qui furent tous lapidés & bleßés, fors vn
ne homme malade & moy qui fûmes tous de
emps dés coups, comme il pleut au Signeur
s'en trouua cinq ou sis de ceus du Moyne bleß
la téte, auec notre Medecin encore le Capita
d'Angoteras, & sés gens ne se contentans de
auoir bleßés, & si mal traités, retindrent q
ques prisonniers : & nous autres gaignâm
haut, fuyans à vau de route, jusques au soir,
nous nous assemblâmes auec notre bagage, e
lieu la ou il nous falut aller dormir sans soupe
la eußies veu lés vns plaindre, l'vn vn me
& l'autre vns autre, fors que nous deus.

Le vendredy au matin, quinziéme de Se

j'alai, chercher l'Ambassadeur qui étoit auant s, quatre milles & demy: lequel ayant trouué eit incontinent en ordre, aprés que je luy eu é de point à autre, comme la chose auoit passé nt qu'il vouloit exposer sa vie à tout hazard lés Portugalois, vers léquels étans paruenus, y trouuames le Signeur d'Angoteras, qui s étoit venu visiter, accompagné de plusieurs onnes, auec lés religeus. Alors l'Ambassa- appella le truchement, par lequel il feit en- ndre au Signeur Angoteras, que l'enuie de ir ny de le saluer ne l'auoit pas la tiré: mais le déplaisir, qu'il auoit dés Portugalois, en- léquels il auoit vsé d'vn trop mauuais trai- nt en sés païs. Et ainsi qu'il étoit sur le propos rencontre, voicy arriuer le Medecin, qui t été detenu prisonnier, ayant la téte toute san te. Puis ayant l'Ambassadeur fini sa paro- Signeur Angoteras l'inuita de venir se refrê & demeurer dans son palais, le Samedy & ienche: sur quoy ayant consulté auec nous, il rêrté, qu'il s'y deuoit acheminer: & ainsi transportames tous en sa maison, qui étoit de ce lieu, par l'espace de quatre mille & de- là ou nous sejournames le Samedy & Dimen ien logés au possible, & traités de même. En ce Signeur nous feit appeller en sa chambre, ous ne trouuames aucunes gardes. Et pour- us entrames sans aucun empêchement, & le

Cõplainte au Capitaine.

Bõ recueil

Grãd che min à biẽ boire.

Enqueſte ſur la Foy.

trouuames auec ſa femme, accompagné de q[...]
ques vns sés familiers, entre léquels il nou[...]
vn trébon acueil, tant de viſage, que de par[...]
Il y auoit auprés de luy quatre barils, pleins d[...]
bon Vin de Miel: & joignant iceus, quatre c[...]
de voirre Criſtalin, dans léquelles nous fume[...]
uités à boire, ſans qu'on nous voulût jamais [...]
mettre de partir, que lés barils ne fuſſent vu[...]
chacun d'iceus tenant bien huit pintes: [...]
vouloyent encores apporter d'autres: diſans q[...]
nous tiendroyent touſiours là, juſques à [...]
que nous euſsions encores fait vne autrere[...]
ge: mais nous vſâmes de tant d'excuſes, [...]
fin, vaincus par noz belles paroles, furent [...]
trains de nous donner congé, & nous laiſſe[...]
tir. Le Dimenche ſuyuant nous fumes en [...]
gliſe, ou nous trouuames Angoteras, qui [...]
receut fort joyeuſement, & auec grandes car[...]
puis commença à deuiſer, touchant dés choſes [...]
cernantes notre Foy: faiſant venir en ſa pre[...]
deus religieus, outre le Truchement, auec le [...]
ne qui nous conduiſoit: en l'aſsiſtance dé[...]
commença à nous demander en quel lieu auo[...]
la naiſſance de Ieſucriſt, quel chemin il prin[...]
qu'il fut porté en Egypte, combien de temp[...]
demeura, qu'el age il auoit lors que notre L[...]
l'égara, & trouua au Temple, & en quel l[...]
tranſmua l'eau en vin auquelles demandes l[...]
gneur Dieu me donna tant de grace, que je lu[...]

ndisse selon la verité, a mon pouuoir: & me dit terprete, que notre Religieus auoit fait enten- aus autres, que jétois homme trédocte, & ac- npagné d'vn grand sçauoir. Ce que ayans en- du, ils se prosternerent en terre, s'eforçans tant 'ils peurent de me baiser lés pieds: & Angote- méme me vint accoler & baiser, lequel (com- j'ay depuis entendu) est vn dés sçauans Pré- , qui se puissent trouuer en toutes lés parties de thiopie: & le veimes à notre retour por-tant e de Roy, & joüissant dés Signeuries du rnagas. Or ayans à noz paroles, il voulut que us vinsions assister au seruice diuin: lequel ac- nply, nous feit inuiter au diner. Mais l'Am- ssadeur, étant auerty dés viandes preparees pour us traiter & fétoyer, feit apporter notre di- , qui étoit d'aucunes Poules grasses, roties, de ir de Beuf, & de Chous. La maison ou nous eumes étoit vn Betenegus assez grand, & eur de terre. Au deuant du lit ou Angote- reposoit, il y auoit plusieurs nates, sur léquel- s'étant jetté dehors dudit lit, se vint asseoir ce lieu là, ou l'on étendit plusieurs peaux de utons noirs, & ce auec deus Vans de bois t blanc, & lesquelz auoyent l'orle d'embas de me sorte & façõ, que ceus là déquels on nettoye roment, qu'ils appellent Ganetas: & étoyent t beaus, & larges auec lorle de deux doits. Le s grand pouuoit auoir quinze paumes en sa cir conse-

Angoteras prétre & Roy.

Ganetas vã à vanner le biẽ

conference,& l'autre quatorze. Telles sont les
bles des grands Signeurs,autour desquelles A
goteras nous feit seoir en sa compagnie, apre
mains lauees:mais on ne nous presenta aucun
ge pour les essuyer, encores moins pour mettr
pain dessus:toutesfois on l'apporta dans ces va
& en y meit on de Froment, Orge, de Millet
Pois chiches,& de Tafe de Guza. Auãt que n
eußions commencé de manger, Angoteras fei
porter vng grand quartier de pain bis, sur leq
il meit vne piece de chair de Vache crue, qu'il
uoya aus poures, attendans à la porte, qu'on l
feit l'aumone. A l'entree de table nous fei
la benediction à notre mode,qui pleut merueill
sement à ce Signeur,comme il le montra par se
blant: puis lés seruices furent posés, léquels j'
rois quasi honte de ramenteuoir: combien qu
sont choses ordinaires,& accotumees au païs.
seruit donques de trois manieres de Sauces,
Broüets,léquels étoyent faits de chair crue,et s
meslé parmy: ce qui est estimé entre eus v
viande fort delicate,dont il ne se trouue autre
lés grands Signeurs, qui en vsent. Cette so
de viande étoit portée dans petites saucieres
terre noire, & gentillement façonnées: & l'e
doit on sus quelques morceaus de pain,en y adj
tant toujours du beurre: mais pour appetit qu
trouuassent en toutes cés choses, nous n'en peu
jamais gouter,en sorte que ce fût, & nous timm

to

iours à ce que l'Ambassadeur auoit fait ap-
ter. Et si nous ne pouuions manger de ce
ils auoyent, ils ne faisoient aussi conte de noz
ndes. Mais on y beuuoit autentiquement,
t d'vne part, que d'autre. La femme d'An-
eras mangeoit auprés de nous, sus vne telle ta-
qu'étoit la notre: dont nous luy feimes presen-
de ce, que nous auions au deuant: toute-fois
s ne peumes veoir si elle en gouta, ou non, à
se d'vne courtine, qui étoit entre deus, qui nous
t la veüe d'icelle. Mais elle buuoit merueil-
sement. Puis entre plusieurs autres mets fut
ie vne poitrine de Vache toute crue, que nous
ouchames aucunement: mais l'Angoteras la
ngeoit, & mordoit dedans comme si c'eust été
Massapan, ou confitures aprés le repas. Finable-
t, étans leués de table, aprés auoir remercié ce
Signeur nous retornames en notre logis.

Royne prétresse biē beuuant.

omment l'Ambassadeur se partit: et que ous, auec le moyne, retournâmes la ou ous auions été battus. CHAP. LVII.

E Lūdy au matin nous allames pren dre congé d'Angoteras, mais notre religïeus insistoit grandement, qu'on deût attendre, iusques à tant que 'edecin fût accommodé d'vne Mule, pour aussi er vn Ane, & quelques hardes léquelles nous ent été enleuées à cete rencontre, que nous

eumes

eumes contre ceus du païs: à quoy l'Ambassad ne se voulut aucunement accorder, & sans p attendre piqua deuant auec sa compagnie, ac tumée, laissant nous autres auec le Moyne p attendre la Mule qu'on amena enuiron Soleil chant, auec vn Ane. Et sur ce nous departim faisans notre conte, que nous pourrions bien cores attaindre ledit Ambassadeur, pour si que nous piquerions: mais la nuict nous surp quand le Moyne nous feit entrer dedans vn l toufu & épais, sans sçauoir quelle route suyure tenir: tant que ainsi à demy éperdus, nous arri mes au lieu méme, ou nous auions été lapidés il nous auoit expressément détournés & condu pour en prendre vengeance, & en faire iust Nous étions huit hommes ayans montures, quinze pietons, auec léquels nous allames loger la maison d'vn dés principaus Chefs de cette ém tion derniere, mais nous trouuames qu'ils auoy tous gagné le haut, sus vne prochaine montag & nous en print si bien, que nous y trouua assez à manger, pour nous & noz montures. continent aprés être arriués, nous ne seumes q toyent deuenus ceus, qui nous accompagnoye léquels sachans, que nous étions trop deplais d'vn tel acte, & si láche tour, nous feirent d que nous partirions le lendemain matin, & ce pendant il failloit faire iustice dés seditie puis ils nous remirent aprés diner. Mais voya

par ce la ils ne faisoyent conte de retourner,
s departimes sans guides, le jour ensuyuant, et
es tant que nous abordames ceus, lêquels con-
oient notre bagage, qui cheminoyent pas à pas
ous attendant. Cette nuict le Moyne nous
retrouuer, lequel amenoit auec soy vn Bœuf,
Mules, & huit pieces de Toile, que les mu-
auoyent donné en satisfaction de ce qu'ils a-
nt blessé noz gens. Car la justice de ce païs
e de prendre le bien dés malfaiteurs, comme
bes & Mules. Cés lieus s'appellent Angua, Angua
Mastano, qui sont sus le domaine du Patriar- Mastano.
Abuna Marc: lésquels ayans trauersé, nous
imes sur vne plaisante terre & fertile située
tresbautes montagnes, le pié déquelles est
lé au possible de grans villages, & fort nobles
ses: étant le terroir tout ensementé de toutes
s de bleds, & couuert d'vne infinité de Fi-
rs d'Inde, Limonniers, Orangers, & Citron-
sans nombre, auec vn grand païs de pâtis, &
maus vn nombre incroyable. Et pour-au-
qu'à l'autre fois je feis ce chemin auec ce reli-
, quand il étoit Ambassadeur, nous y sejour-
es vn Samedy, & vn Dimenche en la maison
venerable Chanoine, auec lequel nous de-
ames tout le jour à l'Eglise, ou nous veimes
resgrande multitude de Chanoines, du nom-
équels luy ayans demandé le conte, il nous ré-
oit qu'ils pouuoyent étre jusques à huit cents,
qui

qui auoyent peu de reuenu, à comparaiſon d[...] grande quantité, qui du commencement n'eto[...] grande de beaucoup: mais ils étoyent depuis a[...] multipliés, à cauſe que lés fils dés Chanoines[...] tous ceus qui en deſcendent, demeuroyent Cha[...] nes: coutume obſeruée par toutes lés Egliſes R[...] les: & que toutes lés fois, que Préte-Ian erig[...] vne Egliſe, il enuoyoit querir dés Chanoine[...] cette cy pour en peupler l'autre : & ainſi di[...] nuoit le nombre, & non autrement: comme il [...] lors qu'il fonda l'Egliſe, nommée Machan c[...] cen, qu'il en retint deus cents. Outre ce, il n[...] acertena, qu'il y auoit huit Egliſes, ou ſe pouu[...] ent trouuer juſques à quatre mile Chanoines [...] ſe mangeroyent l'vn l'autre, ſi Préte-Ian n[...] retenoit, pour fournir & entretenir toutes ſés [...] gliſes neuues, & auſsi celles de ſa cour.

Multip'i cation de Chanoi-nes par filz ſuc-cedãs aus peres.

¶ Deſcription de la treſgrande monta[...] ou ſont releguez, & enclos lés enfans [...] Préte-Ian. CHAP. LV[...]



A valee de laquele nous auons c[...] ſus parlé, s'étend juſques au pie[...] vne treshaute montagne, ſur laq[...] le on met ordinairement tous lés [...] fans de Préte-Ian, comme en lieu ſeur: & tr[...] uent cés peuples par écrit dans leurs liures, com[...] vn Roy de l'Ethiopie nommé Abram, entra [...]

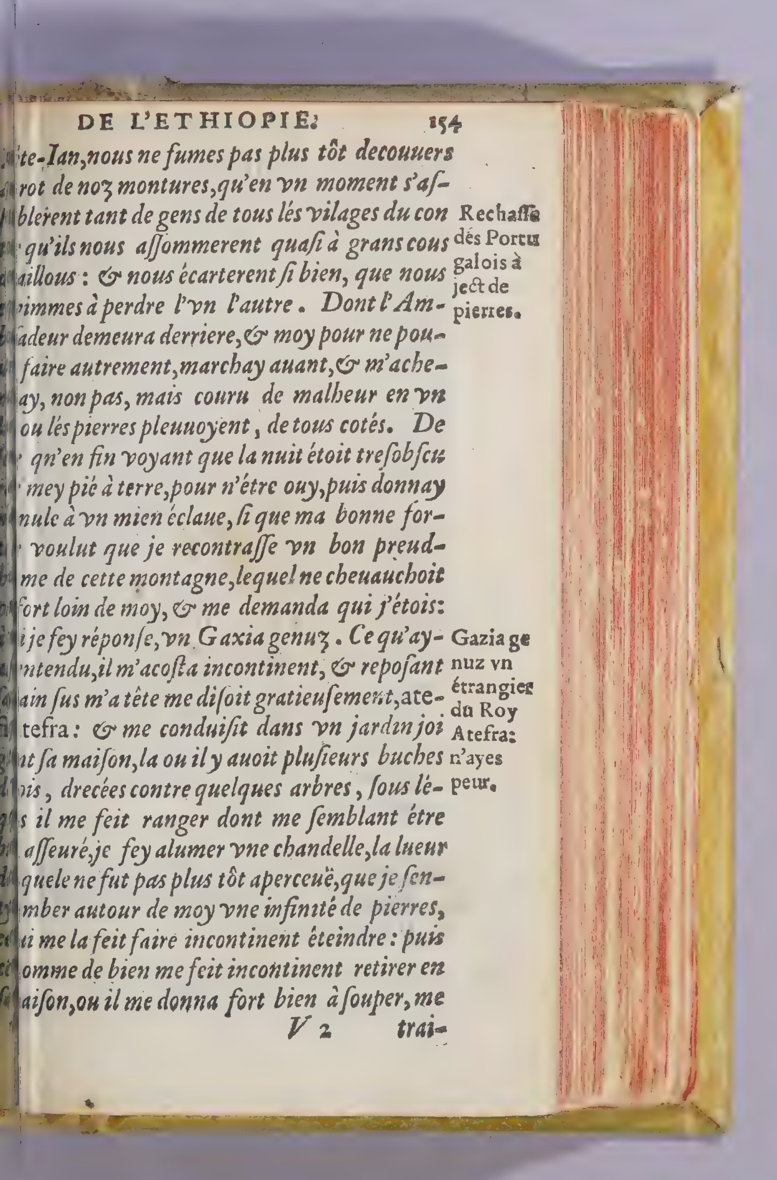
Reuelati-on bien

n vn ſonge, par lequel il luy fut reluée, que contruuee, pour euiter guerre intestine à ſa posterité.
ſiroit ſon Royaume être maintenu en paix
ion, il failloit qu'il feit enſerrer tous ſes
s (dont le nombre étoit grand) ſus vne mon
, & ne retenir ſinon celuy, qu'il vouloit
der à ſon domaine: & que cette coutume de-
ât à ſa poſterité eternellement, comme, cho-
onnée aus Cieus: autrement, vne part de
iopie, qui eſt ſi ample, viendroit à ſe reuol-
ntre l'heritier, qui ſeroit en danger de ſa
Le Roy étant grandement rendu ſuſpens
tte reuelation pour ne ſçauoir ou ſe pour-
ouuer cette montagne: il eut vne autre vi-
luy reuelant qu'il feit rechercher tous sés
& que là ou on verroit dés Cheures ſur poin
roches, ſi hautes, qu'on lés jugeât prétes à
her, ce ſeroit le lieu auquel il deuoit faire
er sés enfans. Ce que le Roy ayant mis en
ion, cette montagne fut trouuee de ſi mer-
iſe hauteur et grandeur, que à grande peine
mme pourroit enuironner le pied en plu-
ours. Et certainement, qui voudra con-
ce moyen d'auoir tenu ſi longuement vn
yaume en paix, ſans muertres ny diſſenſi-
r lés fis & freres ſe ſoyent abſtenus d'enſan
r leurs mains, au ſang lés vns dés autres, &
mais le tige de cette generation ne ſe ſoit
erir, il jugera incontinent, que ce à été gou
par quelque diuinité, & non par prudence,

V ny

ny sçauoir humain: duquel heur, il n'y â au
Royaume en la Chetienté de notre Europe,
se puisse vanter en auoir été joüissant.
montagne donques est taillee naturellement
autour, depuis la cime jusques au bas: teller
qu'on la prendroit pour vne muraille: & a
jette sa veuë en haut semble, que le ciel se
tienne, & apuye sus icelle: laquelle â trois en
es, par ou l'on y peut monter, & non par a
lieu: l'vne déqueles je vey par tel moyen, q
vous feray maintenant entendre. Nous v
ons vne fois de la mer, pour aller à la cour, é
conduits & guidés par vn dés gens de Préte-
nommé Calacen, qui ne sauoit pas trop bie
endrois du païs: & ainsi qu'il nous vouloit
loger dans vn Village, lés habitans nous rep
serent assés rudement, & ne s'y voulurent a
der: allegans, pour leur defence, qu'ils étoyen
jets & sus lés terres de l'vne dés seurs du R
qu'il fut force de nous retirer sus la nuit
étoit deja bien auancee: dont cetuy-cy se h
fort, disant qu'il nous vouloit conduire e
bon logis. Or je fey tant que Lope de Gama
auoit vne bonne monture, le cotoyoit touj
pour ne le perdre de veuë, & moy aprés, qui
toujours à l'œil de l'Ambassadeur, lequel
semblablement en veuë de deus autres: teller
qu'étans ja hors de chemin par l'espace de
milles, tirans vers cette montagne dés enfa

Descripti on de mõ tagne inaccessible que par trois lieus.



te-Ian, nous ne fumes pas plus tôt decouuers
rot de noz montures, qu'en vn moment s'as-
blerent tant de gens de tous lés vilages du con
qu'ils nous assommerent quasi à grans cous
aillous : & nous écarterent si bien, que nous
vimmes à perdre l'vn l'autre. Dont l'Am-
sadeur demeura derriere, & moy pour ne pou-
faire autrement, marchay auant, & m'ache-
ay, non pas, mais couru de malheur en vn
ou lés pierres pleuuoyent, de tous cotés. De
qu'en fin voyant que la nuit étoit tresobscu
mey pié à terre, pour n'étre ouy, puis donnay
nule à vn mien éclaue, si que ma bonne for-
voulut que je recontrasse vn bon preud-
me de cette montagne, lequel ne cheuauchoit
fort loin de moy, & me demanda qui j'étois:
i je fey réponse, vn Gaxia genuz. Ce qu'ay-
ntendu, il m'acosta incontinent, & reposant
ain sus m'a tête me disoit gratieusement, ate-
tefra : & me conduisit dans vn jardin joi
nt sa maison, la ou il y auoit plusieurs buches
ois, drecées contre quelques arbres, sous lé-
s il me feit ranger dont me semblant étre
asseuré, je fey alumer vne chandelle, la lueur
quele ne fut pas plus tôt aperceuë, que je sen-
mber autour de moy vne infinité de pierres,
i me la feit faire incontinent éteindre : puis
omme de bien me feit incontinent retirer en
aison, ou il me donna fort bien à souper, me

Rechasse dés Portugalois à ject de pierres.

Gazia genuz vn étrangier du Roy Atefra: n'ayes peur.

traitant auec poules roties, & pain & vin.

Le lendemain au matin, il me mena v
la voye par laquele on monte sus cette monta
qui étoit toute couuerte de terribles épines
pierres, taillées de chacun coté: donnant entrée
vne fort haute porte, toujours serrée, habitée
gardée continuellement par vne infinité de g
des. Lors il me dit, s'il se trouuoit quelqu
tant presomptueus ou hazardeus qui s'ozat
tremettre d'y entrer, qu'incontinent lés pié
lés mains luy seroyent separées du cors, & lés
arrachés. Et que nous autres ne deuions
encoulpés, de nous en étre tant acostés: mais
bien (& comme la raison voudroit) ceus qui
y auoyent conduis & adrecés deuroyent p
la peine de cette faute. Or notre conducteur
le Calacem, lequel accompagné de Lope &
moy, ne nous laissa gueres sejourner en ce lie
dont ayans fait depart, nous vimmes à dece
trois mille au dessous, par vn chemin que n
suyuimes, tant que trouuames l'Ambassad
enuiron heure de Vêpres.

¶ De la grandeur de cette montagne.
sés gardes: & comment sés païs d'Eth
pie sont heritez.

CHAPITRE LIX.

Cette maniere d'enserrer ainsi sus cette montagne lés enfans de Préte-Ian à été introduite pour-tant que tous lés monarques d'Ethiopie predeces-s de celuy qui réne maintenãt, nommé Dauid, yent coutume d'auoir cinq ou sis femmes, & qu'ils venoyent à deceder l'ainé heritoit. Lés es disent, que le droit de primogeniture ny t point de lieu, mais que celuy seul succedoit le dignité, lequel on en sentoit mieus capable ffisant : & lés autres de contraire opinion, it, que le plus puissant l'emportoit, & venoit emparer. Mais pour éclarcir tant de diuer- & contrarietés d'opinions, je diray ce que y ouy dire à plusieurs, qui auoyent grand iement dés afaires du Royaume, & fort bon- telligence d'iceus. Le Roy, Alexandre (on- cetuy cy, qui se nommé Dauid) deceda sans is males, encore qu'il eût femmes & filles. noyen de-quoy, lés principaus, & plus apa- le la cour se transporterent sus cette monta- l'ou ils amenerent Nahu son frere, qui fut de ce Dauid, lequel print auec soy vn sien itime, qui étoit fort gentil & vaillant che- : mais quelque peu superbe & obstiné. Puis t mis en possession de ce Royaume, il eut es & enfans, à l'ainé déquels, qui étoit de- de la montagne auec luy, on voulut don- gouuernement du Royaume, aprés le decés

Diuersité d'opinions, quãt au succés de la Monarchie d'Ethiopie.

Alexandre Roy d'Ethiopie.

Nahu frere d'Alexandre Roy et pere de Dauid Roy.

de son pere : mais on regarda d'autre coté, qu
superbe & obstiné dourage seroit, pour faire
durer le peuple, & tomber en plusieurs incon
niens. Lés autres étoyent aussi d'opinion qu'i
pouuoit heriter, étant né en captiuité, & e
lieu, qu'il luy otoit toute ocasion, raisonnab
pouuoir pretendre à la succession: & ainsi, sés
nions debatues, en fin Dauid emporta la plur
té de vois: au moyen de-quoy il fut éleu Roy,
tant & pour cet égard qu'il étoit l'ainé, aprés
son pere auoit pris le gouuernement du Roy
me en sa main, et étoit pour lors agé de quize
L'abuna marc me dît que luy & la Royne H
ne l'auoyent fait Roy, à cause qu'ils teno
pour lors sous èus tous lés plus grans de la c
auec lé tresor: le dire duquel ne me sembla tro
pertinent, car auec le droit de primogeniture
autrement souuentefois seroit en danger d'ét
nuersé) ne peut valoir que mieus d'être sou
par adherens, tresors, & amitiés. Les autre
fans de Nabu, freres de ce Danid, furent re
nés, auéc le plus agé, sus la montagne: & ainsi
fait de tous lés enfans du Préte-Ian qui ont e
puis le tans de ce Roy Abram jusques à pre
On dit que lés froidures sont grandes sus
montagne, qui est roide & si ample, qu'o
la sauroit enuironner en moins de quinze j
ce qui me semble bien étre possible & verit
selon ce que j'en puy conjecturer: car mémes,

Grand pour pris de montagnes.

loyâmes quasi léspace de deus journées à la
yer par le chemin que nous faisions, suyuans
e voyage : & s'etend jusques au Royaume
mara, & de Bagamidri situé sus le Nil:
t fort distant de ce lieu icy. Sus cette mon-
e s'en trouue d'autres, faisans dés valées, par-
équelles s'ecoulent plusieurs fleuues, & fon-
es en nombre infiny, auec dés campagnes cul-
es par lés habitans. Et entre cés valées, s'en
ue vne close de deus montagnes, qui la ren-
tresforte: si que lon n'en sauroit sortir, aprés
n y est entré, en sorte que ce soit, à cause que
ient serrée la bouche d'icelle, de tres fortes &
es portes. La dedãs on enclôt ceus qui sont lés
prochains parens du Roy, & y à vne infinité
vilages & habitations, mais il y à peu de tans
cela s'acoutume: ce qu'on à fait, à cause qu'on
pense tenir en plus seuregarde : n'étans lés
ndans dés fils ou neueus (qu'on tient déja
si comme pour nuls, incapables à gouuerner,
trop loin de la coronne) gardés si soigneuse-
nt : combien qu'auec tout cela, on ne laisse,
tant, de tenir ordinairement par toute cette
tagne grandes gardes, & Capitaines en si
nd nombre, que la quarte partie de ceus qui
t & viennent de la cour, sont de telles gens
Gardes de cette montagne : léquels logent
ious separés lés vns dés autres, sans qu'il leur
permis s'aprocher de personne, n'y qu'on s'a-

côte d'eus semblablement: pour-autant qu'o[n] veut que par aucuns d'eus l'on vienne à sa[...] lés secrets de la montagné. Et ne sont pas [...] tôt arriuez à la porte de Préte-Ian, qu'il leur [...] uoye incontinent son Calacem: à la venue du[...] chacun fait large, & se retire: cessans tous au[...] afaires, quand on vient à parler auec eus.

¶ Du chatiement dvn moyne, & aut[...] gens venus de le montagne. CHAP. [...]

Moine surprins, & conuaincu de crime de lese majeste.

TOVCHANT *lés afaires de [...] enfans des Prete Ians, reclus sus c[...] montagne: j'ay veu vn moine, [...] de trente ans, lequel fut condui[...] la presence du Prete-Ian, auec biẽ deus cens [...] mes: & fut dit qu'il auoit aporté vne lettre à [...] luy Signeur, de la part des reclus de la monta[...] dont ces deus cens hommes étoyent des gardes [...] celle: & étoit batu ce moine de deus en deus io[...] Ce qu'étoyent semblablement ces gens icy, di[...] en deus parties l'vne déqueles étoit batue au[...] moine, sus qui le jeu prenoit toujours commen[...] ment, en presence de tous lés autres: étant à c[...]*

Examen.

que fois interrogué qui luy auoit donné cette [...] tre, par quelle raison, s'il en auoit jamais p[...] d'autres, & la ou il auoit été rendu religieus. [...] quoy il répondit, y auoir dés ans plus de [...] qu'il étoit decendu de la montagne, qui fut a[...]

e la lettre luy fut baillée, ſans laquele faire te-
r, ou preſenter il ne s'etoit oʒé mettre au retour,
nauoit onques peu trouuer le moyen de faire
tir effet à ce qui luy étoit enchargé, ny de don-
cette lettre, ſinon à ce Préte-Ian. Ce que
uoit bien étre veritable : pource que ce n'eſt
outume en ce païs, de dater lés lettres, du moys,
jour. Or aprés qu'il auoit été examiné, on de- Punition
ndoit aus autres, d'autre côté, pour-quoy ils étrange.
oyent laiſſé ſortir: & étoit telle la punition
ils receuoyent. On lés jetoit le ventre contre
e, lés mains liees à deus piliers & lés piés ata-
; auec vne corde, que deus hommes tenoyent
itement, & bien tendue: auec deus miniſtres
uſtice, qui le batoient : mais ils ne frapoyent
toujours le criminel, car ils laiſſoyent tomber
lque cous en terre, autrement ils l'euſſent fait
irer ſus la place méme, ſi rudement ils laiſſoy-
choir lés cous. I'en vey leuer vn d'iceus, aprés
r été ainſi gehenné & afolé: mais auant qu'il
t étre couuert d'vn drap, vint à rendre lés
s. Ce qu'étant venu à la connoyſſance de
te-Ian (deuant lés tentes duquel cette Iuſtice
xecutée) il ordonna que le mort ſeroit remis
ieu ou il auoit été meurtry, ſus lés piés duquel,
qui l'auoyent ainſi acoutré tiendroyent leur
Cette Iuſtice continua par l'eſpace de quin-
urs, durant léquels le moine fut toujours me
tel ſuplice, auec vne partie dés gardes, de

deus en deus jours, fors le Samedi & Dimenc
que lon cesse de faire Iustice.

Le bruit se leua alors par toute la cour, que
moine auoit encore porté lettre aus Franç
Portugalois, de la part de cés parens de Prét
Ian, à fin qu'ils tinssent la main à leur deliura
ce, lés faisant sortir de cette montagne: de-qu
nous étions innocens: & pense semblableme
que le moine ne fut coulpable de ce qu'on luy m
toit sus touchant ce dernier point. Pendan
tans que nous demeurâmes en cés pais, vn dés
res du Préte-Ian, agé de seize ans, s'enfuit d
montagne, & s'en vint au refuge vers sa m
laquele, pour n'encourir en la peine de ceus
retirent aucun de la montagnê (qui n'est moin
que de la vie) ne le voulut autrement receu
mais l'enuoya & feit conduire vers le Préte-I
auquel cetuy-cy dit, que la faim extrême qu'il
portoit, auec lès autres, l'auoit contraint de fr
chir lês limites, & lieus defendus de la monta
ne s'étant acheminê vers sa grandeur, pour a
chose, sinon que pour luy faire entendre la gra
perplexité ou ils étoyent reduis, par vne trop
serable faute de viures. Ce que nul autre
montagne n'auoit ozé entre-prendre de fa
pour n'exposer sa personne à tel hazard.
quele chose étant par le Préte-Ian entendu
feit vétir tresrichement, & ordonna luy étre
liurée vne grande somme d'or auec plusieurs

Reclus de la montagne fugitif.

soye, puis le feit retourner sus la montagne. On na encore par toute la cour qu'il s'en étoit fuy, ur s'en aler auec lés Portugalois, lequel méme nsi que nous accompagnames l'Ambassadeur Préte-Ian au lieu de Lulibelle, auquel sont Eglises, cauées dans le roc) passa par delà, auec Calacen, en grande compaignie : au milieu de uele nous le veimes, sus vne mule, telement uerte, qu'il ne luy paroïssoit sinon lés yeus, & oreilles: étant vetu de drap noir: lequel (com- lon disoit) s'en étoit fuy vne autre-fois en it de moine, accompagné d'vn autre, qui le ela le méme jour qu'ils deuoyent sortir dés ter- de Préte-Ian. Et ainsi étoyent menés, sans on permît qu'aucun lés peût aprocher, ny leur ir propos: étans toujours cotoyés par deus hom- . Si qu'vn chacun disoit, qu'on les feroit urir, ou bien que lés yeus leur seroient arra- . Nous ouymes encore parler d'vn autre lé- l, voulant semblablement sortir de cette mon- ne, se muça sous plusieurs rames & branches bres, léqueles étãs aperceuës mouuoir, par au- s laboureurs qui étoyent auprés, alerent veoir c'étoit: dont l'ayans trouué, fut incontinent entre lés mains dés gardes qui luy arracherent lainement lés yeus: & étoit l'oncle de Préte- qui est encore viuant. On dit que cette tagne est pleine d'vne grande multitude de peuples, qu'ils appellent Israëlites ou enfans

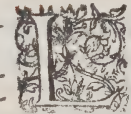
de

de Dauid: à cause qu'ils sont extrais du sang generation dés Prete-Ians: & y á outre ce, p sieurs Eglises & monasteres, auec vne infi de Prètres, religieus, & plusieurs habitans, n'en decendent jamais.

Israëlites reclus.

¶ Coment lés parens de Préte-Ian ne se en nul estime, & du conte qu'en fait c luy qui est regnant. CHAP. L

Cognation maternelle nulle tenue en ligne Royalle.



E Préte Ian ne tient aucun de sé rens, du coté paternel, autour de s car ceus qui decendent du coté d mere, ne sont tenus, ny nom pour sés parens: & ceus qui decendent du cot pere, sont enserrés sus cette montagne, & rep comme n'étans point: combien qu'ils se marien dessus, ou ils font vne grande generation: n'ét permis à aucun mâle d'en sortir, si le cas n'a noit (comme j'ay dit cy desus) que le Préte- vînt à deceder sans laisser hoir de son cors p succeder à la coronne. Alors on en tireroi plus prochain d'icelle, & qu'on connoitroit e tre le mieus digne. Il est bien vray, que quelq Dames sortent pour se marier: mais elles ne s tenues pour seurs, ny parētes du Préte-Ian n moins elles sont honnorees, tandis qu'on s leur pere ou frere en vie lèquels venans à m rir, ils lés laissent comme toute autre Da

priu

uee : & en veimes vne à la cour, qui fut fille
n Préte-Ian,laquele (combien qu'elle mar-
t sous vn pauillon au sortir de son habitati-
elle étoit nean-moins, trémal acompagnee:
onneumes encore son fis,qui étoit en trémau
equipage,et non autre, que pourroit étre c-
le tout hũme à pié. Telement que par ce moy-
e renom de la parenté de sés Signeurs vient
teindre, & s'oscurcir incontinent. Ce Roy
ιid auoit deus fis,& trois filles, lors que nous Gultus rentes.
es depart de sa cour : pour léquels enfans on
oit de grans Gultus, qu'on leur vouloit asi-
l'vn déquels fis me fut montré joüissant
rans biens. Mais le bruit commun étoit, Desemparemẽt du fils de Roy.
la mort n'auroit pas plus tôt serré lés yeus du
& qu'on auroit éleu vn autre Roy, que ce-
cy seroit enuoyé sus la montagne, la ou il ne
eroit sinon ce qu'il auroit sus sa personne.
e fut afermé que la tierce partie du reuenu
réte-Ian est employee à faire garder cés Israë
auquels il fait meilleure compagnie que ne
nt onques tous sés predecesseurs: & leur en-
(outre le reuenu ordinaire qui leur est or-
é)de lor en grande quantité,dras de soye, &
res,tréfins : auec beaucoup de Sel, qui court
monnoye en cés païs. Et lors que nous
s presenté notre poyure,quand nous arriuâ-
à iceluy Signeur,nous fumes acertenês qu'il
en auoit enuoyé la moytié, leur mandant
qu'ils

qu'ils se resioüyssent: pour-autant que le Roy Portugal l'auoit enuoyé visiter, auec ce poy qu'il luy auoit enuoyé. Nous fumes semblab ment auertis, & seumes pour le seur, que le P te-Ian à de grandes terres & posessions, tiuées & labourées par sés éclaues, auec beufs: & sont entretenus aus dépens de sa g deur, étans comme separés dés autres peuples se marient lés vns auec lés autres, demeur toujours en seruitude: tout le reuenu qui tiré dés terres ajacentes a la montagne, se p tout sus icelle: & ce qui prouient dés autres distribué aus Eglises, aus monasteres & aus p ures: mémement aus gentils-hommes nec teus, & de vieillesse assoupie, quand par le p se sont veus joüyssans de quelques Signeuries queles ils sont puis aprés priués & deuetus nous feit donner sa majesté par deus fois dés mens, qui se leuent de cés possessions, dont l fut en Chaxume, qui étoit de cinq cens char & autres cinq cens en Aquate. Vous aui que le Roy ne se reserue aucune chose dés fruits prouenans de cés possessions: mais fa tout distribuer & impartir, en la maniere vous à été recitee.

Distribution du reuenu Royal en causes pies.

¶ La fin du Royaume d'Angote, & co mencement de celuy d'Amara: & d grand lac, et dés poissons qu'on pech iceluy. CHAP. L

PO

POVR reprendre l'ordre de la matiere & description de notre voyage nous allames en vn lieu de cette montagne, qui est aßis auprés vn
ue, dont sur lés riuages tant d'vn côté que
tre, sont plusieurs vilages situés, qui donne vn
d lustre à ce païs, & le rend fort delectable:
ce qu'il est semé de beaucoup de millets, &
tres semences de ce païs, auquel se trouue
le froment. Or ayans abandonnés lés bors
fleuue, nous commençames d'entrer dans
aïs fort bocageus, & pierreus: sans qu'on y
aperceuoir aucunes montagnes, mais bien
ues petites valees ensementees d'orge, fro-
, & de legumages de ce païs: auquel prend
Royaume d'Angote, & commence celuy
are: la ou, du coté de Leuant, se void vn
Lac, sus lequel nous alâmes loger & con-
en longueur l'espace de huit mille, & trois
rgeur, ceignant en son milieu vne petite
il y à vn petit monastere de saint Etienne,
demeurent plusieurs religieus, étant le lieu
rtile en limons, oranges, & citrons. Et
ler & venir en monastere, ils se seruent
adeau, fait de buches & jons, auec qua-
ndes concourdes, ledit radeau drecé en cet-
niere. Ils prenent quatre buches de bois
ppropriees, & de mesure, sus léqueles ils
ent leurs jons, & lient bien étroitement:
ajou-

Ile & monastere saint Etienne.

ajoutans encore sus iceus quatre autres buc
puis à chacun coin du radeau ajoutent vne gr
de concourde, & passent en cette sorte. Ce
ne s'écoule, sinon en tans d'yuer, que l'eau re
ge: & se déborde par deus cotés. Ils se trou
en iceluy quelques grans animaus, qu'ils ap
lent Gomaras: auec vn Poisson, qui soutrai
Gomaras Cheuaus marins. congre, fort grand & long, ayant la plus di
me & hideuse téte qui se puisse imaginer:
rant à celle d'vn Crapaut, couuerte d'vne p
bien peu dissemblable à celle d'vne coleuure:
le reste du cors, lissé, comme celuy d'vn co
sinon qu'il est plus gras, & le plus sauoureus
son, qui se puisse trouuer au monde. Au
de ce Lac sont situés dés vilages sans nomb
boutissans sus lés riuages d'iceluy: & y à qu
Xumetes Capitaineries. Xumetes, situés en beau païs, & bon à pro
Froment & Orge. Nous auons veu plu
semblables Lacs parmy cette contree, entre
léquels cetuy-cy est le plus grand: & est le
fort plaisant & fertile. De là nous chemin
bien l'espace de quinze milles par vne terre
ensementee de millets, & toute pleine de fo
nes, jusques au soir que nous nous trouuâm
sés combien que le religieus nous voulut e
ner sus vne montagne, loger: mais il ne fu
creu par cette fois, dont nous demeurâmes
chemin, & dormîmes jusques au lendemain
& troisiéme de Septembre, que nous meim

te d'vn lieu qui s'appelle Azzel, situé sus vne Azzel.
ite coline, entre deus fleuues, ou la campagne
nontre toute couuerte de fromens, millets,
es, & de toutes sortes de legumages : & là y
ne grande foire, & marché. Outre l'vn de
leus fleuues se trouue vn lieu dés Maures, ri-
& de grand trafiq: comme d'esclaues, de draps
ye, & de quelconque autre sorte de marchan
comme est celuy de Manadeli, aus confins de
emabom: mais lés habitans payent de grans
us au Préte-Ian. Lés Chretiens frequentent
auec cés Maures, auquels ils portent l'eau,
nt lés linges, & sont ordinairement lés Chre
tes auec eus ce qui ne fut pas trouué fort
de nous autres, & nous donnerent ocasion
penser ce que bon nous sembla. Nous sejour-
s tout le Samedi & Dimenche auprés de ce Combat contre lés Tygres.
là ou nous fûmes, toutes lés nuis, contrains
ombatre auec lés lances contre lés Tygres,
nalgré nous, vouloyent deuorer noz mules:
ent qu'ils ne nous donnerent loysir de re-
, en sorte que ce fût. Le jour ensuyuant
reprimmes notre route, cheminans par vne
plaine, fort habitee, par l'espace de six mille:
vimmes à monter sus vne haute montagne, Montagne sans pierre ne bois.
rouuer aucuns rocs, ny bois : mais toute la-
e, & ensementee : sus laquelle nous re-
nes vn demy jour. Ce tans pendant dix
uze bonnorables personnages me vindrent



aborder, ayant l'interprete auec moy, par le m
en duquel nous commençames à parler de la h
teur de cette mõtagne, ou nous étions, et de la g
de étendue de païs, que l'on pouuoit decouur
dessus icelle, d'ou ils me montrerent la mont
dés enfans dés Préte-Ians: qui ne sembloit
étré distante de cette cy plus loin que de d
milles: tellement que lon pouuoit veoir le
taillé tout autour, s'étendant si fort deuers le
que lon en perdoit la fin, n'étant la veuë
sante à porter jusques à l'estremité: & la ve
si demesurément haute, que celle ou nous é
sembloit étre sur-marchee & au dessous d'i
La me fut particulierement raconté du g
deuoir que l'on faisoit à la garder, de la gr
abondance de viures qu'auoyent ceus, léqu
residoyent, & dés vétemens que le Préte
leur faisoit presenter: Et pour autant que
decouurions du coté du Ponent tant de païs
la portee de notre veuë se pouuoit étendre
m'enqui, si toutes lés terres qui se presento
à noz yeus, étoyent dans le domaine du P
Ian: dont il me fut répondu que sés terres s'é
doyent de ce coté la par l'espace de plus de t
journees: & que par dela on entroit dans
tains desers habités par gens autant de per
nature & mechans, qu'horriblement noir
diformes: léquels desers s'étendent enuiron q
ze journees, tant, qu'én fin, lon vient à ma

Grãde é-tẽduë du Royaume de Préte-Ian.

lès terres des Maures blans, au Royaume de *nes. Et ne faut pas qu'aucun s'emerueille,* *me il soit poßible qus cés chemins se puissent* *oir ainsi particulierement : par ce que de Thu* *lés Carauannes marchent tous lés ans au* *re, & de la s'acheminent bien souuent sus lés* *es de Préte-Ian : portans dés habillemens* *'appellent barnußi, de petite valeur, auec dés* *ns, & plusieurs autres marchandises. Il me* *ncore dit que cette montagne, ou nous* *s, separoit la terre qui raporte lés Millets,* *c celle laquele produit le Froment et l'Orge,*

'vn autre Lac, & d'vne Eglise nommee achan celacen, en laquele nous ne peu-es entrer. CHAP. LIII.

N*OVS cheminâmens sur le sommet de cette montagne par vne plaine, contenant l'espace de neuf mille, tou te ensementee d'Orge, & de Fro-* *à ou nous trouuâmes vn autre Lac fort pro* *(& tout enuironné de grans & forts joncs)* *non pas de si grande étendue, que le premier.* *l ne s'etendoit pas plus, que de trois mille en* *eur, & de deus en largeur : & d'iceluy pro-* *t vn petit fleuue. Nous dormîmes en vne* *gne pleine d'herbes de pâturage, là ou nous* *si fort molestés par vne telle multitude de*

grans moucherons,que nos penſâmes mourir :
n'étoit ſemee cette plaine, à cauſe qu'elle étoi
demy marécageuſe, d'autant que lés habita
de là n'ont pas le moyen de faire écouler l'eau
bas. De là nous vimmes à entrer ſur certa
lieus, ou nous trouuâmes beaucoup de camp
gnes, enſementees d'Orges, & Fromens,
étoyent jaunes & poures: pour-autant que l'e
lés endommageoit grandement,& lés autres v
noyent à mourir par la trop grande ſeichere
dont nous demeurions merueilleuſement éto
nés, par cette grand' diuerſité. Nous comm
çames à entrer en autres païs,fort chaleureus,
le jour:& froit la nuit au poßible: les habitãs
quels portoyent, au deuant des parties honteu
Femmes mal couuertes, & à demy tressées. *vne piece de peau de Bœuf, & lés Femmes,*
autre de drap, deus fois autant grande, que c
dés hommes,auec léqueles elles couuroyent ce
elles pouuoyent,mais non pas ſi bien, que la p
grande partie ne demeurât paroiſſante, laiſ
tout le reſte à d'écouuert. Elles ajançoyent
cheuelure à deus treſſes,dont l'vne deſcendoi
les eſpaules,& l'autre ne outrepaſſoit l'oreill
dit on, que cés terres ſont ſous la puiſſance
trompettes du Préte-Ian. Vn peu hors du
min on trouue vn grand bois, peuplé d'arb
nous inconneus, mais d'admirable hauteur:
prés duquel y à vne Egliſe, ou demeurent p
ſieurs Chanoines, que vn Roy fonda, & y eſt
ſev

ely. Aprés que nous eumes trauersé, durant le jour, de treshautes montagnes, nous alla- loger hors le pourpris d'icelles, à l'entree ne tresbelle campagne. Le vint & sixiême de Septembre, qui étoit le matin ensuyuant, reprimmes notre route, que nous suyuimes cette plaine, descendans toujours par l'epace mille, tant que nous paruimmes vers vne & grande Eglise, que lon nomme Machan cen, ou nous fumes depuis auec le Préte-Ian, d il y feit transporter lés os du feu Roy son Elle est enuironnee de deus grands circuis, déquels est fort haut fait de pierres, l'autre us & bois trauersés, lequel circuit contient a valeur de deus milles. Or aprés que nous es decouuerte, nous cheminames joyeuse- prenans la route d'icele, sous esperance d'y , & la visiter, mais nous ne l'eumes pas plus rochee, à deus portees d'arbaléte, que deus es nous vindrent aborder, pour nous faire ter pour-autant que c'est la coutume, lors approche d'vne Eglise. Et étans parue- és la porte du premier circuit, on ne nous permettre d'y entrer, ny le Religieus, it auec nous, lequel ils repoussoyent auec ins contre l'estomach, disans qu'il n'auoit de nous y faire entrer: & peu luy valut , que nous étions Chretiens, car ils commen bien à se mutiner & échaufer, que peu

Machan celacen la Trinite.

Entrée d'Eglise defenduë

s'en falut,q̃ on ne jouât dés couteaus: pour laqu
chose euiter, nous reprimmes noz montures:
ayans déja eloigné ce lieu de beaucoup, nous
tendimes deus hommes, qui couroyẽt aprés no
disans que nous retournissions, & qu'ils auoy
eu congé de nous donner l'entree: mais nous n
voulumes rien faire. La campagne & l'as
de l'Eglise est fort belle, pour-autant que
l'entour d'icelle, enuiron de douze à quinze m
le, est ensementé, sans qu'on y puisse trouuer
pied de terre, qui ne soit cultiué & plein de t
Fruits tous lés mois. *tes sortes de semences, fors de Millet auec ce q*
y seme, & se recueillent lés fruits à chacun m
de l'annee: car il y en à toujours de meurs &
herbe. A coté de cette Eglise s'ecoule vn
fleuue, sans étre ombragé d'aucun arbre, q
soit: & se sert on de l'eau d'iceluy pour arro
la campagne, ou tombent encores plusieurs
taines, qui prouiennent d'aucunes proch
montagnes, & là sont plusieurs vilages, & m
Eglises populaires jointes aus Royales. *sons separees l'vne de l'autre, auec lés Eg*
Car là ou est l'Eglise du Roy, là doyuent sem
blement étre lés Eglises du populaire.

¶ Passage par treslongue & large plaine
cedant la veuë. Amplification dés R
aumes de Préte-Ian par conquestes, &
la fondation, & dotation de l'E
Machan Celacen. CHAP. LXI

APRE'S que nous eumes traversé cés montagnes, nous vimmes à entrer sur d'autres plus grandes, mais non pas tant ensementees: pour-au-t qu'elles sont pleines de Marecages, de pâtis, le legumes ou lon prend l'eau pour arrouser: à vont au pâturage de grans troupeaus de bre & vaches sans nombre. Nous cheminames cés païs enuiron trente & sis milies, vers le ant: si qu'il nous sembloit aller par vne mer, use que n'eussions peu veoir aucunes mon-nes en cette plaine, là ou vne Eglise de saint rge nous fut montree, ou est enseuely l'ayeul Préte-Ian qui rène à present: & là nous fut que lés Roys precedens venans dés Royaumes arnagas, & Tigremahom, d'ou ils prindrent commencement, étendirent lés limites de s Signeuries, par cés terres dés Maures & tils: commençans au Royaume de Tigray, à celuy d'Angote, & de là à celuy d'Ama-n ant lequel on trouue celuy de Xoa, ou sont régrandes fosses, là ou ils residerent longue-t, faisans eriger Eglises & maisons, qu'ils yent de grans reuenus: telement qu'il ne roune vn pouce de terre, qui ne soit dés appar nces d'icelles. Entre lés autres Nahu pere Préte-Ian, qui rène à present, jetta lés fon-ens de l'Eglise Machan celacen, qui fut para-ee & donée par son fis Ce Royaume ne porte

 plus



Amara tafila Roy de Amara

Xoa tafila Roy de Xoa.

plus nom de Signeurie, comme il ſouloit, lors q on le nommoit Amara tafila, comme ſembla ment Xoa tafila: & lors que lés os de Nabu rent tranſportés dedans cette Egliſe, ou nous tres Portugalois fumes preſens, le Préte-Ian ua de confirmer lés donations, faites de toute Signeurie à l'Egliſe, en laquele Signeurie on trouue pas vn ſeul Monaſtere, ſinon beau d'Egliſes: dont lés Chanoines & Prétres d'ice auec ceus dés autres cy deſus nommées & ſp fiées, faut qu'ils ſeruent le Préte-Ian en to qu'il luy plait, ſinon à la guerre. En ce pa juſtice s'étend indiferemment auſsi bien ſu Chanoines, Prétres, & Religieus, comme ſu ſeculiers: telement, que ſi le Moyne, qui nous ſoit compaignie n'étoit obey, quant et quant commandoit, qu'on eût à porter notre bagag faiſoit battre lés Moynes, & Prétres, auſsi que lés autres Seculiers.

Inſtice égale aus Eccleſiaſtiques & ſeculiers.

Le dernier jour de tembre nous paruimmes à vne petite ville, nous trouuames vne Egliſe de notre Dame en ce lieu, du coté de Leuant, commence apres & pierreuſes montagnes, auec aucunes profondes valees qui ſemblent penetrer juſ aus abimes, & centre de la terre: choſe quaſ croiable, à qui n'en auroit eu la veüe. Et ainſi que la montagne en laquele demeuren enfans dés Préte-Ians eſt taillee du haut en ſemblablement celles cy deſcendent à bas, ta

rande largeur quelque fois de douze à quinze
le, & en d'autres endrois, viennent en étroiſ-
ant juſques à neuf: & dit on qu'elles ſe jettent
ques ſur le Nil, lequel eſt bien loin de ce lieu:
bien que ce ne ſoit choſe certaine, mais je ſçay
qu'elles arriuent juſques aus terres dés Mau
là ou elles ne ſont ſi ápres & ſauuages: qui lés
l habitables en leur creus, & profondité, ou il
oune dés lieus cultiués, & peuplés de grans
ges velus depuis l'eſtomach en ſus, comme
ons.

Singes velus comme Lyõs.

D'aucuns dificiles & forts paſſages à l'en ree du Royaume Xoa. CHAP. LXV.

LE premier jour d'Octobre, l'an mil cinq cens & vingt, nous cheminames toujours ſelon l'oree de cés valees, trouuans vne infinite d'etangs Fontaines, par l'eſpace de douze milles: puis mes loger en vn lieu, ou nous deuions trauer-
és fondrieres. Le jour enſuyuant, nous n'eu-
pas plus tôt cheminé enuiron deus milles, que
s paruimmes à aucunes portes, ſus vne Roche
ee, qui diuiſoit deus valees, vne a dextre, &
tre à ſenétre: & y auoit vn tel détroit auprés
és portes, que à peine eût peu paſſer vn char
le chemin, que donnoit la montagne, lequel
nin vient à s'étreßir, là ou lés portes ſe ſerrent
valee à autre: puis au ſortir de la porte, on

descend de la hauteur d'vne lance, par vn che-
étroit, et releué au milieu, tellemẽt qu'on n'y p
Passage ny marchant ny cheuauchable. *marcher à pied, ny a cheual, tant il est royde &*
pre: de sorte qu'il le faut passer à quatre pied
connoit on qu'il à esté fait artificiellement, p
maintenir le passage en plus grande seureté.
quand on est à la fin de ce detroit, il faut chem
vn long tãs par vn autre chemin, releué à do
ne par le milieu, de la hauteur de six paumes se
rãt d'vn coté et d'autre deus terribles profond
au moyẽ dequoy j'eusse affermé (si ie n'y eusse
passer noz gens auec lés mulés) qu'vn Cheua
eût peu trouuer passage. Ainsi nous auentur
premierement noz Mules à ce hazard (lés te
déja pour perduës) à fin que nous peußions p
auec plus grande seureté. Ce méchant chemin
tinue la longueur d'vne portee d'arbalète, &
pelle le lieu, Aquisagi: auquel endroit il
Aquisagi la mort aus Anes. *payer le Dace & y auõs passé depuis par plus*
fois, trouuans toujours aucun accidẽt suruenu
la mort de quelque béte. Outre ce pas, l'on tr
encores enuirõ sis milles d'âpre chemin, & to
erreus: toujours en descendãt, au milieu du
à vne cauerne cauee dedãs vn roc en laquele
le ordinairemẽt de l'eau qui fait aucuns ego
long de la pierre en diuerses sortes, & mani
Au bout de ce chemin nous trouuames vn g
fleuue, appellé Anachete, que lon dit étre ple
poisson: & de là suyuans notre voyage, nous

te,

es par l'espace de trois milles durãt, au bout dê
ls nous paruimmes à vne petite porte, dõt plus
re on vient à trouuer vn autre plus grãd fleu-
u lon voit encores d'autres portes, ne seruans
en: et la viennent loger tous ceus qui passent
osses & valees profondes: pour-autant qu'on
eut faire en vn jour ce chemin, qui est d'vn
t à autre: & en ce lieu veimes notre Moyne
r enuers vn Xuum de la plus grand cruauté,
l eût été poßible d'exercer à l'endroit d'vn
ure: & fut incité à ce faire, à cause, que le Xu
n'auoit pas enuoyé gens si tôt qu'on eût bien
lu, pour porter notre bagage. Au moyen
quoy il luy feit ruiner aucunes pieces de terres,
étoyent semees de feues, déqueles on se nour-
par toutes cés valees, à cause que le terroir ne
luit autre chose aus habitans d'icelles, sinon
lques Millets. Et pour-autant que nous ne
uions pas bon ce qu'il en faisoit, il nous feit
ontrer, que c'étoit la justice du païs, laquelle
cutant assez à la rigueur, il faisoit aucune fois
e ceus, qui portoyent noz hardes, & aprés lés
ir bien fait estriller, leur enleuoit leurs mules
be, & toiles: disant qu'on deuoit ainsi trai-
ceus qui ne faisoyent leur deuoir à seruir, com
ils y étoyent tenus. Le quatriéme d'Octobre,
s trouuames encores de cés mauuais chemins,
eimes tant, que nous arriuames sus vn fleuue,
rés duquel nous reposames: & est fort beau

Cruauté de moyne vers le Capitaine, & le peuple.

&

Gemma fleuue.

& grand nommé Gemma, abondant en poiss... comme disent lés Paisans, puis s'assembler... deus fleuues, pour aller trouuer le Nil, & t... bent dedans. Nous décendimes de cette mo... gne par l'espace de sis milles, au pié de laq... nous trouuames d'autres portes, là ou il nou... lut semblablement payer le peager: & alla... dormir plus outre, sus vne montagne ou lo... voyoit fosse, ny autre chose, sinon la belle ple... toute égale & vnie. Dés premieres portes ... ques à cettes cy, y peut auoir enuiron qu... milles de chemin: & là se diuisent le Roya... d'Amana & Xoa: & y auoit dés portes no... mées Badabassa: & y voit on vn nombre in... d'oiseaus dédans cés ápres & raboteuses val...

Badabassa terre neu1e.

¶ Comment le Préte-Ian ala visiter le se... chre de Gianes Ichee au monastere de... libranos: et de l'election dvn autre Ic... qui auoit été Maure. CHAP. LX...



V cinquième d'Octobre nous... primmes noz erres, cheminans, ... campagnes, qui n'étoyent pas ... distantes de cés rocs, & profon... valees, tant que la nuict nous contraignit à ... meurer auprés d'vn Monastere, qui s'appelle ... libranos, duquel je vous vueil reciter, ce que ... trois fois je vey faire au Préte-Ian dedans icel...

Bilibranos monastere.

premiere donques fut, quand il s'y achemina, [...] aßister à l'office funebre, ou anniuersaire [...] grand Prelat & chef d'iceluy Monastre, [...]étoit decedé: & se nommoit Gianes, homme [...]esbonnes mœurs & sainte vie: estant illustré [...]itre d'Ichee, qui est la plus grande Prelature [...]ute l'Ethiopie, excepté l'Abuna Marc. La [...]nde fois, il s'y trasporta pour faire l'election [...] autre Ichee, à laquelle dignité succeda vn [...]mé Iacob, personne sainte & deuote, qui au[...]uant auoit été Maure, auec lequel nous eu[...] grande familiarité. Au moyen de-quoy, [...] autres choses, il nous raconta, que vne [...]t, il luy fut reuelé, qu'il ne suyuoit pas la droi[...]oye: dont il luy conuenoit aller chercher l'A[...] Marc: qui le receut bien gratieusement, le [...]isant, & l'instruisant en la Foy Chrétienne, [...]nt diligemment, & auec non moindre affe[...], que s'il eût été son propre fis. Ichee en lan[...] de Tygray, & duquel on vse au Royaume [...]arnagas, & de Tigremahom, signifie Abba [...]voyoit par cette campagne, ou nous étions [...]uelle on nomme Huaguida) quelques petites [...]onnettes, quasi souterraines, auec leurs cours, [...]eles lon tenoit le bestail, à cause dés grans [...]s qui souffloyent en cés parties là, ou nous [...]uames lés habitans mal habillés: mais nour[...]ns vn si grand nombre de Mules, Vaches, & [...]s de Iumens, qu'il est impoßible de plus,

auec

Ichée, grande Prelature d'Ethiopie.

Ichée Abba.

Huaguida cāpagne de pâturage.

auec dés poulailles, semblables aus notres d'E
gne, en grande quantité étans icelles maison
milieu dés champs ensementés d'Orges, lés
beaus, que nous eußions encores veu au p
uant: & auec cela, vn nombre infiny d'oys
de diuerses sortes, comme grues, Pyes sauu
Canars, & beaucoup d'autres à nous incon
& on voyoit tout ce tenement couuert de l
mages, qui se forment de diuerses fontaine
queles s'écoulent par la campagne.

¶Regions fieureuses, auec les remedes c tre lés maladies. Descouure dés te de Préte-Ian. CHAP. LX



AR vn Lundy neufiéme d'O
bre, nous departimes, & chem
mes par campagnes, semblab
celles que nous auions passees,
en páïs, qu'en abondance d'Orges & all
Regiõ de Anda. *loger en vne terre, appellee Anda: là ou*
mangeames du pain d'Orge trémal accoutré:
le jour ensuyuant, trauersames telles autres c
pagnes, parmy léquelles nous dormimes,
prés d'aucuns petits villages. Le Mercredy
suyuant, nous commençames à entrer dan
milleur païs, tout ensementé d'Orges, &
mens: dont lés vns étoyent mœurs, lés autres
sonnés, & lés autres sembloyent étre seme

...a. Cette terre s'appelle Tahagun, & est fort
...plee d'habitations, & abondante en toutes
...es d'animaus, comme cheuaus, mules bœufs, Terre de Tahagun
...rebis. Lés habitans de ce païs sont fort sub-
...s à étre vexés de grans excés de fieures, con- Païs fieureus.
...équeles ils n'vsent d'autres remedes (comme
...us fut dit) sinon qu'ils attendent jusques à
...ue la nature leur ayde: & si aucun vient à Remede cõtre fieures.
...r quelque douleur de téte, on le saigne en la
... & s'il pleint lés épaules, l'estomach, ou lés
..., on luy applique le feu, comme l'on fait
...Cheuaus: mais contre lés fieures ils n'y sça-
... aucun secours ny remede. Le Mercredy
... commençames à voir de loin (non sans
... de alegresse) le camp, & lés pauillons de
...e-Ian: & étoyent en si grand nombre, que
...mpagne en sembloit étre toute couuerte: puis
... logeames jusques au lendemain, que nous
...ploitames pas grand chemin: & le vendre-
...samedy, & dimenche reposames en vn pe-
...eu, ou étoit vne Eglise de nouueau erigee,
...on encore peinte (car c'et la cotume de par
..., de reuetir le dedans dés Eglises de peintu-
... mais non pas douurages fort exquis) & Auriata lés Apôtres.
...elle cette cy, Auriata: laquele on disoit étre
...oy. Et delà jusques aus tentes pouuoit
... enuiron trois milles: & de ce lieu jusques
...glise, vn & demy: auprés de laquelle étoit
... Abuna marc, qui est le grand Patriarche.

Du-

Durant cés trois jours que nous y sejourna
trois mariniers nous y vindrent trouuer, lé
s'en étoyent fuys, lors que nous laissames l'a
au port de Maczua: & y auoit déja vn mois
étoyent arriués à la cour. Mais leur venu
pleut merueilleusement au religieus, qui
conduisoit, disant que ce n'étoit la coutum
païs, que lés étrangers à leur arriuée tinssent
pos à personne, jusques à ce qu'ils eussent été
sentés au Roy: & ainsi faché, & mal content
retourna en sa tente, & fut ce jour méme
ler à l'Abuna marc, de la part duquel il nous
Present fait par le Patriarche. *senta vn panier de raisins secs, & vn gran*
ril plein de fort bon vin de vigne. Le Di
che ensuiuant, l'vn dés mariniers retourna
nous: mais l'Ambassadeur l'auertit qu'il
aler seurement parler au moine, & luy dit
ne venoit pour brasser aucun mal, mais s
ment pour lamitié grande qu'il auoit auec n
Neanmoins, le moine ne l'eut pas plus tôt a
ceu, qu'il le feit saisir incontinent & reten
qu'a l'heure méme & sus la chaude, il luy v
Violence de moine *lut faire mettre lés fers aus piés, n'eut été l'A*
bassadeur & nous autres, qui violemmen
arrachames dés mains, auec rudes parolles.

¶ Comment on nous bailla en garde
grand Signeur: & d'vne tente qui n
fut enuoyee par le Préte-Ian.

CHAPITRE LXVIII.

E Ieudy seizième d'Octobre, nous deplaçames, faisant conte d'arriuer ce jour méme à la cour, là ou ètoit le pauillon du Roy: car on nous auoit oger à trois mille loin, & sembloit qu'on y deût conduire dés le jour passé. Demeu-ainsi sous cette esperance, vn grand Signeur vint aborder, le titre duquel étoit Adru-& nous dît comme Préte-Ian ayant été auer notre arriuee, l'auoit enuoyé pour nous pren sa charge, & nous distribuer noz necessi-u moyen dequoy il voulut que nous le sui-ns, ce que nous feimes, pensans qu'il nous nener à la cour, mais il nous feit tourner en arriere, plus de trois milles: disant que nssions facherie de rien, car Préte Ian vien-de bref en cette part, ou il nous menoit: nous trouuames veritable. Et sus cés aites, veimes au deuant sis ou set hommes, uchans de fort beaus cheuaus, écarmou-, & leur donnans carriere, tous à visage t: si que l'vn ne se connoissoit d'auec l'au-ans suyuis de plusieurs autres sus mules. oyen dequoy nous commençames à presu-ue cette cheuauchee n'auoit été ordonnee utre chose, sinon par l'enuie que Préte-Ian eu de nous veoir: puis fumes conduis der-

Adrugaz grãd Maitre d'hotel.

Cheuauchee braue et couuerte.

riere certaines collines, là ou ce gentil-hom feit drecer vne tente pour soy, ou il logea, or- nant qu'on nous en feit tendre vne autre au de la sienne, la ou il nous feit acommoder de ce que nous auions besoin, trésabondammen veimes loger Préte-Ian duquel nous n'étion fort eloignés: puis s'en vint le religieus ra auprés de nous. Le Mercredy à bonne heu nous aporta vne autre bonne tente, grande, de, & blanche: qui nous étoit enuoyee de la du Prete-Ian: nous disant, qu'autre que luy pouuoit drecer vne telle, sinon pour lés Eg Et ainsi demeurames, jusques au Vendredy, sauoir comment il nous failloit gouuerner: bien que lés viures ne nous manquerent en que ce fut. Mais cependant, le gentil-hom qui nous auoit en garde, & le religieus, auertirent de prendre soigneusement garde eussions l'œil à toutes heures arrêté sus noz b gnes, par ce qu'en ce païs là se trouuoyent sieurs larrons, chose dont nous fumes auerti lés Franques mémes, à sauoir lés blans qui éto là, disans qu'il y auoit dés Capitaines, & a qui étoyent comme Daciers de larrons léquel doyent tribut au Préte-Ian dés larrecins q faisoyent.

Tentes blanches apparte nantes au seul Préte-Ian, et à l'Eglise

Tribut dés larrechins.

¶Comment l'Ambassadeur, et nous fu mandés a la cour par le Préte-Ian: de dre qui fut tenue & de létat dudit Si

CHAPITRE LXIX.

E Vendredy, vingtiéme d'Octobre,
à heure de tierce, le religieus vint
fort batiuement, diſant que le Pré
te-Ian nous enuoyoit appeller: dont
baſſadeur ordonna que tout ce que le grand
aine enuoyoit fût chargé, & que nous nous
ons en ordre: ceque nous feimes, le mieus &
propement qu'il nous fut poſsible, & vin-
pluſieurs pour nous acompagner tant à pié,
heual, auec léquels nous cheuauchames en
ãce, juſques à la porte, que nous veimes au
d'vne infinité de pauillons & tentes cõme
été quelque cité: & celle de Préte-Ian tou
che tenduë en vne belle campagne ſelon la
re accoutumee. Et au deuant d'icelle en y a- Tente de
ne fort grãde, & rouge, laquele on dit ne ſe Préte-Iã
amais tenduë ſinon au jour dés grandes fê-
bien quãd ſa majeſté veut donner quelque
ce d'importãce. A l'obiet d'icelle, on auoit
eus rãcs d'arcs, reuetus de dras de ſoye blan
rouge: à ſauoir vn arc couuert de blanc, & Atez fatiz.
de rouge: & n'étoyent pas proprement cou
ais entortillés de dras, comme on feroit d'-
de etroite à l'entour d'vn baton ſus lequel
e vne crois & ainſi étoyent parés cés arcs,
uoyent étre juſques au nõbre de vint d'vn
nt la hauteur & largeur étoit comme celle
d'vn petit cloitre: étant lés deus ordres



distans l'vn de l'autre, â vn jet de pierre. L
voyoit vne infinité de peuple, dont je pense
le nombre pouuoit arriuer jusque à quar
milles personnes, en si bonne ordonnance d'vn
té & d'autre, qu'on ne lés eut veu mouuoi
sorte que ce fût: dont lés plus richement vetu
en meilleur equipage, se trouuoyent plus ac
dés arcs: entre léquels y auoit quelques chano
& autres gens d'Eglise fort venerables, por
de grans capuchons en téte, non comme m
mais auec quelques pointes de drap de soye
cime, peinte de couleurs. Ceus cy étoyent e
acompagnés d'autres fort bien vetus: au de
déquels étoyent quatre cheuaus, deus d'vn
& autant de l'autre, sellés et caparaçonnés
richement, & parés de draps dor, qui bat
jusques en terre: mais les armes, qui étoyent
uertes au desous, ne s'aperceuoyent aucune
toutefois on leur voyoit sus la téte dés chan
qui passoyent lés oreilles, & decendoyent ju
sus lés mors, auec de grans & diuers pana
Puis au desous de cés quatre en y auoit plu
autres beaus harnachés, & couuërs de so
velous, si bien choisis & ordonnés, que la t
l'vn ne surpassoit celle de l'autre: demeuran
mes en leur place, comme s'ils eussent été e
donnance, ainsi que lés hommes. Au de
de cés cheuaus étoyent aucuns personnages
neur, qui n'étoyent vetus sinon de la cœ

Belle parade d'hõmes et cheuaus.

bas, de draps de cotton fort blans, & deliés.
reste du peuple étant ha billé assez grossement,
voyoit entre ceus cy & lés autres. C'est la Huissiers à fouëts.
tume, que deuant lés Roys & grans Signeurs,
peuuent commander, quelques hommes voy-
portans vn baton, au bout duquel pend vne
gue couroye, faisans vn grand bruit, pour com
nder à la multitude de se retirer: & en y eut
cent de ceus cy, lésquels nous vindrent ren-
rer étans tous vétus de petites chemises de
& jetoyent de si grans crys, qu'ils ne laissoy-
ouyr personne: tellement que chacun étoit
raint de faire large. Lés gens de cheual &
toient sus mules à nous acompagner meirent
terre de bien loin, mais nous autres chemina
encore vn long tans sans démonter, jusques
que nous fumes paruenus aupres de la tente
à vn trait d'arbaléte, là ou ceus qui nous
uisoyent, commencerent à faire lés reueren-
solẽnités acoutumées: en quoy nous lés imi
s, pour-autant que nous auions au para-
été auertis de ce faire, qui étoit d'abaisser
in droite jusques en terre. Nous rencon- Maniere de reuerence à l'Ethiopique.
s encore bien soissante hommes, qui étoy-
omme nous pourrions dire huissiers, qui ve-
t droit à nous à demy courans, à cause que
ur coutume de troter ainsi, alans faire tous
ndemens du Préte-Ian, ou réponces d'ice-
Ils étoyent vétus de chemises blanches, &

de draps de ſoye, q'uils portoyeut ſus leurs ép
les, lés laiſſans trainer juſques en terre : &
uoyent dés peaus de couleur rouſſe, ou tannee,
peluës, qu'ils diſoyent étre de Lyons, ſus léqu
ils portoyent dés chaines dor, mal elabourees
lourde façon, auec dés pierres enchaſſées dans
les, & autres joyaus autour du col: puis auo
dés ceintures de ſoye de diuerſes couleurs, de
largeur & forme que ſont lés ſangles de ch
ſinon qu'elles auoyent lés houpes qui pend
juſques en terre, tant d'vn coté que d'autr
en tel equipage nous acompagnerent juſqu
premier ordre dés arcs, la ou ils s'arrete
Mais auant que d'y étre paruenus, nous a
trouué au chemin par ou nous deuions p
quatre Lyons, enchainés. Et lés ayans p
au milieu du camp à l'ombre dés premiers
étoyent plantés quatre honnorables homme
nombre déquels étoit l'vn dés deus plus g
Signeurs de la cour du Préte-Ian, qui s'ap
Betudete, étant leur ofice de marcher en ca
gne aus deus ailes de la cour, à droite & à ſen
particulierement : dont l'vn qui doit étre à
droite, étoit detenu (comme lon diſoit) en
guerre contre lés Maures: et l'autre, que nou
uames, étoit celuy, qui cotoyoit la cour
flanq ſeneſtre. Lés autres trois étoyent
perſonnages, vers léquels paruenus, nou
meurames vn long tans ſans parler lés vn

Habits étranges.

Betudete grād Capitaine.

res tant d'vn coté que d'autre : & ce pen-
t arriua vn ancien Prétre, qui se disoit étre,
ent & confesseur du Préte-Ian, étant vetu Barnusse
ne cape blanche, en maniere de barnusse auec vne sorte
grand capuchon de soye : & se nommoit, par de habillement
titre Cabeata, qui est la seconde personne dõt vsent
és Royaumes: qui sortoit de la tente de Préte- lés Africans qui
, dou nous étions encore bien loin. Et au de- est faite
t d'iceluy s'acheminerent lés trois, de quatre en ma-
nous acompagnoyent, laissans le Betudete niere d'ũ
: nous, qui s'auança deus ou trois pas au deuãt gaban
e joingnãt auec eus vindrent tous cinq à nous. Prouézal.
u'ayans fait, le Cabeata s'adreça à l'Ambas-
ur, luy demandant d'ou il venoit, & ce qu'il
choit. A quoy l'Ambassadeur feit réponse
l venoit dés parties de l'Inde pour porter vne
assade au Préte-Ian de la part du grand Ca
me & Gouuerneur dés Indes pour le Roy
ortugal. Laquele chose par le Cabeata en-
ue, il feit retour au Préte-Ian, deuers lequel
ourna, & ala par trois fois, auec lés mémes
andes & réponces, telles que l'Ambassa-
continua toujours, & a la quatriéme, le
eata luy feit dire qu'il declarât ce qu'il auoit
arge, & qu'il en porteroit la parole au Pré-
an. L'Ambassadeur répondit qu'il bai-
auec toute sa compaignie, lés mains de son
llence: rendans vne infinité de graces au Si-
r Dieu, de ce que sés sains desirs étoyent acom

 plis,

plis, voyant Chretiens communs auec Chreti[...] dont il demeuroit merueilleusement satisfai[...] content, d'auoir donné cõmencement à vne c[...] tant loüable & de si grand recommendation. [...] Cabeata s'en retourna auec cette réponse et re[...] aussi tôt, étans à toutes lés fois conduit & ram[...] par cés quatre que j'ay dit cy dessus: puis é[...] paruenu jusques à nous, dit que le Préte-[...] nous receuoit pour lés trébien venus, &[...] nous en retournissions reposer. En cette prem[...] re audience on ne tint autre propos, & ne [...] l'Ambassadeur auoir la veuë de sa majesté. [...]

Presens du grand Capitaine, à la majesté de Préte-Ian.

dés cette heure là il consina piece par piece [...] ce que le grand Capitaine enuoyoit presenter [...] hautesse, auec quatre sacs de poyure de surc[...] que nous auions aportés pour faire notre depe[...] toutes léquelles choses furent incontinent po[...] en la tente du Préte-Ian: dou elles furent [...] âpres raportees aus arcs ou nous étions, sus lé[...] furent étendus lés draps de satin, que nous [...] mes entre leurs mains, & semblablement t[...] lés autres choses qui furent exposees à la [...] d'vn chacun: & à lors silence fut imposee, q[...] vn (lequel est appellé la grande Iustice a[...] cour) parla hautement, declarant piece par [...] lés presens que le grand Capitaine enuoyoit [...] Préte-Ian: & que graces fussent rendues à [...] de ce que par sa bonté infinie il auoit permis [...] toute la Chretienté fût vnie: & lors fut fai[...]

,que ceus auquels cette chose ne fût agreable ...ntrassent en aparence sine de douleur, autre...nt, que chacun donnât à connoître le plaisir ...on en deuoit receuoir. Alors toute l'aßi...ce jeta vn haut cry, en loüant le Signeur : ce ... dura longuement. Puis nous fumes expe..., & menés loger à vn grand trait d'arbaléte ... dés tentes du Préte-Ian, là ou êtoit drecée ... qu'il nous auoit fait presenter, en laquele ...t demeuré tout le reste de noz hardes.

Gratulation vniuerfelle.

...)u larcin qui nous fut fait au remue...nent de notre bagage: & dés victuailles ...ue nous enuoya le Préte-Ian.

CHAPITRE. LXX.



V remuer de nôtre bagage, nous eumes l'experience de l'auertissement que nous auiõs eu de nous garder dés larrons. Car en chemin enleuerent, ...force, à l'vn de noz seruiters quatre bacins de ...re, quatre ecuelles de porceline auec quelques ...res menues vtensiles de cuisine. Et pour-autãt ... le valet se voulut defendre & resister à leur ...rt ilz le blesserent fort dangereusement en la ...be. Mais l'Ambassadeur n'y peut autrement ...edier, sinon de faire pancer la playe de cetuy-...car depuis on ne peut onques recouurer au...e dés besongnes volees. Incontinent que



nous fumes arriuez au logis, le Préte-Ian n

Munitiõ de viures fournie au Portugalois.

enuoya trois cens grans peins blans de from auec plusieurs barrils de vin de miel, & bœufs: & nous dirent ceus qui auoyent ap toutes cés choses, qu'iceluy Signeur auoit ord né, qu'on nous deliurât cinquante beufs, & tant de barrils de vin. Le samedy ensuiuant, fut le vingt & vnième du moys, sa majestê n enuoya du pain & du vin en grande abonda auec plusieurs sortes de viandes, fort bien ap tees, & le semblable fut encore fait le dimen auquel, entre tant & diuers seruices, on n aporta vne genisse toute entiere dans vn p si bien acoutree auec epiceries, & fruis dont étoit farcie, que nous ne pouuions rassasier manger.

Bruit calomnieus semé sur lés Portugalois.

Mais le lundy ensuiuant, vn br se leua & courut par toute la cour, que n auions retenus plusieurs sacs de poyure, léq étoyent enuoyés par le grand Capitaine au P te-Ian: ce qui étoit tout au contraire de la ver Et pour autant que c'est la marchandise de to l'Ethiopie la plus requise, & de-quoy on fai plus de conte, le religieus, auec vne cautelle rusé, pour nous sonder s'en vint à nous

Ruse monacale.

sant, si l'Ambassadeur vouloit deliurer tou poyure que nous auions au Préte-Ian, qu'il n defrayeroit & feroit lés dépens, tãdis que nous journerions en sa cour, voyre & à notre retou ques à Maczua: et depuis qu'il eut vsé de tels

sá l'Ambassadeur,on cessa de nous enuoyer l'or
aire acoutumé, sans que nous ouyßions plus
ler dés cinquante vaches, encore moins dés
rils de vin: auec ce qu'il auoit été defendu á
s lés Franques de la cour,de nous tenir propos,
orte que ce fût & nous fut enjoint de ne sor-
de noz tentes,d'autant que (comme il nous fut
)la coutume étoit telle, que tous lés étrangers
arriuoyent en cour,ne deuoyent parler á per-
ne,jusques á tāt que le Roy lés eût ouys: et par
e occasion, ils tenoyent vn Portugalois d'Al-
ne prisonnier auec vn Franque pour nous é-
venu parler sus le chemin: leur metant sus,
ils nous venoyent dire lés afaires, ou secrets
a cour. Mais le Portugalois trouua moyen par
e nuit de s'en fuir auec lés fers, d'entre lés
ins d'vn Eunuque, auquel il auoit été baillé
garde,et s'en vint á garant dans notre tente,ou
le vint cercher,incontinent que le matin fut
nu: toutefois l'Ambassadeur ne le voulut ja-
is liurer entre lés mains de ceus qui le vouloy-
auoir: & sus l'heure méme enuoya le facteur
c l'interprete, parler au Betudete de sa part,
luy demander par qu'ele occasion il faisoit
si inhumainement enferrer lés Portugalois,
ers léquels il permettoit encore aus eunuques
nes, vser d'vn si mauuais traitement.

Portugalois enferré.

Alors le Betudete, renuersant propos luy de-
nda qui nous auoit fait venir en ces païs: &
que



que Mathieu n'auoit eu aucune commißion
aueu du Prete-Ian de se transporter en Pou
gal, encore moins de la royne Helene: & si cét
ue auoit mis lés fers aus piés du Portugalois, q
vsassent de reuenche en son endroit par vn m
moyen: car (dit il) telle est la justice du païs.

¶ Comment le Prete-Ian changea de auec sa cour: dés propos insidieus du ne enuers l'Ambassadeur, & de ce qu auint. CHAP. LX



E mardy vint & quatriéme d'o
bre, sus l'heure que nous étions, at
dans quelqu'vn qui nous vint
peller pour aler vers le Préte-I
iceluy Signeur delogea auec toute sa cour: reto
nant d'ou il étoit venu, qui étoit à sis mille d
lieu: & ce pendant, le religieus vint en notre
te, dire si nous voulions aler ou étoit le Roy
nous achetaßions dés mules pour porter noz b
des remontrant à l'Ambassadeur qu'il pou
vẽdre, acheter, & trafiquer, ainsi que bon luy
bleroit: mais il luy feit réponce que nous n'eti
venus comme marchans, encore moins pour
mener quelque train de marchandise, ains se
ment pour tacher à faire chose qui fût agreab
Dieu, et seruice au Rois, vnissans Chretiens a
Chretiens. Or ce moine rusé auoit controuué

les, pour ſauoir & tirer de nous, qu'el ètoit
e vouloir. Le Ieudy d'aprés l'Ambaſſadeur
uoya auec Ian gonſalue interprete à la cour,
parler au Cabeata, ou Betudete: auquel je fey
ndre comme le moine auoit dit à l'Ambaſſa-
qu'on luy donnoit pouuoir de librement ven
& acheter: déqueles paroles il s'émeruilloit
idement: car ſes pere & mere, ny aucun de
yeuls n'auoit jamais exercé tel ètat: ce qu'il
loit qu'on entendît ſemblablement de tous lès
ils-hommes qui ètoyent venus en ſa compa
, léquels, ayans èté nourris en la cour du Roy
Portugal, ètoyent employés à honnorables ofi-
ou le ſeruoyent vaillamment en guerre, &
à demener le train de marchandiſe. Dauan-
, que ce religieus luy auoit encore fait enten-
que voulant deliurer tout le poyure que
auions, ſa grandeur ordonneroit que lès
ns nous fuſſent defrayés, tandis que nous
rnerions en ſa cour, & au retour juſques
Macçua, a quoy il répondoit, la coutume
Portugalois, n'ètre telle, que de viure aus de-
dés laboureurs & pauures gens ains de payer
dépence de leur or & argent. Mais pour-
int qu'il ne court aucune eſpece de monnoye
és païs, le grand Capitaine, outre la grande
me dor & d'argent, luy auoit donné vne gran
uantité de poyure, & de dras, pour payer ce
nous dependrions: & que dudit il en auoit ia
deli-

deliuré quatre ſacs au Prete-Ian, reſeruant le r
ſte pour ſentretemir. Outre ce que le religieus l
auoit dit, qu'il achetât des mules s'il auoit en
de ſuyure la cour, a fin de faire porter ſes beſo
gnes: pour à quoy répondre, il faiſoit entendr
ſon excellence, qu'il n'auoit que faire de boug
dou il étoit, encore moindre beſoing d'acheter
mules pour porter ſes hardes, ſinon quand il vi
droit à departir. Cés choſes ainſi particulier
ment remontrees au Betudete, il demanda inco
tinent ſi nous n'auions pas receu dis mulles q
le Préte-Ian nous auoit ordonné deliurer
quoy repondimmes que ne lés auions veuës m
bien que le moine nous en auoit donné trois to
tes foulées, & recrues par lés chemins, pour mo
ter trois de noz gens: léquels étoyent demeuré
pié. Au reſte, il ne voulut donner autre répo
ce, mais va commencer à entamer dés choſes q
ne faiſoient rien à propos: demandant ſi le R
de Portugal étoit marié: combien il auoit de fe
mes, & qu'el nombre de places & fortereſſes
pouuoit tenir, & ocuper aus Indes: nous faiſa
pluſieurs autres demandes impertinentes,
ſans venir à la concluſion. De là a peu d'heur
nous luy retournames dire, de la part de l'Am
baſſadeur, qu'il nous feit entendre ſi le Préte-I
étoit deliberé d'ouyr ſon Ambaſſade: car il au
arreté de ne la declairer à autre: & ſi ſa maje
la vouloit par écrit qu'il luy enuoyeroit: à qu

Subterfuge de propos.

pondit de temporiser, & qu'il nous feroit r répource de bref. Et ainsi feimes retour, sans rminer autre chose ayant été jusques alors de-u aus Franques de nous tenir aucun propos, le venir en nos tentes: combien qu'ils s'y portassent quelque fois, mais si secrettement, ne venoit à la connoissance de personne, si-de nous. Ce que neanmoins se faisoit à gran-eine: car le religieus demeuroit continuel nt auec nous, comme pour garde ordinaire.

Secrete communication des Europeans.

és Franques qui sont on la cour de Pré-Ian: de leur premierre arriuee en ce païs du conseil qu'il nous baillerent de don notre poyure & autres marchandises Préte-Ian. CHAP. LXXII.

POVR-AVTANT que par plusieurs fois j'ay parlé de cés Franques, il ne m'a semblé impertinent de vous declairer par quelle auẽture ils fferent à la cour. Il est donc à entendre que s que le grand Capitaine & gouuerneur des, Lope Suares, vint surgir au port de zi-uec son armée, en laquelle j'étoy, nous y mes soissante Chretiens, éclaues au Turcs, oyent de diuerses nations, & sont ceus, dont s ay par cy deuant parlé, que nous trouua-'a cour, léques étoyent tousiours atendans

Chretiẽs d'Europe éclaues aus turcs

c'ét

c'ét heur que lés Portugalois arriuassent au p
de zidem, pour s'en venir auec nous : ce qu'ils
peurent faire, à cause que l'armee ne seut pren
terre. Mais de là a quinze jours, quinze d'en
eus, auec autant d'Abißins de la terre du Pre
Ian, qui semblablement étoyent detenus cap
trouuerent moyen de gaigner le haut dans d
brigantines, pensans de venir joindre notre fl
laquele ayant prins terre à l'Ile de Cameran
leur fut impoßible de la pouuoir aborder. D
ils furent contrains de venir prendre port à
de Maczua, qui est prochaine d'Ercoque, terr
Préte-Ian : la ou étans decendues, meiren
fons leurs deus vaisseaus, puis prindrent v
en la cour d'iceluy Signeur, ou nous troua
qu'on leur faisoit vn grand honneur, beau
plus qu'à nous autres, jusques à present.
Frãques *on leur auoit déja aßiné terres, possеßions, &*
hõnorée. *mes pour lés seruir & faire leurs dépens. Ce*
lés Franques, léquels j'ay cy desus mention
dont la plus grãde partie étoyent Geneuois:
trois Catalans: & vn de Sion, l'autre Biscai
l'autre Aleman: tous léquels vindrent depu
Portugal, auec nous autres, que ceus du paï
pellent Franques, & toutes lés autres blan
nations semblablement, comme Grecs, Sur
& Cairans sont par eus nommés Ghibetes.
dimenche vint & neufiéme d'Octobre,
d'iceus Franques nous vindrent trouuer, d

s étoyent venus vers nous, à fin de nous
tir dês propos, qu'ils auoyent ouy courir par
ır, touchant notre affaire : à sçauoir, que le
re, & tout ce que nous portions apartenoit
réte-Ian, auquel le grand Capitaine l'auoit
yé: & ne luy voulans donner, que nous per-
s sa grace entierement. Et pource nous re-
erent, qu'ils eussent trouué bon d'en faire pre
à sa majesté, ensemble, & de toutes lés autres
ənes. Car faisans autrement, nous ne pour-
iamais obtenir congé de faire depart : étant
ı coutume, de ne permettre le retour à tous
qui abordent en ces païs : & que tel étoit
uis, qu'ils nous auoyent bien voulu commu
r: sus lequel nous primmes conseil, si que
commun accord & consentement, nous ar- Auis donné aus Portugalois.
es de presenter lês quatre sacs de poiure, de
que nous auions, reseruans ce dernier là,
fournir aus frais de notre dépense. Auec
ls nous conseillerent de donner à sa gran-
quatre belles qu'esses, couuertes de cuir, que
uions: estimans que ce present luy pour-
tre fort aggreable, d'autant qu'il n'y en
le telles en ces païs. Le lundy ensuyuant,
éme d'Octobre, ces Franques nous vindrent
r, auec plusieurs Mules, & Seruiteurs pour
porter ce, que l'Ambassadeur auoit deliberé
yer à iceluy Signeur, qui étoit ce poiure,
és autres quesses seulement : pour laquele



chose conduire, nous fumes ordonnés le Secr
re, & moy: & außi que l'Ambassadeur
suyuroit sur le tard. Par ainsi nous mîm
chemin, sur lequel nous rencontrames vn m
ger, qui portoit la parole du Roy. Lequel in
tinent mît pied à terre, pour la nous don
entendre, & nous außi pour l'écouter: ca
la coutume du païs, qu'elle soit declaree, &
à pied. Cetuy-cy nous dit, que c'étoit le p
de son Signeur, que nous le vinßions tr
dedans son Pauillon: mais je luy dis, que l'
bassadeur ne pouuoit gueres sejourner aprés
& cependant, nous le priames bien fort de r
ner, pour nous donner quelque bon moyen
senter aucunes choses au Préte-Ian, ce qu'il
promit de faire: & pour-autant, que c'et
tume s'enquerir curieusement toujours de
on y porte, il s'enquit de nous, quele chose
auions vouloir de presenter à sa Majesté:
nous l'entretimmes, & contentames de pa
auec bonne intention, de ne luy donner a
chose. Ainsi ce Messager nous mena au d
d'vn grand circuit, enuironné de palis, là
voyoit vn merueilleus nombre de tentes dr
auec vne grande maison de terre, longue,
étage, & couuerte de paille, dedans laque
disoit, que le Prete-Ian venoit bien souue
sider: & pour lors y étoit, comme nous dît c
cy. A l'entree de ce parquet y auoit vne g

Parole du Préte-Iã. portee, doit étre declaree, & ouye à pied.

ultitude de gens, rangés en ordre, qui nous di-
t semblablement, que le Préte-Ian étoit là
dans. Au moyen dequoy nous demontames
n loin de ce clos, ainsi qu'on à accoutumé de
re, & leur feimes dire, que nous apportions au-
nes choses, léqueles nous voulions presenter à
grandeur. Ce que ayans entendu, vn il vieil-
d, entre autres, se vint adresser à nous, qui as-
maigrement, & auec vn visage plus tôt tri-
que autrement, nous demanda à quoy ilte-
t, que l'Ambassadeur n'étoit venu en notre
npagnie: pour autant (dimes nous) qu'il n'a-
t gens ny mules, qui luy portassent ses beson-
s: neanmoins qu'il s'en viendroit en bref, à cau
que lés Franques l'étoyent alé querir. Apres
, nous suppliames ce vieillard de nous en-
gner quelque moyen, par lequel nous peus-
s presenter à sa majesté ce poiure, & ces cof-
, que nous auions. Laquele chose il nous pro-
defaire y étant l'Ambassadeur: & dés cet-
eure là ordonna, que le lieu nous fût montré,
quel nous dresserions notre tente, ou pauil-
, pour quand l'Ambassadeur seroit arriué: qui
demeura pas beaucoup à se trouuer en ce lieu.

Comment on feit entendre a l'Ambassa-
ur que les principaus de la cour conseil-
ent au Préte-Iá qu'il ne le laissât retour-
r: & comment il ordõna de changer leur
nte & le fit venir parler a luy CHAP LXXIII



E jour méme nous fumes auertis, le Prete-Ian n'étoit au circuit, dedans lés Tentes: car il étoit en ques autres petites, qui se voioy de là au sommet d'vne certaine petite mon gnette, loin de ce lieu par l'espace d'vn mill demy: & ne peumes sçauoir, ny veoir autre ch A cause dequoy nous posames notre tente lieu, qui nous auoit été ordonné, qui n'étoit fort eloigné de ce circuit de palis, à coté droit ou lés Franques nous venoyent trouuer, nous dire, que les Principaus de la cour nou toyent contraires, auquels ce Religieus auoit en téte de persuader au Préte-Ian, qu'il ne laissât plus retourner en noz païs, ny sorti ses Royaumes: d'autant que (comme il leur a noit fausement à entendre) nous en detractio part nous. Ce que nous ferions beaucoup librement, & auec plus grand auantage, lors nous en serions vne fois sortis. Ioint aussi, qu coutume vouloit, que tous lés étrangers fus detenus en ce païs. Cés choses nous troubler & tindrent merueilleusement suspens, & d tant plus, quand ceus cy nous les confirmer auec ce que nous n'étions ignorans, comme Gomes, & Ian Prétre Portugalois, léquels y rent enuoyés par le Signeur Tristan du Cu Gouuerneur dés Indes (en compaignie d'vn M re, lequel est encore en vie, habitant en Ma

Calõnie du Moyne.

Retenue d'estrangers.

Exẽples d'estrangers retenus.

)n'en retournerent jamais: pourautant qu'on
ur voulut permettre, sous ombre de leur fai-
iter le peril de la mort, qu'on leur asseuroit,
venoyent à en départir: & par ce méme moy-
n nommé Pierre de Couillan Portugalois,
el étoit party de Portugal, il y auoit bien en-
n quarante ans, par le commandement du
Dom Ian: & y à plus de trente ans, qu'il de-
e en cés païs. Deus Venitiens semblable-
: l'vn dêquels ils ont nommé Marcorio, re-
ns & effaçans son propre nom, qui étoit Ni
Brancaleon, qui à demeuré en cés païs, par
ce de trente trois ans, auec vn Thomas Gra
o, qui s'y achemina, il y à plus de quinze
ans qu'on ait jamais permis le retour à au-
eus, léquels sont maintenant à la cour, tan-
trepart, ayans de grandes terres & vassaus
it mariés, viuans comme Signeurs: & plu-
autres y ont été semblablemet detenus jus-
à la mort. En defense dequoy cés Ethio-
alleguent, que qui lés vient chercher, à be-
eus, & pour autant, qu'il n'est pas raison-
, qu'on permette le retour à ceus là. Nous
ames alors Pierre de Couillan à la cour, le-
ous dit, que sa maison étoit prochaine dés
terribles de cette montagne, sus laquele
passames par si dangereus détrois. Le mar-
i fut le dernier d'Octobre, le Roy s'en re-
u lieu ou il étoit, vers le circuit: aupres du-

Raison Ethiopique de la retenue dés étrangers.

 queł

quel nous étions, & en passant aperceut n... tente point loin dés siennes: Parquoy il env... dire à l'Ambassadeur, qu'il feit remuer sa t... en autre lieu, à cause qu'elle étoit en mau... air: combien que nous fussions au lieu me... qui nous auoit été ordonné le jour preced... Mais l'Ambassadeur feit répondre à sa grand... qu'il n'auoit personne pour l'abbatre, ny tr... sporter sa tente, ny ses besongnes, et qu'il la fe... transmettre en tel lieu, qu'il plairoit à sa ma... l'ordonner, ayant personnes pour le pouuoir... re. Le soir étant venu, le Prete-Ian nous... uoya demander, si aucun de notre compai... auoit quelque crois d'or ou d'argent, sur soy, a... se qu'il auoit grande enuie de la veoir: dont l'... bassadeur feit réponce, que non & qu'il a... donné la sienne au Barnagas. Mais inco... nent aprés, vn page vint, lequel nous dit, q... Majesté desiroit fort de veoir celles, que ... auions, teles qu'elles étoyent. Au moyen de... nous luy enuoyames vne que j'auois en ma... l'usanse du païs: laquelle nous fut renuoye... continent, nous faisant dire iceluy Signeur, ... auoit pris vn merueilleusement grand pla... la veoir: connoissant par celà, que nous é... Chrétiens. L'Ambassadeur feit dire par l... ge à sa grandeur, qu'il auoit encores, pour l... pense de soy, & de sa compaignie, quelque p... quantité de poiure, auec quatre quesses, dég...

Crois en mains de Prêtres.

luy feroit volontiers present, & qu'elle lés pour enuoyer querir, quand il luy seroit aggrea- Mais le page retourna auec la réponse du laquele étoit tele, qu'il se passeroit bien de offres, & qu'il auoit déja fait donner les s aus Eglises, & aus pouures & le poiure, nous luy auions presenté, pour autant qu'il uoit esté raporté, que le grand Capitaine dés s auoit ainsi fait des draps, qui luy étoyent yés par le Roy de Portugal. A quoy l'Am- deur répondit, que lés auteurs de telles paro- éloignoyẽt totalement de la verité: car le tout encores empaqueté: estimant qu'autres que ruiteurs de Mathieu ne pouuoyent auoir pu- cette fauceté. Or pour autant, que je sauois me le tout s'étoit passé, touchant lés dras, je ançay de respondre: disant, qu'il étoit vray, j'auois aidé à étendre cés dras dans l'Eglise e Crois, qui est la principale de Cochin: tant la parer à tel jour, comme pour celebrer l'of inin plus honnorablement aus fétes solen- s, léquelles passees, j'auois semblablement à les plier, acoutrer, & empaqueter, à celle que les artisons ne vinssent à lés ronger: & a la pure verité, comme il en étoit allé: si que pouuoit bien asseurer & dire, qu'ils auoyent dedans lés Eglises, mais qu'ils n'y étoyent pas eurés. Cés choses ainsi passees, il arriua vn s messager, qui signifia de la part du Roy

à l'Ambassadeur, qu'il d'eüt aller auec tou[…] compagnie, trouuer sa Majesté: & pouuoi[…] alors enuiron trois heures de nuict: neann[…] il ne se trouua personne d'entre nous, qui se […]

Mandement de nuit.

trât paresseus à se mettre en equipage, & se […] au mieus, qu'il étoit possible, pour obeïr à ce […] dement: mais nous ne fumes pas plus tôt e[…] dre, qu'on contremanda par vn autre mess[…] pour nous faire demeurer.

Comment l'Ambassadeur mãdé par le [Pré]te-Ian luy donne audience en perso[nne.]

CHAPITRE LIIII.

LE Mercredy, premier jour de […] uembre, aprés deus heures d[…] le Préte-Ian nous feit appelle[…] vn page, pour à quoy obeïr, ch[…] d'entre nous se meit en ordre, & primmes le[…] min de ce circuit de palis, à la porte duquel […] paruenus, nous y trouuames dés portiers […] nous feirent demeurer & attendre, par lé[…] d'vne heure, non sans endurer vn merue[…] froit, à cause d'vn vent sec, qui tiroit en ce[…] droit là, dou nous veimes deuant l'autre ci[…] plusieurs personnes, tenans dés torches allu[…] en main & pour autant qu'on nous faisoi[…]

Signe d'écrearriués

muser, nous commençames à decharger deus […] chets. Sur ce le Préte-Ian nous feit dema[…]

urquoy nous n'en auions amené plusieurs au-
s: dont l'Ambassadeur feit réponse, que nous
venions pas pour mouuoir ny faire guerre, qui
us faisoit ainsi aller sans armes: mais que nous
ions apporté auec nous trois, ou quatre de tels
ons à feu, pour nous recreer seulement. Or é-
s ainsi en attendant, cinq dés principaus de
cour nous vindrent aborder, entre léquels
it celuy Adrugas, à qui nous fumes enchargés,
que nous arriuames: iceus, auec la parole du
y, feirent incontinent lés ceremonies accoutu-
es, en quoy nous les ensuiuimes tout soudain:
s commençames à cheminer cinq ou six pas,
sans vne pause au bout d'iceus, auec ceus qui
us accompagnoyent, léquels nous cotoyerent
jours, comme s'ils nous eussent menés par la
in, & d'vn coté & d'autre y auoit deus hom-
portans chacun vne torche allumee, qui se
indrent à dire l'vn apres l'autre à haute voix.
inca hiale huchia abeton: *& n'auoit pas*
s tôt l'vn de ces deus acheué, que l'autre re-
mençoit: toujours cōtinuans l'vn aprés l'au-
iusques à ce que nous ouymes au dedans vne
s de plusieurs ensemble, qui disoyent, Cafa-
elet, *qui vaut à dire, Entrez dedans: nous*
s auançames vn peu, & puis nous arretames,
furent derechef repetees les paroles susdites,
t que de rechef on répondit au dedans, comme
auoit déja fait: tellement que nous feimes

Ceremonies reuerentiales,

C'ét je t'a mene cy (Sigñr) ceus que tu m'as commandé.

bien dis pauses depuis la premiere entree, jusqu'
a la seconde : & à chaque fois que lon venoi
répondre au dedans Cafacinelet, *à cause que c'*
la parole du Préte-Ian : ceus qui nous menoie
abaissoient la teste & les mains jusques en te
& nous auec eus & passans la seconde entr
noz guides commencerent à prononcer aut
paroles, qui étoyent, Caphan hyam cayn
Afrangues abeton *qui est adire, Signeur n*
ámenous icy lés Franques comme vous n
auez commandé, lequeles ilz repeterent, aut
de fois qu'ils auoyent fait au commencement:
attendoient la réponse au dedans, qui étoit co
me la premiere & ainsi de pause à autre, arri
mes auprés d'vn Mastabe qui est vn lit ou co
che, au deuant duquel y auoit plusieurs torche
lumees, qui étoyent celles, lequeles nous aui
veuës en la premiere entree, que nous en con
mes octante par rang, en bon ordre : pour leq
maintenir mieus serré, ceus qui les tenoyent
uoyent au deuant d'eus, aucunes cannes en ma
fort longues, & trauersantes à la hauteur de
stomach: étans lés torches toutes égales. Ce ma
be étoit dressé à l'entree d'vne grand' mais
Mastabe, Lit ou couche. *vn étage, de laquele nous auons parlé cy deu*
& est bastie sur grosses colomnes de Cyprés,
leurs voutes fleschissantes sur le plan du cha
teau d'icelles, embellies de peintures : étans p
desus couuertes d'aucuns ais, qui descendoy

ues à fleur de terre. La couuerture du com- Maiſon Royale, & ſa forme.
ſt faite d'herbe du païs, laquelle les habitans
s acertenerent pouuoir durer le tans de la vie
n homme. A l'entree de la maiſon, y auoit
courtines, tenduës au deuant du lit: dont
du milieu étoit de drap dor, & lês autres de
fine: au deuant déqueles on voyoit vn grād
iche tapis, étendu ſur le plan, & aupres dice-
deus grands draps de Cotton, velus comme Paremēt de la couche Royale.
s, qu'ils appellent Baſutos: tout le reſte étoit
uert de nates peintes, en ſorte que lon ne
it rien ſur le plan, & ainſi étoit d'vn bout
utre plain de torches allumeés rangees com-
nous auions veu lés autres au dehors. Or ainſi
nous étiōs en cette ſorte arreſtês, nous ouymes
edans dés Courtines la parole du Roy qui Vois ſans veuë comme d'vn Dieu.
autre exorde de harengue, nous dit, qu'il n'a-
enuoyé Mathieu en Portugal & nonobſtant
l y fut alle ſans ſon conge il ſauoit que le Roy
ortugal luy auoit enuoyé pluſieurs choſes par
uy: & nous demanda qu'elles étoyent deue-
? & pourquoy nous ne les auions apportees,
me il eût pensé, que nous euſſions fait, ſelon Preface en proteſtation de verité.
le Roy de Portugal luy mandoit: & qu'il
t déja receu ce que le grand Capitaine des
s luy auoit enuoyé. L'ambaſſadeur alors,
lia ſa Majeſté, qu'il luy pleût luy donner au- Reſponſe excuſatoire.
ce: promettant raconter à icelle, tout à la
té. Et lors commença à dire, qu'il auoit
pre-

*presenté à sa Hautesse, tout ce que le grand Ca-
taine dés Indes luy auoit enuoié, luy ayant, ou
ce, donné de ce Poyure, lequel il apportoit p
‘faire les dépens de soy, & de sa suyte. M
‘quant à ce, que le Roy de Portugal enuoyo
‘sa Hautesse, que la faute ne venoit de son c
‘mais procedoit: de la mort de l'Ambassadeur
‘doard Galuan (qui mourut en l'Ile de Camer
‘qui les apportoit & moururent aucuns Portu
‘lois, qui auoyent été tuez auprés l'ille de Delaq
‘entre léquels étoit le Facteur, & Interprete,
‘deuoyẽt presenter cés choses à sa Hautesse. P
‘finablement, le grand Capitaine, n'ayant p
‘prendre terre au port de Maczua, obstant
‘vents contraires, auoit fait retour aus Indes,
‘de là se meit à la route de Portugal ne sach
‘rien de la mort dudit Odoard, mais pensant e
‘venu à ceste Court n'auoit laisse autre charge
‘Capitaine, qui luy auoit succedé sinon de fa
‘voile, vers la mer rouge, pour guerroyer lés M
‘res, & s'enquerir de son Ambassadeur. Dont
‘grand Capitaine, doutant ne pouuoir pren
‘port en aucun lieu, comme il luy étoit à l'au
‘fois auenu, n'auoit voulu charger lés presens q
‘son Signeur enuoyoit à sa Majesté léquels nea
‘moins étoient encore aus Indes empaquetés,
‘encofrés: & qu'il voulut seulement amener M
‘thieu, pour le faire demonter en quelque port
‘Abißins, pour là luy enuoyer ces presens.*

ce que Dieu leur auoit permis prendre terre
ort de Maczua, qui est en ses terres (combien
ntre lés mains dés Maures) le grand Capi-
delibera luy enuoyer don Rodrigue, auec
esongnes qu'il auoit presentees à sa majesté:
u'il auroit Mathieu pour compaignie, seule-
pour le visiter & sauoir le chemin, lors que
autesse voudroit enuoyer quelque Ambas-
au Roy de Portugal: mais que depuis il
ut au monastere de la Vision. Cecy remon-
n demanda comme il étoit poßible que Ma-
fût echapé en Delaqua, veu que trois dés
s y auoyent laißé lés vies. Pour-autant
ndit l'Ambassadeur) qu'il ne voulut sortir
carauelle en terre. Lors l'Ambassadeur re-
tresinstamment qu'il fût ouy, car il feroit
itre le vray à sa Majesté, à laquele il don-
par écrit ce que le grand Capitaine auoit
andé luy être dit de bouche, outre lés lettres.
moyen de-quoy elle pourroit entendre, &
comme les choses passoyent: et ainsi aloyent
noyent lés demandes, & réponses, sans au-
efinition ni estre depêchez. Le jour en-
nt, on nous enuoya à force pain, vin, &
auec deus hommes léquels nous dirent, que
prouision nous auoit été ordonnée, auec
e qui nous seroit necessaire, pour chacun

¶ Com-



¶ Comme l'Ambassadeur fut vne autre
appellé portant auec luy ses lettres
credence: & comme nous demandâ
licéce pour celebrer la messe. CHAP. 1



*E samedy, bien tard, qui étoit l
siéme de Nouembre, le Préte
nous feit appeller, dont nous p
mes enuiron lés quatre heur
soir. Etans paruenus à la premiere porte o
tree, il nous fut force d'atendre quelque
puis nous fut dit que nous feissions dech
noz mouchets, sans boulet: à fin que pers
n'en fut endommagée: de là à peu de tans, on
feit entrer: auëc obseruation de semblables p
qu'au parauant: & aprés que nous fume
riués entre lés portes & courtines (ou nous f
à l'autre fois) nous veimes le Mastabe ou li
richement paré: étant de tous cotez ten
drap d'or & lés gens étoyent plus beaucoup
ptueusement vetus, tous en ordonnance
coté & d'autre, auec lés épees nues en ma
leurs boucliers comme s'ils eussent été tous
à combatre: & de chacun coté deus cens to
alumees de rang, comme celles de l'autre
Ainsi, on commença à nous faire porter de
des par le Cabeata, auec vn page, nommé A
nago, Capitaine de tous lés autres pages:
toujours l'épee au poin: & fut tele la pr*

Majesté du Roy Préte-Iā à decouuert.

ande qu'il nous feit. Combien que nous
ns & combien de mouchets nous auions a-
é, qui auoit montré aus Maures de faire ar- Deman-
ies: s'ils en vsoyent encontre lés Portugalois, des de Pre-
és Portugalois, à l'encontre d'eus, & de quel- te-Ian
s deus nations elles étoyent plus redoutees. aus Portu-
cune de ses demandes nous fut particuliere- galois.
t proposee: & à toutes & chacune feimes ré-
e. Quant à la peur de cés batons à feu, nous
idimes, que lés Portugalois se sentoyent tant
armés, & asseurez, étans reuetus d'vne viue
qu'on doit auoir en IESVCHRIT, *qu'ils*
toyent lés Maures moins que rien. Ce
s montroyent assez par ce qu'ils venoyent
long sans necessité pour lés assaillir. Quant
ait dés mouchets & d'artillerie, nous fei-
éponse que lés Maures étoyent hommes com
ous, & par consequent, doüés de sauoir &
, tout ainsi que nous pouuions étre. Apres
on feit demander à l'Ambassadeur si lés
étoyent munis de bonnes artilleries. Au-
parfaites que lés notres (répondit il) mais
ous n'en auions aucune crainte, d'autant
ous soutenions la Loy de IESVCHRIST,
'ils seforçoyent à la deprimer. Puis on de-
a qui leur auoit enseigné à en faire? A
il fut répondu comme dessus, à sauoir qu'ils
t gens ayans esprit & entendement, pour
apprendre lés ars en toute perfection ex-
cepté

cepté en la foy. Aprés on vint à nous deman
s'il se trouuoit personne, qui seût quelque c
de l'escrime à l'épee, & bouclier: & que le P
Ian se delecteroit fort à luy veoir tirer quel
cous, Au moyen de-quoy l'Ambassadeur
mettre en place George de Breu, contre vn a
braue homme, léquelz firent fort bien leu
uoir, comme lon doit esperer d'hommes bie
guerris & exercitez aus armes: & Préte-la
pouuoit bien apperceuoir parmy lés cortines,
luy causa vn mermeilleusement grand con
tement, & comme il nous fut dit, ce passe-
fait l'Ambassadeur feit suplier au Prete-
que sa Majesté fut contente d'oüir tout ce
luy mandoit dire le grand Capitaine des In
& qu'il luy pleut l'expedier, pour aler retro
l'armee, lors qu'elle aborderoit, pour ne fair
pens sans proufit. Mais il nous fut repo
que nous ne faisions que d'arriuer, & n'a
encore veu le tiers des terres & Signeuries
Majesté, & que nous prinsions noz plaisirs
autant que quand le grand Capitaine abo
roit au port de Maczua, sa Majesté luy enu
roit parler: puis nous donneroit nôtre dep
Et que si iceluy Capitaine vouloit entrepre
à drecer vne forteresse dans Maczua, Sua
ou Zeila, qu'elle s'ofroit à la tenir toujours
nie de monitions, encore que lés Turcs fusse
grand, & nous en petit nombre, neanm

Epreuue d'escrime en presence & plaisir du Roy.

vne telle fortereſſe ſus la mer Rouge,on pour außi fort bien entreprendre vn voyage en re ſainte,de Ieruſalem auec armée.l'Ambaſ ır repondit que c'étoit le plus grand des de- u Roy de Portugal: toutefois il pourſuiuoit l'étre ouy, & s'il auoit determiné de ne l'ouir enuoyeroit à ſa Majeſté les lettres du grand taine: & par ecrit tout ce qui luy auoit été argé reciter de bouche. Au moyen de quoy us ordonna que tout fût interpreté et reduit ngue Abißine. Ce que feit l'Ambaſſadeur, e feit preſenter à ſa Majeſté,requerant icelle vouloir expedier. Depuis on nous feit dire, ous enuoyßions quelqu'vn pour ſonner des s,que nous luy auions aportées: & voulut e ſa Majeſté,que nous feißions vn bal à no- ode,lequel finy, nous feimes remontrer que étions Chrétiens, & qu'il nous donnât li- de celebrer meſſe à notre coutume ſelon l'E- Romaine. Il nous fut repondu,que ſa Maje uoit bien, que nous êtions Chretiens, & u'il étoit permis aus Maures peruers infi- de faire leurs oraiſons à leur mode, que par orte raiſon, ſeroit il otroyé à nous autres, aire à la notre & des lors on nous promit, utes choſes requiſes & neceſſaires à tel effet eroyent deliurees. En fin,étans partis de là, riués aus logis, on nous aporta trois cens , fort grans, & vint & quatre barrils de

vin: disant celuy qui lés faisoit conduire en
tre tente, qu'on luy en auoit deliuré trente,
que lés fis auoyent été verſez par chemin.

¶ Lés demandes faites à l'Ambaſſadeur
commandemēt du Préte-Ian, & dés ac
tremens qu'il donna a vn page.

CHAPITRE LXXVI.



E dimenche enſuiuant, on vint
poſer juſques dans noz tentes,
part de Préte-Ian, pluſieurs dem
des à l'Ambaſſadeur, toutes ſon
ſus cecy: à ſauoir ſi le Roy de Portugal luy fe
tenir lés armes qu'il luy enuoyoit. L'Amba
deur répondit que les armes, auec tout ce qu
Roy de Portugal enuoyeroit preſenter à ſa M
ſtê, ſeroyent aportees l'annee d'apres, & q
grand Capitaine ne faudroit de lés enuoyer
aporter luy méme, comme ſes lettres le co
noyent: Sa Majeſtê voulut puis apres que n
donniſſions le feu de rechef aus mouchets da
grand pourpris & qu'aucuns dés ſiens fuſſent
blablement dechargés: puis nous feit deman
s'il y auoit aucun, d'entre nous, qui ſeut fai
poudre: repondimes que non: mais que le gr
Capitaine enuoyeroit le ſoufre ſus les caraue
auec gens, pour acoutrer le ſalpétre. Alors
feit dire qu'il ſe troueroit aſſez ſoufre en
pais, pourueu qu'il y eût maitres pour fai

Inſtance de grand Roy à choſe promiſe ſigne de conuoitiſe.

ẽtre: & qu'autre chose ne manquoit à ses exer que l'artillerie, & gens qui enseignassent siens de s'en pouuoir ayder: car il pourroit met n cãpagne vne infinité de haquebutiers, auec els, s'il auoit l'vsage du canon, il pourroit sub er tous les Roys Maures. Et à ce propos, vn enois, qui étoit à la cour, me dit auoir prins e, que lon pourroit plus faire de salpétre en ce aume qu'en toute autre partie du monde à è de l'infinitè dés animaus qui s'y trouuent: et itre qu'il y à des montagnes de soufre. Le Pre n nous feit encore dire, que luy monstrissions ne s'endossoyent lés armes blanches à luy en es par le grand Capitaine Ce qu'ayans en- u, noz gens armerent incontinent vn homme sa Majestè pouuoit veoir, laquele enuoya nder lés épees & cuyrasses de l'Ambassa- , & de tous ceus de sa compagnie, à fin d'en la veuë. Si luy furent toutes portees; & nous feit demãder, par celuy qui nous lés ra , si le Roy de Portugal luy en enuoyeroit de lables: nous luy repõdimes que ouy, & en tel bre que sa Majestè en auroit besoin. Ce jour e, sus le soir, on nous aporta autant de pain vin qu'on auoit fait le jour passé: Puis sur serree, arriua vn page dans notre tente auec role du Roy, Laquelle entendue l'Ambassa- feit vetir le page tout à la Portugaloise vne chemise à colet, enrichie d'vn bel ou-

Artilerie defailante aus Chretiés de Prételan.

urage dor, dés bottines, & vn bonnet ferré d
lequel s'en partit joyeus au poßible, ſe voyan
ſi braue equipage: Mais le jour enſuyuant il
tourna auec le bonnet, qu'il voulut rendre
ſant, que le Roy l'auoit tancé, d'auoir accepté
acoutremens: ajoutat que ſa Majeſté deſiroit
d'auoir vn hoqueton de drap de Portugal
mettre ſus ſes armes: ce que luy fut inconti
deliuré par l'Ambaſſadeur & quant au bo
qu'il luy auoit rendu, il dit que les Portug
n'auoyent acoutumé de donner vne choſe,
puis apres la reprendre.

¶ Comme le Préte-Ian enuoya querir F
çois Aluarez, & qu'il apportât les ho
& lés aornemens pour celebrer et des
mandes qu'il luy feit. CHAP. LXX



E Lundy à heure de Vépres, le
te-Ian me feit appeller, à fin d
porter lés hoſties, qu'il auoit e
de voir. Ie luy en portay onze
bien faites, ou étoit repreſentee l'efigie d'vn
cifix étans dans vn beau vaſe, de porcelaine
uert de tafetas (& non dans vne boête) ſac
fort bien la reuerence qu'ils portent à leurs
ſes: ſa Majeſté les veit & y print grand pl
comme il me fut dit: tellement qu'il falut e
apporter les formes pour confronter la figu
l'hoſtie, auec la graueure d'icelles, & tout

es choses, dont nous vsons à celebrer la messe.
y fey montrer l'aube, le calice, le corporal, la
e de l'autel, & les chopinettes: toutes léqueles
s il voulut contempler & voir piece par pie-
is me feit dire que je decouurisse la pierre,
toit cousue dans vn linge blanc: ce que je
r apres l'auoir veuë, la renuoya recoudre.
pierre étoit par dessus polie, carree, & bien
& par dessous mal carrée & rabotée, selon
urel dés pierres. Au moyen dequoy, il m'en
demander, pourquoy on n'auoit pris peine
ecer, autant bien par dessous que par des-
ans si excellens & industrieus maitres en
gal: veu mémement que lés choses aperte-
aus diuins actes, deuoyent étre renduës &
s à toute perfection, & non pas étre delais-
parfaites. Puis étant déja nuit, me feit
r, & commander que je me transportasse
nte, & entrasse dans icelle: ce que je fey: &
feit demeurer au meilliu d'icelle si que j'eu
la voir toute tendue de tapisserie. Ie m'ar
deus brasses loin de Préte-Ian, qui étoit
e cés courtines d'ou il me commanda de me
, tout ainsi que si j'eusse à l'heure méme
celebrer messe. Ce qu'ayant fait, il me de-
de qui nous auions prins l'vsage de tels
des Apotres ou bien des autres saints? Ie
reponse, que l'Eglise lés auoit tirés de la
de Iesuchrist. Alors il me dit, que je luy

Grande reuerence aus ceremonies.

Mystere de la passion figuré es habits de la messe.

declarasse ce que nous voulions entendre par
cune piece de tels aornemens: Ainsi, je com
çay à luy faire entendre ce quils represente
selon la Paßion, Et quand je fuz au man
que je luy dy representer vne petite corde,
quele lés mains de Iesuchrist furent liés, le P
Ian ne se peut contenir de parler en personn
me dirent les interpretes, qu'il nous auoit en
me de fort bons Chrestiens, puis que nous c
uions si bien, & auions en si grand conte la
sion de Iesuchrist. Venant puis à l'étole, je lu
qu'ele dõnoit à entẽdre la grand' corde, auec
le lés Iuifs menoyẽt Iesuchrist deça et de là,
l'aube sinifioit la robe qui luy fut vetuë en
de sa Diuinité. Et lors parla le Préte Iã de
ce que lés truchemens me feirent entendre
nous donnoit le loz de vrays Chrétiens rem
rans la Paßion entierement: puis me feit co
der de me deuetir, & luy exposer la sinifia
chacune chose: à quoy ayant mis fin, il s'
haute vois, que nous étions vrays imitate
Iesuchrist: puis que nous auions si enti
parfaite connoissance de sa Paßion. Ma
nant à se souuenir, que j'auois dit comme l'
auoit tiré cés choses de la Paßion, il me de

Deus chefz d'Eglise.

da quele étoit cette Eglise, & pourquoy
tenions deus chefs en la Chretiente, l'vn a
stantinople en Grece, l'autre à Romme en
quie: à quoy je luy fey réponce, que nous ne

uisions plus d'vn chef d'Eglise. Et combien e Constantinople en eût esté le chef du commencement, celà étoit maintenant aboly, & uoit plus de lieu. Car le chef de l'Eglise de-it étre ou demeura saint Pierre, d'autant que uchrist luy dit, Tu es Petrus & super hanc ram edificabo Ecclesiam meam. *Et lors saint Pierre demeuroit en Antioche, la ê- l'Eglise: d'autant que le chef d'icelle y resi- lequel étant allé à Romme, là fut sembla-nent le siege ecclesiastique étably: voire & si nement colloqué, qu'il y est demeuré jusques esent, & demeurera à perpetuité: & étant cet-Eglise gouuernée par le saint Esprit, vint à nner lés choses necessaires à celebrer la messe. ue je luy confirmay encore d'auantage: disant us articles de notre Foy, composés par lés A-es, saint Simeon dit.* Ie croy en la sainte ise catholique: *& au grand Symbole, qui composé au Concile de Nicee par les trois cens dixhuit Euéques à l'extirpation de la fau-octrine Arriane, se trouue:* Et in vnam ctam catholicam & apostolicam eccle-n: *telement qu'on ne dit:* Ie croy aus Egli-, *mais* en l'Eglise catolique & apostoli-: *qui est la sainte Eglise Romaine, d'ou saint rre à esté le roc, sus lequel le Signeur la fon- comme il nous en rend temoignage. Et saint l, vaisseau d'election, & docteur dés gens, la*



nomme Chatolique et Apostolique: d'autãt q
icelle consistẽt toutes lés puissances Apostoli
qui furent par Iesuchrist otroyees à saint Pi
& aus autres Apotres, à sauoir de lier, & d
Il me dit, à lors, que je rendois assez bõne rais
l'Eglise Romaine, mais il me demãda quele
je voulois dire de l'Eglise Cõstantinopolitain
étoit de Marc : & de cele de Grece, de laque
chef Ian Patriarche d'Alexãdrie: à quoy je
dy, que la resolution de sa demande donnoit
grande couleur à ma réponce, pour autãt que
Marc, fut instruit par saint pierre, qui l'ẽuo
cés parties. Parquoy ny luy, ny Ian Patriarc
pouuoyent faire Eglise, sinon sous le nom de
qui lés auoyent enuoyés, veu que lédites Egli
toyent comme mẽbres du chef, qui lés à enuoy
quel ils prennent authorité. Et que plusieu
apres saint Hierome, auec plusieurs autres sa
abandonnerẽt le monde, erigeans monasteres
seruir à Dieu: léquels, toutefois, ne l'eussen
faire, sans la permißion de l'Eglise Apostol
qui est celle de Romme. Et comment pourr
drecer Eglises en preiudice du grand chef, si
christ mémes ne retournoit pour en ordonner
là on ne seut que repliquer, et me dirẽt lés int
tes, que Préte-Iã auoit receu vn plaisir indi
par le discours de mes parolles. Depuis, on m
mãda si lés prétres étoyent mariés en Portug
fey réponse, que non Dauãtage, si nous appro

Saint Marc, chef de l'Eglise Cõstantinopolitaine

Ian Patriarche, chef de l'Eglise de Alexãdrie

Question du mariage dés Prétres.

Concile de Pape Leon, qui se tint à Nice. Ie répondy q̃ ouy, et que déja luy auois dit que le grand Simbole y auoit esté cõposé. De rechef lon me demanda, qu'el nombre d'Euéques se trouua en icelui: à quoy je repõdy, de trois cens, & dixhuit: com me j'auois déja dit. Outre ce, l'on me demãda pourquoy nous n'obseruions lés status, & articles de ce saint Concile, veu qu'en iceluy il auoit esté ordõné que lés Prétres seroyent mariés. A cela je répondy que n'auois connoissance d'autre chose, dudit Concile, que du grand Simbole: qui auoit esté composé & que il y fut ordonné que la Vierge Marie seroit appellee mere de Dieu. Ils me vindrent encore ramenteuoir plusieurs autres choses, qui furent rompues & violees par Pape Leon, encore qu'elles eussent été par ce saint Concile approuees, & confirmees: & me prierent de lés reciter queles elles étoyent mais je m'en excusay: disant, que je lés ignorois: mais que (selon mon jugement) s'il en auoit enfraintes aucunes, c'étoyent de celes qui s'entoyent quelque heresie, qui étoit grande en ces tans là, mais qu'il auoit approuué celes, qu'il conneut étre saintes & necessaires, car autrement on ne l'eut tenu ne canonizé pour saint homme ainsi qu'il est. Outre plus, sa majesté me feit encore ramener sus le mariage dés Prétres, me demandant s'il se trouuoit que lés Apotres eussent jamais esté mariés. Ie respondy, que je n'auois nulle souuenance d'auoir

Instance sur le mariage dés Prétres.

leu en aucun lieu, que lés Apotres eussent ép[...] sé femme depuis, qu'ilz conuerserent auec Ie[...] christ. Et combien que saint Pierre eût eu [...] fille, neanmoins, ce fut auant qu'il fût du n[...] bre dés Apotres: & que saint Ian l'Euange[...] fut Vierge. Et qu'il auoit leu, qu'apres la [...] de Iesuchrist, lés Apotres prêchoyent sa foy, [...] vne grande constance, sans étre surprins d'au[...] crainte de mourir pour icelle. A cause de-q[...] il fut ordonné & confermé par l'Eglise Rom[...] (qui est la vraye) que lés Prétres, à l'imita[...] dés Apotres, ne deussent épouser aucunes fem[...] à fin que par ce moyen, ils se trouuassent net[...] cors & de conscience, sans demeurer tout le [...] empéches, & detenus auprês de leurs enfans, [...] leur donner nourriture. Mais ils me dirent, [...] leurs liures commandoyent qu'ils se deussent [...] rier: ce qu'expressement saint Piere auoit en[...] gé. On me feit plusieurs autres demandes, [...] dant que j'étois toujours reuetu d'ornemen[...] cerdotaus: tant qu'a là fin lon me demand[...] nous auions le chant dés Anges à la Natiui[...] Iesuchrist & si nous le disions en la messe: [...] ayant dit qu'ouy, il me fut commandé de l'en[...] ner. Ce que je fey aussi me feirent chanter auc[...] clausules du Symbole: & pendant toutes cés [...] ses aßista toujours vn truchement & aupr[...] luy le religieus, qui nous auoit conduis par [...] min, lequel auoit été autrefois en Italie: a c[...]

Autorité de l'Eglise Romaine.

Chãt dés Anges.

deq[...]

quoy il auoit quelque connoissance de la langue ...tine: dont Préte-Ian luy feit demander, s'il ...endoit ce que j'auois chanté: il répondit qu'ouy ...que c'étoit le Symbole & le Gloria, comme ...l'auoyent. Ce moine icy m'acertena, que toutes ...s réponces auoyent merueilleusement bien sa...fait au vouloir de Préte-Ian, qui nous van... par celà d'être parfaitement bons Chretiens, ...que nous n'ignorions rien de la paßion. De...s sa Majesté me feit demander, pourquoy je ne ...brois la messe à notre mode? á cause (dy je ...)que nous nauions tente propre à c'et effet: ...t iceluy Signeur me promît d'ordonner qu'on ...s en dreceroit vne bonne pour y celebrer jour...ement l'ofice diuin. Aprés cela il nous despe..., nous commandant partir à la bonne heure: et ...i nous departimes étant déja minuit passee: & ...t ce tans fut employé en cés demandes sans ...dre vn seul brin d'interual.

...u larrecin qui fut fait à l'Ambassadeur: ...c de la complainte faite au Préte-Ian, sur ...quele on ne feit aucune justice: & com...e lon feit dresser vne tente pour celebrer ...essé.

CHAPITRE LXXVIII.

...A nuit méme que le Préte-Ian mentre-tint par si long tans, l'Ambassadeur fut dérobé dans sa tente, ou nous dormions, ...nt le point du jour: & luy furent enleuees deus Larecin fait aus Portugalois.

capes

capes de drap, deus riches bonnets, ſet chemiſes
liees, auec quelque nombre de fins mouchoi
étant le tout tîrés d'vne male de cuir, de la gr
deur d'vne queſſe: & en fut volee vne au
Emanuel du Mares auec tout ce qui étoit de
puis deroberent cés larrons à l'vn dés Franq
que nous trouuames en cour ſet pieces de t
qu'il auoit retirees à ſauueté en notre tente
mes: telement, que le tout pouuoit monter à la
leur de deus cens ducatz, A cette cauſe l'A
baſſadeur voulut que je m'en alaſſe plaindre,
compagné du Secretaire, en la tente du Pr
Ian, & luy demander juſtice d'vn ſi lâche t
& mechant larrecin, Mais nous paruenus
tente & ayans fait prendre & attraper deu
ces larrons ſuruint vne femme criant, & dem
dant Iuſtice: diſant que la nuit paſſee, l'A
baſſadeur auec ſa ſuite, par le moyen d'vn A
be, qui entendoit la langue du païs, luy auoit r
ſa file par force, & conduite dans ſa tente, l
ils l'auoyent violee, & fait d'icelle à leur pla
& pour ce que vn ſien filz ſe plaignoit du des
neur qu'on auoit fait à ſa ſeur l'auoyēt prins a
l'Arabe qui auoit abusé la fille, que pour cou
leur fait on leur impoſoit qu'ils lés auoyent
robéz. Cette plainte, auec la notre, ayant été ou
on vſa enuers lés deus parties d'vne méme rép
ce, qui fut tele, que Iuſtice nous ſeroit faite,
que nous nous retiriſſions à la bonne heure.

r méme, le religieus qui auoit été la nuit pas- uec moy, deuant Préte-Ian, nous vint trou- auec vne belle tente & riche, mais à demy e: disant que sa Majesté nous l'enuoyoit, pour lebrer la messe: & que nous la deussions ten- incontinent, à cause que la féte de l'Ange Ra ël se celebroit le jour ensuyuant ordonnant, la messe y fût chantee journellement, & que priât Dieu pour luy. Cette tente étoit de drap & de velous de la Mecque, doublee par de- s de toile trésdeliee: que le Préte-Ian auoit bu e, ja quatre ans y auoit (comme il nous fut dit) guerre qu'il eut contre le Roy d'Adel, qui Maure, & Signeur de Zeila & Barbora. Il s feit dire que nous la benissions, auant que elebrer l'ofice diuin dedans: à cause dés pêches lés Maures auoyent vilainement commis ns icelle. Ce que ayans entendu, nous la dre- es la nuit méme, puis y chantames Messe le emain au matin: à laquele assisterent tous Franques qui étoyent à la cour, ja auoit qua- e ans, auec plusieurs personnes du païs méme.

Festé de l'Ange Raphaël.

Adel Roy Maure.

omme Préte-Ian feit appeller l'Ambas- deur & d'aucunes demandes qu'il luy opofa: & comme il feit de rechef de- ander nos espees.

CHAPITRE LXXIX.

LE

LE huitiéme de nouembre, le Préte Ian n
feit appeller, auquel commandement n
obeîmes & incontinent l'Ambassa
voulut porter lés Quesses & Sacs de poiure
auoit promis étans paruenus à la premiere en
du circuit palissé, on nous entretint auec auc
maigres & friuoles demandes, touchant le fai
Noirs, léquels étoyent prisonniers, par le lar
commis dedans notre Tente : & lon nous en
tint si longuement en propos & demandes, q
pendant, ils furent deliés, & mis en liberté,
autre conclusion ny restitution dés choses d
bees. Sur cés entrefaites, nous receumes
cents Pains, auec trente Barrils de Vin, que sa
jesté nous enuoyoit, & certaines viandes de
venans de sa Table méme, & ainsi nous ret
names en notre Tente, de laquele on nous feit
rechef appeller, & faire plusieurs demandes:
léqueles s'enquit, si l'Ambassadeur venoit
commission du Roy de Portugal méme, o
grand Capiteine: si à l'aborder diceluy à Ma
on n'auoit tué personne dés Maures: par q
raison nous n'auiõs tenuë la route deuers le
aume de Damute, qui est beaucoup plus co
& veu que nous étions hommes du Roy de
tugal, pourquoy nous ne portions vne Cro
gnee en la chair, sur lépaule droite (car tous
teurs du Préte-Ian portent vne Crois mar
sur la chair de lépaule dextre) & auec quoy

Croisés en lépaule.

sions fournir aus frais de notre dépense par lés
mins, luy ayans presenté le poiure, que nous
ns pour tele chose. L'Ambassadeur ré-
dit, que l'or & l'argent, auec plusieurs draps,
nous auions du Roy de Portugal, sufiroyent
nous entretenir : & sur cés propos il requit
blement à sa Majesté de nous vouloir expe-
Mais à celà vint la réponse, que nous ne
issions de rien, & qu'en bref ce que nous de-
dions nous seroit ottroyé. Dont l'Ambas-
ır repliqua, que nous n'auions à craindre, ny
ous defier de chose aucune : & mémes étans
nt sa Majesté, & en sa Cour, & en ses royau-
u tous sont Chretiens. Ainsi nous fumes
iés, jusques au lendemain, que sa Majesté
a demander noz épees, pour lés reuoir enco-
e autre fois : léquelles l'Ambassadeur feit
er priant sa Majesté de les retenir, ce qu'il
roit comme pour vne singuliere grace, &
r. Sur quoy le Préte-Ian feit demander,
prenoit quele chose pourroit dire le Roy de
gal, d'auoir retenu lés espees à ses gens, qui
ı pourroyent passer? L'Ambassadeur feit
e, que, pour celà, sa Majesté ne les deuoit
: pour autant, qu'il s'en trouuoit dedans lés
s Indes en assez grand nombre, & que le Liberal present d'armes refusé.
n Signeur receuroit vn contentement fort
venant à entendre, que sa Majesté se dai-
ruir des armes de ses vassaus. Neanmoins
auec

auec toutes cés belles remontrances, ſa Maje ne lés voulut retenir, mais lés renuoya: nous f ſant pluſieurs demandes, que nous mettrons ſ ſilence pour maintenant.

¶ Comme Préte-Ian enuoya certains c uaus à l'Ambaſſadeur, pour nous ve écarmoucher à notre mode: & d'vn c ce qu'il nous feit preſenter auec aucu demandes. CHAPITRE. LX

LE douziéme de Nouembre, le Préte- enuoya à l'Ambaſſadeur cinq cheua de fort belle taille, & corpulence, req rant que luy auec quatre autres, vinſſent eſ moucher ſur lédits cheuans deuant ſa tente. M pour autant quil étoit déja nuict, l'Ambaſſa n'en fut pas fort content, à cauſe qu'on ne v goute. Neanmoins lon feit incontinent allu vn ſi grand nombre de torches, que la lum d'icelles égaloit le jour. Au moyen dequoy gens commencerent à voltiger, & manier ſi trement cés Cheuaus, que l'ébat en pleut gra ment au Préte-Ian. Cela fait, nous retourn en notre tente, la ou Prete-Ian nous enuoy continent trois barrils de vin, beaucoup mil & plus delicat, que celuy de notre ordinaire, aprés ſus le jour, il feit preſenter à l'Ambaſſa vn Calice d'argent fort bien ſurdoré, & d façon que lés notres, tant le Vaſe, que le pied

Voltigement de Cheuaus aus lemieres nocturnes.

Preſent d'vn Calice.

étoyent lés effigies dés Apotres, releuees en *:& sus le Vase aucunes lettres grauees La-* *, qui contenoyent:* Hic est Calix noui te- enti, *nous faisant dire, que nous beusſions* *ıs: ce que je pense auoir procedé pour n'en-* *e cés lettres. Ioint ausſi, que la façon n'auoit* *le semblable, auec cele dés siens: léquels ne* *pint la coupe gueres moins large, que vne* *nde écuelle: & épuisent le Sacrement de-* *ceus auec vne culiere. Ce jour méme, sa* *sté nous feit dire plusieurs choses, entre lé-* *cette cy fut, qu'il vouloit, que nous allis-* *prendre la cité de Zeila auec l'armee, qu'il* *oit, et qu'il s'y vouloit transporter par ter-* *nant toute la force de ses exercites. Par le* *de-quoy ses gens, ensemble ceus du Roy* *ıngal auroyent meilleure, & plus grande* *dité de s'entreuoir. Et combien qu'il fail-* *iner deus journees durant, sans trouuer* *s eaus, neanmoins il feroit si grand amas* *meaus, qu'il y en auroit suffisante proui-* *quoy nous feîmes réponse, que nous venãs* *ugal étions bien cinq, ou six moys, sans* *eau, car il n'y auoit en lieu auque lon en* *prendre & toutesfois nous en auions* *ffisance.*

Guerre ordonnee cõtre lés Maures.

uatorziéme dudit moys, le Prete-Ian *uoya deus choses de petité valeur, mais* *sçauoir, vn beau drap doré, pour mettre*

Presens plus be-aus que riches.

dessus l'Autel de notre Eglise, auec vn Bas
& pareillement vne Aiguiere de bois n
qui étoit toute entremelee de veines blan
& rouges que nous trouuames la plus belle,
nous eussions jamais veüe pour lauer mains:
nous feit dire, que nous luy donnissions lés n
de nous tous par écrit: ce que nous feimes in
tinent, léquels ayans leus, il demanda, que si
fioit Rodrigue: & ce que nous voulions ente
par Lima, et ainsi de tous lés autres: à cause q
ce païs lés noms propres ne s'imposent jamais
personnes, sans emporter, quant & eus au
substance. Le matin ensuyuant, on déroba d
chef, dedans la tente de l'Ambassadeur, vne
à George de Breu, ce pendant qu'il d'ormoit
quele luy auoit couté vingt Ducas, & à nou
cuns sacs, qui étoyent pleins de plusieurs ha
sans qu'on en feit autre poursuitte, pour no
faire restituer: à cause, qu'il y auoit vn Cap
ne de Larrons (comme nous auons dit) leque
uoit autre état, pour leuer & dresser lés tent
Roy, sinon ce que pouuoyent dérober ses su
Ce jour là, on apporta vne selle de Cheual,
faite en ouurage de pierres de Cornalines, ent
dedans icelle: laquele, outre sa pesanteur, étoi
lourde, & de laide façon: & disoit on à l'An
sadeur, qu'il cheuauchât dessus. Incontine
pres, sa Majesté nous feit demander, à quele
se de ses païs nous pouuions penser, que le R

Larrecin permis, au lieu de gagesroyaus.

rtugal prendroit plus grand plaisir, & s'il luy roit auoir dés hommes Eunuques, ou autre se quelconque? A quoy notre Ambassadeur ndit, que lés Roys, & grands Signeurs, estient beaucoup plus lés choses, qui leur etoyent oyees par lés Roys étrangers, que la valeur les.

Comme le Préte-Ian feit montrer à l'Ambassadeur vn trébeau cheual & comman a aus grans maistres de sa Cour de venir uir ma messe. CHAP. LXXX.

E quinziéme du moys, le Préte Iã feit mõtrer vn Cheual à l'Ambassadeur, tout bardé de lames dorees, luy demandant, si en Portugal on trouuoit lles armes: dont soudain il luy fut répondu, e Roy de Portugal luy enuoyoit par Odoard ia vn nõbre infiny d'armures, entre lêqueles oit dés paremens de Cheuaus, tous d'acier qui nt demeurés en Inde: & que iceluy Signeur, feroit tenir, tant qu'il en voudroit.

e Samedy ensuyuant, le Peéte-Ian donna e à tous les grands Signeurs de sa cour, qu'ils nt à venir veoir celebrer notre Messe: ce feirent aussi le Dimenche d'aprés: mais il trouua beaucop plus le Samedy: pour-au- que outre la messe, nous baptizames: & se- ue nous peumes comprendre, à leur maniere Inuitatiõ & assistã ce general à la Messe dés Europeans.

 de

de faire (cõme il nous fut dit et referé tant pa
Frãques, que nous trouuames en ce païs, que a
par le rapport méme dés Interpretes) ils ne se p
noyent aßez esmerueiller: loüans grandement
dre et maniere de notre office, sus léquel ils ne
uoyẽt autre chose à redire, sinon, que nous ne
nions la communion à tous ceus qui aßistent
Messe, ny à ceus que nous baptiziõs. A cela i
répondu, que nous ne la donnions, sinon à cer
nes Fêtes de l'annee, & à ceus là, seulement
auoyent confeßé leurs pechés: et quant à ceus
lon baptizoit, encores qu'ils fussent purs &
de leur conscience, neanmoins ils ne sçauo
auec quele reuerence, & deuotion l'on doit
uoir ce saint & pretieus Sacrement: auec
qu'ils deuoyent bien étre en âge conuenable.
réponce fut, que notre raison n'étoit pas mau
se, mais que leur coutume étoit d'aministr
communion à tous indifferemment encore à
qu'ils baptizoient tant grands, que petits. Le
huitiéme d'iceluy mois, le Préte-Ian me feit
peller, qui entre autres choses, me demanda
bien de Prophetes auoyent predit l'auenem
Iesuchrist: luy faisant réponse, que selon mon
mẽt, il n'y auoit celuy d'ẽtre eus, qui n'en eû
Demandes theologales & réponces. *ché quelque chose, à sçauoir, l'vn de l'Incarn*
l'autre de la Paßion, l'autre de la Resurrect
que le tout se deuoit entendre du Christ.
cela, il demanda combien de Liures auoit

t Paul: Vn seul(dis je) diuisé en plusieurs E-
es. Il s'enquit semblablement, qu'el étoit le
bre des Liures, composés par lés Euangeli-
dont je luy rēpōdis de méme. Outre ce, si nous
ns vn Liure diuisé en huit parties, lequel
été composé par lés Apotres, étans assemblés
Ierusalem qu'ils appellent Manda, & Abe-
tout le cōtenu déquels ētoit par eus obserué.
je luy fis réponse qu'il n'étoit jamais venu
connoissance: car il ne se trouuoit en noz Re
. Sur quoy il me dit que entre eus se obser-
t tous les commandemens contenus en ice-
inablement s'étant enquis de tant de choses,
commençois déja à m'en lasser, je l'en acer-
au mieus: qu'il me fut possible & l'apper-
t sçauant aus saintes lettres, à la lecture
es il vaquoit ordinairement.

mme l'Ambassadeur fut mandé venir
deuant Préte-Ian, luy presentant lés
es qu'il auoit aporte dé par le grand
itaine & comme Prete-Ian se laissa
ir & parler à luy. CHAP. LXXXII.

NOVS fumes de rechef mandés, par vn mardy pour parler au Préte-Ian qui étoit le disneufiéme de Nouembre: & étans arriués à la premiere
nous y sejournames vne bonne espace de
courant vn froit desesperé: puis entrames
es pauses, & cerimonies, comme par deus

fois auions fait, & s'éstoit aßemblé plus gra
presse de personnes, que nulle dés autrefois, d
la plus part étoit en armes, auec vn grand nom
de chandelles & torches allumees: au deuant
portes, chassans les tenebres: si qu'il sembloit
jour: puis apres auoir quelque peu attendu
nous feit entrer auec l'Ambassadeur, et neuf
tugalois, jusques aus premieres Courtines: lé
les outrepassees, nous en vimmes à rencõtrer a
tres qui étoyent de beaucoup plus riche etoffe
passant außi pardeuant icelles, trouuames q
ques grands & riches sieges, couuers de sompt
se tapisserie, au deuant déquels lon voyoit d
tres Courtines, excedans grandement lés pre
res, & secondes en richesse, qu'on ouurit de
cotez incontinent, que nous vimmes à lés ap
cher: au moyen dequoy nous eumes la comm
de veoir Préte-Ian, qui étoit aßis sur vn I
cher, surhaußé de sis degrez, fort richemen
né: & êtoit iceluy Signeur couronné d'vn
Diademe, vne partie duquel étoit d'or, & la
d'argent, auec vne Crois d'argent en main, &
ant la face couuerte d'vn tafetas bleu, qu'il
çoit & abbaissoit: si que aucunes fois on luy
oit la face entierement, laquele il recouuroi
incontinent. A la main droite y auoit vn
vetu de Soye, tenant vne Crois d'argent, en
de certaines figures de relief, léqueles ne se
uoyent clairemẽt apperceuoir du lieu auque

Majesté auguste de Préte-Ian.

ns. Mais depuis je maniay cette Crois, & eu ...isir de pouuoir discerner la façon, & forme di... ...es. Le Pré-te Ian étoit accoutré d'vn riche ve...ment de drap d'or surfrizé : ayant la chemise ...Soye, à manches larges, qui sembloyent duca... & depuis la ceinture en bas, il étoit vétu d'vn ...e drap dor, & de fine Soye: comme vn tablier, ...euantier Episcopal étendu: seant en sa maje... tout ainsi, que lon depaint Dieu le Pere sus ...arrois. Outre le page, qui tenoit la Crois, il y ...uoit vn autre de chascun coté, méme auec vne ...nue en main, son âge, stature & couleur le ...strent étre jeune, non trop noir mais de cou... ...chastaigniere, auec geste & maintien de fort ...e grace, de moyenne stature, & pouuoit bien ...âgé de vint & trois ans. Il auoit vn visage ... grands yeus, le nés aquilin, & luy commen... ...a barbe à poindre: sa contenance & magni...ce demonstrent qu'il est grand Signeur, com... ...est en verité. Nous étions loin de sa Maje... ...'a longueur, ou enuiron de deus Lances, là ... demandes & réponces de sa Majesté nous ...nt apportees, par le Cabeata. A chacun coté ...ibunal se voyoyent quatre pages, bien som...sement vétus: tenans chacun diceus vne ...e allumee en main. Puis lés demandes, & ...ses accomplies & cessees, l'Ambassadeur don ... Cabeata lés lettres du grand Capitaine, qui ...nt été traduites en langue Abißine: léque-

Vestemēt & aornement de Pré-te Iā.

Descri-ption de la stature de la phy sionomie & de l'age du Pré te Ian.

les furent incontinent presentees au Prete-I
qui lés leut fort couramment. Ce que ayant f
il dit, qu'il cût grandement desiré, que ces let
luy eussent été außi bien enuoyees de la par
Roy de Portugal son pere, comme du grand
pitaine: combien quelles luy étoyent merueil
sement aggreables, tant qne l'on sçauroit dire
remercioit grãdement le Signeur Dieu, par la
uine prouidence duquel, il se trouuoit auoir v
dequoy ses predecesseurs ne eurẽt jamais cõno
ce et qu'il ne pensoit veoir durant ses jours. N
asseurãt, et certifiant, que ses desirs seroyent
accomplis si le Roy de Portugal fiße bâtir, que
forteresse en l'Ile de Maczua, et pareillement
le lieu de Suachẽ. Car il craignoit grãdement
lés Turcs, ennemis de notre sainte Foy catho
et religion Chretiẽne, ne se vinssent à eus for
en cés lieus là: ce que auenant, ils luy donnero
vn grand trouble, & empêchement: & par ce
me moyen à nous autres Portugalois: &
pour faire sortir vn tel effet à ce dessein, qu'i
niroit de toutes choses necessaires, tant de m
& maneuures, comme d'or, de viures, & fin
ment de tout ce qui seroit requis. Il étoit enc
c'ét auis, qu'outre cés forteresses il seroit bo
parer de la cité de Zeila, & en icelle drecer v
teresse, pour étre le lieu fort abondant en v
de toutes sortes: dont aduiendroit que en t
cette cité, on se pourroit asseurer, que de ce c

Grande deliberation de Préte Ian.

ures ne se pourroyent transporter hors la cité Adem, de Zidem, de la Mecque, par toute l'Arabie, au Tor, ny à Sués: toutes léqueles places sans tous moyens coupés de se pouuoir munir de viures, seroyent comme en branle d'être perdues: autant que toute esperance d'en pouuoir tirer ailleurs, leur seroit otee. A cela fut répondu, que seroit chose tresfacile de subjuguer Zeila, & tous lés autres lieus, qu'il plairoit à sa Majesté : en quelque part que la puissance dés Portugais abordoit, tous les habitans gaignoyent le pays, quitans les places: si qu'ils n'auoyent encore la hardiesse de regarder l'ombre, ny la trace des nauires seulement. Mais pour-autant que Zeila est hors du détroit, & Maczua auec Suachen dans iceluy, aprés qu'on auroit bâty forteresses en ces trois lieus, on pourroit facilement emporter Adem & la Mecque: voyre tenir & ocuper tout, iusques au Caire: & empecheroit en le nauigage des Turcs, qui resident en Zebit. Cés paroles raporterent vne joye indicible au Préte-Ian: si qu'il afirmit de rechef, qu'il s'obligeroit à fournir tous les viures, or, & gents, pour demener c'ét afaire & pour soudoyer l'armee. Et pourueu seulement qu'on peût trouuer moyen d'ouurir quelque chemin pour se joindre auec lés princes Chretiens, ne s'epargneroit de son côté à employer tout ce qu'il auoit au monde pour c'ét effet. Alors l'Ambassadeur suplia sa Majesté de vouloir nommer

d'ou, & de qui se pourroyent auoir cés viures munitions: à quoy la réponce fut donnee, que Majesté donneroit ordre, que de tous cés païs Royaumes circonuoisins on les apportât: & q desiroit que l'Ambassadeur demeurât Capit ne en l'vne dés trois forteresses. A quoy fut pondu que estant lés places faites on ne faud de mettre incontinent vn Capitaine en chac d'icelles: & que s'il pensoit que sa Majesté n trouuat mauuais qu'il suplieroit le grãd Capi ne luy faire grace de la Capitainerie de l'vne trois places. Si que sur ce propos de prendre v les & bâtir forteresses, passames bonne piec tans au gran contentement de sa majesté: laqu montroit par semblant n'auoir autre plus a ctionné desir si qu'on ne luy en pouuoit aßez uiser jusques à ce que ayant prins congé, reto names grandement satisfais, principalement p l'auoir veu & parle a sa persone.

¶ Comme je fus mãde de P[illegible] Ian: & demaudes qu'il me feit dés vies de S.I me. S. Dominique & S. François.

CHAPITRE LXXXIII.



Ejour ensuiuant, qui étoit le vin me de Nouembre, le Prête-Ian feit appeller: Et entre autres cho me commanda de luy reciter les f de saints Ierome, Dominique, & François,

q

le nation ils étoyent, & par quele ocasion le
nd Capitaine faisoit mention dans ses lettres,
le Roy de Portugal auoit fait eriger des mo-
steres à ces sains personnages, aus lieus qu'il a-
prins au Royaume de Manicongo, Benin, &
Indes. Ie luy fey réponce, que saint Ierome
t natif de Esclauonie: saint Dominique, d'E-
gne: & saint François, d'Italie: l'informant
à plein de leurs ordres, & alegant le plus sou
t ce qui étoit cõtenu dans vn liure que j'auois
tant de la vie d'iceus. Subitement m'enuoya
que je luy montrasse ce liure, que je disois
ir. Puis m'enuoya demander veu que nous
ns Chrestiens & eus aussi, pourquoy nous a-
s diuisé lés Eglises d'Antioche, et de Romme:
nement, veu que celle d'Antioche auoit ancien
ent esté le chef, jusques au Concile de Pape
n, auquel assisterent trois cens dishuit Eué-
s. Ie répondy, que j'auois vne autrefois dit à
Majesté, que vrayement Antioche auoit jadis
chef de l'Eglise, laquele saint Pierre auoit
uerné, & demeuré en icelle Euéque par l'espa
e cinq ans, & vint & cinq dedans Romme.
res cela, il s'enquit si nous pretions obeyssan-
tout ce que le Pape nous commandoit. Ie luy
ondy qu'ouy: et qu'a cela nous étions tenus &
gés, par l'article de notre sainte Foy, qui con-
vne sainte Eglise & Catholique. Sus cela
plique, que si le Pape leur commandoit chose
que

Saint Hierome: Dominique, François, Esclauon Espaignol, Italien.



que lés Apostres n'eussent écrit qu'ils n'en ti
droyent conte:& si par méme moyen leur Ab
vouloit entreprendre jusques à là,qu'il bruler
la copie d'vn tel commandement .D'auantag

> Bonne instãce contre commandemens illicites.

me demanda pour-quoy en Ethiopie ne se tr
uoyent tant de cors saints,qu'en Italie, France
Alemagne. Par ce (repondy je) qu'en ces reg
auoyent rêné beaucoup d'Empereurs, qui auoy
leurs vassaus Gentils, & fort cruels. Et que c
qui se conuertissoyent a la foy Chretienne étoy
tant constans en la foy,qu'ilz se soubmettoy
volontairement à toute espece de mort plus
que d'adorer lés Idoles,qui causoit c'ét innume
ble nombre de sains,& saintes Vierges, & M
tyrs. Alors on me répondit, que ce que je met
en auant étoit veritablé:dont sa majesté en rest
merueilleusement satisfait. Puis me demanda
sauois combien de tans il y auoit que l'Ethio
s'étoit rangee à la religion Chretienne. Ie luy
pondy que à mon opinion peu de tans apres la
surrection de Iesuchrist,ce païs auoit été conue
par l'Ennuque de la Royne Candace,qui fut b
sê par l'Apotre saint Philippe. Mais il me répo
dit que la terre de Tigray seulement auoit été
duite volontairement à notre Foy , & le reste
l'Ethiopie à force d'armes: ainsi que sa Maje

> La royne Candace receut le bateme

méme en reduisoit journellemẽt en plusieurs lie
& que cette Royne se feit Chretienner, dis a
aprés que Iesuchrist eut soufert: & que dep

ns jusques là, ce païs auoit été gouuerné par Chrétiens. Parquoy il n'y auoit nuls Martirs: qui n'auoit été außi necessaire: d'autant que celà, plusieurs personnes n'auoyent laißé de er vne vie sainte & deuote. En fin, il m'or- na de luy montrer le l'endemain le liure ou é- décrite la vie des sains Hierome, François, & minique, & de saint Quiric, qu'ilz appellent rcos. dis ans apres que Iesuchrist eut enduré Passion.

omme lés vies desdits saints furēt pre- ntees au Préte-Ian, léqueles ils feirent aduire en langue Abisine: & comme voulurent oüir nostre messe.

CHAPITRE LXXXIIII.

E PrêtreIan enuoya querir, le l'endemain au matin mon liure, qui s'intitule Flos sanctorū *: disant, que je y merquasse l'en ou étoit la vie de ces saints: puis me fut incon t raporté par deus moines, me annonçeans, a Majesté auoit ordonné le nom d'vn cha- l'iceus étre écrit en langue Abißine, & sus ne figure. Le jour ensuyuant, cés deus moi- etournerent auec le liure pour traduire cés ndes, à la traduction de l'vne déqueles nous oyames vn jour entier: à cause qu'elle conte- beaucoup, joint außi que c'ét vne chose peni- e rendre le sens de quelque chose de notre ue en l'Abißine: & à cecy ajoutames celle* Difficulté de translation de langue en autre.

de

de saint Sebastien, saint Antoine, & saint B
laam. Et pour autant qu'ils ne sauent à quel
se celebre la fête, il s'en enquiret fort curieuse
:ce qui me troubla fort, à cause que je ne le t
uois point sur aucun Calendrier. Neanmo
la trouuay puis aprês, sus le Repertoire des
& leur dy le jour, qu'ils noterent incontinen
leurs liures. Or je n'auois la hardiesse d'aller
ler à Prête-Ian si je ne portois quant & m
Calendrier: pour ce que à chasque fois il m
mandoit à quel jour étoit solennisée la fes
quelque saint, & vouloit que je luy disse inc
nent. Le jour de sainte Catherine, qui eche
Dimenche, sa Majesté feit appeller aucuns
noines & Prêtres, des principaus de sa ma
afin qu'ils aßistassent à la messe, que je cele
à haute vois, laquele ils ouyrent d'vn bout à
tre: dont notre truchement m'auertit, qu'i
soyent n'auoir pas ouy vne messe d'hommes,
celebree par le dous concent de quelques A
Et à icelle aßista encore vn peintre Venitien
quel auoit demeuré en ces païs par l'espace de
de quarante ans, nommé Nicolas Branca
qui entendoit & s'aidoit parfaitement bi
la langue Abißine: personnage fort hon
ble, tresriche, & Signeur d'vn grand païs: te
sous soy plusieurs vassaus, encore qu'il fût p
tre: & seruit pour lors de truchement à cés
tres & chanoines, ausquels il interpreta le K

Nicolas Brancalion Venitien peintre tresriche.

loria, le Dominus vobiſcum: qui s'inter
e en la langue Abiſsine Calamelos,& ain-
t de l'Epitre,& Euangile: dont les chanoines
ierent par toute la cour, qu'ils n'auoyent ja-
ouy vne tele meſſe, ny tant diuinement ce-
e, & qu'ils n'y trouuoyent autre choſe à re-
ſinon qu'vn ſeul la chantoit, & que lon ne
oit la communion à ceus qui aſsiſtoyent à
fice. Ce même jour de dimẽche bien tard, ainſi
ous étions déſia couchez, le Préte-Ian nous
ppeller: & étans arriuez aus premieres cour-
on nous feit tous vêtir fort richement pour
r en preſence de ſa Majeſté, qui étoit ſeant en
hrone, en la même magnificence que nous
ons veu au parauant. Et là nous feit dire plu
choſes, entre léqueles il nous feit promeſſe
ſer aler lés Franques qui étoyent en ſa cour
d bon leur ſembleroit, & l'Ambaſſadeur
ablemẽt auec ſa compagnie, pourueu qu'vn
que, nommé Nycole Muzza demeurât: par
l il enuoyeroit lés lettres, qui deuoyent être
s en or: à cauſe dequoy celà ne ſe pouuoit fai
it ſoudainement. Mais l'Ambaſſadeur re-
it qu'il étoit bien content de ne faire depart
la réponce, laquelle il atendroit tant qu'il
it à ſa Majeſté: la ſupliant bien humble-
de le vouloir expedier en tel tans qu'il peût
er larmee du grand Capitaine à Maczua: à
e Prété-Ian répondit en perſonne, qu'il en
étoit

Relache des Franques.

Lettres Royales ecrites en or.

étoit bien content, & luy demanda s'il demeu-
roit Capitaine en l'vne des forteresses qui se p-
royent à Maczua. A quoy l'Ambassadeur répo-
dit, que son desir étoit d'aler premierement v-
le Roy de Portugal son Signeur: mais neanmoi-
il étoit pour perter obeissance à tout ce qu'il pl-
roit à sa majesté commander: & ainsi retourn-
mes en noz tentes.

¶Le departement que feit Préte-Ian à au-
lieu & de l'ordre donné pour porter n-
Bagues. CHAPITRE LXXX-

LE vint & cinquiéme du mois, le P-
te-Ian monta à cheual, acompag-
de deus pages seuls, auec lequels il
sa deuant notre tente, voltigeāt: p-
Negus Roy. *se leua vn bruit soudainement par tout le cam-*
de ceus qui disoyent le Negus est party: au mo-
de-quoy chacun s'eforçoit de le suiure, tant q-
étoit poßible. Sa Majesté nous feit deliurer ci-
quante mules dont les trente-cinq étoyent p-
porter le vin & la farine, & quinze pour p-
ter le reste de noz bardes auec aucuns éclaues:
fumes enchargez à vn Signeur appellé A-
Rafaël. Aiaz est titré de Signeurie, & Raph-
nom propre: qui nous faisoit à chacun jour
liurer vn beuf. Nous partimes d'illec & arri-
mes le mercredy en cour, & logeames en vne c-
pagne aupres d'vn fleuue: ou vn fort venera-
moine nous vint visiter, qui étoit chef dés Sec-
ta-

res du PréteIan, fort expert à l'intelligence des tes ecritures, & Nebret dés religieus de Chane. Et nous dit s'être adrecé à nous de la part in Sigñr, pour sauoir si nous auions receu tout ue sa Majesté auoit ordonné nous être deliuré. rs l'Ambassadeur répondit qu'il baisoit lés is de sa Majesté, en toute humilité, & que ns receu tout ce qu'il luy auoit pleu commanious être deliuré.

'vne lute faite en presence de Prété-n: & de l'administration du sacremeut batême que faisions. CHAP. LXXXVI.

E deuxième du mois de Decẽbre, en iceluy an mil cinq cens & vint se trouuãt Lazare d'Andrade vn notre Portugalois re, auprés de la tente de Roy, fut defié à la lont luy, sans y songer d'auantage, se meit uement en place: mais à la premiere hurte, ura la terre de son long, & à la cheute se i vne jambe rompue. Ce que voyant Prételuy feit incontinent deliurer vne robe de l'or, puis fut emporté par quatre homans notre tente. Le jour d'apres, iceluy ur nous enuoya demander s'il y auoit plus ne qui eût enuie de s'éprouuer à la lute à contre quelqu'vn des siens. Incontinent assadeur va penser d'en y enuoyer deus des ydes efêleus; qui étoyent Etienne Pail-

Portugalois abbatu à la Lute.

larte, & Airas Dis, qui commença le jeu, pen
vanger le peintre, mais il fut secoué de tele
qu'on luy rompit subitement vn bras, & fut
traint se retourner arriere. Estienne Pailla
voyant seul n'eut la hardiesse de se mettre a
zard, mais eut peur. Ce luteur de Préte-Ian
Gabma- *pelloit Gabmariã qui vaut à dire seruiteur d*
rian serui *rie lequel auoit été Maure, & étoit large d'e*
teur de *les, & puissant au poßible: trauaillant singu*
Marie. *ment bien d'or, & de soye. Ce jour la, nou*
vindrent à la cour que son grand Betudete
obtenu victoire du Roy Maure, auquel il f
la guerre: pour en fine de-quoy, il enuoyoi
grande somme dor, & d'esclaues, auec lés té
principaus de l'armee, qu'il auoit defaite. S
entrefaites, la femme Noire de Pierre Cord
Geneuois, acoucha d'vn fis: & luy me req
luy donner batême au bout de huit jours:
ne baptisent lés mâles jusques à ce que les q
te soyent expirés. Ce qui me feit transport
tente du Préte-Ian, pour luy faire entend
à fin d'en ordonner comme sa Majesté le tr
roit bon, dont la réponce vint incontinent
le deusse baptiser en administrant tous les
mens que les Franques ont coutumé de pr
selon la mode de l'Eglise Romaine: & que
fasse entrer au lieu, ou cela se feroit, tous c
siens, à qui il prendroit enuie de voir l'ordi
& ceremonie de ce batême: pour lequel ami

me deliura du saint huyle, qui fut au dixiéme Decembre: et aßista grande multitude de peu-, & dés principaus de la cour. Ie fey tenir la is haut eleuee: me rangeāt en cela à leur manie e faire: & fey c'ét ofice le plus coyement qu'il fut poßible, duquel ils furent tous grādement sfais: disans, que cette maniere d'y proceder sembloit beaucoup plus parfaite, que la leur.

u nombre dés gens à cheual & à pied, ui suiuent Préte-Ian quant il fait quelue voyage. CHAP. LXXXVII.

A cour partie de ce lieu, printt la route que nous auions suyuie, pour venir en cés païs: & étoit si merueilleuse la multitude dés gēs qui cheminent, que par l'éspace de dis ou douze mille toute re étoit couuerte de peuple: dōt la foule étoit nde comme vers nous à la proceßion du saint ement: et des dis pars l'vne étoit vetuë fort orablement: mais tout le reste affublé de s, & d'autres pouures habillemens portans n ses hardes quant & soy, qui sont dés vases e le vin, & écuelle pour le boyre. Et si le ge n'est long, ce populaire porte ses maisons baties & couuertes, comme elles sont: mais ut aller loin, il n'en charge que le bois seule- qui est de quelques petites perches. Mais lés font porter leurs tentes, qui sont de grand

Maisons portatiues.

pris. Ie laiſſe à parler des gentils-hommes
grans Signeurs : car à leur depart, il ſemble
vne groſſe cité les ſuiue : comme de tentes q
ſont porter par leurs mules, auquels nous a
Franques & Portugalois primmes diligem
garde par pluſieurs fois: & ſelon notre auis,
paſſent le nombre de cinquante mille:mais le
bre dés cheuaus eſt petit: Car encore qu'il
trouue de fort beaus, cés peuples n'ont l'indu
de lés ſauoir ferrer, dont ils viennent inconti
à ſe gater la corne. Et ſi le Roy ſe met en qu
long voyage, tous les vilages par ou la cour
ſont pleins de cheuaus recreus & foulés, qu
lés piés gatés, léquels on laiſſe puis apres ſui
train peu à peu. Quant aus Mules de charg
n'en tient pas grand conte: & s'en ſert on
montures, autant de mules que de mulets.
trouue grande quantité de rocins, déquels o
à la charge, qui ſe gatent lés piés auſſi bien q
cheuaus de ſelle. Il y à pluſieurs ânes qui v
beaucoup mieus que lés roucins. Ilz font au
ter la charge aus beufz, & les chameaus
ployent à la charge aus champaignes & pla

¶ Comme lon porte lés Egliſes de la C
c'et adire leurs pierres d'autel: & la f
que Prete-Ian a de ſe montrer trois
l'an à tout ſon peuple.

CHAPITRE LXXXVIII.

E Préte-Ian, en alant par païs, ne suit gueres lés drois chemins: & ne sait on au departir d'vn lieu, quelle route il doit prẽdre: mais lẽs xiij. res de l'autel, qui sont ses Eglises sont portees oit chemin (encore que le Préte Iã n'y soit pas & en cheminant tout le peuple, lés suit tou-, jusques à tant qu'on vient à voir vne ten-anche drecee. Laquele apperceuë chacun se ue au lieu, qu'il sait luy étre ordonné. Mais is souuent le Roy ne demeure dans cette ten-ins va loger dans lés monasteres, & autres ées. Sous icelle tente se font ordinairement lés nités de chãer, & sonner, tout ainsi que si sa sté y assistoit, mais non pas si parfaitement. ierres de l'autel sont portees auec grande re-ce par lés Prétres, quatre déquels soutien-vn tabernacle en echafaut sus lés epaules: & luy ces pierres sont posees: & quatre autres es lés vont suyuant, pour les soulager & por eur tour icelles pierres: Elles sont couuertes ps d'or, & de soye: & deus clercs cheminent t, l'vn auec vne Crois, & encensoir, & l'au ec vne campagne, qu'il va sonnant, dont eus qui l'entendent se mettent à coté hors n, & lés gens de cheual mettent pié à terre inent, pour donner passage à l'Eglise. Il y re quatre Lyons suiuans la cour, dont cha-enchainé de deus chaines sus le derriere, &

par le deuant: auquels tout le monde donne p semblablement. Nous suiuimes la cour, jus au vingtiéme de Decembre: auec laquele n paruimmes jusques sus ces terribles mõtagnes se trouuent ces portes que nous passames à n venuë: & là furẽt drecees lés tentes de Prête- Incontinent lon commença à drecer vn echa treshaut: pour autant qu'iceluy Signeur se v loit montrer au peuple le jour de Noël: ce q coutumé de faire ordinairement trois fois l'an à sauoir au jour de Noël, Paques, & de s Crois de Septembre. Et la cause de tele cerim prouuient de son ayeul, nommé Alexand mort duquel fut celee l'espace de trois ans, p seruiteurs, qui gouuernerent le Royaume d ce tans, pour-autant que jusques à lors, pers n'auoit peu voir le Roy, sinon aucuns siens stiques. Dont pour dorenauant preuenir te conueniens, aus grãdes requetes du peuple, le pere de cetuy-cy, se montroit à cés jours ordo ce qu'obserue encore Dauid qui rene à pre mais marchant en guerre, il se tient toujour couuert: telement qu'il peut étre veu d'vn cun, et encore par lés chemins, comme nous a cy aprés.

Pourquoy le Prête Ian ne se mõtre que trois fois l'annee publiquement.

Mort de Roy celee trois ans, par ses domestiques.

¶ Comme le Prête-Ian m'enuoya q pour dire la messe au jour du Noel, la Confession & communion que y feimes. CHAP. LXX

OR étions nous logez assez bonne piece arriere dés tentes de Préte-Ian celebrans tous lés jours la messe dans notre tente d'Eglise, jusques à ce que la e de Noël aprés Midy, le Préte-Ian m'en appeller, me demãdant quele coutume nous ns de celebrer le lendemain ensuyuant, & s solennités nous soulions obseruer. Ie luy ré y, que nous gardions la fête de la Natiuité de hrist, au jour de laquele c'étoit nôtre coutu celebrer trois messes: à quoy repondit qu'en eurs cerimonies s'acordent auec lés notres, qu'ils ne reiteroyent point la messe, & n'en oyent qu'vne simplement: puis me comman Majesté que des trois, je chantasse cele que e sembleroit: puis s'auansant, me dit que je asse la tierce, car il auroit plaisir de l'ouyr & e semblablement, que nous auions coutume re. Aprés cela, sa Majesté commanda incon que notre tente de messe fût là aportee, & la feit planter au milieu de la principale, de la sienne: telement qu'il n'y auoit que la r de deus brasses entre l'vne & l'autre: & t dire alors, qu'il m'enuoyeroit appeller au er chant du Coq, & que je feisse le tout, se e notre mode le portoit. De sorte que aprés t passee, le Roy me feit appeller, et allames la irt auec noz fis, qui sauoyẽt asses bien cãhter ise, je portay tous lés liures que j'auois auec

moy, encore qu'ils ne fussent pas necessaires à c
feste seulement pour seruir de nombre, les ter
tous ouuers sus l'autel. Et ainsi, ayans comm
à dire matines, il sembloit que quelque Diu
s'enclinât à notre faueur, & que nous fus
aidés & inspirés de sa grace: à quoy le P
Ian prenant vn singulier plaisir, nous en
vint chandelles, pour-autant qu'il luy sem
que nous eussions trop peu de cire. Nous pro
geames lés matines auec leçons, hymnes, ps
mes, & Popheties, nous aidans de toutes lés
ses qui se pouuoyent mieus chanter & ento
vous asseurãt que le Roy ne se bougea jam
la porte de sa tente, joignant à la n ce, pen
que l'ofice fut continué: & la étoit, auec deu
ges, qui ne cessoyent jamais d'aler & venir d
dans quelle chose nous auions chanté: & m
ment, quand nous venions à changer de ton
pseaumes, hymnes, ou respons: lequels je
auoir esté prins, tant dés liures de Hieremie
autres, qui parloyent de la Natiuité de Iesu
ou pseaumes de Dauid, & d'autres Prophet
qui luy plaisoit grandement, & ne cessoit
lauder cés Liures. Apres que loffice fut par
ué (qui dura assez longuement) vn fort hon
ble Vieillard, maitre de Préte-Ian, nous v
border, me demandant si nous auions a
pour-autant, qu'il nous voyoit taire: dont
répondis, que ouy: & alors il me dit, que c'ét

Offices de Matines aydez de diuine faueur.

y eût peu duré, quand bien nous l'eußions con-
nuë jusques au l'endemain matin: car en l'écou-
nt, il pensoit étre rauy, & joüyr de la gloire des
Anges. Ie luy dis, que nous ne ferions autre cho-
jusques à la Messe, et que ce tans pendãt je vou
is confesser aucuns qui vouloyẽt receuoir le saint
acrement. Ce que ayant ouy, il me demanda in-
ntinent ou je le voulois faire & quand se messa
me joint j'ecoutois la Confeßion d'vn, qui ètoit
uant moy. Il me feit incontinent allumer deus
rches, à cause, que Prete-Ian me vouloit veoir
sa tente. Puis ce Vieillard s'en vint seoir au-
és de moy tenant ses bras sur mes genous sans
'il s'en bougeât aucunement, jusques à ce, que
usse donné l'absolution à deus: & deja commen
it le jour à poindre, quand je feis dire à sa Ma-
sté, que je voulois celebrer la Messe: & commen-
mes incontinent à faire la Proceßion dedans
circuit aupres de notre Tente à Crois éleuée,
ec vn tableau de la figure de notre dame, &
us torches à chascun côte de la Crois mais le
Prete-Ian enuoya dire, que nous la fißions de-
rs, à l'entour dés siennes: à fin que tout le peuple
veit, & nous enuoya quatre cents chandelles
Cire blanche, à celle fin, qu'elles y fussent por-
es ardentes: commençant à nous autres Portu-
lois, auec tous les Franques, qui marchoyent en
éme rang: étans suyuis par tout le reste du peu-
e. La proceßion menee, qui fut par vn grand

circuit, nous commençames l'Asperges: & m'e
allay jetter de l'eau benite sur sa Majesté: ce q
je pouuois faire de notre Eglise, pour étre procha
ne de sa Tente: dedans laquele étoit la Royne,
mere du Roy, le Cabeata, & autres familiers de
Majesté: & dedans la notre étoyent tous les pri
cipaus, & plus grands Signeurs de la Cour, qu
peurent entrer, & le reste demeura dehors, tout a
tour de la tente, sinon que depuis icelle jusques
l'autre du Préte-Ian, le tout étoit vuide: pour-a
tant, que sa Majesté voulut veoir celebrer la M
se: & y demeura jusques à tant, que tout le se
uice Diuin fut accomply: & que j'eus commun
tous ceus, que j'auois ouys en confeßion qui rec
rent leur Sacrement en tresgrand deuotion, ag
nouillés à notre mode: telement que tous lés Fr
ques, noz Interpretes, & mémes Pierre de Cou
lan (qui étoit auec nous, & entendoit parfait
ment bien la langue du païs) disoit, que le Pr
te-Ian loüoit & prisoit grandement l'ordre de n
tre office auec tous lés grands Signeurs de la co
que j'auois fort deuotement communiés.

¶ Comme Préte-Ian permit à l'Ambaſſa
deur ſoy retirer & à tous nous autres, &
voulut que je demouraſſe en ſa tente au
vn interprete, & des demandes qu'il m
feit touchant le fait de l'Egliſe

CHAPITRE XC.

A

APRES que tout le seruice Diuin fut acheué, l'Ambaſſadeur, & tous lés autres eurent congé de retourner aus tentes, pour diner: ſinon moy, à qui 'réte-Ian feit commandement de demeurer, mpagné d'vn Truchement: & en c'ét inſtant vint aborder le Vieillard, maitre de ſa Maje- diſant, que le Roy priſoit fort notre maniere roceder en noz cerimonies. Mais quele raiſon, z vous (dit il) à laiſſer entrer lés gens Lays ans l'Egliſe, ainſi comme lés Clercs? Voire il, Ientens que cela eſt ſemblablement permis Femmes. A quoy je feis réponſe, que l'Egliſe Dieu étoit ouuerte à tous Chretiens, ayant tou s Ieſucrhiſt, les bras ouuers, pour lés receuoir ans l'egliſe à cauſe que c'eſt le chemin pour par ir au lieu de ſa gloire, qui eſt Paradis. Et com qu'il ne fût anciennement permis aus Fem- d'entrer dans Sancta Sanctorum, *nean- ns, lés merites de la vierge Marie, auoyent peu, qu'ils furent ſuffiſans à rendre ſon Sexe ie d'entrer dedans l'Egliſe du Signeur. Il me dire que cete raiſon ne luy ſembla trop imper nte. Mais il me fut demandé de la part de ſa jeſté, pourquoy j'etois tout ſeul Prétre à cele- la Meſſe: & comment oſoit porter, ny tou- l'Encenſier, celuy qui n'auoit receu lés Sacre- s de Prétriſe. Car l'Encens (diſoyent ils) ne étre touché, ny manié d'autres mains, que de*

Cauſe pourquoy lés prophanes, & lés femmes entrent aus Egliſes de Europe.

celles, qui sont sacrees, & voüees au seruice D[...]
uin. Ie répondis, que celuy, qui seruoit de D[...]
cre, étoit Zagonaro, à sçauoir de l'Euangile, [...]
que son office étoit de porter l'Encensier. On [...]
demanda puis apres, si toutes cés choses étoy[...]
contenuës dans noz Liures, & si elles me se[...]
bloyent meilleures, que celles dont ils vsoy[...]
Faisant réponse à cela, que je trouuois noz Liu[...]
reduis à plus grande perfection, que n'étoyent [...]
leurs, pour-autant, que depuis lés Apotres, n[...]
auions toujours eu de grans Maitres, & Docte[...]
qui ne s'étoyent jamais employés à autre va[...]
tion, que à rediger, & assembler toutes lés sain[...]
Ecritures, qui étoyent éparses en plusieurs V[...]
lumes, & passages dés Prophetes, Apotres, [...]
Euangelistes. Ils me feirent repliquer, qu'ils [...]
uoyent Octante & vn liure du Vieil & Nou[...]
au testament: & si nous en auions d'auanta[...]
Dont je feis réponse, que nous en auions dis [...]
plus, tirez & extraits dés sur nommés, enrichis [...]
plusieurs expositions, auquelles étoit contenu p[...]
grand' doctrine. Le Préte-Ian me feit dire q[...]
sauoit bien que nous en auions plus que eus [...]
que pour ce il desireroit bien fort sçauoir lés no[...]
de ceus, que nous auons d'auantage. Ie fus a[...]
entretenu en demandes, & réponses, jusque[...]
heure de Vespres ne cessant onques les messag[...]
d'aller & venir étant toujours debout, appuyé [...]
vn Bourdon: & ne me venoyent seulement [...]

man[...]

Theologie de l'Europe plus parfaite, que des autres parties.

Octâteun liures Theologiques en l'Eglise de Ethiopie, & infinis en Europe.

ndés de ſa Majeſté, mais encores de la Royne lene ſa mere: et pour ſatisfaire au curieus von d'icelle, je répondois comme je me ſ'entois in-é, & pouſſé du ſaint Eſprit: mais finable-t l'extreme faim, & debilité me rendirent ſi laſſé & trauaillé, que je ne me pouuois ſoute-tant & ſi longuement, que aprés auoir aſſez té & enduré, en lieu de rendre quelque répon e feis dire à ſa Majeſté, qu'elle print quelque de compaſſion de la caduque & debile Vieil-d'vne perſonne, laquele depuis le Midy du precedent, juſques à cette heure là, ne auoit mangé, ny dormy. Mais on me renuoya dire, quoy je ne me delectois ainſi de parler à ſa ieſté comme elle prenoit plaiſir à me tenir pro-je luy répondis que la debilité & trop grande me faiſoit trouuer ce paſſetans de mauuais t. A lors le Roy me feit demander, ſi je vou-manger, qu'il m'en enuoyeroit: & qu'il en t deja fait porter en notre Tente, Ie luy feis que je voudrois bien aller prendre mon repas otre Tente, pour me repoſer aucunement: & lon me donna congé, mais je ne fus pas plus arty, que vn page me ſuyuoit, tant que jam-pouuoyent porter, me diſant, que ſa Majeſté rioit grandement de luy enuoyer le Chapeau, 'auois en téte: & que je ne trouuaſſe pas mau ſi elle m'auoit fait ſi longuement endurer la :me priant bien affectueuſement de retour-

ner

ner incontinent apres auoir diné : car elle se
loit encores enquerir de plusieurs choses.
que je fus paruenu à noz tentes, à peine eus-
cheué de prendre le repas, qu'il vint vn M
ger pour me faire retourner : à quoy me fut
d'obtemperer, menant auec moy ceus, qui
uoyent aydé à dire la Messe : auec léquels
paruenu aus Tentes de sa Majesté, nous cha
mes Complies, le mieus que nous peumes:ou
sterent le Préte-Ian: & lés Roynes, qui éto
fort ententiues. Aprés que nous eumes ach
sa Majestê ordonna, que la tente de l'Eglis
abbatue, à cause qu'il failloit passer, durãt la
ces mauuais & dangereus pas, qui sont ent
tréhautes montagnes: comme nous auons d
cy deuant. Ce qui fut fait, car enuiron la my
nous entendimes vn grand bruit de Cheuaus
les, & vn chacun, qui alloit disant, le Negus
mine. Parquoy nous nous meîmes inconti
à le suyure, jusques au detroit, là ou étans pa
nus, nous fumes contrains de faire chemin,
pousser lés gents, tant grande étoit la foule d
ple, qui se debâtoit à qui premier passeroit.
nous allames trouuer les Tentes du Roy, q
toyent dressees au milieu de cés tréprofonde
ses, qui sont entre cés deus fleuues, déquels
auons parlé cy dessus: & la sejourna la cou
ques à la mynuit, que le Préte-Ian comme
se mettre en chemin, aprés lequel nous nous a

mina

ames: de ſorte que auant le point du jour,
s eumes paſsé tous ces mauuais paſſages, au- Paſſage
's (comme il nous fut dit depuis) pluſieurs perilleus.
ſonnes finirent miſerablemẽt leurs jours auec
, mulets, & bœufs chargez. Et à ce ſecond
qu'on appelle Aquiaſagi me fut dit, que vne
d Dame, qui étoit conduite par deus de ſes
iteurs ſus vne mule, trebucha auec iceus de
ſommité juſques au bas: tellement que tous
nble, culbutans, ſe briſerent & furent mis
eces, tant ces montagnes ſont terribles, ápres
ingereuſes: qu'a ceus qui lês regardent, ſem-
penetrer juſques en enfér. Voila le chemin
nous feimes, ſans auoir égard à l'Octaue de
, qui n'eſt aucunement gardee en ce païs. Or
ſant maintenant en memoire auoir dit, que
ir met ordinairement cinq ou ſis jours à delo
vn lieu, mais je vous aſſeure quelle demeura
ſer cés detrois, par l'épace de plus de trois
aines: & le bagage du Roy plus d'vn mois:
e qu'il ne ceſsât de paſſer à la file, journelle-
.

omme Préte-Ian ala loger à l'Egliſe S.
eorge, ordonnant qu'on nous la mon-
ât auec aucuns grans & riches cha-
aus.

CHAPITRE XCI.

LE



E vint & huitiéme de Decem
l'an mil cinq cens & vint, nou
uimes la cour par le méme che
que nous étions venus, prena
route d'vne Eglise, que nous auions decou
en venant, sans étre entrés dedans, & se nom
Eglise de S.George. *saint George: au dessous de laquele le Pa*
du Roy fut derßé, & nous logés, ou il nous f
donné. Le l'endemain le Roy nous feit ap
de bonne heure pour nous faire visiter cet
glise: qui est grande, & lés murailles tout
ueteus de peintures, montrans de belles hist
bien ordonnees & proportionnees d'vn ord
gulier, par la main du Venitien, Nicolas B
caleon: le nom duquel y est affigé, encores qu'
païs il soit nommé Marcorio. Lés muraille
sont hors le cors de l'Eglise, répondans sur l
cuit couuert (lequel retient la forme d'vn cl
sont toutes tenduës de pieces entieres de drap
velous, & d'autres riches Tapisseries de Soy
étans arriués à la porte du circuit decouuert,
voulumes entrer dedans l'autre, qui est cou
Et pource on feit hausser les draps, qui tapi
la porte principale, que nous veimes toute co
te à Lames, de prime veuë ressemblante
(comme außi on nous l'auoit donné ainsi à
dre) mais y prenans garde de plus prés, nous
neumes qu'elles étoyent seulemẽt de fueilles
gent surdorees: & neanmoins si industrieuse

...ées, tant à la porte, que aus fenetrages, qu'il
...poßible de mieus. Le Cabeate (tel & si grãd
...eur, que vous auez ouy) étoit celuy, qui fut
...is pour nous montrer le tout: à quoy le Roy
...ut se retrouuer en presence, mais il étoit en-
...né de ses Courtines: combien qu'en passant,
...s pouuoit aysement apercevoir, & nous luy.
...e moyen dequoy il nous enuoya demander ce
...nous sembloit de cette Eglise, & dés peintu-
...queles nous dimes sembler choses, qui s'en-
...t vne grandeur & magnificence: de grand
...& Signeur: Ce qui luy causa grand conten-
...t: dont il nous feit sçauoir, que son Ayeul
...erigé cette Eglise, dans laquele il étoit en-
...: puis il s'enquit si lés Eglises étoyent ainsi
... de bois en noz païs, comme cette cy, & de
...ois. Nous répondimes, que cette Eglise nous
...oit fort belle, & bien edifiee: mais que la
...ure dés notres étoit de pierres, auec léqueles
...voutoit: & s'il s'en trouuoit quelque vne
... comble fût reuetu de bois, il étoit tout en-
...& couuert d'Or, d'Azur, & d'excellens ou-
...: auec lés colomnes de Marbre, ou bien d'au
...e & riche etoffe. A cela il répondit, qu'il
...ssez assuré, que nos edifices étoyent som-
..., riches, & parfaits: d'autant qu'en-
...us on trouue vne infinité de Maitres de
...nd éprit, & fort industrieus. Le Toit,
...uerture de cette Eglise est soutenue par tren
d tesix

*tesix colonnes de bois,qui ſont fort groſſes &
tes,étant quaſi égales à la hauteur d'arbres de
uires, & toutes couuertes de tables depeintes
ainſi que lés murs du cors de l'Egliſe par de
qui eſt choſe trémagnifique & Royale &
tel reputée par ceus du païs même de tout ho
qni la voit. Aprés que nous fumes de retour
tre tente,le Roy me feit appeller ſeul dedan
Pauillon: demandant de rechef mon aduis,
chant la fabrique de cette Egliſe:dont je m'a
day à ce que les autres luy en auoyent dit
montrer que vn chacun l'auoit rendu certa
la verité. Puis me ramena au deuant la v
quelques Saints,& ſur lés cerimonies de not
gliſe: à quoy je répondis le mieus, qu'il me fu
ſible. Lés demandes & réponſes ayans prin
penſant par ce moyen étre expedié,on apporta
tre grands & fort riches Chapeaus de cette E
la veüe déquels me cauſa vn grand ébahiſſem
encores que au parauant j'en euſſe veu plu
aus Indes d'vne merueilleuſe grandeur,& ri
ſe,qui toutefois, n'approchoyent en rien de la*

Chapea⁹ de merueilleuſe grandeur et richeſſe

*gularité de ceus cy: ce que apperceuans ceus
les apportoyent, en feirent incontinent le ra
à ſa Majeſté, qui me feit appeller & étāt par
a la porte du pauillon auec lés Franques re
a la Cour ordonna, qu'ils me fuſſent montré
rechef: me faiſant dire, que je les contem
bien diligemment, pour puis apres luy en di*

m'en sembloit. A quoy je répondis, qu'ils
nt fort beaus & que jamais n'en auois veu
s beaus, ne plus riches aus Indes, ou lés Roys
uent de semblables. Léqueles paroles luy ay-
é referees par l'Interprete, il voulut qu'ils
t posés & mis en terre à l'obiet du Soleil, à
'ils vinssent à ombrager la place, en maniere
uillons: puis me feit dire, que allant par païs,
yne & luy se rafrechissoyent à l'ombre de
'iceus, là ou ils beuuoyent, mangeoyent, &
nmodoyent à tous leurs plaisirs: touchant
'e chose je feis répõse, que je lés voyois de tele
eur & richesse, que facilement sa Majesté
oit faire tout ce qu'ele disoit. On me deman
uantage, si le Roy de Portugal en auoit
y de semblables. Ie répondis, que non pour
rer, ny étre posés ainsi droits: mais qu'il en
le la sorte, que étoit le mien, couuers de drap
le Velous, de Satin, ou d'autre Soye, auec
dons & Bords de fil d'Or, ou comme il plai-
a Majesté. Et que allant par chemin, &
nãt enuie de reposer, il auoit plusieurs beaus
& Maisons, auec leurs Iardins, à l'ombre
s il pouuoit se reposer, & prendre sa recrea-
rt commodement, n'ayant par ainsi besoin
chapeaus, qui demontroyent plus tot vne
eur & magnificence que non vne aisan-
onner ombrage. Il me fut tout inconti-
épondu, que cela que je disois étoit verita-
 ble:

ble: & qu'ils auoyent été à vn sien Ayeul
lès auoit laißés en cette Eglise, de laquele
otoit, pour les faire transporter en vne
ou la cour de sa Majesté deuoit aller. Cés Cha
pouuoient comprendre le tour d'vne grand
& faire aisement omrbage à dix personne
étoyent couuers de Soye. Apres auoir fa
tel discours, sa Majesté m'enuoya deman
quel vin je voudrois plus voulontiers bo
Zauna. *sçauoir, de Raisin, de Zauna (que nous a*
Orge. *lons Orge) ou de Miel: à laquele je feis rép*
Trois e- *que j'étois accoutumé à boire du Vin de R*
speces de *étant celuy de Miel trop chaut, & celuy d*
Vins de *trop froit: chose qui contrarioit par trop à*
rasin, de *ble Vieillesse: requerant neantmoins de*
miel, & *uoyer vin de raisin ou de miel, ainsi que b*
d'orge. *sembleroit. Mais on me demanda encores*
chef, duquel j'aymerois le mieus. Par le
dequoy je respondis pour le faire court, que
de Raisin m'étoit beaucoup plus aggreable
n'étoyent tous lés autres. Dont (toutefois) on
porta quatre Barrils de Vin de Miel, et me f
que je inuitasse, & semonnisse lés Franqu
boire qui auoyët toujours été presens à tout
est dit. Ce que je fey, et beumes vn coup par
me. Puis enuoyay le reste en noz tentes. Tou
je ne peu sauoir à quelle occasion il ne me fu
uoyé du vin que j'auois demandé, veu mém
qu'il y en auoit abondamment dans lés pau

'appareil que tient Prete-Ian allant par
oyages. CHAPITRE XCII.

E vint & neufiéme de Decembre, le Préte-Ian nous feit dire, que nous n'eußions à déloger sans son comman dement, auquel nous obeîmes: & tele façon & maniere de cheminer. On ne peut ir quand il doit partir, ny quele part il veut :mais toute la cour s'arrête ou lon void sa ten nche tenduë & se logent lés Courtisans aus qu'ils sauent leur être ordonnés, d'vn coté autre, loin ou pres d'icelle. En sa tente se font rimonies accoutumées touchant la sonnerie, e qu'il n'y soit present: mais non pas auec euerence, comme s'il y étoit en personne: ce peut fort bien cõnoitre à la maniere de fai- pages: & en autres choses & demeuriõs au- fois derriere, aucunefois deuãt, comme il plai iceluy Signeur d'en ordõner. Or sa maniere yager étoit pour lors tele. Il cheuauchoit à uret, ayant la coronne en téte, enuironné par re de courtines rouges seulement, & de ban- rt longues & hautes, luy étant au mylieu. qui lés portoient, aloient au dehors & lés noyent auec lances enleuees en lair: dans courtines marchoient sis pages, nommés Le- neos qui veult dire pages dés refus à cause mule Préte-Ian par eus cõduite, à vn fort & riche chanfrain sus la bride laquele à en

ſa mentonnerie deus cordons de ſoye à gros f

Legamemeos page de cheuêe.

tenu, par deus de ces pages d'vn coté & d'au
conduiſans en ce point la mule de ſa Majeſté. I
en y à deus autres qui cheminent de chacun c
tenans vne main ſus le col de la mule, & deu
derriere auec vne main ſus la croupe ſembla
ment. Hors des courtines & au deuant de Pr
Ian, marchẽt vint pages des principaus, fort
en ordre: et au deuant d'eus ſis cheuaus fort b
& richement harnachés: chacun d'iceus men
quatre hommes honnorablement vétus, à ſça
deus aus rênes & deus par derriere tenans
mains ſur la croupe ainſi qu'eſt menêe la mu
Prete-Ian, et au deuant de ces cheuaus marc
ſis mules ſellees & bridees, qui ſont ſemblab
conduites par quatre hommes: autour de cha
& au deuant marchent vint des principaus
cour ſus mules, auec leurs bedenes deliees à
tour de leurs perſonnes: & nous autres Port
lois marchions deuãt iceus, au lieu qui nous
été ordonné. Outre ceus n'y à autres gens
ny à cheual, qui s'en ozent aprochér de bien
car il y à dés auant-coureurs tornoyans de
autre, ſus leurs cheuaus: puis quand ils lés
tent foulés ou recreus, ils demontẽt, & en pre
d'autres: faiſans faire large, & écarter le p
du chemin: de ſorte qu'il ny demeure perſ
Lés Betudetes conduiſans la garde du cors
chent auſſi d'vne longue traite arriere du ch

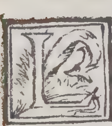
Bedenes ſorte d'habillement entre no⁹ (comme je croy) inuſitee.

e d'vn coste, l'autre de l'autre pour le moins de ortee d'vn mouchet: et quelque fois plus d'vn e s'il y à assez ample campagne. Mais étant emin raboteus, étroit & long & qu'il soit ne- ire de passer, vn Betudete deuance l'autre, chant celuy de la main dextre, enuiron vn e et demy deuant, dont celuy qui est à senestre, eure derriere, & peuuent être acompagnés cha de sis milles personnes: faisans mener quant us quatre Lyõs enchainés derriere & deuant. Si marchent dedans ce pourpris ceus qui por lés pierres dês Eglises, aus quelles on fait and honneur & reuerence Il y à encore vne chose, sans laquele le Préte-Ian ne se met- amais sus lés chams, à sauoir cent barrils de le raisins, et de miel: tenans de sis à set quar- ir piece: étans noirs, bien fais, polis, auec leur ercle de terre, & seellés: de sorte que person- s'en ose aprocher, ny en prendre aucune cho- as la licence de sa Majesté. On fait porter, cela, cent paniers sus lés têtes de cent hommes ont couuers & painturez remplis de pains de , qui ne marchent guierre loin de Préte-Ian aprés l'autre à sauoir premierement vn bar- puis vn pãnier & derriere, eus sis hommes, ont comme Contreroleurs de maison: qui font rger toutes ces choses quand elle sont arri- u pauillon de sa Majesté, laquele fait distri le pain: & le vin ou bon luy semble.

Roy de prouision



¶ Comme le Prête-Ian vint à l'Eglise de l[a] chan Celacem, & de la procession a[uec] laquele il fut receü : & dés propos q[u'il] me tint sur cette rencontre. CHAP. XC



E Samedy & dimenche dernier [...] de Decembre, la cour se camp[...] vn fleuue, et en feit depart au L[un]dy: marchant toujours sa Ma[jesté] au milieu de ses courtines, comme aus jours [pre]cedens. Puis le premier de Ianuier, qui fut en [l'an] mil cinq cens vint & vn, nous paruimmes [à la] grande Eglise, ou on ne nous auoit voulu pe[rmet]tre d'entrer, lors que nous passames par deu[ant à] notre venuë, & se nommé Machan Celacen[, qui] veut dire la trinité. Mais auant que nous [fus]sions arriués, par l'espace de trois milles, le P[rête-] Ian ordonna que huit cheuaus nous fussent [deli]urés bien harnachés, pour preceder sa gran[deur,] voltigeans, & panadans. Ce que nous fe[imes,] manians & voltigeans lés cheuaus plus [adroite]ment, & de meilleure grace qu'ilz ne font, [ce] qui donna vn plaisir indicible à sa Majesté[. Et] étans paruenus à vn mille prés de l'Eglise [vne] multitude infinie de peuple nous vint rec[euoir] auec tant de crois, Prétres, clercs, & relig[ieux de] diuers monasteres, & Eglises, qu'il eût été [impos]sible de les pouuoir nombrer: toutefois (sel[on no]tre auis) ils pouuoyent étre plus de trente [...]

Cheualerie d'Europe.

nous feit estimer, que ces moines deuoyent é-venus de lointain païs. Car en ce Royaume mara ne se trouuent aucuns monasteres, à cau ue toutes les grandes Eglises sont sepultures Roys. Entre cés moynes s'en trouuoyent bien s cens auec mitres, faites en maniere de grans haus capuchons de soye: & aupres d'iceus se oient soißante quatre chapeaus, si demesure-nt grans, qu'on lés pouuoit bien cõter sans mé-te: auec ce qu'ils étoyẽt portés en l'air assez hau ent. Mais ils n'aprochoyẽt en rien de la riches- & singuliere beauté de ceus qu'on nous auoit trés en l'Eglise saint George: & étoyẽt ceus cy s d'Eglises, ou il y auoit des Roys inhumés, qui auoyẽt laißés à leur mort. Cette tant meruei-se assemblee de peuple étoit venuë dés Eglises et nasteres du païs, pour voir le Préte-Ian, qui t à découuert ce qu'on n'auoit encore veu. E-t démonté à l'Eglise & ayant fait son orai-, s'en retourna dans son pauillon, puis me feit eller: ordonnant que l'Ambassadeur & toute ompagnie s'en allât démonter en leur tente. Et étant paruenu deuãt sa Majesté, il me fit de-nder qu'il me sembloit d'vne si merueilleuse contre, qui le bienueignoit auec si grand nom- de personnes: & si on en faisoit autãt au Roy Portugal, & en si grande multitude. Ie répon- qu'on le receuoit bien honnorablement, & en nde magnificence: mais que je ne pensois pas

Spectacle non acôtumé de voir Roy découuert.

qu'au demeurant du mõde on peut assembler autre tele quantité de peuple, laquele quãd el roit publiee en autres Royaumes & païs on n voudroit jamais croire n'étoit le grãd renom d Majesté, qui étoit épars par toute la Chretient me feit incontinent repliquer, que le nombre d peuple étoit beaucoup plus grãd qu'il ne mont en apparence, pour autant que la plus grande p tie étoit nue, à cause de-quoy on ne pouuoit si apperceuoir les personnes. Et au contraire, que Frãques en leurs païs sont bien vétus et vont en ordre, qui lés fait mõtrer aus assemblees be coup plus qu'ils ne sont. Alors il me donna c de me retirer vers l'Ambassadeur que je trou par chemin: Mais sa Majesté me feit encore d que l'Eglise étoit neuue, & ou jamais messe uoit été celebree à raison dequoy la coutume toit que tous y entrans nouuellemẽt, y deussen ser vne oferte. Dont il falloit que l'Ambassa y ofrît ses armes, moy mon bonnet: & par sem ble exemple vn chacun deuoit presenter que chose. A quoy je cõneu qu'il se gaudissoit de n & qu'il prenoit plaisir à ce que nous faisions.

Tentaiõ de deuotion ou auarice Portugaloise.

¶ De la fabrique de l'Eglise de la Trinité cõme Prête-Ian enuoya dire à l'Amba deur qu'il allât veoir l'Eglise q̃ sa mere a fait faire, & dês propos qu'il nous tint

CHAPITRE XCIIII.

LE jour ensuyuant, le Préte Ian nous enuoya dire que nous deußions aler veoir cette Eglise ou il étoit ja entré. Ce que nous feimes : & la trounes fort grande & haute, construite de murail de pierre blanche, grauee de diuers & beaus rages : sur léqueles murailles ne sont assis lés miers pource que l'euure ne les pourroit por- entant que les pierres ne sont maßonnées ne entees ensemble, mais seulement entassees ne sus l'autre, sans aucune liaison, mais si pro- ment que qui à la premiere veuë ny pren- it garde luy s'embleroyent fort belles. La por- rincipale est toute faite à lames, comme cele Eglise saint George, au milieu déqueles sont bassees et mignõnement posees dés fausses pier- entremêlees parmy de bonnes perlés, & subti- ent mises en œuure & ajancees. Sus la murail e cette porte sont deus figures de Notre Da- tresdeuotes, auec deus Anges, fort bien tirés pinceau : ce qu'on dit auoir êtê fait par vn yne, duquel j'ay eu la connoissance. Dans le de l'edifice y à trois nefs, auec sis colonnes en cune, qui sont faites de pieces de pierre viue, posees l'vne sus l'autre, & bien elabourées. Le uit de dehors est couuert comme vn cloitre, & uyé sus sis colonnes de bois, qui sont de tele hau r, que pouroit étre vn grand arbre de Nauire, tenant sus le plan de leurs chapiteaus, lés tra- ues,

Eglise de la Trinité

ues, auec vn fort gros plancher. Et certes c'est
chose d'ou on se doit assez émerueiller, comm
gens, qui sont lours & de rude entendement,
ent peu drecer cés colonnes de bois ainsi hau
Autour de l'Eglise y à seize courtines, qui c
rent de quel coté que lon veut, étans de tele l
gueur que contient la piece entiere, qui est de c
d'or fort riche, contenant chacune d'icelles, dix
pieces, cousues & vnies ensemble. Le Cabeat
toit celuy, qui nous aloit montrant toutes cés c
ses: dont le Prete-Ian nous feit demander, c
nous sembloit de cette structure & des courti
A quoy nous répõdimes que nous trouuiõs le
admirable, & dine de quelconque grand Pri
dont la magnificence & la singularité de l'œu
rẽdoit assez clair temoignage de la grãdeur de
luy qui en étoit possesseur. Aprés cés choses, sa M
jesté nous feit demãder si nous ne saurions trou
moyẽ, pour luy faire auoir du plom, à couurir c
Eglise: dont l'Ambassadeur répõdit, que le Ro
Portugal feroit tenir à sa Majesté tout ce en q
lon sauroit penser qu'elle prendroit plaisir, &
grãde abondãce qu'elle sauroit souhaiter: car
uoit en ses terres de toutes sortes de metaus. Cé
pos tenus, nous departimes pour aler aus tente
sa Majesté, qui pour lors cheminoit à couuert c
cés courtines, & nous autres sus mules, sans a
ceremonie: marchãs toujours iusques à ceque n
atriuames à ses tentes tendues auprés d'vne a

Eg

lise de méme ſtructure que cette cy, mais plus
ite ou étans démontés ſa Majeſté enuoya dire
Ambaſſadeur, que nous vinſions viſiter l'E-
ſe de ſa mere: nous faiſant auertir qu'il n'y fail
trouuer aucune choſe à redire, ny quelque im-
fectiõ, à cauſe qu'elle étoit ſi fantaſtique, qu'en
donnant à entendre qu'il y eût quelque defaut
qu'elle ne fût de tele perfection & beauté que
de ſa Majeſté, elle la feroit incontinent aba-
& raſer, pour en ériger vne autre. Or aprés
nous y fumes paruenus le Prté-Ian nous feit
, pourquoy nous vendions ſi grande quantité
raps tant riches, aus Maures & infideles,
r auoir de l'or, puis que le Royaume de Portu
en étoit ſi abondant. L'Ambaſſadeur répon-
à cela, que lés frais que faiſoit le Roy de Por-
l & ſes Capitaines, à cauſe des armees, étoyẽt
ans & exceſſifs, à cauſe dés guerres continu-
qu'ils ont contre lés Maures: que ſi lés Portu-
is ne traffiquoient en marchandiſes, ils ne
royent maintenir cés extrémes depens: méme
t veu qu'il lés falloit faire en regions tant e-
nees de celes de Portugal, d'ou deuroit venir
e & ſecours. Et pource faiſant leur voyages Roy de
ner, ils portoyent marchandiſes en tans de Portugal
& guerre, qu'ilz vendoient, et en achetoyent marchāt.
tres, qui leur étoit vn moyen expedient à ſu-
r, ſi grande charge de frais & dépens. A cela
t renduë autre réponce: mais on nous montra

deus

deus tapis portaliers fort grans, enrichis de bel
figures, nous demandans ou se faisoyent tels o
urages, sus tels & si fins draps. En Franquie(
pondimes nous) & non autre part. Et sus cela
Majesté nous feit demander, si on luy feroit b
tenir beaucoup de tels draps en enuoyant v
grande somme dor en ces païs: Sur quoy luy
dit que si sa Majesté en vouloit recrire au Roy
Portugal, qu'il en enuoyeroit si grande quant
qu'il voudroit. Mais tout en vn instant chang
de chance, renuersa le propos, & nous feit
mander, quelle chose nous luy auions apor
A quoy l'Ambassadeur répondit que nous a
ons déja presenté à sa Majesté ce qui nous a
été enchargé, comme l'épee, le poignal, deus pi
d'artillerie à queüe, la poudre, les boulets, qu
pieces de satin, vne cuirasse, vne mapemonde,
dés orgues que luy auoit enuoyé le grand Capi
ne de l'Inde, pour montre seulement: & re
uant au Roy de Portugal sa Majesté en au
tant que bon luy sembleroit. Il feit encore re
quer, que cétoit la coutume de tous ceus qui
uoyoient Ambassadeurs en cês païs, d'ẽuoyer
semble grans dons & presens: & que cela a
été de tout tans obserué à l'endroit de ses prede
seurs, nous reprochãs, que étions venus lés m
vuides, n'ayans aporté chose aucune, ny mi
ce que luy enuoyoit le Roy de Portugal. La
tume du Roy de Portugal & de ses Capita

Presens Portugalois faits à Préte-Ian.

pondit l'Ambassadeur) n'étoit pas d'enuoyer presenter aus Roys & grans Signeurs, mais plus tôt ils receuoyent lés presens de ceus qui loyent aquerir leur amitié, & que si le grand itaine de l'Inde luy auoit enuoyé ce present, il oit fait, non pas par coutume, mais comme 'al du Roy de Portugal: lequel neanmoins it enuoyé à sa Majesté par vn autre Amba-ur (qui mourut en l'Ile de Cameran) la va-de plus de cent mille ducas, & ce, comme fre-n point pour debte ou coutumé. Et pour ré-re à ce que sa Majesté objectoit, disant que ce uy enuoyoit le Roy de Portugal ne luy auoit liuré: on luy auoit plusieurs fois fait dire, pouuoit connoitre par lés lettres du Capitai-ue le present étoit demeuré en Inde, comme se se pouuoit auerer par le Facteur & Secre léquels en auoyent eu la charge: Ioint aussi s Portugalois n'auoyent acoutumé de faire é, ains, au contraire, d'aller toujours a la ve-quele on luy auoit souuent declaree, remet-i son bon vouloir de le croire ou non, ainsi on luy sembloit: l'aduertissant qu'il étoit, comme Ambassadeur du grand Capitaine uuerneur dés Indes: & qu'il se fût bien peu ter en cette maniere deuant tous lés plus Roys & Princes de la terre, léquels n'euss-sé de teles parolles en son endroit, que sa té auoit fait enuers les Portugalois: chose

qu'ils

qu'ils ne ſont coutumiers de ſuporter: à raiſon
quoy,il ſuplioit bien fort ſa grãdeur de nous v
Aſpre cõtentiõ — loir expedier,veu que le tans s'aprochoit . A
il nous feit remonter,que ſi nous fuſsions v
du tans de ſes predeceſſeurs,ils ne nous euſſen
té aucun honneur , comme il auoit fait : veu
nous n'auions aporté aucune choſe qui fût de
ny valeur . Sur quoy l'Ambaſſadeur répon
qu'au contraire , nous n'auions receu en cés
que tors & injures:auec ce qu'on luy auoit dé
tout ce qu'il auoit aporté auec ſoy , ſi qu'il n
étoit reſte ſinon lés habillemens qu'il auoit ſu
dos: & que ſi la fortune permettoit que nous
Hypocriſie. — ſions à mourir en ces païs , il éſperoit fermem
que nous irions tout droit en Paradis,cõme M
tirs par lés grãs aſſaus qu'on nous auoit liurés
ou quatre fois, quant lon nous auoit voulu
ſacrer,mais que nous ſuportions patiemment
cés infortunes & calamités, pour l'amour de
& du Roy de Portugal , lequel auoit porté
honneur,& vsé d'autre reſpet à l'endroit de
thieu,pour s'être ſeulement auoüe Ambaſſa
de ſa Majeſté: à laquele , neanmoins, nous n
mandions autre choſe , ſinon notre expedi
pour retourner rendre cõte de notre deuoir
qui nous auoyent enuoyés: ajoutant que lés P
galois n'auoyent coutume de s'aider de m'en
ge,mais de faire & parler toujours puremen
celà fut répondu qu'on nous auoit en éſtime

doyuent être personnes veritables : mais que thieu fut menteur, auec ce que sa Majesté é- assez informee de l'honneur qu'il auoit re- à la faueur du Roy & de ses Capitaines, lors l'arriua en Portugal: & que nous n'eussions berie: car nous aurions bien tôt expedition orme à notre desir: puis nous donna congé de retirer.

omme Prête-Ian ordonna à l'Ambassa ur, & à tous les Franques d'aller veoir n batême sur la celebration duquel il ulut sçauoir mon opinion, & comme feit nager aucuns Portugalois dedans le ;, & leur donna a menger. CHAP. XCV.

E quatrième du moys de Ianuier mil cinq cents vint & vn, le Prête-Ian nous feit commander d'abatre notre tente, & celle de l'Eglise, pour la por n mille & demy loin dela, ou ils auoyent fait tang plain d'eau, en laquele ils se vouloyent ser au jour de l'Epiphanie. Car leur coutume de le faire tous les ans vne fois, à tel jour que hrist le fut. A raison de-quoy le jour ensuy- qui étoit la veille, nous y alames, & veimes rand circuit enuironné de palis, enmy vne le campagne : ou lon nous feit demander, si auions enuie de nous baptiser. Sur quoy je ey réponce que nous l'auions été vne fois dés

notre enfance, et nous en cõtentions. Mais a
d'entre nous, & mémement l'Ambaſſadeu
pondit, que nous ferions tout ce qu'il plairro
Majeſté laquele de rechef me feit demãder
j'en diſois, & ſi je me baptiſerois. Et luy fa
réponſe que je l'étois, me feit dire de rechef
je ne me voulois baptiſer dans l'éſtan que on
aporteroit de l'eau en nôtre tente, à quoy l'
baſſadeur rêpondit qu'il fût ainſi fait com
plairroit à ſa Majeſté d'en ordonner. Lés
ques, auec lés notres, auoyent conclu enſem
faire la repreſentation des trois Roys : ce
feit entendre à ſa Majeſté, qui rêpondit l
fort agreable. Parquoy s'étans rangés en
dans ce grand circuit, auprés de la tente du
Ian (qui étoit joignant le Lac) feirent leur
tre, laquele tant s'en faut quelle fût éſtimee
peine fut elle regardee: pource que à dire vra
toit vne choſe de petite inuention, qui feit
n'en tint pas grand conte. Toute la nuit il
vn grand nombre de Prêtres, qui ne ceſſer
bruire & chanter juſques au matin, ſus
Lac, lequel ils beneiſſoyent, & commenc
quaſi à minuit à batiſer : tellement que le
Ian, comme il nous fut dit ſe trouua le prem
être batisé, auec l'Abuna Marc, & la R
ayans tous trois lés parties honteuſes couuer
draps, & tout le reſte du peuple nu. Et lors
Soleil fut leuê (qui étoit l'heure de la plus gr

Spectacle digne de riſee.

Baptéme reiteré du Roy de là Royne, et du Patriarche.

sse du baptéme) le Préte-Ian nous feit appel-
pour y aßister: dont nous y étans transportés, je
neuray jusques à l'heure de tierce, pour voir en
le maniere ils se baptisent, & me feit on met-
au bout du lac, à l'obiet de la face de sa Majesté,
ue j'eu assez bon loysir de voir & prendre gar
à la maniere de leur baptéme, qui est tele. Le
auoit vn grand fond vny, taillé en terre fort
ment, de forme quadrangulaire, reuetu tout
our, & paué d'ais, sus léquels étoit posee de la
e de cotton enciree: & receuoit l'eau qui ve-
à decendre dedans par vn petit canal, comme
us auec léquels on fait passer l'eau pour arrou-
és jardins: puis tomboit par vn petit tuyau, à
ointe duquel y auoit vn large sac, pour purger
ouler l'eau qui se jetoit dedans: mais elle étoit
lie lors que je y arriuay: car le Lac étoit plein
u beneîte, dans laquele ils auoyent jeté l'huile.
Lac auoit d'vn coté cinq ou sis degrez bien fais
au deuant étoit drecé vn echafaut, de la hau-
de trois brasses, enclos de bois tout autour:
lequel étoit le Préte-Ian, ayant vne courtine
afetas bleu, entr'ouuerte, au deuant de soy: te-
ent que il pouuoit voir tous ceus qui se bapti-
nt: ayant le visage tourné deuers le Lac, dans
uel étoit à l'heure ce bon Vieillard, maitre de
te-Ian, auec qui je parlay la nuit de Noël: se
ntrant ainsi nu, comme quand Nature le meit
monde, & à demy mort de froid, à cause que la

nuit il auoit gelé treſaprement:neanmoins,il é
dans l'eau juſques aus épaules,pour la profon
du Lac auquel entroyent ceus qui ſe deuoyen
ptiſer par les degrez, tous nuds, lés épaules t
nees deuers ſa majeſté: qui les regardoit puis
ce,quand ils en ſortoient,montrans toutes les
ties deuant, autant lés femmes que hommes:
cy s'approchoyent de ce Vieillard, léquel leur
toit la main ſus la téte, qu'il plongeoit par
fois dedans l'eau, diſant en ſon langage. Ie te
ptiſe au nom du Pere du Fils & du Sain
ſprit, *faiſant le ſine de la crois pour benedic*
Et ſi c'étoyent perſonnes de petite ſtature,ils
cendoyent pas tous lés degrez,mais le Vieilla
prochoit d'eus,auquels il plõgeoit la téte dãs l
Ce que je pouuois voir commodement: car (
me j'ay dit) j'étoys vis à vis de Préte-Ian,de
que quãt il voyoit lés épaules je pouuois bien
les parties de deuant des perſonnes qui entro
dans l'étang. Et apres que pour la pluſgrand
ils furent baptiſez, ſa Majeſté me feit ap
pour venir auprés d'icelle:& ſi prés que le Ca
te ne ſe bougeoit en rien pour ouyr ſa Majeſ
parler à l'interprete qui étoit aupres de moy:
me feit demãder qu'il me ſembloit de ce bapt
Ie luy repondy que lés choſes qui étoyent fa
la bonne Foy, ſans fraude,& à la louẽge de D
ne pouuoyent étre ſinon bonnes: combien q
batéme n'étoit auprés de nous, mais il nous

t étroitement defendu de baptiser aucun, sans
nde necessité, à tel jour que Iesuchrist fut bapti Questiō sur le rebaptisement.
our autant que notre opinion étoit tele: que
ainsi que Iesuchrist fut baptisé, aussi sommes
r: outre ce, que tel Sacrement ne se doit admi-
rer plus d'vne fois, par l'ordonnance de l'Egli
Adonc sa Majesté me demanda si nous auions
écrit cés raisons que je luy auois aleguees,
dy-je: pourautant qu'au Symbole lequel fut
posé au Concile de Pape Leon, auec lés trois
dixhuit Euéques, ou étoit écrit (cōme i'auois
dit par plusieurs fois à sa Majesté) Confi-
vnum baptisma in remissionen pecca-
m. *Ce qui me fut incontinent accordé être*
able: mémes qu'on le trouuoit ainsi en écrit
ns leurs liures. Mais sur cela il me fut deman-
te c'et que l'on deuroit faire à plusieurs Chre
qui s'étoyēt rendus Maures, puis venoyent
pentir: & à d'autres aussi, qui ne croyoient
rmement au baptéme. Ie feis réponse que on
uoit enseigner & prier Dieu pour eus, lé-
ne venans à contrition, il les failloit bruler,
e heretiques. Car le Signeur à dit: Qui cre
it, & baptizatus fuerit, saluus erit,
erò non crediderit, condemnabitur.
us là, qui auroyent renié la Foy, meus de re-
nce, s'ilz venoyent demander pardon & mi
de à l'Abuna, deuoyent étre absous par ice-
ur enchargeant tele penitence, qu'il connoi-

troit étre profitable au ſalut de leurs ames, da
que la connoiſſance de cela luy appartenoit: ſin
qu'il les deuoit enuoyer à Rome, ou giſt tou
pouuoir de notre ſainte Egliſe. Mais ceus, qu
ſoyent le contraire, deuoyent étre pourſuyu
brulés, comme eſt la coutume entre lés Franç
en l'Egliſe Romaine. Ce que ſa Majeſté tr
fort bon: mais que ſon Ayeul auoit ordonn
batéme par le conſeil de trédoctes perſonnag
cele fin, que tant d'ames ne vinſent à perir:
ment que on en auoit vsé juſques alors: & m
manda ſi le Pape permettroit à l'Abuna M
qu'il print cette puiſſance, combien elle luy co
roit, & quel tans il faudroit pour aller & ret
ner. Ie luy répondis, que le Pape ne deſiroit
choſe, que le ſalut des poures âmes: & qu'il
fort contẽt de laiſſer jouïr l'Abuna Marc de
puiſſãce, pour laquele obtenir, il ne faudroit
autre choſe, ſinon lés dépens, qui ne ſçauro
monter beaucoup & l'écriture dés patente
quant au voyage, il ſe pourroit faire, par le
min de Portugal, en trois ans: ou dautre cot
la mer rouge, & l'Egypte. A cela ne me fut
du autre choſe, ſinon que je m'en allaſſe cel
& dire Meſſe: mais je répondis, que l'heure
toit paſſee (car c'étoit aprés midy) & ainſi
allay diner en la compagnie de noz Franque
Portugalois. Ce Lac de baptéme étoit enui
& couuert de Tentes de diuerſes couleurs

Hereti-ques ob-ſtinez cõdẽnables au feu.

Tans de chemin de l'Ethi-opie à Rõme.

yent tant bien ordonnees, tendues, & ajancees
c rameaus d'Orengers, de Limonniers, & Ci-
nires, qu'il representoit vn tréplaisant et de-
us Iardin.
La plus grande Tente d'entre icelles, étoit fort
ue, toute semee à crois de soye rouge, & azu-
qui luy rendoyent vn fort beau lustre. Ce jour
e, sur le soir, le Préte-Ian feit appeller l'Am
adeur auec toute sa compagnie, lors que lon a-
oit de faire le baptéme, & étoit iceluy Si-
r encourtiné, là ou je l'auois laißé: & luy de-
dai, qu'il luy en sembloit. Tresbien (répon-
il) mais que notre coutume n'étoit pas tele.
voyant sa Majesté que l'eau s'ecouloit tou-
s à grand' force dedans le Lac demanda si
nne de nous autres sçauoit nager. Dont il
trouua deus dés notres, qui se jetterent incon-
nt dedans le Lac, commençans à nager, & se
ger dedans l'eau, jusques à la gorge, tant elle
haute, & profonde: ce qui apporta vn mer-
eusement grand plaisir à sa Majesté singulie-
ent les voyans se cacher, et plonger au dessous
au: d'ou finablemẽt ils sortirent, cõmandant
lajesté, que nous allißions au bout de ce cir-
Ce que ayans fait, on nous apporta du Pain,
u Vin, pour boire & manger: qui est, selon la
ume, vne des plus grandes courtoisies, déque-
n puisse vser: & aprés feit abbatre noz Ten-
rdonnant que nous marchißions au deuant

Courtoisie Ethiopienne.

*ſa Majeſtè qui s'acheminoit en ſon Pauillõ, a-
fin de nous faire veoir en quele maniere ſes g
faiſoyent les ſaillies, & ècarmouches, lors q
venoyent à combattre contre les Maures. Et
ſi nous y allames, mèmes pour veoir cette ma
re de faire: mais il commença à tomber vne p
ſi tres épeſſe, quele leur empécha toute icelle en
prinſe & retarda le jeu: tellement, que pour
on n'en peut faire autre choſe.*

¶ Comme j'allai auec vn truchement v
ter l'Abuna Marc, lequel me demanda
la Circonciſion, & comme il donne t
lés ordres de l'Egliſe. CHAP. X

Mutuelle reuerẽce ceremonieuſe dés Prêtres.

*LE jour d'apres le baptéme, je fus
ſiter l'Abuna, lequel je n'auois
cores veu, ſinon lors qu'il ſe feit
ptizer, & étoit encores tout tr
de froid: qui cauſa, que je ne luy peu tenir au
propos: Il eut grand plaiſir à ma venuë &
voulut permettre que je luy baiſaſſe les ma
ains ſe voulut jetter, contre terre pour me ba
les pieds. Finablement nous nous aſsimes ſus
blanc, & fut le commencements des parolles q
rendoit gracés à Dieu, de nous auoir ainſi aſſe
blés: diſant, qu'il auoit receu vn contentem
indicible, aprés qu'on luy eut referé, comme
tant, & diuerſes foys, j'auois parlê auec le Pr
Ian: & mémement touchant le ſaint Sacrem*

Bapteme, dont j'auois si librement en sa presen ...esmoigné la verité, laquele lon ne vouloit croi... luy, pour se trouuer en cés Regiõs seul de son ...ion: pour laquelle soutenir, ayant vn ou deus ... luy voulussent adherer, il se voudroit bien ...ter d'oster sa Majesté de plusieurs fautes & ...urs, ausqueles il s'étoit laissé tomber, auec tout ...ste du peuple, en parlãt de cette matiere, sur- ... vn Prétre blanc (fis d'vn Gibete, ou hom- ...blanc) natif de cés païs, léquel me demãda par ...e raison nous n'étions pas Circoncis, puis que ...christ l'auoit bien été. Ie luy répondis, que la ...té étoit tele, mais qu'il le feit pour accomplir ...oy, qui le commandoit en ce tans là, à celle fin, ...n ne le peut accuser d'étre infracteur d'icelle: ... il ordonna incontinent, que cette cerimonie ... à cesser. En vn méme instant, ce Prétre me ...qu'il étoit fis d'vn Franque, & que son pere ... voulut jamais faire circoncir, dont iceluy é- ...paruenu enuiron l'age de vint ans, aprés la ... de feu son pere, vn soir s'en allant coucher ...auoir été Circoncis, fut tout esbahy le lende- ... au matin, quand il s'eueilla se trouuãt qu'il ...t me demandant d'ou cela pouuoit proceder, ...que Dieu ne demandoit la Circoncision? Ie ...ndis, que cela ne pouuoit étre, sinon vne pu- ...ensonge: pour-autant, que encores que Dieu ...fendit la Circoncision il n'auroit été digne ... eût voulu montrer vn si grand miracle en

Doubte sur la Circoncision resolüe.

 luy,

luy, à ſçauoir d'imparfait, le rendre parfait. E
étoit amſi comme il diſoit, que étant couché a
entier, ſe fut trouue Circoncis que le Diable p
uoit étre celuy, qui auoit fait vn tel acte à ſon
tupere: ce Prétre, fut depuis mon grand amy,
tous les Portugalois ſi qu'il aſſiſtoit journelle
à notre Meſſe. L'Abuna, & tous ceus, qui ét
en preſence, lors que je feis cette réponſe, jette
tous vne grande riſee: puis aprés la collatiõ il
uoya vn Beuf, du Pain, et du Vin à noz Port
lois, en grande abondãce. Le huytiéme jour de
nuier ledit Abuna conſtitua de donner lés Or
ou jeu voulus aſſiſter, pour veoir la maniere
laquele on y procedoit, qui fut tele. On dreſſa
Forme de dõner lés Ordres. *Tente blanche, emmy la campagne, là ou éto*
aſſemblees cinq ou ſis milles perſonnes pour ſe
dõner. Là vint Abuna ſus vne Mule, & mo
ſa compaignie, auec vn grand nõbre d'autres
au milieu de cette aſſemblee, étant à Cheual
vne Exortation et remontrance, en maniere
Sermon, en langage Arabeſque q̃ ſon Interp
declaira en lãgue Abiſſine: laquele m'étoit in
neüe, & demãday à mon Truchemẽt qu'il vo
dire. Il me dit qu'il remontroit au Peuple, s'il
niot quelcũ, qui eût deus femmes, ou plus, en
que l'vne d'icelles fût trépaſſee, qu'il ne vint
ceuoir l'ordre de Prétriſe, ou autremẽt il l'exc
nioit, et maudiſſoit de la maledictiõ de Dieu.
ant mis fin à ſes paroles, il s'en alla ſeoir dedãs

Ch

ire deuãt sa Tente: & au deuãt diceluy s'aßi- semblablemẽt trois Prêtres, chacun auec son r: & quelques autres qui donnoyẽt ordre à c'é- ffice, feirẽt asseoir en terre tous ceus qui de- t receuoir l'Ordre à culettes sur les tallõs, tous osez par trois rengees ou carrieres bien lon- , & y auoit en chacune vn de ces Prêtres, qui yent lés Liures, en lés examinant à la legiere, 'ils ne leur faisoyent pas lire deus paroles par onne: & étoit suiuy cetuy par vn autre Pré- qui tenoit vn Baßin plein d'vne teinture be, & auec vne lame faite en maniere de seau en ladite tainture leur faisoit vn signe sur le du bras d'étre: puis ainsi acoutrés, s'en alloyẽt au mylieu de la campagne, sur aucunes mot- e terre, ou se deuoyent mettre tous lés exami- & s'en trouua bien peu, qui ne passassent. A- que l'examen fut finy l'Abuna s'aßit en vne ire dedans sa Tente, laquele auoit deus por- ar ou il feit passer tous les examinés, l'vn s l'autre: & ainsi qu'ils entroyent par la pre- e porte, il leur mettoit la main sur la téte, pro- ant paroles, que je n'entendois aucunement: les faisoit sortir par l'autre, sans qu'il en de- rât aucun deus, qui ne paßât par là, auec sem le cerimonie. Cela fait & paracheué, il print Liure en main, dedans lequel il leut assez long :tenant pareillement vne petite Crois de fer aim, auec laquele il feit plusieurs & diuerses fois,

Examẽ sacerdotal à la legere.

fois, le signe de la Crois sur eus tous. Cela fait tit vn Prétre dehors auec vn Liure, dedans le il leut, comme pourroit bien étre, l'Epitre, ou uangile: puis l'Abuna se meit incontinent à l'Autel pour dire Messe: laquele ne dura p autant, que l'on mettroit à dire trois fois le, M re mei Deus: *puis aprés feit communiquer les Prétres, qui étoyent bien deus milles trois cinquante sis, tous prêtres de Messe: car ceu Messe se font à part & lés clercs vn autre jou disant l'Abuna que lés Clercs auoyent été or nez jusques au Diaconat, comme fut Saint ét ne. Combien que depuis je veis faire lés Pretr Clercs tout en vn jour, par plusieurs & diue fois: car il donnoit lés Ordres bien souuēt & a jours vn grand nombre de personnes: pource q en y venoit de tous lés Royaumes & Signeu du Préte-Ian, pour n'y auoir autre, qui le p faire sinon luy. Ils ne sont mis en matricule, & portent aucune lettre de Foy, comme ils ont r l'ordre. Mais pour autāt, que j'ay parlé d'vn n bre certain, qui est de deus milles trois cents quante & sis, je ne lés conté, mais me fut ainsi porte de celuy qui en auoit la charge, et croy q m'ē dit la verité: dés Clercs j'en diray ce q̄ j'en v*

¶ Comme Préte-Ian m'interroga de la ce monie dês ordres sacrez: & cōme j'al veoir les petitz ordres qu'ilz appelent ponai, c'et adire Clercs. CHAP. XCV

CE jour ensuyuãt, qui fut le neufiéme de Ianuier, le Préte-Ian me feit appeller: puis me demanda ce, qu'il me sembloit de ses Prétres, car on luy
it dit, que je les auois veu ordonner. Ie feis ré-
se à sa Majesté, que j'auois veu deus choses,
si incroybles, encores qu'õ me l'eût juré & af-
é. Dont l'vne étoit l'excessiue multitude du
gé, crois, et mitres a la receptiõ de sa Majesté.
utre, la merueilleuse quantité dés Prétres, or-
nés tous ensemble: & que c'ét office me sem-
fort bien fait, mais que je ne pouuois approu
l'infamie & deshõnêteté de ceus qui venoyẽt
euoir lês Ordres. Il me fut incontinẽt répon-
ue je ne m'emerueillasse en rien: car quant à
ception faite à sa Majesté, il ne s'y étoit trouué
lés Prétres des Eglises de son Ayeul, & de
Prédecesseurs fabriquées en cés cõfins & qu'ils
oyẽt lês Crois, Chapeaus, & Mitres, à eus lais
& que le nombre des Prétres, qui auoyent
rdonnés étoit petit, à comparaison de ce, qu'il
oit étré pour autant que on en fait à chacune
cinq ou sis milles: mais que maintenãt la mul-
de n'auoit été si grande, à cause qu'on n'étoit
ty de la venuë de l'Abuna: & je luy deusse
irer ce que j'auois veu d'infamie en eus, & Reprehẽsiõ de villannie Sacerdotale
õtreuint aus saintes Ordres, qu'ils receuoyẽt.
s alors, que cela me s'embloit fort vilain, &
lement indigne de l'honneur Sacerdotal, que
lês

lés Prétres voulans receuoir leur dernier Ord
ſur le point de dire Meſſe, pour receuoir leur
teur, vinſſent ſi mal vétus, que de montrer,
pres, leurs vergõgnes. Ce q̃ ne feirent noz prem
parens mémes, léquels étans tous nous pour c
roitre deuant la face du Signeur, furent ſur
de honte & pource couurirent leurs parties
teuſes. Et ceus cy, le voulans receuoir, n'ont
de honte, montrer ce que l'honneteté commãd
nir ſecret, & caché. Outre ce, que j'auois ve
Religieus aueugle, qui n'auoit jamais veu,
tre manchot de la main droite, & quatre, ou
eſtroupiés des jambes, auoir été autant bien
nés, comme lés plus ſains, & entiers de leurs m
bres. A cela me fut rèpõdu, que ſa Majeſté
prins grand plaiſir à mes paroles, à cauſe, qu
uois obſerué le tout ſi diligẽment, pour luy en
mon aduis, à fin que ce luy fût occaſion de m
amendement: diſant ſa Signeurie, qu'il y do
roit ſi bon ordre, que doreſnauãt on ne les v
aller en cette ſorte: & que touchant les eſtro
il m'en failloit aller communiquer auec
Raphaël, qui auoit été preſent à c'et office.
cy eſt ce venerable Prétre & grand Signeu
quel nous fumes donnés en charge, lors que
fumes arriués en Cour. A cette cauſe m'en
incontinent diner auec luy en ſa Tente, ou,
diner, ſe feit apporter vn Liure, lequel, ſe
qu'on y liſoit, deuoit étre le Sacramental

e: & y leut, comme le Prêtre deuoit être ac-
ply, me priant de luy interpreter cette parole.
pondis, que par icelle on deuoit entendre, ac-
ply en age en sens, en membres, et en doctrine. Le Prêtre doibt être accõply.
me est il donques possible (dy je lors) que les
upiés, & perclus de leurs membres, & aueu-
puissent être admis ny receuables, pour admi-
er les Sacremens? Cette raison luy sembla
nne, me demandant si nous le trouuions ainsi
ns noz Liures: à quoy je feis répõse, que ouy.
s s'enquit, si telles gents ne auoyent quelques
mes de l'Eglise, que c'ét qu'ils feroyẽt en icel-
dis, qu'en ces païs je ne sçauois: mais que au
le Franquie ceus cy, étans au seruice de l'E-
auroyent Aumône d'icelle, ou des Monaste-
u on les employeroit à plusieurs choses neces-
: lés Aueugles à toucher les Orgues, les autres
r les Napes, ou à sonner les Cloches: & que
ys auoyẽt fondé par toutes lés citez vn nom-
finy d'Hopitaus, qui sont doüés de bons &
reuenus, pour ayder aus estropiés, poures,
lades. Il répõdit, que c'étoit vne belle chose,
e le Préte Ian seroit trécontent de l'entẽdre.
dixiéme du moys de Ianuier, l'Abuna feit
ner dés Clercs qui ne sont examinez: pour
qu'il y réçoit tant lés Enfans, qui sont enco
rtés sus les bras & qui ne sçauẽt parler, jus-
ceus qui sont en l'age de quinze ans, qui
encores espousé femme: autremẽt ils ne peu-
uent



uent être receus. Et tous ceus, qui veulent r
Compatible Fretrise à Mariage. *uoir l'ordre de Petrise, peuuent prendre fe*
tandis qu'ilz sont Clercs & ainsi se font Pré
car s'ilz se faisoyẽt Prêtres deuãt se marier i
le peuuent être plus. Lés hõmes portent entre
bras les enfans qui ne sçauẽt encores parler, n
miner à cause que lés Femmes ne peuuent e
dedans l'Eglise. Par le moyen dequoy ils crie
vrlẽt comme petis Cheureaus : pour autant q
n'ont leurs meres, & qu'ils endurẽt la faim,
se que l'ofice ne se accmoplit jusques à ce qu'i
bien tard, & faut qu'ils demeurent sans ma
ny teter, attẽdu que on lés veut faire commu
Et est chose certaine, que ces petis enfans, que
fait Clercs ne sçauent pas lire : ne mêmes en
lés plus grans. Et se ordonnent en cette man
Maniere de faire lés Clercs *l'Abuna se seant en vn Chaire, qui est dedãs*
Tente, tenduë tout au mylieu de l'Eglise, fai
ser cés Clercs icy à la file deuant soy : & ayan
quelque peu dedans vn Liure, leur taille &
pe vn trochet de Cheueus sur la tẽple, en se
tant derechef à lire dedans le-dit Liure : pu
fert encores repasser, & toucher lés Clefs, qu
urent la porte de ladite Tente.

Ce que ayant fait on met vn drapeau sur l
te, & à chacune de ces choses il faut toujours
passer deuãt la Majestté de l'Abuna. Sembla
leur est donnée à l'autre fois vne Ecuelle de
noire, que l'on l'eur met entre lés mains, en lie

inettes : pour-autant qu'il ne s'en y trouue t pour seruir à la messe. Et à chacune de cés cerimonies ils lisent vn peu, puis la lecture, l'Abuna celebre la messe, & est chose epo- ible, à voir le grand mal et peril que endurẽt tis enfans, auquels ils font engloutir la com ion à toute force, leur versant de l'eau dans ule: tant par ce que l'hostie est de grosse pâte, e pour leur tendre age, & gemissemens con- ls. Ces choses ainsi accomplies, l'Abuna me le luy tenir compagnie à diner en sa tente, là voulut que je luy feisse entendre tout ce qu'il mbloit de c'ét ofice, auquel jauoye cõtinuel- t été present l'ayant particulierement tout & que Préte-Ian auoit commandé de m'en , pourtant qu'il me'stimoit personne d'enten it. A lors je commençay à luy repeter ce que s dit à Aiax Rafaël, touchant la villennie e & deshonneteté dés Prétres, des aueugles clus de membres, qui se presenterent aus or à cela il me répondit que sa majesté luy en déja tenu quelque propos : dont ayant été , il luy auoit mandé ce qu'il auoit deliberẽ ire. Puis me demanda qu'il me sembloit de cs je luy dy que l'ofice me sembloit étre fort ais ordonner petis enfans et jeunes hommes ns, me sembloit mettre des anes en la mai Dieu. Il me répondit que le Signeur m'a- nduit en ces païs pour y dire & semer la

Communiõ de petis enfans violente & perilleuse.

 verité:

verité:neanmois,que tout ce qu'il en faisoit,
par commandement: & que Prété-Ian luy
donné charge donner lés ordres à tous petis en
qui puis aprés auroyent loysir d'aprendre: &
pourautant qu'il étoit déja fort vieil, & que
sauoit quād l'on pourroit auoir vn autre Ab
sans lequel ce païs auoit autrefois demeuré
& trois ans. Et si n'y auoit pas long tans
auoit enuoyé deus milles onces, d'or au
pour en auoir vn: mais que lon ne leur en
enuoyé aucun,obstans lés guerres qui auoye
entre le Turc & le Soudan: combien qu'on
laissé de retenir l'or. Et me dit, que j'étois là
par le vouloir diuin, annoncer la verité: à fi
le païs vint à être prouueu d'Abuna: car il
soit bien le terme de ses jours s'approcher. D
je me trouuay par plusieurs fois à ces cerim
dés ordres dés Prétres & dés clercs qui étoyē
souuent reiterees, à cause de la grande mul
dés personnes,qui s'y acheminoyent pour rec
l'ordre de Prétrise: dont on en ordonnoit to
jours, sans auoir égard aus quatre tans ny a
reme. Et si quelque fois il y auoit quelque
mißion il y en auoit incontinent plusieurs q
venoyent requerir en amitié, encore que je
conneusse, me priās, pour l'amour de Dieu, a
loir tāt faire enuers l'Abuna, qu'il tint les o
à cause q̄ le trop diferer les faisoit mourir de
Ce que je faisois, l'alant visiter sus le soir: d

Patriarche acheté à pris d'or.

il commandoit incontinẽt que la tente fût dre-
afin de celebrer lés ordres le jour ensuiuant. Et
es, il me portoit bien tele amitié, que je ne luy
amais requéte de chose, qu'il ne la meît außi
n effect, tant il m'aymoit & m'estimoit com
i j'eusse été son frere.

ombien de tans le païs de Préte-Ian de
ieura sans Abuna: & pour quele cause:
e son état quand il marche, & ou on
va querir. CHAP. XCVIII.

ON dit que la raison, par laquele ce païs demeura vint & trois ans sans Abuna, est tele que du tans du Bisayeul de ce Roy icy (qui s'appelloit
ique, pere d'Alexandre, qui fut pere de Na-
lont ce Roy qui est à present est fis) l'Abuna
à mourir. Luy mort iceluy Ciriaque demeu-
s ans, sans vouloir enuoyer en Alexandrie
en auoir vn autre, disant qu'il permettroit
tôt la perdition dés ámes de tout son païs, que
auoir vn dés terres dés heretiques: & qu'il ne
ceuroit s'il ne venoit de Romme. Telement
sous ce propos il vint à deceder, sus lequel pro
e fis Alexandre demeura encore ostiné par
ice de treize ans, tant qu'en fin, le peuple se
lamenter: disant qu'il ne se trouuoit plus de
res, ny clercs pour seruir aus Eglises, qui iroy
n ruine par la perte des ministres, & par con-



ſequent, la Foy Chretienne viendroit à peri
qui emeut ſi fort iceluy Alexandre, qu'il en
querir vn Abuna au Caire, là ou reſidoit
lors le Patriarche d'Alexandrie, qui luy e
uoya deus, à fin que l'vn ſuccedât à l'autre:
toyent encore tous deus viuans, du tans que
étions en cour: mais quelque tans apres, l'A
Iacob vint à mourir, lequel deuoit ſucceder
Vieilleſſe de Patriarche. *tuy cy, qui eſt à preſent. Et me raconta qu'il*
uoit ia cinquante cinq ans paßés: qu'il vint
païs étant des lors autant chauue que quand
le veimes en Cour: & pouuoit auoir de ce ta
quand il ſe partit du Caire, enuiron cinqua
cinquante & cinq ans: ſi qu'il ataignoit à l
& dixiéme annee de ſon age, & méme ſon p
viſage ne luy en donnoyent moins. Le Prét
qui le feit venir, étoit treſbon Chrétien: l
durant ſa vie, ne voulut permettre qu'on
uât les Samedis, ny qu'on feît aucunes cerin
Iudaïques: tellement qu'on mangeoit cha
Porcs & d'autres animaus: encore qu'ils
ſent été égorgetés (car toutes ces choſes ſenter
vieille Loy) ☙ n'y à pas long tans qu'elles
remiſes ſus en ces païs: qui fut du tans qu
Franques y vindrent dont l'vn ſe nommoi
colas Brancaleon Venitien & l'autre Pie
Couillan, Portugalois. Ceus cy étans paruen
lés terres de Préte-Ian auant que d'étre
en cour, commencerent à jeuner & garder l

s du païs, auquel on obseruoit encore le Same plusieurs lieus, ou lon s'abstenoit dés vian- efenduës. Ce que voyans lés Prétres & reli- , qui s'estimoyẽt sauoir beaucop mieus le sens intes Bibles, que de tous autres liures, vin- former de grandes plaintes en presence du e-Ian: demandans parquoy l'Abuna venu exandrie leur commandoit de faire choses, lés- s ils ne trouuoyent écrites dans leurs liures: que les Franques, qui venoyent de Franquie un natifs de diuers lieus & separés obser- nt les anciennes coutumes dés Abißins. A dequoy Préte-Ian commanda incontinent on deût reprendre l'ancienne façon de viure Abißins. Tout cecy me fut raconté par l'A- , lequel rendoit infiniment graces au Signeur tre venue: m'acertenãt que sa majesté auoit otre messe, qui luy auoit causé vn grand con ment. Si qu'il esperoit que notre arriuee, & usieurs autres, feroit reprendre la verité E- elique: & qu'il ne requeroit le Signeur d'au pose, auec milleure afection, sinon qu'il luy faire la grace de pouuoir tant viure, que de ce païs gouuerné par l'Eglise Romaine: & la messe Latine vint à étre celebree dansla que, maison du faus & pernicieus Prophete ommet. Ce qu'il esperoit bien tôt auenir par uloir de Dieu: disant que lés Abißins trou- nt par leurs propheties, qu'en leur païs ny au-

Veu sem blable à S. Simon.

 roit

Prophe-ties Abissins.

roit plus de cent Abuna : puis, aprês lésqu
auroyent aussi Recteur de l'Eglise Romai
que luy present Abuna accomplissoit le cent
Ils ont encore deus autres propheties: l'vne d
les ils disent être de saint Ficatore, & l'au
saint Sinode, qui fut hermite en Egipte: qu
rẽt que lés Frãques, de l'extremité de la terre
droyent par mer se conjoindre auec lés Ab
& destruiroient Tor, Zidem, & la Mecque
vn si grand nombre de gens, que sans se m
le pié il y auroit tant de gens qui suruiẽdroi
la defaire, que lés mescreans se tueroyẽt eus m
â coup de pierres, et se jetteroyent dedãs la m
sorte que la Mecque demeureroit rasee à fl
terre: puis s'empareroyẽt de l'Egypte, & la g
cité du Caire, mais que sur icelle naitroit vn
rent à qui elle seroit, et que les Abissins fer
tour en leur païs laissans voulontairemen
les Franques de cette region: & qu'alors s'é
roit le chemin pour aler seurement de Fra
aus terres des Abissins. C'ét Abuna tenoi
son état en sa tente, car je ne l'ay jamais ve
maison fors vne seule fois. Il demeuroit cõ
lement assis sus vne couche, couuerte d'v
beau drap, enuironnee et tendue par dessus
tines: comme c'et la coutume des grans Si
de ce païs. Il va vetu de drap de cotton tré
blanc, qui est apporté dés Indes, où il s'
Chacha, & est fait son habillement en m

n mãteau à l'Apoſtolique,ou comme vnè cha-
l'Egliſe, qui ſe joint et ſerre deuant l'éſtomac.
orte vn Scapulaire, qui ſe ſerre ſus le deuant
de camelot de ſoye bleue, & ſus le chef vne
de mitre & large, de ſemblable ſoye. C'ét vn
me de petite ſtature,chauue,& de tel áge que
ous ay dit: portant la barbe fort blanche,clai-
& longue: car en cepaïs lés religieus n'ont cou
e de la faire razer: & l'ay conneu autant gra-
us & courtois en geſtes & parolles,qu'il eſt poſ
e: ne parlãt gueres,qu'il ne rẽde graces à Dieu.
rs qu'il ſort pour aler en la tente du Préte-Ian,
pour donner lés ordres, il monte ſus vne belle
le, fort bien acõpagné tant de gens de cheual,
de pié: portant toujours vne petite crois d'ar-
t en ſa main,& trois autres qu'on luy porte à
,ſus trois batons,qui excedent ſa hauteur: en-
e qu'il ſoit deſſus ſa mule. Vne fois entre autres
ſes, nous luy dimes que teles crois ſe deuoyent
ter deuant ſoy, & non à côté: à quoy il répon-
que celle, laquele il portoit en main,ſuportoit
excuſoit ce defaut: auec ce, que les autres ne la
oyent preceder. En quelque lieu qu'il chemi-
il fait ordinairement porter deus grans cha-
us,comme ceus du Préte-Ian, mais non pas ſi
hes. Il y à outre ce, quatre hommes, qui mar-
nt deuãt luy, auec eſcoriades,ou fouëts de cour-
es, pour faire large d'vn côté & d'autre. Car
la ou il paſſe, la terre eſt toute couuerte d'en-

Habit, & forme de l'Abuna Marc.

fans grans, & petis, de Prêtres, & religieus, *vont crians aprés luy. Et demandant quelle c* *ilz crioyent me fut dit qu'ils proferoyent ces* *rolles.* Signeur fais nous clercs, que Dieu maintienne, & donne longue vie.

¶ D'vne congregation de Prêtres qui se en l'Eglise de Machan Celacen quand fut cousacree, & de la translation du c du Roy Nahu pere de ce Préte-Ian.

CHAPITRE XCIX.

Cõsecration d'Eglise.



E douziéme du mois de Ianuier, cinq cens vint, & vn se feit en l'Eglise de Machan Celacen vne gra de assemblee de Prêtres et clercs, ne cesserent toute la nuit de chanter, & faire tentir plusieurs instrumens: consacrans cette glise, en laquele on n'auoit encore celebré la M mais on la disoit en vne autre petite joignãt ic le, la ou étoit enseuely le pere de ce Roy icy, qui toit mort il y auoit treze ans: et le vouloyent t sporter dans cette grande, qui fut par luy enco mencee en son viuant: puis auoit été menee à par son fis: & y dit on la Messe à l'aube du j Dans cette Eglise y á des son commencement q tre cens chanoines, joüyssans de grans reuen mais le nombre venant à s'augmenter (comm est auenu aus autres) ils se trouueront cours, n'auront dequoy viure. Le quinziéme de ce mo

*us fumes appellés pour visiter cette Eglise, au-
s delaquele nous veimes plus de deus milles
étres & autant de clers, qui étoyens assemblés
ant la porte principale, & dans le circuit d'i-
e qui est quasi comme vn cloitre) étant le Prê-
Ian la dedans encourtiné sus vn echafaut,
on á acoutumé drecer sus lés degrés de la porte
ncipale: puis, au deuant, etoit tout le clergé, qui
vn grād ofice, entremelé de chans, de sons d'in
umēs, et de danses. Apres qu'on eût oficié quel-
tans, sa Majesté m'enuoya demander qu'il
n sembloit. Ie fey répōce, que tout ce qui se fai-
à la loüenge de Dieu, & auec bonne intētion,
ne pouuoit sembler mauuais. Et à dire vray,
hose en étoit fort deuote: comme tournant à la
ire du Signeur. De rechef, on me feit deman-
quelle maniere d'oficier je trouuois milleure,
notre ou celle de laquele ils vsoyent, & que je
eisse sauoir à sa Majesté, qui s'en reposeroit sus
y, & ensuyuroit mon opinion. A cela je répon
que Dieu vouloit étre seruy en plusieurs sortes:
que c'et office me sembloit bon, & le notre s'em
blement: d'autant que le tout tendoit à vne mê
fin, qui étoit de seruir et l'ouer le Signeur pour
uerir sa grace. Mais non contente de cela, sa Ma
é me feit dire, que j'en donnasse mon auis libre
nt sans auoir respet à chose que ce fût. A quoy
eiz réponce, que tele étoit mon opinion & que
e gardois autre chose sus le cœur. Ainsi, nous*

f 5 *demeu-*

demeurames jusques à ce que l'ofice fut acheué
la fin duquel tout le peuple sortit, & le clergé s
blablemet, que lon feit ranger deuers Tramon
ne : nous commandant de ne bouger du lieu
nous étions. Puis tous lés Prétres & clercs se t
sporterẽt, auec le reste du peuple, dans la petite
glise ou étoit enseueli le pere du Roy: qui semb
blement gisoit du coté de Tramõtane, la ou ent
rent ceus qui peurent : dont demeurans ainsi, e
tre l'Eglise & nous commença à passer vne t
grande procesßion, bien ordonnee : & en icelle
toyent portees les ossemens du Roy Nahu: p
marchoit l'Abuna Marc, fort laßé & recreu: é

Deüil funebre.

soutenu dessous les bras, par deus hommes, à ca
de sa foible vieillesse : & le suyuoyent la mere
Préte-Ian, & la Royne sa femme, chacune s
vn pauillon noir, comme chose de dueil (car
parauant élles étoyent vétues de blanc) & sem
blement tout le peuple étoit vetu à noir, pleura

Abeto Abeto Signeur Signeur.

& lamentant, auec grans cris & gemissemens p
nonçant teles parolles Abeto Abeto auec v
vois tant souuent entrerompue de profons sa
glots, & l'armes douloureuses, qu'il n'y auoit ce
de nous autres qui ne pleurât & fût emeu à co
pasßion. La quesse ou étoyent enserrés lés osseme
de ce defunt, étoit portee sous vn pauillon de dr
d'or, enuironné de courtines de satin: & en tel o
dre et equipage on vint à entrer dans l'Eglise, p
la porteflanquiere ou nous étions, auec tout le p

e qui y pouuoit cheuir. C'ét ofice fut commencé soleil leuãt, & retournâmes à noz tentes de nuit uec vne infinité de torches alumees.

Des propos que Préte-Ian eut auec l'Ambassadeur touchant tapisserie: & comme PréteIan luy feit vn banquet solennel qui dura jusques à minuit. CHAP. C.

LE dixsetiéme de Ianuier, le Préte-Ian nous enuoya appeller à fort bonne heure: dont nous primmes tous le chemin, auec l'Ambassadeur & lés ranques, aus tentes de sa Majesté: ou étans arri-'s, on nous feit demander, combien pourroyent uter en Portugal des tapis de vint paumes d'ê-nduë. L'Ambassadeur feit répondre, qu'il n'étoit is marchant, ny ceus qui étoiẽt en sa compagnie, lement qu'il en ignoroit le pris. Alors sa Ma-sté nous feit dire, qu'vn tapis de la sorte sus nom ée prins dans le Caire, auoit couté quatre onces r: dont l'Ambassadeur répondit, qu'à son auis, il uteroit bien la somme de vint ducatz d'or en ortugal. De rechef il demanda si on y en pour-it trouuer de la longueur de vint & trente bras-s: à quoy il fut répondu, qu'ouy. D'auantage, oi enquit que si lon enuoyoit de l'or au grãd Capita e, s'il enuoyeroit de tele tapisserie, ou tant qu'ils eussent couurir toute cette Eglise. Nous feimes 'ponce, que non seulement pour celle là mais qu'il

en

en feroit tenir à ſa Majeſté pour milles ſemblable ſi elle en auoit beſoin. Puis ſa Majeſté nous feit de rechef demander, ſi en enuoyant de lor on luy fe roit tenir cés tapis: dont nous répondimes, que qu'il enuoyeroit demander au Roy de Portuga ou au grand Capitaine, luy ſeroit incontinent en uoyé. Alors on ceſſa de nous plus parler dés tapi & commança l'on à demander, s'il ſe pourroit tro uer en Portugal gens qui peuſſent entendre & li lettre Arabeſque & Abiſsine. Nous rēpōdime à cela que en Portugal il y auoit interpretes de toutes langues. Pourroit bien être (répondiren ils) mais qui liroit ces lettres en mer? A cela nou feimes répōce, que ſus la mer il y auoit Arabes & Abiſsins dans les Nauires du Roy de Portugal, cauſe que les Maures enleuoyent iceus Abiſsin pour les vendre en Arabie, Perſe, & Indie. E quand les Portugalois prenoyent ces Maures, i trouuoyēt entre eus lés Abiſsins, qu'ils deliuroyen & reuetoyent incontinent, vſans d'humain trai tement en leur endroit, lés ſaichans étre Chretiens & que nous menions auec nous George de Breu que ſa Majeſté connoiſſoit, lequel fut deliuré d'en tre lés mains d'vn Maure en Ormus, à qui ſa M jeſté pourroit faire reciter la cauſe de ſa prinſe, & l'yſſuë d'icelle. Alors le Préte-Ian enuoya deman der à George de Breu commēt il fut deliuré eu Or mus, lequel dit, qu'vn Maure, ayant faucemen vſurpé le nom de Chretien, ſe faiſant baptiſer,

Interpre- tes des lan gues trou ués par tout.

vendi

ndit par trahyson, à vn qui le conduit à Ormus, u il demeura, jusques à tāt que le pere de Fran que Aluarés le deliura de captiuité: vsant, tant son endroit qu'enuers d'autres Abißins (qui yent été prins aus païs des Maures) de plusieurs ces & courtoysies. Sus ces propos, sa Majesté demander, si nous auions enuie de manger: à uele nous feimes rêponce que nous luy baisions mains, & que nous en étions trécontens. Et sur point nous fumes conduis dans vne grande & gue tente, qui n'auoit jamais été tendue, sinon heure, qui fut derriere la grande Eglise, au dens le circuit: ayant le ciel tout semé de crois de e, teles qu'étoyent celes de l'autre tente, qui fut cee sus le Lac de batéme: & par dedans étoit duë de tresbelle tapisserie, qui la rendoit fort em lie. Et là nous feit dire le Préte-Ian, que nous nsions quelque passe tans & recreation, confes ensemble de noz particuliers afaires. A quoy ns employé quelque tans nous veimes aporter belle ordonnance plusieurs barrils de vin, & e grande corbeille plaine de pain de grain, auec sieurs sortes de viandes qui étoyēt portees dans grans plats de terre noire enrichis de tresbeaus rages, si qu'ils sembloyent être d'ambre noir. s viandes étoyent de diuerses fortes de chairs, erfement apretees quasi à notre mode: entre lé- els y auoit des poules entieres, grādes & grasses: tie dequeles étoit rotie, & l'autre boüillie: &

Diuers mets de seruice.

en

en tel autre nombre de plats en y auoit d'aut[…]

Cuisine étrangere bonne.

qui sembloyent à voir étre toutes teles que les p[…] mieres mémes: mais ce n'étoyent que lés peaus, […] dans léqueles la chair étoit tāt propremēt, & d'[…] si subtile industrie tiree, que lon n'eût seu ape[…] uoir aucune fracture en la peau, qu'on eut j[…] étre toute entiere: puis ayans fort bien & dili[…] ment chaplee la chair, & saupoudree d'vne tr[…] licate epicerie, l'auoyent remise au lieu, d'ont[…] étoit tiree. Et étoit cette peau toute entiere, com[…] nous auons dit, ny defaillant autre chose qu[…] piés, & le col: neanmoins, il nous fut imposs[…] de pouuoir jamais deuiner comment on auoit[…] la chair & les os, sans faire aucune ouuerture[…] la peau: déqueles nous mangeâmes tresbien à […] tre plaisir car elles étoyent fort bonnes & d[…] cates. Aprés cela, on vint à nous seruir de gr[…] chair & grasse, pour laquele cuire on auoit […] d'vne si grande diligence, que nous ne pouu[…] dicerner si elle étoit rotie ou bouillie. Puis fur[…] aßis plusieurs autres mets de viandes blanches[…] d'autre couleur: partie de chair chaplee, & pa[…] de diuers oyseaus & fruis du païs & en aucu[…] d'icelles y auoit force beurre, es autres gresse de […] les: de toutes léqueles viandes nous voulumes […] ter: de sorte que nous les trouuames tresbon[…] & sauoureuses: tellement que nous demeura[…] tous étonnés, comme il se pouuoit faire, que c[…] cy seussent tant parfaitement et delicatement c[…]

sin[…]

er. Entre tous ces barrils de vin, qui étoyent de e noire, il y en auoit vn de voirre christalin, c vne grande coupe de méme, sourdoree, et vne re d'argent émaillee, excellement elabouree: & ichie de quatre pierres tresfines, qui sembloyẽt hirs enchaßées en icelle dans vn carré enuiron lusieurs rubis qui ne la rendoyent moins belle, riche. A la fin du banquet, sa Majesté nous dire que nous nous meißions à chanter, baler, ecreer à notre mode. Dont aucuns d'être nous mencerent à chanter chansons sus vn psalte- que nous auions porté auec nous: Ce qu'ayans nous commençames à chanter des bals rusti- s, en dansant. Et entre nous se trouuerent au- pages de Préte Ian, qui nous afermerent, außi nes nous, que sa Majesté étoit sortie dehors r nous écouter seulement, & voir ce que nous ons. Au moyẽ dequoy nous eumes égard qu'il assat chose entre nous, qui ne fût honnéte. Ce méme, sa Majesté nous enuoya vint & cinq des chandelles de cire blanche, auec vn chan- er de fer, & vn grand bacin de cuiure, ou se po vn chandelier, qui auoit autant de bouches, lon nous auoit enuoyé de chandelles. Nous eurames en c'et ebat, sonnans & dansans jus- à ce que la minuit passa, tellement, qu'étans tour en noz tentes, il ne tarda gueres que le ne commençat à poindre, & eclairer de tou- ars.

Chansons & bals.

¶ Com-

¶ Comme Préte-Ian enuoya querir l'A
baſſadeur auec tous ſes gens, et de ce qu
parlerent en la grande Egliſe. CHAP.



E vint & huitiéme de Ianuier
Majeſté voulut que nous aliſſion
la grande Egliſe, & nous feit me
deuant ſes courtines, qui étoyent
le vuide des degrez, qui ſont auprés de la pr
cipale porte. Là y auoit vne multitude infini
Prétres, & clercs, qui (comme à la tranſlation
os de Nabu) ne faiſoyent autre choſe qui chan
baler, & ſauter: en quoy faiſant ils ſe touchoy
toujours lés piés auec lés mains, l'vn pied deu
l'autre aprés. Ce qu'ayans aſſez regardé, le Pr
Ian nous feit demander ſi lon chantoit ainſi e
tre païs. Nous repondimes que non: étant n
maniere de chanter plus douce & modeſte, ta
la voix, comme aus mouuemens du cors. Alo
nous feit repliquer ſi cela nous ſembloit beau,
que notre coutume ne s'y acordoit. Les choſes
tendent à la loüenge de Dieu (dimes nous) ne
pourroient ſembler ſinon ſaintes, & loüables
quelque maniere qu'elles fuſſēt faites. L'ofice f
vint & cinq crois, auec autant d'encenſoirs,
rent portees autour de l'Egliſe, par gens qui
noyent l'encenſoir en la main dextre, et la ban
(comme vn bourdon) en la ſenétre, ſans que l
cens y fût aucunement épargné. Et y auoit

Chans et dances de deuotion Ethiopique.

ns bacins de cuiure ſus lés degrez,ou nous étiõs
grans ſurdorés,& ouuragés, remplis de toutes
ces d'encens,beaucoup plus odorant, que n'eſt Bõ encẽs en abondance.
y,qu'on apporte en noz parties:et d'iceluy met
nt dedans leurs Encenſiers en grande quanti-
utes & quantes fois, qu'ils venoyent à paſſer
là. Et ceus qui alloyent à l'entour de l'Egliſe,
ent reuétus de riches vétemens, & Chapes fa
ees à leur mode: auſsi étoyent ſemblablement
, qui chantoyent & baloyent : & pluſieurs,
uoyẽt des Mitres faites à leur mode. On nous
partir du lieu auquel nous étions, & paſſer de
re coté de l'Egliſe,ou ſe chante l'Epitre, à cau
e lés Roynes étoyẽt en ce lieu là, chacune ſous
Pauillon blanc : au deuant déqueles aprés
ous fumes paruenus,elles nous feirẽt deman-
e quel metal étoyent les Calices & Platines
oz païs. Nous répondimes , qu'on lés faiſoit
& d'argent. Lors elles dirent pour quelle cau
ne lés faiſoit d'autre étoffe. Pour autant(di-
nous) que la raiſon le defend: car les autres
us vienent à s'enrouiller, & deuenir ſalles
mémes. Elles nous demanderent outre cela,
us faiſions ces Calices legers,ou maſsifs, ayãs
argent en grande quantité. Nous répondi-
que nous les faiſions de tele beauté et gentil-
comme la raiſon le vouloit. Et ſi nous vou-
étre eſcars que nous ne lés voudriõs faire dor,
argent mais d'Etain,de Plomb, et de Cuiure:

qui étoyent choses de peu de valeur. Nous fu depuis auertis, que la femme de Préte-Ian au été cause de ces demandes, au pauillon de laq s'étoit transporté Préte-Ian, qui nous feit p aprés demander, combien de Calices pouuoit au

Nombre de Calices.

chacune Eglise de Portugal. A quoy nous fei réponse, qu'il y auoit monasteres & Eglises tr riches, qui en auoyent deus cens, & d'autres p ures, & de petit reuenu, ou ne s'en trouuoit, trois ou quatre. On vint à s'enquerir alors co ment se nommoit l'Eglise, qui en auoit deus ce dont nous répondimes, qu'il s'en trouuoit plusie

Monastere de la bataille, & la cause du nom.

& mémement vn Monastere, qui se nomme la taille: à cause, que vn Roy de Portugal eut B taille en ce lieu là, contre vn Roy Maure, q vainquit: en memoire dequoy, il le feit eriger, dedia à notre Dame.

Le Préte-Ian nous feit dire, qu'il étoit b aise d'entendre cela. Car il auoit semblablem vn monastere, nommé la Bataille, qui étoit si au Royaume d'Amara, là ou autre fois vn Neg (qui est vn Préte-Ian) auoit vaincu, & def plusieurs Roys Maures: en souuenance dequoy auoit fait edifier vn Monastere en l'honneur notre Dame. Il nous feit derechef demander, co bien de Roys étoyent enseuelis en ce Monaste de la bataille duquel nous parlions. Quatre, & Prince (répondimes nous) auec plusieurs Infa & que semblablement par plusieurs riches Mon ster

es & Eglises catedrales sont inhumés autres
s & Printes en riches sepultures. Aprés ce-
nous ordonna de chanter Messe : pourautant
le Midy s'approchoit, qui étoit l'heure, que
s auions coutume de la celebrer.

omme l'Ambassadeur & tous les Fran-ues allerent visiter l'Abuna, & des pro-os qu'ils eurent auecluy. CHAP. CII.

E vint & neufuiéme de Ianuier, l'-
Ambassadeur, accōpagné de tous lés
Franques (aucuns déquels étoyent ar
riués en cour auant notre venuë) alla
er l'Abuna Marc, à cause qu'il n'auoit enco-
rlé à luy, & le trouuames aßis sus vne Cou-
comme je l'auoye troué, là ou l'Ambassa- Venue de l'Ambassadeur vers l'Abuna Marc.
luy voulut baiser les mains. Ce qu'il ne vou-
rmettre, mais il luy presenta la Crois qu'il á
urs en la main pour la baiser: & consequem-
à tous nous autres, Quand nous fusmes tous
, l'Ambassadeur luy dit, qu'il l'étoit venu vi
le la part du grand Capitaine, & qu'il luy
de l'excuser, si plus tôt il ne s'en étoit mis en
r. Car jusques à l'heure, on ne nous auoit lais
ler à personne. A quoy l'Abuna feit répon-
il ne s'etonnât de cela: remontrant que c'étoit
tume de la Cour, ne laißer personne frequen-
ec lés étrangers: & que cela ne se faisoit du



consentement de Préte-Ian(qui étoit humain
sainte personne) mais des Courtisans,qui se m
troyent de trémauuaise & vitieuse nature.A
l'Ambassadeur luy commença à dire,que le gr
Capitaine presentoit ses humbles recomman
tions à sa Sainteté, la priant de faire oraison
Signeur,à fin qu'il inspirât le cœur de sa Maj
pour vnir ses gens auec ceus du Roy de Portu
pour aller detruire la Mecque , & en expulse
Maures:extirpant & anichilant la fausse &
nable secte des Mahometans. L'Abuna répon
qu'il en feroit tout ce,qui étoit en luy. Mais q
Préte-Ian étoit magnanime , & courageus à
treprẽdre,non seulement le voyage pour expu
la Mecque,ains à recouurer Hierusalem , ens
ble toute la terre Sainte:car ils trouuoyent en l
écritures anciennes, que les Frãques se deuoyẽ
nir joindre auec les Abissins , pour ruiner la
que,& recouurer le saint Sepulchre : & que p
Zele de la Foy Chretienne. *cette cause il auoit toujours supplié le Signeur*
faire cette grace,qu'il peût veoir les Franques
quoy son infinie bonté l'auoit exaucé.Dont Pr
de Couillan qui étoit la present, & seruoit de t
chement pourroit rendre tesmoignage, comm
l'auoit toujours accouragé: & tenu en esperar
disant,qu'il temporisât , sans se donner fâche
pour autant,que durant ses jours il verroit a
uer les gens de ses païs en cette region , ce qui é
auenu:dequoy il en deuoit grandement remer

ſigneur, & en loüer le ſaint Nom d'iceluy.
mbaſſadeur luy dit alors, que le Roy de Portu
auoit été informé de ſa Sainteté par Mathieu
frere, & autres perſonnes & que par cette o c-
on il la prioit d'inciter, & entretenir Préte-
à l'expulſion, & ruine totale des Maures in-
les, ennemis de notre ſainte foy. A quoy l'A
a feit répõſe, qu'il n'étoit Saint, mais poure pe
ur. Outre ce, que Mathieu n'étoit pas ſon frere,
ſon amy, & marchant: lequel combien, qu'il
procedé en cét affaire auec mẽſonge, ſi pouuoit
ourtant clairement connoître, que ſa venuë
it été ordonnée de Dieu ayant fait ſi bon effect,
ice & proufit. Et quant à maintenir ſa Ma-
en ſon ſaint, & loüable propos, ce n'étoit choſe
ſaire, d'autant qu'il étoit tant ardant en la
& ſi fort animé à la deſtruction dés Maures,
n ne le pourroit penſer. Neanmoins, qu'il ne
it de luy remontrer, & mettre en auãt la gran
, & puiſſance du Roy de Portugal, & l'in- Grãdeur & renommee du Roy de Portugal.
parable renõmée d'iceluy, qui s'épand juſques
and Caire, & Alexandrie. Ce qui le deuoit
eilleuſement inciter de rendre graces au Si-
r, pour ſe veoir joüiſſant de l'amytié d'vn tel
ce, & ſi grand Roy. Et qu'il eſperoit de veoir
ef les forts de Zeila, & Maczua, entre les
s du grand Capitaine. Puis aprés pluſieurs
s propos tenus, nous primmes congé de ſa
teté.



¶ De la cauſe & comment Pierre de Cou-
lan vint vers le Prete-Ian : & commen
ne peut onques depuis partir du païs.

CHAPITRE CIII.



YANT fait mention par plusie fois en ce liure de Pierre de Couil Portugalois (perſonne honnorabl grande reputation, & credit au la perſonne de Préte-Ian, et auſſi enuers tous de la Cour) il ne viendra pas mal à propos de v en deduire, & reciter la cauſe, qui le meut de f le voyage en ces païs, tout ainſi qu'il me le race luy méme. Vous aſſeurant, qu'il eſt mon fis ſp tuel, & lequel j'ay ouy bien ſouuent par de la confeſſion: ce qui luy cauſoit vn bien grand ſe gement pourautant qu'il n'auoit jamais été co sé en l'eſpace de trente quatre ans, qu'il auoit journé en ces marches: étãt la coutume des Pré de là, ne tenir ſous ſilence, ny ſecret ce, qui leur declaré en confeſſion. Parquoy il ne ſçauoit f mieus, que de s'acheminer à l'Egliſe, là ou il p uoit ouurir les ſecrets de ſa penſee, à celuy ſeul, quel toutes choſes ſont conneües. Cetuy don naquit en la ville de Couillan, au Royaum Portugal: d'ou étant party, encores jeune, il ſe t ſporta en Caſtille, là ou il ſe meit au ſeruic Dom Alfonſe Duc de Siuille, auquel tans (pa guerre, qui s'émeut entre les Portugalois &

Cofeſsiõ mal ſecrete en Ethiopie.

Couillan ville au Royaume de Portugal.

ſtilla

llans)retourna en ſa maiſon,auec Dom Iean de
uſman, frere d'iceluy Duc : qui tantôt aprés le
it au ſeruice du Roy Alſonſe de Portugal: le-
el connoiſſant ſa valeur luy donna tout incon-
ent place d'homme d'armes. Si qu'il ſe trouua
toute cette guerre,& encores auſsi en France.
is tantôt aprés le Roy Alfonſe venant à dece-
, il demeura auec le Roy Dom Iean , ſon fis,
ques au tans des traiſons,qu'il le voulut enuoy
n Caſtille à cette cauſe ,qu'il ſçauoit bien &
uement parler le langage du païs à fin qu'il é-
ât quels étoyent les Gentilshommes de ſon Si-
ur,qui auoyent illec intelligence & pratique.
is étant de retour, fut incontinẽt expedié pour
r en Barbarie, là ou il demeura quelque peu
ans, pendant lequel il apprint fort bien le lan-
e Arabeſque.Dont il fut apres delegué, pour
ointer, & traiter la païs auec le Roy de Tre-
ſen.Dont étant retourné,il fut encores enuoyé
deuers le Roy Amoli Belagi,lequel reſtitua
ſſemens de l'Infant Dom Fernand. Et puis à
retour trouuant le Roy Dom Iean,qui deſiroit
ndement,que ſes Carauelles vinſſent à decou-
les lieus des Eſpiceries, en quelque ſorte &
niere,que ce fût et auoit en deliberation de ex-
ier certains perſonnages par terre , à celle fin
ls decouuriſſent ce,qui leur ſeroit poſsible : A
urſuitte de ſi grande entreprinſe auoit été eleu
fonſe Paiue,habitant à Chateau blanc, hom-

me fort expert, & qui bien parloit la langue A
besque. Estant doncques le-dit Pierre de Couil
retourné, le Roy Iean le luy feit appeller, &
secretement telles parolles, Que ayant tousjour
gneu leal & fidele seruiteur, & affectióné au p
fit de sa Maiesté: & mémement qu'il entendoi
lāgue Arabesque, il auoit deliberé l'enuoyer (a
vn autre, qu'il luy dōneroit pour compaignie) à
couurir & sçauoir en quelle part residoit le Pre
Ian: & si ses païs confinoyent à la mer, & ou se
noit le Poiure, Canelle, et autres sortes d'épicer
qui abordoyent à Venise: étans enleuées des ter
des Maures, pour autant que vn de la maison
Monterie, auec vn Moyne, nommé Antoine
Lisbōne, Prieur de porte de Fer, ayās esté au p
auant expediés de sa Majesté, n'auoyent peu tro
uer le moyen de passer Ierusalem: rapportans, q
étoit impossible de faire ce chemin, sans auoir q
que intelligence de langue Arabesque. Et pour
qu'il le connoissoit être bien entendant icelle, i
pria d'entreprendre le voyage, en quoy faisan
luy promettoit le recompenser en telle sorte, qu'i
feroit si grād maittre en son royaume, que tous
siens s'en resentiroient & viuroyent contens à
mais. Pierre respondit alors, qu'il baisoit les ma
de sa Majesté, de si grand faueur, duquel il l
plaisoit vser euuers luy, mais qu'il nauoit autre
gret, sinon que de connoittre son sçauoir, & suf
sance ne pouuoir se balancer, à la grādeur du des

qu

'il auoit de faire chose, qui peut apporter prou-
, & contentement à sa Maiesté. Neantmoins,
e comme tres-fidele & affectionné seruiteur, il
ceptoit cette charge du meilleur de son cœur. Et
si, lan mil quatre cens octante sept, le septième
May, il fut expedié auec son compagnon à San-
rene.: auquel lieu se trouua present le Roy Dom
nanuel, qui pour lors n'étoit, que Duc: & luy
donnée la Carte de nauiger, extraite d'une Ma
nõde par le Licentié CalZadille, qui depuis fut
éque de Visee, & du Docteur Rodrigue, habi-
it aux Pierres noires, & du Docteur Moyse
f. Ce qui fut fait, & mené fort secretemẽt, en la
ison de Pierre de Alcazoua: en quoy tous ceus
eur remontrerent au mieus qu'ils peurent, com
ils se deuoyẽt gouuerner à fournir vn tel voya
& trouuer lés païs, qui produysent lés Epice-
: & que l'vn d'eus passast en l'Ethiopie, pour
oir & decouurir lés terres, & Signeuries de
ẽte-Ian: & si en ces mers on pourroit trouuer la
niere, comme l'on penétreroit iusques aus mers
Ponent: d'autant, que ces Docteurs affermoyẽt
uoir trouué quelque mention, & pour fournir
despense de tous deus, le Roy leur feit deliurer
tre cens Ducatz, qui furent prins dedans la
esse de la despense du jardin d'Almerin: à tou-
lesquelles choses aßista toujours le Roy Dom
anuel: qui (comme il à deja esté dit) n'étoit en-
es sinon Duc pour lors. D'auantage, le Roy leur

Petite sõme pour grãd voyage.



feit dõner vne lettre de credit, par toutes les te
de Leuant, pour preuenir à tous les dangers &
conueniens, qui leur pourroyent suruenir. Qu
aus quatre cens Ducatz, ilz en voulurent pren
vne partie contãt, & mirẽt lautre entre les ma
de Bartolemy Marchion, Florẽtin, pour leur fa
tenir, & deliurer á Naples. Puis, auec la bene
ction du Roy, departirent de Lisbonne: & arri
rent vn jour du Corps de Dieu à Barselonne, p
de là à Naples, à la féte de saint Iean Baptiste
ou leurs deniers leur furent deliurés, par le fils
Cosme de Medicis, & de la passerent à Rhodes,
ils trouuerent deux Cheualiers Portugalois, l'
desquels se nommoit frere Gõzale, & lautre, fr
Fernand: à la maison desquels étans descendus
Cheual, ils y sejournerẽt quelque quãtité de jou
puis reprindrent leurs erres, suyuans la route
païs d'Alexandrie, sus vne nauire de Bartole
de Paredes: ayans premierement plusieurs Bar
de miel, pour donner à entendre aux gens, qu
trafiquoyent, & exerçoyẽt le train de marchãdi

Mais tantost apres qu'ils furent paruenus
Alexandrie, ils furent surprins d'une bien dang
reuse Fieure. Par le moyẽ dequoy, le Cadi leur f
prendre tout leur Miel, pensant que cette mala
les emporteroit: ce qui aduint (par le vouloir
Dieu) tout au contraire, car ils retournerẽt en sa
té, tellement que lon leur paya la Marchandise
leur dire: puis eux s'étãs fournis d'une autre sor

prindrent voye au grand Caire, là ou ils sejour-
rent, iusques à tant qu'ils eurent trouué compai
ie de certains Maures Magabrins, du Royau-
de Fez & Tremissen: lesquels se transporterēt
Adem, & auec iceux cheminerēt par terre ius-
es au Tor: là ou s'estans embarqués, feirēt voile
uachem, qui est sus la côte des Abißins, & de
usques en Adem. Et pour autāt, que alors étoit
emps de lémotion, que ces Mers n'etoyent na-
ables, se departirent, Alfonse tirant droit à la
te de l'Ethiopie, & Pierre prenant la route de
die, quand la mer seroit calme & nauigable:
quel departemēt s'accorderent, que à vn certain
ps, ils se troueroyent tous deus, par ensemble,
a cité du grand Caire (si c'étoit le vouloir de
eu) pour puis en apres auertir le Roy, de ce qu'-
uroyēt veu & decouuert. Or quād ledit Pier-
e Couillan veit son heure, il monta sus vne na
e, qui vint arriuer à Cananor, & de là passa en
icut, là ou il trouua vne merueilleuse abondan
e Gingembre, & Poiure, qui y croissoit: étant
si acertené, que les cloux de Girofle, & de ca-
le y étoyent apportes d'assez loingtaines Re-
n. Puis s'en alla vers Goa, & passa par l'isle
rmus: & s'ayant informé de plusieurs autres
ticularités, il sembarqua dedans vne Na-
e, laquelle faisoit voile deuers la mer Rouge,
vint prendre terre à Zeila: puis auec quel-
s marchans Maures, voulut decouurir les mer
de

de l'Ethiopie,qui luy furent montrés à Lisbo[n] sus la Carte de nauiger, mémement pour se m[et]tre en tout deuoir & deliberation de les dec[o]urir: & feit tant qu'il paruint jusques à Cef[ala] ou il fut acertené par aucũs Mariniers,& cert[ains] Arabes,que toute cette côte se pouuoit facilem[ent] nauiger deuers le Ponent: & que lon n'en pou[uoit] sçauoir ny trouuer la fin. Mais bien, qu'il y a[uoit] vne Ile,qui étoit fort riche & spatieuse, côten[ant] plus de neuf cents milles de coté, laquele ils n[om]moyent la Lune. Cé que ayant entendu, bien [j]eus,& semblablement content au poßible,del[ibe]ra de s'en retourner au Caire. Et ainsi retourn[a de] rechef à Zeila: puis de là passa en Adém, & a[pres] au Tor,tant que finablement,il paruint dedan[s le] Caire,ou aprés auoir longuement sejourné, att[en]dant la venuë d'Alfonse de Paiue il eut nou[uel]les de sa mort,qui luy feit changer propos, deli[be]rant,des lors,de faire retour en Portugal, qu[and] deus Iuifs suruindrent,qui l'aloyent cerchans: [&] l'ayans trouué,ils luy presenterent lettres du R[oy] de Portugal: & s'appelloit l'vn diceus, Rabi A[]bram, naturel de Begie, & l'autre, Ioseph de L[a]megue qui étoit cordonnier léquels ayans au p[a]rauant été en Perse & en Bagaded, auertiren[t le] Roy de plusieurs choses grandes, qu'ils auoy[ent] entenduës, touchant lés epiceries & richesses [qui] se trouuent en l'Ile d'Ormus. Ce qui causa vn g[rand] plaisir à sa Majesté, voulant qu'ils retournass[ent]

es veoir eus memes, leur enchargeant toutefois, 'auant toute autre chose ils nauigassent au Cai- la ou il sauoit que Pierre de Couillã et Alfonse oyent conclu ensemble se trouuer, dans vn cer- n tans, par eus prefix & arreté : Lés lettres du y contenoyent, que s'ils auoyent decouuert tout qui leur auoit été enchargé, qu'ils s'en retournas t pour receuoir ample recompense de leurs pei- & labeurs. Mais en cas qu'ils n'eussent acom- ce, dont ils auoyent charge, que pour le moins, luy enuoyassent particuliere information des ses qu'ils auoyent seuês & decouuertes : puis ils s'employassent à s'aquiter du reste : & sus t, qu'ils veissent diligemment lés païs du Prête , & menassent Rabi Abram en l'Ile d'Ormus, r luy faire voir la qualité d'icelle. Au moyen uoy Pierre de Couillan delibera d'auertir le y de ce qu'il auoit veu, le long de la côte de Ca- t, des epiceries d'Ormus, de la côte d'Ethiopie, Cefala & de la grande Ile : asseurant sa Ma- , que ses Carauelles qui pratiquoyent en Gui- , rasans toujours la terre, & s'enquerans de la de cette Ile, & de Cefala, pourroyent facile- nt penetrer jusques en ces mers Orientales, & ir surgir en la côte de Calicut: à cause que par y auoit mer, comme il en auoit été acertené: que ce pendant retourneroit en Ormus, auec by Abram : puis à son retour, qu'il s'en iroit uer le Préte-Ian : duquel le païs aboutissoit d'vn

d'vn côté sus la mer rouge. Ainsi auec telles no-
uelles, il expedia Ioseph de Lamegue: & prin
route d'Ormus auec l'autre, d'ou se trouuât de
tour en Adem, il voulut que ce Iuif portât no
uelles au Roy, cõme il auoit veüe l'Isle d'Orm
Alors se meit au chemin de l'Ethiopie, là ou fin
blement étant paruenu, il alla trouuer la cour
Prete-Ian, qui pour lors n'étoit pas fort eloig
de Zeila, & ayant presenté les lettres à celuy q
pour lors étoit Prete-Ian (lequel se nommoit A-
lexandre) fut receu fort honnorablement, & a
tresgrandes caresses, luy promettant de l'expedi
bien tôt: mais ce pendant il vint à deceder. D
Nahu son frere vint à luy succeder, qui ayma
tint fort cherement ce Pierre de Couillan, ne vo
lant jamais permettre, en sorte que ce fût, qu'il s
loignât de sa presence. Puis Dauid, étãt fait P
te-Ian, apres la mort de son pere Nahu, luy refu
par méme moyen son congé: disant qu'il n'étoit
nu du temps de son regne: auec ce, que ses prede
seurs luy auoient laisse grandes richesses & poss
sions, lesquelles le deuoir luy commandoit de go
uerner, sans les laisser perdre, ny tomber en au
main: & pourautant que ses ayeuls ne luy auo
voulu ottroyer son congé, il ne le luy pouuoit au
donner. Voila les raisons, par lesquelles il fut co
traint à demeurer en ces païs, ou il épousa vne fen
me, douée de grãdes richesses, de laquelle il eut d
enfans, que nous veimes. Mais quand il sçeut q

no

us deuions partir, il luy vint vn extreme desir retourner en noz païs, duquel poussé s'en ala nander licence à sa majesté: & de nôtre côté fei- vn grãd deuoir de la prier du semblable: mais 'y eut jamais ordre qu'il peut obtenir ce qu'il nandoit. C'est vn homme fort bien entendu, de nd iugement, & merueilleux esprit: voire, & if, qu'il ne s'en trouue vn autre tel en toute la r. Car il n'y à langue tant Chrestienne, Mau- Gentile, que Abissine, de laquelle il n'ait en- e connoissance: rendant bon conte & particu- information de tout ce qu'il à veu & enten- ar le passé, comme si c'étoyent choses presen- qui ne le rend moins fauori & aymé du Pré- an, agreable à tous ceux de la cour.

omme Prete-Ian determina d'escrire au oy de Portugal, & au grand Capitaine, des Presens qu'il feit aux Ambassa- eurs & aux autres. CHAP. CIIII.

MAintenant, à fin de poursuiure le vray fil de la matiére encommencée, je vous vueil faire entendre, qu'apres que l'on nous eut ainsi magnifi- nent traités à ce banquet, que nous feit le Pre in dans sa tente, tous les iours d'apres furent oyés par les Secretaires à écrire les lettres que deuiõs porter au roy de Portugal, & au grãd taine: ou ils employerẽt vn lõg tẽps, auec vne peine

Lettres missiues nõ vsitées

peine inestimable. Car la coutume de ce païs,
porte pas qu'on se recriue les vns aus autres: m
leurs demandes, reponces, & ambassades se f
toutes de bouche. Toutefois, de nôtre temps e
nôtre occasion, ils commencerent quelque peu a
crire misiues: ce que faisans, ilz auoyent touj
au deuant, comme pour guide, lés epitres de S
Pierre, S. Paul, & S. Iaques, étans telz reputé
tenus pour les plus doctes et saiges, qui s'adonn
à la lecture d'icelles. Ils commencerẽt premiere
à ecrire les lettres, que le Prete-Ian vouloit m
der au Roy de Portugal, en langue Abißine: p
les traduysoyent en Arabesque, & d'Arabesq
en Portugalois: dont le religieux qui nous a
conduis, lés lisoit en langue Abißine: de laqu
Pierre de Couillan les traduisoit en Portuga
le Secretaire de l'Ambassadeur les ecriuoit,
moy, par le cõmandement de sa Majesté y aßist
pour ordonner & disposer la traduction d'ice
qui étoit de langue Abißine (ce qui n'est moin
cheux que dificile, d'autant que le langage est
reigle, ny metode) en la Portugaloise. Et ainsi

Lettres escrites en trois langues.

rent ecrites ces lettres du Roy en trois langues.
bißine, Arabesque, et Portugaloise, auec celle
grand Capitaine: mais toutes doubles en cha
langue. Dont les trois furent mises dans vn p
sachet de drapdor, & les autres trois en vn a
sachet: comme l'on feit außi de celles du grand
pitaine: étant chacune d'icelles écrite sus vne p

archemin: L'onziême de Feurier le Préte Ian ppeller l'Ambassadeur, auec toute sa compa- & les Franques ensemble, que nous trouua- la cour, ou aprés auoir demeuré quelque tans it sa tente sa Majesté feit presenter aus Fran quelques riches pieces de drap dor, & de soye, trois pieces de damas, & trente onces d'or, qui oyent cõpartir entre eus. Ce que nous autres ns & mémement qu'on faisoit de si grans pre ceus qui s'étoyent là transportés fugitifs des res, nous nous feimes à croire qu'on vseroit le plus grande liberalité & largesse en notre it: pensans, pour tout seur que nous aurions bes de drap d'or. Et aprés q̃ nous fumes inter- s de plusieurs choses, déqueles nous rendimes ce, nous veimes en vn instant le grand Be- (qui est le Signeur de la main gauche) qui esenta vne Croix d'argent, auec vn trébeau ouuragé de marqueterie, disant que sa Ma- l'enuoyoit ces choses en fine de la Signeurie m'auoit donnée aus Iles de la mer rouge: e le fey remercier, le plus humblement qu'il t possible. Depuis ayant été auerty le Préte- u'entre l'Ambassadeur & George de Breu it emeuë vne grande inimitié, pour paroles tees de l'vn à l'autre: fauorisant sa Majesté orge de Breu (pour le sauoir étre son Abissin, e qu'il étoit tenu pour homme de bon juge-) feit dire à l'Ambassadeur, qu'il se recõciliât

Presens faits aus Franques

auec l'autre, & que nous deußions partir tous
Haine implacable. semble bons amis, cōme nous étions venus. L'
baßadeur obstiné dit qu'il ne luy pouuoit plus
amy, d'autant qu'il s'étoit éforce de luy oter la
& qu'il pryroit sa Majesté de le vouloir ret
deus mois à la cour apres notre depart: à quo
ne répondit autre chose: mais on nous vint
que Prete-Ian auoit ordonné que trente m
nous fussent deliurees pour porter notre bag
huit dequeles deuoyent étre pour George de B
Et de plus, que sa Majesté enuoyoit à l'Amba
deur trente onces d'or, & cinquante pour sa co
pagnie: & que George de Breu et les autres au
ent receu d'autres presens de leur côté. D'auāt
que sa Majesté nous enuoyoit cent charges de f
ne, & semblable nombre de cornes de vin de m
pour notre voyage, durant lequel, elle nous m
doit de ne molester ny donner aucune fâcherie
pauures loboureurs. Car elle auoit été auertie
nous auions grandement endommagé le païs:
Prohibitiō de pillerie. ou nous auions paßé: & qu'à notre retour, on n
enchargeroit à certains Capitaines, qui nous c
duiroyent de terre à autre, jusques à la mer rou
et vn chacun d'iceus nous fourniroit sus ses te
de tout ce qui nous seroit necessaire: & nous
mettroyent incontinent entre les mains d'vn
de Cabeate, à cause que nous deuions chemi
assez long tans par les terres de son pere: qui s
celles ou est situee la grand Eglise, dans laqu

sent lés os du Roy Nabu pere de Dauid, qui re present: & en icelle y à quatre cens chanoi- chef déquels est vn fis du Cabeate qui est Li te: c'ét à dire. Chef sus tout autre.

omme le Préte-Ian enuoya xxx. onces or à l'Ambassadeur: & cinquante onces or pour ceus de sa compaignie, vne cou- nne, & lettres pour le Roy de Portugal le grand Capitaine, & comme nous rtimes de la Cour & le chemin que ous feimes. CHAP. CV.

E jour méme, sur le tard, on apporta d'ans notre tente les trente onces d'or, qui furent presentees à L'Ambassa- deur: & cinquante pour nous, auec rande couronne d'or, & d'argent: qui étoit réte-Ian, non tant belle pour sa valeur, que & demesuree: & étoit posee dans vn panier, lé par le dedans de drap, par le dehors couuert ir, qui fut aporté par Abdenago Capitaine ages: lequel dit à l'Ambassadeur, que le Pré n enuoyoit cette couronne au Roy de Portu- uquel il deuoit dire, de sa part, qu'on ne se essaisir de sa coronne pour en reuetir vn au on de pere à fis. Si que le tenant pour son pe- toit comme son fis, de sa téte, pour en empa- sienne: & qu'il la luy enuoyoit presentement a chose plus precieuse qu'il eut, luy ofrant toutes

Dons precieus de Préte-Iã.

Cõmendation du don, par notable parolle & offre de souueraine amytié

toutes les faueurs, aides, & secours, tant de gens dor, comme viures, munitions, & de tout ce q penseroit être requis & necessaire pour l'entret de ses forteresses, & suport de ses armees, qu'il droit drecer pour courir, & faire guerre aus M res, en ces parties de la mer rouge, jusques en Ie salem. Et pource que lon ne nous apportoit le billemens que nous auions entendu être faitz p nous, aucuns dés notres se prindrent à murm & ceus qui les apporterent nous dirent que P Ian étoit fort mal content de l'Ambassadeur: a se qu'il y auoit deus jours passés qu'il auoit fa tre & donner des bastonnades à vn Portug qui s'appelloit Magillanes, pour autant qu'i toit rangé deuers George de Breu: & qu'il faisoit faire notre depêche fort enuis, & qu deussions attendre aucuns habillemens, ny a chose, à cause que nous auiõs beaucoup perdu grace de sa Majesté pour lés causes susdites. Le ziéme de Feurier, qui étoit le jour de notre dy-gras, le religieus qui nous auoit été guide vint trouuer, auec les lettres pour le Roy de P tugal, & pour le grand Capitaine, qui ne auoyent encore été confinées: & n'auoit sa M sté encore arreté d'enuoyer vn Ambassadeur me ils feit de-puis. Lés lettres du Roy qui mierement auoyent été mises dans deus sache rent remises en trois, à cause qu'il y en auoit t en chacune langue: mais celles du grãd Capit

meurerent ainsi qu'elles auoyent été posees au
rauant, & étoyent les cinq sachets de drap d'or,
i furent mis tous ensemble, dans vn panier cou
rt de cuir, & par dedans doublé de drap : duquel
tira incontinent ces sachetz, qu'on nous mon-
tous serrés & seellés: puis furent remis dans
panier, lequel fut aussi tôt fermé & seellé. Puis
dit à l'Ambassadeur, qu'il pouuoit partir
nd bon luy sembleroit, à cause qu'il étoit du
t expedié. Mais l'Ambassadeur répondit qu'il
bien voulu encore dire vn mot au Préte-Ian,
ant que ce fusse son plaisir. A quoy le reli-
s & sa compagnie feit répõce, qu'il étoit par-
matin à bonne heure: ce que nous seumes être
itable, & disoit on qu'il étoit fort mal content
Ambassadeur : pour autant qu'il vsoit d'vn
auuais traitement enuers ceus de sa compa-
, et ne se vouloit acorder auec George de Bren
our plusieurs autres raisons, léqueles on ne
voulut declairer. En fin, il nous fut dit que
nous voulut conduire, mais que sa Majesté
oit retenir maitre Ian et le Peintre. Voyant
ous étions depêchez chacun se meit en ordre
se departir quand le religieus nous feit ame-
rente mules, qui nous furent donnees pour fai
re voyage, auec plusieurs cornes pour porter
: léqueles nous étans promis, pensions que
s deuoit donner toutes pleines, mais la plus
furent apportees vuides. D'auantage, il



nous fut dit que le Préte-Ian auoit ordonné,
que encores qu'ils ne beussent vin en Car
Caréme sans vin en Ethiopie. *(étant notre vsage d'en boire) que noz gu*
nous en feissent donner sus les chemins, selon
nous en aurions besoin, & quāt aus mules on
en ota huit, pour donner à George de Breu
sa compagnie: & ainsi feit on des cornes. Ce
dant, plusieurs des notres se transporterent au
ché pour acheter ce dequoy ils pensoyent auoi
aire: & pour cette occasion ayans determiné
partir ce jour la étant déja tard voicy se leue
grand vent si impetueus & violent, qu'il
pit toutes lés cordes de notres tente: dont elle
Orage en presage. *en terre. Si que nous retrouuans ainsi à l'air*
decouuert, chacun de nous se print à crier, D
geons, partons, partons, tant que nous nous
tîmes ce méme vespre du jour de quarême
nant, & alames loger à trois milles de là, e
vne campagne acompagné de Pierre de C
lan, de sa femme noire, & partie de ses en
qui étoyent bazanés. Le religieus cheminoit
tre coté auec George de Breu, quasi comme
sa garde, qui logerent à l'écart & separés de
compagnie. Le premier jour de Caréme, nous
mençames à faire notre voyage: étans acomp
de l'vn des enfans du Cabeate, à cause qu'il
failloit passer par les terres de son pere, & d'
nago, Capitaine des pages: pour-autant
que nous deuions trauerser les siennes. Or

*e nous fumes logés joignãt vne colline & pour-
uz qu'estiõs par le religieus de notre souper, l'en
my de nature humaine, nous brassa vn grand di
ent entre Ian Gonsaluez, notre Facteur, et Ian
rnandez, son seruiteur, que le grand Capitaine
auoit donné, pour son aide & suport: telement
e de parolle à autre, la colere gaigna tant sus le
teur, qu'il luy donna beaucoup de bastonnades
is nous les feîmes accorder. L'Ambassadeur
tenoit ce Iean Fernandez, à raison de quoy il
idonna le facteur son maitre et se rangea deuers
mbassadeur. Le jour ensuyuant nous chemina
s toujours separés d'auec George de Breu: étans
sammẽt prouueus de tout ce que nous auiõs be-
i. Et étans paruenus jusques sus les marches du
yaume d'angote, auprés d'vn monastere de l'A
ia Marc ayans déja passé lês terres du Cabeata,
marchãs sus l'entree de celles d'Abdenago, Ian
nandez attendit de piê quoy à vn passage le
cteur, qui seul accompagnoit le bagage, auquel
onna deus cous d'vne lance qu'il auoit prinse
re les besongnes de l'Ambassadeur, auec la
le il l'ataignit en vne main, & dans l'estomac:
t à la main, il n'y eut que deus dois vn peu in-
ßés: &, comme la fortune voulut la lance ren-
a vne côte, qui empecha le coup de passer plus
re. A lors le bruit se leua fort grãd d'vn chacun
y acourut: & me le feit on confesser, à cause q̃
pensoit la playe de l'estomac étre mortelle:*

Païs fourree.

Outrage mortel de guet à pésee.

aussi certes je le trouuay à demy mort: toutef[...] Dieu voulut qu'il se refeit. Iehan Fernandez,[...] ant fait cét acte, s'enfuit de l'Ambassadeur, m[...] on feit tant quil fut prins & garrotté. Pend[...] que cét inconuenient suruint, Abdenago étoit [...] ja passe sus ses terres, la ou nous faisions état d'[...] loger: mais le malheur de cét accident sinistre [...] tourna l'issue de notre dessein, & demeurames [...] le fleuue, qui pour lors étoit bien bas: mais [...] voir, on pouuoit facilement conjecturer, qu[...] temps d'yuer il deuoit étre fort impetueux. N[...] logeames là, faisans toujours la garde autour d[...] Fernandez, qui auoit les mains liées par derri[...] mais non tãt étroitement (ou je ne say comme [...] se feit) qu'il n'echapât & ne s'alât joindre a[...] George de Breu, qui étoit logé plus bas, sus le fl[...] ue méme. Ce qui donna cause de soupçon à l'A[...] bassadeur de quelque foulle que luy pourroit f[...] George de Breu: au moyen dequoy nous marc[...] toujours bien loin l'une compaignie de l'autre, [...] ques à tant que nous paruimmes à Manadeli, [...] du Royaume de Tigremahom.

¶De ce que nous aduint auec les mores [...] Manadeli. CHAP. C[...]



Tans paruenus au lieu de Manad[...] lieu habité par les Maures pacifiq[...] tributaires du Prete-Ian) nous a[...] mes sus aucunes belles fontaines, [...]

cours étoit ombragé d'aucuns tresgrans arbres, ur autant que noz conducteurs ne sauent que st d'ombre,ny de plaisir qu'on reçoit par la frai- eur des belles eaux,sinon de se parquer toujours x lieux eminentz ou ilz sauent que le Soleil bat us fort, & que les vents decouurent : par cette ison Abdenago feit drecer sa tente sus vne col- e,ou il ala loger. Or étans ainsi,aucuns des no- s alerēt au lieu de Manadeli,pour acheter quel- e chose,entre lesquelz il y eut vn nōmé Etienne illarte,qui print debat auec vn Maure,qui luy npit deus dens de la bouche:& à ce bruit quel- es vns de notre compagnie y accoururēt diligem nt,desquelz il y en eut vn, à qui on rompit la e d'vn coup de pierre. Par le moyen dequoy Ab iago aussi y acourut,lequel feit saisir aucuns de Maures qui auoyent fait vn tel scandale. Mais ir être ja nuit, il ne s'en feit autre chose jusques iour ensuyuant,qu'il nous feit venir au lieu ou enoit ces deux Maures : puis nous feit seoir sus rbe: & luy apuyé sus vne chaire, feit amener prisonniers,& leur commença selon la cotume, emander de lor,lesquels finablement il feit de- iller, & fort bien fouëter,leur demandant com n ils en donneroyent. Dont se sentans tant de- eusement etreiller, luy en promirent vne once, s deus,& en fin trois. Mais pour cela on ne lais de les tater tresbien au vif,leur demandant de hef,combien ilz en donneroyent:tellemēt qu'en

Batterie.

Iustice exercee enuers les criminels pecuniaire & corporelle.

fin ils en promirent jusques à set onces, parqu
cessa le fouetage, & fut l'or distribuê aux bless
puis furent enuoyés ces Maures tous garrotés
Prete-Ian. I'ay voulu raconter cecy, afin que l'
sache en quelle maniere s'aministre la Iustice
ces païs. Aprés que nous fumes partis, suyuãs n
erres, nous tirames à la volte de Barua, ou no
logeames, lors que nous arriuames sus les terres
sa Maiesté: & ayans assez longuement sejour
quelque temps en ce lieu, y arriua vn message
Prete-Ian, accompaigné de l'vn de ces Maures
sonniers, auec la téte de lautre, en punition du m
Iustice royale. *qu'ils auoyent fait aux Portugalois: & nous*
que le Prete-Iã auoit voulu entẽdre & examin
tout le fait des Maures, touchãt la foule faitte a
Portugalois. Ce qu'ayant seu à la veritê, il au
fait trancher la téte à celuy duquel il auoit entẽ
le mal étre procedé, laquelle il nous enuoyoit, a
que nous fussiõs acertenés de la verité, & que
neussiõs si c'estoit celle la. Mais il nous renuoy
lautre, pour l'auoir trouué non coulpable du fa
pour faire de luy tout ce q̃ bõ nous sembleroit, d
tuer, faire esclaue, ou deliurer. Sus quoy ayãs t
ensemble tenu conseil, l'ambassadeur me deman
qu'il me sembloit qu'on en deuoit faire. Auqu
ie feiz response pour tous mes compagnons (ca
sauois leur vouloir) & dy, qu'ayãt esté trouué &
clairé innocẽt par Prete-Ian, nous ne le deuiõs
re coulpable. Car cõtrarians à l'opiniõ de sa Ma

é, on nous auroit en estime de personnes cruelles, r totalement éloignees de pitié: & au contraire, le ettans en liberté, sa Majesté nous en sauroit gré. l quoy consentoyent tous ceux de notre compagnie, mais l'Ambassadeur dit resolument, qu'il ne y accorderoit, & qu'il vouloit detenir ce prisonier pour esclaue. Si q̃ des l'heure méme il luy feit ettre les manottes aux mains et les fers aux piés: ais il ne demeura pas dix iours qu'il n'escampât, onobstant toutes les gardes qu'on y seût mettre. Inhumanité de l'Ambassadeur.

Comme deux grans gentilzhommes de la Cour nous vindrent trouuer.

CHAPITRE CVII.

A*YANS fait depart de Manadeli, tenans le chemin de Barue, nous trauersames plusieurs terres & païs (étãs toufiours Abdeago, auec nous & le religieux, auec George de reu) nous arriuames en vne grãde ville, qui s'ap llé Bacinete, étãt quasi cõme vne Capitainerie: õt les habitãs sont d'une bõne nature, encore qu'trefois ils nous eussent voulu lapider. Or apres ue nous y fumes arriués, deux grans gentishõmes ruindrẽt, l'vn desquels s'appelloit Adrugas, auuel nous fumes consinés à notre arriuee, & dont ous auõs cy dedãs fait souuẽtefois mẽtion. Le tie de lautre étoit Gargeta, et le nom Arraz Anu iata, qui fut depuis Barnagas, & maintenant est etudete. Ceux cy nous feirẽt entendre le mecon ntemẽt qu'auoit prins le Prete-Ian, par le refus qu'a-*

Prete-Iā Roy pacifique, & compositeur de paix:

qu'auoyent fait l'Ambassadeur de s'accorder
George de Breu, à la requête de sa maiesté:
pourautāt que la paix n'estoit encore faite, sa
iesté prioit, que la paix se feit entre eux deus,
qu'ils n'alassent separés les vns des autres de
le grād Capitaine, car cela seroit trouué mal se
& que par méme moyen on trouuât façon d'
pointer ceux, qui s'estoyēt faschés, & batus su
chemins. Ce qu'ayans entēdu, nous vsames de t
les moyēs, que nous peumes excogiter, pour me
d'accord l'Ambassadeur, & George de Breu
que nous feimes, dont lesdictz Gentilhōmes d
nerent à chascun de nous vne mulle que le Pre
Iā nous enuoyoit, disant qu'ils venoyēt pour n
presenter au grand Capitaine, à cause que le B
nagas, Seigneur de ce païs, étoit resté en cour.
paix ainsi faictes par la permissiō de Dieu, & n
ayans donné les mules, nous cheminames tous
semble, jusques à tant que nous paruimmes à l
ua, ou nous sejournames iusques à ce que le ten
de l'emotion de la mer fut passé, apres laquelle c
me noz gens nous deuoyent venir reprendre, se
bla bon à l'Ambassadeur qu'il n'enuoyeroit p
à manger à George de Breu, ny à ceux de sa co
pagnie: Si que ayant George de Breu enuoyé
jour querir de la viande par Iehan Fernādez, q
auoit batu le Facteur, il le voulut faire batre,
ne se fut incontinent fuy: touchant quoy, Geor
de Breu me parla en vne Eglise: me priant de fa

entendre à l'Ambaſſadeur, qu'il luy enuoyât à anger, & à tous ceus de ſa compagnie, autremẽt étoit deliberé d'en venir prendre par force. Ce ue je feis entendre à l'Ambaſſadeur, lequel me pondit, qu'il en enuoyeroit treſvolontiers pour eorge de Breu, mais pour ceux de ſa cõpaignie, n: en tant qu'il les connoiſſoit eſtre traitres, & ntraires au ſeruice du Roy de Portugal: dequoy eorge de Breu fut tellement indigné, qu'il luy it dire qu'il en prendroit par force. Et ſur cette liberation il alla trouuer ces deux Signeurs, ve- us de la Cour, deuant leſquels il forma vne ande complainte, touchant ce refus. A cette uſe & moyen, ils nous feirent tous appeller en champ, là ou Adrugas addreſſa ſa parole à l'-mbaſſadeur, luy demandant pourquoy il ſe por- t ſi treſmal auec les gẽs, aux quels s'il ne vouloit partir des viures, que le Prete-Ian leur auoit ſignés, on pouuoit penſer, que à bien plus grande fficulté vendroit il ſes Cheuaus & Mules, pour ruenir à leurs neceßités, luy remontrant außi, e ce n'étoit la coutume de faire entre grãds Sei- eurs, & gens d'honneur: outre ce, qu'il conſide- t le grand deplaiſir, qu'en auoit receu ſa Maje- à ſon occaſion, non pour autre choſe, que pour être ſi mal porté enuers ceus de ſa compagnie: ſſeurant que s'il eut voulu vſer d'un meilleur itement à l'endroit des ſiẽs, il en eut eſte mieus ité de ſa Maieſté, & s'en fut departy d'icelle a-

*uec meilleur contentement. Et par tant, il le sup-
plioit, & admonetoit de ne leur vouloir plus rete-
nir leurs viures, mais en distribuer liberalement
celle fin que la paix, laquelle auoit esté faite ent
luy, & George de Breu en sa presence, ne vint
étre rompue par son moyen.*

*Sur quoy l'Ambassadeur luy répondit to
court & comme en colere luy dit, qu'il ne luy sem-
bloit pas honnéte de bailler à manger à ceux, qu
connoissoit étre traitres, & contraires au seru
du Roy de Portugal. Ce dit il s'en alla comme fe
mes pareillement trestous fort mal cõtens: & cra
gnant le Facteur, que nos besoignes (lesquelles
auoit en charge) ne luy fussent prinses par Geor
de Breu, s'en voulut aller coucher en la maison
l'Ambassadeur, qui étoit bonne & forte, selon
portee du païs: ou etant couché la nuict auec m
Cousin, i'entendis vn bruit de Harquebusades,
de gents disans, Prens deça, prés dela: tant que a
courîmes au tumulte, vimes abbattre les huis
la maison, estant le bruit si grand, que nous pen
sions que tous ceux de l'Ambassadeur estoyẽt m
sacrez: si que courrans pour ceste occasion vers
maison de Barnagas, ou lesditz estoient logez l
allames appeller pour venir ala meslée. Et to
ainsi que la maison auoit deux portes nous entr
mes par l'vne, & l'Ambassadeur par l'autre, au
le reste des siens, qui portoyẽt le panier de la coron
ne, & les lettres du Prete-Ian, auec ce peu de bie
qu*

e ses gẽs auoient peu retirer d'entre les mains de
x de George de Breu: toutesfois ils ne se peurẽt
t hater, que l'vn d'eux ne se trouuât blessé en
s parts. Ces Signeurs feirent incontinent reti-
ceus de l'Ambassadeur, à cause, que les gẽts de
orge ne faisoient que les battre & blesser: & fu
t enuoyés en vn lieu, nommé Gazele, qui étoit
z prochain de là, auec vne bonne compaignie,
r les cõtregarder. Et ayãt passé quelques iours,
ans iceux Seigneurs le grand discord qui étoit
uenu entre nous, ne sçauoyent quoy faire, ny
l conseil prendre: car la coutume du païs porte,
nul personnage d'autorité ne peut sortir de la
r sans licence, & ne s'y adresser semblablemẽt,
y étre appellé: toutefois ledicts Signeurs étoy-
en doute, ne sachãs qu'ils deuoyẽt faire de nous
autant que d'une part ils ne nous osoyent a-
donner: & d'autre coté, ilz n'auoyent pas la
liesse de nous r'amener à la Cour, auec si grãde
itie, craignans de n'encourir en grãd chastie-
t. Toutesfois ilz aymerent mieux de retourner
Cour, encore qu'ilz d'eussent porter quelque
d chastiment, sans qu'il ne leur fût premiere-
t commandé.

Entree sans appel, & issue sans licence defendue en la cour de Prete-Ian.

u retour des deux Seigneurs à la Cour.

CHAPITRE CVIII.



APRES que ces Signeurs vire
que le tans étoit passé, auquel le g
Capitaine nous deuoit venir q
rir, & qu'on ne nous pouuoit acc
der, ils delibererẽt de nous r'amener en Cour: a
nous reprimmes la volte d'icelle tous ensem
auec les Franques : & étans paruenus au lieu
Bacinete, ou le bruit de notre dissention auoit
couru, tous les habitans du païs se meirent en
mes, pour nous couper le passage: & veimes c
d'vne petite montagne si grand nombre de R
gieus, auec Arcs, Fleches, & autres armes, qu
couuroyent quasi la terre : & lequels se vindr
ruer sus nous d'vne tele impetuosité, qu'il s'en t
ua grande quantité de blessés, tant d'vn coté,
d'autre: toutesfois nous les rembarrames fort b
& les meimes en fuite: dont les Signeurs, qui n
conduisoyent, saccagerent ce lieu là, tout a
que s'il eût été des Maures noz ennemis, leur
leuans l'Orge, Moutons, Poules, Chapons, & t
ce qu'ils peurent trouuer par les maisons: puis
sans depart de ce lieu, nous cheminames, sep
en deus bandes: à sçauoir George de Breu auec
compagnie, & le Religieus : & nous autres a
l'Ambassadeur, & les Signeurs Andrugaz
Georgeta, suyuans toujours notre chemin, jusq
à ce, que nous arriuames à Manadeli, ou nous t
uames le Maure, lequel s'en etoit fuy de l'Amb
sadeur, qui ne s'étonna aucunement de notre

Diuision de compagnie.

e: & étans passez outre, enuiron léspace de deus
illes, nous rencontrames le Barnagas qui venoit
la cour, & apportoit nouuelles de ce que le Pré-
Ian auoit ordonné, que ces Signeurs deuoyent
re de nous. Ce que ayans enuie de sçauoir, nous
us rangeames tous en vn champ labouré, sous
grand arbre, lá ou le Barnagas reprint fort ai-
ment ces Signeurs, à cause qu'ils nous faisoyent
ourner sans licence: leur disant, qu'ils retournas
t hardiment en cour, receuoir le chatiment de
r erreur. Puis commença à tencer, et réprendre
orge de Breu, & l'Ambassadeur, auquel il com
nda remettre entre ses mains la Coronne, & les
res, qui luy auoyent été donnes pour porter au
y de Portugal, & au grand Capitaine. Alors
Ambassadeur, & George de Breu, commence-
t à s'attacher de paroles outrageuses. Ce que
yant le Barnagas, il nous consigna entre les
ins d'aucuns Capitaines, pour nous mener se-
és, comme nous étions venus, jusques à ce lieu:
orte que nous retournâmes ainsi auec luy vers
païs. En ce tans l'yuer commençoit fort à se
ncer, & deuenir aspre auec grosses pluyes
and nous arriuâmes à Barua, qui est chef du
yaume du Barnagas, il y feit arréter l'Ambas-
r, auec tous les siens: puis feit conduire George
Breu plus outre, auec sa cōpagnie, à Barra, qui
le la Capitainerie de Ceruil: léquels deus lieus
endent de la Signeurie du Barnagas, qui vou-



lut s'acheminer à Barra pour ne demeurer, là
étoit l'Ambassadeur: & peuuent étre ces deus
ces distantes l'vne de l'autre, par l'espace de do
milles. Ce pendant nous n'étions pas fort bien
commodés de tout ce qu'il nous eût bien falu: m
il n'en prenoit pas ainsi à George de Breu, qu
uoit tout cela, qui luy étoit necessaire. Et n'eû
la grande commodité, que nous auions de la Ch
et aussi de Pêcher, la chose fût fort mal passee p
nous, mais la riuiere & la cãpagne nous donn
ent tous les jours à viure

Icy laisse l'Autheur à parler de son voyage.

¶Du Caréme, abstinence, et penitēces qu
vsent au païs de Préte-Ian CHAP. C

AV païs de Préte-Ian, la Caréme comm
le Lundy de la Sexagesime, & pas
jour de la Purification, lés Prétres Re
eus & Seculiers generalement font par l'éspac
trois jours vn grand jeune (disans, qu'ils imiti
penitence de Niniue) durãt lequel tans, il se t
ue plusieurs Religieus qui ne mangēt, que vne
se repaissans d'herbes, sans gouter d'vne miett
pain séulemēt: et dit on qu'il y á plusieurs femn
qui par ces trois jours ne veulent alaiter leurs
fans, sinõ vne fois le jour. Le cõmun jeune de l
réme est au Pain & à leau, car encores q̃ quelq
vn voulut mãger du poissõ, il n'ē sçauroit trou
en ce païs, pour autãt, qu'ils sont par trop loint
de la mer. Il est biē vray q̃ es riuieres il y en á q

Abstinences terribles.

& des bons, mais les habians de là n'ont pas la
le pour les pêcher, & si d'auẽture on y en prẽd,
biẽ peu, & à l'instãce des grãs Signeurs. Leur
iger ordinaire est du pain (comme i'ay dit) car
nt leur Caréme au plus chaud tẽps de leur esté,
l ne pleut (ce que aduient ordinairemẽt) ils ne
ient auoir des choux, qui requierẽt l'eaue, qui
itmoins se pourroit bien épuiser dedans plu-
s fontaines, qu'ilz ont pour arrouser les jar-
, mais ils sont tant ignorans & gens de neant,
lz ne sauroyent reduyre vne chose à perfectiõ. Ignauie de gens.
veu entre les autres choses dedãs vn monaste
Religieux, vne sorte de Choux, desquels les
les tombent continuellemẽt par toute l'annee.
qui ont des vignes & raisins en leur pays, en
gent lors pource que tels fruits commencent à
ir à la fin de Feurier, & durent jusques à la
Auril. Mais outre le pain ils mãgent genera
t vne semence que je pense étre d'Echallotte,
s appellẽt Cansa, dõt ils font vne sauce, pour
per leur pain, si forte & penetrante, qu'elle
le bruler la bouche. Ils acoustrent pareillemẽt
semence, qui semble estre de lin, & en font
de la sauce qu'ilz appellẽt Tebba, & la font
es en maniere de Moutarde qu'ils appellẽt Ce
que, & mãgent de ces trois choses en Caréme,
vser aucunemẽt de beurre, lait, vin, de miel,
raisin: mais boiuent generalement vn breu-
qui est composé d'orge, de millet, ou d'aguze:

& de chacune de ses semences, lon fait vn vin part, qui retient vn tel goust que la Ceruoise. L y trouue beaucoup de Religieus, qui par deuoti ne mangent du pain de tout le careme: des aut par le tans d'vn an: & des autres qui n'en me gent point tout le tans de leur vie. Touchant qu j'en veus dire, ce que j'ay veu. Ainsi que j'all vn jour auec l'Ambassadeur à la cour, il adu que quand nous fumes paruenus en vne terre, q s'appelle Ianamora, vn Religieus se accompag auec nous, pour se asseurer du danger dés Larro lequel chemina vn mois en notre compagnie, pe dant lequel tãs, je le tenois toujours aupres de m & le logeois dedans ma Tente, à cause, qu'il ét Religieus. Il menoit sis petis Nouices, qui alloy aus Ordres, portans quatre liures à vendre, qu feis mettre sus vne Mule, pour soulager ces jeu Enfans. Le premier jour, je inuitay cetuy cy souper auec moy, mais il sexcusa, disant, qu'il n uoit pour l'heure aucunement appetit de mang Sur ces entrefaites, je veis arriuer ces sis Nou auec Agriones, qui soit herbes de ce païs, que ils rẽt bouillir sans Sel, Huile, ny autre chose, puis mãgea ainsi quelles étoyent sans paim. Dequoy merueillãt, les Nouices me dirent d'auãtage, q ne mangeoit point de Paim. Dequoy me doutãt y prins garde jour & nuict: car de jour il cotoy toujours ma Mule, cõme vn Laquay, & de nu ne bougeoit d'aupres de moy, se couchant en ter

Biere d'orge & millet.

Agriones herbes frequẽtes en ces païs.

au

re ſon habit:mais je ne peus jamais apperceuoir,
il mãgeât autre choſe,que de ces Agriones, &
bazas,en default déqueles,il prenoit des Mau-
& Orties:& paſſant aupres de quelque Mo-
ſtere,il enuoyoit cueillir certaines herbes dedans
rdin,et quãt ils n'en trouuoyent point,ces No-
s luy portoyent des Lentilles trempees dedans
Cocurde pleine d'eaue, qui déja cõmençoyent
rmer, déqueles il mãgeoit:dont il me print en-
d'en gouter,mais je n'ay point de ſouuenance de
ir jamais mangé d'vne plus poure viande, ny
ns ſauoureuſe. C'étuy nous accõpagna par l'e-
e de trente jours,juſques à ce que nous arriua-
Cour,ou nous le timmes encores dedans notre
te,trois ſemaines, ſans qu'il y eût aucun ordre
y pouuoir faire manger d'autres viandes, q̃ de
cy deſſus nõmees. Depuis je le veis au lieu de
ſume,ou le Préte-Iã nous feit demeurer huit
,dont ayant entẽdu,q̃ j'étois arriué en ce lieu,
vint viſiter, en me preſentant quelques Li-
Il portoit vn habit de cuir,ſans mãches,& les
nuds, ou l'ayant vne fois embraſſé,par cas d'a
e,je luy meis la main ſous l'eſſelle, ou je trou-
ne petite cinture de Fer,de la largeur de qua
igs. Au moyẽ dequoy je le prins par la main,
menay en notre chãbre,ou je le mõtray à Pier
pez, mon couſin, & veimes que la ceinture
renee en ſa chair,et attachez l'vn bout à l'au
ec aucune pointes comme pour y attacher du

 bois.

bois. Mais le Religieus eut cela pour mal,luy ſem-
blant quaſi d'auoir été injurié,telemēt qu'il ſe p
tit,& ne peumes ſçauoir, qu'il deuīt. Depuis no
veimes pluſieurs autres Religieus auec les mém
ceintures de Fer en tās de Caréme: & nous fut e
cores,dit,qu'il s'en trouuoit beaucoup d'autres,
quels durāt tout ce tans,ne ſe aſſeoyēt jamais,ma
demeuroyent continuellement debout. D'auātag
nous fumes acertenés, qu'il y en auoit vn en v
cauerne,loin du lieu ou nous étiōs par leſpace de
milles:nous cheminames celle part et le trouuam
dedās vn tabernacle fait de bois, de tele grande
q̄ luy ſeul y pouuoit reſider: & ſembloit vne Qu
ſe fort vieille, & ſans couuercle,dont les fentes
jointures étoyent étoupees de Croye, & fiente
Bœuf: ayant vne ouuerture de la largeur de tr
doits, à l'ēdroit des feſſes pour ſaſſeoir & vne au
de tele largeur à chaſcū coté pour appuyer ſes br
puis au deuant auoit cōme vn poupitre de bois,
lequel étoit ſon liure. Son habit étoit vne haire
ſuë de Soyes de queüe de Bœuf,portant au deſſ
ſur la chair nuë,vne ceinture,tele que nous au
recité cy deſſus,laquele il nous mōtra fort vol
tiers. Et en vne autre cauerne, prochaine de ce
cy,reſidoyēt deus jeunes religieus,qui luy admi
ſtroyēt ſes neceſſités & ce qui étoit requis à l'a
de ſa vie,laquele il ſoutenoit d'herbes ſeulemēt.
demeura bien fort notre amy, de ce que nous
uions ainſi viſité. Ces Cauernes ſembloyent b

Auſteri-
tés terri-
bles.

au

oir été anciennemẽt faites pour faire teles peni-
ces: par ce mémes, q̃ lon y voyoit encores plusi-
s sepultures. Ie veis par vn tãs d'vne autre Ca
ne, au lieu de Barua deus Religieus au dehors
la porte de l'Eglise demourer dedans semblables
ernacles l'vn d'vn coté, & l'autre d'autre, man
ns de mémes herbes, & des L'entilles germees:
portoyent semblablement la Haire, auec cette
ture de Fer: & me fut dit que l'vn deus étoyt
parens du Préte Ian, léquels continuerent cette
itẽce jusques au jour de Paques: puis en sorti-
lors qu'on vint à celebrer la Messe. Il nous fut
audit lieu de Chaxume, que plusieurs moines et
gieuses dormoyẽt dans l'eau jusques au col cha-
Vẽdredy, et Mercredy de Caréme: Et combien
ce nous fut dit par gens de biẽ: toutefois pouui
bõnemẽt croire: parquoy desireus de voir tele
ueauté, Ian Scolare, Pierre Lopés mõ cousin, et
, nous y acheminames par vn Mercredy au
: & fumes merueilleusement ebaïs de voir la
nde multitude de ceus qui étoyẽt dedans l'eau
ues au col, que lõ nous dit étre Chanoines, fem
de Chanoines, Religieus, et Nonnains, qui a-
ent comme de petites logettes, sur le riuage &
'eau étoit basse, y auoit vne pierre, sus laque-
s demeuroyent aßis, jusques à ce que l'eau leur
uât jusques au col: ajoutans encore vne au-
pierre sus l'autre, en cas qu'il y eût trop grand
d, au moyen dequoy le Lac venoit à étre

Penitẽce incroyable.

tout plein de gens, qui y étoyent alles de tous cot
Or en ce tans de Caréme lés nuyts y ſont froid
auec grandes gelees, & en ayant parlé à Pierre
Couillan, il m'afferma que la coutume étoit t
par tout le païs de Préte-Ian: & que outre ce,
s'en trouuoit, qui en tel tans ne s'abſtenoyent ſe
lement de manger du pain, mais pour mener v
vie plus auſtere, entroyent dans de grans bois,
profondes valees, entre hautes montagnes, ou
puiſſent trouuer eaus, auqueles penſoyent n'ét
frequentés de creature humaine, & la venoye
à ſe macerer par l'auſterité du jeuſne tandis que
Caréme duroit. Et à propos de ce je me retrouu
vne fois, auec le Préte-Ian, en vn lieu, qui ſe no
me Dara, joignant ces trégrandes & profondes v
lees, dans léqueles tomboit du haut de la montag
vn grand fleuue, l'eau duquel, par rencontres in
petueuſes raſaillant en l'air, venoit blanche com
me neige: & me retrouuant en haut de cette val
Pierre de Couillan me montra vne cauerne, là
Solitudes penitencieres. *quele à grand'dificulté nous pouuiõs veoir à plai*
me diſant que dans icelle demeuroit vn religieu
qui étoit eſtimé Saint: puis vn peu plus au deſſo
nous ſembloit voir vn jardin ſus vn coté de cet
valee, aupres duquel il me feit encore voir vne a
tre ſemblable cauerne, dans laquele étoit trepaſ
vn hõme blanc conneu, qui auoit reſidé par l'eſp
ce de vint ans en ce lieu deſert, & ſauuage: e
qu'on ne peut ſauoir le tans de ſa mort, ſinon q
n'

ant plus apperceu parmy cette montagne, on voir vers sa cauerne que l'on trouua muree dedens, si que personne n'en pouuoit entrer ne ir. Ce qu'ayāt esté referé au Prete-Ian, il com nda qu'on ne se meit aucunement en deuoir de oucher, pour y faire ouuerture.

u jeune qui se fait le Caréme au païs de Prete-Ian, & de l'office des Paques flou- ies en la bonne semaine. CHAP. CX.

E general jeune du Caréme, qui se fait la plusspart des Moines, Prétres, & Nonnains, est de manger de deus en deus jours: & ce quād il est nuit: n le Dimenche, qu'on ne jeune aucunement. sieurs vieilles femmes, quand elles sentent leur pprocher, font le semblable: & dit-on que la ne Helene en faisoit ainsi, quand elle jeunoit e l'annee, laquelle ne mangeoit que trois fois naine, à sauoir le Mardy, Ieudy, & Samedy. x Royaumes de Tigray, qui est des apparte- s de Barnagas, & de Tigremahon, vn chacun ge chair en Careme le Samedy, & Dimēche, uels deux jours, lon tue plus de beufs qu'en le reste de l'année. Et si aucun veut épouser la niere ou secōde femme, il le fait au Ieudy, auāt e Caréme entrant, par ce qu'en ce faisant il est nis de manger chair, beurre & lait, par l'espace ux mois, sans auoir regard au tēps. De sorte le plus souuēt il s'en trouue beaucoup lesquels

ſe marient pour en mãger, & boire vin. Mais p
autant que i'ay dit la ſeconde femme, il faut en
dre qu'il n'y à celuy, qui n'en ayt plus d'vne :
ceux qui ſont riches, en épouſent trois: d'autãt q
ils ont la puiſſance & moyen de les pouuoir no
rir, ſans qu'ils en ſoyent aucunemẽt reprins pa
Iuſtice : mais l'egliſe leur defend toutes les ceri
nies, ſans qu'ils puiſſent entrer dedans : & ay
pluſieurs de mes amis, ayãs femme, en prendre
autre, pour jouyr de ce periers priuilege. Et co
biẽ que ces deux Royaumes ayent eſté les prem
reduis à la religion Chrétienne, neantmoins le
bitãs d'iceux ſont tenus pour treſmauuais & g
Chrétiens. Mais en toutes les autres terres, Ro
mes & Signeuries du Prete-Ian, on fait abſti
ce tout le long de la Caréme, depuis les plus pe
juſques aux plus grans: hõmes, femmes, & enfa
ſans rõpre le jeune en ſorte que ce ſoit, et font q
le ſemblable en l'Aduent. On y celebre l'ofice
jour du Dimenche des Paques flories en cette
te. Ils commencent leurs matines enuiron min
Ofices du jour des rameaux.
chantans & danſans, auec leurs tables d'aute
main, depeintes, & decouuertes, juſques à ce q
ſoit grand jour: puis prenent les rameaux en m
qu'ils tiennent deuant la porte, à cauſe qu'il n
permis aux femmes ny aux ſeculiers d'étrer en
Egliſe, & les Prétres ſont en icelle, chãtans hau
mẽt: auec leurs rameaux en main, auec leſquel
font ſouuentefois le ſine de la croix : puis ſort

s de l'Eglise, s'en viennẽt à la porte principale, ou entrent six ou sct d'entre eux (cõme nous l'ob ions außi) & l'ayant serree demeure hors celuy l, qui doit celebrer la Messe, chantãs dedans & ors comme nous faisons : puis le Prétre vient à rer, qui se met à l'autel pour chanter la Messe, uelle finie il aministre la cõmunion à tous ceus y sont trouués: mais à la semaine sainte, on ne nte messe sinon le Ieudy & Samedy. La coutu ordinaire que les Signeurs & Gentilzhommes pays ont de s'entre-saluer l'vn lautre tout le ps de l'annee, est que se rencontrans vne fois le r, se baisent les épaules en s'acolant, d'ont l'vn se la destre & lautre la senestre. Mais en la bõ- semaine ne se font telles salutations, que si par une ils viennent à s'entrerencontrer, ne disent t, mais passent outre cõme muets, sans leuer les x: & les hommes de quelque autorité ou repu- ion, se vêtent de noir ou bleu, sans qu'ils s'empé nt à autres negoces, sinõ à se trouuer ordinaire- nt aux ofices qui se font dans les Eglises, & tou rs sans y alumer vne chãdelle. Le Ieudy saint à re de Vespres, se fait le mãdat, ceſt à dire, l'ofice lauer les piés. Au moyen dequoy tout le peuple semble aupres de l'Eglise: le premier et plus ap ent Prétre de laquelle sied dans vne chaire en ne de trepié, ceint d'vne touaille, ayãt vn grãd in plein d'eaüe, & cõmence à lauer les pieds aus etres, puis cõmencent à chãter sans cesse toute la nuit,

Salutatiõ Ethiopique.



nuit, & demeurẽt les Prétres, Religieux, & C
Portes de Egliſe parees. *dans l'Egliſe, juſques au Samedy apres la me*
ſans boire ny manger. Le Vendredy ſaint, à he
de minuit, ils parent les Egliſes au mieux qu
peuuent, & ſelon leur poßibilité & richeſſe: ca
y en á d'aucunes qu'on tend de draps dor, & c
moiſis, principalement acouſtrent ilz le grand
tail, à cauſe que tout le peuple s'y retire: puis m
tent ſus les draps vn Crucifix de papier, couu
d'vne petite courtine: chantans tout le iour &
nuit, liſans la Paßion: laquelle finie, ils vienn
à le decouurir: dont ſoudain tous ſe proſternent
terre, s'entrefrapans l'vn lautre de buffes, & g
cous de poin: & ſe hurtans les tétes enſemble, v
re contre les murailles par grande furie, & pleu
Deuotiõ. *ſi ameremẽt, qu'ils pourroyent emouuoir vn cue*
de pierre à plourer par deuotion. Et dure cette d
leureuſe maniere de faire, par l'eſpace de deux h
res, puis à chacune des portes du circuit (qui ſo
trois, leſquelles repondẽt ſus le cimetiere) ſe met
deux Pretres d'vn coté & d'autre, tenans vn pe
baton auec cinq groſſes conroyes pendues au bou
puis tous ceux qui étoyent deuant la porte princ
pale viennent paſſer deuant eux par l'vne de c
trois portes, depouillés depuis la ceinture en ſus, &
en paſſant s'enclinent, & leſditz preſtres les bat
tant qu'il'z peuuent ſi longuement quilz ſe tienn
quoy deuant eux. Que les vns s'en vont bien to
& ainſi ilz ne ſont guerres batuz: mais les autr

demeu

meurent longuement, & ont des coups assez. ais les Vieillars & Vieilles s'y arrestēt vne de-e heure, jusques à ce que le sang leur coule de s côtés: & ainsi piteusement acoutrés, dorment circuit de l'Eglise, dans laquelle on recommen-à chanter à minuit, jusques à heure de vespres: lors on celebre la Messe, laquelle acheuee vn cun se communie. Le jour de Paques enuiron nuit, ils commencent leurs matines: & auant oint du jour font vne procession, puis à l'aube chantent la messe, employans toute cette semai-en féte, jusques au lundy apres le Dimenche des potres. Et ainsi ils font dixsept jours de féte, à sa r, depuis le Samedy auāt le Dimēche des Pa-es Flouries, jusques à ce Lundy.

Comme nous feimes vne Caréme en la Cour de Prete-Iá au pays de Gorazes: & & des Ceremonies que le Prete-Ian feit le jour de Paques, & comme lon nous vouloit faire dire messe, & nous ne voulu mes pas.

CHAP. CXI.

NOVS nous trouuames vne fois à faire vne Caréme en la cour du Prete-Ian, qui étoit aux confins des terres des Gentils, nōmés Gorazes, qui sont isi que lon dit) tresmauuais: & ne s'en trouue un d'eux qui soit esclaue: car ils se lairroyent stost tuer, ou se donneroyent la mort d'eux mé-, que vouloir seruir Chrétiens. Le lieu ou se trou-

trouuoit la cour, étoit hors des païs de ces peup
qui ont leurs habitations sous terre, car ils font
cauernes pour eux retirer, mais la cour s'étoit p
quee sus vn tres-beau fleuue, qui couroit en
profondité sus les riuages, duquel d'vn coté et a
tre, se decouuroit vne belle campagne verdoyan
& vn pié dans terre se trouuoit la pierre ten
Pierre tẽdre. *comme est celle de Glali en Portugal. De tous*
tés sus iceluy fleuue se voyoit vne infinité de m
sons cauces dans la montagne, & l'vne sus lau
dont la plus grande n'auoit plus ample entree
Maisons sousterraines. *ouuerture que l'emboucheure d'une botte pou*
pouuoir passer facilement, & sus la porte y au
vn pertuis, auquel on attache vne corde, auec
quelle il grimpoyẽt auec leur mains en haut, &
retiroit vne grande multitude de personnes d
Cour de basse estoffe en ces maisons: dans chasc
Ville entaillee en roc, & cauerneuse. *desquelles pouuoyent loger de vingt à trente p*
sonnes auec le bagage. Il y auoit outre ce, su
fleuue vne tresforte ville, qui du coté du fleuue
toit taillee dãs le roc, & deuers terre étoit vne f
creusee de la hauteur de quinze brasses, & six
largeur, puis d'vn coté & d'autre aboutissoit su
fleuue, & dans ce creu tout autour étoyent cau
des maisons comme les susdites, mais au milieu
circuit, qui étoit comme vne place, y auoit des p
tites maisons drecees par petites murailles, a
leurs couuertures, ou demeurent maintenant
Chrestiens, qui y ont erigee vne belle eglise. L'e

ti

de cette ville va par sous terre, cauee dãs cette
e toute renuersee en voute, dãs laquelle il sem
q̃ les Mules ny Vaches peussent passer ce qu'el
ont toutefois. Vn peu loin de ce lieu, allãt cõtre
t la riuiere, void on vn grand roc taillé, depuis
ié iusques à la cime, sus laquelle y á vne belle
pagne, & quasi au milieu de cette roche il y á
monastere de nostre Dame, la ou l'on dit que
oit étre le palais du roy de Gorazes. Cette mon Haute
e ou roche est à l'oposite du leuãt, & faut mon ville.
n ce monastere par vne echelle de bois, qui se
& ote toute les nuits, de peur de ces peuples
azes, quand la Cour ne si trouue pas. Dela on
t à monter par degrés de pierre, & trouue lon
in senestre vne gallerie auec xv. celles de reli
s, qui ont toutes leurs fenetres fort hautes, re- Celles de
ãs sus le fleuue, auec leurs depenses, refectoires religieux.
hãbres à retirer, et garder les blés. Se tournant
in droite, on chemine par vne sente fort ob-
e, iusques à tãt qu'on trouue vne grãde clairte
t la porte principale de l'Eglise, qui est faite
tre pierre, & semble auoir éte vne grãde sale,
ntenant faite en maniere d'Eglise, auec ses pe
murailles tout autour, fort spacieuse & clai-
yant beaucoup de fenétrages, regardans sus le
e: & la demeurent aucuns religieux, vers les
s alloyent plusieurs de la Cour se communier,
la deuotion du lieu, & pour le grãd renõ, que
nt acquis ces beaupers de mener sainte vie,

& du

& du trauail infiny que leur donnent ces mau
voisins de Gorazes, qui ne cessent de les mol
ordinairement. Et pour autãt qu'a la Cour se
de toujours vn méme ordre de loger: la parti
nestre (qui est du grãd Betudete) étoit parque
coté de ces Gorazes: étant peu de jours que l'o
disoit, ceste nuit ont les Gorazes tué quinze ou
personnes du grand Betudete, sans qu'on les
secourir, à cause que (estant Caresme) la penit
qu'on faisoit en ce temps, afoiblissoit tellemen
personnes, qu'elles n'auoyent la force ny hard
de se presenter au combat, tant estoyent ilz de
& foibles, auec ce, qu'ilz ne vouloyent romp
jeune en aucune maniere. En la semaine sain
Prete-Ian nous feit dire que nous fussions e
dre pour celebrer la messe au jour de Paques,
pres de sa tente, car il la vouloit ouyr. Ie luy
réponce que tout seroit fait, mais que nous n'a
point de tente pour faire l'ofice, à cause que
que nous auiõs étoit rõpue & gatee par les pl
A cela sa Majesté feit réponce que nous en ser
acommodés d'vne autre: mais que ce pendant n
deussions étre prets, lors qu'elle nous feroit ap
ler. Et n'étoit encore minuit passee qu'il nous
appeller, auquel cõmandement obeissans, nous
mes menés au deuant de sa porte, ou nous trou
mes qu'vne grande partie des palis auoit esté
rachee, & jetee au loin. Et de sa tente jusqu
l'Eglise de sainte Croix, y auoit d'vn coté & d

plus de sis milles chandelles de cire alumees en
re, qui pouuoit étre en lõgueur de la portee, d'un
t d'artillerie: & distãt de front en front de ceus
les tenoyent, y eût peu la largeur de deus jeus
ale: étant la place toute plaine & égale étant
iere ceus qui les tenoyent plus de cinquante
les personnes: telement que ceus qui tenoyent
chandelles étoyent comme vne haye, qu'on ne
uoit rompre, à cause qu'ils tenoyent au deuant
des cannes liees de long, & les chandelles as-
dessus par mesure. Au deuant la tente de Pré
an on voyoit quatre gentils-hommes s'eba-
à cheual, qui se rangerent auprés de ceus cy.
dant ces entrefaites on veit sa majesté sor-
us vn mulet noir comme vn Corbeau, de la
e & grandeur d'vn grand Cheual, duquel on
que sa Majesté fait grande estime, & veut
il marche, que ce mulet soit mené aprés luy &
cheuauchant, se fait porter sus vn lit. Or sa
esté sortit, vetuë d'vne robe de drap d'or qui
boit jusques en terre (le mulet couuert de mé-
ayant vne coronne en téte auec la crois en la
, & d'vne part et d'autre venoyent deus Che
, ayans les croupes quasi au droit de la tête du
et, mais non de pres: car ils marchoyẽt au loin
parés de drap dor, si qu'ils sembloyent étre cou
n or par la gãrde lueur qui en procedoit: ayans
rans diademes en téte, qui decendoyent jus-
sus le mors de la bride: & sur iceus des grans

Ordre en la cour de Préte-Iã.

Mulet Royal.

*panaches. Incontinent que le Preté-Ian fut so[…]
ces quatre gentils-hommes, qui au parauant v[…]
tigeoyent, s'ecarterent, & ne furent veuz onq[…]
puis: & ceus qui nous vindrent appeller étan[…]
Majesté passee, nous meirent derriere luy sans[…]
vn autre y peut aller, ny passer le rang des ch[…]
delles, sinon seulement vint gentils-hommes,[…]
cheminoyent assez loin, & à pié deuant sa Ma[…]
sté: & en tel ordre paruimes en l'Eglise de Sai[…]
Crois, ou se deuoit celebrer l'ofice de la resurrec[…]
dont le Préte-Ian, ayantmis pié à terre, & en[…]
dans l'Eglise, se meit dans ses courtines: & n[…]
autres demeurames à la porte, de laquele so[…]
vne grande compagnie de clercs, qui se vint jo[…]
dre auec vn plus grand nombre, qui étoit deme[…]
dehors: puis commencerent à faire vne processi[…]
nous mettãs à la queuë auprés les premiers deg[…]
& dignités des personnes plus honnorees: &, ic[…]
acheuee, entrerent dans l'Eglise ceus qui y pe[…]
cheuir, le reste demeura en la campagne, & n[…]
feit on entrer & mettre auprés des courtines d[…]
Majesté, qui nous feit dire (incontinent apres[…]
fice acheué, & qu'on voulut donner la cõmuni[…]
que nous fussions en ordre pour celebrer Me[…]
pourautãt que la tente étoit déja drecee, & qu'[…]
s'y achemineroit incõtinent. Dont suyuãs ceus[…]
nous auoyẽt appellés, fumes menés vers vne te[…]
noire, tenduë auprés de celle du Préte-Ian, laqu[…]
voyãs de tele couleur, nous pensames qu'on a[…]*

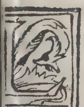
cela pour nous vituperer. Parquoy l'Ambas
eur me dit, Vous ferez bien de ne celebrer la
sse, pour autant qu'il presumoit cela auoir été
si ordonné pour nous essayer. A quoy je fey
once, que ce n'etoit aussi mon intention : & de
as suyuans c'ét auis, retournames en noz ten-
lesqueles étoyent en vn bosquet auprés d'vn
ue. Cecy fut fait au point du jour, et nous vin-
trouuer deux pages qui venoyent des roches,
dessus de noz tentes: et nous appellerēt en toute
e, disans que nous étions fort demandés. Or n'é
nous d'opiniō d'y retourner, neantmoint nous
lames : & venus pres des tentes de sa majesté,
haute heure, on nous demanda par quelle rai-
nous auions laissé de celebrer messe à si grande
? Par l'injure (répondy je) qui nous à été faite,
pas encore tant à nous, qu'au Signeur Dieu,
sa sainte Resurrection, veu qu'on nous auoit
é vne tente, plus propre pour les mors, & à lo
Cheuaux, qu'à celebrer l'ofice diuin. Sur ce
s fut demandé qu'elle tente nous vouliōs nous
drecee? Vne blāche (répōdi je) representant la
re et resplēdissāte resurrectiō, auec la pureté de
ierge immaculee: et qu'elle pouuoit encore étre
re, en finisiance du pretieus sang de Iesuchrist.
nous feit dire incontinēt que nous vinssions à
uirer ceus qui l'auoyēt drecee, & que nous ver
quelle justice en feroit sa Majesté. Nous répon
es q̄ nous en remettions la Iustice à Dieu, cōtre

la Diuinité duquel auoit été commise cette fau non que le tort eut été fait à nous, qui étiõs ext mement deplaisans pour n'auoir la commodité celebrer Messe au jour d'vne si grande solenn Incontinẽt sa Majesté nous feit dire que nous sions patience, nous asseurant qu'elle feroit don vn chatiment à celuy qui nous en auoit detour & que nous entrissions en cette tente, laquele roit propre pour diner, puis qu'elle nauoit été tr uee sufisante qu'on y deut celebrer l'ofice diuin que nous feimes, & n'y eumes gueres deme qu'on nous apporta à diner abondamment, a quantité de bonnes viandes de diuerses sorte chairs, & de tresbon vin de raisins, blanc, & c ret, lequel étoit fumeus & odorãt au possible. I re de couillan étoit, pour lors, auec nous, qui a veu comme le tout étoit passé, & nous dit en nant, ne sauoir si jamais il pourroit receuoir p sir & contentement, si grand, comme il auoit p l'heure, de ce que nous n'auions voulu cha Messe dans cette tente: & mémement de la rép ce que nous auions renduë: nous asseurant qu tout n'auoit été fait pour autre chose, sinon a de nous éprouuer & sauoir en quelle estime & uerence nous auions les choses concernante Religion Chrétienne. A cause dequoy on n auroit de la en auant en milleure estime de b Chretiens que jamais. Durant toute cette Ca me nous n'eumes aucun defaut de boire ny m

:étans proueus de Poyſſon, Raiſins, & Pêches ...i étoyent pour lors meures) en grāde abondan- Or apres que nous eumes acheué de diner, ce ... Viellard, qui auoit fait le batéme, nous vint ...uer: diſant que ſa Majeſté nous faiſoit dire, ...s que nous n'auions celebré la Meſſe à ce iour, ... nous le feiſſions le Dimenche enſuyuant: & ...on nous deliureroit vne bonne tente, dans la- ...le nous ferions l'ofice à notre mode, pour l'in- ...eſſion de l'ame de ſa mere qui étoit morte, il y ...it ia vn an acomply: & qu'ils en faiſoyent le ...ſcar, c'ét a dire la memoire, ceque nous deuions ...re ſemblablement de notre coté.

...omme don Loys de Meneſes ecriuit à ...Ambaſſadeur, qu'il deut venir au port de ...Mazua le xv. jour d'Auril, & qu'il y vien...droit pour nous, & comme le Roy Ema...nuel étoit trépaſſé de ce monde

CHAPITRE CXII.



E Dimenche de l'Octaue de Paques, qui fut le quinzième d'Auril, on nous manda aler celebrer la Meſſe, & faire l'ofice pour le decés de la mere de ...te Ian: ce que nous feimes, & trouuames qu'on ...it tendu pour ce faire, vne grand' tente blan... auec toutes ſes courtines de ſoye, depuis le mi... juſques en bas, ſelon leur coutume, & étoit po... aupres de celle de ſa Majeſté: & là acompagnés

du religieus(qui depuis vint Ambassadeur a
nous)chantames l'ofice des mors, & la messe,a
la fin de laquele arriuerent deus paquets de
tres,qu'enuoyoit Dom Loys de Menesses,qui e
abordé au port de Mazua auec l'armee,pour n
emmener : & nous furent presentés ces deus
Lettres receues de larmee Portuga-loise. *quets en vn méme jour, combien que les me*
gers eussent prins diuers chemins, qui apporte
semblablement lettres adrecees au Prete-Ian,
léqueles Dom Loys de Menesses requeroit
humblement sa Majesté de nous donner inco
nent notre depêche, à fin que nous nous peuss
trouuer le quinziéme jour d'Auril au port de M
zua,à cause que passé ce terme,il luy étoit impo
ble de plus y sejourner, tant par ce que le mou
ment de la marine(qui est tans à faire depart d
mer rouge)passeroit,comme pour auoir grand
soin de sa presence aus Indes. Or auint que le
me qu'il demandoit étoit écheu au jour méme,
Mort de Emanuel Roy de Portugal *nous receumes ses lettres, contenantes qu*
Roy Dom Emanuel étoit trépasse de ce mon
dont nous demeurames tous éperdus & transi
sachans si nous deuions publier ou taire sa m
de laquele finablement resolumes en auerti
Préte-Ian, à qui, en quelque sorte que ce f
elle ne pouuoit étre longuement celee, quan
n'eût été que par le moyen des marchans Ma
de l'Inde, qui journellement, de la mer vi
nent en Cour. Et pourautant que la coutume

aïs eſt, de ſe razer les cheueus en tans de mort, & vétir de drap noir, chacun d'entre nous ſe meit tondre ſon compagnon, & ce pendant que cela faiſoit, ſuruindrent ceus qui nous apportoyent manger, lequels nous voyans ſi doloureus, poſerent les viandes en terre, & coururent le dire ſa Majeſté, qui enuoya incontinent vers nous rus Religieus, pour ſçauoir quelle infortune ous étoit ſuruenuë. A quoy l'Ambaſſadeur ne ut rendre aucunement réponſe, tant luy étoit le eur remply de dueil et facherie. Ce que voyant, ur feis entendre, au mieus qu'il me fut poßible, mme le Soleil (qui nous ſouloit éclairer) étoit lipsé: à ſçauoir, que le Roy Dom Emanuel étoit ßé d'vne vie en l'autre: puis ſoudainement rennmençames noz triſtes lamentations, tellement e ces Moynes ſe meirent au retour. Ceſte mée heure furent faites publications, qu'on eût à iir ſerrés tous les lieus, auquels on vendoit in, Vin, & toute autre Marchandiſe, auec tou les Tentes d'Officiers, & Iuges, par le'ſpa de trois jours, à chef déquels le Préte-Ian nous t appeller, & demander, qui auoit herité les yaumes du defunct? Le Prince Dom Iean fis, répondit l'Ambaſſadeur. Ce que ayant tendu, il donna à connoitre d'en étre grannent joyeus, comme il nous fut dit: & nous uoya dire Ateſia, Ateſia: ceſt à dire: N'ay- peur, car vous eſtes en terre des Chreſtiens.

Raſemẽt de cheueus ſigne de dueil.

Cõsola-tiõ & asseurance de Préte-Ian.

Bõ me sembla le pere, ce que j'espere du fis, auq
je ne feray faute de recrire. Ayans ouy le bon vo
loir de sa Grandeur, nous luy feimes entendre co
me l'armee étoit attendant notre arriuee sur
mer au port de Mazua, dont nous le requerions
nous vouloir incontinent expedier: d'autant q
si long sejour en ses païs nous sembloit deja tou
ner à honte. On nous feit réponse, que nous aur
ons bien tôt notre depêche: mais que ce pendan
nous luy traduißions les lettres qu'on luy auoit a
porte en langue Abyßine: Ce que nous feimes,
depêchames sus l'heure vn Portugalois, nomm
Aires Dias, auec vn Abißin à Dom Lois de M
neses à la marine à fin qu'il nous attendît: &
partit au jour ensuyuant le Préte-Ian auec tou
sa cour: Par chemin nous fut demandé, qui porto
la tente, que sa Majesté nous auoit donnee. A
quoy je feis réponse, que nous l'auions laissee tou
tenduë, au lieu ou nous étions logés, à cause que l
n'étoit notre. Il nous fut répondu, que c'étoit m
consideré à nous: car sa majesté ne reprend jama
ce quelle à vne fois donné. Ioint außi, que la ten
n'étoit de moindre valeur, que de cent onces d'o
& s'il ordonnoit que nous dißions la Messe, n'ay
ant icelle tente, il en seroit trémal content: Par ai
si cheminames trois jours cõtinuellement sollicitā
notre depêche étans toujours retenus par belles pa
roles, moyenāt léqueles on nous faisoit viure sou
cette ésperance d'être bien expediés. En fin, sa M

jesté

'é voulut que Iean Gonſalues notre Facteur (à i elle feit deliurer vne Mule, & preſenter de ri- 's habillemens, auec dix onces d'or) s'acheminât rs la mer, pour porter ſes lettres, & les notres: it il ſe meit en chemin, accõpagné de deus hom- s nourris en la maiſon de ſa Majeſté. Et nous, ir dire verite, qui le ſollicitions à toute impor- nité, fumes mené à la longue vn moys & demy, is à la fin il nous feit preſenter de treſriches ha 'emens, & à quatre de nous furẽt offertes de ſa t des chaines d'or, & des crois pendans en icel- auec vne Mule à chacun. Et aduint que celle i'eus auoit vn pas ſi prõpt & ſoubdain, qu'elle bloit voler en l'air, ſans mal aiſe: puis furent urees generalement pour le reſte de la compai- e, octante onces d'or, & cent draps pour nous ayer par les chemins que nous auions à faire, lors ſa Majeſté nous enuoya ſa benediction. ns partis de la Cour, nous n'auions pas auancé ucoup de chemin, quand nous vimmes à ren- trer les Meſſagers, leſquels nous auiõs enuoyés port de Mazua, qui nous dirent cõme il y auoit ong temps que Dom Loys étoit party, & que ßiõs que nous ne le trouueriõs point, entant q̃ notion de la mer eſtoit paßée, qui ne luy auoit né loiſir pour nous attendre, neantmoins pour nous ne laiſſames de pourſuyure noz erres, ues à tãt que nous arriuames au port, ou nous uames, que Dom Loys nous auoit laißé grãde

Dilation du depart Congé & preſens.

quãtité de Poiure, & autres choses pour notre
ure, auec lettres, lesquelles s'adressoyent au Pre
Ian, & à nous. Nous teinsmes conseil sur ce q
étoit de faire quant à ce Poiure, dont aucuns
rent d'opinion que nous deuions demeurer au
de la mer, selon que Dom Loys nous ordonnoit
auec ce Poiure nous faire les dépens, à cause qu
la fin de l'annee, on nous deuoit retourner que
& que seulement deux d'entre nous deuoyent
ler à la Cour auec ses lettres, requerir iustice
quatre hommes de Dom Loys, qui luy auoyẽt
Quatre Portugalois tués. tués au port de Erocque. Mais la plus grande p
tie se trouua d'aduis qu'on deuroit porter la m
tié du Poiure à sa Majesté, & que l'autre nous
meurât, remettant celle charge sus le Facteur
moy. Ce neãtmoins Dom Rodrigue y voulut a
aller & porter tout le Poiure, faisant bien son c
d'étre richement remuneré de quelque grand
somptueux present par sa Majesté, pour étre
chose de la plus grande requéte, qui se puisse g
res trouuer en ce païs là. Ainsi nous departime
premier jiour de Septembre : & sans trop nous
ster, arriuames en Cour à la fin de Nouẽbre tr
Fatigar Royaume uans le Prete-Ian au Royaume de Fatigar,
est aux extremes parties de celuy d'Adel, sous
quel sont gouuernés Barbora & Zeila, par vn
qui est fort renommé entre les Maures, & rep
pour saint, à cause qu'il ne cesse jamais de guero
les Chrestiens auec l'aide des roys de l'Arabie,

Si

gneurs de la Mecque, & außi d'autres Roys Maures, qui l'entretiennent en partie d'armes, de cheuaux, & de tout ce qui luy est necessaire, en compense dequoy il leur enuoye nombre infiny Esclaues Abißins, qu'il prend en guerre.

Depuis le lieu, ou cãpaigne, où nous trouuames Cour de Prete-Ian, jusques à la premiere Foire Adel il y á vne journee, et huit depuis icelle Foi jusques à Zeila. Ce Royaume de Fatigar (à cela, nous en auõs peu veoir pour aller & venir) con-ste quasi la plus grand part en cãpagne, au moins ne sont gueres q̃ toutes collines basses, cultiuees, nees & pleines de fromẽs, orges & autres semen : & parmy lesdites cãpaignes, dõt la plus grande rtie est labouree on y trouue de grãds troupeaux Bestail de toutes sortes & especes, cõme sont mu , jumẽs, vaches, cheures & brebis. De cette cam gne voit-on de loin vne montagne, excedãt les tres en hauteur, nõ pierreuse, mais toute couuer d'arbres & de semailles, sus laq̃lle sont plusieurs onasteres & Eglises, enuironnees de terres cul-ees, & sus le sommet y á vn Lac, contenãt xij. lle de tour, duq̃l on apportoit à la Cour du poiss fort sauoureux de diuerses sortes, si que je n'ay int de souuenãce d'en auoir jamais tãt veu au-part: auec ce qu'il s'y trouue vn nombre infiny Orenges, Citrons & de Figues d'Inde. Pierre de uillan me dit que cette montagne cõtenoit huit rnees de chemin alentour de son empietement.

Description d'un plaï païs bõ & fertile.

Lac sur mõtagne plein de poissons.

La

La cour étant partie, nous cheminames d[...] jours & demy, auant que d'arriuer au pied de c[...] montagne, ou étans finablemēt paruenus, elle n[...] sembla d'vne merueilleuse hauteur, combien [...] toute fructifere, & d'ou secouloyent plusieurs [...] ues, abondans en poisson, & derriere icelle che[...] names vn jour & demy, puis layans laissee, n[...] sortimes du Royaume de Fatigar, & entrame[...] celuy de Xoa, ou nous presentames notre po[...] au Prete-Ian, auec les lettres de Dom Loys de [...] neses, que nous auions traduites en langue A[...] sine, mais nous n'en peumes auoir aucune rép[...] se. La cause du voyage que feit Prete-Ian en [...] royaume, fut pour faire quelque partage entre [...] & deus de ses sœurs de pere & de mere, Car N[...] épousa cinq femmes, & étoit question d'aucu[...] terres & meubles qui étoyent restés apres la m[...] de leur mere. Nous sejournames là par l'espac[...] quatre jours, pendant lesquelz furent les terres [...] ses en trois parties, m'affermāt Pierre de Couil[...] qu'on ne les enuironneroit en dix journees de c[...] min. Ce partage étāt mené a fin, le Prete-Ian [...] faire deus portions du partage qui luy touch[...] lesquelles il feit bailler à deux de ses filles qui [...] toyent encores petites. L'or qui s'y trouua en g[...] de quantité, & la soye semblablemēt, fut außi [...] partie, auec les draps de soye, desquels sa Maje[...] feit donner la puspart aus Monasteres & Egl[...] qui étoyent dedās les terres de sa mere. De là n[...]

Grandes terres.

vi[...]

nmes jusques au lieu,ou Pierre de Couillan me
ntra les bois, ou i'ay dit que les Religieux me-
ent vne vie si austere, & ou mourut cet hom-
blanc,duquel sa Cauerne fut voutee,muraillee
étoupee.

De la bataille que Prete-Ian eut contre le Roy d'Adel, & comme il le defeit, y mourant Mafudi son vaillant Capitaine.

CHAPITRE CXIII.

IE ne veus passer outre, sans vous raconter ce que j'ay ouy dire du Royaume d'Adel, & d'vn grand Capitaine qui étoit en iceluy, chose de laquelle été par plusieurs acertené, & memement par rre de Couillan. Ce Capitaine icy étoit Maure, mé Mafudi, homme d'vn si magnanime cou-, & tant valeureux de sa personne, que apres ort lon chãtoit plusieurs chãsons de ses prou-, lesquelles se chantent encores à la Cour par pulaire. Et dit-on que par lespace de vingt- ans cõtinuels, il ne se passoit Caréme, qu'il ne des courses sus les païs de Prete-Ian, lesquels ccageoit & depeuploit, sans trouuer aucun qui la hardiesse de luy faire téte: à cause que les des jeunes & abstinences de ce temps ostent e la force & le courage aux habitãs des terres Maiesté, si qu'ils ne peuuent venir au com- Au moyen dequoy il couroit plus seurement, ucunefois entroit plus de soixãte milles dedãs

Ieusnes mal conuenãs en guerre.

les



les païs Chrétiens, en courant l'vne année su
Royaumes d'Amara & de Xoa, ou bien en c
de Fatigar, maintenant par vn coté, tãtost pa
autre: si qu'il continua ces courses par lespa
xij.ans, ayant commencé cecy des le temps du
Alexãdre, qui étoit decedé sans hoirs de son c
& n'en feit pas moins du tẽps de celuy qui suc
à la coronne, lequel fut Nabu son frere, pere
present Roy nommé Dauid. Ce present Prete-
commença à regner en l'aage de xij.ans, sans
Masudi cessãt ses conquétes & courses acco
mées, en ce méme tẽps de Caréme, jusques à ce
iceluy Dauid fut paruenu en l'aage de xvij.a
dit-on qu'elles furent si grãdes, qu'en vne Ca
Dixneuf mille captifs. *il emmena xix. mille prisonniers Abißins, lesq*
il enuoya tous offrir a la maison de la Mecqu
il les feit presenter aus Roys Maures, les faisa
renier leur foy. Le bruit est qu'ils se font tresv
lans guerroyiers, à cause que sortans de l'apret
jeune, ils entrẽt en l'abondãce des viures des l
res, & en la liberté des vices diceux. Ce Ma
enleuoit außi chacune année vne grande qua
de bestial, jusques à ce qu'en entrant l'an ving
quatrième de ses courses, au Royaume de Fati
tous les habitans gaignerent le haut, se retirã
Mõtagne asſiegee & prinse. *vne mõtagne, laquelle le Capitaine enuirõna*
incontinent, & la gaigna, & feit bruler toute
Eglises & Monasteres qu'il y trouua. Il me
uient d'auoir dit au parauant, que par le pai

te-Ian on trouue aucunes gents qui se nōment as, c'est à dire hommes d'armes; car les Labou- s ne sont point receus ny enroolés pour aller en de guerre.

Cauashōmes d'armes.

)r en ce Royaume il y auoit vne grande mul- de de ces Cauas, lesquels ayans tourné le dos, s'- ēt meslés & retirés parmy les Laboureurs sus montagne, la ou Mafudi les print tous ensem & faisant écarter les vns des autres, dōna con ıx Laboureurs d'eux en retourner cultiuer la ;, a celle fin que l'an ensuyant il peût trouuer ıiures & munitions. Et vous laches pol- s (dit il, adressant sa parole à ces Cauas) :ant inutilement mangés le pain du roy re Seigneur, & gardés si mal son païs, s acquitans si mal de la Foy, à laquelle ; estes obligés par serment & promesse, rés tous par le fil de l'espee. Ainsi furent mort le nombre de cinq mille hommes : puis etourna victorieux & sans ctōredit d'aucu- sonne. Dont le Préte-Ian se sentāt par trop ement offensé, & mémement des Eglises & asteres brulés, étant irrité au poßible, enuoya ions au Royaume de Adel, pour sauoir de oié Mafudi auoit deliberé d'y entrer. Par le ı de quoy sa Majesté fut acertenee qu'il mar uec vne biē grāde armee à la volte du roy- de Fatigar, en la saison q̄ les fromēs & orges prests à moissonner, pour leur faire le guast.

Magnanime fait & reproche aus Cauas cagnards.

Cinq mille lasches hommes tués.

Ce

Ce que ayãt entendu le Prete-Ian, & semblab
ment qu'il ne venoit pas en temps de Caréme(a
quel temps le combattre ne leur est point defend
delibera, & entreprint de marcher à l'encontre
luy, combien que ce fût contre le vouloir & co
sentement de tous les plus grands de la Cour,
quels luy ramenoyent au deuant son jeune & t
dre aage, qui étoit de dixsept ans, disant qu'i
luy appartenoit pas bien d'aller à telle guerre, p
laquelle cõduyre & mener, la presence de ses gr
Betudetes & Capitaines de son royaume po
royent suffire. A quoy il leur feit réponse, q
auoit bõ vouloir & deliberation de s'y trouue
propre personne, pour vẽger les iniures, qui au
été faites à son oncle Alexandre, & à Nahu
pere, & finablement à soy mesmes, il y auoit a
plus de six ans passés, desquels il espereroit pr
dre vengeãce. Et par ainsi il se leua auec ses Co
tisans tãt seulement, sans faire venir gens de
tains pais, de peur que son entreprinse ne fût
couuerte, cheminant jour & nuict, tellement
par vn matin à l'aube du jour: il feit dresser
Pauillon au lieu du premier marché qui se fa
Adel, lequel est distant vne journee dudit A
la ou nous le trouuames, alors q̃ nous luy vim
presenter le poiure. Et dit-on qu'il y à la vn g
passage auquel le Roy d'Adel, ayant passé
jours au parauant, étoit deja auancé par lespa
trois milles dedans les terres de Prete-Ian, &

Ieune Roy tresmagnanime.

chemin: si que le jour étant grand, les deus ar-
eesse pouuoyent veoir & découurir. Au moyen
quoy Masudi (homme tant courageus, & vail-
t, que jamais on ne luy sceut reprocher vne seu
fuite, comme bien le recitent les chansons, qu'en
fait les Abissins) voyant le Pauillon du Préte
, & les Tentes rouges (qui ne se dressent jamais
n aus grand Festes solennelles, ou bien pour a-
illir les grans Signeurs) s'en va adresser au Roy
Adel, auquel il va dire ainsi: Signeur, le Ne-
d'Ethiopie est icy en personne, la presen
duquel m'apportera la mort. Trouue dõ
s moyen d'escamper, si tu veus sauuer ta
: Car quant à moy, je suis asseuré d'y
dre la mienne. *Ces paroles intimiderent telle*
t le Roy, qui de soy mémes n'étoit pas fort cou
s, qu'il gaigna le haut, & escampa auec qua
ommes seulement, entre léquels y auoit le fis
grãd Betudete, qui demeuroit pour lors auec
y d'Adel, & se tient maintenant en la Cour
réte-Ian: pour autant que là on ne fait pas
le conscience de senfuir & se faire Maures:
voulant retirer, puis apres, d'auec eus, on en
ite pour reprendre de rechef le batéme, & fu
ecitees toutes ces choses particulieremẽt par
ard, fis du grand Betudete. Or incontinent
Roy d'Adel se fut retiré en lieu seur (qui fut
tost qu'il peut) le Préte-Ian feit publier par
n camp (étant acertené de la fuite du Roy)

Admonestement de Masudi au Roy d'Adel pour se sauuer.

qu'on eût à se communier et recommander à D
Ce qu'étant deuotieusement acomply, aprés la
lation, tout le camp se meit en ordre, & furent
gees les batailles à heure de tierce, qui commen
rent à marcher contre les ennemis ayant sa M
sté premierement donné ordre que les tentes &
uillons demeurassent armés. Mafudy, qui ne p
soit en rien moins, qu'à fuyr voyant sa mort
uant ses yeus, desiroit de la cher vendre par
que honorable & vaillant acte, & à ceste occa
vint à parlementer auec aucuns Chretiens,
quels il demanda s'il se trouueroit cheualier e
eus, qui voulut entreprendre la bataille à l'en
tre de soy, cors à cors. A cela s'ofrit vn religi
nommé Gabriel André: lequel fut tant f
risé de fortune, qu'il emporta la victoire de ce
bat trenchant la tête à son ennemy. Au m
dequoy il s'aquit vn grand credit & renom
uers tous ceus de la Cour, ou nous auons euë s
noissance. Apres cela, le Préte-Ian se rua
les Maures auec son armee, & les rompit &
fit, pour n'auoir aucun lieu de retraite: à c
que les tentes du Préte-Ian ocupoyent & ser
ent le principal passage, & vn autre encor
lequel le Roy d'Adel s'étoit sauué, auoit
été prins. Cette victoire ainsi heureusement c
nue, le Préte-Ian se vint refraichir dans ses
tes: puis le jour ensuyuant cheuaucha par le r
aume d'Adel, jusques à ce qu'il paruint à

Grand cœur de Mafudi.

Defaite des Maures.

ıes palais du Roy, qu'il trouua tous abandon-
's, & hurta trois fois contre les portes diceus
ec le fer de la lance, ne voulant permettre
'aucun y entrât, ny qu'on s'en acostât, afin de
donner ocasion de dire qu'il s'y fut transpor-
'n intention de piller, ou rouber. Car s'il y eût
uué le Roy, ou autre, il se fût presenté le pre-
'r en place pour y entrer de bonne guerre:
is n'y voyant personne, sa Majesté defendit à
s ses gens d'y entrer: & ainsi s'en retourna ar-
e. Cette bataille fut donnee au mois de Iuil-
& dit on que ce fut au jour méme, auquel Lo-
Suares detruisit & brula la cité de Zeila, ou
e trouuay pour lors, & les Maures qui furent
s, disoyent, que le Capitaine de Zeila s'é-
ioint auec le Roy d'Adel, pour faire guer-
Negus d'Ethiopie. Et le Preté-Ian nous
nontrer par plusieurs fois, cinq ou sis farde-
l'epees auec leur garnitures d'argent assez
façonnees, qu'il disoit auoir prinses sus le
'an d'Adel, en la guerre qu'il eut contre luy
gagna la tente de drap dor & de velous de
ecque qu'il nous donna, laquele il vou-
re beneîte, auant que nous y vinsions à
er la messe: disant quelle étoit polue &
ninee par l'énormité des vices & pechés
s Maures auoyent commis dans icelle. La
Mafudi fut portee par la Cour, trois ans
ıans, iusques à tant que nous y arriua-

Abstinence & defence de pillage.

 mes:

mes: & tous les Samedis, Dimenches, & au
fétes que celebre le populaire, tous les jeunes
fans ne faisoyent autre chose que celebrer c
insigne victoire, par chansons & carmes, fa
leur mode: & jusques à present la chanson se c
te par la Cour, & croy qu'elle y demeurera à pe
tuité. Ce Gabriel Andreas (comme j'ay dit) est
ligieus, personne fort honnoree, & gentil-hon
de grand reuenu, lequel à mis fin à plusieurs au
glorieuses entreprinses. On dit qu'il est fort
quent, & amy des Portugalois, bien versé aus
tres saintes, & instruit en la religion Chretie
se delectant merueilleusement d'en tenir pr
Langue coupee par trop parler. *encore que le Roy Nabu luy feit couper le bo*
la langue, par son trop parler.

¶ Comme Préte-Ian nous enuoya la M
pemonde que nous luy auions app
a fin que nous y meissions tous les n
en langue Abissine, & de ce qu'il feit v
lant écrire au Pape.

CHAPITRE CXIIII.


OVS retrouuans donques en ce
de Dara, en l'an mil cinq cens
& quatre, le Préte-Ian nous en
la Mappemonde que nous luy au
aportee, il y auoit ja quatre ans, & presen
la part de Diego Lopez de Secquiere: nous

nt demander si les lettres mises en icelle, disoyent ui appartenoit le païs, &, s'il en étoit ainsi, 'au pié d'icelle nous ajoutißions le noms des sien s, pour sauoir de qui elles étoyent. Ce que nous liberames de faire, le religieus qui vint en Portgal, & moy, si que moy prononçant, il les écris mettant ses lettres sous les notres: mais je luy z changer les noms en Espagne, pour ce que le yaume de Portugal y est mis ensemblement c les Royaumes de Castille en petit espace, & Siuille est aupres de Lisbõne: et Lisbonne aus de Crugnes, ie luy feis mettre de soubz Siuil-Espagne, & au desous de Crugnes Galice: & au deLisbõne Portugal. Puis ainsi disposee, nous imes presenter à sa Majesté, qui, le jour enuant, feit appeller l'Ambassadeur, auec tous de sa compagnie, leur faisant entendre qu'il it diligemment consideré que les Roys d'Espa & Portugal étoiẽt Signeurs de peu de païs: si lle ne trouuoit les forces de tous deus sufisantes uuoir defendre la mer rouge, contre les assaus Turcs. Parquoy luy sembloit bon d'en recrire Roy de France, afin qu'il feit drecer vne forteen Zeila, au Roy de Portugal pour en drecer autre à Mazua, & à celuy d'Espagne pour nir vne en Suachen: pensant que ces trois là s leurs forces vnies ensemble pourroyent gar Mer Rouge, prendre le port de Zidem, là le la Mecque, & le Caire: voire, passer jus-

Petite estime des païs, et puissance d'Espagne, & Portugal à veuë de carte.

ques en Hierusalem, & reduire sous leur obeissa
ce toutes les terres, par ou ils marcheroyent .
quoy l'Ambassadeur rêpondit, que sa Majesté
mécontoit, ou que'lle auoit été mal informee :
que si pour voir la Mapemonde quelc'vn luy sç
uoit fait entendre cela, il ne venoit à prendre
vraye connoissance des terres. Car Portugal
Espagne sont mises (dit il) dans la carte, com
choses de tous connuës, & non pas comme neces
res de cognoitre, & par ainsi étoyent elles mises
vn nom seul, en petit espace, comme Venise, R
me, ou Hierusalem. Mais que son Ethiopie p
n'estre cognuë étoit mise en étenduë, pleine de m
tagnes, fleuues, Lyons, Elephans, & d'autres a
maus: sans qu'on y lise noms de cités ny chatea
asseurant sa Majesté que le Roy de Portugal se
auec ses Capitaines, étoit assez puissant pour te
& defendre la mer Rouge, contre toutes les for
du grand Soudan & du Turc, passer en la te
sainte, mener guerre en Hierusalem, & ven
chef de plusieurs autres plus grandes entreprin
comme il auoit fait aus parties de Barbarie con
les Roys de Fez, de Maroc, & plusieurs au
Roys mémement ayant subjugué toute l'Inde,
fait par force les Roys d'icelle ses tributaires, co
sa Majesté en pouuoit assez amplement étre inf
mee, par les Maures des Indes mémes, noz en
mis qui demenoyent train de marchandise en
Cour. On ne nous repliqua, pour lors autre ch

m

ais entrans en autres propos fumes expediez & us feit aporter à boyre & à manger, comme elle oit de coutume, pendant que nous sejournames a cour. Cinq ou sis jours apres qu'il nous parla la Mapemonde il nous feit dire qu'il auoit de-eré de recrire au Pape de Romme, lequel ils ap-lent Rumea Negus Lique Papaz, c'ét à dire y de Romme & chef de Pape, & que je dictasse ommencement de la lettre. Car ils n'ont coutu-ne d'écrire mißiues, et ne sauoyēt par qu'el bout mencer la lettre pour sa sainteté, à laquele mé je deuois presenter lesdites lettres. A quoy m Rodrigue répondit, que nous n'étions là ve- pour dicter mißiues, & qu'il ne se trouuoit per ne d'entre nous qui le seut faire.

Tiltre de Pape en Ethiopie Rumea Negus Ligue Papaz.

Mais je m'auançay alors, & dy, que je ferois le mmencement, laissant paracheuer le reste à sa jesté, pour y mettre ce qu'il luy vouloit rescrire lemander. Il nous fut répondu que deußions diner, & reuenir incontinent auec le religi- & aporter tous mes liures, pour composer ces iues. Ce que je fey. Etans la arriués, nous uames tous ceus qu'on tenoit pour les plus s, & pleins de doctrine, entre plusieurs li- à raison dequoy, ils me demanderent ou is laißé les miens, je fey réponce, que je n'en s besoin, & que je ne voulois sçauoir sinon ention de sa Majesté, selon laquele je donne- commencement à ce que je luy auois promis.

Incontinent par l'vn des principaus d'entre e[...] tant en doctrine, comme en autorité, lequel se no[...] moit Abuchér, l'intention de sa Majesté fut decl[...] ree au religieus, qui me la feit assez tost entendr[...] Et sur ce je me meis à faire vn petit exorde, qui f[...] incontinent presenté en ma langue, à sa majest[...] laquele me le renuoya pour la traduire en vulga[...] re Abißin: puis luy fut derechef presenté, dont p[...] aprés, vn page nous vint dire que sa Majesté [...] contentoit merueilleusement de ce qui étoit écri[...] ne se pouuant assez ébahir de le veoir si bien co[...] ché sans auoir été tiré des liures: puis ordon[...] qu'il fût écrit en bonne lettre, sur deus papiers, [...] que ses prêtres lettrés étudiassent dans leurs liur[...] pour sauoir ce qui y faudroit ajouter. Apres q[...] le religieus & moy fumes retournés, l'Ambass[...] deur me dit qu'il étoit fort faché d'auoir dit [...] Préte-Ian qu'il ne se trouueroit personne d'e[...] tre nous qui seût écrire au Pape entant qu'il no[...] tiendra pour gens de peu d'esprit & experience: [...] pour autant dit il je vous prie qu'employez v[...] forces a le faire du mieus que pourrez. Dont je l[...] fey réponce que je m'en étois déja mis en deuo[...] & que j'en auois fait ce qui étoit en moy, &[...] luy monstrant il en eut vn merueilleuseme[...] grand contentement. La minute de la lett[...] que je fey est écrite à part: & se commençoit ai[...] si Trebien heureus Pere saint, *& à faire l'[...] tre, ces Docteurs employerent trois jours entie[...]*

Abūcher grād chapelain du Roy.

plus de quinze à faire vne petite Croix dor, du x de cent Ducatz, pour presenter à sa saimteté.

Comme par les lettres de Dom Loys de Menesses nous auoit esté écrit, que d'eussions demander justice d'aucuns de ses gens qu'on luy auoit tué en Ercocque, pour lequel affaire Prete-Ian enuoya son grand Iusticier de la Cour quāt & nous, & le Religieus nommé Zagazabo en compagnie de Don Rodrigo, pour venir à estre son Ambassadeur en Portugal.

CHAPITRE CXV.

DOm Loys de Menesses se complaignoit au Prete-Ian par ses lettres, demandant Iustice des Maures, qui auoyent meurtry quatre Portugalois Ercocque, port de la mer Rouge, dans les terres Majesté, l'aduertissant qu'il n'en auoit luy nes voulu prendre la vengeance, étant la chouenuë en ses païs, auquel il ne desiroit sinon à faire tout seruice, sans ennuy, Or ayans par ieurs fois poursuyuye & solicitee cette Iustice, rete-Ian nous feit dire qu'il étoit fort marry Dom Loys, étant Capitaine general, n'en aprins telle vengeance qui étoit requise en tel nettant à mort par lespee tāt de Maures qu'il t peu trouuer dedās Ercocque, nous asseurant l auoit vn Portugalois en beaucoup plus gran



de estime que tous les Maures & Noirs de [...] païs. Mais puis qu'il ne l'auoit voulu faire, qu[...] ordonneroit Iustice s'en ensuyure: dont à l'heu[...] mémes il feit appeller celuy qu'on nomme la gr[...] Iustice de Cour, luy enchargeant par le Cabea[...] qu'il nous accompagnât jusques à la mer, & qu[...] retint tous les Maures qui se trouuoyent au l[...] d'Ercocque, lors que les quatre Portugalois fure[...] tués, & ceux qui seroyent coulpables du fait, [...] qui ne seroyent mis en deuoir d'empoigner les h[...] micides, ou qui auroyent causé ce tumulte, fusse[...] remis entre les mains du grād Capitaine, qui vi[...] droit de Portugal, pour les tuer, detenir esclau[...] ou pour en faire telle Iustice que bon luy semb[...] roit, afin que les Portugalois n'eussent occasion [...] s'en lamenter puis apres, mais qu'il feissent e[...] mesmes la punition de tels malfacteurs. Au mé[...] tēps & lieu le Prete-Ian delibera d'enuoyer A[...] bassadeurs en Portugal, ce quil n'auoit encore f[...] jusques à lors. Parquoy il feit appeller Dom R[...] drigue & moy, disant qu'il auoit arreté d'enuo[...] vn des siens auec nous en Portugal, pour pouu[...] moyenner que ses desirs peussent plus tôt sortir [...] effait, & s'il nous sembloit q̄ Zagazabo, qui ét[...] le Religieus, qui venoit continuellement en no[...] compaignie, fut suffisant aßés pour faire ce voy[...] ge (d'autant q̄ ayant autrefois été en notre pays [...] sauoit parler nostre langue) il l'enuoyroit. A qu[...] nous répondimes q̄ nous le connoißions pour bō[...]

Ordonnā ce justicie re contre homicides, & leurs fauteurs.

Ambassade constitué de Prete-Ian en Ethiope.

b

ien expert & entendu, pour auquel parler nous
'auions besoin d'aucun truchemẽt, & que main-
nãt sa Majesté faisoit tresbien, d'autãt qu'à son
tour, sa Majesté ajouteroit plus de foy à ce q̃ les
turels de son pays auroyent veu & entendu,
e non pas à ce que les étrangers auroyent tes-
oingné d'eux mémes, & pour cela fut arreté qu'il
us accompaigneroit. Le jour ensuyuant sa Ma-
te nous feit vétir fort honorablement, nous pre
tant trente onces d'or, & cent draps pour notre
yage, combiẽ que nous ne feimes encore depart
long temps apres: pourautant que (comme nous
son Ambassadeur) ayant esté cette deliberatiõ
peu tardiue, il fut necessaire d'attendre, à cause
'il n'auoit pas sa depêche entierement, à sauoir
choses qu'il deuoit porter pour son voyage, les
billemẽs pour soy, & l'or pour ses depens. Ainsi
us demeurames, attendant la grãde Iustice, qui
us deuoit accõpagner. Neantmoins il nous sem
meilleur de partir & nous mettre deuãt, ayans
sieursfois veu telles choses étre retardees de lõg
ps. Si que ayãs prins la route de Barua (qui est
é aupres de la mer, & au cõmencement des ter-
de Barnagas) nous diligentames tant qu'en
nous y paruimes. Mais nous n'eumes aucunes
uelles que l'armee Portugaloise nous fût ve-
querir, parquoy attendimes tãt que l'emotion
a mer fut passee. Ce pendant la grande Iustice
it cinq ou six gentilshommes, qui se trouuerent
prins

Prinse de Signeurs par crime de Iustice nõ administree.

à la meslee, alors que ces quatre Portugalois fu[...] tués en Ercoque, dont l'vn s'appelloit Xumag[...] Soldan, pour autant qu'il auoit charge de faire iustice, & ne le feit pas. Lautre Gambri Ges[...] pour autant qu'il accourut au bruit, sans faire a[...]tre chose. Le tiers Arraz Iacob, par ce qu'en [...] temps il gouuernoit les terres de Barnagas. Le [...]fila qui est grand Signeur fut semblablement e[...]poigné, & ce à cause qu'aucuns Maures & Tu[...] se retirerẽt en son païs, sans qu'il les feit saisir, [...] saichant étre coulpables de ce meurtre. Ces qua[...] étoyent grans gentilshommes & furent menés [...] Cour par la grand Iustice, ou ne se trouuãs aucu[...] témoins qui deposassent à l'encontre d'eux, ils [...]rent finablement deliurés, cõbien que tresmal tr[...]tés au par-auant. Apres que ce grand Iustic[...] fut arriué en Cour, & ayant semé le bruit que [...] Portugalois ne nous étoyent venus querir, & q[...] nous estions demeurés sans aucun remede, le P[...]te-Ian expedia incontinent vn Calacen, auque[...] ordonna de nous faire retourner au lieu de Cha[...]me, ou j'ay dit que nous auions demeuré si longu[...]ment, & là nous feit deliurer cinq cens charges [...] grain, cent Beufs, cent Moutõs, cent vases de te[...] remplis de miel, & cent vasseaux plein de beur[...] & pour son Ambassadeur, qui vint auec no[...] vingt charges de grain, vingt Vaches, autant [...] Moutons, tel nombre de vases de miel, auec vi[...] autre remplis de beurre.

Prouisiõ abõdante aux Portugalois.

¶Cor[...]

Comme Zagazabo Ambaſſadeur retourna en Cour & moy quant & luy pour choſe d'Importance, & comme le grand Iuſticier fut batu, & deux religieus ſemblablement, & la cauſe pourquoy.

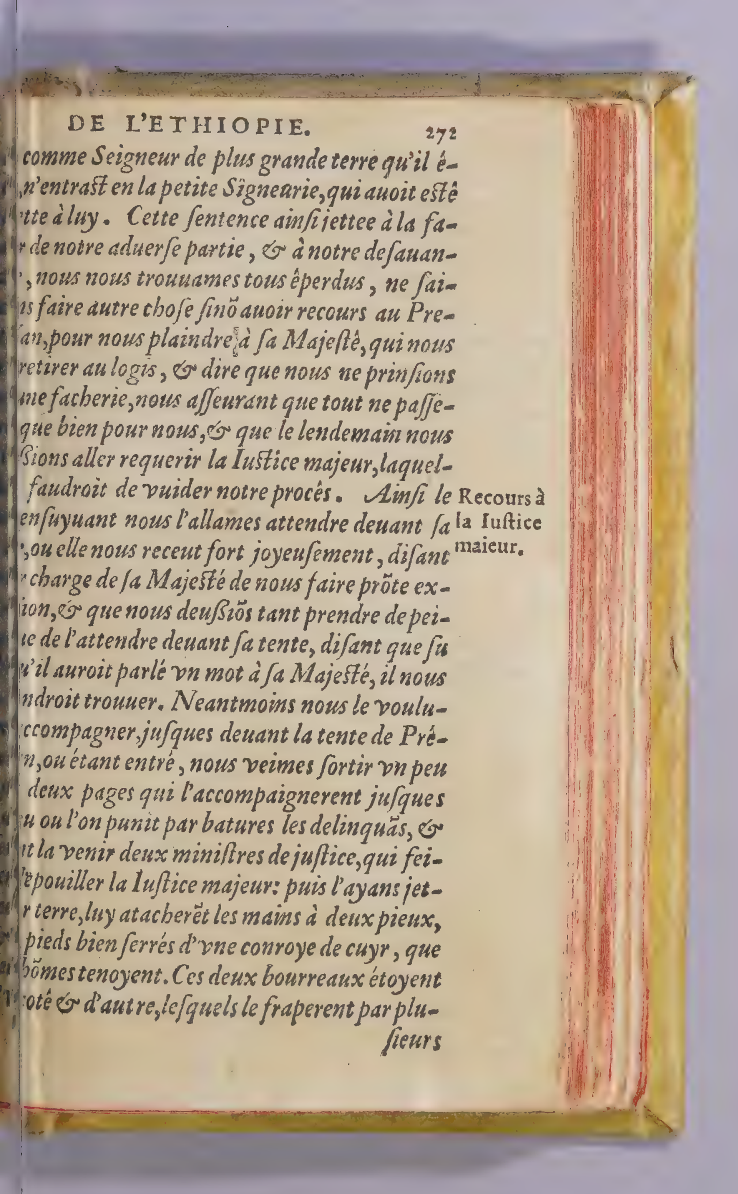
CHAPITRE CXVI.

PENDANT que nous étions de ſejour en ce lieu de Chaxume, Zagazabo fut auerty qu'on l'auoit deſaiſy d'une petite Seigneurie qu'il tenoit. u moyen dequoy il me pria de luy tenir compa-ie à la Cour, pour demander Iuſtice, la ou par-ius, nous trouuames, que Abdenago Capitaine ous les pages de Prete-Ian, étoit ſon aduerſe tie, & pour autant qu'il faut, que tout ce qu'on faire auec ſa Majeſté, ſoit referé à icelle par les es, nous n'auions autre moyen de luy faire en-dre notre demande, toutefois nous fumes en fin urus par vn Aiaze, qui eſtoit grand Signeur, encore qu'il fût amy d'Abdenago, ſi eſt-ce que zele de Iuſtice il feit ſauoir au Prete-Iā la cau e noſtre venue. L'on me vint ſoubdain deman pourquoy je y eſtoye venu. A quoy je répon-que pour le tort qu'on faiſoit à Zagazabo, que s reputions être fait au Roy de Portugal, & à s mémes, puis que pour ſon ſeruice & en notre pagnie il êtoit enuoyé par ſa Majeſté en Por-al, ſi qu'en ſon abſence on l'auoit priué de ſa Seig-

Pages referendaires au roy

Seigneurie. Alors il nous fut demandé qui é[...] celuy lequel nous causoit ce déplaisir, & pret[...] doit nous donner facherie & malcontement [...] notre depart Abdenago (répondimes nous) Ca[...] taine des pages, qui à commandé à ses mai[...] d'hotel & facteurs de faire cét éfort. A raison [...] quoy nous requimes à sa Majesté de remettre [...] tre cause par deuãt Iuges nõ suspets, & qu'elle [...] donnât aux pages de luy referer fidelemẽt tout [...] tre fait. Incõtinent suruindrent quatre pages, [...] nous dirent comme Prete-Ian leur auoit encha[...] gé de luy raporter tout ce qu'on leur diroit, [...] crainte d'aucune personne. Noz Iuges furẽt A[...] Barogote, & Aiaz Zeite, auquels no⁹ presentan[...] notre requéte, suyuant laquelle ils nous aßiner[...] jour au lendemain, lors que le Soleil seroit à l'e[...] droit quils nous montrerent, & comparurent [...] procureur d'Abdenago & Zagazabo Ambas[...] deur en personne, & ayant le droit des parties [...] aspremẽt debatu & plaidé d'vn costé & d'aut[...] fut conclu par paroles, d'autant que les procés [...] sont illec demenez par escriture vn arrest, com[...] s'ensuyt: Que la terre & Seigneurie, laquelle [...] batoit Zagazabo étoit petite, dependant autref[...] d'vne autre grande terre & Signeurie, de laque[...] Abdenago se trouuoit jouissant. Et que tout ai[...] que l'on ne peut empêcher que vn grand Signeu[...] comme vn grand vent n'entre par toute la ter[...] außi n'en pouuoit estre ostee l'entree à Abdena[...]

Iustice verbale sans escriture.



comme Seigneur de plus grande terre qu'il ê-
,n'entrast en la petite Sîgnearie,qui auoit estê
tte à luy. Cette sentence ainsi jettee à la fa-
r de notre aduerse partie, & à notre desauan-
', nous nous trouuames tous êperdus, ne sai-
ns faire autre chose sinõ auoir recours au Pre-
ian,pour nous plaindre à sa Majestê,qui nous
retirer au logis, & dire que nous ne prinsions
une facherie,nous asseurant que tout ne passe-
que bien pour nous,& que le lendemain nous
ßions aller requerir la Iustice majeur,laquel-
faudroit de vuider notre procês. Ainsi le Recours à la Iustice maieur.
ensuyuant nous l'allames attendre deuant sa
',ou elle nous receut fort joyeusement, disant
r charge de sa Majesté de nous faire prõte ex-
ion,& que nous deußiõs tant prendre de pei-
ie de l'attendre deuant sa tente, disant que su
u'il auroit parlé vn mot à sa Majesté, il nous
ndroit trouuer. Neantmoins nous le voulu-
ccompagner,jusques deuant la tente de Pré-
n,ou étant entré, nous veimes sortir vn peu
deux pages qui l'accompaignerent jusques
u ou l'on punit par batures les delinquãs, &
it la venir deux ministres de justice,qui fei-
'epouiller la Iustice majeur: puis l'ayans jet-
r terre,luy atacherẽt les mains à deux pieux,
pieds bien serrés d'vne conroye de cuyr, que
hõmes tenoyent. Ces deux bourreaux étoyent
coté & d'autre,lesquels le fraperent par plu-
sieurs

ſieurs fois, mais la pluspart des coups portoit à
re, & quand le Prete-Ian diſoit qu'on la touc
alors le coup penetroit juſques à l'os, & n'eût
trois de telles ſinglades cette Iuſtice majeur, la
le j'ay veu étriller trois autrefois de ceſte ſorte
au bout de trois jours exercer ſon ofice, tout
Punition corporelle non ignominieuſe. *qu'au parauant. Car cela ne leur tourne à h*
ny deshonneur, mais diſent que c'eſt faueur, q
Prete-Ian leur porte, d'autant qu'il à encore
ne ſouuenance d'eux : puis dela à peu de tem
leur fait grace, & les remet en leur premiere
nité & état. Q and on accoutroit ainſi cette I
ce majeur, il y auoit ſoixãte religieux preſens,
vétus d'habillemens jaunes, ſelon leur cout
entre leſquels, les miniſtres de Iuſtice (apres a
batu ceus cy) ſaiſirent vn homme Vieillard
Moines batus par juſtice. *reſembloit bien quelque homme de reputatio*
étoit chef de tous les autres, lequel homme ils
tirent de la même façon, mais la parolle ne
jamais, qu'on le touchaſt. Apres cetuy cy, ils e
menerent vn autre, aage plus de xl. ans, ayan
port graue, & treſvenerable, lequel ils batirẽt
me les autres, & fut touché par deux fois. Ce
ayant veu, je demãday la cauſe de cela, & en
auoyent failly ces religieux, pour meriter v
chatiment. Alors il me fut dit, que le dernier
gieux batu, auoir épouſee vne fille du Prete-
Alexandre, oncle de ce Roy Dauid, & l'ayat
bandonné, en auoit épouſee vne autre, qui e

r du Préte-Ian à present: mais ayant trouué te seconde fort deshonneste, & faisant ce quelle iloit, sans que le mary eut hardiesse de la char ny corriger, pour crainte de son frere, joint si qu'en ces païs on n'á pas grand égard aus tes que font les femmes, il la repúdia, pour renner à la premiere. Dont le Préte-Ian luy ay-fait commandement de réprendre sa Seur il tint conte: mais par vn dedain se rendit relis. Parquoy le Prete-Ian commit la connoisce de cette cause à la Iustice majeur, pour adui ceStuy à juste droit se pouuoit rendre moine, adite Iustice jugea qu'il pouuoit prendre l'ha- & pour ce fut ainsi batue. Et le pere gardian ussi batu pource qu'il luy auoit donné l'habit, tiers icy pour l'auoir receu. Lequel habit innent luy fut ordonné de laisser, et qu'il retour prendre la sœur de Préte-Ian. Et à cette nous ne peumes auoir audience sinon quinurs apres.

omme aprés la mort de la Royne Hene le grãd Betudete fut enuoyé pour re uurer les tributz de son Royaume, & quelle sorte ilz étoyent: & comme la yne d'Adea vint demander secours, & i vint auec elle.

CHAPITRE CXVII.



E pouuoit étre enuiron le huiti
ou neufuiéme moys du decés d
Royne Helene: laquele étoit
me de la plus grande partie du
aume de Goyame, & tous ceus, qui abor
ent encores à la Cour, l'alloyent pleurer deda
tente, qui étoit encores dressee en son lieu. C
nous feimes à l'imitation des autres, quand
arriuames de rechef à la Cour. Or ayant le
te-Ian commandé au grand Betudet d'All
uer le Gibre audit Royaume, qui est le droit q
paye au Roy pour chacune annee, le-dit Bet
retourna en ce méme tans auec ce Gibre qui
de trois mil cinq cens Mules, trois mil Che
& trois mille Bassuti, qui est vne espece de d
que les grands Signeurs, tiennent sur le
pour parement, & léquels sont velus d'vn
faitz de Cotton comme tapis mais non pas si
du pris d'vne once d'or par piece & aucun
trois, quatre, & cinq onces, dauantage: il ap
ta plus de trente mil draps de Cotton de p
valeur: dont les deus peuuent valoir vne dr
d'or, & encores moins: & comme m'a été di
dragme vault vne Pardale, qui sont trois q
d'vn Ducat dor de Portugal: Outre ce, il ap
encores trente mille dragmes d'or. Ie me tro
la present, quand il presenta ce Gibre, qui f
cette maniere. Le Betudete venoit à pied
pouillé depuis la ceinture en sus, la téte enui

Dueil de Royne par les suruenãs en cour.

ee d'vne Corde: & du lieu duquel il pensoit être *ntendu de la Tente du Préte-Ian, commença à* *re par trois fois, auec vn peu d'interualle d'vne* *autre, ce mot* Abetu, *& ne luy fut aucunement* *pondu en sa langue, sinon par deus fois,* Qui tu? *à quoy il feit réponse. Ié qui t'apelle, suis* *plus petit de ta maison, celuy qui selle tes Mu-* *, qui lie tes bétes, faisant tout autre office, qu'il* *plait me commander: t'aporte icy ce, que tu m'a-* *is donné en charge. Ces paroles furent reite-* *s, jusques à la troisiéme fois: à la fin dequeles* *e vois fut ouye, qui dit:* Marche, marche a-nt. *A quoy prestant obeissance feit reueren-* *ieuant la Tente, & passa outre. Apres luy ve-* *ent ses seruiteurs, qui menoyent les Cheuaus* *bride, l'vn aprés l'autre: dont les trente pre-* *rs étoyent sellés, & fort bien en ordre: mais les* *res suyuans ne pouuoyent valoir plus de deus* *gmes d'or par piece voire plusiurs ne valloyent* *dragme, & les veis depuis donner pour moins* *pouuoyent étre jusques au nombre de trois* *les. Apres marchoyent les Mules en même or-* *nance, & equipage: à sçauoir le nombre de* *te sellees, d'élite, & en fort bon ordre. Les au-* *qui marchoyent aprés étoyent jeunes, & peti-* *omme roucins: telement que il s'en y trouuoit,* *eles ne passoyent pas plus d'vn, deus, ou trois* *de sorte & maniere, qu'il y en auoit, qui n'eus* *peu encores endurer la selle.*

Apres venoyent les draps de Cotton, déque chacun homme n'e portoit que le sien, à cause grand fardeau: puis passerent ceus qui portoye les autres draps de Cotton empacqués, de sorte q chacun en portoit dis en vn Pacquet, & pouuo être trois mil hommes chargez de ces draps de C ton nommez Bassuti, & trois mil portans les a tres draps. Tous ceus cy étoyent du Royaum Goyaume, l'équelz sont obligés à porter le gibre pres ces draps vindrent dix hommes marchan bon ordre, dõt vn chacun déquels auoit vn plat la téte, fait en la façon de ceus, dedans léquels mangent, qui étoiẽt couuers de tafetas verd & ge: & étoit dedãs iceus l'or, qui deuoit étre port dans la Tente de sa Majesté, auec tout le Gi Puis incontinent aprés étoyent suyuis par les du Betudete, léquels passerent tous l'vn apres tre, comme il auoit fait en son rang, telement toute cette assemblee meit bien dis heures à pa Il y auoit déja quinze jours passez, que nous ét arriués en la Cour de Prete-Ian, quand vne R ne Maure, femme du Roy d'Adee, sœur d'vne fut enuoyee pour étre femme du Préte-Ian, laq le il refusa, à cause qu'elle auoit deus dents de trop larges à son gré. Par le moyen de-quoy donna à vn grand Signeur, qui depuis fut Bar gas, & maintenant est Betudete. Or icelle Ro étoit venuë en Cour, pour demander aide & cours au Préte-Ian contre vn frere de son m

Royne d'Adee Maure venue en Cour, pour requerir secours.

uel s'étoit reuolté contre elle : & la vouloit dé-ir de son Royaume. Elle étoit arriuee en tel uipage, que requiroit la grandeur d'vne telle yne, accompagnee de cinquante Maures ve-ables, tous sus Mules, & bien vétus, außi de cent hommes à pied, & de sis femmes d'hon-r, pareillement sus Mules, bien gentilles Da-s, & non point trop noires. Cette Princesse fut eüe auec vn grand honneur, & magnificen-puis le tiers jour apres son arriuee on la feit ap-ler, & vint au deuant la Tente du Préte-Ian, nt enuironnee d'vn Pauillon noir. Elle chan-par deus fois d'habis ce jour là, au matin & soir, toujours se parant de draps d'Or, & außi Velous, & de chemises Maoresques des Indes. Le Préte-Ian luy feit dire, qu'elle ne se don-aucune fâscherie de rien qui fût, en luy promet t außi, que par son moyen ses affaires pren-ent yssuë conforme à son desir, & que ce tan dant il luy pleût dattendre la venuë du Barna & de Tigremahom, car si tot qu'ilz seroyent uez elle partiroit tout incontinent. Dixhuit s aprés quelle fut arriuee, elle changea de re-d'autres habillemens : puis le jour ensuyant uerent ces deus la qui apportoyẽt le Gibre, du-l ilz étoyent redeuables au Préte-Ian: & étoy-accompagnés des Cauas de leurs terres, auec p-ieurs autres grans Signeurs : à l'arriuee dé-s sa Majesté ordonna que le Betudete fut le

Train & cõpagnie de la Royne de Adee



premier à presenter le Gibre du Royaume de G
Monstre du Gibre du Barnagas. *ame: & le jour ensuyuant le Barnagas comme*
ça à presenter le sien, qui étoit le nombre de ce
cinquante belles pieces de Cheuaus, qui ne feire
tout le premier jour autre chose, que voltiger, co
rir, & penader: puis le jour d'apres, il offrit p
sieurs belles Soyes, & fins draps des Indes: ce q
bonnement je ne peus veoir pour lors, à cause, q
je me sentois mal disposé de ma personne. Cela
ny, le jour subsequent le Tigremahom commen
de bonne heure à presenter son Gibre, qui fut
plus de deus cens belles pieces de gros Cheuaus,
aucoup milleurs, que ceus du Barnagas: pour a
tant qu'ils venoyent de plus loimtaines regio
Combien que les vns, & les autres fussent to
tirés de l'Egypte, & Arabie: & ne feit on au
chose tout ce jour là, que les veoir & visiter. L
tre jour d'apres, on presentta beaucoup plus
draps de Soye, que je ne pense jamais auoir v
de ma vie ensemble pour léquels receuoir, cont
& nombrer, il falut employer toute la journ
& puis l'autre ensuyuant, qui étoit vn Lũdy en
Monstre dn Gibre du Balgada Robel *ron Midy, le Balgada Robel grand Sigñr, qui tie*
du Tigremahom, vint presenter son Gibre à pa
qui étoit de trente Cheuaus, tous venus de Eg
pte, grans comme Elephans, & fort en bon poi
sus chacun déquels étoit monte vn Xumigali c
à dire gentilhomme sans tiltre dont les huit d'e
tre eus étoyent armés de bonnes cuirasses, à la m

& façon des notres, vne partie couuerte de Ve-
us, & vne partie de Cordoüan, auec les clous
és, & bons armets en téte, semblables à ceus
quels nous vsons: entre lequels étoit comprins
Balgada Robel. Les vint & deus autres auoyēt
chemises de mailles, auec les manches lon-
es, & fort bien joignans sus la personne. Les
tres armes qu'ils portoyent étoyent deus jaue-
z pour homme & chacun sa Masse ferree à la
rquesque, tous auec leurs Banderolles en téte à
gue cheuelure, léquels voletoyent en l'air. A-
t ceus cy marchoyent deus petits Noirs, vétus
ne liuree rouge & verde: cheuauchans des cha-
ıus couuers, de méme, sonnans des Tabourins:
i tôt qu'ils furent arriués pres la tente du Pré-
Ian les chameaus se retirerēt d'vn côte et d'au-
sans cesser de frapper leurs Tabourins, au son
uels les Xumagales se meirent à éscarmoucher,
faire pennades: à quoy sa Grandeur print si
nd plaisir, qu'elle ordonna, que on meit en jeu
autres Cheuaus du Barnagas, & Tigrema-
ı, à celle fin qu'ils leur tinssent compagnie à
tinuer l'ébat, qui ne print cesse jusques à So-
couchant. Ce Balgada Robel est ce Gentil-
ıme auquel Dom Rodrigue la premiere fois,
nous vimmes en cour donna vn armet &
espee pour vne Mule. Et le bruit étoit tel que
nairement il guerroyoit les Maures, pour étre
né fort magnanime, & gentil Cheualier.

¶ Comme lon donna ſecours à la Royne d
Adea: & comme le PreteIan feit prẽdre
Betudete, et la cauſe pourquoy, et comm
luy étant depuis deliuré furent auſi pri
quelques autres Signeurs. CHAP. CXVI

LE Préte-Iã ordonna, que quinze m les hommes des Cauas ou gens de gu re, qui acompagnerent le Barnaga & Tigremahom, ſe tranſportaſſe incontinent ſous la charge d'vn Gentil-homm le tiltre duquel étoit Adrugas (dont nous auo pluſieurs fois parlé cy deſſus) au Royaume d'A dea, pour iceluy pacifier, & que la Royne les ſu uît, ſans ſe haſter: laquelle ſe partit, accompagn de cetuy Adrugas: & diſoit on, qu'ils chemine royent bien trente journees par le païs du Préte Ian, auant qu'ils peuſſent paruenir au Royaum de Adea. Etans donques ainſi departis, le jo enſuyuant, ſa Majeſté ordonna, que le grand Be tudete (lequel luy auoit apporté le Gibre, ou reue nu du Royaume de Goyame) fuſſe prins & arre ſtê priſonnier, & l'autre Betudete auſsi que lo apelloit Canha, & Tigremahom ſemblablemen léquels étans arretés & conſtitués priſonniers departit vne matinee deuant le jour le Préte-Ia auec toute la Cour, & nous incontinent apre & comme l'Ambaſſadeur de ſa Majeſté & moy étans ſus vn fleuue, ou nous abbreuuions no

Longeur de païs.

Grãds Signeurs, & Prĩces priſonniers.

Mule

ules, veimes passer le grand Betudete, qui ap-ta le Gibre, lequel me dit Abba baracа *qui à dire: Pere donne moy la benediction: A quoy uy répondis. Izi baraca: c'ét à dire, Dieu te be-. Il marchoit acompagné de quinze gentils-ommes sus Mules, & cinquante à pied, sans qu'il ût aucun de ses seruiteurs, mais étoyent tous s là commis, & ordonnez pour ses gardes, en la pagnie déquels nous nous joignimes: tele-nt que j'eus le moyen de m'approcher du Betu-, qui me print la main, & me la baisant me it derechef la benediction: puis me demanda l me sembloit de son desastre, & si lon vsoit tel traitement enuers les grans Signeurs de païs. Ie luy feis réponse que si deuers nous que grand maitre fusse prins pour legiere cho-petit courrous du Roy, on leur donnoit leur son pour prison. Mais s'il étoit question de que cas d'importance, ils étoyent enserrés de-les Chateaus & fortes prisons. Alors ce eur, auec le visage tout couuert de larmes, me erechef, Pere, prie Dieu pour moy, car c'en est à cette fois. Ie m'éforçois de le consoler le mi-u'il étoit possible: telement que je l'entretins urs jusques sus le tard, qu'ils nous rompirent agnie, jusques au l'endemain, que nous les uuames. Il me commença à arraisonner, que le jour precedant, me priant toujours auoir pour recommandé en mes prieres &*

 orai-

oraiſons, d'autāt qu'il connoiſſoit cette priſon e
pour la fin de ſes jours, qui eſtoit vne chaine
fort deliee de la longueur d'vne toiſe, comme ſer
vne pour attacher vn chiē, auec vn petit cercle
fer, qui luy prenoit ſur le hault du bras, & port
luy meſme ſa chaine en ſa main. Et ainſi chem

Mandement du Betudete & euanoiſſement de ſa perſonne.

nans nous arriuames par vn Mercredy, ou les t
tes du Roy étoyent dreſſees, la ou nous fut dit q
le meſme ſoir Prete-Ian auoit commandé, que
Betudete luy fût amené, ce que les gardes feire
eſtant ſeulement accompaigné de deux de ſes fi
leſquels étans paruenus à la porte de la tente d'ic
luy Signeur, il feit ſortir deux Pages, leſquels a
rent que ſa Majeſtē ordōnoit, que le Betudete pa
ſât derriere les Tentes pour luy parler en perſonn
& que ce pendantt les Gardes, & ſes Enfans a
tendiſſent vn peu au loin de la tente, là ou ils d
meurerēt juſques au matin que le Prete-Ian fe
depart, ſans qu'on peût auoir aucunes nouuelle
quele part auoit tiré le grand Betudete, & ne e
on ſçeu dire s'il étoit vif ou mort, ny qu'il étoit d
uenu. Au moyen dequoy ſes deux Enfans, au
trois, qui étoient demeurés en ſa maiſon, fort bo
Cheualiers, commencerent à demener vn merue
leux dueil, en quoy ils étoyēt douleureuſement ſ
condés par les ſeruiteurs du pere, qui ſouloit ten
eſtat & maiſon honnorable, comme d'vn gran
Roy. Depuis le Prete Ian ordonna, qu'ils allaſſe
ſans aucuns ſeruiteurs; tant de leurs, que de le
per

: & les vey marcher ainsi seuls, depouillés de-
s la ceinture en sus : ayãs les espaules couuertes
ne peau noire de Moutõ, auec la laine, & de la
ture en bas étoyent vetus de draps noirs, &
s Mules couuertes de draps de méme couleur.
urs gens, & de leur pere cheminoyent tous de-
fortés, à pied, suyuans leurs mules, qui étoyent
es sellees. Par vn Lundy, que nous entrames
Royaume d'Osia, il auoit esté ordonné, que on
le Baptéme, cõme nous auons deja dit, & vei-
ces enfans du Betudete aller d'vn lieu à au-
u de tentes en tëtes des grands Seigneurs, com
les autres souloyent faire enuers eux : deman-
nouuelles de leur pere, & s'il étoit vif ou mort.
u'ils ne peurent jamais sçauoir, sinon à fin de
ours, qu'on veit arriuer en Cour ceux lesquels
yent cõduit au Royaume de Fatigar, sus vne
te montagne, que on dit étre située aus extre-
parties du Royaume d'Adel, sus laquelle mon
ie y à vne fort profonde valee, ou on ne peut
er sinon par vn endroit: & en icelle sont toute
s d'animaux & de vaches, mais les personnes
y entrent meurent de fieure en iiij. ou v. jours.
it-on qu'on y auoit laißé le Betudete sans au
cõpagnie pour le seruir, sinon aucuns Maures
le garder jusques à tãt qu'ils l'eußét veu expi
Cette triste nouuelle redoubla le dueil des siës,
urroit le bruit par la Cour, que Prete-Iã l'a-
ainsi fait mourir, à cause qu'il entretenoit sa
mere,

Desolation de famille de Prince.

Horrible valee, & mortelle.

Caime de Betudete. *mere, laquelle en auoit eu vn fils, comme l'on soit, & qu'il auoit dißimulé cela, pendant qu Royne viuoit, de peur qu'elle n'en vint à étre famee, & fut incõtinent defendu à cry publiq. personne n'eût à parler du Betudete, sus pein la vie: dõt ce bruit cessa. Et à trois mois dela, n retrouuans aupres de la mer, sur les terres de Ti mahon, nous fut dit, que le Betudete n'étoit mort: pour autant, que ses enfans auec l'aide & ueur du Roy d'Adel, l'auoyent récous & sa & qu'il s'étoit mis a faire la guerre alencontr Prete-Ian. Puis fut crié derechef, que nul ne si hardy de parler du Betudete, jusques à ce qu eut d'autres nouuelles, que Prete-Ian auoit trencher les tétes à vingt Maures qui le gardoy & a deux de ses seruiteurs, pour luy auoir esté ler: & quant au Betudete, il nous fut dit, qu Majesté luy vouloit pardonner, puis que Dieu* Pardõ de homme à qui Dieu & fortune pardonnent. *uoit laißé viure en lieu si dangereux. Ioint au qu'il étoit tenu & conneu pour un homme de g iugement, bien fait en guerre, tressuffisant, & ne d'auoir vn grãd peuple sous son gouuernem*

¶De la mort de Tigremahon, & depo ment de lautre Betudete. Comme la se neurie d'Abdenago luy fut ostee, & do nee à l'Ambassadeur Zagazabo, & cor me Prete-Ian alla luy mesmes en perso ne au Royaume d'Adea. CHAP. CXI

Inc

INcontinent que nous fumes arriués là ou l'on deuoit ſolenniſer la féte des trois Roys (auant qu'il fût bruit en quelle part auoit eſté le Betudete) le ...te-Ian ordõna quelque nuit que Tigremahon ...emmené: & ne peut on ſemblablement jamais ...endre ou il auoit eſté conduit: puis le jour enſuy...nt on alla enleuer tout ce, qu'il auoit dedans ſes ...tes, ſans qu'on ceſſât par trois jours continuels ...orter, conter, & conſigner des petis draps, auec ...ucoup de Camelots & pluſieurs draps des In... Nous nous trouuames à la Cour ſix hommes ...cs (à ſauoir vn Portugalois, quatre Geneuois, ...moy auquels le Prete-Ian feit dõner trois pie... de Camelot, & trois de drap d'Inde, pour hom..., puis de là à peu de temps, nouuelles vindrent ... ſa Majeſté auoit enuoyé Tigremahõ au Roy...me de Damute, ſus vne treshaute montagne, ... n'auoit ſinon vn chemin fait à la main, & la ...e deſerte & merueilleuſement froide, ſur la...elle on enuoye les perſonnes, deſquelles on veut ...ir ſoudaine fin, & tout ainſi que aux terres de ...gremahõ on fut acertené de la fuite du Betude... auſſi vindrent au cõtraire certaines nouuelles, q̃ ...gremahõ eſtoit mort ſus cette mõtagne de faim ... de froid. En ce temps méme que nous étions à ... Cour, l'autre Betudete, qui auoit eſté prins, fut ...mis de ſon office, duquel vn autre en fut pour...u, que lon nommoit Arras Nobiata, & lequel auoit

Rabais des grãds & ſurhauſement des moindres.

auoit esté au parauãt Barnagas: & depuis fu
Tigremahon Bolgada Robel, celuy lequel vi
uec les trente cheuaux en si bon equipage: &
ua vn grand bruit par toute la Cour de la mo
la Royne Helene, de laquelle vn chacũ disoi
c'étoit l'apuy, & soutien des grans & petis, q
reconnoissoyent pour leur mere, que elle viue
étoyent vifz, & grands: & par sa mort tous é
ent mors, & perdus tant grans que petits. Do
le Prete-Ian procedoit à faire ainsi, tous ses R
aumes seroyent bien tost desertz. Passé le Ta
chete, Zagabo Ambassadeur, ny moy n'osions
citer aucunement notre depart, par les grans a
res & troubles que nous sauions être suruenu
ce pendant le Prete-Ian nous feit appeller: &
ant oté la Seigneurie dont il étoit question a
denago nostre aduersaire, & vn autre que n
luy demãdions, les dõna toutes deux à l'Amb
sadeur Zagazabo, & nous expedia tous conte
Mais auãt nostre depart, nouuelles vindrent
Adrugas, qui s'en alla auec la Royne d'Adee p
secourir son mary, que les peuples du Royaum
vouloyent preter obeissance à leur Dame: &
peur de tomber en ses mains, s'en fuyoyent &
retiroyent tous aus mõtagnes: dont pour cet éga
il supplioit humblemẽt sa Majesté le vouloir r'
forcer de gens. Dont le Prete-Ian delibera y a
en personne, & mettre la Royne sa femme en v
terre nommee Orgabesa situee en l'estrême par

Royaume d'Adee, ou nous auions deja esté, & ...sser la sa Cour, & tous ses enfans. Auec sa Ma...é s'acheminerēt George de Breu, Diego Fernā..., Alfonse Mendés, & Aluarange: qui étoyent ...rtugalois, & cinq ou six Geneuois, léquels à ...r retour nous raconterent, que par tout ou pas... sa Majesté parmy le Royaume d'Ade, vn ...cun se venoit ranger sous le joug de son obeis...ce, comme à leur Signeur, lequel passa bien a...it, jusques aupres de Magadazo: trouuant ce ...yaume tresfructifere, & tant peuplé de bois de ...te futaye, que pour se faire chemin, il failloit ...tre les arbres: & y trouuoit-on des viures de ...tes sortes, & des animaux de toute espece, à ...ns troupeaux. Il nous dirent outre ce, qu'en ce ...yaume il y à vn grand Lac, si ample, qu'il sem... vne mer: tellemēt qu'on ne sauroit veoir d'vn ...t à l'autre, & au milieu du Lac y à vne Ile, ou ...s vn Prete-Iā fonda vn Monastere, auquel il ...t plusieurs religieux, léquels mourur̄et tous de ...re qui les surprint, sinō biē peu, qui se retirerēt ...n autre petit monastere, hors de l'Ile, joignant ...ac, ou ils furent trouués estre demeurés en vie: ...: ce Prete-Ian icy ordonna incontinent qu'on ...ât autres Eglises & Monasteres, dās lesquels ...issa plusieurs Prêtres, Religieux, & gens lais ... habiter en ce Royaume: lequel ayāt pacifié et ...it toutes choses en bō état, retourna ou il auoit ...é la cour. Ce royaume est tributaire d'un grād nom-

Fertilité, & bonté du Royaume d'Adee.

nombre de Vaches à ſa Majeſté, léquels nous a veuës amener en Cour, grandes comme Che & blanches comme neige, ſans cornes: mais a grande oreilles & pendentes.

¶ La maniere comment Préte-Ian eſt l auec ſa Cour. CHAP. X

LA campagne eſt ordinairément gis du Préte-Ian, lequel ſi par auec ſa Cour, à cauſe qu'vn a lieu ne ſeroit aſſez ample pour la ceuoir. Et s'il s'y trouue quelque haute & e nente place, là ſe drecent les tentes de ſa Maje dont le dos regarde toujours deuers Leuant, & portes ſont à l'obiet du Ponent: étans toujo quatre ou cinq tentes jointes l'vne auec l'autre, ſont proprement ſes habitacions léqueles ſont uironnees de hautes courtines, qu'ils appell Mandilate, tiſſues en echiquier, miparty de bl & noir: & s'il y veut demeurer quelques jours les enuironne de palis, qui tienent de circuit léſp ce d'vn mille, donnant ouuerture par douze p tes: dont la principale regarde vers Ponent, & riere icelle, aſſez au loin, en y à deus aupres por d'vn coté, et d'autre: l'vne pour l'Egliſe ſainte rie de Syon, laquele eſt poſee deuers Tramonta & l'autre pour l'Egliſe ſainte Croix, ſituee du c de Midy: & au de la d'icelles quaſi par égale diſt ce quil y à des la porte principale ſeruant aus de

Eg

lises, y á encore deus autres portes d'vn côté & utre, dont celle de la partie du Midy sert pour aus tentes de la Royne femme du Préte-Ian, elle de Tramontane pour aler la où logent les es: à toutes léqueles demeurent des gardes or- airement. Les autres ne peus-je bonnement ir, car on n'y laisse entrer personne. Combien je sois bien asseuré, qu'on en fait toujours dou- n quelque part que sa Majesté se parque: en- équeles y en á vne qui sert aus pages de cui- , par ou je les vey passer de loing, portans les ıdes: & se font (comme j'ay dit) quand les ten ont enuironnees de palis: autrement, on ne fait tendre les courtines. Derriere ces tentes, par ıce de la portee d'vne arbalete, sont les cuisi- & les tentes des cuisiniers, separees en deus es, asçauoir á main droite & senestre, & d lon porte les viandes désdites cuisines lon n cette sorte, ainsi que je le vey, étant en vn ui s'appelle Orgabesa, au Royaume de Xoa, trouuant sus aucunes collines prochaines des ıes. Car autre part les tentes sont drecees en ine, si qu'on ny sauroit rien voir. On portoit ile qui sembloit étre d'armesin rouge et bleu, pieces longues et entieres, cousues ensemble: soutenu sus le bout de certaines cannes, qui païs sont roides, fortes, & longues: de sorte en fait des fut de lances. Sous ce poile mar- ıt les pages qui portoyent la viande dans

aucuns fort grans plats de bois, qu'ils appellent
Cuisine de Prételan. *uete, fais en forme de ceus dans léquels on net le grain: ayans l'orle de la hauteur de deus mais ils étoyent plus grans: & en chacun d'i y auoit beaucoup de petites écuelles de terre n ou étoyent dés Poules, tourterelles, & autres o aus, auec plusieurs fruis & blans mangers, la plus grande partie est faite de lait, & d'a mixtions. Il y auoit encore assez de petits po terre noire, comme les écuelles, pleins de via & potages de diuerses sortes. Ie ne vueil pa que je peusse discerner ces viandes de si loin, je les vey quand sa Majesté nous les faisoit senter, qui étoit dans les plats mémes, comm les auoit sorties de la cuisine, combien que sa le: & étoyent les pots couuers de leurs couue & étoupés autour auec de la pâte, & si qu'ils bouilloyent presque. En toutes les vi qui requierent étre asaisonnees auec le poi gingembre, ils les en saupoudroyent si fort, n'en pouuoit quasi gouter. Entre les cuisi tentes des cuisiniers, vn peu au derriere d'ice à toujours vne Eglise de saint André, qu'o pelle l'Eglise des cuisiniers, & n'y á person ose frequenter autour d'icelles cuisines.*

Approche des cuysines est defenduë.

¶ Des tentes équeles s'administre la ju & de la maniere d'icelle, & comm oyt les parties. CHAPITRE. C

DEVANT les portes des tentes, ou du scip, s'il en y à, deus trais d'arbalete loing d'iceluy, on drece vne longue tente, qu'ils appellent Cala, ou lon donne audience & se fait Iustice: entre icelle & les tentes du Prete-Ian nul ne seroit hazarder d'y passer à cheual, pour reuerce qu'on porte à la Iustice, & au Roy, mais montent & vont à pied. Ce que je say: car on us repoussa fort rudement auec grans cous poin contre l'estomac vne fois, que nous y enmes sus noz mules: mais nous fumes excusez r être étrangers, nous faisans entendre, que retournißions plus en tel état. Personne ntre en cette tente, mais y à seulement treize es chaires de fer, couuertes de cuir, ou lon se : dont il y en à vne plus haute que les au-, si quelle toucheroit de la sommité à l'esto- d'vne personne: n'étans les autres plus hau- qu'escabelles pour se seoir à table. Cesdites chai s'otent de jour en jour, & se mettent, sis d'vn , & autant de l'autre: demeurant la gran- au milieu, comme la grande table qu'on void s vn refectoir des Moynes. Mais aucun des Iu qui écoutent parties, ne s'y sied, ains y sont seu ent mises par cerimonie, car ils sont aßis à e sus l'herbe s'il y à tant d'vn coté, comme d'au & la oyent ilz les parties, & se tient laudi- en cette maniere. Le demandeur profere son

Tente de la Iustice.

Reuerẽce à Iustice, et au Roy

action de bouche, sans qu'aucun parle sinon le d

Forme plaidoyer sans écripture.

fendeur, qui contredit à tout ce que bon luy sem
sans que personne l'empêche : puis ayant mis
auant toutes defences, l'acteur replique s'il v
puis le defendeur vse de duplique s'il luy pl
Ainsi ayans debatu leur cause d'eus mémes, ou
leurs procureurs, il y á vn homme debout co
me huißier, qui repete tout ce qui á été mis en
uant par les parties: & en fin donne son auis,
clarant ce que luy semble étre équitable. A
l'vn de ces Iuges qui aßistent, à sçauoir celuy
est aßis au haut bout, fait tout ainsi que l'hui
et racõte tout ce q̃ les parties on dit, & en fin as
son jugement sus celuy qu'il pense auoir droit.
la font semblablement tous les juges aßis l'v
pres l'autre en disant chacun son opinion, &
leuans en piés quand ils parlent, jusques à t
qu'on vient à la grand' Iustice, qui demeure
dernier : laquele ayant colligé l'auis de tous, j
la sentence, si auant qu'il n'y ait besoin de tésm
nage, mais en cas que temoins y soyent requis
donne les delays necessaires, & le tout de bou

Audiẽces des causes par iuges étans debout.

sans riens coucher par écrit. Les Betudetes &
iaces sont contrains d'ouyr sus piés les causes
sont remises par deuant eus, à cause qu'ils d
nent audience deuant la tente du Préte-Ian
entre cette Cacalla : puis ayans écouté les par
ils vont referer le tout à sa Majesté, sans en
dans la tente d'icelle: mais demeurẽt dans le M

di

te ou courtine, de là ou ils parlent à sa Majesté, uec la resolution de laquele ils se'n retournēt aus rties. Et quelque fois demeurent tout vn jour venir & aler, selon que la matiere se trouue mportance.

De la façō cōme sont toutes leurs prisons.

CHAPITRE CXXII.

A L'obiet et biē loin de la tente de la Iustice, d'vn coté et d'autre yà deus tentes ou maisons, en forme de prisons d'enchainemens, & s'appellent Man es Bete, là ou sont mis les prisonniers chacun on sa jurisdiction, à sçauoir à main droite ou senêtre, léquelz sont gardez selon que la qualité de r delit le requiert: Bien entendu que le prison-r est obligé de faire les depens à ses gardes, les ariant puis apres pour-autant de tans qu'ils t gardé en prison. Et s'il y à aucun qui ayt les s aus piés, lors qu'il le faut faire comparoître ant les tentes du Préte-Ian, ou qu'on luy don- audience, deus de ses gardes le portent sus les s qu'ils s'entredonnent, faisans seoir dessus le sonnier, qui s'apuye auec les deus mains sus rs tétes, acompagne des autres gardes: auec rs armes & ainsi vont & viennent. Il y à vne re sorte de prisonniers, que celuy lequel fait stituer l'autre prisonnier, est obligé à luy faire depens, le chargeant d'aucun crime, & aus gar

Prisons.

des ſemblablement. Ce que je ſay par noz Por galois, léquels ayans fait empriſonner quelq vns, qu'ils tenoyent pour ſuſpets, à cauſe de le mules, qui leur auoyent été derobees, qui pour obligez de nourrir leur priſonniers auec leur g des, preſenterent requéte pour les faire deliu Vn Geneuois ſemblablement en feit ſaiſir vn tre, le chargeant d'auoir derobé ſa mule: ce q confeſſa, mais qu'il n'auoit le pouuoir de la luy ſtituer, ny dequoy le payer: dont il fut condan étre ſon éſclaue: mais connoiſſant qu'il étoit ho me robuſte, & qu'il luy pourroit derechef derol le chaſſa arriere de ſoy pour étre plus aſſeuré luy.

¶ Où ſont les maiſons de ceus qui s'app lent la grande Iuſtice: & le lieu où eſt marché, & qui ſont les marchans, & ce qui vendent par le menu. CHAP. CXXI

ASSEZ loin des tentes des priſons, au deuant d'icelles ſont drecees ce des deus Gran-Iuſtices d'vn coté d'autre: au millieu déqueles y á Egliſe, qu'on appelle l'Egliſe des Iuſtices, & droit d'icelle, bien au loin, ſont quatre Lyons chainés, qui ſont toujours menez deuant le Pré Ian, quelque part qu'il aille: & au bout d'vne tre longue diſtance, eſt vne autre Egliſe, qu nomme l'Egliſe du marché des Chretiens, qui dent en icelle: car la plus part y ſont Maures: n

s les marchans de marchandises plus exquises: ne vendent les Chrétiens, que ce qui est de peu valeur: comme pain, vin, farine, & chair: car n'ét permis aus Maures de vendre aucunes de choses: à cause qu'il ne se trouueroit person- qui voudroit gouter, ny manger de chose qu'ils sent, ny de chair qu'ils eussent tuee. Cette pla- doit toujourt étre en front de lá tente du Preté-, mais de sorte quelle ne puisse étre veuë de la te dicelle: car souuentefois il auient, que si la ur se dresse en vne grande campagne en laquele ayt nulle colline, le marché en sera esloingné n mille & demy, & bien souuent de trois, & moindre distance, de sa tente au marché est d'vn le & demy. Et combien que la Cour se remue souuent, on ne laisse de toujours obseruer vn ne ordre de poser & drecer les tentes: étans vui out ce qui se trouue entre celle du Roy & le rché: car on n'y tend aucune tente, sinon celles deus Eglises, des deus Iustices, des Lyons & l'Eglise du marché, qui sont fort écartees des res tentes. Places des machádi ses.

n quelle façon sont asisés les tẽtes des Si enrs, gẽtilshõmes, & populaires, & cõme s sont mises en ordõnãce. CHAP. CXXIIII.

Coté des deus Eglises, qui sont deça & de la de celle de sa Majesté, au dehors y á vne au- tẽte drecee fort belle et bõne, dans laquele se gar t les ornemẽs et autres choses de l'Eglise: puis Tẽte d'E glises.

vne autre, ou l'on tient le feu, & la farine,
Tétesd'Eglises. faire le Corbon: c'ét à dire l'hostie, & ainsi ont
tes les autres Eglises vne tente de cette sorte.
deuant d'icelles Eglises sont tenduës trois a
tentes, grandes, longues & étenduës, en ma
de Sales, qu'ils appellent Balagamie: dans le
les sont gardés les tresors & vétemens du P
Ian: & en y á autant d'vn coté que d'autre:
sont toutes doubles, comme les autres des mini
de la Cour. Ces tentes ont leurs Capitaines,
sont pardessus ceus qui les gardent, dont la
grande partie est d'esclaues Eunuques. Au der
re d'icelles, à main droite se drecent les tentes
Royne & de toutes les femmes qui sont à son
uice, auec celes de la Royne Helene, qui so
tenir vn magnifique train: mais il n'ét perm
personne d'y entrer, sinon aus femmes & Eu
ques. Du coté droit sont les tentes des pages,
celles des Ajaces, à cause qu'ils tiennent gra
place, pour auoir assez grand nombre de gens
leur charge, qui sont continuellement en leur c
Tétes de l'Abuna. pagnie. Aprés ceus cy est logé l'Abuna Marc a
vn grand nombre de tentes: par ce que vne in
nité de personnes s'acheminent du païs d'Ethio
à la Cour pour le trouuer, à fin de receuoir les
dres: si qu'il comprend vne place comme ser
vne grosse ville. De l'autre coté se parque le C
Tétes du Cabeate. beate, qui á semblablement vne grande quant
de tentes qu'on souloit drecer auprés de l'Egl
sain

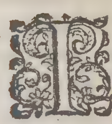
inte Marie, à cause que c'ét ofice s'exerçoit jadis ir vn religieus : mais celuy que nous y veimes urce qu'il étoit Prêtre & marié on le faisoit de-eurer aupres de l'Abuna. Puis les gentils-hom-es suyuent apres ceus cy, étans logés en leur rang res léquels se trouuent les gens bien vétus & per ines honnorables, puis les gens de basse condi-n : comme Tauerniers, Boulengiers, qui ven-it, qui font le vin, & qui donnent à manger. res ceus là, sont parquees les femmes publiques abandonnees, qu'ils appellent Amaritas: léque iont en grande quantité: ayans toujours quel-s tentes écartees des leurs, ou elles logent lés é-igers qui viennent vendre, acheter, trafiquer, iegocier en Cour: & s'en trouue entre icelles infinité de bien riches, & somptueusement ies. Tout aupres sont logés d'vn côte & d'au-ous artisans à feu, qui ocupent vne trégrande batieuse place. Puis les deus grans Betudetes es ailes d'vn côte & d'autre, auec leurs gens, tiennent le lieu d'vne trégrande cité tant est de la multitude qui les suit & accompagne, int comme gardes des logis & tentes: dont du Préte-Ian sont les premiers drecées: & itinent apres, chacun se campe en son rang, à droite ou à gauche: telement que lon vient à r chemins pour aler & venir aus Eglises & s: & est cette Cour de tele étenduë, qu'elle ent léspace de plus de sis mille.

Tétes d'-artisans à feu.

Tentes des Betu-detes.

¶ En quele sorte & maniere les Signeurs gentilshommes vont & viennent & fr quéntent à la Cour.

CHAPITRE CXXV.



L n'y á si grand Signeur de païs d'autorité, qui s'ose mettre au haz d'aller à la Cour, sans y étre prem remẽt appellé par le Prete-Ian, leq ayant ordonné à aucun des y trouuer, il n'y ose faillir pour chose que ce soit. Et lors q̃ quelqu se sait étre appellé, sortant de ses païs, il n'y la femme, enfans, ny chose qui luy appartienne: cr gnant de n'y plus retourner, pourautant que, co me nous auons dit, sa Majesté donne & ote les gneuries, quand bon luy semble. Et s'il les os quelqu'un, le successeur enleue incontinent tou qui á esté delaißé par son predecesseur. Et à c occasion ils emportẽt tout leur bien auec eux, o transportent en vne autre terre. Puis quand il prochent dela Cour, ils viennent en grand triu phe, & s'arrestent pour le moins à deux ou t milles d'icelle, ou ils demeurent quelque fois mois ou deux mois sans bouger de la, si qu'il se ble quasi, qu'on les ayt mis en oubly, jusques à t qu'il plait au Prete-Ian. Combien que ce pen ils ne laissent pas d'entrer en Cour, & conue auec les autres Seigneurs, non triumphamm ny vétus, mais acompagnés de deux ou trois ho mes seulement, & nus depuis la ceinture en

vne peau de Mouton, qui leur couure les
les. Ainsi vont & viennent, jusques à tant
ls soyent appellés de sa Majesté, & ayent licen
entrer. Ce que leur étant permis, ils font leur
ee auec vn grand triomphe & son de tam-
s, puis s'en vont camper au lieu, que ja au par
it ils sauent leur être ordonné. Ainsi, etans lo-
l ne leur est encore licite de sortir vétus, com-
ls furent à leur entree, mais vont ainsi nuz
vous à esté declairé, encore qu'a leur arriuée
ssent vétus fort põpeusement. Et ce pendant,
hacun dit en general: Vn tel n'est pas encore
a bonne grace du Signeur, pour autant qu'il
poüillé. Mais ayans le mot de Prete-Ian, ils
gent incõtinent leurs habillemens, & lors on
étuy est en la bonne grace du Roy: puis se pu
& diuulgue la cause pour laquelle il à esté ap
Quelque fois beaucoup d'iceux retournent à
Signeuries; les autres non, & en cas que si,
nt incontinent expediés, & si on leur oste leur
on les fait demeurer cinq, six, & set ans, sans
de la Cour, de laquelle ils ne s'oseroyent ab-
r sans le congé du Prete-Ian, qui est mer-
nsement redouté & reueré par son peuple. Obeissance souueraine au Prete-Iã.
autant que ceux qui sont deuétus de leurs
euries, étoyent au parauant exaltés & ac-
agnés, d'autant plus se voyent ils puis a-
leprimés & abandonnés, cheuauchans sus
nule, auec deus ou trois hommes seulement.
Car



Car les autres qui les accompagnoyent, étoyent
terres qui leur furent otees, lesquels se retirẽt v
le nouueau Seigneur: & auons veu auenir or
nairement ces mutations & nouueautés.

¶Comme ceux qui sont mandés à la gu re, entrent incõtinent apres en la tente Prete-Ian, & des viures qu'ils portent uec eux. CHAPITRE CXXVI.



I aucun gentilhomme est enrolé p aller à la guerre (comme auons sou tefois veu) l'entrer en la Cour ne est defendu, mais si transporte in tinent: & comme il arriue auec grande troup il marche auant sans s'arréter nulle part, luy ét permis de passer à cheual entre la tente de Caca & celle du Roy: aupres desquelles il fait ses m tres, ecarmouchant & rangeant ses gens en ba le, comme il l'entend, & ainsi qu'il pense étre greable au Roy, ce que nous auons veu faire p sieurs fois. Teles gens ne demeurent plus de d jours en Cour, car leur maniere d'assembler gẽs tele, que en douze jours, on peult amasser cẽt m hõmes, si on veut tãt auoir: & selon qu'ils arri ils sont incontinent expediés, pour autant qu n'est la coutume de bailler solde aux gens de gu re, mais chascun porte quant & soy sa prouisi qui est farine d'Orge, Millet, & Pois chiches ro viande laquelle leur semble fort bonne pour a

guerre. *Quand aus Beufs, et Vaches, ils en trou*
t par tout, ou ils vont: mais en temps de grains
l le principal manger duquel ils vsent.

En quele maniere l'on porte les bagaiges de Prete-Ian, quand il marche. Des pieces, de draps d'or & soyes qu'il enuoya en Hierusalem, & de ses tresors.

CHAPITRE CXXVII.

Nous auons cy dessus declaré en quel ordre marche le Prete-Ian, selon ce que nous en auons veu: reste maintenãt à dire en quele maniere ses ha mẽs sont portés, auec les draps qui sont gardés s la tente, nõmee Balagamia, qui est vne cho- dire vray) merueilleuse, veu le nombre infiny ux. Toutes robes de soye sont mises en paniers és, fais d'ozieres, de la longueur de quatre pal- , & de deux ou deux & demie de large: couuers uir de Vache cru, auec le poil: à chacũ coin des- ls y á vne chaine qui va sus le couuercle, & au eu est posé vn fer, auquel se raportent toutes haines, & là les ferrent auec vn cadenas, bien ndu que ainsi comme sont les soyes estuyees, i le sont les fins draps de l'Inde, & sont portez leur testes, passant le nõbre de cinq ou six mille onnes, auec gardes de centene en centene, qui ninent auec iceux. Et qour autãt que d'annee tre le nombre de ces draps d'or & de soye mul-

tiplie

Copiosité de draps, & habillemens Royaux.

tiplie si fort, tant de ceux, qui sont leués des tri
de diuers Royaumes, comme de ceux, que quel
fois le Prete-Ian fait acheter, auec ce qu'on n
sauroit tant vser, ny porter par païs, pour ceste
casion, on est accoustumé d'en reserrer dans cert
nes cauernes, cauees dans les mõtagnes à cet ef
& en veimes vne de celles sur nostre chemin,
q̃ nous vimmes la premiere fois en Cour, laqu
estoit prochaine des portes icy dessus mentionn
qui se nomment Badabaje, aupres d'aucunes p
fondes valees, d'ont nous auõs semblablemẽt pa
& aupres d'icelle cauerne demeurẽt ordinaire
des gardes, à qui tous les passans payent vn cert
tribut, qui leur est deputé. En la méme manie
les robes de draps de soye sont portees, ainsi est t
le tresor, dans des paniers, mais plus petis, cou
de cuir, & serrés tout ainsi que les autres, sinon
sus le couuercle, chaines, & serrures, est ajouté
autre cuir de beuf frais, cousu auec couroyes de
me, & en ce point on le laisse seicher, qui le rẽd
ueilleusement fort: & sont les paniers du treso
infinité, toujours bien accompagnés: plusieurs d
quels sont semblablemẽt mis dans les cauernes
cune annee, à cause qu'on n'en sauroit tant por
d'autant qu'ils croissent & multiplient journe
ment. Cette cauerne que nous veimes, étoit dist
par l'espace de trois milles de la maison de Pie

Or merueilleuse quantité.

de Couillan, qui nous dit q̃ l'or qui étoit dedans,
roit sufisant pour acheter la moitie du monde: a

e que la quãtité étoit par chacun an de beaucoup creuë & multipliee, ſans en oter aucunement. Mais qu'on tiroit ſouuẽtefois des draps d'or & de oye pour donner aux Egliſes & monaſteres, cõme on feit trois ans deuant que nous arriuiſsions en ces païs, lors que le Prete-Ian enuoya de grandes fertes en Hieruſalẽ, de draps d'or, & de Soye, auec une groſſe ſomme d'or tirés des Cauernes, qui en oyent trop pleines. Il s'en trouue pluſieurs autres Cauernes de la méme ſorte, toutes en côte de montagnes: pour autant qu'il n'y à Cités, ny Chateaux rmés, ſuffiſans à la garde & defenſe de ſemblales choſes. L'Ambaſſadeur, qui fut enuoyé en Hieruſalẽ, pour ofrir ces preſens, s'appelloit Abba Azerata, & maintenant eſt capitaine des gardes s ſœurs du Prete-Ian. Il partit accompagné de il cinq cents hõmes, entre autres de Gentilshommes de Nageridas, auec ſoixante tambours, & me is laiſſé dire à ceux, qui l'accompagnerent en ce oyage, qu'ils allerent toujours ſonnãs leurs Tamurs par le chemin, par le grand Caire juſques en Hieruſalem: mais au retour ils eurent la fuite, au oyen dequoy ils furent à demy rompus, à cauſe, ne le grand Turc marchoit contre le Soudan, & tre la-dite Cité, par laquelle ils deuoyent paſſer.

Draps d'or & draps precieux enuoyés par Prete Ian au S. ſepulchre.

Comme trois cens & ttenteſix religieux pelerins ſe partirent de Barua pour aller en Hieruſalem, & comme ils furẽt occis.

CHAPITRE CXXVIII.

Plu-



LVSIEVRS Religieus ont la co[u]tume de partir de celuy païs, pour fai[re] le voyage de Hierusalem, chacun[e] annee, auec vne grande quantité d[e] Prétres.

Or depuis nous retrouuans au lieu de Baru[a] qui est le chef de tout le païs & Royaume de Bar[]nagas il y eut vne Carauanne, laquele se meit e[n] ordre pour suyure la route de la sainte Cité : & e[n] icelle se trouuerent trois cents trente & sis, tan[t] Prétres, que Religieus, auec quinze Nonnain[s,] laquele assemblee se feit enuiron les festes de Noe[l,] pourautant que leur coutume est de partir incon[]tinent apres l'Epiphanie, pour se trouuer en la se[]maine Sainte dedans Hierusalem : cheminan[t] fort bellement selon leur coutume : & font en t[] tans ce voyage, à cause, que l'hyuer finit lors (com[]me ils disent) au païs de Nubie, qui est au comme[n]cement de l'Egypte, en la plus grande partie de la[]quele, & mémement au grand Caire, il ne tom[be] aucunes pluyes, & par ainsi, ilz trouuent encor[] des eaues à la fin de l'hyuer. Etans donques assem[]blés en ce lieu de Barua, apres l'Epiphanie, ils fu[]rent consignez par le Barnagas, que lon nomm[e] Dori (lequel regnoit pour lors) à certains Maur[es] pour étre seurement conduis Ces Maures étoye[nt] du païs & contree de Suachen, & pareillement [] Rifa : et sont tous ces deus lieus situés sus l'v[n] des extremitez des terres & places de Préte-Ia[n]

r àl'entree du païs d'Egypte: Suachen est situé
s la mer rouge,et à coté de Rifa passe le fleuue du
Vil,à cause,qu'il est en Egypte. Ces Mauresicy é-
yent tenus & obligez de cõduire à sauueté ces Pè
rins,jusques en la cité du grand Caire: ayans tele
arge,tant pour étre bien conneus, comme par ce,
'ils pratiquoyent journellement dedans les païs
prouinces du Préte-Ian: déquels étans partis,
se meirent en chemin,par vn lieu qui est distant
Barua vne journee & demie, lequel s'appelle
nacen,dependant de la Signeurie de Dafila, qui
sous la puissance du Barnagas: & païs lequel
fort abondant en viures de toutes sortes, & est
Si peuplé de plusieurs Monasteres: & là ache-
ent de serrer toute leur Carauanne. Et partans
là feirent bien peu de chemin: car les Religi-
se logeoyent àl'heure de Vespres: puis dressoy
incontinent les Tentes de leurs Eglises,lèqueles
ient en nombre de trois, & de-dans icelles ils
ntoyẽt leurs Heures, & puis celebroyent la Mes
ce que ayans fait, ils se communioyent. Le
r ensuyuant,àhaute heure,ils réprenoyent leurs
s,tous chargés de viures, gourdes, & oudres
nes d'eau faisans porter les tetes de leurs Egli-
& les pierres de leurs Autels sur des Chame-
, & ne marchoyent plus de sis milles de che-
par chacun jour. Et pour mieus veoir leur ma
e de cheminer, je m'ccompagnay auec la Ca-
nne,par léspace de deus jours: pendant et du-
o rant

*rant léquels je veis tout ce, que j'ay cy dessus raco-
té, et nous ne feimes pas (selon mon aduis) d'auan-
tage de douze milles. Il me fut pareillement di-
que depuis le lieu de Einacen jusques à Suach-
(qui est sous la Signeurie de Dafila, & Canfi-
deus lieus, qui sont tributaires au Barnagas (y p-
uoit auoir distance de quinze journees de Ma-
chans qui font vn peu plus de neuf milles par jo-
& du lieu de Suachen à Rifay à quatorze te-
journees de chemin. Au sortir du païs de Suach-
on entre dedans le païs de l'Egypte, lequel est to-
peuplé & cultiué, hormis l'espace de deus journe-
qu'il faut passer par aucuns lieus deserts, inhab-
tables, & ausquels on ne sçauroit trouuer vne s-
le goute d'eaue. Mais par ce voyage, lon vie-
à trouuer plusieurs Eglises, & des Chretien-
qui font de grandes aumones aus Pelerins, & -
trangers, encores qu'ils soyent subjets & tributa-
res aus Maures. On passe encores par le Mon-
stere, auquel saint Antoine rendit l'esprit à Die-
de l'ordre duquel sont tous les Religieus du p-
de Préte-Ian: & le vont visiter par tresgrãde d-
uotion. Du lieu & Cité de Rifa jusques au gra-
Caire, le païs est fort beau & verdoyant, abo-
dant aussi en toutes sortes de viures: & faut to-
jours suyure les riuages du Nil, ou il y à l'espace
huit journees de chemin, qui est toute la distan-
dicelle cité au grand Caire: étant le païs tout h-
bité de plusieurs sortes de blanches gents, à sçau-*

Heremitage de saint Antoine.

Maure

*Maures, Iuifs, & Chretiens: & quand ilz son ve
uz au grand Caire, ils võt visiter les cors Saints,
sçauoir de saint Cosme & Damian, & de sainte
arbe, auec la fontaine, qui est dedans le jardin,
oduisant le Baume: & du grand Caire jusques
Hierusalem y á huit journees de chemin. Or
res que cette Carauanne eut passé Suachen, elle
t assaillie par les Maures Arabes, léquels rom-
rent ceus qui les guidoyent. Au moyen dequoy
prindrent les Pelerins, & ayans fait passer les
eillards par le fil de lespee vendirent les jeunes
ur Esclaues: telement q̃ de trois cens trẽte & sis,
'ils étoyent, il n'en peut échaper que quinze,
uels suyuirent leur voyage: & en vey, depuis,
is diceus, qui me conterent tous leurs infortu-
: disans qu'ils auoyent été ainsi mal traités,
ause qu'on auoit seu qu'ils étoyent amis des
rtugalois. Ce qui est veritable: car ils sont
hays de leurs voisins, à cause qu'ils nous fa-
isent. Depuis la route & defaite de tant de
gieus, personne n'á voulu jusques à pre-
entreprendre ce voyage en carauanne: mais
ont comme passans, au desçeu des ennemys:
s telz reputez comme Sains, & pour-autant
les habitans de Hierusalem sont blans, on
s appelloit quand nous arriuames en ces païs,
étiens de la sainte cité. Il y á encore vn autre
nin par mer, par où lon y va, qui est beau-
plus court: s'embarquant au port de l'Ile de*

Defaite de moynes pelerins.

Mazua: & faisant voile à celuy du Tor, qui e aupres le mont Sinay, on y va en quinze jours o moins selon qu'ils ont bon tans: puis du mont S nay jusques en Hierusalē n'y à que sept journee Mais les Abißins n'ont pas le moyen de faire ce te nauigation, pour cause qu'ils ont faute de Na uires, & ne sauent nauiger. Toutesfois, ils viue toujours sous cette esperance, que auec le tans voyage se rendra asseuré: moyennant vne fort resse, qu'ils desirent que le Roy de Portugal fa faire en l'Ile de Mazua, afin qu'ils puissent all plus seurement dedās les nauires des Portugalo

¶ De toutes les terres & Royaumes, qui co finent auec le païs de Préte-Ian.

CHAPITRE CXXIX.

LES Royaumes, & Signeurries, q confinent auec les terres de Prét Ian, selon ce que j'ay peu entend sont cestes, que je diray: commencea premierement à Mazua, qui est sur la mer Roug du coté de leuant, & ceus qui habitent sur les côt des montaignes selon la marine sont Maures Ar bes, gardans les Vaches des grans Signeurs, subje au Royaume du Barnagas: & vont trente & qu rante ensemble, auec leurs femmes & enfans, so la conduite d'vn Capitaine Chrétien: mais ce so tous voleurs, qui guettent les Chemins, sous l'ap puy des Signeurs, de qui ils gardent les Vache

V

Vn peu plus auant on vient à entrer au Royaume e Dangali, qui est tenu par les Maures: ayant n port, nommé Vella, derriere les portes du dé- oit de la mer rouge, du coté de dedans par deuers s Abißins, & s'étend jusques au Royaume d'A l, qui est gouuerné par le Signeur de Zeila, & arbora: & se joignent ces deus Royaumes en- mble bien auant en païs, auec les terres de Pre- -Ian, dans léquels Royaumes y á vint & qua- e Capitaineries, ou grandes Signeuries, qu'ils ap llent Dobas, déqueles j'ay parlé cy dessus au cha tre xlviij.

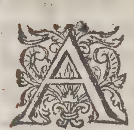
Portes du detroit de la mer rouge.

A del Royaume Morois.

Du Royaume de Adel, & comme le Roy d'iceluy est tenu pour saint entre les Maures. CHAPITRE. CXXX.

LE Royaume d'Adel est trégrand & spatieus, qui se estend jusques sus le Cap de Guardafumi, laquele partie est gouuernee par vn subiet dudit y. Lequel Roy A'del á obtenu entre les Maures enom d'etre Saint, d'autāt qu'il fait guerre or- airement contre les Chrétiens: et des depouilles il gaigne il enuoye toujours des grans presens à naison de la Mecque au Caire, & aus autres ys ses aliés: qui en cōtre-échange luy font tenir rmes, Cheuaus, & autres choses pour le main- ir. I'ay parlé de luy cy dessus au Chapitre cxiij. confine son Royaume auec celuy de Fatigar, et Koa, qui sont sous les Signeuries de Préte-Ian.

¶Du Royaume de Adea, où il commence, où il finit, CHAPITRE. CXXX



V milieu du Royaume de Adel, rant vers terre, le Royaume de A prend ſon commencement, qui eſ nu & habité par les Maures, léqu ſont pacifiques & tributaires au Préte-Ian: & tend juſques ſus les fins & limitez de Magado, ainſi comme j'ay declairé & donné à entendre deſſus au Chapitre cxix. quand je ſuis venu à re, comme la Majeſté du Préte-Ian s'y transpo ta en propre perſonne: & ſe confine ce Royau auec celuy d'Oyia, qui eſt ſemblablement ſous puiſſance de ſa Majeſté, & ſitué ſur la mer Ro ge, auec tous les ſurnommés, qui regardent v Leuant.

¶Des Signeuries de Ganze & Gamu, & Royaume des Gorages. CHAP. XXX

Signeuries des Gentils.

AV milieu du Royaume d'Adee, volte de Ponent, les Signeurs Gentils (qui ne ſont pas Royaum prennent leur commencement, ſé'te dans juſques ſus les fins des Royaumes, & Sign ries du Préte Ian: dont la premiere d'icelles ſe n me Ganze, habitee des Gentils, & des Chretie léquels reſident en diuerſes parties de cette Sign rie, apres laquele s'en trouue encore vne au grande nommée Gamu, qui eſt comme vn Roy

Ganze.

ne étant habitee par les Gentils, duquel païs les Esclaues sont estimés à vil pris. Ils n'ont point de Roys, mais des Signeurs, qui dominent, en plu- Gamu. *sieurs parties de ce païs, duquel tirant plus vers Midy & Ponent, se trouue le Royaume nommé Gorage, comme nous en auons parlé icy deuant au Chap. cxi. auec lequel, & außi les Signeuries de Ganze, & Gamu confinent les Royaumes d'Oyia, & Xoa, qui sont sous la Signeurie, & gouuernement du Prête-Ian.*

Du Royaume de Damute & de l'infinité de l'or que lon y prend, auquel tirant vers Mydi se trouuēt des Fenmes que lon appelle Amazones. CHAP. CXXXIII.

TIrant à la volte du Ponēt, par lés mémes extremitez de Royaumes de Préte Iā, & mémement passant sus le Royaume de Damute. *Xoa, lon y trouue vn fort grād païs, & Royaume, que lon nomme Damute: dōt les Esclaues, qui en* Bons Esclaues de Damute. *viennēt sont fort prisés et estimés entre les Maures qui ne les lairroyent pour nul pris, & diceus sont raines les regions d'Arabie, Perse, & Egypte, qui deuiemēt bons Maures, & grans guerroyeurs. Les peuples de ce Royaume son Gētils, encores q̄ en eus se trouuent plusieurs Chretiens. Ce q̄ je acertene, pour auoir veu en la Cour de Préte Ian plusieurs Prétres Religieus, & außi des Nonnains, qui m'affermerent, qu'en ce païs se trouuēt beaucoup de Monasteres, mais que leur Roy, est Gētil*

de ce Royaume ſort la plus grande partie de l'o
qui court par la terre de Préte-Ian, par ce qu'i
le ſauent mieus tirer et affiner, que autrepart. L
en porte pareillement beaucoup de renfreſchiſſ
mẽs de pluſieurs choſes, ſi que quand nous faiſio
la Caréme en Gorage, on nous apportoit de ce pa
du Gingẽbre verd, en abondance, auec vne gran
de quantité de Pêches & Raiſins, qui s'y trouue
déja meurs en ce tans là: & pluſieurs gros Mo
tons apres Paques, auec des Vaches de grande co
pulence. Il me fut auſsi dit & affermé, que a
extremités de ces Royaumes de Damute & Go
ge, tirant ſus le Midy, lon en trouuoit vn autr
gouuerné par des Femmes, qui ſe peuuent appe
ler Amazones, ſelon qu'il me fut conté, & eſt a
ſi écrit au liure de l'Infant Dom pierre de Portu
gal. Mais elles tiennent (s'l eſt ainſi) toutes leu
Maris, qui viuent auecques elles tout au long
l'annee: & ont pareillement vne Royne, laque
n'á point de certain mary, mais ſe proſtitue à v
chacun qu'il luy plait & fait des Enfans la pre
miere file déquels, ſuccede apres elle au Royaum
Et dit on, que ce ſont Femmes fortes, vertueuſe
& grandes guerrieres, léqueles combatent ſus cer
tains animaus, qui ſont treslegers, & fort prom
à la courſe, qui reſſemblent aus Vaches. Elles ti
rent auſsi fort bien de l'arc, et quand elles ſont en
cores petites, on leur coupe la mammelle gau
che, à fin quelles ne leur empêche à tirer de l'ar

Q

n y recueille de l'or en grande quantité, lequel est uis apres transporté au Royaume de Damute, & là en plusieurs autres Prouinces, & regions. es maris de ces femmes ne sont pas gens de guer-, pource que les femmes ne vueillent qu'ilz ma-ient les armes. Et dit on, qu'en ce Royaume de amute, sourd vn tresgrand fleuue, lequel prend n cours au contraire du Nil, qui s'écoule deuers Egypte, & l'autre d'un autre costé: mais les ha-itans du païs ne sçauent dire, en quelle part il esse son cours: toutes fois on presume, qu'il se esse, & prend fin deuers le Ponent, au Royaume Manicongo. Lors que la saison de l'hyuer com-ence à uenir, & que l'on attend les grosses pluyes uec les tonnerres & mauuais temps, ils creusent terre en ce Royaume de Damute, & la froissent en menu, laquelle estant lauée par les eaues qui coulent, fait que l'or se monstre au cler par des-s, lequel ils vont puis apres cercher le plus sou-nt de nuict à la clarté de la Lune, à cause qu'ils voyent reluire. Ce que j'ay veu faire semblable-ent au lieu de Chassume, qui est au Royaume de igraï: & me fut dit, que lon trouuoit de nuict la us grande partie de cet Or.

Recerche d'or de nuit.

Des Seigneuries des Cafates, qui furent de la lignee des Iuifz, lesquels sont grãds guer royeurs.

CHAPITRE CXXXIIII.

PAssant plus outre deuers le Ponen au trauers du Royaume de Damut lon trouue aucunes Signeuries, qu sont habitees par des peuples, nōme Cafates, lesquels sont fort Noirs & corpuleux qu'on dit étre descēdus de l'origine des Iuifs: ma ils n'ont point de Liures ny Sinagogues, combie que ce sont gents fort subtils, & de plus grand ju gement, que toute autre nation, qui se puisse trou uer en ces païs: Ilz sont Gētilz & bon soudars, & qui font toujours la guerre au Prete-Ian, & con finent d'vne grāde partie aux Royaumes de Xoa & de Goyame. Ie n'y fus onques, mais ce que i'en dy, m'a été referé par noz Portugalois, lesquels y allerent, pour lors que le grand Betudete marcha a lencontre de ces peuples, auec vn grand exercite pour leur faire guerre: & puis le Prete-Ian en personne, auquel ces Cafates liurerent des grosses alarmes, principalement de nuit, luy venans tuer & dérober ses gens: puis le jour ils se retiroyent sur les montagnes, & dedans les bois, ou dans aucunes profondes valees, qui étoyent entre les montagnes.

¶Du Royaume de Goyame qui fut de la royne Helaine: dans lequel sont les sources du fleuue du Nil, & de la grāde quantité d'or qui se trouue en icelluy.

CHAPITRE CXXXV.

Or

OR maintenant, laissant à part les parties Meridionales, je viendray à dechifrer celles, qui sont situees deuers le Ponent, entre lesquelles on trouue [u]n Royaume, que l'on nomme Goyame, la plus [g]rande partie duquel appartenoit à la Royne He[le]ne, mere du Prete-Ian. Et est biẽ certain, que en [i]celuy sourd & prend son commencement le fleu[u]e du Nil, qu'ils appellent en ce païs Gion, lequel [p]rouient de deus Lacs, qui ressemblẽt deux Mers, [o]u lon dit, que s'y trouuent des Hommes, et Fem[m]es marines: ce que aucuns m'ont affermé d'auoir [v]eu. Pierre de Couillan me dit qu'il auoit esté en [c]e Royaume par commãdement de la Royne He[le]ne, pour donner ordre de faire vn Autel dãs vne [E]glise qu'il y auoit fait eriger (ou elle fut puis a[p]res inhumee) & qu'iceluy Autel fut fait de bois, [l]e vuide duquel fut tout remply d'or maßif, & la [l]a pierre fut consacree par l'Abuna Marc, lequel [m]'à dit qu'elle étoit demesurément grande, & fort [p]esante, à cause qu'elle étoit toute d'or. Nous a[u]ons bien esté quelque fois sus les confins dudit [R]oyaume où nous entendimes qu'il y auoit grosse [g]arde à cette Eglise, à cause de la grande quantité [d]'or qui y étoit: trop biẽ que tout l'or de ce Royau[m]e est bas. Ie ne peu sçauoir auec quel païs il con[f]inoit de lautre coté, mais on me dit seulement [q]ue c'estoyent grans desers, pleins de montagnes, [e]ntre lesquels le païs étoit habité par des Iuifs. Ce

Source du Nil.

Hõmes marins.

Table d'autel d'or maßif.

Ce que je ne veux affermer, vous acertenans se[u]lement de ce que j'ay ouy raconter à chacun [en] general.

¶Du Royaume de Bagonnidri, qui est fo[rt] grand, auquel se trouue vne montag[ne] fertile d'argent.

CHAPITRE CXXXVI.



V chef du Royaume de Goyame v[n] autre prend son commencement, q[ui] est le plus grand de tous ceus, qui [se] trouuët sous la puissance de Prete[-] Ian, & s'appelle Bagamidri, lequel suit selon [le] Nil, qui le fait de si longue étendue, à cause qu'[il] commence au Royaume de Goyame, & passe pa[r] aupres des Royaumes d'Amara, d'Angote, de Ti[-] graï, de Tigremahom, & de Barnagas: tellemen[t] qu'il contient d'étendue plus de six cẽs mille entr[e] les Royaumes d'Angote & Tigrai, au bout des[-] quels se trouuent aucunes Seigneuries, vers la pa[r-] tie de Ponent, alencontre du Nil, habitees par pe[u-] ple, qui s'appelle Agaos, qui sont tous meslés d[e] Chrétiens & Gentils: mais on ne sait auec quelle[s] terres ils confinent de lautre coté, si ce n'est auec c[e] Royaume de Bagamidri, où se trouue vne mon- tagne (comme plusieurs, qui ont esté là, m'aferme- rent) d'où lon tire argent en grande quantité: ce que les habitans ne sauent faire, sinon en telle sor- te, quand ils appercoiuẽt quelque argent, ils y font

Bagamidri, Royaume ample.

Mõtagne argẽteuse

quel-

elque fosse, laquelle ilz remplissent de bois, puis ettẽt le feu, cõme si c'étoit vn fourneau à cuire la chau. Au moyen dequoy l'argent fondu di-le, & coule à grand verges & filets: chose non ins merueilleuse, que croyable: ne fusse que erre de Couillan me dit estre chose veritable. Ie ère ce que m'en á esté dit: sachãt que l'argent est grande reputation, & fort desiré de chacun.

Des Signeuries, & des peuples de Nubie, qui ont aucunefois esté Chrétiens, & du nombre des Eglises qui sont en ce païs.

CHAPITRE CXXXVII.

VS les extremités du Royaume de Bagamidri, du coté de l'Egypte, demeurent aucuns Maures, qui se nomment Belloes, tributaires au Prete-Iã, auquel ils payent grande quan de cheuaux: & confinent deuers Tramontane, c les peuples qui s'appellent Nubes, qui furent is Chrétiens, obeissans à l'Eglise Romaine. Et souuient d'auoir souuentefois ouy dire à vn rian, natif de Tripoly en Surie, qu'on appelloit (lequel conuersant trois ans auec nous au païs Prete-Ian, nous tint puis compagnie à notre our, jusques en Portugal) qu'il auoit esté en bie, où il auoit veu cent cinquante Eglises, au elles se trouuent encores les Images & rememnces du Crucifix, & de notre Dame, & d'au s saints, depeintes contre les murailles & parois, dont

Belloes.

Nubes.

Vestiges de Chrétiens.

dont le tout ſentoit fort ſon antiquité. Les habit ne ſont Chrétiens, Maures, ny Iuifs, mais viue auec deſir d'eſtre Chrétiens. Ces Egliſes, dont ce rian me parloit, étoyent (comme il me dit) edifie dans forteresſes anciennes, qui ſe trouuent par païs, bien entendu que tout autant qu'il y à de f tereſſes, tout au-tant y à il d'Egliſes par dedans celles. Pendant que nous étions en ces païs de Pr te-Ian, il y arriua ſix hommes de Nubie, comm Ambaſſadeurs, requerans des Prétres & religie à ſa Majeſtê, pour étre par eux endoctrinés en Loy Chrétienne. Ce qui leur fut par le Roy refus diſant qu'il auoit enuoyé querir ſon Abuna Ma (qui eſt le Patriarche) en Alexandrie, ſujette au Maures. Ce que conſideré, il ne luy ſembloit ra ſonnable de leur donner Prétres & Religieux qu'on auoit eu auec ſi grans dépēs, & facherie, pa le moyen d'autruy. Ainſi ces Nubes retournere ſans rien faire, & diſoyent qu'anciennement i enuoyoyent querir leur Euêque à Romme, lequ leur étant defailly de long temps, & n'en ayãt pe auoir par les guerres des Mahommetans ils auoye eſté contrains de demeurer ſans Prétres & Reli-gieux: ce qui leur cauſoit l'oubliãce de la Foy Chr tienne. Ces Nubes confinent auec l'Egypte, étan leur païs ſitué à l'objet de Suachen, qui regarde a Leuant, deuers la mer Rouge, & ſont leurs Sig-neuries ſituees ſus tous les deux cotés du Nil, cha-cune fortereſſe deſquelles eſt gardee par vn Capi-

taine.

ine. Ce Suachen, est ce lieu qui confine auec les rres du Prete-Ian, au commencement de l'Egy- e: & en front de ces Signeuries, que tiennent les Maures Belloes enclos en leur milieu. On dit qu'il i depuis Suachen, jusques à l'Ile de Mazua, se- n la côte de la mer, vn païs tout couuert de bois, si ufus, qu'on n'y sauroit passer. Voila tout ce que y peu entendre, sauoir, & retenir des païs, Roy- mes, & Signeuries du Prete-Ian, & de tous ntours d'iceux, dont la plusgrande partie est par yr dire, & la moindre veuë de mes yeux. Bois tres épais & impenetrables.

Des offices que le roy Salomon ordonnâ pour dresser l'estat de son filz, quād il l'en uoya au Royaume d'Ethiopie: & cōme ceux de Prete-Ian treuuēt encore en grād hōneur les-ditz offices, & de quelle sorte sont les pages q̄ seruent le-dit Prete-Ian.

CHAPITRE CXXXVIII.

MAintenant je me veux mettre en de- uoir de satisfaire à la promesse que je vous fey cy dessus, de vous racōter ce q̄ j'auois ouy dire des ofices qu'ordon le Roy Salomō à son fils, nommé Meilech, lors 'il l'enuoya de Hierusalem en Ethiopie vers la yne de Saba sa mere. C'est dōc chose certaine q̄ ur le jour-d'huy tels ofices sont demeurés à la po rité & descendans de ceux qui les eurēt premie- ment:

ment: étans venus par succeßion de pere à fils.
Salomõ donna à son fils ses officiers, qu'il print
douze lignees: à sauoir vn de chacune, cõme Cha
bellans, Controleurs, Portiers, Estafiers, Trompe
tes, Gardes, Cuisiniers, & autres officiers requis
necessaires au train d'vn Roy en sa maison. Tele
ment que les descendans d'iceux sont fort honn
rés, pour être gentilshommes, & extrais de la sou
ce & tige des enfans d'Israël: & sont en grãd nõ
bre de chascun ofice: pour autãt que les enfans d
Chambellans & leur posterité à retenu le titre
tel ofice, comme ont fait semblablement les desc
dans de tous les autres. Pour laquelle cause ils so
reputés pour tels, fors les Pages, qui souloyent ét
fils des grãs Princes & Seigneurs: ce qu'ils ne so
à present, à cause (comme j'ay dit cy dessus) que
Prete-Ian fait appeller ses gẽs sans leur faire en
tendre la raison, pourquoy il les mande. Et au tẽ
qu'il tenoit autour de soy pour ses pages les fils d
grans Seigneurs, ceux la découuroyent les secre
à cause de quoy il ne les admette au seruice de
chãbre, mais en autres afaires de dehors, sans qu'i
puissent entrer dedans icelle. Ceux qui sont à ce
heure valetz de chãbre, sont filz de Roys ou Prin
ces Maures, qui sont sugetz par loy de guerre, po
ce qu'ils ont estè prins par force d'armes, leque
ils fait enseigner auant que de les receuoir au de
dãs, & s'ils sont connus capables à exercer cet éta
on leur donne charge des choses appartenantes à

Oficiers extraits des douze lignées Israëlites.

cham

hambre. Il est bien vray que sa Majesté se sert es fils des grans Signeurs, pour pages de Cuisine, u d'Ecuierie, mais ils demeurent toujours dehors, mme nous l'auons veu. Semblablement tous les hanoines, qu'ils appellent Debeteres, descendent u linage de Leui, & Prétres qui vindrent de Hie usalem, auec le fis de Salomon: au moyen de-oy ils sont plus bonnorés que tout le reste du lergé de l'Ethiopie.

Comme Zagazabo Ambassadeur du Préte-Ian print possession totale de la Signeurie à luy donnee par sa Majesté: & nous nous partimes deuers la mer rouge.

CHAPITRE CXXXIX.

LE jour que le Préte-Ian se meit au retour du Royaume d'Adee, le Religieus son Ambassadeur, & moy allames vers la Signeurie qui luy a-it été donnee de sa Majesté: & étoit sur le che-n ou noz gens étoyent demeurés, ou nous y arri-mes par vn jour de Caréme entrant: que en prim s possessiō, tant de cette Signeurie qui luy auoit nouuellement baillee, comme de celle qu'Ab-ago luy auoit enleuee par force: l'vne déqueles d'octante maisons, auec deus Eglises, qu'on luy it donne en contre change d'vne Petite ab-e quil auoit au parauant.

Celle qui luy auoit été baillee nouuellement se nmoit Arraz de Cauas, c'ét à dire capitaine de

la grand armerie qu'il y à, laquele est située au pa[...] d'Abugana: pouuant auoir sous sa puissance [...] huit cens hommes d'armes en sus. Puis à my Ca[...]réme paruimmes où étoyent demeurés noz gen[...] faisans état que les Portugalois nous deuoyent [...]nir querir, à la féte de Paques: laquele passee, q[...] est au tans du mouuement de la mer, & ne voya[...] personne, fumes fort fachez & ébahis, non moi[...] qu'au parauant. Venu le mois de Iuillet, & aya[...] le Prete Ian entendu, que personne ne venoit po[...] nous, il enchargea à son Ambassadeur qu'il s'[...] allât en sa Signeurie, qui est, comme nous auo[...] dit, soubs le gouuernemẽt de Abugana, le Signe[...] duquel se nommoit Abine Arraz, & peut auo[...] soubz luy dix mil hommes, & que nous allißio[...] quant & luy pour nous fournir de viures: ordo[...]nãt (à cause qu'on auoit déja retiré les cueillett[...] qu'on nous deliurât cinq cens charges de gra[...] cent Vaches, & cent Moutons: & que Zagaza[...] son Ambassadeur nous donnât du miel pour fa[...] du vin. Nous fumes en doute si nous y deuions a[...]ler ou non pourtant que nous nous éloingnio[...] fort de la mer, mais en fin nous deliberames [...] aller, puis ayans receu ce qui nous auoit été ordo[...]né, retournames à Barua à la my Ianuier.

Arras de Cauas Capitaine d'hõmes d'armes.

Attente frustree.

¶ Comme l'armée des Portugalois no[...] vint querre, de laquele étoit Capitaine ge[...]ral dom Hector de Siluiera. CHAP. CX[...]

NO[...]

NOVS retrouuans donques en ce lieu de Barua, acompagnez de tous lés Franques sur nommez, enuoyames deus hommes vers la mer, pour nous orter nouuelles de l'arriuee des Nefs Portuga-ses, léquels retournerent le Samedy de Paques i fut le premier jour d'Auril, l'an mil cinq cens nt & sis: tous desesperez, & à demy mors: di-is qu'ils n'auoyent trouué aucune armee des rtugalois, léquels auoyent été rompus & dé-s aus Indes, & les forteresses perdues: léqueles uuelles leur apporterent les Maures de trois na-es chargees de marchandises qui étoyent abor- à l'Ile de Mazua, & auoyent prins port auec e alegresse indicible & grans sons d'artille-: & affermoyent cela, à cause d'vne galere rtugaloise, qui auoit esté prinse aupres de u en vn port du Roy de Cambaia. Ce qu'ay- entendu nous demourâmes quasi comme rt de dueil. L'Ambassadeur don Rodrigue vou que je celebrasse Messe, je luy fey réponce il m'étoit pour l'heure impossible, à cause de te triste & douleureuse nouuelle: Mais que ssions aller ouyr celle du Barnagas, en l'E-e majeur: ce que nous feimes au point du r: laquele acheuee, iceluy Signeur nous feit iter à venir au diner auec soy, dont notre ex-e fut, que chacun se deuoit retirer en sa maison, use de la grande fete, qui étoit à lors: durant

laquele nous demeurames tous deconfortés et éto nés au poßible, jusques au Mardy de nuit, ve nant le Mercredy, que nous receumes lettres d Dom Hector Silueria, grand Capitaine des In des: par léqueles il nous mandoit qu'il étoit ven pour nous emmener, & étoit abordé à Mazua. C qui nous causa vne si grande joye, qu'on ne la pou roit estimer. Tellement que Dom Rodrigue no vouloit faire partir au matin, à quoy je ne me vo lu acorder: disant que nous deuions atendre l'oct ue de Paques. Puis expediames vn notre Portu galois, acompagné d'vn Abißin, pour porter no lettres à Dom Hector de Silueira & d'autre co recriuimes à Zagazabo, Ambassadeur de sa Ma jesté (qui étoit demeuré arriere) qu'il vint au plu tot qu'il luy seroit poßible, sans s'epargner jo n'y nuit tirant la voulte d'Eroque, à cause q l'armee y étoit arriuee, pour nous emmener.

Ioeuses nouuelles

¶ Comme le Barnagas vint deuers la ma rine retrouuer le Capitaine General.

CHAPITRE CXLI.

PAR Vn Lundy de l'octaue de Pa ques nous departimes du lieu de Ba ua, prenans la route d'Erocque, aco pagnés du Barnagas, qui menoit au soy, tant de ses domestiques, comme de gentils hommes, jusques au nombre de milles homme montés sus mules, et sis cens hommes de pied. No alam

Compagnie du Barnagas

alames loger à six milles pres de Barua, en vn lieu nommé Dinguil, au milieu d'vne grande campagne, ou s'assemble tous les Lundis grande multitude de gens, qui vont à la foire d'Erocque par maniere de carauanne, de peur des Arabes, & animaus sauuages. La s'assemblerent auec nous plus de deus milles personnes qui alloyent à ladite foire, disant toutefois qu'ils estoyent encore peu, & que plusieurs ne venoyët craignans de trouuer faute d'eau pour boire: ce neanmois nous autres qui etions auec le Barnagas & ses gens, allames bien troueus. Or Erocque peut être distant de Barua par l'espace de quarante et cinq mille, pour lèquels cheminer nous demeurames toute vne semaine, jusques au Samedy matin, que nous paruimmes aupres d'Erocque, & ne pouuions aller à noz nauires, sans la presence du Barnagas, à cause qu'il auoit charge de nous presenter au grand Capitaine. Ioint aussi que tous ses gens n'étoyent assemblés, pour-autant qu'il en atendoit encore de Barua, auec les Capitaines de Suachen, qui est du cotê d'Egypte: lequelz arriuerent la nuit du Lundy ensuyuant: & ce pendant nous alions voir à la derobee noz gens au port, lèquels nous venoyent semblablement visiter ocultement, au lieu ou nous etions. Et par les chaleurs qui étoyent grandes & insupportables, le Barnagas & ses Capitaines firent drecer des loges de bois, ordonnans qu'on en fit d'autres pour nous, lèqueles furent couuertes

Grãde cõpagnie voyagere pour crainte des larrõs & bétes sauuages.

de toiles, pour dormir dessous, tant étoit la cha[...] leur vehemente, pour étre le lieu prochain de l[...] mer: & à cause d'vne si grande multitude de gen[...] auec tentes & pauillons. Et d'autre coté, ceus d[...] l'armée auoyent drecees leurs cabanes sus l'Ile, o[...] le vent tiroit toujours quelque peu: mais il en[...] auoit plusieurs qui logeoyent dans des maisons te[...] rassees. Le Lundy au matin le Signeur Barna[...] gas, acompagné de tous ses Capitaines, nous con[...] na & remit entre les mains de Dom Hector de S[...] uiere, non sans grande joye & alegresse de tou[...] cotés: puis luy feit presenter cinquante Vache[...] plusieurs Moutons, Chapons, Poules, & Poisson[...] qu'il auoit fait pécher, pour distribuer par toute[...] les Nauires. Le Mercredy au matin arriua Zaga[...] zabo Ambassadeur du Préte-Ian, que nous ala[...] mes rencontrer à Erocque, qui fut semblablemen[...] presenté au grand Capitaine par le Barnagas: [...] ainsi demeurames atendans le mouuement de l[...] mer, qui est tans pour partir & vient au vin[...] & set, ou vint & huitiéme d'Auril, continuan[...] jusques au trois ou quatriéme de May: & laissan[...] passer ce terme, l'ocasion passe semblablement, [...] pouuoir partir jusques à la fin d'Aoûst. Or au vin[...] & septiéme d'Auril, quatre Calacenes (qui son[...] messagiers du Préte-Ian) suruindrent, disans qu[...] sa Majesté auoit été auertie du coté de Zeila, qu[...] l'armee Portugaloise étoit entree dans la me[...] Rouge, pour nous enleuer: & pour-autant qu[...]

Presens de viures aus Portugalois.

Tans du mouuement de la mer.

non

ous étions déja long tans partis de ſa Cour, et peut tremal contens, mandoit que deuſsions inconti-ent retourner vers luy, & qu'il nous donneroit ant d'or & d'habillement, que nous aurions oca-on de retourner auec contentement vers le Roy e Portugal ſon frere. Et nous dirent que par la rande diligence, qu'on leur auoit enchargé de faire, auoyent toujours rafraichies leurs mon-tures, cheminans jour & nuit : dont ils nous re-ueroyent & preſſoyent fort inſtamment de re-turner, faiſans ſemblable commandemēt à l'Am-aſſadeur du Préte-Ian, de nous acompagner à enir en Cour, & priant Dom Hector de nous y nuoyer: étans bien aſſeurez que nous cauſerions à Majeſté vn mécontentement fort grand, ſi nous rtions ainſi mal contens. Mais Dom Hector apitaine general & nous tous feimes répon-, qu'en ſorte que ce fût nous ne le pouuions faire, l'armee nous atendre : d'autant que le mouue-ent ne nous donnoit tans d'atendre : car ſi cette aſion ſe paſſoit jamais plus nauire ne retourne-it pour nous : combien que ſon Ambaſſadeur uuoit bien retourner, ſi bon luy ſembloit: lequel pondit alors, qu'il ne le feroit ſans nous, pour cho du monde : car on le feroit jeter dans la gueule s Lyons. Ainſi nous demeurames fort joyeus, les Calacenes retournerent trémal contens pour uoir executee leur charge, ſelon le deſir de leur gneur.

Intempeſtif remã dement refusé



¶ Comme nous partimes du port & l'Il[e] de Mazua, & arriuames à l'Ile d'Ormuz.

CHAPITRE CXLII.



E vint & huitéme d'Auril, mil cin[q] cens vint & sis, toute l'armee (q[ui] étoit de trois grans galions, & de[ux] carauelles) étant partie de Mazu[a] vint surgir deuant l'Ile de Cameran, le premi[er] de May, ou le vent nous abandonna : lequel ay[]ans attendu par lespace de trois jours, il me va so[u]uenir qu'en ce lieu nous auions enseuely Odoar[do] Galuan, qui venoit Ambassadeur au Prete-Ia[n] de la part du Roy Ian, notre maistre : & me trou[]uay à ses exeques, auec le Licentier, Pierre Gom[ez] Tessera. Auditeur, puis le meimes en vne cauer[]ne, sous esperance que quelque fois aucuns de s[es] parens ou amis se pourroyent trouuer là, léque[ls] pourroyent transporter le cors en terre de Chreti[]ens. Ainsi auec vn mien esclaue je m'en allay a[u] lieu auquel je l'auois laißé, d'ou je fey tirer tou[s] les osemens excepte les dens déquels ne trouua[]mes que trois, & les ayans mis dans vne quess[e] le chargeames sus le galion saint Lyon, ou j'etoi[s] sans que personne sçeut ce qui étoit dedans, sino[n] vn Gaspar de Saa Facteur de l'armee, qui étoit d[e] sa parenté. Incontinent que cela fut fait, il se v[it] leuer vn bon vent, qui nous donnoit droit en po[u]pe, dont nous feimes voile, & nous dura cette Bo[]nasse jusques au dixiéme de May, que nous vim[es]

m

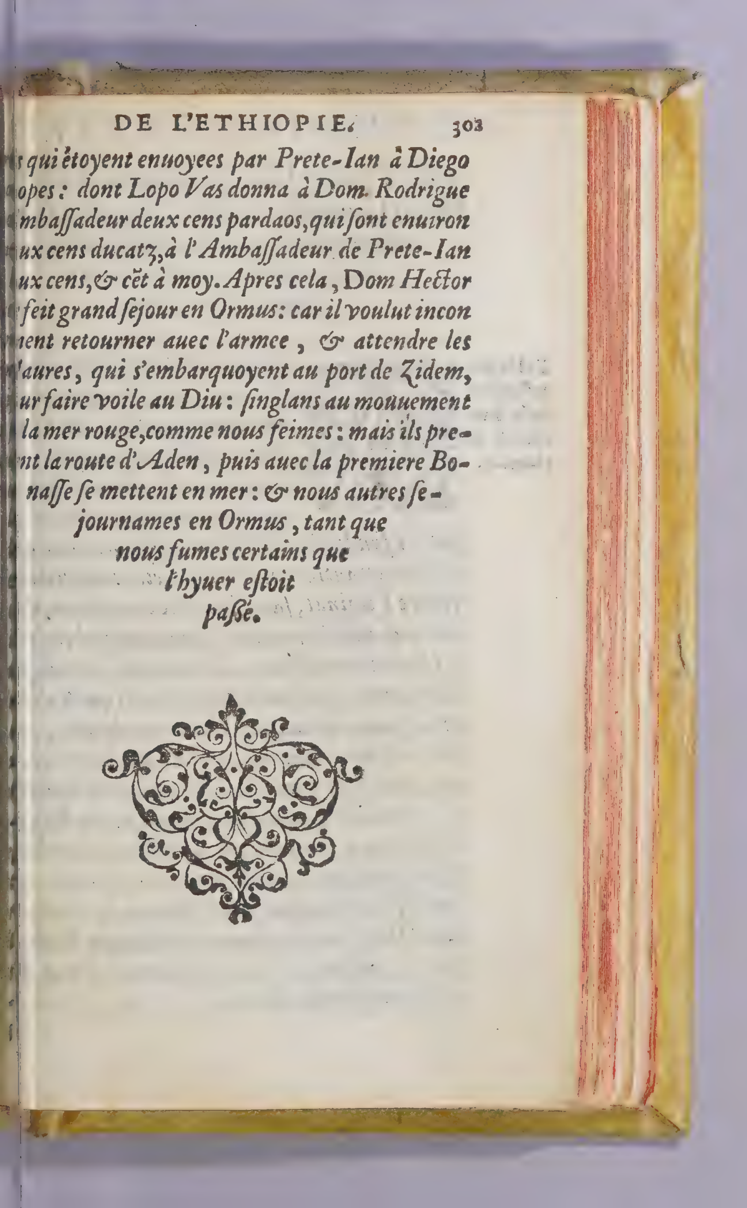
es surgir à l'obiet de la côte d'Aden: si que nous ommençames à nous engoulfer dans la mer, ou uer de l'Inde qui desia commençoit nous don- oit en face, & se va leuer vn si grand fortunal, ue la seconde nuit d'apres, le temps vint à s'ob- ıırcir si hideusement, que nous vimmes à nous arter l'vn de l'autre, vagans & flotans ça & la, ns pouuoir sçauoir que l'vn ou l'autre estoit de- nu. En cette angoisseuse perplexité, notre galion oit vn bateau en poupe, attaché à trois cables, ns lequel y auoit vn Frãçois qui le gouuernoit: ais sus la nuit la mer s'enfla si haute, & s'émeut sorte, que nous faisions tous état d'être perdus, que enuiron minuit rompans les trois cables, le lion feit si grans balancemens, que nous pensa- es tous perir. Alors le patron du galion feit prier ieu pour l'ame de ce François qui étoit dans ce teau: Puis le jour ensuyuant feit encant de tout qui etoit sien, & fut trouué cent & vingt Du- s, auec vn esclaue. Nous demeurames ainsi à la ercy des vens & vagues, poussées & agitees par tte terrible fortune, qui courut jusques à tãt que us vimmes surgir au détroit d'Ormus, & le ngt & huitiéme de May vimmes prendre terre port de Maczare, qui est en l'Ile d'Ormus, la- uelle rend tribut au Roy de Portugal: & là trou ımes vne des carauelles qui s'y étoit retirée à sau té: dont l'autre arriua de la à trois jours, & vn lion des notres semblablement, racontant cha-

Vẽt propice apres le corps retiré.

Tourmente.

Sauuement à port de Ormus.

eun les hazars de la fortune passee. Dix iours ap
notre arriuee , veimes floter sus leau le gal
saint Denis Capitaine de notre armee, qui ne p
uoit prendre port. Ce que voyans, nous enuoyan
deux carauelles Portugaloises (qui gardoyent
détroit) pour le secourir , lequel ayans abordé ,
tournerent à grand hâte pour prendre eaue & v
ures, car ceux du grand galion étoyent à de
Fain & soif. *mors de faim et soif, mais plus leur greuoit la so*
Etans arriués, ils reprindrent leurs espris : pui
meirent à racõter leurs trauaux & fortunes, au
le danger de mourir de soif. Or étans partis de
port, nous primmes la route de la cite d'Ormus ,
Recueil du grand Capitaine des Indes. *ou est le fort du Roy de Portugal, ou Lopo Vas*
saint Paye, grand Capitaine & Gouuerneur
Indes , nous vint au deuant iusques sus la pla
pour nous receuoir : & nous accolla tretous, qu
receut auec grandes caresses. Le iour ensuyua
nous l'alames trouuer, luy presentans les lettres
Prete-Ian, qui toutefois s'adreçoyent à Diego L
pes de Sechiere, qui nous auoit cõduis iusques a
Royaumes de Prete- Ian , dont Lope Vas en f
Riches presens enuoyés de Prete-Ian au grand Capitaine des Indes. *entiere lecture, comme étãt succedé au lieu & di*
nité de son predecesseur Diego Lopes. *Outre*
nous luy feimes present dune robe de soye , au
cinq lames d'or au deuant d'icelle , & autant p
derriere, puis vne par chacune epaule, qui faisoy
iusques au nombre de douze , chacune desquell
étoit de la grandeur de la palme d'vne main: ch



s qui étoyent enuoyees par Prete-Ian à Diego opes: dont Lopo Vas donna à Dom. Rodrigue mbaſſadeur deux cens pardaos, qui ſont enuiron ux cens ducatz, à l'Ambaſſadeur de Prete-Ian ux cens, & cēt à moy. Apres cela, Dom Hector feit grand ſejour en Ormus: car il voulut incon ient retourner auec l'armee, & attendre les aures, qui s'embarquoyent au port de Zidem, ur faire voile au Diu: ſinglans au mouuement la mer rouge, comme nous feimes: mais ils prent la route d'Aden, puis auec la premiere Bonaſſe ſe mettent en mer: & nous autres ſejournames en Ormus, tant que nous fumes certains que l'hyuer eſtoit paſſé.

COPIE DES LETTRI[S]

que Prete-Ian recriuoit à Do[m] Diego Lopes de Sechiere, lesquelles fur[ent] presentees a Lopo Vas de saint Paie, son Successeur au Gouuernement des Indes.

Belle protestation de la Trinité, & declaratiõ.

AV nom de Dieu le Pere, com[me] il fut toujours, sans prendre [au]cun commencemẽt. Au nom [de] Dieu son fils vnique, qui est [con]forme à iceluy, deuant que [l'on] veit la lumiere des estoilles, [&] que les fondemẽs de l'Ocean fussent posés & as[seu]rés, puis en autre temps voulut étre conceu dan[s le] ventre Virginal, sans charnelle corruption, d'a[u]tant que ainsi le vouloit la haulte apprehension [de] sa Diuine prouidence. Au nom du saint Espri[t] Consolateur, qui sçait tous les secrets quels ils so[y]ent, à sçauoir de toutes les hauteurs du ciel, qu'i[l] soutient sans colomnes, & sans aucun appuy, [&] qui á peuplé la terre, qui au parauant n'étoit cr[eée] ne conneuë du Leuant au Ponent, & du Midy [au] Septentrion, sans que ces trois diuerses personn[es] soyent particulierement vn, deux, ny trois: ma[is] vne Trinité cõjointe en vn Eternel, & Toutpui[s]sant Dieu, Createur souuerain de toutes les chose[s] par vn seul conseil & aduis executé d'vne seu[le] & diuine parole. Amen.

C

Ces Lettres & Ambassade, sont enuoyees par ...ani Tingil, c'est à sçauoir encens de la Vierge ...si appelle au sains Fons de Baptéme: & main...ant surnommé Dauid, Chef des amples Royau...s de l'Ethiopie, bien aymé de Dieu, colonne de ...Foy, descendu de la lignee de Iuda, fils de Dauid, ...de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la ...ence de Iacob, fils de Marie, & selon la chair ...de Nahu, à Diego Lopes de Sechiere, grand ...pitaine, & Gouuerneur des Indes.

I'ay entendu, que encor que soyez souz le Roy, ...eantmoins veus estre vaincueur de toutes les ...reprises qui vous sont cõmises, & ne craignés ...orce des Maures innumerables, ayant subjugue ...ortune par armes de la sainte foy, & ne pouués ...e vaincu par choses occultes, d'autant que allés ...é de la verité euangelique, & appuyé sus le ...rdon que soutient le penon de la sainte croix, ...uoy Dieu soit remercié à tousiours, qui nous à ...mply nostre joye pour l'amour de Iesus Christ ...tre Seigneur.

...ous nous feites auertir à votre arriuee en noz ..., de l'Ambassade de vôtre Roy & Seigneur ...n Emanuel, & des presens que vous ames gar... auec si grand' peine dans voz Nauires, agitees ...rans vens & fortunes tant de mer que de ter... ...squels vous venés de si loimtains pays à subju... ...les Maures & payzans, conduisans vos dits ...uires que gouuernês & faites aller la ou il

vous

vous plait & bon vous ſemble, qui eſt choſe mi raculeuſe à penſer, & ſur tout que aués été der ans continuels, menant la guerre ſur mer auec grand trauail, ſans prendre aucun repos jour nuit, d'autant que les œuures des hõmes ſelon co mun vſage ſe font de jour, comme acheter, ve dre, & cheminer, & la nuit eſt faite pour dorm & repoſer, comme dit l'eſcriture: Le jour eſt fai afin que durant iceluy les hommes facent leur af res, depuis le matin juſques à la nuit. Et le pe Lyon ne fait autre choſe, que égratigner la ter toute la nuit, & prier Dieu qu'il à trouue à me ger, & quand le jour viẽt, il retourne à ſa cauern approchans en cela à la couſtume des hommes. (*neantmoins le ſommeil ne vous à jamais vainc de nuit ne de jour quand le Soleil luit, pour ſouſt nir la ſainte Foy, ſelon que dit ſainct Paul:* Q ſera celuy, lequel nous pourra empêch c'eſt œuure? maladie, paſſion, faim, pouret glaiue, trauail, ny autre choſe nous pour ſeparer de la Foy de notre Sauueur Ieſu chriſt, auquel nous croyons indubitable ment, & en ſa vie, & en ſa mort. *Et plus ou tre,* Bienheureux eſt l'homme qui eſt reu tu d'humilité, ſupportant le bien & le ma qui finablement le rend digne d'obtenir Coronne de vie Eternelle, promiſe à ceu qui ont bonne voulente.

Ie ne fais doubte aucune, que ſi vôtre vertue

de

ſir d'étẽdre les fins de la Chretieneté, & par con
quent épandre la ſainte foy catholique (ſubjugãt
nations non ſeulement méconnoiſſantes le ſou-
rain Dieu, mais auſſy aduerſaires & ennemies
x Chrétiens) eſt ſecondé par la grace & faueur
uin, meriterés d'étre mis au reng des Princes,
i auec grans trauaux ont jadis conquété contre
infideles la ſainčte cité de Hieruſalem.

Le Signeur donques proſpere voz faits, con-
me à voz ſaints & loüables deſirs, vous don-
nt la grace de faire retour, ſains & ſauues, à
tre Roy & Signeur Dom Emanuel: en vous
ſeurant des mains des Maures deteſtables, leſ-
els vous aués robuſtement vaincus & acca-
s, par ce qu'ils ne croyent en la Foy de Ieſus-
riſt. Et ſoyent beneis voz gens de guerre, auec
us tous enſemble, qui merités la coronne de
rtyre, par les inſupportables froidures, chaleurs
ſantes, & la cruelle faim, que vous endurés
r l'amour de Ieſu-Chriſt, priant Dieu que en
nne ſanté & paix puiſsiés veoir la face de vo-
 Signeur & Roy Dom Emanuel.

Ayant entendu Signeur, que vous eſtiés ar-
és en noſtre pays, j'en ay eu auſsi grand plaiſir,
mme en ay eu grand regret depuis, ayant enten-
qu'en eſtiés tant ſoubdainement departy. Ce
ntmoins eſtant aduerty que me mandés vn vo
 Ambaſſadeur, i'en louay le nom de Dieu le
re, & de ſon fils noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt,

prin-

*principalement pour le grand & bon renom,
resonne de tous cotès de vôtre preud'hommie:
pour autant aussi, que vous auez voulu faire t
bonne amitie auec nous. Et par tant comme j
tens vostre bonne volonté estre telle, vous seré
reillement contens de l'accomplir, en nous enuo
des Maitres, & gens expers à mettre en œuure
& l'Argent, qui sachent forger Espees, & Po
nals, tremper Corselets, & autres armes de Fer
uec gents aussi, qui sachēt l'art de Batir & edi
Maisons, & personnes entendues à planter vig
à vôtre mode, cultiuer Iardins, & exercer t
autres Labeurs, qui vous sembleront plus com
des & necessaires à la vie des Hommes, semb
blemēt Maitres à jetter en fonte Lames de plon
pour couurir les Eglises, auec des Tuiles, pour n
maisons, en default dequoy, nous vsons de couu
tures d'herbes. De tous ceus la auons nous gra
besoin, vous asseurant que le default d'iceux, n
cause vn grand déplaisir. Nous auons fait eri
vne grande Eglise, laquelle est dediee à la tres
te Trinité, là ou reposent les os de nôtre feu P
(l'ame duquel nous croyons estre en la main
Dieu) dont les murailles (comme vous en pour
étre asseurés par voz Ambassadeurs) sont fort
nes: mais nous voudrions tout incontinēt couu
pour en oter les herbes, qui à present seruent de c
uertures sus icelles. Parquoy nous vous prions
nous enuoyer de tels maitres, pour le moins do*

e chacũ Art: enuers léquels, si le sejour et demeu-
ance de noz païs leur est aggreable, nous leur vse
ons d'vn tel traitement, qu'ils n'auront occasion
e s'en plaindre: auec ce, que nous les laisserons
ujours en pleine liberté de departir d'auec nous,
u d'y demeurer, ainsi que bon leur sembleroit, &
s cõtenteray fort biẽ de toutes leur peynes. Outre
nous vous renuoyons les Franques, qui étoyent
notre Cour, léquels par notre moyen ont été de-
urés d'entre les mains des Maures du païs du
and Caire: léquels vous enseigneront le chemin
ur aler en Zeila, Adem, & à la Mecque, & à
le de Mazua, qu'ils sçauent fort bien: chose la-
ele vous doit apporter occasion de grande re-
iyssance, comme elle fait à nous, étans asseurés de
tre bon vouloir: & vous récriuions pour l'Am
ssade, que nous aués enuoyé, disant que aués
uie de faire vne Eglise & vne forteresse à Ma-
a, & en voulez auoir notre congé, lequel nous
us donnons de tout nôtre cueur, & ne voudri-
pas seulement, que vous en erigißiés à Ma-
a, mais encores à Delaqua: mettans des Prétres
s Eglises, & vaillans Capitaines dedans les
s, pour les pouuoir defendre, contre les Mau-
enfans de Mahommet. Ce que nous ne vous
mettons seulement, mais vous prions de met-
en deuë execution le plus tôt, que vous pour-
, auant que vous vous partez deuers les Indes,
s vous mettre à nauiger quelque part, si vous
 n'auez

n'auez premierement baty cette Eglise & forte-
resse, vous aßeurant que meriterez être loüé d
nous, & pareillement du Roy Emanuel votre bo
Signeur, auec lequel le Signeur Dieu à permi
que nous soyons vnis par le nœud d'indissolub
amitié. Et ayans fait cela, vous y ordonnerez v
marché, ou lon puisse acheter, & vendre les Mar-
chandises, qui seront portees jusques en ce lieu
auec defenses, & inhibitions, que les Maures y al-
lent vendre: ains le permettere aus Chretiens seu-
lement. Toutesfois, si vous vouliez, qu'ils y trafi-
quent, soit selon votre bon vouloir, mais auec no-
tre licence. Apres auoir laißé vn tel ordre à Ma-
zua, vous ferez voile à Zeila, là ou vous erigere
semblablement vne Eglise, auec vne forteresse
Car en ce lieu abordent tous les viures, lequels o
transporte en Adem, & par toute l'Arabie, &
autres Royaumes & Segneuries, qui n'ont aucu
moyen d'en auoir d'autrepart, que de ceus, qui ar-
riuent au port de Zeila, ou ils sont conduits & m
nés du port de Mazua, de noz Royaumes & de
territoires des Maures. Ce que ainsi faisans vou
aurez le chemin ouuert, pour vous emparer d
Royaume d'Adem, de l'Arabie, & des Royau-
mes, qui confinent auec icelle, sans guerre & san
que la mort de voz gents s'en, ensuyue aucune-
ment, à cause, qu'en leur coupant le chemin de
viures, vous les tiendrés aßiegés & affame
Et quand vous voudrez entreprendre la guerr

contr

ſtre les Maures, ne differés à nous faire entendre
ut ce que aurez beſoin, & ne faudrons de vous
uoyer grande quantité de gents à Cheual, Ar-
iers, de l'or, & des Viures, & m'y tranſporteray
perſonne pour deſtruire les Maures & payens
oy et vous au moyen de la foy Chreſtienne. Puis
ād il vous prēdra enuie de retourner aus Indes,
ous y laiſſerés Dom Rodrigue de Lime, Ambaſ
deur, pour être Capitaine de Mazua: & s'il à
elque ſoupçon, ou crainte d'être aſſailly, en le
us faiſant entendre il nous trouuera toujours
eſts à ſon aide & ſecours. Vous auertiſſant da-
ntage, que ceus là léquelz vous nous auez en-
yés pour Ambaſſades, ſont les premiers, q̃ nous
ons veu des votres léquels nous auons trouués
mes de bien, & ſages ſe aymans entre eus d'vne
ytié reciproque, encores qu'ils ayent eu quel-
es paroles aucunesfois l'vn auec l'autre. Par-
oy meritent bien d'être par vous amplemēt recō
sés pour leur ſouffiſance mémement Dom Ro-
gue, qui eſt vn hōme ſingulier, & bien fort affe
ōné à votre ſeruice, ce qui le rēd digne d'aquerir
tre bōne grace auec le pere de Dom Franciſque
uarez, lequel merite double recōpenſe pour étre
ne de bōne cōſcience, & ſainte vie: la debōnaire
ure duquel ne nous étāt cachee, nous l'auōs pro
d'vne Signeurie, auec la crois et batō en main,
igne d'autorité, & l'auōs fait Abé dās noz ter-
parquoy luy accroiſterez ſes hōneurs et faiſant

Euéque du Mazua, Zeila, & de toutes les Iles de de la mer rouge: et chef spirituel de noz terres, d'au tant que nous l'auons trouué sufisant, & sus qu on se doit bien reposer de tele & plus grande cha ge. Semblablement le Secretaire Ian Scolare me rite d'étre remuneré, pour s'étre toujours montr fort diligent aus afaires du Roy son Signeur, & de vous: & l'auons toujours conneu homme d bien, qui à employé grand labeur & trauail à la conduite de votre Ambassade: vous recompense rez außi tous les autres depuis le plus petit jus ques au plus grand. Notre Signeur Dieu vous doint sa paix, & vous face du bien, & à tous ceu qui sont auec vous, vous illuminant en sa grace voz piedz puissent demeurer ensemble par le che min, & soyez preseruez de mauuais yeus, & vo nauires de fortune de mer, vous prolongeãt la vi sans aucune maladie, & maintenant en sa prote ction continuelle, de jour & de nuit, yuer & été & à tout jamais. Or nous vous prions tant afe ctionnement qu'il nous est poßible, quand vous connoitrés le tans conuenable à la defaite des Ma res & Payens, léquels ne croyent en Iesuchrist que nous le faciés sauoir: vous asseurant que nous ne faudrons d'enuoyer à votre secours vn gran nombre de noz gens, auec viures en abondance, & or en grande quantité, non seulement à Mazua mais à Zeila, au Royaume d'Adel, & en toutes les terres, ocupees par les infidelles, & ruineron

les

es sectateurs de la fauce doctrine Mahommetane quels auec l'aide de notre Signeur, & de la Vier- e immaculee nous esperons effacer de sus la face e la terre, vous par mer, & nous par terre, vnis nsemble par reciproque amitié, & conseil, supor- rs par la faueur de la tressainte Trinité.

Comme nous departimes d'Ormus, & paruimmes à la cité de Cochin aus Indes.

CHAPITRE. CXLIII.

NOUS feimes depart d'Ormus auec l'armee de Lopo Vas de saint Paie, grand Capitaine: a cause que Dom Hector de Silueira auoit fait voile la volte de la mer Rouge, pour rencontrer les Naus de la Mecque, qui auoyent yuerné en la côte Adem: comme nous auons dit cy dessus: & sor- ns hors du d'étroit d'Ormus, nous trouuames que furie & âpreté de l'yuer des Indes s'étoit adou- , si que lon pouuoit nauiger, sans crainte que ortune vint à courir. Parquoy nous tirames à la -teresse du Roy, notre Signeur, au païs de Chaul, ritoire fort delectable & abondant en grains i s'y transportent de Cambaie, en Moutons, Pou , & Poisson, qui s'y trouue infiny, auec plusieurs uis des Indes & herbes de jardinages, cultiuez r noz Portugalois. Peu de tans apres, Dom He- or de Silueira retourna auec trois Nauires de Mecque, qu'il auoit butinees sus les Maures,*

Exploit des Portugalois sur les Maures.

chargees dor à cause qu'ilz n'auoyent encore ac
té leurs marchandises, mais les venoyent enleu
aus Indes: & tous lés Maures, qui étoyent jeun
& robustes, furent mis à la cadene, dans les g
leres du Roy notre Signeur, pour le pris de dis d
cats par téte, qui est le pris ordinaire: étans exp
sés à méme pris les vieus & inhabiles. Apres q
nous fumes partis de là, nous arriuâmes à la ci
de Goa,, le vint & cinquiéme de Nouembre, p
vn soir de sainte Caterine, que lon faisoit vne so
lennelle procession (à cause que les Portugalo
s'en étoyent emparez à tel jour) auec les mémes c
rimonies & manieres qu'on à coutume de faire e
Portugal au jour du Cors de Dieu. Au moyen
quoy l'Ambassadeur & plusieurs Religieus A
bissins, qui l'acompagnoyent, dirent qu'ils conno
soyent manifestement que nous étions vrays Ch
tiens, nous ayans veu faire vne tant solenne
procession. Nous sejournâmes en cette cité par
space de trois iours, en laquele l'Ambassadeur
Préte-Ian laissa quatre ésclaues, afin que les deu
aprinssent l'art de peinture, & les deus autres
sonner de la trompette: dont le grand Capitain
leur assina vne pension, pour leur viure et appre
tissage. Partiz de la nous en allâmes à Canono
ou demourâmes sis jours Puis primmes la route d
Cochin, ou paruenus trouuames Antoine Ga
uan, fis d'Odoard Galuan Ambassadeur, le
ossemens duquel je portois auec moy des Cameran

Pris d'Eclaues.

Procession solennelle.

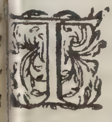
Cananor

Cochin.

uquel le racontant entierement il en eut trégrand plaisir, & les voulut venir prendre dans la naui-e auec tous les Prétres & Religieus de la cité & nfinité de torches & lumieres les portant au Mo-aftere de faint Antoine. Et pour-autant que es mariniers ne veulent foufrir cors mors dans eurs vaiſſeaus il feit faire (de ruſe) vne grande oſſe derriere, le grand Autel, feignant d'enterrer a queſſe dans icelle, laquelle il feit puis ſecrette-nent tranſporter dans ſa Nauire, dont il étoit Ca itaine. Tout le tans que nous ſejournames dans 'ochin ne fut employé à autre choſe, qu'à char-er trois Nauires de poiure, & clou de girofle: & ailloit aller de Cochin à Cananor (qui eſt vn voy ge de nonante mille) à charger le gingembre, & aunition de biſcuit, Poiſſon ſalé, vin de palme, & oudre: parainſi vindrent les trois Naus ſurgir de ant Cananor, au commencement du moys de Ian ier.

Du chemin que feimes de Cananor à Liſbonne, & de ce que nous auint par voyage.

CHAPITRE CXLIIII.



RISTAN Vas de Vega étoit Capitaine de la premiere Nef, qui arriua deuãt Cananor, de celles qui auoyent chargé à Cochin, ſus laquele oit dõ Rodrigue de Lime, et Zagazabo Ambaſſa

deur du Prete-Ian. Pour laquele cause elle fut la premiere à être chargee de gingembre, biscuit, & Poisson, puis feit voile au quatriéme de Ianuier l'an mil cinq cens vint & set, suyuant la route de Portugal: & partit la Nef d'Antoine Galua (sus laquele je me mey auec luy par amitié) au dixhuitiéme d'iceluy mois, & la tierce au vint & neufuiéme, singlans toutes en haute mer: telement qu'elles ne se veirent sinon au deuxiéme d'Auril, qu'vn jeune homme, qui couchoit dãs la gabie, dit qu'il découuroit vne Nef par poupe & vne autre par prouë: ce qui nous feit atendre les vns les autres: dont l'alegresse leua fort grande dans tous les trois vaissaus, qui floterent de compagnie, jusques à ce qu'ils vindrent surgir deuant l'Ile sainte Helene, qui fut au jour de Paques, vint neufuiéme d'Auril: si que pensans nous y rafraichir d'eau il se va leuer vn orage de terre sus la nuit, qui nous feit passer outre malgré nous: ce qui nous causa vne grãd' disette d'eau: à faute dequoy nous ne pouuions faire rien cuire: mais à cette estremité, le Signeur nous secourut, faisant plouuoir par l'espace de trois jours & trois nuis sans cesse, auec grand tonnerres. Au moyen dequoy nous remplimes trente poinçons d'eau, trois dequels m'echeurent pour ma part: puis reprimmes noz erres, singlans toujours, à ce que étans paruenus aupres de l'Ile Tercere des Azores, nous découurimes vne Nef qui nous intimida grandemẽt pensans quelle

Depart des Nefs Portugalois de canonor.

Orage

Faute d'eau.

e fut Françoiſe, laquelle panchoit beaucoup de l'-
lle vers la mer, & nous nous retirames au poßible
u coſté vers terre : & venans à découurir deſſus
a gabie vne barque, nommee Almadie (les gẽs de
aquelle nous pẽſions étre peris) nous jetames in-
ontinent l'eſquif de notre Nef pour enuoyer ſça-
oir qui ce pouuoit étre: tellement q̃ l'eſquif ayant
bordé cette Almadie, on y trouua neuf hommes, Gẽs tranſis de fain & ſoif en vne nauire.
inq blans & quatre eſclaues, qui n'auoyent autre
pparence que de gens mors: qui ne ſe pouuoyent
e mouuoir, ne parler, dõt ayans eſté veus en ſi pi-
us état, on les rendit dans notre Nef, ou ils furẽt
pouillés, puis à nud mis dans des lis, apres auoir
té fort bien chauffés & eſſuyés. Ce qui feit reue-
ir la parolle à d'aucũs à trois heures de là, & aux
tres le jour enſuyuant, quand ils eurent prins
urs eſpris. Les premiers reuenus à eux dirẽt qu'-
étoyent des nauires de notre Conſerue, qui re-
urnoit des Indes : & auoyent eſté enuoyés dans
tte Almadie pour acheter des poulailles en vne
e, & qu'ils auoyent égaree leur flote, vagãs éper-
s pluſieurs jours, taris de fain et ſoif eſtreme, &
à l'heure preſente l'on ne les eût trouué, ilz étoyẽt
ns point de faute tous mortz. Or étans abordés à
le Tercere, les deus autres Nefs arriuerent, de-
nãs enſemble vne merueilleuſe joye, en laquele
us demeurames xviij. jours, ce temps pendant
uoyames nouuelles de notre venue au Roy de
rtugal. Et nous vint le temps ſi à propos, que

 dans

dans le vingt & cinquiéme de Iuillet (qui fut le jour saint Iaques) nous vimmes surgir au port de Lisbonne, ou nous fumes auertis (par vne carauelle, qui nous vint aborder par le commandemẽt de sa majesté) de ne prendre terre, à cause que la cité étoit infectée de peste, dont nous fumes menés à Santarene par vn commis du Roy.

Surgie au port de Lisbõne.

¶Du chemin que feimes de Lisbonne vers Coymbre, & comme nous sejournames en Zarnache.

CHAPITRE CXLV.



AINSI que nous vimmes surgir au Haure de Lisbonne, à l'objet des Palais du Roy nôtre Signeur, incontinent nous fumes acotés de Barques pour décharger noz besongnes, qui furent transportées à Santarene, la ou nous demeurames pour nous rafraichir par l'espace de six jours, achetans mules & acoustremẽs à la mode de Portugal, puis en departimes, auec la plus grãde & extreme chaleur que nous eussions jamais sentu aux terres du Prete-Ian, voire, & aux Indes mémes. Et pour autant que nous étions logés en diuers lieux, nous cheminions separés, dont le cõmis du Roy, & moy étions de compagnie d'vn côté, l'Ambassadeur du Prete-Ian & le Secretaire, le Religieux auec ses seruiteurs de l'autre. Dom Rodrigue de Lime tout à par soy, auec ses esclaues, & trois Pilotes des Ma-

Chaleur extreme.

re,

es qui furent prins par Hector de Siluiere, lequel les enuoyoit presenter à sa Majesté, & les auoit vétus tout à neuf. Ainsi l'Ambassadeur de Pre-e-Ian se retira en la Ville d'Azinaga, auec toute a compagnie, à demy mort, par la vehemence de a trop grande chaleur. D'autre coté, le commis du Roy, me mena au Pont d'Almonde, ou je pensois pour certain trouuer la fin de mes jours, par cette méme raison: tellement que si n'eusse incontinent té secouru auec de l'eau fraiche, j'estoye despeché: & ainsi que j'étois en cette agonie, voicy arriuer Dom Rodrigue qui n'en auoit pas moins, lequel couroit à bride aualee, tousiours criant, à l'aide, à aide que ses Esclaues & Pilotes auoyent rendu es abois, par vne estreme chaleur. Auquels acou-urent soudainemẽt quatre Muletiers, auec qua-re montures, sus lesquelles ils les amenerent: mais n cet instãt vn Maure y demeura pour arres, & endit l'esprit: et l'autre deux jours aprés. Voila a-ec quel grand danger nous passames cette apre haleur: toutefois, nous commençames à prendre oupçon que ces Maures étoyẽt mors de peste, mais commis du Roy nous asseura, que ce n'étoit d'au-re chose q̃ d'extreme chaleur. Car d'autant qu'ils venoyẽt de païs fort chaleureux, ils n'auoyẽt acou-umé d'aller vetus & chaussés, sinõ auec vn linge u drap depuis la ceinture en bas: dõt à cette deme-urée chaleur les habillemẽs leur auoyent causé la ort. Et je vous asseure, que de tout le temps q̃ j'ay

Mors de chault.

fre-

frequenté les Indes & l'Ethiopie, n'auoir jama enduré vne si vehemente chaleur, moyennant la quelle il me fut afermé que plusieurs autres e vindrent à rendre l'esprit. Le jour ensuyuãt, nou cheminames de nuit, & arriuames à Zarnache, o nous trouuames que le Roy nous ordonnoit d'y se journer jusques à ce qu'il nous enuoyât querir.

¶Comme nous partimes de Zarnache ver la cité de Coymbre. Du grãd accueil qu nous fut fait, & des carrezzes que le Ro de Portugal nous féit.

CHAPITRE CXLVI.

AYans deja sejourné dans Zarnache, auec tou tes les commodités qui étoyent possibles Diego Lopés de Sechiere, Contrerouleu sus les afaires de la Mer (qui nous auoit condui auec l'armée au païs de Prete-Ian) s'y achemina pour nous mener à Coimbre, ou se trouuoit sa Ma

Coimbre *jesté, pour laquelle trouuer, nous feimes depart en bon equipage : & étans arriués en vn lieu qui se*

Dantagnol. *nomme Dantagnol, distant de la cité par lespace de trois mille, nous rencontrames vne infinité de personnes de la Cour, & du païs qui nous étoyent*

Processions au deuant de L'ambassadeur de Prete Iã. *venus au deuant : puis au lieu de saint Martin, trouuames les rues toutes pleines d'Euéques, Contes, Signeurs, Cortisans, & Prêtres, lesquels ayans outrepassés, nous entrames par la rue de Figuiere vieille, & de la vimmes arriuer à l'Eglise Cate- drale,*

ale, qui est deuant le palais de sa Maiesté, ou se ouua le Marquis de ville Royalle, qui print l'mbassadeur de Prete-Ian par la main, le presen nt à sa Maiesté, à laquelle il baisa les mains, à la oyne, au Cardinal, & aux Infans, en quoy nous nsuyuimes. Puis le Roy s'enquit à l'Ambassa-ur au bon portemẽt du Prete-Ian son Signeur, la Royne, & de ses enfans. A quoy il feit répon qu'il auoit laissé le Prete-Ian en tresbon estat, mme celuy qui étoit desireux d'entendre des nou lles de sa Maiesté, de la Royne, & des Signeurs, fans, ses freres. Alors le Roy repliqua, que cette mbassade & visitation luy causoit vn merueil ıx plaisir, & contentement indicible, esperant e cette chose ne pouuoit tourner sinon à la lou-ge du Signeur, & au proufit & honneur d'eux èmes, qui sont ja comme freres d'amitié, et bien-illance. Puis luy demanda comme il s'estoit trou en mer sus ses Nauires, de quel traitement les ns auoyent vsé deuers luy, & s'il auoit esté pro-u & accommodé de tout ce que luy estoit neces-ire. Dont l'Ambassadeur répondit que la bonté sa Maiesté étoit si grãde, que ceux qui en étoyẽt ıbrasés, se trouuent en la grace de Dieu. Apres a, nous retournames au logis qui nous auoyent é ordõnés dans le monastere saint Dominique. is à deux iours dela, plusieurs Eueques, auec le yen de la Chapelle Royale, & autres Signeurs, ndrent trouuer l'Ambassadeur du Prete-Ian

Propos de Roy à l'Ambassadeur de Prete-Iã.

en son

en son logis, auec nous autres, qui l'accompagna-mes jusques au palais du Roy, auquel il present vne coronne fort riche d'or & d'argent, faite e quatre pieces carrees, de la hauteur de deux pau mes, que le Prete-Ian luy enuoyoit, auec deux pa res de lettres, en deux feuillés de parchemin, cha cune en trois langues, Abißine, Arabesque, & Portugaloise, & étoyẽt posees dãs deux sachets d drap d'or, dont l'vne s'adreçoit au Roy Dom Em nuel, decedé, & l'autre à sa Majesté, à qui l'Am bassadeur de Prete-Ian vsa de telles parolles.

Coronne de Prete-Iã presentée au roy de Portugal.

Le Roy Dauid monseigneur enuoyoi cette coronne, auec ces lettres, au feu Ro votre pere (que Dieu absolue) auquel il mar doit dire que jamais la coronne ne se laissoi de fils à pere, mais bien de pere souloit ordi-nairement venir au fils: & que par icelle le Prete-Ian se rendoit craint, aymé, & obey en tous ses Royaumes & Signeuries. Neant-moins que cõme fils, il la presentoit au Roy Dom Emanuel, qu'il tenoit en lieu de pere, pour l'asseurer & luy donner à connoitre comme tous ses pays & habitans d'iceux, étoyent appareillés à se ranger & porter o-beissance à tous ses bons commandemens. Mais depuys, ayans esté acertené de la mort du Roy Dom Emanuel, il auoit dit que la lettre & la coronne qu'il enuoyoit au Roy Dom Emanuel, allassent & fussent portées

au

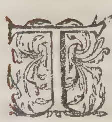
Roy Dom Iehan son frere, auec autres let
es qu'il escriroit. *Alors il ofrit au Roy cet-*
corõne, auec les lettres qu'il meit entre les mains
sa Majesté, qui les bailla à Antoine Carnier,
secretaire: montrant bien par semblans exte-
urs le grand plaisir qu'il en receuoit dans son
ur. Ces choses ainsi passees, iceluy Ambassadeur
moy, presentames deux petis sacs de drap d'or,
ec deux lettres, & vne croix que le Prete-Ian
uoyoit à la saincteté du Pape, auquel sa Ma-
té ordonna estre presentees par moy Françoys
luarés. Incontinent le Roy baisa la croix, puis
tendit à Antoine Carnier, ensemble les lettres:
ant qu'il loüoit le Signeur de tout son cœur,
ur auoir donné telle ouuerture au chemin tant
iré des choses commencees par le feu Roy, son
gneur & pere, auquelles il esperoit donner tel
issue, qu'elle correspondroit au commencement,
tourneroit à la louenge de notre Signeur Iesus
rist. Ainsi nous retournames à notre logis: puis
Majesté feit commandement à vn Francisque
rés d'administrer toutes choses necessaires à l'-
mbassadeur du Prete-Ian, luy faisant deliurer
ur aornement de son logis, argenterie, & tapis-
ie, & deux ducats d'or par jour pour sa despẽse,
chargeãt à vn Francisque de Lemos, Cheualier
sa garde, bien entendant la langue Arabesque,
luy tenir ordinairemẽt cõpagnie, et prendre gar
q̃ toutes choses necessaires, luy fussent deliurées.

Estat ordonné à l'Ambassadeur.

¶Dau-

¶Daucunes demandes faites à don Fráço Aluarés par l'Arceuéque de Braga.& d réponses qu'il luy feit.

CHAPITRE CXLVII.



Andis que nous étions à la Cour, d la cité de Coimbre, il ne se passa gu re de temps, que le Roy ne se meit la route d'Almerin, sus laquelle je licitay fort sa Majesté de me vouloir expedi pour me transporter à Romme, à fin que je m'ac quitasse là de l'Ambassade que le Prete-Ian m uoit enchargé de faire. A quoy sa Majesté me fe réponce qu'il en auoit bonne souuenance, mais q le voyage n'étoit pas trop seur, à cause des guerr de France. Depuis, le Roy étant à Lisbonne, je suppliay de m'enuoyer auec le Seigneur Bras Ne to Ambassadeur: mais il me répondit qu'icelu Ambassadeur aloit vers l'Empereur, & non Romme, & qu'il m'y enuoyeroit auec Dom Ma tin, lequel il vouloit incontinent expedier. Ce pe dant, en l'an mil cinq cens vingt & neuf, je f auerty d'vn benefice vacāt en l'archeuêché de Br ga, duquel sa Majestê me feit grace: m'encharge de m'aler presenter au Signeur Archeueque, Do Diego de Sousa, afin de me le confirmer: vers le quel m'étant transporté, il s'enquit à moy de plu sieurs choses du païs de Prete-Ian, lesquelles voulut étre écrites, & combien que nous ayon fait mention cy dessus de la plus grande partie d ce qu

Requeste d'expedition au Pape, & dilation d'icelle.

que nous auons veu & ouy en notre voyage, us ne laisserons pour cela de les redire encore icy rés particulierement.

I

LE Préte-Ian n'à aucun lieu determiné pour residence, mais va toujours errant ça & la, logeant en campagne dans des tentes armees, qui peuuent e (comprenant le tout) jusques au nombre de q à sis mille, & entre les gens de pié, de cheual, de mules, cinquante mille ou plus.

Nombre de cinq à sis milles tentes en la cour de Préte-Iã.

La coutume de Préte-Ian, autant que du oindre de ses sujets est de ne passer jamais à chel deuant quelque Eglise, tant leur portent ilz reuerãce: et ayans mis pié a terre, passent outre, heual en main: puis suyuent leurs erres.

Lors que le Préte Ian chemine auec sa Cour, Prétres portent la pierre sacree de l'autel sur oy on dit la Messe pardessus leurs épaules étant ee sus vn petit echafaut de bois, & sont tours huit à la porter: dont les quatre rafraichis, lagent les autres laßés, au deuant déquels chene vn Clerc, auec vn encensier & vne campa- au son delaquele, chacun s'écarte loin du chen: & ceus qui sont à cheual mettent pied à teren signe de reuerence.

En tous ces païs ne se trouuera lieu qui passille & sis cens feus, encore en y à il bien peu: Si n'y à il place ny chateaus muraillés, mais vne infi-

Villages Maisons.

infinité de villages, habitez de gens sans nõbre:
habitations déquels sont faites en forme rõde, to
tes à fleur de terre, & couuertes de terrasses ou
vne paille qu'il ont, laquele dure autãt que la
d'vn homme: et sont enuironnees de bassez cour

Ponts. *Les Pons pour trauerser les fleuues sont faits*
bois, & non de pierre.

v. *Les habitans dormẽt ordinairemẽt sus cu*
de Bœufs, ou bien sus des lits, faits de couroyes
mémes cuirs. Ilz n'ont aucune forme ny manie
de tables, pour repaitre dessus: mais ils mange

Vaissaus à manger sans table *sus aucuns grands plats de Bois, tous vnis, & la*
ges, sans Napes, ny Seruiettes: et ont aucuns gr
Plats, comme Baßins, de terre noire, et polis com
me Iayet noir, auec des Vases, comme Coup
à boire du Vin, & eau, de la méme terre. Plu

Orde cuysine. *sieurs d'entre eus mangent la Chair toute crue,*
autres la rotissent sus les brases, ou bois allume
se trouue encores païs, ou le bois est si cher, que

Armes. *habitans sont contraints à faire rotir la viand*
qu'ils mangent, sus du fient de Beufs embrasé.

vj. *Leurs armes sont Zagailles, Espees, mais e*
petité quantité, Chemises de Maille, longues e
étroites, & de peu de valeur, ainsi que disent no
Portugalois, qui s'y connoissent. Ils ont auec cel
plusieurs Arcs, et Flesches, qui ne sont empenne
comme les nôtres peu de celades ou cabassetz, &
mémes depuis que les Portugalois cõmencent à l
frequenter. Ils ont beaucoup de targues & tréfor

es: Quãt à l'artillerie, ilz auoyẽt quand nous depar
imes de ce païs, quatorze Couleurines de fer, ache
ees des Turcs, qui vienẽt trafiquer selõ les cotes des
Abißins: dont le Préte Ian commandoit, qu'on les
eur payât à tel pris qu'ils voudroyent, àcelle fin,
u'ils en apportassent d'autres: & faisoit enseignr
us siens la maniere de s'ẽ aider. Il ny á aucune Bõ
arde, sinon deus à qu'eue, léqles nous y portames.
ij. Ie n'ay veu le fleuue du Nil, cõbien q̃ j'ay été
deus journees pres contãt à xv. milles pour jour-
ee Mais aucuns de noz Portugalois se trãsporte-
nt jusques là ou sont ses sources au Royaume de Deus grãs Lacs
oyaume: léqueles vienent de deus grand Lacs,
nt spatieus, qu'ils resmblent à deus Mers dou sor
nt il fait quelques Iles, puis s'ecoulant dresse
n cours vers l'Egypte.
ii. La cause pourquoy le Nil inonde l'Egypte
, que commençãt l'hyuer vniuersel en Ethiopie,
a my Iuin jusques à la my Septembre, par les
andes pluyes, qui sans cesse y tombent en ce tans,
fleuue vient à s'enfler & deborder: au moyen
quoy toute l'Egypte en est arrousee.

Les habitans de toutes les terres de Préte Ian
nt point coutume de récrire mißiues les vns aus
tres, ny les officiers de la Iustice mettent leurs
es par écrit: mais le tout se fait par Messages, et
roles. Seulement me fut dit que les rentes &
utz de Préte-Ian, sont redigez par écrit, tant
recette, comme à la distribution d'iceus.

x. Le Prête Ian porte deus tiltres ou surnoms: A
cegue: qui vaut antant à dire comme Empereu
& Negus Roy.

xj. Son Patriarche, qui est sus toute l'Ethiopi
se nommé Abuna, c'et à dire, Pere: sans que nul a
tre, ayt la puissance de tenir les Ordres, & de fai
les Prêtres, que luy seul.

Vin de raisins.

xij. On ne fait du Vin de Raisins publiquemē
sinon en deus lieus: l'vn déquels est la maison
Préte-Ian, & l'autre en celle de l'Abuna: ce qu'o
n'oseroit faire autrepart, sinon secrettement. L
Vin auec lequel lon celebre la Messe, est fait en c
te maniere. Dedans les Monasteres, & Eglises o
tient plusieurs Raisins à demy secs, dedans la Sa
cristic, quon met en e'au par l'espace de dis jour
lors étant enflees on les essuye, & apres on les m
sous le pressoir & de la liqueur, qui en sort, cele
brent l'office diuin.

Vin sacramental.

Abondance d'or, et d'argent.

xiij. En ce païs ce trouue vne grande quanti
d'Or, d'Argent, de Cuyure, & d'Estain: mais l
habitans ne sçauent la maniere comme ses Me
taus se doyuent tirer des minieres. Il n'y court a
cune Monnoye, dor ni d'Argent mais tous achas
font en changeant vne chose pour autre, tr
bien, donnent ilz aucunes petites pieces d'or
poix d'vne dragme ou d'vne once, mais sur to
le Sel est la principale chose, de laquele on se se
en ces païs pour Monnoye.

Nullemōnoye.

Sel, pour monnoye

Fruits & grains, & legumages.

xiiij. Ils s'y trouuē aucunes cōtrees, léqueles p
du

uisent des Orges, et autres Grains assez abõdam-
ent, & d'autres, qui sont fertiles en Millet: mais
celles ou tel bien ne croit est produit le Tafo de
uza, semence entre nous inconneuẽ, auec des Sucre.
ois rouges, Febues, Faisenls, Pois chiches, & de
ute autre sorte de Legumages.

v. Il s'y troune des cannes de Sucre en grande
uantité, mais on ne le sçait faire cuire, ny refiner: Raisins & Pêches
nt les habitans le mangent tout cru.

vj. Les Raisins, & Pêches y sont produites en
and' abondance, & fort bonnes & grandes lé- Fruitages abon
eles meurissent au moys de Feurier, & durent dans.
sques en Auril.

vij. Quant aus Pommes, Orenges, Limons,
Citrons, on n'en sçauroit estimer la grande
antité, laquele y est produite car ilz naissent Herbages rares.
us mémes. Il s'y troune peu d'herbes de Iardins
ause, que les habitans ne sont point curieus de
cultiuer.

viij. Tout le païs est plein de Basilic, qui se jet-
en vne meruilleuse hauteur, parmy les boys, &
ontagnes: & de plusieurs autres herbes odoran-
, la connoissance déqueles n'à encores penetré jus
es en noz regiõs: Quant aus arbres de nous cog-
uës je n'y ay veu nulz autres qu'il m'ẽ souuiene,
e Cyprés, pruniers, & saules au long des riuie-
. Lon n'y troune nulz põpõs, citroules, ne rabes.

x. On y voit en plusieurs lieus de grandes plai
, & Mõtagnes, mais toutes cultiuees et fertiles,



auec ce, qu'il ne s'y trouue aucune montagne ou
y ait de la neige aussi il n'y neige point: cōbien qu
les gelees y soyent grandes & excessiues mémem
au plat païs, & sont geenralement ces païs plein
de troupeaus de toutes especes de bêtes.

Miel abō dant. *xx. Ce païs produit du Miel en grāde quātité, et n*
sont les Ruches des Abeilles hors des maisons, co
Mouches à miel domesti-ques. *me nous l'acoutumons, mais les Paisans les tiēn*
ordinairemēt dedans leurs chābres, tout aupres a
la muraille dans laquele ilz font quelque petite o
uerture, par ou les Abeilles peuuēt sortir et entre
léqueles vōt encores volās parmy la chambre san
pour cela laisser d'aller & venir en leur menag
Cire en abondāce *On en nourrit grāde quantité, et mémemēt deda*
lés Monasteres, pour étre vn grand auancemēt a
viure des religieus. Il s'ē trouue semblablemēt pa
my les boys, & montagnes aupres déquels lon po
des écorces d'arbres creusees, et quand elles sont pl
ines d'Abeilles, on les transporte aus maisons.
xxj. Les habitās du lieu recueillent de la Cire e
grande quantité, dont ils font des Chandelles: ca
ils n'ont pas l'vsage du Suif.
xxij. Il ne s'y trouue d'huile d'Oliue, mais d'vn
Huile de Hena. *sorte, qu'ils appellent Hena, qui est vne herbe re*
semblant au rameau de Vigne: dont l'huile n'à a
cune odeur, mais est d'autant belle et ellenaiue co
leur, que l'Or affiné.
Lin. *xxiij. Il y à bien du Lin, mais on ne le sçait pa*
mettre en œuure pour en faire de la Toile.

xxiiij

xiiij. *Il s'y trouue außi du Cotiō grand' quāti- duquel on y fait des draps de diuerses couleurs.* Coton.

xv. *Il y à vne terre si fort froide, q̃ les habitās sōt itrains se vestir de gros drap, cōme tānés obscurs.* Grosse draperie.

xvj. *Touchāt la Medecine des malades, cela y est u, ou rien conneu: & ne fait on autre remede aus alades, sinon qu'ils appliquent sus les parties du rs, ou le patient endure douleur, des ventoses: & ntre la douleur, de téte, font incision de la veine chef: mettans sus icelle la pointe d'vn couteau, 'ils coignent auec vn baton, tant que le sang en ienne à sortir. Toutefois ilz ont connoissance de elques herbes, du jus déqueles ilz boiuēt pour fai purger le cors.* Medecine sans art. Saignee lourde.

xvij. *Ces païs produiroyent grād nōbre de fruits, beaucoup plus de bled, si les grands Signeurs ne oyent de trop mauuais & rude traitemuet en- rs le populaire, auq̃l ils en leuēt tout ce qu'ils en uuēt arracher de sorte, q̃ les laboreurs ne sement uātage de ce qu'ils pensent sufire à leur puision.*

xviij *En quelque terre de ces païs, q̃ je me sois uué, je n'y ay veu aucune Boucherie sinon à la ur. Car autre part nul ne peut tuer vn Bœuf, core qu'il soit sien, sans premieremet en obtenir licence de son Signeur.* Boucherie prohibee.

ix. *Quant à la Iustice ordinaire, ce n'est la cou mé de condemner aucun à la mort, mais bien à e batu, selon que la grādeur du crime cōmis, le re iert: voire on luy arrache souuentefois les yeus,* Peines capitales.



& luy trenche-on les pieds & les mains: toutefo
j'en ay veu bruler vn, pour auoir été conuaincu d
crime de Sacrilege.

Pariuremens faciles.

xxx. Le populaire se trouue peu souuẽt disant l
verité, encores qu'on luy baille le serment, si on n
les cõtraint à jurer Par la téte du Roy. Il redout
merueilleusement l'excõmunication, pour peur d
laquele il ne laisseroit de faire ce, qui luy seroit cõ-
mandé encores qu'il tournât à son grãd preiudice
Le serment se fait en cette sorte. Celuy de qui l'on
veut sçauoir la verité de quelque cas, est mené à la
porte de l'Eglise, par deus Prétres, qui ont du Feu
& de l'Encens: & font, celuy qui doibt jurer, met-
tre sa main sur la porte de l'Eglise, auquel ilz re-
montrent qu'il doit dire la verité, disant: Si tu ju-
res faussement, que ton Ame puisse étre engloutie
par le Diable, tout ainsi que vne poure Brebis est
deuoree par le Lion, ou comme le Bled est brisé &
moulu sous la meule du Moulin, ainsi soyent tes
Os par le prince d'Enfer, rompus et froissés: et que
ton Ame puisse étre arse & brulee dedans le Feu
infernal cõme le bois est cõsomme du feu & à cha
cune de ces remontrances, celuy qui veut jurer, ré-
pond, AMEN. Mais si tu dis la verité (disent ilz)
ta vie te soit prolongee, en honneur, & q̃ ton ame
aille en paradis auec les bien heureus: puis il ré-
pond. AMEN. Ces cerimonies acomplies, on luy
fait prononcer son témoignage.

Excõmunication redoubtee

Admirations, & ceremonies de sermens.

Ordures defendues en l'Eglise.

xxxj. Personne ne se peut seoir dans l'Eglise, cra
cher,

cher, ny entrer chaussé, & n'y laissent les Prêtres entrer nul Chien, ny autre animal. On se confesse & reçoit on la communion sus piés.

xxxij. L'office se dit aussi bien aus Eglises, des Chanoines comme des Moines, qui ne se peuuent marier: ce qui est permis aus Prêtres, & Chanoines, lesquels vont manger à part, chacun en sa maison, & les religieux tous ensemble, qui ne se marient point. Prêtres mariés Moines non.

xxxiij. Leurs chefs se nomment Licanati, & demeurent les femmes des chanoines hors du circuit, chacune à part, la ou ilz vont quand il leur plaist. Les enfans des chanoines demeurent en la mesme dignité que leurs peres: mais ceux des Prêtres, nō, s'ils ne sont ordonnés par l'Abuna.

xxxiiij. On ne paye decimes à nulles Eglises, mais viuent de grans reuenus, desquels les Eglises & monasteres sont doüees.

xxxv. Il faut qu'vn Prêtre, étant cité: comparoisse deuant la Iustice seculiere, qui en doit auoir la connoissance.

xxxvj. Or pour autāt que i'ay dit n'estre permis de se seoir dans les Eglises, il y à hors les portes d'icelles vn grand nombre de potences, comme sont celles desquelles vsent les boiteux: dont chacun choisit la sienne pour s'appuyer durāt le seruice diuin. Tous leurs liures (le nōbre desquels est grand) sont de parchemin, car ils n'ōt point de papier, & se fait leur ecriture en lāgue Tigique, qui est Abissine, Potences pour s'appuyer. Liures. Langage.

 pre-

premiere terre qui receut la doctrine Euãgelique.

Courtines d'Eglise. *xxxvij. Toutes les Eglises ont deux courtines: dont l'vne est tendue aupres du grand autel, auec clochettes, au dedans de laquelle ne peuuent entrer sinon clercs & Prétres. Lautre est au milieu de l'Eglise, ou ne peuuẽt entrer que ceux lequels ont receu les saints ordres: au moyen dequoy plusieurs gentilshommes & personnes honorables viennent à les receuoir, pour pouuoir joüir de ce priuilege.*

Situatiõ des monasteres. *xxviiij. La plus grande partie des monasteres est situee sus hautes mõtagnes, ou en quelques profon des valees, auec grans reuenus & amples jurisdictions, s'abstenãs en plusieurs lieux de mãger chair tout au long de l'annee, & mengent aussi peu souuent de poisson, ignorans comme il se péche.*

Peitures Ecclesiastiques. *xxxix. Contre toutes les murailles des Eglises se voyẽt les remẽbrances de IesuChrist, de notre Dame, des Apotres, Prophetes, & Anges: mais la pluspart se voit-on cele de S. George, & tout cela en plate peinture: car il n'y à rien de relief. Ils ne veulent pas que Iesuchrist soit depeint crucifié, disans qu'on n'est digne de le voir en cette pasion.*

Port de Croix. Eau beneite. Lustratiõ *xl. Tous les Signeurs, Prétres, & Religieux, portent ordinairement la croix, en main, & le populaire au col. Chacũ Prétre porte vn cornet de cuiure plein d'eau beneite, qui leur est demandee, en quelque part qu'ils voisent, auec leur benedictiõ, & auãt que manger, jettent autour d'eux vn peu de cette eau, & dans le vase ou ils boiuent.*

Les

clj. Les fetes mobiles (comme est Paques, la Pentecote, & l'Ascension) se celebrēt aux propres tēps & jours q̃ nous les auons. Et s'accordent semblablement auec nous du temps du jour de Noël, Circoncision, Epiphanie, & de quelques fetes des Sains, mais d'autres non. Festes mobiles.

clij. Leur an & mois, commence au vingt & neufuiéme d'Août, qui est à la Decollation saint Ian, étāt l'annee de douze mois, & le mois de trēte iours, & en fin de l'annee restent cinq jours de surcroit, qu'ils appellent Pagomen, *c'est à dire, fin de l'annee de bissestë il en demeure six d'auantage, en quoy ils s'accordent auec nous.* Cōmencemēt de l'an.

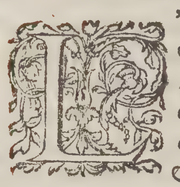
cliij. Il y à plusieurs lepreux, lesquels ne sont separés d'auec les autres, mais demeurent entre eux, se trouuāt plusieurs qui par deuotiō leur viennent lauer, & mediciner leurs playes & cicatrices: Ladres nō abhorres.

cliiij. Ils ont des trompettes, mais non trop bonnes, & tambours d'ærain, lesquels y sont aportés du Caire, et d'autres de cuir de tous les deux cotés, à la façon des notres, & des grās bacins qu'ils sonnēt et font retentir. Il y à semblablemēt des fleutes & autres Instrumēs à cordes carrees, retirās sus la forme d'vne harpe, qu'ils appellent Dauid Mozâquo, *c'est à dire, harpe de Dauid, auec laq̃lle on sonne deuant Prete-Iā, mais nō pas fort harmonieusemēt.* Instrumens belliqueus et musicaus.

clv. Les cheuaux naturels du païs sont sans nombre, & non trop exquis, mais ceus qui y sont amenés de l'Egypte & Arabie, sont singuliers, excellens

lens, & parfaits, desquels les grans Signeurs ont tousiours la race, & quand ils sont nais, ne les laissent teter leur mere que lespace de trois iours, à cause qu'ils les mettent incontinent à la selle, & les eloignant de leurs meres les font en apres alaiter par les Vaches: au moyen dequoy ils les font venir à grande perfection.

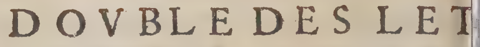
DISCOVRS SVR LES lettres & Ambassades des tres-hauts & puissants Roys de Portugal, & d'Ethiopie.



'An de grace mil cinq cẽs trente & troys, au moys de Ianuier, le Pape Clemẽt VII. de ce nom, et Charles cinqiesme Empereur des Romains, tous deux chefs & defenseurs de la Foy, estant à Bologne, arriua en la Cour le Reuerend & illustre Signeur Dom Martin de Portugal, neueu, Cõseiller & Ambassadeur de Dom Iean Roy de Portugal, en compagnie du Signeur Françoys Aluarez, Ambassadeur du preux & vaillant Dauid Roy d'Ethiopie, appellé communement Prete-Ian, enuoyé dudit Roy d'Ethiopie, pour faire la reuerence & rendre obeissance au saint pere le Pape, selon le deuoir, & coutume obseruee de toute ancienneté par

ar les Roys Chretiens, cõme plus amplement sera emonstré par le contenu des lettres de la part des eus Roys presentees à sa saiteté, cy apres copiées: & leur fut donnee plaine audience le vingt & eufuiéme dudit moys, & ce jour mesme arriua le Reuerendißime Cardinal de Trente, Ambassa-eur de la part de Ferdinand, Roy des Romains. Or les sus-dits Ambassadeurs de Portugal & d'-Ethiopie, accompaignés de plusieurs braues gen-ilshommes, entrerent au consistoire le vingt & eufuiéme dudit moys, auec vne grãde reuerence, es genouls flechis jusques en terre: puis l'Ambas-adeur du Roy de Portugal, presenta au Pape les ettres de son Seigneur, ensemblement le double de elles qui étoyent enuoyees audit Signeur, & au Roy Emmanuel son pere, par le Roy d'Ethiopie: napres s'auãça l'Ambassadeur d'Ethiopie, & pre nta deux lettres de Prete-Ian, accõpagnées d'vn etit present d'vne croix d'or, pesant enuiron vne ure: luy ayant sur toutes choses baisé les piés, & main, & consequemment la bouche, suyuant l'-ncienne coutume. Les lettres de ce Roy d'Ethio-ie furẽt premierement couchees, en langue Abis-ne, puis traduites en langue Portugaloise, & d'i-lle en Latin, toutes lesquelles furẽt leües en plain nsistoire par le Secretaire dudit saint pere, les-uelles furent depuis reduites en langue Toscane, - de celle là, en notre vulgaire François, comme s'ensuyt.

DOV-



DOVBLE DES LET-
tres de Dom Iean, Roy de Por-
tugal, enuoyees à notre ſaint Pere le Pape Clement, ſeptiéme de ce Nom, auec telle ſuperſcription.

Au ſainct Pere en IeſuChriſt, Clement VII. pa[r] diuine prouidence, Prelat vniuerſel de l'Egliſ[e] de Dieu, ſon treſdeuot & obeiſſant fils, Ieã, pa[r] diuine grace Roy de Portugal, & des Algarbe[s] deça et dela la Mer d'Afrique, Signeur de Gu[i]nee, dela Nauigation & traite d'Ethiopie, A[-] rabie, Perſe, & Indie, deſire perpetuelle felicité.



TReſſainct & bienheureux pe[-] re en Dieu, Conſiderant le feu Roy mon Signeur & pe[-] re, combien ſeroit aggreable à Dieu, ſi les regions lointai[-] nes de l'Ethiopie & Indie cogneües à nous ſeulement par vn bruit & renommee incertaine, fuſſent par diligente[s] inueſtigations d'armes Chretiennes recer- chees, ne tarda guieres apres ſon aduenemét à la courõne, à enuoyer pluſieurs capitaines & gendarmes ſes ſugetz, pour decouurir ces pais auec puiſſante armee & groſſes Naui- res, afin que les Maures & Gentilz de ces re- gions

;ions peussent venir à la cognoissance dela
eligion Chrétiēne: & étant le chemin ainsi
uuert, la trouueroit quelque autre peuple
dorant Iesus Christ, comme par commune
pinion l'on a pensé de pouuoir trouuer. A
quoy Dieu luy porta telle faueur, que toute
a region de Guinee fut heureusement con-
quise, en laquelle le Roy de Manicōgo, auec
nfinie quantité de ses subjets ayant receu le
acrement de Baptesme est deuenu Chrétiē,
oire & plusieurs autres gens des regions
'Indie, Perse, & Arabie, ont été reduits à la
eligion Chrétienne par le moyen & deuo-
on de noz sugetz, à l'exemple desquels plu
eurs autres nations se cōuertissent de jour
n jour à Iesus Christ. Et cōbien que en ces
ienees & expeditions l'on aye soutenu
rands frais, naufrages, & indicibles pertes,
int des Nauires & Vaisseaux, que de Capi-
ines, Cheualiers, & autres ses sugetz, si est-
, qu'il a tousiours eu cet affaire en si grāde
commendation, comme conuient à vn
oy Chrétien, qu'il n'a voulu laisser vn seul
oint de tant singuliere entreprinse, telemēt
nostre armée tout d'vne traite à penetré
isques à la mer rouge, laquelle n'ha jamais
té veüe ny trouuée auoir esté nauiguee de
auires Chrétienes, pource q̄ celle contree a
é quasi toute sous la puissance des Turcz.
Si

Si que finablement apres longues & apre
batailles, le chemin a esté ouuert, par leque
on peut aller iusques au puissant Roy d'E
thiopie, vulgairemēt nommé Prete-Ian, qu
auec tous les peuples de ses Royaumes ad
re Iesu Christ. Enuers lequel le feu Roy no
tre pere enuoya ses Ambassadeurs, afin d
l'induire à l'obeissance du sainct siege Apo-
stolique, luy remonstrant par raisons & ar-
gumens probables, qu'estes substitué au sie
ge de sainct Pierre, Vicaire de Iesu Christ en
terre, à qui tous les Princes Chrétiens doy-
uent & font hommage en grande reuerēce
Si bien qua peu de temps apres, iceluy mes-
me Roy d'Ethiopie renuoya ledit Ambassa
deur, & quāt & luy vn autre de ses propres
gens: mais entre ces entreprinses mon Sig-
neur & Pere alla de vie à trespas, auquel je
succeday, & feis annōcer sa mort audit Roy
d'Ethiopie, par le moyen de mes Capitai-
nes, qui pour lors étoyent aux Indes, desi-
rant grandemēt que les choses par mon feu
Pere commencees pour l'auancement de la
foy Chrestiéne, fussent du tout accomplies.
Ce que le roy d'Ethiopie estima beaucoup,
nous enuoyāt vn sien Ambassadeur, qui est
encores de present en ma Cour, accōpagné
de Françoys Aluarés notre Chapelain, l'vn
de ceux que mon Signeur & pere auoit en-
uoyé

Iesu-christ adoré au païs de Prete-Iā.

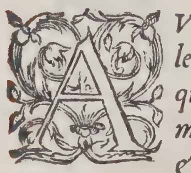
oyé audit Roy d'Ethiopie: & maintenant
eluy Roy enuoye à Rome, à celle fin de ren
re obeiſſance à vòtre ſainteté, lequel auons
y fait ſejourner juſques à preſent, pource
ie nous voulions qu'il vint en compagnie
: Don Martin de Portugal, notre cher &
en aymé neueu, Conſeillier, & Ambaſſa-
ur, auquel nous auons cõmandé de vous
eſenter ledit François Aluarés, Ambaſſa-
ur du ſuſdit Roy d'Ethiopie, pour vous
ndre obeiſſance au nom de ſon Signeur,
y enjoignãt auſsi de vous declairer ce que
n Ambaſſadeur par deuers nous, nous a
t entendre, & vous cõmuniquer le dou-
: des lettres, q̃ nous a enuoyé ledit Roy.
rquoy je vous ſupplieray icy d'adjouter
à tous les points, que vous touchera ſur
choſes notre-dit Ambaſſadeur, rendans
ces immortelles à Dieu, q̃ durant le Pon-
cat de voſtre ſainteté, nous à faict tant ſin
iere grace de veoir vne autre portion de
ple Chreſtien, correſpondant en grãdeur
païs à la noſtre, conſentir à notre foy ca-
que, & le ſaint ſiege Romain, & q̃ plus
uy rendre obeiſſance. Quant à ma part,
rends graces à Dieu de ce qu'il luy a pleu
ir de nous en l'acceſsion d'vn ſi grand
y à l'Egliſe Romaine, n'eſtimans auoir
ſe plus loüable à la Religion, que veoir

de notre tans l'Ethiopie estre conjointe aue
l'Europe en l'uinon de la foy Chretiéne pr
ant notre Signeur vouloir garder votre sai
te en bonne vie & longue Dõnees à Setu
ual le 28. de May. 1532.

IE LE ROY.

¶ LETTRES DV SERE NISSIME DAVID ROY D'ETHIOPIE

Vulgairement appellé Préte-Ian, adressées à ser
nissime Emanuel Roy de Portugal déja autrefo
écrites, l'an mil. v c. xxj. traduytes de lan
gue Abissine en langaige Portugalois, & dicelu
depuis en latin, & du latin en toscan & finabl
ment en françois: la copie déqueles fut sembl
blement enuoyée à notre saint Pere le pape p
le Roy Iehan de Portugal.



V NOM de Dieu le Per lequel à toujours été, & a qui lon ne trouue aucun com mencement. Au nom du fi & seul engendré, semblab au Pere au parauant que lon eut oncques ve la lumiere des estoilles, & deuant que les fo dementz de la mer fussent jettez, & qui a derniers tans a été cõceu au ventre de la vi

e ſans faire nopces, & ſans œuure de ſemen-
e d'homme, car tel étoit le ſçauoir de ſon offi-
e. Au nom du ſaint eſprit conſolateur de noz
ueurs, à qui ſont manifeſtes tous les ſecrets, et
iſteres cachez du lieu, auquel il étoit du com
encement en la hauteur des cieus, qui du-
nt ſans aucune colomne ou pilliers, qui am-
ifie la terrre depuis orient, juſques en occi-
ent, & de ſeptentrion au midy, lequel n'et
emier ne ſecond: mais eſt toute Trinité con-
uncte en vn eternel createur de l'vniuers par
n conſeil, vne ſeule parolle par les ſiecles des
ecles AMEN. Cette lettre enuoye Atani
ngil, c'et adire encens de la Vierge, qui eſt le
om de mon baptême: mais depuis l'aduene-
ent à mon Royaulme, lon me nomme Dauid
mé de Dieu, coulonne de foy dela race de
da, fis de Dauid, fis de Salomon, fils de la
oulonne de Sion, fis de la ſemence de Iacob.
de la main de Marie, fis de Nahu par la
air. Empereur de la grande & haute E-
iopie, des grans Royaumes terres, & Iuriſ-
ctions, Roy de Xoa, de Caffate, de Fatigar,
ngote, de Baru, Baaliganze, de Adea, de
angue, de Goyame d'ou ſort le Nil, d'A-

mara, de Bagamidri, de Ambea, de Vague, de Tigremahon, de Sabain, d'ou fut la Royne de Saba, de Barnagas, & Signeur jusques a la Nubie, qui confine auec l'Egypte. Ces lettres sont adreßées, au trépuissant, & tréſexcellent Roy toujours vaincueur le Signeur Emanuel, qui demeure en l'amour de Dieu, & ſe tient toujours ferme en la foy catolique, fis des Apoſtres, Saint Pierre, et Saint Paul, Roy de Portugal, des Algarbes, Amy des Chrétiens, ennemy, juge, Empereur et dompteur des Maures : Signeur de la gent d'Afrique, & de Guinée, des montagnes & de l'Isle de la L'une, de la mer rouge, Arabie, Perſe, Ormus, des grandes Indes, & de tous lieus & territoires circonnoiſins. Dißipateur des Maures, & des fors payens, Signeur des chaſteaus, forteresſes, & des hautes murailles, bien fondées, augmẽtateur de la foy Chretiẽne &c. Signeur Roy Emanuel Dieu vous enuoye paix par vertu et ſecours du-quel vous puiſſez occir les Maures, et auec voz armées bien ordonnées dechaſſer les infideles de tous lieus comme chiens malheureus. Paix ſoit auec la Royne votre femme, amye de Ieſus, ſeruãte

de

de la Vierge Marie, qui fut mere du sauueur de tout le mõde: Paix soit a voz enfans, auec lequels vous demeurez cõme en vn beau verdoyant jardin de roses, aorné de belles fleurs de lis, & cõme en vne table fournie de viandes exquises. Paix soit außi à voz filles accoutrées de riches vétemens, comme on pare les salles des Signeurs, de tappißerie, et de draps d'or: Paix soit außi à tous voz alliez engendrez de la semence des saints, cõme nous chante l'écripture qui dit. Les fis des saints soient benis, & puissans dedans & dehors, & es termes de ton Royaume. *Paix à voz fideles conseilliers, officiers & à tous ceus qui administrẽt la justice. Paix aus Capitaines de voz armées, & frõtieres, & à toute chose étant en votre protectiõ. Paix soit finablemẽt à toutes les nations, peuples, citez & habitans de la terre, fors que aus Maures, et aus Iuifs: Paix soit à toutes les paroisses & à tous fideles en Iesuchrist* AMEN. *Iay entendu mon Signeur Roy, & Pere, que ayant eu connoissance de mon nom, par Mathieu notre Ambassadeur, auez tout außi tôt aßemblé tous les Arceuesques, Euesques, et prelatz, qui étoyẽt*

en grand nombre pour rendre grace à Dieu de telle Ambaſſade, lequel ayries receu en grand joye & honneur dequoy ay eu grand plaiſir, & en ay remercié le bon Dieu, comme à pareillement fait tout mon peuple, par ſinguliere deuotion. Mais je ſuis été fort dolent, d'auoir entendu que ledit Mathieu étoit trépaſſé aus frontieres de mes Royaulmes au Monaſtere de la Viſion. Il eſt bié vray, que je ne l'auoye enuoyé veu q̃ je n'étoye qu'vn enfant de d'ouze ans, lors que ſucceday à la couronne, par le trépas de feu mon Pere. Mais ce fut la Royne Helaine, laquele me gouuernoit comme mere qui l'enuoya en mon nom. Mathieu étoit marchant nommé Abraham, & changea ſon nom, pour plus ſeurement paſſer le païs des Maures & auec ſa marchandiſe, & étãt recogneu des Maures en Dabul pour Chretien & conſtitué priſonnier, le Capitaine de votre armee en fut aduerty lequel y enuoya aucuns vaillans hommes qui les deliurerent de la priſon, ſeullement pour auoir entendu qu'il étoit notre Ambaſſadeur, le faiſant mõter ſur voz nauires pour le repreſenter deuant votre Majeſté, ou il vous expoſa ce que luy auions

enchar-

nchargé. Il m'a depuis récrit qu'il a été ho-
norablemẽt receu de vous, et honoré de plu-
sieurs dons & presens, ce que voz messagers
m'ont aussi affermé, léquels Diego Lopez de
Secciere m'a enuoyé pardela, quant & quant
es lettres q̃ Edouart Galuã me deuoit aporter,
qui mourut en l'Ile de Camerã, déquels je fuz
grandement resiouy, rendant graces infinies à
Dieu de veoir voz gens porter la crois sur la
poitrine & les examinant trouuay qu'ilz te-
noyent la vraye foy Chretienne. Mais sur tout
me suis trouue esmeu de deuotion, de ce que
le chemin de l'Ethiopie s'est découuert non
sans grand miracle: d'autant que lon me di-
soit que le Capitaine de l'armee s'ayant bonne
piece foruoyé par la mer rouge, & perdant
quasi tout espoir de pouuoir retrouuer noz
portz, auoit deliberé de s'en retourner aus
Indes sans rien faire, ayant enduré plusieurs
grans dangers & tourmẽtes de mer, mais que
à bonne heure sur le point du jour leur appa
rut vne crois rouge, laquele adoree par les na
uigans, tournerent celle part leurs prouës, leur
montrant Dieu l'entree de noz portz, laque-
le chose je tiens pour miracle: estimant que ce

Capitaine étoit grand amy de Dieu, auque
Dieu a concedé ſi grande felicité. De cette re-
ciproque Ambaſſade a été ancienement pre-
dit du Prophete au liure dela vie & Paßion
de Saint Victor, et au liure des Saints Peres
que vn grand Roy Chretien ſe deuoit conjoin-
dre auec le Roy d'Ethiopie en bonne Paix &
vnion, mais je ne me perſuaday jamais que ce-
la aduiendroit de ma vie: mais Dieu ſça-
uoit tout, afin que ſon nom fut loüé à tout ja-
mais, lequel m'a enuoyé tant ſalutaire Am-
baſſade, & a fait que je peuße ſemblable-
mét enuoyer mes Ambaſſadeurs à vous mon
Pere et amy en Ieſus Chriſt, afin que nous fußi-
ons en vne méme foy, d'autãt que n'ay eu au-
cune ferme connoißance ou Ambaſſadeur de
quelque autre Roy Chretien. Ie ſuis été juſ-
ques à preſent enuironné des Maures enfans
de Machommet, & de Gentilz, & autres
qui ne cognoißent Ieſus Chriſt, mais adorent
le bois, le feu; les autres le Soleil, les autres
penſent que ſerpens ſoyent Dieus, auec léquels
n'ay jamais eu paix, d'autant qu'ils refuſent
venir à la vraye foy, eſtimans mes predica-
teurs choſe vaine & inutile. maintenant gra-
ces

res à Dieu je me repose, d'autãt que Dieu m'a fait maistre de voz ennemys & des miens, léquels me voyans garny, de main forte sur mes frõtieres, tournent le dos de crainte qu'ils ont de mes soudats & Capitaines, qui en rame nẽt souuent gros butin. A raison dequoy j'apperçoy Dieu nétre du tout couroucé cõtre moy, mais bien fauorable, comme dit le Psalmiste: Dieu accomplit les desirs des Roys qui desirent choses justes: ce qui n'appartient à notre louenge, mais en deuons rendre graces à Dieu: car c'ét luy qui vous a donné le monde, & vous a concedé la terre des Gentilz, à perpetuité, & les autres regions qui sont depuis voz limites jusques au commencement d'Ethiopie. Voila pourquoy je rens à Dieu graces infinies, faisant publier sa grande puissance, esperant que les enfans des peuples qui viendront sous votre Empire, recognoitront sans aucune faute la foy de Iesus Christ, & que vous & voz enfans & moy nous resjouirons longuement de tant heureus succés. Vous deueriés à toujoursmais requerir Dieu de vous donner la grace de conquerir le saint Sepulcre, qui est à cette heure soubz la puissance

de noz ennemys, asçauoir les Maures Gentils & heretiques : ce faisant votre chef sera digne de toute loüenge. Mais retournans à notre propos, nous vous aduertirons, que de mes Ambassadeurs qui venoyent auec Mathieu il en y à trois mortz, & votre Capitaine étant arriué à Mazua, parlamēta auec le Roy de Barnagas mon vassal, m'enuoyant incontinent Ambassadeurs et presens fort agreables, mais votre nom me fut sur toutes choses agreable plus que bague de grand pris & valeur. Consultons ensemble comme nous pourrons enuahir & prēdre les terres des Infideles: vous asseurant de ma part fournir mil fois cent mil dragmes d'or, & semblable nombre de combatans : outre ce la je bailleray bois, fer, cuiure pour equipper l'armee, auec infinie quātité de viures, & nous nous conjondrons ensemble amiablement. Et pource que ne suis accoustumé et n'apartient à m'a dignité d'enuoyer Ambaßadeurs, pour requerir Paix considerant que premierement l'auez requise de moy en sincerité de cueur, auez verifié les paroles de Iesuchrist. Bien heureus sont ceus qui cerchent la paix, vous certifie, q̄ je suis tout
prest

prest à l'accepter selon la coutume des Apotres, qui étoyent d'vn méme cueur & volunté. Or dōques mon Pere & Roy Emanuel, je prie ce dieu vnique qui est Dieu du ciel, toujours d'vne substance, qui point ne s'enuieillit, ou ne rajeunit, qu'il vous vueille donner salut. Celuy qui est venu vers moy depar vous se nomme don Roydrigue de Cima, chef des autres gens de bien qui sont venuz auec luy & François Aluarez, lequel m'a été fort biē venu, pour sa bonté, integrité de vie, religion & iustice, & sur tout pour ce que étant interrogue de la foy, à toujours discretement respondu auec paroles pleines de verité. Parquoy il merite grandement ce degré d'honneur de luy encharger de conuertir à la foy les peuples de Mazua, Delaca, Zeila, & toutes les Isles de la mer rouge, qui sont confins de mes Royaumes: & pour cette cause luy ay accordé la croix & le bâton en signe de supreme puissance, ce que pourres commander luy étre accordé, à fin qu'il soit fait euesque de ces Isles & terres, comme personne qui le merite, & me semble fort idoine pour les gouuerner: ce faisant vous voyrez que Dieu vous donnera

nera force et prosperité, cõtre voz ennemis, les cõstraignãt de se venir jetter a voz piedz. Le Signr Dieu vous prolonge votre vie, et vous face participãt de ce bon lieu du Royaume des cieus, cõme desirerois pour moy mémes. I'ay été informé de beaucoup de voz afaires, et j'en vois vne grãde partie de mes yeus, que jamais n'auois pensé veoir. Dieu vous les laisse succeder de bien en mieus, vous dõnant lieu sur le bois de vie, cõme est le lieu des Saints AMEN. Au surplus je vous prie de tele affection, q̃ le fis peut requerir au Pere, que nous nous aßistiõs l'vn l'autre. I'ay fait tout ce que m'auez cõmandé, cõme eût fait vn petit enfant, et feray à l'auenir, si voz Ambaßadeurs viennent pardeça, comme ils ont fait à Mazua et Delaqua, & aus ports dedãs le destroit de la mer Rouge; vous aßeurãt que leur bailleray et feray consigner toutes les choses dequoy m'aduertirez: car je desire que soyõs vniz ensemble en noz afaires. Et quand voz gens ariueront à noz riuages, je me transporteray vers eus auec mon armee, & cõbien que alentour de mes frontieres, n'aye nulz Chretiens, ne aucunes Eglises, je seray content, que voz gens peu-

*euplẽt mes païs, qui ſont prochains aus terres
'es Maures. Parquoy ſera neceſſaire dõner
ccompliſſement à voz bons cõmẽcemens. Ce
endãt enuoyez moy des Artiſans qui ſachẽt
ire images d'or, d'argent, ouuriers en cuiure,
r, eſtain, plomb, & imprimeurs pour faire
ures en noſtre langue pour le fait de noz E-
liſes. Nous leur ferons bon traitemẽt parde-
a, & quand ilz ſe voudront partir, je leur
ayeray largement leur labeur, et les laiſſeray
artir à toute heure qu'ils voudront, ce que
vous jure par la foy q̃ je dois à Ieſus Chriſt,
filz du Dieu viuãt. Ie vous requiers ces cho-
ſes en bõne cõfidence, car je ſay q m'aymez be
ucoup, ce qu'aués mõtré à Mathieu, en luy fai
ſant tout hõneur et careſſes. Cela me fait fort
l'impetrer ce q̃ je demãde, ſans q̃ pource vous
vous mettiés en aucune deſpẽſe: car je payeray
out. Auſſi ne doit étre refusé ce que le fis de-
mãde au Pere: car vous étes mon Pere, et moy
votre fis, et ſommes cõjoints enſẽble cõme vne
pierre auec l'autre en vne paroi, cõſentãs d'vn
ueur et d'ũ amour en Ieſuchriſt chef de tout
e mõde, car ceus qui ſont auec luy reſemblent
us pierres maſſõnees en vne muraille. AMEN.*

LET-

¶ LETTRES DV MEME SERENISSIME ROY DAVID DETHIOPIE.

¶ Adresſées à Don Iehan Roy de Portugal, & des Algarbes, fils, heritier, & ſuceſſeur du Roy Don Emanuel, deſpeſchées en l'an de grace mil vc. xxiiij. en langue Abiſſine, de laquele elles ont été traduytes en Portugalois, de Portugalois en Latin, de Latin en Toſcan & maintenant en François.



V nō de Dieu le Pere omnipotent createur du ciel, & de la terre, et de toutes choſes viſibles, et inuiſibles Au nō de dieu le fis IeſuCriſt qui eſt fis, conſeil, & prophéte du Pere Au nom du ſaint Eſprit paraclete, Dieu vif, égal au Pere & au fis, qui à parlé par la bouche des Prophetes & à inſpiré les Apotres affin, qu'ilz euangelizaſſent & louaſſent la parfaite Trinite au ciel, en la terre, en la mer, et aus abiſmes Amen. Cette lettres, & preſent meſſager eſt enuoyé par moy Encens de la vierge, nom qui me fut imposé à mon baptême, mais mintenant ayant receu le ſceptre & empire ay prins à nom Dauid, aymé de Dieu, cou-

coulonne de la foy, Lignee de Iuda, fis de Dauid, fis de Salomon, qui furent Roys d'Iraël, fis de la coulonne de Sion, fis de la ſemence de Iacob, fis des mains de Marie, fis de Nahu par charnelle generation, Au trépuiſſant tré-grand, & treſexcellent Iehan Roy de Portugal, des Algarbes, fis du Roy Emanuel, la paix, & grace de IeſuChriſt ſoit auec vous Amen. Quand je fuz aduerty de la puiſſance du Roy votre Pere, qui menoit dure guerre aus Maures, enfans du puant Mahommet, je rendiz lors graces infinies à ce bon Dieu, pour l'accroiſſement grandeur, & couronne de la conſeruation Chretienne, receuant pareillemēt grand plaiſir de la venue des Ambaſſadeurs, qui m'apporterēt les paroles de ce même Roy, Dōt n'acquiſt entre nous ſinguliere amour co gnoiſſance, et amytié pour ruiner les Maures & meſcreans Gentils, qui demeurent entre mes Royaulmes, et les votres. Ce pēdāt toutes fois que j'etoye en tele joye, voicy venir les nouuelles, que celluy votre Pere, et le mien étoit trépaſſe de cette vie mortelle, auant que j'euſſe commodité de y pouuoir enuoyer mes Ambaſſadeurs. A raiſon dequoy fut ma j'oye bien

bien tôt couuertie en tristesse, de sorte que pour notre dueil tous les Signrs de ma court, & prelatz ecclesiasticques: voire tous ceus qui setiennent es monasteres, auec mes autres sugetz en demenerent si grande tristesse, que la douleur des dernieres nouuelles, recompensa trop plus le plaisir de la joye precedente. Vous aduertissant mon Signeur, que depuis le commencement de mon regne jusques à l'heure presente, ne m'ét oncques venuë aucune Ambassade du Roy ou du Royaume de Portugal, que du viuant du Roy votre Pere, lequel m'enuoya ses Capitaines, Barons, Clercs & Diacres, lequels me monstrerent tous les habitz & paremens propres à celebrer Messes solennelles, en quoy ilz me feirent grand plaisir & furent de moy receus fort honorablement, leur baillant congé d'eus en retourner en paix & honneur, quand bon leur a semblé: & quand ilz furent arriuez au port de la mer Rouge qui est en ma frontiere, ne retrouuerẽt le grand Capitaine de votre armee, auec lequel votre feu Pere les auoit enuoyé, pour autant qu'il ne les atendit, m'ayant auisé qu'il ne les pouuoit attendre, à cause de la cou

stume

ſtume que vous auez d'ordõner tous les trois ans vn nouueau Capitaine de votre armee. En tre-tant en eſt venu vn autre nouuellement ſubſtitué en ſa place, le retardement duquel a causé plus lon ſejour à voz Ambaſſadeurs qu'il ne leur étoit beſoin. Ie vous enuoye à preſent vn mien Ambaſſadeur nõmé frere Chriſtofle Licanate, auquel fut mis nom à ſon batême Zagazabo, c'ét adire grace du Pere, lequel en votre preſence vous expoſera tous mes deſirs. I'enuoye auſsi François Aluarez par deuers la pape de Romme, pour luy rendre obeiſſance en mon nom, comme de raiſon. Vous priant mon ſigneur & frere, d'auoir égard à notre amitié, cõmencee par votre pere, & m'enuoyer ſouuent de voz lettres & nouuelles, car je les reçois de ſi bon cueur, comme ſi elles fuſsent de mon propre frere, comme de raiſon, veu que ſommes tous deus Chretiens, & que les Maures gens malins ſont bien d'accord en leur ſecte: vous promettant de n'accepter pour l'aduenir plus nulz meſsages des Roys d'Egypte, ne d'autres Roys, qui ſouuent me ſouloyent viſiter par leur Ambaſſadeurs, mais ſeulement ceus qu'il plaira à votre Ma

 jeſte

jeſté m'enuoyer. Ie n'ay alliance ne amiti[...] auec les Roys Maures pour la diuerſité de l[...] Religion, mais ilz me monſtrent bon viſage[...] pour plus ſeurement trafiquer leur marchan[...] diſe par mes Royaumes, déquelz ilz retiren[...] grand proufit: car ilz en emportẽt tous les an[...] groſſe quantité d'or, duquel ilz ſont fort affa[...] mez. Auſsi certes le proufit que je puis auo[...] d'eus, ne me donne que déplaiſir. Mais je l[...] endure, ſelon la couſtume des anciens Ro[...] mes predeceſſeurs, laquele je maintiens enco[...] ſans leur faire la guerre, afin que eus irritez[...] ne degâtent & ruinent le ſaint temple de I[...] ruſalem, auquel eſt le ſepulcre de notre S[...] gneur Ieſus chriſt, que Dieu a laiſsé en la pu[...] ſance des abominables Maures: & que ſem[...] blablement ilz ne gettent par terre tous l[...] autres temples qui ſont en Egipte & Suri[...] Voila la cauſe pourquoy je differe de les aſſa[...] lir, qui me cauſe grand triſteſſe au cueur, m[...] mement que je n'ay aucũ Roy ou prince Chr[...] tien de mes voiſins, pour m'aider, & réjoui[...] Ie ne puis auoir aucune conſolation des Ro[...] d'Europe, par-autant que leur cueurs ſont t[...] diſcordz, & continuellement menent guer[...]

l'vn à l'autre. Vous deueriez certes être bien d'accord entre vous & tenir les apointemens vne fois entre vous accordez. Certainement si j'eusse quelque Roy Chretien prochain de mes confins, je ne me partirois jamais vne heure arriere de luy: mais je ne sçay qu'en dire ne faire, sinon qu'il me semble que ces choses sont ainsi étè ordonnées de Dieu. Mon Signeur je vous prie affectueusement, me vouloir souuent visiter par voz lettres & messagers, car il m'ét aduis, que voyant voz lettres je voye votre face, croyant que le desir q̃ vn amy a vers l'autre, est cause, qu'ils sont plus singuliers amys de loin q̃ de pres, cõme auient à celuy qui a vn tresor, lequel ne le voyant de ses yeus, le desire bien en son cueur, comme dit le Sauueur en l'Euangile: Où ton tresor est, là est ton cueur: *ainsi est mõ cueur auec vous qui étes mon tresor, vous priant que de moy faciés votre tresor, en joignant votre cueur au mien. Mon Signeur & frere, pensez bien à ces parolles. Vous estes homme sage, et semblable a votre pere en sapience, dequoy me suis fort resjouy, mettant tout dueil arriere, & en ay rendu graces à Dieu, disant:* Beni

ſoit le ſage fis du Roy Emanuel, leque
eſt glorieuſement aſsis en la chaire d
ſon Royaume. *Ne vueillez Signeur delaiſ
ſer les glorieuſes entreprinſes contre les Mau
res & Gentils, & ne vous excuſez de n'a
uoir forces ſemblables à celles du Roy votr
Pere, m'aſſeurant que les auez bien grandes
ſi que auec l'aide de Dieu, les pourrés mettr
au bas. Vous promettant fournir gens, or, &
viures autant comme le ſablon de la marine
& les étoilles du ciel : de ſorte que ſi nous a
ſemblons noz forces, je ne doute point que n
deſtruirons tous les païs des Maures. De mo
côte je ne deſire autre choſe de vous, que gen
expers au fait de la guerre pour renger les m
ens en ordre de bataille, conſiderant trébie
que vous étes, de bon aage & plus robuſt
que n'étoit le Roy Salomon, qui n'auoit qu
xij. ans lors qu'il vint à ſon Royaume, ſi eſt c
qu'il fut fort & puiſſant, & beaucoup plu
ſage que ſon Pere. Et s'il eſt queſtion de par
ler de moy, quand Nahu mon Pere alla de vi
à trépas, je n'auois que xj. ans, & ayant prin
poſſeſsion de mon Royaume, ay par la grac
diuine acquis plus de forces & richeſſes qu*
lu

*uy, pourautãt que tous les Roys & natiõs cir-
õuoisines se trouuẽt soubs mõ obeissãce. Pour
e est il q̃ deuõs bien tous deus rendre graces à
Dieu, q̃ nous a conferé si grand benefice. Mon
rere et Sigñr je vous requiers vne seule cho-
, de m' enuoyer bõs ouuriers tant à faire ima
es, et imprimer liures q̃ pour faire espees, &
utes sortes de choses appartenãtes au fait de
guerre. Ie voudrois aussi bien auoir des
Architectes, Charpẽtiers, Medicins et Chirur
ens: semblablement de ceus qui sçauent gra-
r en or et argẽt, et tirer des minieres non seu
ment l'or & l'argent, mais toute autre sor-
de metaus. Ie desirerois aussi fort d'auoir
us qui sçauent faire lames de plomb, et Tui
de terre, & finablement j'aurois besoin
toute sorte d'ouuriers, & singulierement
ceus qui font les hacquebutes. Ie vous prie
aider aus choses susdites, cõme vn frere se
t l'autre Le faisant Dieu vous aidera, &
a éschapper de toutes mauuaises fortunes,
quel je prie vouloir exaucer voz oraisons,
requëtes, comme il a toujours receu tous
sacrifices des saints: & premierement les
rifices d'Abel: de Noe, estãt en l'arche, d'-*

Abrahã quãd il étoit en la terre de Madiã: d'Isaac, quãd il departit de la fosse du sermẽt: de Iacob, en Bethleẽ: de Moise en Egypte: d'Aron en la mõtaigne: de Iosue fis de Nũ, en Gagala: de Gedeõ, de Samson, quand il eut soif en la terre seiche: de Samuel en Rama: de Dauid en Najoth: de Salomon, en la cité de Gabaon: d'Elie en la mõtaigne de Carmele, lors qu'il resuscita le fis de la vefue: de Iosaphat en la guerre: de Manasses, quand apres le peché il se couuertit à Dieu: de Daniel en la trappe des Lyons: des trois cõpaignons Sidrah, Misac, Abdenago en la fournaise ardante: de Anne, deuãt l'autel: de Neemias, qui bâtit les muers de Ierusalẽ auec Zorobabel: de Mathathias auec ses enfans sur la quarte partie du monde, & d'Esau touchant la benediction: ainsi le Sign̄r Dieu aura toutes voz prieres & sacrifices agreables, et vous aydera en toutes voz aduersités. La paix du Sign̄r soit auec vous. Ie vous embrasse des bras de sainteté, semblablemẽt tous les cõseilliers de Portugal, Archeuesques, Euesques, Prétres et Diacres, hõmes et femmes. La grace de Dieu, et la benedictiõ de la vierge soit toujours auec vous

AMEN.

LETTRES DV MEME SERENISSIME DAVID ROY D'ETHIOPIE.

¶ Av trésaint Signeur Pape Clement vij. écrites l'an 1 5 2 4. apportées & presentées à sa sainteté par Don François Aluarez, traduites de langue Abissine en Portugalois, depuis en Latin, apres en Toscan, & maintenant mises en François.

BIEN heureus & tressaint Pere, qui par Dieu étes ordoné cõsecrateur des gens, et tenez le siege de saint Pierre, auquel sont donnees es clefs du Royaume des cieus, en tele sorte q̃ out ce q̃ vous liez, et attachez, demeure pa-eillement lié et attache és cieus, cũme notre Signr a dit, selõ le texte de l'Euãgile saint Ma hieu. Ie Roy, au nõ duquel les Lions portent re erence, nommé par la grace de Dieu au batê ne Atani tingil c'ét a dire encẽs de la vierge, ais depuis que je fuz paruenu à la courõne, n mappella Dauid, bien aymé de Dieu cou õne de foy, de la lignee de Iuda, fis de Dauid, e Salomon, fis de la coulõne de Sion, fis de la mence de Iacob, fis des mains de Marie, &

par charnele succeßion fis de Nahu empereur de la grande et haute Ethiopie, de grans Royaumes Iurisdictions & terres, Roy de Xoa, de Caffate, de Fatigar, Angote, de Baru, de Baaliganze, de Adea, de Vangue, de Goyame, d'ou sort le Nil, d'Amara, de Bagamidri, de Ambea, de Vague, de Tigremahon, de Sabain, d'ou est sortie la Royne de Saba, de Barnagas, & Signeur jusques ala Nubie, qui confine auec l'Egypte. Toutes ces prouinces sont sous ma puissance, & beaucoup d'autres, grandes, & petites, léqueles n'ay raconté par leur nom, comme induit de vaine gloirie, mais seullement affin que le souuerain Dieu en soit loué qui par sa grace singuliere a dóné a mes predecesseurs l'épire de si tresamples Royaumes en la Religion Chretienne, voire qui m'a depuis voulu exaulcer entre tous les autres Roys par vne grace plus notable, affin que continuelemét je fusse a son seruice, croyát que pour cette occasion il m'a n'aguerre, fait Roy de Adel, & mortel ennemy des Maures & gentils adorateurs des Idoles. Tressainct Pere, j'enuoye mon Ambassadeur pour baiser les Piedz de votre sainteté, comme sont accou-

tumé

tumés de faire les autres Roys Chretiens mes confreres, Auquelz je ne ſuis inferieur de puiſſance, ne de Religion: car je ſuis en mes Royaumes coulonne de la foy, n'ayant beſoin d'autre ſecours q̃ de Dieu ſeul, en qui je mectz mon eſperance, lequel m'a toujours ſoutenu & gouuerné, depuis ce tans que l'ange parla à Sainct Philippe, pour monſtrer la vraye foy a l'Eunuque de la trépuiſſante Royne Candace Royne d'Ethiopie, lors qu'il reuint de Ieruſalem en Gaza, ou ſaint Philippe baptiza ledit Eunuque, duquel la Royne fut apres baptizée, auec grande partie de ſa maiſon, & ſon peuple, lequel n'a jamais depuis deffailly de la vraye Chretiẽneté, mais ont toujours depuis perſeueré en la vraye foy. Tant que mes predeceſſeurs, n'ayans ſecours de perſonne que de Dieu, ont amplifié la foy Chretienne en ces Royaumes tant ſpacieus, comme je m'efforce auſsi de faire: car je me tiens parqué dedans mes limites comme vn Lion enuironné de grandes foreſts ſouſtenant fort & ferme contre les Maures & autres nations ennemyes de la foy Chrétienne, qui ne veulent ouyr la parolle de Dieu, ne mes fideles exortations, de

ſorte que je les pourſuis l'eſpée au poing, les dechaſſant auec l'aide de Dieu petit à petit de leur nid: Ce que n'auient aus princes Chretiens, car s'ils veulent étendre les marches de leur Royaume, ils ne le font contre les infideles comme ilz pourroyent aisément faire, moyennant le ſecours que l'vn donneroit à l'autre, par le moyen de la benediction de votre ſainteté, de laquele je ſuis auſsi participant, veu qu'entre mes chartres ſe trouuēt lettres du Pape Eugene, léqueles du tans paſsé il enuoya auec ſa benediction au Roy de la ſemence de Iacob, de laquele benediction m'étant de main en main deuoliie, je m'aide & m'en reſiouïs. Outre cela j'ay le Temple de Ieruſalem en grande veneration, ou j'enuoye ſouuent mes deuës offrandes par noz pelerins, qui ſeroyent beaucop plus belles & plus riches, ſi les chemins fuſſent aſſeurez des Maures & infideles: léquelz outre ce qu'ilz volent les preſens & treſors que portent mes meſſagers, ne leur permettent encore paſſer librement. Vous aſſeurant tréſaint Pere, que ſi le chemin en étoit ouuert, je viendrois en familiarité & compaignie de l'Egliſe Romaine, comme font

sont les autres Roys Chretiens, auquelz je ne
suis inferieur. Car je tiens außi bien q̃ eus vne
foy droite, vne Eglise catholique, croyãt since
remẽt en la sainte Trinité, vn seul Dieu, la vir
ginité de Nostredame la Vierge Marie. Ie tiẽs
& obserue les articles de la foy, ainsi qu'ilz
sont écrits des Apotres. Or maintenãt le Sign̄r
Dieu a ouuert par la main du trépuissant &
tréchretiẽ Roy Emanuel le chemin, par lequel
nous pourrõs visiter l'ũ l'autre par Ambassa
deurs, et cõjoindre Chretiẽs en la foy, pour ser-
uir Dieu ensemble. Mais étans ses Ambassa-
deurs en notre cour eumes nouuelles de sa mort
& que son fis mon frere don Iehã auoit prins
le sceptre Royal. Et cõbien que la mort du Pe-
re m'aye été cause de grieue douleur, si est ce
que l'heureus auenement du fis à la couronne
m'a grandement resioüi : de sorte que j'ay e-
spoir que joignans noz armees & forces en-
semble, ferons tele ouuerture par mer &
terre, trauersans les païs des méchans Mau-
res, & leur donnerons telement a dos, que les
chasserons de leurs sieges & Royaumes: &
par ce moyen pourront les Chretiens cõmode-
ment aler & venir au Temple de Ierusalem,
&

et retourner à leur bon plaisir. Ce pendãt Trẽ saint Pere, comme je desire ardammẽt d'étre fait participant de l'amour de Dieu, au Temple des Apotres Saint Pierre & Saint Paul, ainsi suis je appetant d'auoir la sacree benediction du Vicaire de Iesus Christ, lequel sans faute nulle j'estime étre votre Sainteté. Et combien que des Pelerins qui vont de notre païs à Ierusalem, & a Romme, & retournent miraculeusement, m'ayent été dites plusieurs choses de votre Sainteté, équeles je prẽs grand' Ioye et plaisir: j'aurois toutesfois beaucoup plus grand plaisir, si mes Ambassadeurs peussent vser d'vne plus courte voye, & me rapporter à toutes heures de voz nouuelles: comme j'espere qu'ilz feront moyennant l'aide de Dieu deuant que je meure: lequel je Prie vous maintenir en joye et santé AMEN. *Ie baise voz saintz piedz, requerant humblement votre Sainteté m'enuuoyer sa benediction. Au demeurant Saint Pere, votre Sainteté receuera ces lettres par moyen de notre frere Iehan Roy de Portugal, des mains de François Aluarez notre Ambassadeur.*

AMEN.

AV-

LETTRES DV MEME SERENISSIME ROY DAVID, ROY D'ETHIOPIE.

AV Trésaint Pere Clement vij. de ce nom. l'An 1548. apportées & presentées par François Aluarez son Ambassadeur, Traduites de langue Abissine en Portugalois, depuis en latin, apres en Toscan, & maintenant en François.

AV nom du Pere Toutpuissant, createur du ciel & de la terre, des choses visibles et inuisibles. Au nō de Dieu le fis Iesus Christ, qui est vne méme chose auec luy du cōmencemet du monde, lumiere des lumiere, & le vray Dieu du vray Dieu Au nō de Dieu Saint Esperit, Dieu vif, procedāt de Dieu le Pere. Ces presentes lettres vous enuoye le Roy, au nom duquel les Lyons font reuerence, & par la grace de Dieu suis nommé Atani Tingil : c'ēt à dire Encens de la Vierge, fis du Roy Dauid, fis de Salomon, fis de Roy de la main de Marie, fis de Nahu par charnelle succeßion, fis de Saint Pierre et Saint Paul par grace: Paix soit auec vous ô Si-

Signr juste, Pere saint Puissant, pur & consacré, qui étes chef de tous Prelatz, ne craignant personne, à qui homme viuant ne peut dire malediction, vigilant gouuerneur des ames, amy des pelerins, maitre sacré, predicateur de la foy ennemy mortel des choses offensiues à la conscience, amateur des bonnes meurs, homme saint, de tous loué & beny. Tréheureus saint Pere, je vous rens obeissance en toute reuerence, qui étes de tous, meritant tout bien, dont la raison requiert que chacun apres Dieu vous rende obeissance, comme commandent les saintz Apotres. Cela est veritablement dit de vous, car les Apotres nous commandent que portions reuerence aus Archeuesques, Euesques et Prelatz: & que vous deuons aymer au lieu de Pere, & porter reuerence au lieu de Roy: & auoir foy en vous comme en Dieu. A cette occasion, moy flêchissant les genous contre terre, vous recognois pour saint Pere, vous priant de bon cueur, pur & entier me tenir pour fis, comme je vous fais pour mon Pere. O Pere saint tré puissant, pourquoy n'aués vous jamais enuoyé qeulc'vn vers nous, afin que fussiés mieus in-

formé

ormé de ma vie & mon ſalut, attendu, que vous étes, le paſteur, et moy votre brebiette? d'autant que le bon paſteur ne peut oublier ſon troupeau: m'étant aduis que ne me deuez eſtimer trop éloigné de voz regions, de ſorte que voz meſſagers n'auroyent moyen de venir pardeça, veu q̃ le Roy de Portugal Don Emanuel votre fiz, m'a des plus lointaines regions du monde aßez commodement enuoyé ſes Ambaſſadeurs: & croy certainement, que s'il eut pleu à Dieu differer vn petit de l'apeller en paradis, les choſes que alors traitions enſemble, euſſent ſorty heureus ſucces: mais je deſire à preſent tant qu'il m'ét poſſible, d'entendre choſes ſalutaires & proſperes de votre ſainteté par ſeurs meßagers: car jamais n'ay receu vne ſeule parolle de votre ſainteté, mais ay ſeulement ouy parler quelque peu de vous, par ceus qui vont en pelerinage: léquels n'ayans aucune charge de moy, ne me rapportent de voz lettres, ains interroguez me répondent aſſez douteus & confusément, que ayans ſatisfait à leur veus à Ierusalem, s'en ſont en apres allez a Romme pour viſiter les portes des ſaintz Apotres, d'au-

d'autant qu'il leur est assez facile d'y paru-
nir, étant icelles contrées tenues de Chretien
vous asseurant que je prens grand plaisir à l
ouïr deuiser, au moyen que ce pendant par v
douz pensement je voy et contẽple l'image d
votre sacree face, qui me semble a celle d'v
Ange, laquele je confesse aymer & auoir e
reuerence: combien que en bonne foy, me s
roit beaucoup plus dous & plus aggreabl
pouuoir deuotement contempler voz lettr
& voz parolles. Parquoy vous requiers p
sentement de me vouloir enuoyer votre leg
auec votre benediction, pour rejouïr m
cueur: Car veu que sommes conformes en
foy & Religion, m'ét aduis étre la chose q
auant toutes autres vous doiue requerir: vo
priant au surplus que comme vous mette
l'anneau d'or au doit, & la chaine d'or a
col, tout ainsi veuillés mettre mõ amitié au p
fond de votre cueur: de sorte que jamais l
souuenance n'en soit effacée: car par douces p
rolles & lettres amiables, l'amitié s'accro
grandement, principalement quand paix y e
comprinse, laquele est le comble de toute hu
maine joye. Et certes comme qui est fort alte
de l

de laſoif, appete ſingulierement l'eau fre-ſche, ſelon que nous dit l'écriture, tout ainſi deſire mon cueur auoir nouuelles des parties ointaines, auqueles je prens fort grand plai-ſir : & non ſeulement de votre Sainteté, nais auſsi de tous princes Chretiens, deſirerois e auoir certaines nouuelles, déqueles je me ré-ouïrois, comme ceus qui en combatant acquer ent quelque riche proye. Ce que ſe pourra naintenant faire aisément, puis que le Roy e Portugal en a ouuert le paſſage, lequel éja long tans paßé m'a enuoyé ſes Ambaſ-deurs, auec aucuns vaillans cheualiers, du ns que ſon Pere le Roy Emanuel étoit en-re viuant : car depuis je n'ay receu ne let-es ne Ambaſſades d'autre Roy ou prince pretien, ny auſsi d'aucun Pape, combien que threſor des chartres de notre biſayeul ſoit nſeruee la memoire, que le pape Eugene a noyé en ces parties, lors que la ſemēce de Ia regnoit, Roy des Roys, redouté par toute thiopie, déqueles l'inſcription eſt telle:

ıgene pape de Romme à notre treſ-er fis de la ſemence de Iacob, Roy des oys par toute l'Ethiopie, digne d'é-

tre grandement redouté &c. *l'aduisant par sommaire desdites lettres, que son fis Iehan Paleologue, Roy des Roys Rommains, trespaßé deus ans au parauant auroit été appellé de Constantinoble, pour celebrer le saint Concile, et que auec luy étoit venu Ioseph Patriarche de Constantinoble, accompagné de grand nombre d'Archeuesques, Euesques, & Prelatz de toute sorte, entre léquelz comparurent außi les Procureurs des Patriarche d'Antioche, d'Alexandrie & de Ierusalem tous conformes en l'amour de la sainte foy & religion Chretienne, par le moyen déquelz étoit auec la grace du Signeur confermee l'vnité de l'Eglise: & toutes les difficultez d tans paßé, qui sembloyent contraires & repugnantes ala Religion, otées: et que étant c choses par bon ordre confermees & établie iceluy Pape en auoit voulu rejouïr tous & chacun particulierement. Or nous vous en uoyõs ce liure du Pape Eugene, lequel nous uõs toujours gardé sans corruptiõ. Nous vo eußions außi enuoyé le Traité de l'ordre & puißance de la benediction pontificale, n'e été que le volume en eût été trop grand,*

n verité est plus gros, que le liure ds Saint
Paul aus Gentilz. Et pour vous declairer les
ersonnages, qui apporterent ces choses du Pa
e, furent Theodore, Pierre, Didyme, et Geor
e, seruiteurs de Iesus Christ: vous aßeurant
Trésaint Pere que ferez trébien, si vous fai-
s visiter les registres de votre Chancellerie,
uquelz je pense que trouuerez aisémẽt quel-
ue memoire des choses, que je vous recris.
arquoy votre Sainteté pourra croire ferme-
ent que quelque chose que me rescrirez se-
 außi tôt registree dedans noz liures, afin
'il en demeure memoire à la posterité. Cer-
s celuy me semble bienheureus, de qui la mé
oire est par lettres gardée en la sainte cité
 Romme, & au siege de saint Pierre &
int Paul, Signeurs du Royaume des cieus et
ges de tout le monde. Ie le croy ainsi, & à
le fin d'acquerir la grace de votre Sainteté,
 de votre saint Consistoire, vous ay voulu
uoyer ces presentes, esperant votre sainte bé
diction & l'acroissement de tous biens:
us suppliant au sur-plus m'enuoyer quel-
es Images des saintz, & sigulierement
 la Vierge Marie, a celle fin que le nom de

votre Sainteté soit souuent en ma bouche & memoire, & me puisse continuelemẽt rejoui de voz dons. Outre cela je vous requiers, au si fort affectueusement, me vouloir enuoye gens sauans en la sainte écriture, & des ma tres ouuriers d'images, espees, & toute sort d'armes à combatre, graueurs en or & ar gent, charpentiers, maßons, pour faire maison de pierre, gens qui facent lames de plomb & de cuiure pour couurir les toitz des maisons ouuriers en voire, & instrumens de musique musiciens expers à jouer sus la flute, et sonnẽ trompettes, léquels je desirerois étre de vo tre maison, ou si vous en avés par aduen ture faute, votre Sainteté en pourra facile ment recouurer des autres Roys Chretiens, qu vous obéissent comme enfans. Acertenan votre Sainteté que iceus ouuriers venuz par deça seront tenuz en grand honneur selon que meritera la science & sçauoir de chacun, leur distribuant de ma franchise & liberalité bon salaire : auec cõdition que si aucũ par cy apres voudra retourner en son païs, qu'il sera re- compensé si abondamment qu'il voudra : car je ne voudrois retenir personne outre son gré, apres

apres que j'aurois receu quelque fruit de son
art. Maintenant faut il parler d'autre cho-
se: & vous demanderois volentiers saint
Pere, pourquoy n'admonestez vous les Roys
Chretiens, voz enfans, de mettre bas les ar-
mes, et s'accorder ensemble comme a freres ap
partient, puis qu'ilz sont votre troppeau,
& vous leur pasteur? veu que sauez bien ce
que l'Euangile commāde disant, Tout Roy-
aume en soy diuisé, sera desolé, Car j'esti-
me que si les Roys Chretiens fussent vnis et al
liez ensemble, ilz pourroyent facilement dissi
per la secte de Mahommet & tous autres in-
fideles, & leur succedant heureusement de-
struiroyent la sepulture du faus et maudit Pro
phete reposant en la cité de Medine. A raison
dequoy je vous prie du tout vous employer
a faire vne bonne paix entre eus, & confer-
mer ferme aliance les exhortant me donner
faueur et aide, car je suis par tous les cōfins de
mes Royaumes enuirōné de Maures Mahom-
metains, & de meschantes gens: qui neant-
moins gardent tele fidelité entre eus en s'en-
traidant l'vn l'autre et faisant aliance Roys
auec Roys, Signeurs auec Signeurs en grande

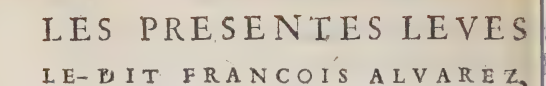
loyauté & constance alencontre de nous. Il y a vn Roy Maure mõ voisin au que les autres Roys Maures ses voisins fournissent d'armes cheuaus & toutes autres munitions de guerre: comme sont les Roys d'Inde, Perse, Arabie, & d'Egypte: dequoy reçois journellemen grande fascherie, voyãt les ennemys de la Religion Chretienne étre vnis par ensemble en fraternelle charité, joüyssans de la paix: & que les Roys Chretiens mes confreres ne s'accordẽt pour vnanimement me donner sécour comme appartiendroit à Chrétiens: attendu que les meschans enfans de Mahommet s'aident ainsi l'vn lautre. Non point certes que je demande gendarmerie pour faire tel exploit, car j'en ay suffisamment, & trop que plus: mais je requiers étre recommandé à Dieu par voz prieres & oraisons, & trouuer grace enuers votre Sainteté, & autres Roys Chretiens mes confreres: vous asseurant, que je ne cerche amitié auec eus sinon pour étre largement fourny des choses cy deßus par moy demandees en frayeur & crainte des Maures, afin que les ennemis du nom Chretien mes voisins puissent sçauoir que les Chretiens mes con-

freres

freres me donnent faueur & aßistence : chose laquele vrayément appartient à notre commun honneur puis que nous accordons en l'union de la vraye foy & religion, étans resoluz de demourer fermes en tel conseil & deliberation qui nous semblera plus vtile & proufitable: priant Dieu d'accomplir voz desirs en la loüenge de Iesus Crhist, & de Dieu notre Pere, lequel soit loue en tous siecles. Et vous saint Pere embrassez moy auec tous les saintz de Iesus Christ étans à Romme, ausquels embrassemens je requiers que soyent receuz tous les habitans de mes Royaumes, & ceus qui sont en Ethiopie. Graces soyēt rendues au Signeur Iesus Chrst par votre esprit. Votre Sainteté receuera ces lettres par moyen du Roy Iehan, fis tu trespuissant Roy Emanuel, par mains de François Aluarez, notre Ambassadeur.

∴

AMEN.



LES PRESENTES LEVES LE-DIT FRANCOIS ALVAREZ, AMBASSADEVR PRONONÇA LES PAROLLES ENSVIVANTES

En Portugalois, qui furent tout ſus l'heure recitées haut en latin par le Secretaire de l'Ambaſſadeur du Roy de Portugal afin que chacun les peût entendre.



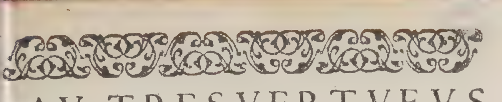
RESSAINT, & tresheureus Pere, le ſereniſsime & treſpuiſſant Roy Dauid, Roy de la grande & haute Ethiopie, vulgairement appellé le Préte-Ian, non moins excellent par obſeruation de la vraye religion, que d'empire & richeſſes, a enuoyé à votre Sainteté cétuy ſien Ambaſſadeur, auec ces lettres à vous preſentees, luy en chargeant de humblement dõner à votre Sainteté vraye obeiſſance & ſubjection au nom de ſa Majeſté et de tous ſes Royaumes, comme au vray vicaire de Ieſus Chriſt, ſucceſſeur de Saint Pierre, & ſouuerain chef de toute l'Egliſe Catholique,

vous

vous offrant ce petit preſent d'vne Croix d'or, laquelle votre Sainteté n'eſtimera ſelon ſon pris, qui eſt petit : mais ſelon la dignité de la Croix,ſur laquele notre Signr IESVCHRIT daigna ſoufrir pour nous, au nom duquel il vous ſupplie treshumblement,vouloir receuoir toutes ces choſes auec amour Paternel de ſon fis obeiſſant. *A quoy le Secretaire du Pape, par exprés commandement de ſa ſainteté répondit en cette ſorte*, Notre tréſaint pere le Pape a receu d'vn cœur aggreable,benigne voulenté,& paternelle affection vous François Aluarez, Ambaſſadeur du sereniſſime Roy Dauid Roy de l'Ethiopie,auec l'obeiſsance,preſent, & lettres dudit Signeur,rendant graces a Dieu, qui en ſon tans luy a fait veoir lettres & Ambaſſade d'vn ſi puiſſant Roy Chretien ,& de ſi lointain païs, duquel il a diligemment, et voulẽtiers leu les lettres & écouté les propos, acceptãt benignement l'obeiſſance auec ſes venerables freres les Cardinãs de la ſainte Egliſe Rommaine, tenant pour fort aggreable le don, tant pour l'i

mage & honneur de la Croix,cóme pour l'affection de celuy qui l'enuoye. D'auantage le-dit Saint Pere loué grandement le Signeur Dieu,que le Roy de Portugal, outre ſes autres bien-faitz,& ceus de ſes predeceſſeurs,enuers la Republique & la foy Chretienne, ſe porte tant amiablement & benignement auec iceluy Roy Dauid, s'ayant allié auec luy, & conſeruant l'amitié & cours de marchandiſe, vous ayant fait ſeurement paruenir auec ſes lettres à ſa Sainteté.Quant au demeurant ſa Sainteté ſe mettra en deuoir autant qu'elle pourra, de faire, que en ſi grande diſtance de païs ſera ſatisfait aus bons deſirs de ce Roy, & qu'il ſe connoiſtra toujours étre & auoir enuers ſa Sainteté & le ſaint ſiege apoſtolique en amour et hőneur lieu d'vn ſien treſcher fis. Déqueles choſes ſa ſainteté traitera plus amplemẽt auec l'Ambaſſadeur de Portugal, & auec vous icy: & par lettres & ſes legatz fera plus particuliere réponce a la Majeſté de votre Roy.

F I N.



AV TRESVERTVEVS SIGNEVR, MONSIGNEVR BALTASAR SCHETZ, IEHAN

Bellere deſire ſalut & felicité.

A TORT ſe plaindroit aujourd'huy Monſigñr, celuy qui ſans raiſon voudroit regretter la fortune & condition du tans paſsé, comme étant heureus & abondant en faitz vertueus et recommandables, par lequelz les auteurs éguillonnez des geſtes de leur tans, ſe fuſſent exercitez les eſpritz, à les reduire en quelque haut ſtile, pour magnifier & conſacrer par tel moyen leurs noms a la poſterité, et que au tans preſent ilz n'euſſent pareille occaſion. Car qui voudra de pres conſiderer, il trouuera que onques ſiecle paſſé ne fut ſi abondant en matieres dignes d'eſtre magnifiees par écrit, que celles qui depuis cinquante ans en ça ſont aduenues en noſtre Europe, ni plus neceſſaires d'eſtre par

doctes & veritables perſonnages tranſmiſes a la poſterité par vraye écriture. En quoy faire, pleût à Dieu, que ceus, qui le pourroient faire, en vouluſſent prendre la charge: afin que nous & noz ſucceſſeurs peuſſent veoir, comme en vn miroir, les actes vertueus & bon conſeilz étre priſez & loüez selō leur merite: & par ainſi ſefforçaſſent de les enſuiure, ſe gardant de faitz pernicieus, dommageables, & deshonneſtes. Car tout ainſi que par louënge nourrice de vertu, ſont tous nobles cœurs éguillonnez & reueillez: ainſi n'eſt choſe qui plus détourne de vice, les frailes & tendres eſpritz, que la reprochee memoire des vicieus. Le Prince dauantage, & le priué, conſiderant le mal & bien, le vice & vertu d'vn chacun étre par vraye hiſtoire, comme ſus vn commun theatre publiquemēt repreſenté, à la veuë & jugement de tout le monde, ſefforceroit de donner & laiſſer de ſoy vne recommandable memoire, a la poſterité. Parquoy je puis bien dire, que pluſtoſt les vrayes hiſtoriens defaillent

main-

maintenant a la matiere, que non icelle à eus. Mais d'autant plus qu'il en y a peu qui ſ'eſtudient à profiter par tel moyen au bien public, d'autant ſont plus à priſer ceus, qui non ſeulement ſe ſont contétés d'eſcrire les hiſtoires de leur païs naturelz, mais qui les laiſſant aus autres ſe ſont commis hardiment, & abbandonnez aus vagues perilleuſes, & chemins dangereus des mers & terres étrangeres, ſupportent magnanimement auec force & conſtance toutes fortunes & aduerſitez, pour nous rendre certains des choſes dignes de memoire, ſingularitez, loix, meurs, & ordonnances des nations élongnées de nous, déqueles les anciens mémes n'auoient jamais ouy parler, & déquels ne faut douter, que s'ils euſſent eu l'heur que nous auons maintenant, qu'lis ne l'euſſent reputé au premier degré, de leur gloire & felicité· veu que Plato méme, comme ayant trouué quelque grand ſecret naturel, a voulu commencer ſon Dialogue de la nature de l'vniuers, par vne narration de quelque Isle & terre

qu'on auoit entendu auoir été veuë par
quelques vns : voulant ainſi donner àen
tendre en quel eſtimé il auoit la connoi
ſſance des choſes naturelles: pour à la
quelle paruenir, on lit & connoit plu-
ſieurs grans perſonnages auoir dépendu
grand bien, & conſommé la pluſpart de
leur tans, recerchant quelque particelle
de la nature des pays étranges, déſquels
aucuns ont conclud, tout le reſte depuis
l'équinoctial en outre vers le Pol Antar-
tique, non ſeulement étre totalement in-
habitable, mais auſsi ne contenir nulle
terre ferme. Ce que Dieu a voulu pour
ſon honneur monſtrer étre faus, excitant
le cueur de pluſieurs princes, nobles ca-
pitaines & vertueus, qui ſ'expoſans à tous
dangers, ont vaillamment découuert plu
ſieurs grans royaumes & Signeuries, pe-
netrās par leurs nauigations les furieuſes
mers tant d'Orient que d'Occident : du
labeur déquels nous jouiſſons ores en ſeu-
reté: dequoy leur deuons ſçauoir tel gré,
que leurs nobles & vertueuſes entreprin-
ſes ont merité. Entre vn bon nombre de
telz,

tels, j'estime Dom François Aluarez, autheur de la presente histoire, auoir d'autant merité le milleur lieu, que les pays qu'il décrit de la haute Ethiopie, excede les autres en grandeur & religion : par le discours de laquelle le Lecteur entendra le grand nombre de Royaumes que posse de ce grand Signr Empereur et Roy Préte-Ian, s'estendans jusques aus confins d'Egypte & de la mer Rouge, et commét il entretient & gouuerne son peuple en la Religion Chretienne, leurs cerimonies, maniere d'ordonner Prétres, & d'administrer les Sacremés, leurs loix, coutumes, ordonnances, habillemens, gestes, & maniere de viure, & finablement la fertilité ou sterilité des pais, les bâtimens & autres singularitez qui si trouuent: non point écrites par ouir dire: mais par celuy, qui y à este en personne léspace de six ans auec charge expresse du Roy de Portugal Don Emanuel, comme plus amplement est traité aus lettres d'André Corsal, premises au present liure. Lequel pour son excellence, & votre naturelle

inclination, Monſigneur, à aymer toutes choſes rares, vtiles, honneſtes & vertueuſes, & le bon ſçauoir & experience qu'auez en icelles, & principallement en l'art d'architecture & ſciences mathematiques, me ſuis aduancé vous dedier, comme n'ayãt ſceu choiſir perſonne plus idoine, que votre Signeurie, à qui tel oeuure appartienne: en la quelle ſont décrits les plans de ſix des plus beaus, rares, et admirables Temples, dequoy on ait jamais ouy parler: eſperant que le commun incité par l'exemple & faueur, que donnez à tous ceus qui ſ'efforcent par leur trauail enrichir notre ſiecle de tant de beaus treſors, ſ'eſtimera heureus, & tiendra en reputation deuë les écritz de ceus, qui ſans auoir égard a la peine, trauail, & labeur, ni aus terribles aſſaus des guerres, perilz, & fortunes, nous font en noz maiſons en paix & ſanté jouyſſans du fruit de leurs labeurs.

TABLE DES PRINCIPALES ET SINGVLIERES MATIERES CONTENVES EN CE VOLVME.

Cerche

Des-

F

Lyon

N

Q

R

Re-

V

X

Z

FIN.



